

# LES CAHIER

DE  
L'ANIMATION

57-58

L'espérance contrariée

Education populaire et jeunesse  
à la Libération

(1944-1947)



INEP



**LES CAHIERS  
DE L'ANIMATION**

**une publication de l'I.N.E.P.**

*Directeur de la publication* : H. Hutin  
*Directeur-adjoint* : B. Bouic

*Rédacteur en chef* : P. Gallaud  
*Rédacteur en chef adjoint* : B. Jung  
*Secrétaire de rédaction* : A. Dozol

*Comité de rédaction*

J.P. Augustin, P. Belleville, P. Besnard,  
A. Boulogne, M. Boutreux, S. Dupuy, J. Eloy,  
O. Gagnier, G. Gentil, G. Guilhaume, J. Ion,  
B. Leconte, C. de Linarès, J.-P. Martin, A. Martins,  
I. Mazel, B. Miège, J.-M. Mignon, M. Nahory,  
A. Oberti, G. Poujol, N. Précas, M. Rebillet,  
B. Sachs, G. Saez, C. Sageot, M. Simonot, R. Sue

*Rédaction-administration*  
**Département de la Communication**  
**Service des Publications**  
**Institut National d'Education Populaire**  
**78160 MARLY-LE-ROI**  
**39.58.49.11**

abonnement 1 an (5 num.) 200 F  
étranger 250 F

Vente au numéro :  
Librairie le Divan  
37, rue Bonaparte — 75006 Paris  
Librairie des Presses Universitaires de France  
49 boulevard Saint-Michel (1<sup>er</sup> étage)  
75005 Paris

*Maquette de la couverture*  
Alain Leterrier

**Imprimerie Nationale**



Une lettre des cahiers

# L'espérance contrariée

## Education populaire et jeunesse à la Libération

(1944-1947)

actes du colloque des 10, 11, 12 décembre 1985,  
à l'Institut National d'Education Populaire

Responsable du numéro :

Jean-Paul Martin

Les Cahiers de l'Animation

N° 57/58

Décembre 1986



# L'espérance contrariée

Éducation populaire et jeunesse  
à la Libération

(1944-1947)

actes du colloque des 10, 11, 12 décembre 1985  
à l'Institut National d'Éducation Populaire

Responsable du numéro :  
Jean-Paul Martin

Les Cahiers de l'Animation  
N° 27/28  
Décembre 1986



## Une lettre des cahiers

Ce numéro spécial, qui est le fruit de récentes recherches impulsées ou coordonnées par l'Institut National d'Education Populaire, est entièrement consacré à l'Histoire. D'aucuns peut-être s'en étonneront.

Mais la dimension historique ne fait-elle pas partie intégrante de la fonction-recherche dévolue à un établissement public national tel que l'I.N.E.P. ? Ne joue-t-elle pas un rôle de plus en plus nécessaire, en réponse aux évolutions de notre société et, à celles, spécifiques, des secteurs Jeunesse et Vie Associative ?

Il existe en effet aujourd'hui à propos de l'Histoire une demande sociale, qui pour être multiforme, diffuse et parfois équivoque, n'en est pas moins inscrite dans des tendances profondes : le besoin de « repères » qu'on situe volontiers dans le passé apparaît comme la contrepartie inévitable de mutations sociales et culturelles de plus en plus rapides qui mettent à mal les identités et bousculent les positions acquises. En ces années 1980, où l'on mesure mieux qu'il y a vingt ans les illusions d'une certaine « planification de l'avenir », les acteurs sociaux ne se tournent-ils pas spontanément vers ce gisement d'expériences qu'est l'Histoire ? Pas forcément d'ailleurs avec l'intention d'y cultiver la nostalgie, même si le risque existe, peut-être aussi parce qu'ils trouvent là l'occasion de relativiser le présent, et d'inscrire leur action dans l'épaisseur de la durée... C'est apparemment ce qu'ont fort bien compris de grandes entreprises industrielles, aux Etats-Unis et même en France (cf. le cas de St Gobain) lorsqu'elles classent leurs archives, et surtout suscitent des recherches sur leur passé en faisant appel aux historiens, sans que leur cash-flow ou leur image de marque s'en portent plus mal, bien au contraire. Des initiatives de même nature se multiplient d'ailleurs dans les services publics et les ministères.



Tout ceci dénote de nouveaux usages sociaux possibles de l'Histoire. Moins idéologique qu'autrefois, plus ouverte à la diversité des approches et des objets d'études, l'Histoire ne délivre aujourd'hui guère de « leçons » ou de « messages » qui aient une portée univoque. Si sa fonction est d'informer, elle ne prédétermine rien. Tout au plus peut-elle contribuer à éclairer des choix, en meilleure connaissance de cause. C'est la raison pour laquelle il n'est pas souhaitable que l'I.N.E.P. s'en désintéresse pour les thèmes qui relèvent de son champ habituel de compétence.

Qui d'ailleurs serait mieux placé qu'un service de recherche et une revue situés au sein du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports pour répondre à la demande d'histoire concernant la politique de la jeunesse et la vie associative ? La nécessité d'un lieu de coordination permettant la confrontation des acteurs, des témoins, des historiens s'impose à tous égards. Faute de quoi, la demande ne sera pas véritablement traitée au moment où bien des sollicitations dénotent sa croissance : en particulier celles qui émanent des associations elles-mêmes, de nombreux stagiaires, des directions régionales Jeunesse et Sports ou de telle ou telle promotion de jeunes inspecteurs.

Aussi bien l'I.N.E.P. a-t-il pris les devants depuis dix ans environ en organisant des rencontres, des journées d'études, des colloques consacrés à l'histoire de l'Education Populaire et des mouvements de jeunesse. De ces travaux, cette revue a déjà largement rendu compte, en publiant deux numéros spéciaux sur *l'Education Populaire entre 1920 et 1940* et *Education Populaire et Jeunesse sous le Gouvernement de Vichy*<sup>1</sup>, et en faisant, à de nombreuses reprises, dans ses numéros, une place à des contributions historiques<sup>2</sup>. Le présent numéro s'inscrit donc dans la continuité d'une politique éditoriale qui a toujours misé sur la demande d'histoire et qui s'est même efforcé de la précéder.

#### *Le comité de Rédaction*

1. Il s'agit des numéros 32 et 49/50. Le second est encore disponible à l'I.N.E.P. On y ajoutera le n° 34 (« l'Education Populaire aujourd'hui ») dans lequel l'arrière-plan historique est important, et le document I.N.E.P. *Eléments pour l'histoire de l'Education Populaire*, 1976.

2. Chaque numéro de la revue comporte du reste depuis 1984 des « notes pour l'histoire ».



# L'espérance contrariée

## Education populaire et Jeunesse à la Libération (1944-1947)

Une lettre des cahiers	
Avant-propos	
La flamme et la raison, Jean-Pierre Rioux .....	11

### 1. Élités et cultures militantes

#### Les Catholiques, les laïques et les Communistes

Introduction, Bruno Jung .....	19
Le catholicisme français entre guerre et guerre froide, Etienne Fouilloux .....	27
L'univers laïque face aux remaniements de la tra- dition républicaine, Jean-Paul Martin .....	39
Le PCF et la culture, Marc Lazar .....	57

### 2. Les avatars d'une administration

#### La direction des mouvements de Jeunesse et d'éduca- tion populaire

Introduction, Jean-Paul Martin .....	75
L'histoire d'un malentendu : les politiques de la jeu- nesse à la Libération, Françoise Tétard .....	81
Jean Guehenno, l'humaniste et les bureaux, Didier Deleris .....	101
Jean Guehenno à la direction des Mouvements de Jeunesse et d'éducation populaire. Témoignages de Robert Auclair et de Joffre Dumazedier .....	111



D'Alger à Paris : les structures, les hommes et leurs œuvres. Un entretien avec André Basdevant . . . . .	115
Une recherche de démocratisation culturelle : la formation des cadres. Témoignages de Christiane Guillaume et de Nicole Lefort des Ylouzès . . . . .	127

### 3. L'épreuve d'une transition

#### Les mouvements après les années de guerre

Introduction, Jean-Paul Martin . . . . .	137
Les Guides de France. Notes sur l'évolution d'un mouvement, Marie-Thérèse Chéroutre . . . . .	143
Les Scouts de France. Un aperçu sur les relations extérieures et le positionnement du mouvement par rapport à la société française dans l'immédiat après-guerre, Philippe Laneyrie . . . . .	153
La branche « Eclaireurs » des Scouts de France. Notes pour l'analyse d'une transition, Christian Guérin	157
Les Eclaireurs de France. Témoignage de Pierre François . . . . .	162
La querelle des Auberges de jeunesse, Lucette Heller-Goldenberg . . . . .	167
L'éclatement de l'ajisme. Témoignage de Robert Auclaire . . . . .	174
Les belles années d'un mouvement : le Mouvement Populaire des Familles au lendemain de la Libération, Jean Nizey . . . . .	177
Le baptême républicain de l'Union Nationale des associations familiales, Michel Chauvière . . . . .	187

### 4. L'unanimité provisoire

#### Mouvements et institutions dans l'espace du politique

Introduction, Jean-Paul Martin . . . . .	197
Un mouvement culturel et la politique : Peuple et Culture. Témoignage de Joseph Rovin . . . . .	209
Les débuts d'un mouvement : Travail et Culture, Pierre Hénon . . . . .	217
D'espoir en division : Tourisme et travail, Alain Malherbe . . . . .	223



De la République des jeunes à la Fédération française des maisons de jeunes, Claude Paquin . . . .	231
Les premiers pas de l'union Nationale des Camps de Montagne et de l'Union Nautique française, Raymond Malesset . . . . .	235
Les Francs et franchises camarades, repères sur la naissance d'un mouvement d'enfants, Gilberte Hugouvieux . . . . .	241
Aux origines de la Fédération des Conseils des Parents d'élèves, Michel Vernus . . . . .	249

## 5. Les « ambitions » éducatives

### Ardeurs réformatrices ou mirages de la démocratisation

Introduction, Jean-Paul Martin . . . . .	259
L'éducation populaire dans le plan Langevin-Wallon, Nora et Bernard Magnan . . . . .	273
Gustave Monod à la tête de la direction du second degré, Rémy Handourtzet . . . . .	287
Le « bouclier d'honnêteté » : quelques mots sur Gustave Monod. Témoignage de Louis François . . . . .	294
« L'aventure de l'éducation civique » et le second degré. Témoignage de Louis François . . . . .	295
La transformation des centres d'apprentissage, Vincent Troger . . . . .	299
Lecture publique et création des bibliothèques centrales de prêt, Noé Richter . . . . .	309

### Les auteurs de la publication . . . . . 317

Choix documentaire . . . . .	319
Repères chronologiques . . . . .	355
Indications bibliographiques . . . . .	365
Résumé	



## Collectif • Diffusion

**vous propose des informations, des outils de formation à des conditions particulièrement avantageuses.**



**Économisez 20 à 30% en groupant vos abonnements.**

### BON DE COMMANDE

Alternatives Economiques	<input type="checkbox"/>	Echange & Projets	<input type="checkbox"/>
Animer mon village, mon pays	<input type="checkbox"/>	L'Ecole des Parents	<input type="checkbox"/>
Les Cahiers de l'animation	<input type="checkbox"/>	Education Permanente	<input type="checkbox"/>
Cahiers Pédagogiques	<input type="checkbox"/>	Fonda - Lettre d'information	<input type="checkbox"/>
Correspondance municipale	<input type="checkbox"/>	Infodoc	<input type="checkbox"/>
		Ouvertures	<input type="checkbox"/>
		Pour	<input type="checkbox"/>
		La Revue de l'UFCV	<input type="checkbox"/>

Mme, M. \_\_\_\_\_

Organisme \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Bureau distributeur \_\_\_\_\_

1 revue <input type="checkbox"/>	2 revues <input type="checkbox"/>	3 revues <input type="checkbox"/>	4 revues <input type="checkbox"/>
net à payer _____ F	_____ F	_____ F	_____ F
	+ _____ F	+ _____ F	+ _____ F
	total _____ F	total _____ F	total _____ F
	remise -20% _____ F	remise -25% _____ F	total _____ F
	net à payer _____ F	net à payer _____ F	remise -30% _____ F
		net à payer _____ F	net à payer _____ F

Cochez les revues choisies. Remplissez le coupon ci-dessus. Joignez un chèque à l'ordre de C-D FNEPE Services. Retournez le tout, sous pli affranchi à : Collectif-Diffusion, FNEPE Services, 5, Impasse Bon-Secours - 75543 Paris Cedex 11.

Conditions valables jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1987.

## alternatives ECONOMIQUES

Journal d'information critique sur l'actualité économique et sociale. Dossiers pédagogiques et enquêtes sur les expérimentations sociales.  
10 numéros par an (mensuel).  
Tarif: 120F.

## animer

mon village, mon pays

Le bagage des acteurs du développement culturel, social, économique, en milieu rural.  
6 numéros par an.  
Tarif individuel: 150F.

## LES CAHIERS

DE L'ANIMATION

Un forum d'études et de recherches. Une vitrine unique sur l'actualité de l'animation.  
5 numéros par an.  
Tarif: 200F.

## cahiers pédagogiques

Revue du Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques. Tous les mois, plus qu'une revue, un outil de travail, un bon moyen pour changer d'école.  
10 numéros par an.  
Tarif: 195F.

## Correspondance municipale

Informations, analyses et synthèses mêlant le technique et le politique, outil de travail indispensable à tous ceux qui interviennent dans la vie locale.  
10 numéros par an.  
Tarif individuel: 230F.  
Tarif institutions: 275F.

## ECHANGE & PROJETS

Cahiers trimestriels d'analyses politiques, économiques et sociales.  
4 numéros par an.  
Tarif: 150F.



## l'école des parents

Les questions éducatives qui vous concernent comme parents, comme professionnels: le quotidien, les expériences actuelles, la recherche.  
10 numéros par an.  
Tarif: 210F.

## éducation permanente

Tous les aspects de la Formation des Adultes.  
5 numéros par an.  
Tarif: 280F.

## fonda

lettre d'information

Questions d'actualité ayant une incidence sur la vie associative. Réflexions et propositions pour la promotion de la vie associative.  
8 numéros par an.  
Tarif: 350F.

## infor DOC

Formation, animation, loisirs, culture, emplois... La revue des initiatives dans les quartiers et les entreprises.  
Éditée par Culture et Liberté.  
6 numéros par an.  
Tarif: 110F.

## Ouvertures

Animation de la vie sociale, rurale ou urbaine... des pratiques, des réflexions.  
6 numéros par an.  
Tarif: 100F.

## POUR

La société en mutation: communication, éducation, milieu rural, associations, recherche, travail social et développement local...  
5 numéros par an.  
Tarif: 285F.

## LA REVUE

Dans chaque numéro, des dossiers (la lecture et les jeunes, l'immigration, la micro-informatique) complétés par des informations, des interviews, des reportages destinés à tous ceux que les problèmes de jeunesse intéressent.  
9 numéros par an.  
Tarif: 170F.



## Avant-propos

A l'initiative de l'Institut National d'Education Populaire, un colloque consacré à l'Education Populaire dans les années de l'immédiate après-guerre a eu lieu à Marly-le-Roi en décembre 1985. Durant trois jours, des universitaires confirmés, historiens ou sociologues, et de jeunes chercheurs ont confronté leurs vues avec des témoins sélectionnés pour l'importance de leur rôle à l'époque. Au total, près de trente communications ont été présentées. Elles constituent des contributions de première main à la connaissance de divers aspects, jusqu'ici peu éclairés de cette période brève, cruciale et paradoxalement mal connue.

Ce colloque a été centré d'une part sur la naissance et les avatars d'une politique de la jeunesse et de l'éducation populaire qui reçut durant quelques mois sa consécration autour de la figure symbolique de Jean Guéhenno ; d'autre part sur les mutations et innovations qui ont marqué le monde associatif et les mouvements de jeunesse. Mais il a également permis de faire le point, de façon souvent inédite, sur la situation des grands courants politiques et spirituels qui ont le plus influencé ces mouvements (catholiques, communistes, laïques...), sur les retombées de l'effervescence culturelle et idéologique au plan du système éducatif, et plus largement sur les enjeux de cette période qualifiée tantôt de « fondatrice », tantôt de « parenthèse sans lendemain ».

Après quatre années de guerre, de défaite en victoire, après l'épisode dramatique de Vichy où la légalité républicaine fut confisquée, après une « révolution nationale » qui exalta la ruralité, rechercha l'organisation autoritaire de la société, rêva l'encadrement du travail et la jeunesse unique, les premières années de la Libération, dans l'ardeur de la Reconstruction, l'élan du renouveau, l'alliance ambiguë du tripartisme, furent celles d'une « France (qui) recommence » (J. Guéhenno). Pourtant elles furent aussi des années de continuité et de gestion obligée d'un certain nombre d'héritages : c'est ce qu'ont montré avec force la plupart des intervenants. Et si les aspirations au renouvellement complet du tissu social furent grandes, elles eurent à compter avec l'impossibilité de gommer les contraintes, avec le retour des



« traditions ». De fait, bien des espérances se briseront sur les bonnes vieilles querelles franco-françaises et plus prosaïquement sur la massivité des pesanteurs ou des pénuries...

Il n'en reste pas moins que des réalisations ont eu lieu qui ne furent pas toutes éphémères. Tandis que la question des élites, telle qu'elle a surgi dans les années 1930, a reçu ses premières réponses pratiques par l'entrée d'une nouvelle génération de militants dans la vie publique, des attitudes éducatives et culturelles prenaient corps : souvent associées alors aux « avant-gardes » elles n'en continuent pas moins de hanter ou d'interroger notre imaginaire collectif d'aujourd'hui. Et dans le cadre d'une démocratie pluraliste retrouvée s'est structuré durablement le champ des rapports entre un État plus ou moins gestionnaire et les principaux partenaires de la vie sociale et culturelle. Il n'est pas utile d'en explorer les diverses facettes, au moment où, à nouveau, on a le sentiment qu'une page se tourne...

\*

C'est le compte rendu de ces travaux qu'on pourra lire dans ce dossier qui a été organisé pour des raisons de lisibilité en cinq parties, précédées chacune d'une introduction visant à dégager une problématique possible ou une grille lecture. On y ajouta un certain nombre de documents d'époque, souvent originaux ou peu connus, une chronologie et une orientation bibliographique.

Sans doute avions-nous au départ, en organisant ce colloque, une ambition plus vaste que le résultat auquel nous sommes parvenus. En particulier, il nous paraissait important, pour cette période de bouleversements qu'a été la Libération, d'éclairer davantage une dimension spécifique de politique culturelle (très liée alors à l'Éducation Populaire) au moment où naissaient les premiers essais de décentralisation théâtrale et où des expériences locales intéressantes se produisaient dans un certain nombre de villes (Grenoble, Le Havre etc.). De même, le renouvellement de l'éducation ouvrière, le problème des méthodes pédagogiques et de leur éventuel transit du secteur syndical au secteur de l'éducation populaire auraient mérité notre attention. Il ne nous a pas été possible de traiter de ces sujets avec l'ampleur que nous aurions souhaitée.

En nous bornant aux domaines qui ont été indiqués ci-dessus, nous avons aussi le sentiment rétrospectif de n'avoir peut-être pas accordé une place suffisante à certains aspects : l'expérience des camps de prisonniers, le rôle des mouvements de jeunesse dans l'Allemagne occupée, la dimension de l'action éducative en milieu rural, le rôle des étudiants auraient nécessité quelques coups de projecteurs supplémentaires et cette liste n'est pas limitative.



Mais il n'est pas toujours possible de susciter des études ou des témoignages en temps voulu, surtout s'agissant d'une période et d'un secteur, où l'intérêt des chercheurs ne fait que commencer. Au demeurant, un colloque n'a aucune prétention à l'exhaustivité ou à la synthèse.

Le seul souhait que nous formulons est que cette publication stimule les recherches à venir, aide les acteurs et les décideurs d'aujourd'hui à mieux se situer, invite à la discussion les témoins d'hier et d'aujourd'hui, et contribue ainsi à nourrir sans a priori une demande d'histoire à laquelle nous sommes disposés quant à nous, à faire écho par d'autres initiatives.

Jean-Pierre Rioux

*Jean-Paul Martin*

Chargé de Recherches au Département  
Des Etudes et de la Recherche de  
l'I.N.E.P., responsable du colloque

Je mets au volontiers en exergue à cette rapide présentation de « l'air du temps » une citation du général de Gaulle. La voici, lancée le 12

« La conception de ce colloque a été pensée, en collaboration avec plusieurs témoins, par un groupe de travail composé de Jean Paul Martin, de Geneviève Poujol et Bruno Jung, co-rédacteurs en chef des Cahiers de l'Animation. Jacques Scheer a effectué des recherches pour établir la chronologie et la bibliographie, a assuré le décryptage des principales communications. La mise au point définitive de la chronologie et de la bibliographie a été faite par B. Jung et J.P. Martin.

ce tableau introductif sous le signe d'une réflexion sur l'élite, au point de rencontre de « la flamme » et de « la raison ». Sans doute, les années 1944-1947 sont, ô combien, traversées d'une voix d'unanimité et d'un élan rénovateur qui apostrophent une communauté, un peuple redressé, des masses libérées. Mais pourtant tous ceux, issus de la Résistance, qui prennent en charge le destin du pays savent qu'ils ne sont qu'une minorité. Hier élite du sacrifice, demain élite d'excellence, pour surmonter les contraintes et surcroquer l'espoir : tel est l'enjeu national, pensent-ils, et l'éducation populaire n'échappe pas à cette obsession.

### *Les contraintes et leur gestion*

C'est à partir des contraintes qu'il faut raisonner. Non par pessimisme rétrospectif, mais parce que la France libérée hérite d'une situation d'exception : seule en Europe, elle doit affronter à la fois les tâches d'une reconstruction économique, politique, morale et subir les premiers assauts de la dénucléation et de la guerre froide. C'est beaucoup pour une nation divisée, inquiète et qui ne se résout pas à faire son examen de conscience.

Bien sûr, la France est vainqueur en 1945, elle a lavé le bande de 1940. Mais la guerre fut interminable, ses ruines s'accumulèrent et l'économie



... dans le cas où les conditions de réalisation de ces projets ne sont pas satisfaisantes, il est possible de recourir à d'autres sources de financement. C'est pourquoi, dans le cadre de ce projet, nous avons prévu une série de mesures visant à assurer la pérennité de nos actions. Ces mesures consistent notamment à développer des partenariats avec des entreprises et des associations, à organiser des ateliers de concertation avec les bénéficiaires, et à mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation réguliers. Enfin, nous souhaitons également sensibiliser l'opinion publique sur les enjeux de ce projet, afin de susciter un soutien plus large et de favoriser l'adhésion de tous.

La conception de ce colloque a été pensée en collaboration avec plusieurs membres de notre équipe, et plus particulièrement avec Jean-Pierre Martin, directeur de l'Institut de Recherche en Sciences de l'Éducation, et Jacques Scher, directeur de l'Observatoire de la Démocratie. Ces deux experts ont apporté leur contribution à la définition des axes de travail et à l'élaboration du programme. Nous tenons tout particulièrement à remercier ces deux collègues pour leur confiance et leur soutien. Enfin, nous souhaitons également adresser nos remerciements à tous les participants qui ont accepté de partager avec nous leurs connaissances et leurs expériences.

Sans doute avons-nous eu, au départ, en envisageant ce colloque, une ambition plus vaste que le résultat auquel nous sommes parvenus. En particulier, il nous paraissait important pour cette période de bouleversements que nous vivons, d'insérer davantage une dimension spécifique de politique culturelle (très liée alors à l'Éducation Populaire) au moment où se réalisait un processus de décentralisation théâtrale et où des expériences locales intéressantes se produisaient dans un certain nombre de villes (Grenoble, Le Havre, etc.). De même, le renouvellement de l'éducation ouvrière, le problème des méthodes pédagogiques et de leur éventuel transfert du secteur syndical au secteur de l'éducation populaire auraient mérité notre attention. Il ne nous a pas été possible de traiter de ces sujets avec l'ampleur que nous aurions souhaitée.

En nous penchant sur les domaines qui ont été indiqués ci-dessus, nous espérons avoir pu contribuer à une réflexion plus approfondie sur ces questions. Nous sommes convaincus que les échanges et les débats qui ont eu lieu pendant ces quelques jours ont permis de faire avancer la réflexion et de susciter de nouvelles idées. Nous espérons que ces échanges auront été fructueux et que les participants auront pu tirer profit de ces quelques jours de rencontres. Enfin, nous souhaitons également adresser nos remerciements à tous les participants qui ont accepté de partager avec nous leurs connaissances et leurs expériences.



## La flamme et la raison

Jean-Pierre Rioux

Je mettrais volontiers en exergue à cette rapide présentation de « l'air du temps » une citation du général de Gaulle. La voici, lancée le 12 septembre 1944 au palais de Chaillot, dans le premier discours-programme qui suit la Libération de Paris : « Voici rassemblés ici, en même temps que les représentants des grands Corps de l'Etat, des hommes de toutes origines et de toutes nuances qui se sont mis au premier rang de ceux qui mènent le combat. Or, qui ne voit qu'une même flamme et qu'une même raison conduit toute cette élite française ? »<sup>1</sup>.

Ce n'est pas en effet succomber au goût du paradoxe que de placer ce tableau introductif sous le signe d'une réflexion sur l'élite, au point de rencontre de « la flamme » et de « la raison ». Sans doute, les années 1944-1947 sont, ô combien, traversées d'une soif d'unanimité et d'un élan rénovateur qui apostrophent une communauté, un peuple redressé, des masses libérées. Mais pourtant tous ceux, issus de la Résistance, qui prennent en charge le destin du pays savent qu'ils ne sont qu'une minorité. Hier élite du sacrifice, demain élite d'excellence, pour surmonter les contraintes et enraciner l'espoir : tel est l'enjeu national, pensent-ils, et l'éducation populaire n'échappe pas à cette obsession.

### *Les contraintes et leur gestion*

C'est à partir des contraintes qu'il faut raisonner. Non par pessimisme rétrospectif, mais parce que la France libérée hérite d'une situation d'exception : seule en Europe, elle doit affronter à la fois les tâches d'une reconstruction économique, politique, morale et subir les premiers assauts de la décolonisation et de la guerre froide. C'est beaucoup pour une nation divisée, inquiète et qui ne se résoud pas à faire son examen de conscience<sup>2</sup>.

Bien sûr, la France est vainqueur en 1945, elle a lavé la honte de 1940. Mais la guerre fut interminable, ses ruines s'accumulent et l'économie



s'est derechef passablement étranglée au moment précis où les Français n'aspiraient qu'à mieux vivre après dix années pénibles de crise puis de guerre. Des ventres creux, des appétits bridés, des impatiences de tous ordres s'ajoutent bientôt au cortège des deuils et des décombes : c'est beaucoup pour une puissance moyenne qui sort, joyeuse mais hagarde, d'une guerre mondiale doublée d'une guerre civile.

Une demande massive, une offre squelettique ; l'inflation galope, le ravitaillement demeure la tâche vitale jusqu'en 1949, l'année des derniers tickets. Dans cette angoisse pour la survie quotidienne, de très solides corporatismes prolifèrent. « Système D », scandales de la répartition, injustices sociales de la consommation réduite, hargne des « BOF » et silence des pauvres, tout se combine pour étaler au grand jour une insolence, des égoïsmes et une logique des désunions qui contredisent les grands espoirs civiques.

Ajoutons pour faire bonne mesure que l'épuration renvoie dans le même temps au pays une image de lui-même dont il veut se détourner. Celle-ci, finalement réglée et abrégée par la raison d'Etat, est vécue comme une sorte d'acte manqué : les Français « compensent » en se lançant dans les tâches urgentes de la reconstruction et en communiant avec soulagement aux valeurs bien pieuses d'une Résistance de rassemblement. Mais le malaise reste enfoui dans l'inconscient collectif et, à l'évidence, pèse sur les comportements plus qu'il n'y paraît.

Enfin, n'oublions pas que si la France retrouve un statut de grande puissance dans le monde des vainqueurs et que si, la magie gaullienne aidant, elle fait bonne figure dans le concert de l'après-Yalta, c'est pour recevoir bien vite des avertissements sévères. Sur le sort de l'Allemagne, sur le maintien de l'héritage colonial, de Madagascar à Haïphong en passant par le Constantinois, ses prétentions volent en éclat. L'état du pays ne permet guère en outre de se passer de l'aide américaine. Un humanisme colonial contesté, un atlantisme de raison — acquis bien avant la coupure de 1947 —, désemparent un peu plus les Français et leurs dirigeants : le réveil est dur, dès qu'il faut admettre que la Victoire du 8 mai 1945 a sans doute porté la France au-delà d'elle-même et que, puissance moyenne, elle n'est qu'un « Grand » au petit pied.

Il se trouve que le poids exceptionnel de ces contraintes si diverses fut très heureusement pris en charge par l'Etat républicain. Nous voici au cœur de notre sujet. Dans une France éparse, épuisée, abaissée et pourtant si ardente, l'autorité étatique fut ce ciment qui prolongea à bon escient l'unité conflictuelle de la Résistance en mode de gouvernement. L'évanouissement de Vichy, la phraséologie révolutionnaire de certains, la défense militante des particularismes, tout pouvait entretenir le vertige du néant ou l'effritement d'impatience. Il n'en fut rien. Grâce aux préparatifs minutieux de la restauration de l'ordre public ordonnancés depuis Alger, grâce à la force de rassemblement du seul nom de de Gaulle, grâce au patriotisme de toutes les forces politiques qui avaient fait le CNR, communistes compris. Cette bataille de l'ordre



fut gagnée assez vite dès lors qu'une immense majorité de Français était attentiste et n'aspirait qu'à une chose — tous les sondages nous le révèlent aujourd'hui : être gouvernée.

Les continuités l'ont donc emporté sur les impatiences. L'Etat républicain devint ce lieu géométrique où les contradictions de l'heure pouvaient être gérées à moindre frais, où la cohabitation des ambitions et des contraintes était à peu près maîtrisable. Avec ses équipes rajeunies, ses compétences préservées par une épuration raisonnable, ses champs d'action élargis par toutes les ambitions d'un Etat-Providence en herbe, à grands coups de nationalisations, de sécurité sociale ou de comités d'entreprise, l'Etat se pare alors et est paré par les citoyens d'un exceptionnel halo de confiance. Il conjure les périls de l'heure, il apaise et il raffermi. Mieux : il promet bientôt la croissance et le mieux-être.

Seul le recours au tout-à-l'Etat permit donc de passer le cap difficile. Mais ces années où l'on gère ainsi une situation exceptionnelle donnèrent aussi le pli : plus rien, jamais, ne serait comme avant, dès lors que la puissance publique avait fait preuve de ses capacités à discipliner sans museler et à encourager sans laxisme. Plus rien, jamais, ne serait géré comme avant, dès lors que le mot d'ordre de discipline commune avait été si efficacement incarné. Voici l'heure exaltante où l'élite de patriotisme se confond avec l'élite de service public.

### *A la recherche de nouvelles élites*

La question des élites était en cours d'instruction depuis les années 1930. Mais tout se passe comme si la guerre avait fait d'un coup brûler les étapes d'une méditation longtemps impuissante. Dans la décennie qui précède la défaite de 1940, quelques groupes marginaux avaient, on le sait, dressé l'inventaire des faiblesses françaises. La crise du consensus républicain, l'affaissement démographique, les divisions de la bourgeoisie, la destabilisation des classes moyennes avaient, selon eux, démontré à l'envi la faillite de l'élite traditionnelle qui gérait le pays. Qu'elle fût celle du sang, de la terre, de l'argent ou de l'intelligence, cette élite de séparation et de commandement avait contribué à déchirer le corps social ; elle avait subi ce fatalisme historique qui conduisait la France au déclin. L'heure est venue, disaient alors ces marginaux, de promouvoir enfin des élites au pluriel, ancrées dans chaque milieu social, qui équilibreront la tension entre toutes les classes et qui, à terme, régénéreront l'Etat républicain. Des élites de service, des élites communautaires, capables de faire entrer derrière elles les masses en politique, de vivifier la société civile et d'inventer un autre Etat.

Cette ambition, les « jeunes cyclistes » de Vichy avaient tenté de la mettre en acte, contre tous les « vieux Romains » de la réaction rance. Des comités d'organisation à l'Ecole d'Uriage, chez des cadres et des syndicalistes, chez les « planificateurs » comme dans les mouvements de jeunesse, l'expérimentation fut faite d'une mise au net de la notion



d'élites nouvelles, capables aussi de relever le pays après la guerre, sans solution de continuité. De son côté, la Résistance, si peuplée on le sait de marginaux divers qui n'acceptaient pas les règles du jeu de la Troisième République, a promu elle aussi la maigre cohorte des « compagnons », la fraternité des animateurs de réseaux, avant d'enrôler, via le CNR, les meilleures forces des partis et des syndicats, tandis qu'*in extremis* ses maquis produisaient du blé en herbe.

Cette résistance, minoritaire dans le pays, et par définition en quelque sorte, s'attacha donc à promouvoir des élites régénérées par le peuple réveillé : sa lente montée de faveur dans l'opinion, admise à la fin de 1943, fut pour elle le meilleur des encouragements. Mais la faiblesse de son enracinement social et l'urgence du combat prioritaire, celui de la libération du territoire, font que cette avant-garde du sacrifice ne put donner quelque légitimité à ses ambitions de rassemblement de tous les Français — traîtres exclus — qu'en préparant minutieusement la dévolution du pouvoir d'Etat aux meilleurs de ses fils. Un Etat, diront de Gaulle et Jean Moulin, au-dessus de toutes les formes et de toutes les actions de la Résistance, un pouvoir d'Etat qui assurera la continuité républicaine. La logique de l'après-Libération, par conséquent, n'impose pas de substituer des élites nouvelles à des élites anciennes. Bien au contraire. « Tous ceux qui n'ont pas désespéré de la France », dira de Gaulle, auront leur place à la tête d'un pays à reconstruire et à moderniser. La logique est d'amalgame, d'utilisation de toutes les forces disponibles et de revanche contrôlée.

C'est à ce prix — jugé trop lourd dans certains milieux de la Résistance après 1945 — que fut assurée la transition du provisoire, la construction d'une nouvelle République, le déblaiement des ruines, l'apaisement des plaies les plus purulentes et la mise en route de l'espoir économique, social et culturel. C'est dans cet esprit que le renouvellement inévitable des élites fut expérimenté et encadré.

### *Cristallisation ?*

Je ne néglige pas la confusion, parfois assez joyeuse, de ces années 1944-1947. Je sais l'ampleur des rêves, la juvénilité des ingénieurs des âmes et la force des expérimentations. Mais la question du renouvellement des élites, dans le contexte et dans le cadre que je viens d'évoquer, est bien au centre de la discussion d'aujourd'hui.

Après la Libération, vint l'épreuve de faits, l'heure de vérité. Est-ce à dire que de nouvelles élites ont alors pris la relève ? Dans l'état de la recherche historique sur le sujet, il serait bien présomptueux de trancher abruptement<sup>3</sup>. Point par point, on pourrait montrer que les règles du jeu social n'ont pas été aussi modifiées que l'espéraient des résistants. Que la vie politique s'est bien vite reconstruite sur des modes anciens : la vie interne des partis retrouve les mauvais ou les bons plis de l'avant 1939 ; le retour des libéraux après les premiers chocs de la guerre froide en 1947 sera une revanche des vieilles élites.



La notion d'élite elle-même sort assez peu transformée des expérimentations euphoriques de 1944-1946. Les résistants au pouvoir, par exemple, ont été incapables de modifier le système de recrutement des futurs responsables : le plan Langevin-Wallon fait long feu dans le domaine de l'enseignement, les grandes écoles sont maintenues, la fiscalité n'est pas modifiée et l'héritage est plus que jamais intouchable. L'épuration, on l'a dit, reste timide pour cause d'impératif de reconstruction. La France de la Résistance avait soif d'élites neuves : celle qui rêve bientôt de 4 CV Renault et de consommation, après tant d'épreuves et de restrictions, se consolera sans peine d'être conduite sur les voies de la prospérité par de vieux *managers*.

Qui pourrait nier cependant qu'a pris alors belle consistance l'espérance d'un renouveau des élites françaises ? La massification de la fonction publique est en marche (840.000 fonctionnaires en 1936, 1.350.000 en 1956), à la hauteur de la croissance des rôles gestionnaires de l'Etat-Providence. Sans aller jusqu'à dire, avec André Siegfried, que dès 1956 « une aristocratie de la compétence technique gère la France », il est clair cependant qu'une technocratie prend son élan, au Plan, dans les services de la comptabilité nationale, dans les entreprises nationalisées, dans la reconstruction et l'urbanisme. Sans parler même du rôle, souvent salué trop précocement, de l'Ecole nationale d'administration dans la reproduction des nouveaux décideurs.

Le renouvellement est aussi à l'œuvre dans toutes les formations politiques issues de la Résistance ou remises en selle à travers elle : 80 % des élus de 1945 et 1946 ont à titre divers été résistants, deux sur trois le resteront encore en 1958. La Résistance, avec tous ses espoirs de relance du pays, devient le meilleur critère de légitimation des hommes politiques, la référence fondatrice et le label indispensable pour entamer une belle carrière. Ainsi, sans bouleverser la vieille vertu des élites d'excellence, la République des résistants offre incontestablement un nouveau champ d'action à des hommes et des femmes — n'oublions pas le vote des femmes ! — neufs.

Resterait à suivre dans le détail ce qui nous intéresse davantage aujourd'hui : le renouvellement des élites d'encadrement social et de communication. Tous les facteurs favorables sont connus et, parmi eux, l'urgence des batailles de la production qui poussent à l'émergence de nouveaux « contremaîtres » ; le désir de communication et de culture qui fait lever des maîtres à penser et des animateurs ; enfin, enjeu décisif, la forte aspiration des classes moyennes à l'hégémonie sociale. Tout porte à croire que l'ampleur du « New Deal » social de la Libération a porté en masse des hommes nouveaux, syndicalistes surtout, dans les entreprises et dans le secteur public.

Et pour tout ce qui touche à la culture commune, à la culture pour tous, on pressent que ces années de l'après-guerre mettent un point d'orgue à l'aspiration qui monte depuis les années 1930 et que le Front



populaire avait si bien chantée. A la radio, dans la presse, fortes d'une audience inégalée, bientôt — dès 1949 ! — à la télévision, des hommes nouveaux entendent éduquer le peuple dans ses profondeurs, inventer des moyens inédits de communication et mettre le bon savoir au service du bon pouvoir. La cohorte des éducateurs prend son élan. A nous de dire, tout au long de ces journées, si elle le fit avec la même flamme et la même raison que le pays tout entier.

#### NOTES

1. Ch. de Gaulle, *Discours et messages, 1940-1946*. Le Livre de Poche, 1974, p.469-470.
2. Je me permets de renvoyer à mon prologue, « L'héritage difficile, ou les contraintes de la Libération », à F. Bloch-Lainé et J. Bouvier, *La France restaurée, 1944-1954*, Fayard, 1986, p.15-31.
3. Voir *Les élites in Francia e in Italia negli anni quaranta*, Mélanges de l'Ecole française de Rome, 95, 1983-2 et J.-P. Rioux, « A changing of the guard ? Old an new elites at the Liberation », in J. Howorth and P. G. Cerny ed., *Elites in France. Origins, reproduction and power*, London, Frances Pinter, 1981, p.78-92. Pour un point d'application à l'éducation populaire, voir J.-P. Rioux, « Une nouvelle action culturelle ? L'exemple de Peuple et Culture ». *La revue de l'économie sociale*, 4, 1985, p.35-47.



C'est le 17 août 1944 qu'a lieu le dernier conseil des ministres du gouvernement de Vichy. Ainsi, dans les bagages d'une armée en retraite, un régime d'exception trouve son terme. Le régime, né de la débâcle de 1940 a suspendu la République, rejeté la représentation parlementaire, recherché la conjugaison de l'autoritarisme de l'Etat et des corporations sociales, déclaré la collaboration comme maxime d'Etat. De guerre nationale en guerre civile, de lutttes sociales en Libération, le 2 septembre 1944, le premier conseil des ministres du gouvernement provisoire se tient à Paris : un gouvernement « d'unité nationale » est constitué. Achever la libération du territoire national, obtenir la capitulation allemande, rétablir la démocratie, donner place à la nation entre les deux puissances que la guerre fait monter sur les ruines de l'Empire, rassembler les forces de la résistance intérieure, de la « dissidence » gaulliste, de l'Empire en guerre. Ce sursaut national d'un pays à la fois vaincu et victorieux reprend l'exclamation qui achève aux portes de l'insurrection parisienne les carnets de la Résistance : « Il est cette liberté. La France recommence ».

## Elites et cultures militantes

Mais ce recommencement se révèle difficile, lent, et amer. La restauration de la « renaissance française » passe par la restauration de l'autorité de l'Etat : l'économie exsangue perdue par les bombardements et les prêts américains mobilise pour la production l'industrie, sollicite le capital des compétences et l'encouragement au travail, justifie l'extension de l'intervention de l'Etat, amène un capitalisme singulier d'un projet volontaire de modernisation. Une démission précoce, début avril 1945, celle de Pierre Mendès-France au ministère de l'Economie Nationale, fait signe de choix politiques qui arbitrent entre des conceptions antagonistes du renouvellement de la nation. Prestigieux bien que camouflés dans le pays, les grands mouvements résistants se déchirent dès le printemps 1945 sous le poids d'intérêts contradictoires : une démocratie chrétienne qui n'est pas s'essayer, dès la fondation du MRP en 1944, de travailler à la française qui ne sait où se trouver, un parti communiste nationalisé par le sang de ses résistants fusillés, qui balance des ferreurs nationales aux solidarités de la démocratie populaire, une théorique révolutionnaire qui témoigne de l'attente, du désengagement, de l'angoisse, des déceptions, de la mesure des contraintes et des illusions.



populaire avait été bien étudiée. A la radio, dans la presse, fort de son  
 soutien parlementaire et de la confiance de la majorité, le gouvernement  
 avait voulu donner une image de son action, de son avenir, de son  
 rôle de bon gouverneur. La cohorte des éducateurs pressés par le  
 temps à cette tâche avait travaillé avec elle et elle se trouvait ainsi  
 de plus en plus au centre de son action, de son rôle, de son avenir.

1

Elites et  
 cultures militantes  
 Catholiques  
 Laïques  
 Communistes

NOTES

1. Cf. J. Guille, *Deuxième République, 1945-1958*, La Haye-De Pute, 1974, p. 169-170.  
 2. *Le monde de la culture*, de J. Guille, p. 170-171. « L'héritage difficile, ou les contrain-  
 tes de la République », de F. Bloch-Lainé et J. Guille, *La France restaurée, 1944-1958*,  
 Fayard, 1976, p. 15-31.  
 3. *Le Vieux des Elites de France et de l'Italie*, de J. Guille, *Mélanges de l'École Fran-  
 çaise de Rome*, 95, 1963-2 et J.-P. Rioux, « A changing of the guard? Old and new elites  
 in the 1950s », in J. Howard and P. G. Carey ed., *Elites in France. Origins, evolu-  
 tion and decline*, London, Pinter Press, 1981, p. 10-12. Pour un point d'appli-  
 cation à l'éducation, voir J.-F. Bloch, « Une nouvelle crise culturelle? L'exemple  
 de l'école », *Revue de la culture de l'école*, 1983, p. 35-47.



C'est le 17 août 1944 qu'a lieu le dernier conseil des ministres du gouvernement de Vichy. Ainsi, dans les bagages d'une armée en retraite, un régime d'exception trouve son terme. Le régime, né de la débâcle de 1940 a suspendu la République, rejeté la représentation parlementaire, recherché la conjugaison de l'autoritarisme de l'Etat et des corporations sociales, déclamé la collaboration comme maxime d'Etat. De guerre nationale en guerre civile, de luttes sociales en Libération, le 2 septembre 1944, le premier conseil des ministres du gouvernement provisoire se tient à Paris : un gouvernement « d'unanimité nationale » est constitué. Achever la libération du territoire national, obtenir la capitulation allemande, rétablir la démocratie, donner place à la nation entre les deux puissances que la guerre fait monter sur les ruines de l'Europe, rassemble les forces de la résistance intérieure, de la « dissidence » gaulliste, de l'Empire en guerre. Ce sursaut national d'un pays à la fois vaincu et victorieux reprend l'exclamation qui achève aux dernières heures de l'insurrection parisienne les carnets de guerre de Jean Guehenno : il est cette « liberté. La France recommence ». <sup>1</sup>

Mais ce recommencement se révèle difficile, lent, et ambigu. La célébration de la « renaissance française » passe par la restauration rapide de l'autorité de l'Etat : l'économie exangue perfusée par les importations et les prêts américains mobilise pour la production et la reconstruction, sollicite le concile des compétences et l'encouragement au travail, justifie l'extension de l'intervention de l'Etat, amende un capitalisme singulier d'un projet volontaire de modernisation. Une démission précoce, début avril 1945, celle de Pierre Mendes-France au ministère de l'Economie Nationale, fait signe de choix politiques qui arbitrent entre des conceptions antagonistes du renouvellement de la nation. Prestigieux bien que minoritaires dans le pays, les grands mouvements résistants se déchirent dès le printemps 1945 sous le poids d'intérêts contradictoires : une démocratie chrétienne qui n'ose pas s'essayer, dès la fondation du MRP en 1944, un travaillisme à la française qui ne sait où se trouver, un parti communiste nationalisé par le sang de ses résistants fusillés, qui balance des ferveurs nationales aux solidarités de la démocratie populaire, une rhétorique révolutionnaire qui témoigne de l'attente, du renouvellement, de l'angoisse, des déceptions<sup>2</sup>, de la mesure des contraintes et des illusions<sup>3</sup>.



Au vrai, les nouvelles institutions politiques sont mises en place avec lenteur : entre l'achèvement de la guerre mondiale et le glissement dans la guerre froide, ce sont plusieurs années d'une situation provisoire où partenaires et adversaires politiques se recherchent, où la définition du régime se révèle hésitante. Plus de deux années sont nécessaires à l'adoption de nouvelles institutions politiques. La légalité républicaine est très tôt restaurée. Mais l'électorat rejette, au référendum d'octobre 1945, le rétablissement de la Constitution de 1875 que la « révolution nationale » a suspendue. L'échec d'un premier projet de Constitution au référendum de mai 1946, de laborieux débats parlementaires qui aboutissent au projet constitutionnel très mollement accepté par les électeurs en octobre, et l'assemblée est installée aux premières élections législatives de novembre les conseillers de la République, qui ne tardent pas à reprendre la vieille appellation de sénateurs, rejoignent leurs bancs du Luxembourg en décembre avant que la présidence de la République après de subtiles tractations, ne trouve en janvier 1947 son titulaire. Mais l'entrée en guerre froide, le partage insensible de l'Europe en deux zones, les problèmes de l'Empire déjà, une situation sociale explosive ont raison de l'équilibre précaire entre les partis politiques, traduisent les profondes divisions de la société française, condamnent le rêve résistant de la nation retrouvée. Avec l'entrée des communistes en dissidence d'un régime où dominerait « le parti américain », le sursaut gaulliste contre les institutions et la république parlementaire, dans les tentatives pour composer des majorités fragiles, la nouvelle République marcherait-elle sur les traces du régime d'avant la débâcle, en éprouverait-elle les limites sociales, les carences politiques jusqu'à l'éventualité de son renversement par un coup de force ?

De fait, la lenteur dans l'installation du nouveau régime manifeste l'intense, l'ambiguë recherche de démocratie après quatre années de dénégation de la démocratie parlementaire, l'épuisante convulsion provoquée par la montée des pouvoirs autoritaires depuis l'Europe de Versailles, la longue décennie des années 1930 où le régime républicain s'est essouffé, replié sous le poids des menaces dans l'inertie politique et la rhétorique de la défense de la république.

Mais la guerre, étrangère et intérieure, bouleverse les cartes, transforme le jeu : elle épanouit de nouvelles forces dans la société civile et dans la société politique, ouvre la porte à de nouvelles formations politiques, elle donne voix à d'autres hommes et libère l'accès à des forces tenues en lisière, tout en reléguant dans un provisoire silence ou dans l'emploi du relèvement économique notables et entrepreneurs que l'Occupation a placés à bonne vue. L'ampleur et l'ambiguïté de



ces renouvellements, les pesanteurs et la force des continuités sociologiques, les hésitations d'un unanimité provisoire qui se désagrège dans les quelques mois qui suivent la capitulation d'un commun adversaire, c'est l'intérêt de ces communications rassemblées dans ce chapitre que de les faire apparaître, et d'en prendre la mesure.

Ces trois contributions assemblées donnent les couleurs de l'étendard politique à la Libération, détaillent les trois cultures politiques qui dominent l'après-guerre, le milieu où puise un tripartisme temporaire et où se recherche une démocratie renouvelée.

Ainsi, l'événement majeur, dans ces premiers mois de la liberté retrouvée, est l'entrée massive et résolue dans la vie politique des catholiques et des communistes. Etienne Fouilloux le montre : la guerre, le discrédit jeté sur une bonne partie de l'autorité ecclésiastique, l'engagement dans la résistance, accélèrent la mue du monde catholique. Défait par l'établissement de la République, lançant lentement ses œuvres et ses mouvements à l'assaut du siècle, un catholicisme divisé entre les élites sociales et des conceptions antagoniques de la société recherche sa voie dans la société civile. La guerre décline provisoirement les forces engluées dans la « révolution nationale » ; tout en côtoyant des formes de piété traditionnelle, qui relancent le peuple des fidèles à des pèlerinages sans interruption, la Résistance libère pour de nouveaux engagements. Le petit parti démocrate populaire d'avant-guerre accouche d'un puissant Mouvement des Républicains populaires qui marque l'entrée définitive des catholiques en République.

Mouvement complexe né de la Résistance, parti dans le jeu de la représentation parlementaire, formation portant les espérances ambiguës d'une démocratie chrétienne, le MRP, dans le tripartisme et au-delà évolue lentement au miroir des intérêts contradictoires du monde catholique dans le jeu politique et la guerre froide; le balancement de ses succès électoraux atteste qu'il devient figure de parti d'ordre contre la vocation du mouvement impulsée par ses premiers militants<sup>4</sup>. Mais, sur fond d'une laïcisation<sup>5</sup> sensible coïncidant avec le recul séculaire des vocations, c'est une brèche entre traditionnalisme et progressisme qui se creuse vers de nouveaux conflits des sensibilités à germer, de profondes divisions. S'affirme ainsi l'inépuisable volonté de l'engagement, selon le mot de l'époque, qui gagne une génération de militants catholiques : la guerre lève le verrou qui retient les militantismes forgés déjà à des décennies d'action sociale. Dans l'enthousiasme et l'inexpérience, le « voir-juger-comprendre », méthode d'une action catholique prolix, peut s'exercer jusque dans l'espace politique, servir à la



revendication d'une place originale, permettre de découvrir dans l'intervention croissante de l'Etat un moyen plus qu'un obstacle sur la voie d'une identification dans la société civile. Un profond anticapitalisme, qui recycle partie du vieux refus de la société libérale, un projet tenace et missionnaire « d'humanisation » de la société porté par les bouleversements du conflit, balisent le chemin périlleux de l'inévitable attraction exercée par les militants communistes, à l'encontre desquels depuis l'Encyclopédie Divini Redemptoris (1937), le Vatican réitère l'interdit.

C'est en fait que le problème communiste constitue dans cet après-guerre la question incontournable. Marc Lazar le démontre : le poids électoral sans précédent dont dispose le parti, le rayonnement de ses organisations, l'attrait qu'il exerce sur les intellectuels et nombre de militants, en font le creuset du progressisme, le dépositaire de la rénovation de la nation, le carrefour obligé de la « renaissance française ». Avec sa force, c'est une partie du monde ouvrier qui entre en république pour une synthèse provisoire que la rupture du tripartisme, l'enfoncement dans la guerre froide suspendent.

Son blason redoré dans une Résistance active où le parti réapprend le langage antifasciste, un nationalisme fédérateur et s'exerce à l'hégémonie, le parti communiste domine par sa présence, dans la vivacité et le nombre de ses organisations, les premiers mois de la Libération. En fait tout en reconnaissant « la soif de démocratie réelle » (janvier 1945), en appelant à « voir-combattre-travailler », la direction du parti accepte la reconstitution rapide de l'Etat, privilégie l'organisation interne d'une structure que la Résistance a gonflée de militants jeunes.

Ses stratégies fluctuent : il est partenaire actif de la restauration nationale, engage un long temps ses militants dans la reconstruction économique, en retire des gages en matière de démocratisation. Mais si ses intérêts internationaux l'emportent, la France ne sera pas une démocratie populaire, la révolution n'aura pas lieu. Comme l'établit Marc Lazar, il y a une culture communiste à la Libération, composée de la réappropriation de l'héritage républicain, tendue vers la célébration de l'actuelle unité du peuple dans son passé, ses savants et ses artistes.

La rencontre de la nation et de la classe ouvrière dans la « grande culture démocratique » est significative : elle fait geste de l'étonnante naturalisation d'une formation politique qui recueille un héritage « précédé d'aucun testament », déploie cet obsédant langage qui scande, dans les premières années de la Libération, les projets du rassemblement d'un peuple en de communs symboles culturels. « L'esprit de la Résistance » contribue contradictoirement à la confusion de l'activité culturelle avec l'action politique, et à l'épanouissement d'un espace abstrait, à la neu-



tralité fragile, qui est le propre d'une culture ouvrant aux énergies militantes des déserts à peupler, de nouvelles couches sociales à « humaniser », un sens commun à refaire. L'unanimité apparente est cependant grosse de divisions. L'heure n'est plus aux dissidences culturelles éclatées avec l'avènement du siècle : tout juste l'anarchisme lyrique de certains « existentialistes » prolonge-t-il quelques années les sécessions et l'anticonformisme du long avant-guerre. Au contraire, une représentation utilitaire de la culture recherche la mobilisation de ces « élites de civilisation », susceptibles de contribuer à la modernisation des valeurs, au renouvellement des représentations, à la translation des pouvoirs et des symboles entre les élites dont les années trente ont instruit le procès. L'idée même d'un pouvoir culturel fait son chemin dans la France de l'après-guerre, et ouvre la compétition entre des cultures antagonistes. Sans doute, la culture peut-elle faire l'objet d'une revendication destinée, à l'exemple du gaz et de l'électricité, à obtenir sa nationalisation, son traitement social sous la forme d'un service public. La représentation théâtrale, patronyme d'un civisme expérimenté tout à la fois en d'obscurs grands jeux et dans l'agitation de l'agit-prop, se prête aux séductions de l'unanimité, à une transcendance culturelle. Mais aux amnésies communistes des inépuisables balbutiements d'une « culture prolétarienne », à l'assimilation par la direction du parti des grandes formes d'une « culture bourgeoise », à l'orthodoxie d'un réalisme représenté avec ou sans rivages, répondent déjà d'autres convivialités, l'affirmation de valeurs communautaires susceptibles d'être recueillies dans le grand gestuel culturel, l'affermissement d'engagements militants qui trouvent dans la revendication culturelle un espace propice à leur déploiement dans une réelle laïcisation de la lutte politique et religieuse.

En ce sens, « l'urgence nationale », après les déchirements provoqués par Vichy, entre le lent repli des fascismes et la longue intronisation de la guerre froide, c'est bien, selon le mot de E. Mounier, l'impatient recherche d'un « grand effort collectif d'unification du pays »<sup>6</sup>. Ce n'est pas un hasard si de Gaulle prononce une allocution au LVI<sup>e</sup> Congrès de la Ligue de l'Enseignement (25-29 septembre 1945), le premier congrès de cette organisation depuis la Libération, s'il considère qu'elle « a reparu tout naturellement avec la République »<sup>7</sup>. La restauration de la légalité républicaine passe en effet par le rétablissement du monde laïque, de ses œuvres et de ses réseaux, que « la révolution nationale » a poursuivi et mis à mal, tout comme le sursaut national à la Libération, l'urgence de l'unification, de la pacification des esprits, l'épreuve d'un consensus national exigent l'attribution d'une place privilégiée à l'École dans le régime politique en gestation. Dans son intéressante communication consacrée à l'univers laïque, J.P. Martin fait apparaî-



tre l'inégal rétablissement du monde de l'enseignement dans une république retrouvée : un syndicalisme actif qui développe une stratégie d'autonomisation, une réelle vivacité mutualiste qui traduit la tendance à l'auto-organisation d'un monde professionnel semblent déplacer lentement l'équilibre du monde laïque au détriment des œuvres qui dominaient l'avant-guerre. En fait, si la IV<sup>e</sup> République est laïque, si la Constitution établit ce caractère en son préambule, la laïcité, selon l'expression ultérieure (1949) de J. Rivero, devient un mot qui « sent la poudre ». La guerre a-t-elle durablement bouleversé des équilibres antérieurs à tel point que, selon l'expression du polémiste qu'est Bernanos, « le mot de républicain n'est plus à la mode parce qu'il évoque une espèce disparue »<sup>8</sup> ? En réalité, la querelle scolaire fait lentement craquer la fragile coquille de l'unanimité, elle contribue à la redistribution dans l'espace politique selon des clivages hérités, elle manifeste surtout la sensible mue que connaît l'Etat, le glissement des rapports entre ses administrateurs, ses missions et une société civile composite, comme si une synthèse républicaine renouvelée cherchait à s'essayer. Jean-Paul Martin souligne cet imaginaire pluraliste qui, de la Commission André Philip, laquelle met en avant le principe d'un subventionnement selon la qualité pédagogique, aux intellectuels catholiques de la revue *Esprit*, valorisant le rôle de l'école commune à mi-chemin de l'hostilité envers un libéralisme scolaire intransigeant et du rejet d'une solution étatiste, esquisse un modèle d'institution scolaire « dans la France libérée ». Mais une véritable guerre scolaire débute, un conflit violent secouant cette république qui recherche forme et légitimité : au régime politique en voie d'établissement, elle contribue à poser ouvertement la question de sa nature, de son fondement idéologique, de la culture politique qui l'institue. Dans une société en voie de laïcisation où l'éducation constitue un enjeu de plus en plus déterminant, elle oppose un familialisme virulent et un civisme ombrageux prenant appui sur l'Ecole, elle favorise les reclassements des conflits entre formations politiques sur des clivages anciens, assure leur perpétuation : elle accentue la lente acculturation du MRP à un électorat catholique traditionnel, son agrément virtuel par une hiérarchie ecclésiastique qui recherche la préservation d'avantages acquis avec les années quarante, veut obtenir la survie financière de ses écoles par le concours de la puissance publique et garantir la fragile cohérence d'un monde catholique divisé. Les péripéties de ce conflit sont connues. Si en face d'efficaces groupes de pression religieux, l'univers laïque s'organise en installant en particulier un comité d'action, en faisant jouer d'importants relais parlementaires, le rétablissement de la légalité républicaine ne s'accompagne pas cependant d'un retour « aux grandes lois laïques ». De ce point de



vue, les premières années de la Libération, celles du jeu ambigu du tripartisme, ouvrent lentement un conflit que les premiers mois de la guerre froide approfondissent : c'est à la fois certains espoirs, nés dans la Résistance, pour une démocratie pluraliste qui sont immobilisés, et l'imagination d'une institution scolaire rénovée, creuset de l'identité et du consentement national, qui se trouve suspendue.

Ainsi, après cinq longues années de guerre, l'épisode dramatique de Vichy, où la République est confisquée, après cette « révolution nationale » qui exalte la ruralité tout en précipitant les premières expériences de la planification de l'industrie, qui recherche l'organisation autoritaire de la société, rêve l'encadrement du travail et la jeunesse unique, les premières années de la Libération au glissement dans la guerre froide apparaissent à bien des égards décisives. Mais le puissant nationalisme né des épreuves de la guerre, l'ardente aspiration à l'unification et à la pacification de la nation dans une république retrouvée ne résistent ni aux sommations des nouveaux enjeux mondiaux ni à la lente montée des divisions intérieures. Paradoxe de l'exaltation de la démocratie parlementaire, entre les autoritarismes légués par les années 1930, éprouvés dans le régime vichyste, la démocratie est confrontée à la difficile intégration des forces politiques, sociales, spirituelles, à leur complexe représentation dans un ensemble pluraliste, aux limites mêmes de la représentation politique traditionnelle, alors que des voix multiples et diverses réclament la parole dans une société civile en mouvement. Héritière de l'administration vichyste, segment avancé de l'Etat confronté à la diversité sociale, politique, idéologique, service équipé de ce confus projet de mission que condense l'ambition d'une « éducation populaire », la petite direction des Mouvements de Jeunesse et d'Education populaire, qui navigue au gré des changements d'attributions dans les gouvernements successifs, se trouve paradoxalement placée au confluent des espoirs, des divisions, des conflits qui marquent ces premières années de la Libération. En ce sens, « l'humanisme » ardent et bavard d'un Jean Guehenno, son premier directeur, n'est pas seulement un héritage dans une société qui entre « barbarie » et « terreur » décline abondamment le mot « humanisme », où ses intellectuels logent les espoirs d'une démocratie authentique. « Rendre la raison populaire » dans cette république exhumée de la collaboration et de la Résistance contraint cependant de regarder les multiples visages d'un peuple où humanisme laïque, humanisme chrétien, humanisme marxiste se confrontent à un moment où l'idée même d'un « humanisme » européen se révèle toujours plus incertaine.



## NOTES

(1). Dans la note du 25 août 1944, pp.437 à 438, dans Jean Guehenno, *Journal des Années Noires* — Paris — Gallimard, Collection de Poche « Folio », 1973 — Première Edition, Grasset, 1947 — voir sur Jean Guehenno les quelques indications que nous proposons, chapitre 2, « Naissance d'une administration », dans la bibliographie de ce numéro.

(2) C'est Georges Bernanos, polémiste catholique en rupture de ban, exilé au Brésil, qui accompagne la Libération de Paris de ce commentaire lyrique : « La France doit une révolution au monde ». — dans *La Vocation Spirituelle de la France* — Paris. Plon, 1952. Sa chronique, de la fin 1946 se révèle moins épique ; il note que « cette France de la Libération a fait faillite comme l'autre. C'est peut-être parce que les deux ne font qu'une » — repris dans *Français, si vous saviez* — Paris Gallimard, 1961.

(3) L'introduction très forte de M. Merleau-Ponty, après le long préambule de J.P. Sartre, à ce premier numéro des *Temps Modernes*, qui relais une *N.R.F.* suspecte, en ce mois d'octobre 1945, l'article « La guerre a eu lieu » : « L'expérience de la Résistance en faisant croire que la politique est un rapport d'homme à homme, ou de conscience à conscience, favorise nos illusions de 1939 et masque les vérités que l'occupation nous enseignait par ailleurs, c'est-à-dire l'incroyable puissance de l'histoire. Nous voici revenu au temps des institutions ; la distance reparait entre les lois et ceux à qui elles s'appliquent ». Sur cet article et cette revue, le long commentaire de A. Boschetti. Paris : Minuit, 1985.

(4) Le commentaire sévère de Emmanuel Mounier : « notre but reste cette « démocratie populaire française » dont nous parlions au lendemain de la Libération, à la condition que chacun de ces trois mots porte sa pleine vérité et n'entre pas en complicité de camouflage avec les deux autres », dans *Les Certitudes Difficiles*, mars 1950, repris dans les *Oeuvres Complètes*. Paris — Le Seuil, 1962, tome 3, p.188.

(5) Cet autre commentaire de Emmanuel Mounier : « Le monde actuel ne rencontre plus le christianisme. La parole de Dieu devient pour lui proprement lettre morte » dans « l'agonie du christianisme », *Feu la Chrétienté*, 1950, repris dans les *œuvres complètes*, idem p.537.

(6) Dans le premier numéro de *Esprit*, décembre 1944, dans la chronique de E. Mounier « la jeunesse comme mythe et la jeunesse comme réalité, Bilan 1940-1944 », pp.143 à 151.

(7) Dans le chapitre 1, Livre 2 de l'ouvrage de J.Franceschi : *Les groupes de pression dans la Défense de l'Enseignement Public* — Paris, Librairies techniques, 1964.

(8) Dans sa chronique du 20 décembre 1945, de *La Bataille* ; reprise dans *Français si vous saviez* — Paris. Gallimard, 1961. Sur cette conception, faut-il renvoyer à la polémique soulevée par l'essai de B.H. Lévy sur « l'idéologie française » ?

(9) Sur ce point, le point de vue de M. Merleau-Ponty dans *Humanisme et Terreur* (1947) et *Les Aventures de la Dialectique* (1954), ainsi que l'intéressant ouvrage de Micheline Tison-Braun. *La crise de l'humanisme* - 2 volumes Paris. Nizey, 1967.

(10) On consultera la bibliographie de ce numéro en particulier nos références pour le présent dossier. « Elites et cultures militantes ». Plus généralement, on se reportera aux travaux cités de J.P. Rioux, à l'intéressant essai de J. Julliard, aux interventions de R. Rémond, J. Bouvier, E. Fouilloux, J. Verlhac, F. Bedarida au Colloque *La Libération de la France*, au Colloque *La France en voie de modernisation*, au récent ouvrage de J. Bouvier et F. Bloch-Laine, *La France restaurée* (notamment le chapitre 2) ; on consultera également les chapitres 7 et 8 de l'étude de R. Kuisel *Le capitalisme et l'Etat en France*. Paris - Gallimard 1981, le chapitre 5 de l'essai de St. Hoffmann. *Essais sur la France : déclin ou renouveau ?* Paris. Le Seuil, 1974.



## Le catholicisme français entre guerre et guerre froide

Etienne Fouilloux

Dans l'histoire-bataille de l'Eglise catholique en France, le second après-guerre demeure méconnu, coincé qu'il est entre deux épisodes de plus grand relief et, pour le premier à tout le moins, mieux étudiés. Sur ces trois années pèse, en amont, l'ombre portée d'un conflit qu'ont éclairé des recherches concertées, à défaut d'une nouvelle synthèse<sup>1</sup>. En aval, la série des affrontements franco-français ou franco-romains qui prennent une tournure aiguë vers 1949-1950 n'a pas encore trouvé son historien<sup>2</sup>. Aussi la rareté des travaux spécifiques rend-elle difficile la résistance à une double et contradictoire tentation : prolonger quelque peu la phase antérieure de la Libération ou anticiper la phase postérieure des crises politico-religieuses.

D'où l'intérêt d'un essai de caractérisation, avec les moyens du bord qui ne sont pas légion et ne permettent pas toujours de répondre aux questions légitimement posées par l'optique choisie, d'un entre-deux historique devenu no man's land historiographique. Pour faire vite, disons qu'il voit un retour massif des élites ferventes « aux affaires », retour dont l'évidence ne s'imposait pas au vu des comportements de guerre, mais qui masque toutefois, jusqu'aux premiers craquements de 1947, la plupart des débats sous-jacents, anciens ou nouveaux.

### *La percée catholique de la Libération*

Vers quelque secteur de la vie nationale qu'on tourne les yeux après la Libération, cette percée est un fait patent. Elle a d'ailleurs frappé



témoins et historiens. « La réussite sociale, culturelle, voire politique de ce milieu (catholique militant) est l'un des fils conducteurs à suivre, à travers l'écheveau de notre société, et l'un des facteurs importants du renouvellement des élites dans la France de l'après-guerre », écrivent par exemple Jean-Noël Jeanneney et Jacques Julliard<sup>3</sup>.

### *Les visages du nouveau catholique*

#### Un visage politique.

Bien qu'il refuse l'étiquette pour ne pas heurter de front l'esprit laïque auquel Résistance et Libération ont redonné vigueur, le Mouvement républicain populaire n'est pas autre chose qu'un parti démocrate-chrétien où les catholiques sont hégémoniques, ce qui ne sera pas le cas de la C.D.U. allemande. Telle est d'ailleurs bien la solution identitaire adoptée en 1944-1945, contre l'hypothèse travailliste, sous l'impulsion des anciens de mouvements confessionnels juvéniles. Or un tel parti n'avait jamais pu acquérir de véritable consistance auparavant<sup>4</sup>. Non seulement il existe sur le terrain, sans toutefois approcher la capacité militante du P.C.F., ni même de la S.F.I.O., mais il s'affirme d'emblée comme l'un des trois grands dans l'électorat jusqu'à l'automne 1947. Au fil des nombreuses consultations de 1945-1946, il recueille environ le quart des suffrages exprimés, soit le cinquième des inscrits. Son succès dépasse les premières attentes de ses fondateurs.

Et il n'est pas jugé indigne du pouvoir, bien au contraire. Laissons de côté le cas du général de Gaulle qui n'en a jamais été membre et qui n'a rien d'un militant catholique : la question des rapports éventuels entre sa foi et son action demeure *terra incognita*<sup>5</sup>. En revanche, nombre de leaders M.R.P., notoirement catholiques, font figure de piliers des gouvernements tripartites. Seraient-ils encore l'objet d'exclusions tacites ? L'inventaire des appartenances politiques selon le poste ministériel fournirait sans doute une réponse faiblement positive : si Pflimlin remplace Tanguy Prigent à l'agriculture en octobre 1947, le M.R.P. n'occupe ni l'Intérieur ni bien sûr l'Education nationale. Il s'impose en revanche aux Affaires étrangères, à la Justice ou aux affaires sociales. Mieux : Georges Bidault dirige le gouvernement provisoire de la République entre juin et novembre 1946. Que l'ancien éditorialiste de *L'Aube*, déjà président du Conseil national de la Résistance, accède aux commandes du pays, ne serait-ce que brièvement, constitue à lui seul un événement de haute portée symbolique. La quarantaine inaugurée lors de la conquête de la République par les républicains autour de 1880 s'achève. Le brillant de cette percée politique en a éclipsé d'autres. Elle n'a pourtant rien d'isolé.

#### Un visage social.

Contemporaine et parallèle, l'affirmation syndicale de la Confédération française des travailleurs chrétiens est tout aussi instructive, bien que moins spectaculaire. Même volonté identitaire qu'illustrent et le refus de l'unité organique proposée par la C.G.T. et la revendication du pluralisme dès 1944-1945. Même progression de l'implantation, sous



bénéfice d'inventaire, et surtout de l'audience, comme en font foi les résultats des premières élections aux Conseils d'administration des Caisse primaires de Sécurité Sociale et d'allocations familiales le 24 avril 1947. Qui aurait crédité la centrale chrétienne de plus du quart des suffrages à un moment où la C.G.T. réunifiée paraissait voler de victoire en victoire ? Or, celle-ci doit se satisfaire d'un score inférieur à ses espoirs (moins de deux tiers des voix). Le pluralisme syndical français ne devient réalité dans les faits qu'à partir de ce scrutin. La scission de Force Ouvrière et l'autonomie de la Fédération de l'Éducation nationale l'ont confirmé ; elle ne l'ont pas créé<sup>6</sup>.

Moins remarquée sur le moment, mais tout aussi déterminante est la part prise par la J.E.C. à la renaissance, sous le sigle U.N.E.F. bien dévalué, d'un véritable syndicalisme étudiant. La charte de Grenoble 1946, qui définit l'étudiant comme un « jeune travailleur intellectuel », doit en effet beaucoup aux « cathos » dont le projet de présalaire a cependant paru trop audacieux pour être retenu<sup>7</sup>.

Dans d'autres secteurs toutefois, la poussée catholique est freinée ou différée. Les fondateurs de la Confédération générale des cadres, souvent marqués par le catholicisme social pourtant, auraient voulu garder leurs distances vis-à-vis de l'influente Union sociale des ingénieurs catholiques et de ses aumôniers jésuites<sup>8</sup>. De même, il ne faudrait pas antidater la conquête aujourd'hui la plus connue des militants d'Église : celle de quelques-uns des rouages principaux du milieu agricole. Contre le souhait de ses créateurs issus de la Résistance, la Confédération générale de l'agriculture est d'abord investie de l'intérieur par des syndicalistes vieux style que la faillite du corporatisme n'a guère affectés : ils s'emparent de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, alors partie intégrante de la C.G.A., dès mars 1946<sup>9</sup>. Certes, ce sont aussi souvent des hommes d'œuvres ; mais la trouée des militants jacistes se fera à leurs dépens au cours des années 1950.

#### Un visage culturel ?

Les promesses semblent ici plus nombreuses que les résultats. A preuve un domaine comme la presse où les déceptions équilibrent les espoirs. En 1947, quand disparaît l'hebdomadaire *Temps présent*, *L'Aube* donne déjà des signes de faiblesse et *Témoignage chrétien* se maintient à un niveau plus modeste que prévu. Qui peut alors discerner dans la jeune *Vie catholique illustrée* la matrice d'un second groupe confessionnel, aux côtés de la Bonne Presse ? Ou dans *Ouest-France*, qui remplace *L'Ouest-Eclair*, le futur numéro un des quotidiens nationaux<sup>10</sup> ?

Sur le terrain culturel, plus que les réussites propres, ce sont les signes d'un désenclavement accéléré qui frappent. Les compagnonnages de guerre se prolongent dans les entreprises bientôt florissantes auxquelles des catholiques collaborent sans réticence ni arrière-pensée. L'exemple le plus probant en est sans doute le rayonnement de la mouvance personaliste via *Esprit*, Uriage et leur descendance. Elle possède ses entrées



au *Monde* ; elle inspire le mouvement d'éducation Peuple et Culture et les Editions du Seuil qui mériteraient mieux qu'une simple plaquette commémorative<sup>11</sup>. La décentralisation musicale ou théâtrale fournirait d'autres illustrations du même phénomène.

Cette percée est l'un des aspects les plus neufs de l'immédiat après-guerre. Resterait à la mesurer de façon moins impressionniste, non pas à partir des foyers d'impulsion ecclésiiaux, mais des lieux d'accueil éventuels. La prosopographie a aujourd'hui le vent en poupe. S'en servir pour passer au peigne fin les élites de la France libérée permettrait de mieux apprécier, outre l'ampleur du renouvellement, la place qu'y tiennent les différentes familles de pensée.

### *La signification de la percée catholique*

Elle est sans doute plus importante dans le cadre de la société globale que dans celui de la seule société catholique. Certes, on trouvait déjà, avant 1940, quelques hauts responsables assidus à la messe dominicale. Mais outre que l'exception est parfois devenue la règle, les comportements se sont inversés : naguère ils évitaient de s'afficher et séparaient soigneusement leurs convictions de leurs fonctions ; désormais ils revendiquent ces convictions auxquelles ils doivent pour partie, tripartisme oblige, leurs nouvelles responsabilités. Ils n'ont pas été choisis bien que catholiques, mais parce que catholiques.

Des ambiguïtés de Vichy à la consécration de la Libération.

1944 ou 1940 ? L'objection mérite qu'on s'y arrête. Le premier retour massif de fidèles dans les allées du pouvoir ne date-t-il pas, en effet, de l'instauration du régime de Vichy ? Ces catholiques de la « divine surprise » sont le plus souvent des adversaires de la République et de sa laïcité qui trouvent enfin leur revanche. Bien qu'il faille y regarder de près, tant de gênantes continuités ont ensuite été occultées pour les besoins de la cause résistante, les promus de la Libération apparaissent différents. Militants des mouvements tandis que leurs prédécesseurs étaient plutôt des hommes d'œuvres, ils ont voulu sauver contre eux le meilleur de l'héritage républicain, dont ils se réclament sans réserve. Et ils sont parfois, comme croyants, d'ardents partisans de l'épuration des sphères ecclésiales jugées compromises avec le Maréchal. Du point de vue qui nous retient, le rôle de Vichy n'en demeure pas moins ambigu : non sans retour de flamme laïque déjà, l'épisode a enregistré un significatif rapprochement du catholicisme et des pouvoirs. Après 1944, le nouveau rapprochement ne concerne ni le même catholicisme ni les mêmes pouvoirs. Il n'empêche. Les catholiques de la résignation à l'inévitable avaient leur place dans la France de la Révolution nationale ; les catholiques du refus de l'inévitable ont la leur dans la France de la Résistance. La pompe réamorcée en 1940 l'est cette fois pour de bon.

Au sein de la société catholique, la percée de la Libération est d'ail-



leurs moins une surprise qu'une consécration. Depuis sa défaite historique de 1880, l'Église de France a mené une politique obstinée de formation des cadres : d'abord au moyen du catholicisme social, trop décrié naguère pour que son importance ne soit pas mesurée désormais avec plus d'équité<sup>12</sup> ; par l'entremise des mouvements d'Action catholique spécialisée ensuite. Dès avant la guerre ces élites étaient opératoires. Mais la prolongation de la coupure initiale leur interdisait souvent d'exercer leur influence hors de la contre-société religieuse. Au lendemain de la Libération, la barrière entre eux et la société globale saute, de façon définitive à vues humaines. D'où la promotion rapide d'hommes, et aussi de femmes, parfois prêts de longue date, en remplacement de personnalités compromises ou à de nouvelles fonctions. L'heure de gloire sonne pour les organisations confessionnelles qui débouchent enfin au grand jour. Leur éventuel complexe d'infériorité a disparu. Elles n'hésitent plus à se manifester... ni à manifester sur le pavé des grandes villes<sup>13</sup>. Chez les témoins, le souvenir demeure vif de la reconnaissance des pouvoirs publics après une longue ignorance ; ou des marques de considération émanant de représentants d'autres familles de pensée : l'Union patriotique des organisations de jeunesse sert ainsi de terrain de rencontre.

#### Vers l'apogée.

Avec toute la rigueur voulue, un François Bazin restitue ce mélange d'improvisation et d'aboutissement pour les 204 députés M.R.P. élus lors des scrutins de 1945-1946. Le groupe est plus jeune, plus féminin et plus ouvrier que son homologue socialiste... Il ne possède guère d'expérience politique, malgré le passage de 96 de ses membres au Parti démocrate populaire. Les deux autres matrices ont été la C.F.T.C. et surtout l'Association catholique de la jeunesse française<sup>14</sup>.

Le rôle de centre d'impulsion ou d'intellectuel collectif de cette dernière est sans doute à son apogée. Trois de ses anciens animateurs — Bidault, de Menthon et Teitgen — siègent au Gouvernement provisoire après le remaniement du 9 septembre 1944. La mémoire d'anciens qui déploreront sa disparition, en 1956, lui restitue un prestige sans commune mesure avec sa fonction de fédératrice des mouvements spécialisés : sa fermeté face à l'occupant pendant la guerre en fait le porte-parole officieux de la jeunesse catholique tout entière<sup>15</sup>. A ce prestige doit être associé la J.E.C. où elle puise ses têtes pensantes. En revanche, il éclipse un peu celui d'une J.O.C. pourtant au zénith<sup>16</sup>, qui fournit à la C.F.T.C. ou au M.R.P. nombre de cadres : la carrière ultérieure de Paul Bacon n'est que la plus brillante.

Les mouvements confessionnels entament alors, sans le savoir, leur ultime âge d'or. Même ceux d'entre eux qui ont le moins bougé progressent, tel le scoutisme masculin étudié par Philippe Laneyrie<sup>17</sup>. En Lorraine sidérurgique, le recrutement de la J.O.C. délaisse la filière paroissiale au bénéfice de l'usine ou de la rue<sup>18</sup>. Eux aussi cumulent



les avantages de la période de Vichy et ceux de la Libération. Favorisés par l'État français dans un premier temps, ils n'ont pas connu l'éclipse de la plupart de leurs concurrents laïques ; mais ils ont su préserver leur autonomie et prendre leurs distances le moment venu. Ils traversent donc l'épuration sans encombre. Et cette absence de solution de continuité leur facilite d'autant la tâche. Néanmoins, leur réussite même les conduit parfois à une sérieuse révision d'objectifs. La rechristianisation des milieux dont ils sont issus demeure la perspective lointaine ; mais elle passe désormais par l'humanisation de ces milieux dont les mouvements investissent des positions-clés. Une telle évolution peut entraîner la progressive dépréciation de formes de pastorale antérieures à l'Action catholique et d'œuvres aussi vénérables que les patronages<sup>19</sup>. Même la J.A.C., assez discrète pendant ces années, s'y prépare à assumer la transformation du monde agricole : avec l'aide d'Economie et Humanisme, elle fonde en septembre 1946 le Centre national d'études rurales<sup>20</sup>.

Tout devrait donc se passer pour le mieux dans le meilleur des mondes confessionnels. Et de fait l'ampleur du succès laisse peu de place aux divergences publiques. Le catholicisme français est-il pour autant uni autour de ses nouveaux chefs de file laïcs ? Rien n'est moins sûr.

### *Unanimité ?*

Malgré l'absence de conflit aigus, voire de conflits apparents au sein de l'Église de France, cette percée n'y comble pourtant pas tout le monde. Deux foyers inégaux de réticences peuvent être décelés de part et d'autre de l'axe majeur qu'elle dessine.

### *Entre tradition et révolution*

Parmi les sceptiques, la renaissance précoce d'un intégrisme à la française, avec la Cité catholique de Jean Ousset (1946), compte moins que la perplexité de certains responsables canoniques de la communauté, évêques ou supérieurs religieux au premier chef.

Sauf exception, ils n'ont pas « collaboré » avec l'occupant. Mais ils ont été vichystes quand Vichy s'inspirait pour partie du catholicisme social ; puis seulement loyalistes envers Pétain, maréchalistes selon l'heureuse terminologie de Jean-Pierre Azéma<sup>21</sup>. Bien qu'il soit malaisé de le prouver, on a quelques raisons de penser que ce loyalisme a pu se prolonger au-delà de Libération comme en témoigne, par exemple, le journal intime du pro-recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Calvet<sup>22</sup>.

Ces responsables ont de plus été heurtés par le côté « anarchique » de ladite Libération. « Ça t'a plu, ce désordre ? », demande le père Fores-tier, dominicain et aumônier national des Scouts de France à François Bloch-Lainé, après le défilé Etoile — Notre-Dame du 26 août 1944<sup>23</sup>. Ils ont été heurtés plus encore par une épuration dont ils ne parviennent



pas à saisir le bien-fondé, surtout quand elle les concerne directement : le cardinal-archevêque de Paris Emmanuel Suhard ne comprend pas les raisons de l'ostracisme temporaire qui le frappe et en souffre<sup>24</sup>. L'ardeur épuratrice de quelques-uns de leurs camarades de combat ne conduit-elle pas des résistants chrétiens notoires — un Bruckberger ou un Mauriac — à s'en dissocier ? Bientôt viendra le temps des essais de réhabilitation apologétique dont celui de Mgr Guerry, secrétaire de l'Assemblée des cardinaux et archevêques, prend en 1947 du fait des fonctions de son auteur une allure officieuse<sup>25</sup>.

Ces mêmes responsables sont méfiants vis-à-vis de l'élan réformateur qui secoue le pays et inquiets de la phraséologie révolutionnaire dont ils s'entourent volontiers. Beaucoup pensent le raz-de-marée communiste pour demain. Ils regrettent le retour en force de la laïcité et la suppression consécutive d'avantages octroyés par Vichy. Ils regrettent surtout de voir les militants catholiques chevaucher la vague tout en s'inquiétant de leur capacité à la maîtriser. Ces réserves, plus souvent implicites qu'explicites, les empêchent de se réjouir pleinement d'une percée qu'ils n'appuient pas d'emblée de leur autorité.

Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls de cet avis. Entre 1943 et 1948, donc à cheval sur la coupure de la Libération, triomphe en France une manifestation religieuse de caractère tout à fait traditionnel : le grand retour de Notre-Dame de Boulogne ou retour du pays à Dieu par l'intercession mariale. Or, l'événement Libération ne modifie pas de façon significative le contenu de cette manifestation, voisin à bien des égards de thèmes Révolution nationale. Certes, le soufflé retombe rapidement. Mais son ampleur et sa signification n'en demeurent pas moins énigmatiques. Le catholicisme qu'il exprime est incontestablement plus proche de la circonspection des pasteurs que de l'enthousiasme des militants<sup>26</sup>.

L'opinion initiale du Vatican sur les événements français ne paraît pas moins prudente. On s'y refuse à voir dans la Libération autre chose qu'un changement normal de gouvernement. On s'y inquiète, en dépit du crédit accordé au général de Gaulle, des risques de subversion. On y laisse filtrer quelque scepticisme, recueilli par le Quai d'Orsay, quant à la capacité des dirigeants démocrates-chrétiens à contenir le danger<sup>27</sup>. Dans un autre registre, quelque irritation se fait jour contre les audaces pastorales et doctrinales de la fille aînée de l'Eglise, dont l'ambassadeur Jacques Maritain doit défendre sur place la vitalité<sup>28</sup>. Autrement dit, le climat agité qui entoure la percée catholique en compromet partiellement l'effet chez nombre de fidèles du rang et de leurs pasteurs.

A l'autre extrémité de l'éventail idéologique, certains résistants croyants trouvent insuffisantes et la critique démocrate-chrétienne du catholicisme conservateur et la solution de la « révolution par la loi ». Ce sont soit de jeunes intellectuels ou étudiants, soit des militants ouvriers adultes. Outre Paris, quelques villes où l'union dans la lutte a été particulièrement poussée leur conviennent bien : Annecy, Grenoble, Saint-Etienne,



Marseille, Toulouse... Ils ont découvert les communistes dans les camps ou dans la clandestinité et combattu avec eux aux Francs-tireurs et partisans, aux Forces unies de la jeunesse patriotique ou au Front national. Ils subissent la fascination de leur dévouement, de leur conviction, de leur efficacité... et de leur audience populaire. Ils veulent prolonger ce compagnonnage au-delà de la Libération, en vue d'une révolution qui ne soit pas seulement légale. Un tel courant est à coup sûr très minoritaire ; mais il conteste doublement la percée catholique jugée trop confessionnelle et trop timorée<sup>29</sup>.

### *Les faux semblants du tripartisme*

Ces divergences d'appréciation ne conduisent cependant pas à des affrontements ouverts, et ceci pour des raisons diamétralement opposées : la « tradition » en vient à soutenir les militants proches du pouvoir contre la menace communiste ; la « révolution » patiente tant que dure le tripartisme, c'est-à-dire tant que le P.C.F. demeure présent au gouvernement.

La modestie d'une épuration mal engagée achève de convaincre la hiérarchie de son bon droit. Elle y renforce aussi l'impression selon laquelle le retour aux principes laïques constitue peu ou prou une brimade injuste. Cette modestie interdit en outre tout renouvellement au sommet. Le fait est patent dès 1945 pour l'épiscopat ; mais on sait moins que les débats entre Paris et le Vatican sur la nomination des ordinaires se prolongent très avant dans la IV<sup>e</sup> République : les choix du nonce Roncalli ne tiennent pas assez compte, d'après Georges Bidault, des profonds changements intervenus en France depuis la Libération<sup>30</sup>. Une telle continuité n'a rien d'exceptionnel. Ce n'est pas Goutet le réformateur, mais Forestier le mainteneur qui s'impose aux Scouts de France à partir de 1947<sup>31</sup>. Plus que jamais le catholicisme français comporte deux élites : la nouvelle issue de la guerre et l'ancienne finalement peu ébranlée dans ses convictions ou ses prérogatives sinon dans son autorité<sup>32</sup>.

Mais une assez nette évolution de la conjoncture précipite le ralliement de l'ancienne à la nouvelle au printemps 1946. Le M.R.P. joue un rôle déterminant dans le rejet référendaire du projet de constitution « socialo-communiste » le 5 mai. Les chrétiens au pouvoir y font avec éclat la preuve de leur efficacité comme rempart contre un éventuel risque de glissement vers la « démocratie populaire ». Sauf exception désormais ponctuelle, la hiérarchie va leur accorder sans lésiner un soutien chichement mesuré jusque-là : « Monsieur Buron, vous avez trois péchés sur la conscience : l'épuration, la Constitution, les nationalisations, mais vous êtes sympathique, vous réussirez en Mayenne et je compte beaucoup sur vous », aurait alors dit de façon éloquente l'influent évêque de Laval Paul Richaud<sup>33</sup>. Cet appui déclaré, qui supprime toute hésitation chez bien des fidèles, explique pour partie l'apogée électorale



du M.R.P., première formation française le temps d'un scrutin, celui duquel sort la seconde constituante le 2 juin 1946, avec plus de 28 % des suffrages exprimés.

La convergence des conservateurs et des réformateurs n'a donc pas été immédiate. Mais elle s'avèrera durable. Et le catholicisme français comme tel bénéficiera enfin de la percée effectuée au sein de la société française par certains des siens depuis 1944.

La contestation potentielle « de gauche » adopte un comportement voisin au terme d'un raisonnement opposé. Tant que le M.R.P. et le courant qu'il anime respectent, sous la forme du tripartisme, l'union de la Résistance, tant qu'ils en respectent la charte par le vote et l'application de ses réformes structurelles, l'opposition franche n'apparaît pas nécessaire, ni même souhaitable. D'où l'absence de dissidence marquante de ce côté jusqu'à la fin de l'année 1947, voire au-delà. Les premières ruptures n'interviennent pas avant 1949-1950, sur l'intégration atlantique. La percée catholique incarnée par le M.R.P. ratisse alors large. Certes, il est encore de bon ton, aujourd'hui, de gommer cet « accroc » dans un profil de carrière ultérieurement poursuivie à gauche. On le retrouve pourtant bien souvent...

Il faut d'ailleurs se défier des pièges de l'anachronisme auxquels exposent certaines évolutions ultérieures. Le groupe Reconstruction, fondé en janvier 1946, ne va pas tarder à inspirer une minorité de la C.F.T.C. réticente envers les collusions politico-confessionnelles. Mais il se veut le vecteur d'un syndicalisme laïc, massif et revendicatif fort éloigné du « progressisme » des « chrétiens de gauche ». « Durant les grèves de l'automne 1947, les militants Reconstruction étaient aux côtés des militants Force ouvrière », témoigne Paul Vignaux<sup>34</sup>. La première réflexion du groupe sur une possible unité d'action avec la C.G.T. voit le jour un an plus tard.

Pour prôner une alternative à la solution démocrate-chrétienne, il faut avoir refusé d'emblée et l'action dans la seule mouvance confessionnelle et l'exclusive contre toute action au sein de la mouvance communiste... ce qui est encore rare. On peut néanmoins déceler, chez nos jeunes intellectuels ou militants populaires adultes, les jalons d'une complexe évolution vers le « progressisme ». En décembre 1945, André Mandouze abandonne la rédaction du *Témoignage chrétien*. En février 1946, *Esprit* publie un numéro spécial intitulé « Le communisme devant nous ». En octobre 1946, la laïcisation du Mouvement populaire des familles conduit l'Assemblée des cardinaux et archevêques à la déclarer hors Action catholique. En février 1947 naît la modeste Union des chrétiens progressistes. Au même moment, « Jeunesse de l'Église » ouvre un chantier « action et vie », fondé « sur un travail et des engagements communs »<sup>35</sup>... L'exclusion des communistes du gouvernement début mai ne peut qu'accélérer le mouvement. Mais l'attitude des militants chrétiens lors des grandes grèves de novembre-décembre manifeste plutôt sa lenteur et son ambiguïté. Certes, le ralliement de nombre d'entre



eux la stratégie d'affrontement du P.C.F. et de la majorité de la C.G.T. constitue une nouveauté qui frappe : aux Marquisats d'Annecy comme dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris et autour de Madeleine Delbrêl à Ivry-sur-Seine, des catholiques animent ou soutiennent la grève. Le dernier cas cité signale en outre un début de conjonction entre mouvement missionnaire et mouvement social. Mais la livraison de *Masses ouvrières* consacrée aux événements publie avec honnêteté une série de témoignages différents : d'autres militants croyants, majoritaires sans doute, se sont prononcés contre les actions de commando, contre le vote à main levée, contre les tentatives fusionnelles, voire contre la grève elle-même<sup>36</sup>. Il ne faut donc décidément pas anticiper sur la suite. Le « progressisme » ne devient un courant conséquent que deux ou trois ans plus tard, dans l'orbite du Mouvement de la paix<sup>37</sup>.

\* \*

\*

Ainsi le grand retour des catholiques aux commandes du pays a-t-il fini par profiter du climat unanimiste des années 1944-1947. Des clivages n'en subsistent pas moins. L'un d'entre eux oppose la frange de militants qui n'a jamais accepté la voie moyenne démocrate-chrétienne au reste de la catholicité. De façon insuffisamment éclaircie encore, la période considérée est bien celle de la gestation du « progressisme chrétien ». Mais le clivage principal provient du décalage entre l'absence de renouvellement des cadres ecclésiastiques et le renouvellement des élites sociales par le militantisme confessionnel. Ce décalage entre anciennes et nouvelles élites croyantes est lourd de futurs conflits religieux.

## NOTES

1. Fouilloux (Etienne), « Les chrétiens pendant la Seconde Guerre mondiale », *Etudes sur la France de 1939 à nos jours*, Points-Histoire 76, Seuil, 1985, p.156-161 ; « Les chrétiens, la Résistance et la Collaboration », *L'Histoire*, juillet-août 1985, p.101-105 (brèves mises au point historiographiques).

2. Voir le recueil d'articles d'Emile Poulat, *Une Eglise ébranlée. Changement, conflit et continuité de Pie XII à Jean-Paul II*, Casterman, 1980, 303 p.

3. « *Le Monde* » de Beuve-Méry ou le métier d'Alceste, Seuil, 1979, p. 296.

4. Mayeur (Jean-Marie), *Des Partis catholiques à la Démocratie chrétienne XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Collection U, A. Colin, 1980, p.161-174 (et la thèse d'Etat inédite de Jean-Claude Delbreil, *Le Parti démocrate populaire des origines au M.R.P. 1919-1944*, Paris X - Nanterre, 1985).

5. Sur ses rapports avec le jeune M.R.P., Lacouture (Jean), *De Gaulle*, tome 2, Seuil, 1985, p.207-210.

6. Launay (Michel), *Le syndicalisme chrétien de 1885 à nos jours*, Bibliothèque d'Histoire du Christianisme n° 6, Desclée, 1984, p.48-64.

7. Côté U.N.E.F., Monchablon (Alain), *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Presses Universitaires de France, 1983, p.19-21 ; côté « tala », le témoignage de René REMOND,



*Vivre notre histoire*, Le Centurion, 1976, p.56-63 ; et les études d'Yves-Marie Hilaire, « Tradition et innovations aux origines du Centre Richelieu », *La politique de la mystique*, Critérim, Limoges, 1984, p.69-80 ; « La jeunesse dans l'Eglise : un renouveau spirituel et intellectuel (vers 1938 - vers 1950) », colloque Spiritualité, théologie et Résistance, Biviers, septembre 1984, 25 p. dactyl.

8. Témoignages dans *Clefs pour une histoire du syndicalisme cadre*, Editions Ouvrières, 1984, p.133-137. Thépot (André), « L'Union sociale des ingénieurs catholiques pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *L'ingénieur dans la société française*, Editions Ouvrières, 1985, p.217-227.

9. Barral (Pierre), *Les agrariens français de Méline à Pisani*, Cahier de la Fondation nationale des sciences politiques n° 164, A. Colin, 1968, p.288-292.

10. Maitre (Jacques), « La presse catholique », *Forces religieuses et attitudes politiques*, même série n° 130, 1965, p.259-290 (tableau détaillé mais postérieur).

11. Jeanneney et Julliard, *op. cit.* ; Rioux (Jean-Pierre), « Une nouvelle action culturelle ? L'exemple de « Peuple et Culture » », *La Revue de l'Economie sociale*, avril-juin 1985, p.35-47 ; *Sur le Seuil 1935-1979*, hors commerce, 1979, 45 p.

12. Mayeur (Jean-Marie), *Catholicisme social et démocratie chrétienne (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Cerf, 1986, 250 p.

13. Fouilloux (Etienne), « Des patronages en question. L'exemple parisien (1944-1950) », *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs. Sociabilité dans un cadre européen 1799-1968*, Cerf, 1985, p.365.

14. Troisième cycle inédit présenté par Jean-Marie Mayeur, « Les démocrates d'inspiration chrétienne », *Le élites in Francia e in Italia negli anni quaranta, Italia contemporanea — Mélanges de l'Ecole française de Rome*, Milan - Rome, 1983, p. 117-125.

15. Remond (René), *op. cit.*, p. 54-121 ; Varillon (François), *Beauté du monde et souffrance des hommes*, Centurion, 1980, p.89-112 ; Hilaire (Yves-Marie), « L'Association Catholique de la Jeunesse Française : les étapes d'une histoire (1886-1956) », *Revue du Nord*, août-septembre 1984, p.903-916.

16. Pierrard (Pierre), Launay (Michel) et Trempe (Rolande), *La J.O.C. Regards d'historiens*, Editions Ouvrières, 1984, 235 p. (à compléter par Fourre Véronique, *La Jeunesse ouvrière chrétienne de 1940 à 1947*, maîtrise Paris I, 1984, 154 p. dactyl.).

17. *Les Scouts de France. L'évolution du Mouvement des origines aux années 80*, Cerf, 1985, 456 p. (72 000 membres en 1939 ; 84 600 en 1952, médiocre année).

18. Témoignage de René Boudot lors de la journée de l'Association française d'histoire religieuse contemporaine, Paris, 23 octobre 1982.

19. Fouilloux (Etienne), « Des patronages en question... », *op. cit.*, p.361-376.

20. *J.A.C. — M.R.J. C. 1929-1979. 50 ans d'animation rurale*, Paris, 1979, p.41.

21. « Vichy : repères historiques », *Les Cahiers de l'animation* n° 49-50, avril 1985, Institut National d'Education Populaire, Marly-le-Roi, p.17-18.

22. *De la Faculté des Lettres au pro-rectorat 1939-1945*, Dessain et Tolra, 1970, 167 p.

23. Bloch-Laine (François), *Profession : fonctionnaire*, Seuil, 1976, p.66.

24. Dernier état de la question dans Vinatier (Jean), *Le Cardinal Suhard (1874-1949). L'évêque du renouveau missionnaire en France*, Le Centurion, 1983, p.191-217.

25. Cherrier (Alain) et Hilaire (Yves-Marie), « L'épiscopat français a-t-il collaboré ? Les rebondissements d'une polémique et la genèse du livre de Mgr Guerry », *Revue du Nord*, avril-juin 1978, p. 397-402.

26. Perouas (Louis), « Le Grand Retour de Notre-Dame de Boulogne à travers la France (1943-1948). Essai de reconstitution », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 1983, 2, p.171-183 ; « Essai d'interprétation », *Archives de sciences sociales des religions*, juillet-septembre 1983, p.37-57.



27. Europe-Saint-Siège 1944-1949, dossiers 8 et 11 (janvier-février 1945).
28. « Réconciliation pour la liberté », discours du 14 juillet 1946, *Cahiers Jacques Maritain* 4bis, Kolbsheim, juin 1982, p.64.
29. Bedarida (François), « Les jeunes chrétiens face à la politique 1944-1945 » et Verlhac (Jean), « La jeune génération catholique en 1944 et le parti communiste », *Eglises et chrétiens dans la II<sup>e</sup> Guerre Mondiale. La France*, Presses Universitaires de Lyon, 1982, p.493-500 et 501-505.
30. Archives du Quai d'Orsay, Europe-Saint-Siège 1944-1949, dossier 11.
31. Laneyrie (Philippe), *op. cit.*, p.199-204.
32. Fouilloux (Etienne), « Une ou deux élites religieuses ? La France 1939-1950 », *Le élites in Francia e in Italia negli anni quaranta*, *op. cit.*, p.101-115.
33. Buron (Robert), *La Mayenne et moi*, passage non repris dans le volume publié (Editions Cana, 1978, 150 p.) mais donné par Gillot (François), *Robert Buron en Mayenne. L'enracinement d'un député M.R.P. 1945-1953*, maîtrise Paris X - Nanterre, 1977, p.102 (citant la p.128 du manuscrit).
34. *De la C.F.T.C. à la C.F.D.T. : syndicalisme et socialisme « Reconstruction » (1946-1972)*, Editions Ouvrières, 1980, p.47.
35. *Lettre Jeunesse de l'Eglise* n° 12-13, janvier-mars 1947, p.1.
36. « Les grèves de novembre 1947 », mars-avril 1948, 216 p.
37. « Tranvouez (Yvon), *Modernité et nouvelle chrétienté dans le catholicisme français 1926-1956* (thèse inédite pour le doctorat de troisième cycle), Paris IV, 1985, p.132-192.



## L'univers laïque face aux remaniements de la tradition républicaine

Jean-Paul Martin

Univers laïque ? Après les fraternisations résistantes entre ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas, l'expression risque de passer pour équivoque. La Constitution adoptée en Octobre en 1946 ne proclame-t-elle pas que la IV<sup>e</sup> République est une République « laïque » ? Pourtant seule la Gauche politique — le PC, la SFIO et certains radicaux — continue à se réclamer de la « tradition laïque et républicaine » ce qui équivaut en pratique au refus d'accorder des subventions à l'enseignement confessionnel. Par ailleurs, une minorité d'intellectuels catholiques, gravitant en particulier autour de la revue *Esprit*, manifeste un intérêt non dissimulé pour ce concept<sup>1</sup>, ce qui laisse supposer que sa légitimité tend, pour une part au moins, à être reconnue au-delà de son aire traditionnelle d'influence... Il y aurait, dans ces exemples, à méditer sur la polysémie, l'élasticité ou les occurrences d'une notion qui a peut-être toujours eu, pour détourner une formule de Valéry appliquée à la liberté, « plus de valeur que de sens ».

Mesurant la complexité de ces évolutions en cette époque-charnière de la Libération, cette étude s'attache principalement aux organisations de diverse nature, qui ont choisi la laïcité comme axe identitaire. Celles-ci ont rarement fait l'objet d'investigations détaillées et n'ont guère été évoquées qu'allusivement par le biais de la querelle scolaire<sup>2</sup>. Il s'agira donc d'un examen forcément incomplet destiné à pointer les enjeux stratégiques qu'elles durent affronter, et à esquisser un bilan de leurs positions au sein de la République nouvelle dans ces années qui ont



été pour elles, celles de la reconstruction. L'hypothèse est ici qu'elles furent alors sommées de s'adapter à des données politiques et idéologiques qui innovaient fortement par rapport à la tradition antérieure et qu'elles n'avaient pas prévues. Dans quelle mesure parvinrent-elles à assumer cette situation ? C'est ce qu'on tentera d'indiquer.

Mais l'évaluation du camp laïque à l'issue de la guerre est indispensable. Quelle est sa composition ? En dehors des sociétés de pensée (Franc-Maçonnerie. Libre Pensée...) dont l'histoire, pour l'après-guerre, est une *terra incognita*, ces forces, qui fonctionnent comme un réseau très perméable à la circulation des hommes reposent sur deux piliers principaux.

Un pilier syndical d'abord, avec la Fédération Générale de l'Enseignement devenue la FEN en mars 1946. Celle-ci adhère à la CGT jusqu'à la scission syndicale de l'hiver 1947-48, moment où elle refuse l'option entre la CGT et FO et choisit l'autonomie<sup>3</sup>. Le SNI en est l'élément moteur, très largement hégémonique, les syndicats du Secondaire, du Supérieur et du Technique ayant un poids infiniment moindre. Dans la mouvance des instituteurs sont nés un certain nombre de groupements corporatifs : la SUDEL, des sociétés mutualistes non encore unifiées en 1945, et, plus marginale, la MAIF qui n'a pas encore connu un grand essor. Ces œuvres témoignent du glissement progressif vers un syndicalisme de services<sup>4</sup>.

Un autre pilier, l'éducation populaire, est plus complexe à décrire. Polarisé par la Ligue Française de l'Enseignement avec ses UFOS et ses FOL, il comprend aussi des groupements indépendants quoique plus ou moins liés à la Ligue : les Pupilles de l'École Publique (PEP), l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE), les Centres d'Entraînement (CEMEA), les Auberges de jeunesse laïques, la Fédération Nationale des Œuvres Laïques de Vacances d'Enfants et d'Adolescents (FNOLVEA), la très vieille institution des Délégués Cantonaux... pour ne rien dire des Eclaireurs de France, dont la « laïcité » n'est pas admise par tout le monde en raison des liens contractés au sein du Scoutisme Français avec les mouvements confessionnels.

### *Le rétablissement à la Libération : la floraison associative laïque*

Il faut rappeler brièvement la profondeur de la déchirure provoquée par Vichy dans la vie des organisations laïques. Proscrites dans la plupart des cas — il y eut quelques exceptions —, marginalisées de toute façon, celles-ci n'ont eu aucune influence sur la politique scolaire et sur la politique de la jeunesse qui ont toutes les deux, par un évident retour de balancier, favorisé les organisations confessionnelles et l'Eglise<sup>5</sup>. Il était dès lors inéluctable qu'auréolées de la palme du martyr et grandies par leur participation à la Résistance, elles réapparaissent au grand jour avec la légalité républicaine et revendiquent toute



leur place. Le rétablissement du SNI est cependant plus rapide et plus complet que celui de la Ligue de l'Enseignement : cette différence traduit une certaine redistribution des cartes au sein du monde laïque.

Dès septembre 1944, le nouveau bureau du Syndicat des Instituteurs dirigé par un vieux routier du syndicalisme, Jules-Auguste Senèze, où les communistes font leur entrée, est à même de réimpulser la vie syndicale grâce à la reparution immédiate de *l'École Libératrice*. Avec 115 000 adhérents, le SNI dépasse bientôt les effectifs d'avant-guerre. Allant au-delà des questions corporatives, dominées alors par le problème du reclassement des instituteurs, il intervient activement dans la réforme de l'enseignement et dans les problèmes de la culture populaire. En 1946-47, prenant la tête du mouvement d'unification des mutuelles d'instituteurs, il lance avec succès la MGEN. Il assume aussi le magistère moral des affaires laïques, détrônant en partie la Ligue de l'Enseignement qui semble perdre la préséance dont elle avait bénéficié au moins jusque vers 1936.

Celle-ci ne reconstitue qu'avec lenteur ses organes dirigeants, sous la houlette d'Albert Bayet, en raison probable d'une plus grande dispersion de ses membres sous l'Occupation : les tentatives de reconstitution de la Ligue en zone Nord, la création d'un bureau provisoire à Alger, à l'initiative de Marc Rucart, étaient encore à la Libération inconnues des nouveaux responsables. Elle affronte des difficultés matérielles importantes : locaux saccagés par les autorités occupantes, lenteur de la promulgation des textes levant les séquestres de ses biens confisqués (Ordonnance d'avril 1945). *L'Action Laïque* ne reparait qu'en mai 1945. Les rapports avec le Cercle Parisien, au centre desquels se trouve la propriété de l'immeuble Recamier, ne seront pleinement résolus qu'en 1948 !

Surtout, elle se heurte à un problème d'image. « La Ligue est un beau souvenir mais elle n'existe plus » : ce mot, attribué à Albert Chatelet, est significatif d'un nouveau climat, bien que son authenticité soit invérifiable. La Confédération des Œuvres Laïques est perçue comme « un vieux groupement, un organisme de caractère académique, devant laisser le rôle à des groupes plus jeunes »<sup>6</sup>. Est-ce la raison pour laquelle en 1944 et au début de 1945, elle n'obtient pas de subventions de la nouvelle Direction de l'Éducation Populaire, alors que les Francs et Franques Camarades reçoivent d'emblée une aide substantielle de démarrage ?

Ses rapports avec la Direction, confiée d'abord à Jean Guehenno, posaient d'ailleurs probablement un problème institutionnel délicat, même s'il n'est pas exposé en toute clarté. Deux « services publics de l'Éducation Populaire » pouvaient-ils exister parallèlement ? A la fin de la III<sup>e</sup> République, la Ligue avait été qualifiée ainsi par le rapporteur parlementaire du budget de l'Éducation Nationale, Georges Cogniot. Les variations sur ce thème abondent à la Libération. Le secrétaire général, Henri Belliot, ne va-t-il pas jusqu'à déclarer : « *Notre but doit*



être de réaliser le **trust** des œuvres éducatives, mais ce trust, à la différence de ses homonymes, n'a qu'une seule ambition : celle de se faire nationaliser »<sup>7</sup>? Surenchérisant, le rapporteur du Congrès de 1945 qualifie la Ligue de « véritable service d'Etat »... Ne risquait-on pas, dès lors, de se trouver en situation de concurrence objective voire de confusion avec une administration naissante qui n'hésitera pas à puiser bientôt dans le vivier des cadres de la Ligue pour se constituer en corps professionnel ?<sup>8</sup>.

Sans doute convient-il de ne pas exagérer ces tensions : la proximité idéologique, la communauté relative de projets seront, ici comme ailleurs, facteur d'apaisement. Guehenno lui-même fut prompt à reconnaître la plénitude du rôle de la Ligue. Il n'en demeure pas moins qu'en dénotant une velléité impérialiste de sa part, cette situation traduit un malaise réel : la Ligue avait-elle effectivement, à la Libération, les moyens des ambitions « confédératrices » qu'elle proclamait ?

A examiner ses rapports avec la plupart des associations laïques qui émergent (ou se reconstituent) alors dans sa mouvance directe, on peut légitimement se le demander. Avant-guerre, le statut d'Association à Base Nationale (ABN) était couramment utilisé par des œuvres désireuses de s'abriter sous le « parapluie » de la Ligue, sans abdiquer leur personnalité propre ; il se payait néanmoins d'une certaine forme d'allégeance, d'où des tensions possibles. A la Libération, la remise en pratique de ce mode de régulation du réseau s'accompagne de difficultés. Avant de se conclure, les discussions traînent souvent en longueur, en particulier avec les Foyers Ruraux et les Eclaireurs de France, pour des raisons statutaires ou idéologiques ; des problèmes de partage de compétence se posent avec l'OCCE, les FFC, etc... La question se complique encore avec la volonté d'affiliation à titre d'ABN, d'organisations politiques issues de la mouvance communiste ; la demande de l'UJRF n'est tranchée — par la négative — qu'au Congrès de 1946, mais elle divise la Ligue pendant plusieurs mois, certains responsables ayant estimé le moment venu de ne pas mettre « confessionnels » et « politiques » sur le même plan et d'« unir tous ceux qui se réclament de la laïcité par dessus les divergences politiques »<sup>9</sup>.

Au total, ces querelles de légitimité n'ont pas empêché la résurrection de la vieille Ligue. En 1946 on peut considérer celle-ci comme achevée, malgré les difficultés financières accrues par l'inflation et la modestie des subventions. Belliot peut décerner un satisfecit à son organisation : « la Confédération Générale des Œuvres Laïques est si bien reconstituée, écrit-il dans son rapport moral, qu'elle est aujourd'hui plus forte qu'avant-guerre, plus forte qu'elle n'a jamais été »<sup>10</sup>. En 1947, elle compte neuf associations à base nationale, annonce 1,2 million d'adhérents, 10 000 associations : les UFOS d'avant-guerre sont sur pied, le journal « *Franc-Jeu* » en plein essor, le Centre Laïque de Tourisme Culturel s'appête à démarrer... Ayant restauré son image auprès des Pouvoirs Publics, la Ligue reprend son rang de première organisation française de culture populaire.



### *Une stratégie rythmée par les aléas de la querelle scolaire*

Ce rétablissement conditionne la stratégie politique, dominée par la question scolaire. Les revendications laïques oscillent ici entre le retour au statu quo de 1939 (qui suppose l'annulation des subventions consenties par Vichy à l'enseignement confessionnel) et la nationalisation de l'enseignement. Ce dernier principe l'emporte rapidement : il est posé avec netteté dans le rapport Senèze approuvé par le premier Congrès de la Ligue en 1945.

A ce moment la formule n'est pas neuve. Entre les deux guerres elle a donné lieu à des discussions parfois douloureuses. En intégrant le privé au public, certains redoutaient une « invasion confessionnelle » au sein de l'école laïque qui en aurait dénaturé l'esprit, d'autres, plus minoritaires, repoussaient pour des raisons de principe toute perspective de monopole. Mais le SNI et la Ligue s'y sont ralliés successivement. En 1945, du point de vue de la logique interne de la position laïque, il s'agit donc d'une formule de compromis, susceptible d'ouvrir la voie à une réconciliation nationale ; la nationalisation ne se veut pas étatisation, elle écarte le spectre du monopole d'Etat, et lui oppose l'organisation tripartite de l'école qui assurera le respect de la neutralité grâce à la représentation des « techniciens » et des « usagers »<sup>11</sup>. La trêve spirituelle issue de la Résistance que les conversations d'Albert Bayet avec certains « jeunes catholiques » et les contacts discrets entre la Franc-Maçonnerie et l'Eglise<sup>12</sup> paraissent devoir prolonger, accrédite un moment sa consistance. Pourtant, l'idée de nationalisation va, de facto, changer de signification dès lors que cette trêve fait place à un climat de méfiance réciproque qui ne tardera pas à réactiver une polémique séculaire...

En fait, la rupture est extraordinairement rapide : avant même la fin des travaux de la Commission Philip (mars 1945) désignée pour examiner les principes d'une solution aux rapports entre les deux enseignements, elle est pratiquement consommée. Revenir sur cet épisode inaugural, n'est pas sans intérêt, car il permet de mieux préciser l'évolution conjoncturelle du point de vue laïque. En effet dans un premier temps, celui-ci reflète un état d'esprit d'ouverture maximale, n'excluant pas l'autocritique, afin d'aboutir à un accord<sup>13</sup>. Reconnaisant à demi-mots, que le « laïcisme » de la III<sup>e</sup> République a pu indisposer les catholiques par un excès de sectarisme, A. Bayet propose de redéfinir la culture nationale en y intégrant les apports de la culture chrétienne. Cette position est très voisine de celle défendue par le protestant André Philip qui préside la Commission ou par certains de ses membres catholiques, comme les Pères Chaillet ou Duprey, qui font un effort considérable de compréhension du point de vue laïque. Des nuances infimes la séparent des thèses développées dans *Esprit* par un Marrou ou un Chatreix<sup>14</sup>. Allant plus loin encore dans la recherche de formules précises de compromis, Senèze envisagera un moment, dans le cadre d'un



regroupement des écoles rurales, que le catéchisme puisse être donné dans l'école publique elle-même, en dehors naturellement des heures de classe ! Il réactualisait ainsi — peut-être sans le savoir — une intention de Jules Ferry lui-même<sup>15</sup>. Quant à la formation des instituteurs, les laïques étaient, semble-t-il, disposés à admettre qu'elle impliquât une révision des valeurs des Ecoles Normales : « Il faut former des maîtres primaires, disait A. Bayet, avec des points de vue peut-être plus variés, plus humanistes qu'ils ne l'ont été dans le passé ».

Cette esquisse de redéfinition de la laïcité républicaine se heurte pourtant très vite à la position dominante des milieux catholiques relayée publiquement par le MRP. Parallèlement à ces tentatives, plusieurs articles de *L'Aube* et de *Temps Présent* avancent l'idée d'un « secteur public pluraliste » comprenant un sous-secteur public et un sous-secteur privé avec subventions de l'Etat : sauver une école catholique financièrement aux abois conduit ainsi à poser la liberté d'enseignement comme un principe absolu, alors que la Commission Philip avait choisi de subordonner l'étude de la liberté à la notion de « service public »... Il était dès lors inévitable que les membres catholiques de l'une des sous-commissions ralliés au rapport de Claude Bellanger (de la Ligue de l'Enseignement) soient désavoués par la hiérarchie, ce qui mit pratiquement un terme à la tentative de conciliation...

Cet échec entraîne alors un durcissement qui se traduit d'abord par une annulation des concessions esquissées dans une dynamique de trêve : il est caractéristique que les positions défendues devant la Commission Philip n'aient fait l'objet d'aucune publicité auprès de la base laïque. Par un glissement inaperçu peut-être, l'idée de nationalisation, d'abord solution de concorde civile, semble se métamorphoser en machine de guerre contre la liberté d'enseignement et s'identifier bien vite au refus de l'institutionnalisation du pluralisme. La laïcité tend à redevenir une conception intangible et universelle qui ne peut se diviser ou se moduler selon les lieux où elle s'applique : elle doit revêtir un aspect identique dans l'école et dans les autres institutions ou secteurs d'activité. Ce qui affecte notamment la stratégie laïque dans le champ de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse : il ne saurait être question d'admettre sur le plan des principes que l'Etat laïque accorde des subventions ou un agrément quelconque à des mouvements qui ne seraient pas strictement laïques ou confessionnellement neutres.

### *Le refus d'institutionnaliser le pluralisme*

Au vrai, cette intransigeance n'est que le retour à une position traditionnelle, réaffirmée en particulier à Alger par la Ligue de l'Enseignement pour se démarquer de la création, décidée par le commissaire à l'Education Nationale René Capitant, d'un « conseil de la jeunesse » où les mouvements confessionnels étaient représentés. La motion adoptée le 3 août 1944 par le Conseil Général provisoire de la Ligue est sur



ce point dépourvue d'ambiguïté :

« Le concours moral et matériel de l'autorité publique doit être aussi large que possible en faveur des groupements de jeunesse ; mais, comme pour toutes les sociétés, ce concours doit tenir compte des règles générales qui imposent à l'Etat la neutralité politique et religieuse. L'Etat, en effet, a un rôle d'administration ou de médiation qui lui commande l'indépendance vis-à-vis des partis ou des confessions.

La Ligue demande donc que l'Etat respecte, pour la post-scolarité et l'organisation de la jeunesse les principes qu'il applique pour la scolarité. Elle fait toutes réserves sur le principe de la réunion, sur le même plan, dans un organisme de consultation officielle, des sociétés où tous les jeunes, sans distinction, peuvent se grouper, et des autres organisations.

A plus forte raison, la Ligue de l'Enseignement ne saurait-elle approuver la composition, sous l'égide de l'Etat neutre, d'un Conseil de la Jeunesse dans lequel les tendances sont, pour une large part, à caractère confessionnel ; et où, par contre, les sociétés reliées à des formations politiques n'ont qu'un droit d'accès mesuré.

Dans son désir de rassemblement et d'union de tous les jeunes de France, la Ligue de l'Enseignement souhaite que les questions qui créent des catégories entre les Français soient écartées de l'Education Physique ou de l'organisation des loisirs »<sup>16</sup>.

Ce point de vue est constamment repris à partir du milieu de l'année 1945. Il s'élargira à la critique vigoureuse de la notion de « famille spirituelle » :

« Après avoir affirmé que la laïcité était la peste des temps modernes (...), après avoir déclaré que l'Ecole de la République avait perdu la France et que Pétain l'avait sauvée, certains veulent bien aujourd'hui reconnaître que les laïcs auraient peut-être droit à l'existence, mais sur un pied d'égalité avec les autres « familles spirituelles »

D'après eux, l'école laïque traquée par Pétain et l'école confessionnelle, subventionnée par Pétain, représenteraient deux « tendances » ayant les mêmes droits.

D'après eux, la Ligue Française de l'Enseignement devrait être traitée sur le même pied que l'Association Catholique de la Jeunesse Française.

Nous n'acceptons pas cette conception.

Nous ne sommes pas une famille spirituelle parmi d'autres familles spirituelles, une tendance idéologique parmi d'autres tendances idéologiques : nous représentons, au-dessus de toutes les diversités d'opinion, l'unité de la République (...).

(...) Alors que les « familles spirituelles » sont des familles closes, la « famille laïque » n'est autre que la nation elle-même, unie dans la diversité légitime des opinions et des tendances ».<sup>17</sup>

Ce qui revient à dire que sauf à être laïque, on a certes le droit d'exister à titre privé mais on ne peut prétendre être reconnu officiellement par les pouvoirs publics.



Quelle est la portée concrète d'une telle affirmation ?

En pratique, elle va entraîner peu à peu une véritable « phobie du contact » non seulement avec les mouvements confessionnels mais avec des institutions neutres d'esprit pluraliste, c'est-à-dire où les confessionnels sont présents, même en position minoritaire. On ne peut à cet égard, qu'évoquer rapidement la volte-face des laïques vis-à-vis d'un certain nombre d'organismes nés dans ces courtes années, et qu'ils avaient dans un premier temps accepté d'appuyer ou de cautionner.

C'est ainsi que la Ligue avait d'abord participé, dès sa constitution, au comité de patronage de « Tourisme et Travail », nonobstant la présence en son sein de la CFTC. De même, le SNI et la Ligue apportèrent leur soutien à la « République des Jeunes », matrice de la future FFMJC, ainsi qu'au projet de Fondation des Auberges de Jeunesses en 1946. Mais au fur et à mesure des développements de la bataille scolaire, ces positions furent révisées, même si des considérations d'intérêt institutionnel eurent aussi leur part dans ces décisions à côté des questions de principe.

En 1946, le SNI et la Ligue se retirent des Maisons de Jeunes sur la base d'un refus explicite du pluralisme de la représentation des mouvements : selon les déclarations faites à l'époque, ils n'auraient consenti qu'à des institutions regroupant des individus<sup>18</sup>. En 1947, en claquant la porte de la Fondation, ils font avorter un projet de constitution d'une structure-relais de l'Etat pour venir en aide aux auberges de toutes tendances, accentuant ainsi la « crise » de l'ajisme : décision prise dans des conditions de débat interne inhabituel puisque la question est chaudement discutée par le Congrès du SNI à Montrouge et par celui de la Ligue à Angers. Dans les deux cas, les dirigeants, partisans d'un certain pragmatisme, sont désavoués, selon un schéma classique, par une base qui a intériorisé sans nuance des positions de combat excluant tout compromis. Au SNI, la bataille est menée victorieusement par Duthel, de la tendance « Ecole Emancipée » contre le socialiste Senèze et le communiste Merville qui défendent tous deux la politique de la présence<sup>19</sup>. Le paradoxe de ce retrait réside dans le fait que le Conseil d'Administration de la future Fondation assurait une large domination de la tendance laïque, il n'y avait que quatre ou cinq confessionnels sur les trente-deux membres prévus... L'intransigeance doctrinale a occulté, semble-t-il, l'examen de la réalité...

Au total, cette stratégie de globalisation des enjeux fut-elle payante ? Et quels furent les résultats engrangés par les laïques au cours de cette période sur le plan de l'avancée de leurs principes ? En négligeant l'aspect purement syndical et corporatif, on distinguera dans ce bilan de la position laïque dans la République le domaine de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse d'une part, le combat politique pour la laïcité d'autre part.



### *A la conquête du monopole du périscolaire*

Sur le plan de l'éducation complémentaire de l'école, la principale réussite est la reconquête et l'institutionnalisation progressive du monopole associatif. Nul ne songe au fond à disputer sérieusement aux laïques l'existence d'un « territoire réservé ». Pourtant, comme on le verra plus loin, se pose assez nettement le problème des limites de ce territoire lorsqu'on s'éloigne de l'institution-mère. Cette réussite est due d'abord à une stratégie de réseau qui permet de quadriller un large secteur et d'étendre le filet de protection. Elle est liée aussi à partir de 1946 à l'appui politique des ministres de tutelle, presque tous socialistes SFIO, à l'Education Nationale (Naegelen surtout, puis Depreux) et à la Jeunesse et aux Sports (Mme Vienot). Même les gouvernements de la « troisième force » maintiendront un laïque à l'Education Nationale (André Morice). Seul Pierre Bourdan de l'UDSR connaît en 1947 une certaine défaveur : les laïques lui reprochent autant ses convictions personnelles (il avait voté pour la liberté de l'enseignement lors du débat parlementaire d'août 1946) que sa présence à la tête d'un ministère, celui de la Jeunesse et des Arts et Lettres qui rompait l'unité administrative de l'Education Nationale.

Quels sont les principaux aspects de cette institutionnalisation ?

Dès octobre 1945, une circulaire Capitant-Guehenno dispense les associations affiliées à la Ligue de l'avis du Conseil de la Jeunesse pour obtenir l'agrément, imposé à tous. La Ligue obtient des avantages matériels de plus grande portée avec l'octroi d'instituteurs détachés ou mis à disposition dans les œuvres complémentaires de l'école. Vieille revendication d'avant-guerre, cette procédure avait été curieusement inaugurée sous Vichy, les Eclaireurs de France et les Centres d'entraînement étant alors les seuls mouvements non confessionnels à en bénéficier. A la Libération, elle est entérinée et généralisée dans des conditions d'autant plus remarquables que sévit une forte crise de recrutement des instituteurs. Privée de base légale — aucun texte ne la régissait, le statut de la fonction publique ne la prévoyait pas — la mise à disposition témoigne de l'efficacité des pressions exercées par les organisations laïques et de la sollicitude des pouvoirs publics à l'égard de l'organisation de ce secteur. Elle apparaît à cette époque comme une pratique spécifique au ministère de l'Education Nationale qui y voit un moyen d'étendre ses prérogatives. Menacée par les compressions d'emplois opérées par les commissions de la « hache » et de la « guillotine » en 1946-47, elle se maintiendra néanmoins : on compte, semble-t-il, environ 200 MAD (postes de mise à disposition) en mars 1947 (auxquels s'ajoutent ceux de la MGEN, régis par une procédure distincte). Sans perdre sa légitimité militante, le réseau s'oriente par conséquent vers un début de professionnalisation.

Enfin, les organisations laïques reçoivent dans certains cas de véri-



tables délégations de service public. Par différentes circulaires officielles, elles sont étroitement associées à la Journée de l'École Républicaine, aux Fêtes de la Jeunesse et à la Quinzaine de l'École Publique qui voient le jour en 1946. La FEN et le SNI réclamaient depuis la Libération la réduction du nombre des collectes organisées avec la participation des élèves des écoles publiques et surtout que les fonds recueillis bénéficient aux œuvres laïques sous le contrôle de l'administration, ce qui esquissait une pratique de cogestion. Elles obtiennent satisfaction pour les colonies de vacances avec l'institution de la campagne « Jeunesse Au Plein Air » confiée à la FNOLVEA par la très importante circulaire Naegelen du 4 février 1947 : c'était l'aboutissement d'une lutte de plus de deux ans contre « l'Entraide Française », une émanation du « Secours National » qui, avec ses « croisades de l'Air Pur » poursuivait un but identique mais dans un esprit non exclusivement « laïque ». En 1947, les colonies de vacances sont également enlevées à la tutelle de la Santé Publique pour être définitivement ramenées dans le giron de l'Éducation Nationale.

Si les succès sur le plan du périscolaire sont donc indéniables, par contre les laïques ne parviennent pas vraiment à imposer leurs conceptions institutionnelles au sujet des rapports entre l'État et les mouvements de jeunesse. S'inspirant de la logique déjà évoquée, selon laquelle l'État n'avait pas à reconnaître des organes « particularistes », leur objectif était de faire retirer toute subvention aux mouvements confessionnels. Peut-être touchent-ils au but en 1946, car le budget préparé par Mme Vienot, sous-secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, supprime le chapitre destiné à alimenter les mouvements de jeunesse politiques et confessionnels<sup>20</sup>. Mais le budget Vienot n'est pas voté et son successeur, Pierre Bourdan rétablit la doctrine Capitant qui consistait à mettre tous les mouvements sur le même plan à partir du moment où la partie éducative de leur activité était isolable et contrôlable<sup>21</sup>. Tenant compte des privilèges particuliers du secteur périscolaire, il n'en accroît pas moins, en période d'austérité, l'aide de l'État aux mouvements laïques.

### *Un principe du combat laïque ou : qui n'avance pas recule*

Les succès sont donc surtout d'ordre sectoriel. Ils sont remportés dans un domaine où la présence laïque était déjà forte. Elle en a été confortée. En revanche, on ne voit aucune avancée décisive des revendications laïques dans d'autres secteurs, comme au plan politique général.

On ne saurait pourtant, pour les années qui nous occupent, parler de défaite vraiment significative. Le régime légal de l'école républicaine n'y est pas profondément remis en cause : les subventions à l'école confessionnelle sont abrogées, après quelques difficultés, dès mars 1945



par un vote de l'Assemblée Consultative ; quelques mois plus tard, les aumoneries de lycée sont même supprimées. Le principe de la liberté d'enseignement est repoussé à deux reprises lors des discussions constitutionnelles, à une courte majorité il est vrai lors du second débat, le 29 août 1946, à cause d'une manœuvre des radicaux<sup>22</sup>. En dépit de résistances croissantes sur le terrain, les écoles des Houillères sont effectivement nationalisées. Enfin, même le décret Poinso-Chapuis promulgué avec discrétion en avril 1948 pour accorder une aide financière aux parents de l'école catholique n'est pas appliqué, suite à un tollé de protestations. Il faut attendre les lois Marie-Barange en 1951-52, pour que s'ouvre une « brèche » décisive dans le dispositif scolaire hérité de la III<sup>e</sup> République.

Mais cette résistance juridique n'est pas synonyme de victoire politique. L'impression est celle d'un essai non transformé. Le contexte du tripartisme et surtout de la Troisième Force qui implique le gel de la question scolaire n'est, il est vrai, guère favorable, en dépit de la forte présence parlementaire du groupe des « amis de la Ligue ». Aussi le projet de nationalisation de l'enseignement n'est-il jamais discuté, sans parler de l'extension des lois scolaires à l'Alsace Lorraine dont personne ne veut entendre parler, pas même les socialistes échaudés sans doute par les échecs antérieurs.

Pourtant, c'est surtout sur le plan idéologique que la position laïque rencontre une opposition d'une ampleur nouvelle. La combativité des partisans de l'école catholique n'aurait sans doute pas eu le même impact si elle ne s'était accompagnée de relais politiques inédits dans l'histoire de la République et surtout, d'un formidable « repositionnement » intellectuel de l'Eglise et de la démocratie-chrétienne sur la question de la laïcité. Le second après-guerre n'a pas vu resurgir avec la même intensité l'espèce de consensus sacré qui avait mobilisé la classe politique de la III<sup>e</sup> République autour de la défense des « lois intangibles », isolant ainsi relativement l'Eglise de France, au moins jusqu'à la fin des années trente<sup>23</sup>. Il n'a pas vu resurgir non plus des attaques frontales de l'Eglise contre la laïcité de l'Etat : celle-ci, comme le MRP, préférant dissocier une laïcité-minimum, désormais admise<sup>24</sup>, du problème scolaire placé sous l'emblème de la liberté, sans craindre de détourner des arguments « marxistes » auxquels le contexte de l'époque conférait une certaine prégnance. On connaît le succès de la formule : une liberté qui n'a pas les moyens de s'exprimer n'est pas une vraie liberté...

Face à cette offensive, ce qui frappe dans l'énoncé de la position laïque, tel qu'on peut le suivre dans les chroniques régulières de *L'Ecole Libératrice* et de *L'Action Laïque* c'est son caractère à la fois legaliste et défensif. De nombreux articles sont sous-tendus par une nostalgie de la III<sup>e</sup> République et par des dénonciations du « cléricalisme » qui associent le succès des revendications catholiques à un péril majeur pour la démocratie. Il faudrait, bien sûr, nuancer... Mais une question surgit ici néanmoins : était-il encore possible de présenter l'adversaire comme



l'incarnation pure et simple d'un passé révolu ? Autrement dit : les laïques sont-ils en phase avec les réalités de l'après-guerre, avec les nouvelles représentations sociales qui surgissent ? Et leurs positions sont-elles comprises de l'opinion ?

### *La laïcité au miroir du pluralisme*

La réponse à ces questions est, à mon sens, assez paradoxale. L'attitude laïque en effet semble beaucoup mieux adaptée à la conjoncture de cette singulière époque, lorsqu'elle se cantonne au terrain strict de la défense laïque de l'école que lorsqu'elle prétend, de là, extrapoler, sur la nature de la religion dominante ou sur la politique à pratiquer dans d'autres secteurs...

Le consensus — tout provisoire — autour du statut de l'école n'a peut-être pas peu contribué à brouiller les pistes et à aveugler (ultérieurement) les laïques, il n'en est pas moins réel dans l'opinion pour les trois ou quatre années de l'après-guerre. Les premiers sondages IFOP en font foi. De juillet 1946 à juillet 1948, sur un fond d'adhésion assez général à l'idée de liberté d'enseignement, s'il est bien vrai que les partisans du subventionnement des écoles libres augmentent sensiblement (ils passent de 26 à 36 %), ceux-ci n'en restent pas moins minoritaires encore : l'affirmation selon laquelle l'Etat n'a pas à subventionner l'école privée recueillie, en 1948, l'assentiment de 50 % des Français<sup>25</sup>. A la lumière de ces données, on comprend peut-être mieux les astuces de procédure utilisées par la partie catholique — des batailles d'amendements parlementaires au décret Poinso-Chapuis en passant par l'« affaire des kermesses » et la grève de l'impôt — pour enfoncer un coin dans la législation scolaire : c'est que l'opinion n'y est guère favorable et qu'il faut, par conséquent, biaiser.

Tout se passe en fait comme si le climat unanimiste de la Résistance s'était maintenu sur le terrain scolaire plus longtemps que sur le terrain politique. La crédibilité du thème de l'école « nationale », creuset unificateur et fondement minimal nécessaire de l'unité du pays, est alors peut-être à son zénith. Or, cette école nationale qui n'est guère contestée, c'est l'école laïque. A telle enseigne que, quand *Esprit* en 1949 examine longuement, pour les critiquer, les thèses du MRP sur le problème scolaire, il les repousse d'abord en invoquant des arguments de fait : le pluralisme est qualifié d'« impossible », il diviserait trop la communauté française... Les laïques ne sont par conséquent nullement à contre-courant sur ce point.

Si l'on examine en revanche leurs positions au sujet des mouvements de jeunesse, la méconnaissance de la nature sociale des phénomènes religieux et de la place des institutions d'inspiration confessionnelle dans la vie nationale apparaît alors frappante. D'autant que beaucoup d'entre elles s'avèreront assez vite de puissants ferments de laïcisation à l'intérieur du monde catholique. A partir du moment où l'agrément est au



fondement de la politique étatique, comment justifier l'exclusion de certains groupes sous prétexte qu'ils recrutent, sans pratiquer d'ailleurs d'exclusive, à partir d'une certaine sensibilité spirituelle ? Cet ostracisme ignore à la fois la réalité que représentent ces mouvements, les tensions internes du monde catholique, et, peut-être plus gravement encore, la nouvelle articulation entre « public » et « privé » en train de s'élaborer sous l'égide de l'Etat-Providence<sup>26</sup>. Celui-ci, en étendant son champ d'action et en déléguant simultanément une partie de ses attributions à des œuvres privées assumant des responsabilités sociales et éducatives, fait naître une société mixte. Comment, sauf à devenir « totalitaire » ou « arbitraire » pourrait-il aller au-delà de certaines précautions déontologiques élémentaires et discuter, de surcroît, les fondements philosophiques, idéologiques ou spirituels des mouvements qu'il « reconnaît », en les agréant, sous leur seul aspect d'acteurs sociaux ? Sans que cela soit clairement perceptible, la laïcité se déplace dans cette opération et change en quelque sorte sa frontière : elle ne passera plus entre certains mouvements et les autres, mais entre la partie des activités de chacun, qui est susceptible d'une « visibilité » sociale contrôlable, et le reste, qui ne concerne que les mouvements. « L'Etat juge sur pièces » : cette réplique de Pierre Bourdan à l'interpellation Vienot dans son grand discours parlementaire du 22 juillet 1947 résume parfaitement le remaniement qui s'opère dans la tradition républicaine, ou si l'on veut schématiser, la variable majeure entre la III<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> République. Gestionnaire du social, l'Etat démocratique n'a pas à connaître la nature (confessionnelle ou non) des associations : il se fait pragmatique.

On pourrait donc soutenir l'hypothèse suivante : un nouvel imaginaire éducatif et social est né ici sans bruit, à la suite d'une conjonction de facteurs et de nécessités ; un imaginaire pluraliste qui institutionnalise les groupements intermédiaires et les familles spirituelles et qui voit, dans cette opération le fondement de la liberté et de l'efficacité, tout en plaçant provisoirement encore l'institution scolaire hors de sa visée.

Le numéro d'*Esprit* de mars-avril 1949 en esquisse, à mon sens, avec précision la formulation théorique, en la fondant sur la « distinction entre les différents secteurs de l'éducation ». Il y est écrit :

« Si la nation a une mission éducatrice qui lui est de moins en moins contestée, il demeure que l'éducation intégrale d'un homme ne peut être assurée que par la coopération des différentes communautés auxquelles l'enfant appartient (...). L'éducation que nous appellerons scolaire n'épuise pas le contenu de l'éducation générale, surtout affective au plan de la famille, sociale dans les mouvements de jeunesse, religieuse pour les croyants dans les communautés religieuses »<sup>27</sup>.

La complémentarité de ces divers types d'éducation appellerait alors une redéfinition de la laïcité susceptible de tenir compte de ces distinctions. Autrement dit, pour citer toujours *Esprit* :

« L'école laïque n'est pas neutre, mais elle est partielle ».



Devenue un concept minimal, la laïcité fonde un lieu désenclavé des luttes de tendances (l'école) mais son rôle, au-delà, est à débattre. Moins identitaire, elle se fait plus méthodologique, en cherchant à préciser les domaines, à distinguer les plans...

\* \*

\*

Mais les laïques sont loin à l'époque de s'engager sur une telle voie. Est-ce l'effet de la querelle scolaire ? Pour l'essentiel probablement. Le refus de reconnaître la pluralité des familles spirituelles, la crainte — probablement pas entièrement fausse — de devoir rééditer à propos de l'école des concessions au « principe de réalité » pratiquées sur d'autres terrains, les conduisent à occulter toute réflexion d'ensemble cohérente sur les problèmes nouveaux. Affichant une fidélité sans faille aux principes hérités de la III<sup>e</sup> République, ils semblent ne pas voir que ceux-ci ne répondent plus tout-à-fait à des données qui ont changé : le rôle gestionnaire de l'État, l'émergence d'une société pluraliste et autonome intégrant la dimension socio-politique de la présence des églises, etc... Dans ces conditions, leur situation à l'issue de ce second après-guerre pourrait simplement s'énoncer de la sorte : sans connaître de défaite majeure et tout en renforçant leurs bastions originels, ils ont pris un retard certain sur le plan des idées. Les nombreuses déconvenues qu'ils connaîtront par la suite ne trouvent-elles pas dans ce retard intellectuel, pour une part au moins, leur explication ?

#### NOTES

1. Voir en particulier : « Protoschéma d'un plan de réforme universitaire » présenté par Henri Marrou (Davenson) dans le premier numéro de la nouvelle série d'*Esprit* (1<sup>er</sup> décembre 1944) ; « Polémique autour de l'école libre » du même H. Marrou dans un numéro consacré à « l'École de la France libérée » auquel prend part A. Philip (mars 1945) ; « Propositions de paix scolaire » (mars-avril 1949) ; « Suites aux propositions de paix scolaire », ensemble dominé par l'article de Joseph Vialatoux et André Latreille « Christianisme et laïcité » : la laïcité y est posée comme « l'expression juridique de la liberté de l'acte de foi » (octobre 1949).

2. On ne dispose guère comme première approche que de l'ouvrage déjà ancien, documenté mais discutable, de Joseph Franceschi *Les groupes de pression dans la défense de l'enseignement public*, Librairies techniques, 1964. Quelques allusions aussi dans la contribution de René Rémond : « Laïcité et Question Scolaire dans la vie politique française sous la IV<sup>e</sup> République » in : *La Laïcité*, Colloque de Nice, PUF, 1960.

3. Sapojnik (Didier) « Novembre 1947 - Mars 1948 : la FEN choisi l'autonomie » *Le Mouvement Social*, n° 92, juillet-septembre 1975.

4. Voir notre contribution à la genèse de ce syndicalisme dans l'ouvrage collectif de V. Aubert, A. Bergounioux, J.P. Martin, R. Mouriaux, *La forteresse enseignante : la FEN*, Fayard, 1985.

5. Pour plus de détails, on se reportera à *Education Populaire et Jeunesse dans*



la France de Vichy, *Les Cahiers de l'Animation* n° 49-50 et en particulier à notre article « Aperçus sur la Ligue de l'Enseignement et les œuvres complémentaires de l'école (1940-1942) ».

6. « Sur quelques critiques », document ronéotypé 19/01/45 (Archives Ligue).

7. *Action Laïque* n° 73 (juillet-août 1945).

8. La Ligue semble avoir vécu l'existence même de la direction sous le signe de la dépossession : sinon, comment comprendre qu'une question apparemment anodine et protocolaire comme celle de la présence du directeur de la jeunesse dans des instances statutaires ait mobilisé à ce point l'attention ? Doit-il siéger *ès qualités* ou *ès personae* etc... ? on résoudra le problème, comme il se doit par une cote mal taillée : il aura le droit de venir dans les assemblées générales mais pas dans les commissions. La discussion occupe plusieurs séances de bureau en 1945, avec des invocations appuyées aux grands principes (« indépendance », « collaboration », « confiance »). Il y avait visiblement un problème de rivalité. D'ailleurs Senèze ne l'a-t-il pas reconnu dans un texte de 1960 où il explique que cette direction « semblait [à la Libération] appelée à jouer dans l'Education Populaire, avec de grands moyens, le rôle que la Ligue avait assumé antérieurement à 1940 » ?

9. Conseil Général de la Ligue, 28-29 novembre 1945. La création des Vaillants et Vaillantes, mouvement d'enfants concurrent des Francs et Franches Camarades, ne sera pas sans influence sur le refus définitif de la Ligue. De même l'UFOLEP avait repoussé toute idée de fusion avec la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT).

10. *Action Laïque* n° 34 (juillet-août 1946).

11. « La nationalisation de l'enseignement », Rapport Senèze, *Action Laïque* n° 75, octobre 1945.

12. Sur ces contacts, voir Pierre Chevalier : *Histoire de la Franc-Maçonnerie Française*, Tome III, Fayard, 1975, pp.386-389.

13. Nous n'avons pas retrouvé aux Archives Nationales, le texte intégral des travaux de la Commission Philip. Nous nous appuyons sur des comptes rendus incomplets qui se trouvent dans les papiers Sabatier (AN, F 17 13 335) et surtout sur la remarquable synthèse des travaux de cette commission parue sous la plume de Paul Ricoeur dans *Laïcité et Paix Scolaire*, enquête et conclusions de la Fédération Protestante de l'Enseignements, Berger Levrault, 1957.

14. Cf. Chatreix (Henri) *Au-delà du Laïcisme*, publié au Seuil en 1946 dans la collection « Esprit ».

15. Sur cet aspect relativement peu connu les positions de Ferry, récente mise au point de Jean-Marie Mayeur « Jules Ferry et la laïcité », dans *Jules Ferry, fondateur de la République*, Actes du Colloque Ferry de 1982, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1985.

16. Motion jointe par Marc Rucart à une lettre adressée au Président de la Ligue à l'automne 1944 par laquelle il lui remet ses pouvoirs de représentant du bureau provisoire de la Ligue d'Alger (Archives Ligue).

17. « La position laïque dans la République », *L'Action Laïque*, n° 90, février 1947. Souligné par nous. Voir aussi l'article de Paul Delanoue, chargé des Affaires Laïques au SNI, « Au sujet de la théorie des familles spirituelles » *L'Ecole Libératrice*, 25 Octobre 1945.

18. Voir en particulier la lettre du SNI adressée aux membres du C.A. de la Fédération des Maisons de Jeunes, le 8 mars 1946 : « Le SNI regrette que le rapport du délégué général [M. Léger] établisse une confusion regrettable entre les notions de « neutralité » et de « laïcité ». Pour le SNI, la laïcité implique la neutralité confessionnelle mais exige une prise de position hardiment républicaine. Il n'apparaît pas qu'il soit dans les projets de la Fédération des Maisons de Jeunes de développer dans les Maisons l'esprit républicain, l'amour de la liberté, la pratique du rationalisme .



Plus explicite encore est la position de la FEN exprimée en 1951 au sujet des conditions du rétablissement de la laïcité au sein des Maisons de Jeunes : « M. Astre, à la demande de M. Auvert, précise la différence qu'il fait entre interconfessionnel et laïque :

- une institution interconfessionnelle est composée de mouvements participant à sa vie en tant que tels, elle se présente comme une juxtaposition de cellules isolées ;
- une institution laïque est composée d'individus qui peuvent être d'avis différents mais qui ne parlent et n'agissent qu'en leur nom personnel.

Les usagers d'une institution interconfessionnelle participent donc à la vie commune avec l'intention de défendre et de faire prévaloir les intérêts de leur mouvement, ceux d'une institution laïque viennent a priori sans préjugé : l'état d'esprit n'est donc plus le même » (Textes cités par Claude Sageot : *La Ligue de l'Enseignement et ses animateurs professionnels*, maîtrise de sciences sociales, Strasbourg, 1980, dactyl.). S'agissant de la Ligue elle-même, les positions de fond seraient identiques. Elle se double d'une grande méfiance à l'endroit de la concurrence possible des M.J.C. « Les documents laissés par M. Léger tendent à montrer que les maisons de jeunes veulent prendre en main la formation culturelle de la jeunesse. C'est là une tâche que la Ligue a entreprise depuis de longues années et qui est sa raison même de vivre. Toute collaboration avec les maisons de jeunes ne peut se faire qu'en posant très nettement ce principe et en réservant à leur fédération le rôle d'organisme technique (...) [Aussi, la Ligue ne pourrait continuer sa collaboration avec elle] « qu'à condition qu'elle se cantonne dans son rôle technique et nous laisse celui de grouper les usagers » (délibération du bureau de la Ligue, 26 juin 1946, souligné par nous).

19. Le compte-rendu sténotypé du Congrès de Montrouge (journée du 20 juillet 1947) permet de se faire une idée du déchaînement des passions. On ne dispose pas de compte-rendu détaillé de la commission qui, au Congrès d'Angers a eu à débattre du même sujet, mais la Ligue a conservé dans ses archives un épais dossier sur la question des auberges qui reflète bien l'ampleur des polémiques.

20. Débats de l'Assemblée Nationale, Séance du 22 juillet 1947, interventions de Mme Vienot, pp.3376 et 3427 du J.O.

21. Ibid., intervention du ministre Pierre Bourdan, pp.3383-3384.

22. Sur l'interprétation donnée à ce vote dans le milieu laïque, voir l'article récent de Pierre Lamarque, paru dans *Pourquoi ?* en 1984. A nuancer par la réaction, à chaud de Clément Durand (« Au service de l'école laïque », *Ecole Libératrice* du 10 octobre 1946) et par les extraits d'intervention des parlementaires laïques Georges Cogniot, Pierre Cot, Guy Mollet, Roger Garaudy, André Philip lors de la fameuse séance, publiés dans *Cahiers d'Education Laïque*, n° 4, avril-mai 1947 (« Quelques interprétations de l'expression : la liberté de l'enseignement »).

23. Sur le changement d'état d'esprit qui s'opère, à la fin de la III<sup>e</sup> République, voir la mise au point de Jean-Marie Mayeur « La politique religieuse du Gouvernement Daladier », *Edouard Daladier, chef de gouvernement* (dir. R. Rémond et J. Bourdin) FNSP, 1977.

24. Les positions officielles de la hiérarchie sur la laïcité à la Libération sont exprimées dans la déclaration de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France du 13 novembre 1945 (Commentaire dans Abbé BUR (Jacques) *Laïcité et problème scolaire*, Editions Bonne Presse, 1959).

25. On trouvera une présentation de ces sondages dans *Esprit*, mars-avril 1949 op. cit. pp. 416-417.

26. Cette ignorance — ou cette dénégation — des implications institutionnelles de l'Etat-Providence apparaît d'ailleurs comme une pente logique trop souvent inaperçue d'une position laïque intransigeante. On n'a guère remarqué que la volonté de s'opposer à la thèse de la multiplication des « services sociaux » subventionnés par l'Etat conduisait presque inéluctablement à idéaliser l'Etat « libéral » entendu comme un Etat qui n'intervient pas (ou peu) dans la vie économique et sociale. Constatant en 1950



qu'« on ne compte pas en France les organisations privées qui assument un service social » — et de citer pêle-mêle : les journaux, la Ligue des Droits de l'Homme, les partis politiques — Albert Bayet conclut, à la légère et à contre-courant de l'évolution qui s'opère : « *cependant nul ne songe à demander que ces organismes soient subventionnés par l'Etat* » (cité par J. Franceschi, op. cit. p.216, souligné par nous). De même, le juriste François Mejean dans une conférence sur « la laïcité de l'Etat » en 1956 place toute son argumentation en faveur d'une défense intransigeante de la loi de 1905 sous le signe de la prévalence de la conception « libérale » et individualiste qui ne « reconnaît » pas les corps intermédiaires : et il se montre préoccupé de l'envahissement progressif du champ des représentations par une conception « sociale » c'est-à-dire où « les aspects collectifs de la vie individuelle sont l'objet d'une attention marquée de l'Etat » — et qu'il dénomme : « socialisation d'Etat dans le domaine économique et les rapports sociaux » (*Cahiers laïques*, n° 32, mars-avril 1956). Il est clair à mon sens qu'on se trouve là en présence d'une contradiction intellectuelle majeure de la position laïque après la seconde guerre mondiale : les laïques se sont engouffrés dans la logique de l'Etat-Providence qui correspondait à tout un versant de leurs conceptions économiques et politiques et dont ils ont — accessoirement — tiré avantage, par exemple en matière de mutualité ou de Sécurité Sociale, mais ils ne pouvaient totalement la cautionner, car elle impliquait une révision cruciale de leur attitude, face au rôle social des institutions religieuses.

27. *Esprit*, op. cit., pp.544-545.

Cette communication consacrée au parti communiste et à la culture dans un colloque sur l'éducation populaire dans les premières années de la Libération, ne peut être apportée sans une certaine appréhension. En effet le parti communiste semble avoir, à cette époque tout au moins, une position ambiguë à l'égard de « l'éducation populaire », de même qu'envers une notion corrélaire, celle de « culture populaire ». Cette attitude, paradoxale a priori pour un parti qui se veut, pour aller très vite, proche du peuple, mérite qu'on s'y attache. Mais cette appréhension provient également d'un constat quant à l'historiographie du communisme français. Certes nous disposons de nombreuses études, souvent divergentes, sur le problème fondamental de la stratégie suivie par le P.C.F. à la Libération et d'autres sont en voie d'achèvement, comme la thèse de Philippe Butan qui devrait apporter d'indispensables éclaircissements. Le contraste n'est en fait que plus saisissant avec l'absence de recherches sur le P.C.F. et la culture dans la même période, alors que ce thème a nourri nombre de travaux pour l'avant-guerre ou la guerre froide, le plus souvent abordés sous l'angle des rapports entre P.C.F. et intellectuels.

\* Je tiens à remercier Annie Lefaget pour les lectures attentives de ce texte et les conseils qu'elle m'a donnés.



... sur le rapport qui existe entre les deux notions de "liberté" et de "nécessité". Il faut se demander si la liberté est une notion qui a un sens propre, ou si elle n'est qu'une notion dérivée de la nécessité. ...

19. Le compte rendu sténographe du Congrès de Montreuil (juillet 1947) permet de se faire une idée du développement des sessions. On se dispose pas de compte rendu détaillé de la commission qui, au Congrès d'Angers a eu à débattre du même sujet, mais la Ligue a conservé dans ses archives un épaix dossier sur la question des suborégés qui reflète bien l'ampleur des polémiques.

20. Débats de l'Assemblée Nationale, Séance du 22 juillet 1947, interventions de René Vienot, pp. 3470 et 3477 du 10.

21. Ibid., intervention du ministre Pierre Bédouin, pp. 3553-3554.

22. Sur l'interprétation donnée à ce vote dans le milieu laïque, voir l'article écrit par Pierre Lemerque, paru dans *L'Esprit* n° 7 en 1948. À ce propos, la réaction, à chaud de Clément Durand (« Au service de l'école laïque », *Revue Libérale* du 19 octobre 1948) et par les débats d'intervention des parlementaires laïques Georges Cogniot, Pierre Cot, Guy Mollet, Roger Caron de La Tour, lors de la séance tenue, publiée dans *Revue d'Éducation Laïque*, n° 4, novembre 1947, et *Quelques interprétations de l'expression "le statut de l'enseignement"*.

23. Sur le changement d'état d'esprit qui s'est produit, à la fin de la III<sup>e</sup> République, voir la note de Paul de Jean-Marie Maguer « La politique religieuse du Gouvernement Deladier », *Éditions Deladier*, chef de gouvernement (dir. E. Raymond et J. Bourdieu) 1957, 1977.

24. Les points officiels de la hiérarchie sur le thème de la Liberté sont exprimés dans la déclaration de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France du 13 novembre 1945 (*Commentaire des Actes du SAC* (Jacques Lefèvre et problèmes associés, Éditions Émile Pénin, 1950).

25. On trouvera une présentation de ces sondages dans *Esprit*, mars-avril 1946 pp. 211-217.

26. Cette ignorance de ce que signifie la notion de "liberté" institutionnelle de l'État moderne apparaît à plusieurs reprises dans les textes que nous avons cités. On se rappelle que la notion de "liberté" est la notion de la manifestation des "vertus" de l'individu par l'État, c'est-à-dire par l'État lui-même, et non pas la notion de "liberté" entendue comme un État qui se manifeste par ses lois (c'est-à-dire le "liberté" économique et sociale, Comptes de 1930



## Le Parti Communiste Français et la Culture\*

Marc Lazar

Cette communication consacrée au parti communiste et à la culture dans un colloque sur l'éducation populaire dans les premières années de la Libération, ne peut être apportée sans une certaine appréhension. En effet le parti communiste semble avoir, à cette époque tout au moins, une position ambiguë à l'égard de « l'éducation populaire », de même qu'envers une notion corollaire, celle de « culture populaire ». Cette attitude, paradoxale a priori pour un parti qui se veut, pour aller très vite, proche du peuple, mérite qu'on s'y attache. Mais cette appréhension provient également d'un constat quant à l'historiographie du communisme français. Certes nous disposons de nombreuses études, souvent divergentes, sur le problème fondamental de la stratégie suivie par le P.C.F. à la Libération et d'autres sont en voie d'achèvement, comme la thèse de Philippe Buton qui devrait apporter d'indispensables éclaircissements. Le contraste n'en est que plus saisissant avec l'absence de recherches sur le P.C.F. et la culture dans la même période, alors que ce thème a nourri nombre de travaux pour l'avant-guerre ou la guerre froide, le plus souvent abordés sous l'angle des rapports entre P.C.F. et intellectuels.

---

\* Je tiens à remercier Annie Kriegel pour sa lecture attentive de ce texte et les remarques qu'elle m'a faites.



Or ces trois courtes années d'après-guerre, de l'euphorie de la Libération à la division du monde en deux blocs, correspondent non seulement à ce mouvement politique, social et culturel « porteur de grandes espérances » évoqué par le programme de ce colloque mais, pour les communistes, apparaissent à la fois comme une phase de transition, avec en amont le Front Populaire et en aval la guerre froide, et un moment de consolidation de l'ancrage du parti communiste dans la réalité socio-culturelle française. Transition, consolidation, les termes peuvent paraître contradictoires ; la réalité que recouvrent ces expressions était, on le verra, source de tensions pour les communistes. Nous essaierons donc de mieux explorer cette période en tâchant de mettre en valeur les invariants, mais aussi les infléchissements, les évolutions, voire les ruptures. Mais parce que ces années furent celles d'un foisonnement des activités et des créations culturelles que le P.C.F., plus que tout autre parti, suivait de près ou cherchait à contrôler ou, à l'inverse, condamnait, il était impossible de restituer ici, dans ses moindres détails, sa politique culturelle. On privilégiera donc l'étude du P.C.F. au lendemain de la guerre, puis celle de ses prises de position en matière culturelle ainsi qu'une de ses grandes réalisations ; enfin, on s'emploiera à analyser les controverses politico-culturelles qui l'agitèrent et le tournant de la guerre froide qui n'est pas pour le P.C.F., précisons-le d'entrée, ce passage du « rêve à la réalité » dont parlent certains, mais le passage d'une réalité à une autre.

### *Le P.C.F. à la Libération*

Ce qui frappe à la Libération, c'est le formidable dynamisme du P.C.F. qui recueille les fruits de son action dans la Résistance qu'il ne cesse de valoriser, n'hésitant pas, par exemple, à se proclamer « parti des fusillés ». Ce mouvement, si ample que presque aucun secteur de la société n'y échappe, se marque avant tout par un flux d'adhésions.

### *La force politique dominante*

Plus que d'une croissance numérique, il s'agit d'une véritable explosion à en croire l'excellente et minutieuse étude publiée récemment par la revue *Communisme*, puisque d'une estimation de 60 000 militants en août 1944, on passe à plus de 380 000 en décembre, plus de 785 000 en 1945 et que l'on dépasse les 800 000 en 1946, soit une multiplication par 13,6 des effectifs. A partir de cette date, néanmoins, s'amorce une décrue de plus en plus nette, suivie d'une « hémorragie » de 1948 à 1952 et « d'un déclin progressif de 1954 à 1961 »<sup>1</sup>. Dans le même temps, le P.C.F. étend son implantation nationale, en particulier dans les régions rurales où la Résistance fut active, et diversifie son recrutement social, ce qui lui permet, pour reprendre une formule d'Annie Kriegel, de se transformer de « parti ouvrier » en « parti populaire »<sup>2</sup>.



Le parti communiste occupe alors une position politique centrale. Non seulement parce qu'il participe pleinement au gouvernement, qu'il obtient, en gros, en 1945 et 1946, 26 à 28 % des suffrages exprimés aux élections de l'Assemblée constituante puis Nationale, mais encore parce qu'il dispose de puissants moyens d'influence. Il contrôle, en effet, ces moyens traditionnels que sont pour un parti communiste les organisations de masse, à commencer par la C.G.T., et une presse qui a largement augmenté sa diffusion et essaimé dans tout le pays, chaque fédération ou presque disposant de sa feuille. A cela s'ajoutent les moyens spécifiques à la période, à savoir les multiples mouvements ou organes de presse issus de la Résistance que le P.C.F. domine totalement (le Front National) ou en partie. On acquiescera donc à ce qu'écrit Jean-Jacques Becker : « Si on fait le bilan de la puissance du parti communiste dans la période 1944-1947, en se fondant sur les indications données par ses effectifs, son électorat, sa presse (...), et qu'on la compare à celle de 1939, la constatation est simple : le parti communiste est devenu la *force politique dominante* de la France »<sup>3</sup>.

Le but poursuivi par cette force politique fait toujours couler beaucoup d'encre. Il n'est pas du ressort de cette contribution de faire un état des travaux sur cette question sensible et encore moins de livrer une interprétation. Mais on relèvera un trait de cette période importante pour notre propos. Le P.C.F. de 1944 à 1947, qu'il fût respectueux des institutions ou non, qu'il ait tenté de mettre en place un double pouvoir au moins jusqu'à la fin 1944-début 1945, ou qu'il n'eût jamais cette tentation, qu'il envisagât, ou non, à partir de certaines positions de force au sein de l'appareil d'État et de ses organisations de masse, de créer une démocratie populaire, notamment de 1945 à mai 1947, quoi qu'il en fût donc, le P.C.F. a agi au nom de « l'union nationale », au nom de « la Nation ». Reste évidemment à savoir ce que ces expressions signifiaient et l'on retrouvera plus loin ce problème de définition.

### *Le rayonnement culturel du parti*

Autant le bilan de la puissance politique du P.C.F. est aisé à dresser, les critères étant assez simples en ce domaine, autant il s'avère plus compliqué de déterminer si ce parti était la force culturelle dominante car les indicateurs sont moins nettement repérables. Il est vrai, qu'en fait, son influence culturelle indéniable provient, pour l'essentiel... de sa puissance politique. En quoi consiste le rayonnement culturel du P.C.F. et par quoi se marque-t-il ?

Il se caractérise avant tout par l'adhésion d'intellectuels, sans que l'on puisse pour autant parler d'un afflux. Il est, en effet, impossible de « quantifier », d'une part car cela supposerait de préciser une définition exacte de la notion d'intellectuel et de l'autre, parce que nous ne disposons pas, avant 1954 à ma connaissance, de données fiables sur la composition socio-professionnelle des adhérents communistes.



Il n'en demeure pas moins que de grands et prestigieux intellectuels rejoignent le P.C.F., prolongeant ainsi le mouvement amorcé pendant la guerre avec, par exemple, la venue au parti du poète Eluard. Et le parti communiste ne se prive pas de donner une très grande publicité à ces adhésions. Le 1<sup>er</sup> septembre 1944, *L'Humanité* souhaite, sur sa première page, « Bienvenue à Joliot-Curie », tandis que Marcel Cachin salue ce « savant illustre », « un des plus éminents chimistes de l'univers », dont l'arrivée au P.C.F. s'explique par son souci d'un changement social et la convergence d'un homme à « haute culture scientifique » et du communisme qui « lui aussi (est) une affaire scientifique ». Le 27 septembre, toujours en page une, le quotidien communiste informe que « Paul Langevin, honneur de la pensée française, a apporté (hier) à Jacques Duclos son adhésion au parti communiste ». Pour le rédacteur anonyme de *L'Huma*, ces deux récentes recrues sont « le couronnement historique de longs siècles de la pensée française. De Montaigne et de Rabelais à Descartes, de Descartes à Diderot et aux Encyclopédistes, des Encyclopédistes à Marcelin Berthelot, de Marcelin Berthelot à Joliot-Curie, la tradition est ininterrompue ». Le 5 octobre 1944, l'organe central du comité central annonce l'adhésion de Picasso, tandis que Francis Jourdain, qui avait rejoint le parti durant la guerre, a droit le même jour à une réception. Le 19 octobre 1945, c'est le tour du peintre Fernand Léger.

Arrêtons là cette liste et établissons deux constatations :

— La Libération marque une différence de taille avec l'époque du Front populaire. Le P.C.F. avait alors élargi son audience dans l'intelligentsia grâce à une politique étudiée et systématique de compagnonnage de route qui, au total, ne s'était pas traduite par de nombreuses adhésions. En 1944, à l'issue de la guerre, des sympathisants franchissent le pas et adhèrent, cependant que les rangs des compagnons de route se grossissent de nombreuses personnalités qui acceptent de collaborer avec les communistes au nom de l'esprit unitaire de la Résistance. A preuve, la large pléiade de collaborateurs de grand talent et de sensibilités différentes qui écrivent, jusqu'en 1946-1947, dans les journaux contrôlés, de près ou de loin, par le P.C.F. Ainsi, à la Libération, et grâce à son action dans la Résistance, le parti communiste a levé nombre d'interdits qui existaient parfois avant-guerre.

— Le parti communiste fut-il, pour autant, celui de « l'intelligence française » comme il l'affirmait lui-même<sup>4</sup> ? L'expression est évidemment dénuée de fondements scientifiques et Mme Verdès-Leroux a eu beau jeu de relever que « dans leur quasi-totalité, les intellectuels ayant produit les œuvres marquantes de l'après-guerre dans la littérature, les sciences sociales, la philosophie, étaient extérieurs au parti communiste, qu'il s'agisse des intellectuels confirmés ou des intellectuels dont l'œuvre s'affirmait : Bachelard, Lucien Fèbvre, René Char, Breton, Merleau-Ponty, Lévy-Strauss, Fernand Braudel, Camus, par exemple »<sup>5</sup>. On relèvera toutefois que le P.C.F. n'en exerce pas moins une pression



considérable, y compris sur les personnalités citées par Mme Verdès-Leroux, en tant que force politique et en tant que parti diffusant un marxisme qui continue de pénétrer les sciences sociales et humaines et influence nombre d'intellectuels.

A dire vrai, la formule « parti de l'intelligence française » doit être interprétée politiquement. Elle découle d'abord de la stratégie d'union nationale du P.C.F. qui, de même qu'il rassemble la classe ouvrière française, veut regrouper « l'intelligence » du pays. Ensuite, elle exprime la volonté communiste de s'imposer dans toutes les sphères de la société et, en parlant haut et fort, de s'affirmer comme la seule force politique dans les milieux intellectuels, d'y conquérir, pour parler en termes gramsciens, une hégémonie politique. Il s'agissait de faire croire que, chez les intellectuels comme pour d'autres catégories sociales, le seul parti qui compte est le parti communiste. Pour lui, la culture n'a, en fin de compte, qu'un intérêt politique. Si cette hypothèse est fondée, on peut dire que l'action du P.C.F. fut couronnée de succès. Pourquoi ? car ce parti dispose, là aussi, de moyens de contrôle et, qu'en plus, la conjoncture favorise ses ambitions. Les moyens de contrôle sont, en effet, plus étendus et diversifiés que sous le Front populaire et concernent dorénavant toutes les activités intellectuelles. Ils consistent soit en des organisations, soit en des journaux, dont la plupart sont apparus pendant la guerre. De la longue liste, on retiendra, par exemple, l'Union Française Universitaire, le Comité National des Ecrivains, le Mouvement National Judiciaire, l'Union des Médecins Français, le Mouvement National du Spectacle, et parmi les périodiques, *Les Lettres Françaises*, *L'Université libre*, *L'Ecole laïque*, *le Médecin français*, *l'Ecran français*, puis à partir de décembre 1945, *Arts de France*. A l'initiative des communistes, qui partout cherchent à regrouper les mouvements issus de la Résistance, ces organisations et de nombreuses autres, comme la Fédération Française des Ciné-Clubs, se fédéreront, tout en gardant leur spécificité, au début de l'année 1945 pour former l'Union Nationale des Intellectuels (U.N.I.), dont le premier secrétaire-général fut Frédéric Joliot-Curie et le second Louis Aragon. L'U.N.I. tentait d'asseoir son influence par la création de cercles, clubs et comités locaux et l'ouverture, en 1947, à Paris, 2 rue de l'Elysée, de la Maison de la Pensée française qui exerça un rayonnement certain.

Ce mouvement et ses multiples ramifications sont significatifs de « l'esprit de la Libération ». Tous ceux qui rejoignent ces organismes, participent à la rédaction des journaux ou les lisent, ou se rendent rue de l'Elysée sont, répétons-le, loin d'être communistes. Chacun sait qu'au moins jusqu'en 1947 le Comité National des Ecrivains rassemble des écrivains de toutes tendances. Néanmoins, les communistes s'y montrent les plus actifs. D'ailleurs, lorsque les ruptures commenceront, ils réussiront à garder les outils organisationnels à défaut d'avoir pu préserver l'unité des mouvements et su garder les adhérents. Or ces moyens de contrôle avaient d'autant plus d'impact qu'ils s'inscrivaient dans



une conjoncture politique et culturelle dont le P.C.F. pouvait largement tirer parti.

### *Le climat de la Libération*

Jean-Pierre Rioux a évoqué les grandes lignes de force de la période. On retiendra, quant à nous, six traits caractéristiques, souvent liés les uns aux autres, mais que l'on a séparés pour la commodité de l'exposé.

— En premier lieu, la Résistance qui cimente les amitiés, instaure une solidarité de combats et de sacrifices inoubliables et apparaît, a posteriori, comme « une société sans classe » selon l'expression employée par Emmanuel d'Astier de la Vigerie<sup>6</sup>. Elle témoigne également de cette quête insatiable de solidarité qui anime une partie de la société.

— L'image positive de l'URSS que révèlent les premiers sondages de la Libération : « l'effet Stalingrad » joue à plein et « le pays du socialisme » peut constituer un modèle positif aux yeux de fractions non-négligeables de l'opinion publique.

— L'attrait du marxisme sur les milieux intellectuels dont il faudrait analyser les effets de manière détaillée. Quoi qu'il en soit, le marxisme, ainsi que l'avait bien saisi Roger Caillois, tire son prestige de l'existence et de la puissance de l'URSS et du P.C.F.<sup>7</sup>.

— Face à ce qui apparaît avoir été la faillite des élites en 1940 et, parfois, au-delà, le peuple et en son sein la classe ouvrière bénéficient d'un immense prestige auprès des intellectuels de gauche. « Alors, écrit Edgar Morin, s'opère la conversion du plus gros de l'intelligentsia de gauche à la vulgate marxiste. Le combat de la raison et des Lumières prend support désormais, non plus sur le peuple en général, mais sur ce noyau concentré d'énergies, de volonté, de conscience populaire, porteur, selon la science marxiste, d'une mission salvatrice de l'humanité : la classe ouvrière »<sup>8</sup>.

— La force et la prégnance du lien historique, dont Lénine fut le théoricien avisé durant le premier conflit mondial qui unit la guerre et la révolution, en ce sens que la première peut révéler et libérer les potentialités révolutionnaires d'une société qu'un parti communiste doit ou non, exploiter à son avantage. Or, force est de constater qu'une partie de la France de la Libération, ou pour le moins de la Résistance, est parcourue par un grand espoir de révolution. Autre chose est, là encore, de savoir ce que recouvre ce mot magique.

— Enfin, sur le plan strictement culturel, les années d'après-guerre, dans le prolongement de celles du Front populaire, sont marquées par deux préoccupations principales : d'une part, le refus de la plupart des créateurs de séparer la culture de la politique ; à l'inverse même, rarement l'imbrication n'a été aussi inextricable. D'autre part, est généralement partagée l'idée selon laquelle la rénovation de la culture — souhaitée par tous — passe par sa « démocratisation », son élargissement à des catégories sociales qui, traditionnellement, n'y ont pas accès.



Le climat de la Libération convient donc à merveille au P.C.F. Car quel autre parti incarne mieux la révolution et la satisfaction de ces aspirations ? On ne doit cependant pas ignorer qu'il put décevoir alors ceux qui espéraient une révolution et l'accusèrent de trahison ou qu'il en inquiéta d'autres par ses prétentions hégémoniques et qu'il fut le seul parti politique présent dans le champ culturel. Mais lui avait tendance à penser qu'il était le mieux placé car il croyait capter la sensibilité de l'époque et avoir procédé à un véritable verrouillage organisationnel et idéologique dans le domaine culturel. Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que ses ambitions fussent grandes.

### *Les positions culturelles du P.C.F.*

Les positions culturelles du P.C.F., étroitement dépendantes de sa ligne politique, tournent autour de trois mots : épuration, union et renaissance. Epurer, c'est-à-dire éliminer les collaborateurs. On sait que cela concerna surtout, mais pas exclusivement, les écrivains<sup>9</sup>. Unir, s'entend de deux façons : l'une organisationnelle a déjà été évoquée, l'autre idéologique, consiste à rassembler, peu à peu, autour des conceptions politiques et culturelles du P.C.F. Et, précisément, celles-ci sont à l'œuvre dans l'idée que se font les communistes de la Renaissance.

### *La revendication de la culture nationale*

Lors du X<sup>e</sup> congrès du P.C.F. en juin 1945, Georges Cogniot et Roger Garaudy, tous deux membres du comité central, prononcent deux discours sur ce thème. Selon eux, de même que le parti communiste est le parti de la Renaissance française, il est celui de la Renaissance culturelle française qui suppose l'union de la culture, de l'art et de la nation. Le P.C. veut prolonger la culture nationale et s'affirme l'héritier de l'humanisme, du rationalisme et du matérialisme dont il fait remonter les origines à Descartes et aux Encyclopédistes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Georges Cogniot, quant à lui, reprend à son compte les valeurs jacobines, laïques et républicaines, ce qui l'amène à défendre vigoureusement l'école laïque, unique et réformée. Enfin les deux dirigeants ne cessent de faire référence à 1789.

Comment expliquer cette volonté d'unir le peuple autour d'une telle conception de la culture nationale ? Cela correspond d'abord à la stratégie politique. Le tournant national du P.C.F. avait déjà été amorcé en 1934-1935 et s'était traduit par l'appropriation du patrimoine national et la nécessité proclamée de défendre la culture. Pendant la guerre puis à la Libération le parti communiste veut contribuer à l'essor de la culture nationale. Mais, rappelle Cogniot, il s'agit là « de la forme actuelle de la lutte de classes »<sup>10</sup> dirigée par la classe ouvrière, c'est-à-dire le P.C.F., qui rallie autour d'elle les forces du peuple. Etienne Fajon, de son côté, explicite le raisonnement : « notre doctrine nous enseigne qu'à toutes les époques de l'histoire, les intérêts de la classe décadente



s'opposent à l'intérêt national, tandis que les intérêts de la classe avancée se confondent avec lui. C'est ainsi que la classe ouvrière s'identifie aujourd'hui à la Nation. Et normalement, le parti communiste ne saurait aujourd'hui rester fidèle à la classe ouvrière sans se placer au premier rang de la lutte pour la Renaissance nationale, comme il fut fidèle hier en luttant au premier rang pour la libération nationale »<sup>11</sup>. Tel est le fondement doctrinal des rapports qu'établissent les communistes français entre classe ouvrière et culture nationale.

Pour eux, en effet, la bourgeoisie, classe montante et révolutionnaire au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui a jeté les bases d'une grande culture, tombe maintenant en décadence. A la classe ouvrière donc de reprendre l'ouvrage, en éliminant « les éléments de décomposition » et en reprenant « la grande tradition de la pensée bourgeoise » qui va de « Rabelais à Descartes, de Molière à Diderot »<sup>12</sup>. De même que le parti communiste lutte contre les trusts et les deux cents familles, de même il combat toutes les composantes culturelles qu'il juge anti-nationales et décadentes, dans le passé et le présent, ce qui vise, par exemple, l'existentialisme, l'art abstrait ou le cosmopolitisme « idée complètement étrangère aux travailleurs (...), idéologie des représentants des grandes banques et des cartels internationaux (...), idéologie des hommes des deux cents familles »<sup>13</sup>. Rapidement d'ailleurs, le P.C.F. dénonce les influences américaines dans la culture et présente sous un jour favorable les créations soviétiques.

Enfin, Cogniot et Garaudy, après qu'ils eurent tracé un panorama historique du comportement des intellectuels français durant les dix dernières années — plus sévère, au demeurant, chez le second que chez le premier —, appellent à la mobilisation des intellectuels afin d'œuvrer à la grandeur de la Nation, de communier avec le peuple, forger un humanisme et briller par leur compétence dans leur domaine d'activité.

Cependant Garaudy précise que ce travail reposera sur le marxisme, désigné par l'expression « matérialisme dialectique », « mère de toutes les grandeurs d'esprit »<sup>14</sup> et souligne le bien-fondé de l'autorité du parti qui détermine son action en fonction d'une « connaissance scientifique de l'histoire et de ses lois » et surtout du comité central, « capable de tout connaître et de tout ordonner », puisqu'il incarne « la sagesse de notre parti »<sup>15</sup>. En d'autres termes, Roger Garaudy explique que le Parti détient la vérité car sa démarche est « scientifique »<sup>16</sup>, puisque marxiste. D'ailleurs il n'hésite pas à mettre les points sur les i en expliquant qu'agir sans la classe ouvrière, c'est-à-dire sans le P.C.F., « ou contre elle, c'est agir contre la France, penser sans elle ou contre elle, c'est penser contre la vérité »<sup>17</sup>. En d'autres termes, le P.C.F. cherche à rassembler les intellectuels autour de sa conception de la culture nationale et du marxisme.



### *Le rejet d'une culture populaire*

Cette position ne pouvait pas ne pas se traduire par une vive réticence et même une franche hostilité à l'égard de la notion de culture populaire. René Maublanc, lors des Etats Généraux de la Renaissance française (10-16 juillet 1945), Henri Wallon devant l'U.N.I. en 1946 et surtout Aragon en avril 1947 critiqueront l'expression et rappelleront que seule une culture nationale peut exister. Quelles sont les raisons d'une pareille attitude ?

En premier lieu, une d'ordre politique. L'enjeu pour le P.C.F. — l'union nationale autour de la classe ouvrière donc de lui-même — ne laisse pas de place à une « culture populaire » dont la définition risquerait d'être un facteur de division des forces qu'il souhaite rassembler.

Ensuite, mais cela découle directement de ce premier considérant, l'expression ne plaît pas. Culture populaire, explique Louis Aragon, laisse accroire qu'il existe une culture pour élites. « C'est une expression dangereuse, dit-il, parce qu'elle flatte et favorise chez bien des gens leur propension à se considérer comme des êtres supérieurs, répandant sous eux des bienfaits qu'ils tiennent on ne sait de qui »<sup>18</sup>. Aragon refuse, de plus, l'idée que des intellectuels doivent apporter une culture au peuple car celle-ci, selon lui, n'est pas « notre bien », « nous en sommes les détenteurs tout passagers et les dépositaires responsables devant nos semblables »<sup>19</sup>. Bien que cela ne soit pas explicite, une question doctrinale affleure dans ces propos. Les communistes rejettent la notion de culture populaire qui efface l'approche en termes de classe. Mais alors, dira-t-on, ils doivent parler de culture de classe et opposer culture bourgeoise et culture ouvrière. Non pas, puisque, à la fois pour des raisons stratégiques et doctrinales, le P.C.F. ne cesse d'affirmer que la classe ouvrière incarne la nation. Aussi n'évoquent-ils que la culture nationale mais il est sous-entendu qu'en fait seule la classe ouvrière en est porteuse.

Précisément, l'émergence de cette culture sera le fruit d'un combat. A cet égard Aragon dénonce violemment « la bureaucratie de la culture populaire » qui se met en place au niveau étatique. Il parle même d'appareil « préfasciste (...) qui tend à faire de la culture une chose dirigée »<sup>20</sup> et concurrence directement l'école. Cet extrait de discours, qui confirme le respect communiste de la mission impartie à l'école laïque, peut évidemment être interprété comme l'expression d'une volonté d'indépendance et de liberté par rapport à l'Etat. Il me semble, quant à moi, qu'il témoigne de l'opposition irréductible des communistes envers la « culture populaire » et leur crainte de se voir dépossédés, par l'Etat, d'une emprise sur les milieux culturels, « on a commencé à créer (...) des inspecteurs de cette culture inexistante, déclare Aragon, avant d'avoir formé des organisations à inspecter »<sup>21</sup>. Or ces organisations existaient



— notre colloque le démontrera, je crois — mais les communistes n'en maîtrisaient pas tous les rouages.

Enfin l'hostilité à la culture populaire sera d'autant plus nette que, à partir de 1946 avec la montée des tensions politiques et culturelles, se précisera une définition communiste, de plus en plus stricte et étroite, de la culture nationale. A l'inverse, la culture populaire intègre, à leurs yeux, tout et n'importe quoi. En avril 1947, devant le conseil national de l'Union Nationale des Intellectuels, Aragon admonestera une des organisations de l'U.N.I., Travail et Culture, pour avoir invité à une de ses conférences l'écrivain Bernanos « ennemi de la démocratie, du progrès scientifique et, en fait, de l'indépendance nationale »<sup>22</sup>.

De ces considérations du P.C.F. sur la culture populaire, on soulignera toutefois deux grandes ambiguïtés :

— Le P.C.F. n'apprécie pas la notion de culture populaire. Mais dans le même temps, son souci évident de faire accéder le peuple, dont le noyau essentiel est constitué par la classe ouvrière, à la culture — tant au niveau éducatif qu'artistique — l'amène à développer, seul ou par le biais de ses organisations de masse appropriées, une réflexion et une action culturelle populaire (cf. l'élaboration du plan Langevin-Wallon, la mise sur pied d'expositions artistiques itinérantes, la création de bibliothèques dans les municipalités communistes etc.). Ainsi se fait jour un hiatus entre les discours et la réalité, à l'origine de tensions et de contradictions au sein du P.C.F.

— Pour le parti communiste, l'un des éléments fondamentaux dans cette affaire est le contenu de la culture. Or sa détermination renvoie à une ambiguïté fondamentale du rapport des marxistes à la culture, définie comme une superstructure. L'histoire du marxisme (et celle des P.C.) est jalonnée de polémiques à ce propos. Car si l'accord se réalise, peu ou prou, sur la caractérisation de la culture bourgeoise, il n'en va pas de même pour la culture prolétarienne, dont certains, comme Trotsky par exemple, pensaient qu'elle n'avait pas de fondements. En Russie, ce débat, qui divisa profondément les bolchéviks, fut finalement tranché par Staline avec des critères exclusivement politiques. Le P.C.F., à l'instar des autres partis communistes, est lui aussi confronté à ce problème théorique et à la nécessité de préciser le rôle que s'assigne le parti à l'égard de la culture. Là aussi, la réponse à ces questions est déterminée, avant tout, par les objectifs politiques que le parti s'est fixé et les liens internationalistes qu'il entretient.

Quoi qu'il en soit, en 1944-1947, le parti communiste français veut donc œuvrer à l'enrichissement de la culture nationale, dont le symbole le plus éclatant sera le lancement de l'entreprise de l'Encyclopédie de la Renaissance française.

### *L'Encyclopédie de la Renaissance française*

Le projet, solennellement présenté au Palais de Chaillot le 10 juin 1945, est conforme à l'ambition totale et prométhéenne d'un parti qui



prétend détenir la science, la vérité et être le continuateur de la France.

Le modèle est évidemment fourni par l'Encyclopédie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Qu'était-elle, s'interroge Roger Garaudy ? « L'œuvre d'un parti », le parti de la bourgeoisie montante qui représentait la nation, « l'épopée de l'esprit français », une « affaire nationale », « l'arsenal intellectuel de la révolution française », écrite par « les porte-parole de la bourgeoisie montante »<sup>23</sup>. Aujourd'hui, c'est au tour de la classe ouvrière de réaliser son Encyclopédie « expression philosophique de la classe ouvrière montante et de toutes les forces progressistes de la Nation unies autour de la classe ouvrière »<sup>24</sup>. Cette Encyclopédie de la grandeur française ne sera pas éclectique car elle ne retiendra que les forces ascendantes du patrimoine et sera guidée dans son élaboration par le matérialisme dialectique. Sous l'égide de Garaudy, les principaux artisans de l'Encyclopédie sont Paul Langevin, Henri Wallon et Henri Mougin, véritable cheville ouvrière de l'entreprise. Elle réunira, au début tout au moins, savants et spécialistes de tous domaines et, par exemple, en histoire-géographie. George Jean Dresch, Claude Cahen, Henri Mougin, Pierre George, Georges Gurvitch, Jean Bruhat, Georges Lefebvre, Lucien Febvre.

L'Encyclopédie, retardée par la mort, le 11 juillet 1945, de Henri Mougin puis, en 1946, par celle de Paul Langevin, ne verra jamais le jour. Marcel Prenant, véritable maître d'œuvre à partir de 1946, annonçait pourtant, en 1948, la publication imminente des premiers volumes sur les 1 000 prévus pour les vingt années à venir<sup>25</sup>. Mais en 1948, le lyssenkisme triomphant en URSS arrive en France et démolit une partie du travail entrepris. Marcel Prenant lui-même, qui s'opposera à Lyssenko, était par exemple l'auteur d'un fascicule intitulé *Théorie de l'évolution*, vraisemblablement incompatible avec les affirmations venues de l'Académie des Sciences d'URSS<sup>26</sup>. L'esprit de l'Encyclopédie, sa philosophie pourrait-on dire, se trouvait être en porte-à-faux par rapport aux nouvelles exigences du mouvement communiste international, différentes de celles de 1945.

Derrière les positions officielles du P.C.F. en matière culturelle, la réalité militante du parti, jusqu'en 1946, est loin d'être monolithique ; c'est ce qui explique la vivacité des controverses, l'expression de sensibilités différentes, les polémiques publiques sur la littérature, la peinture et l'art en général.

### *La controverse du réalisme et le tournant du P.C.F., 1946-1947*

La controverse décisive qui affecta le parti communiste se déroula en 1946. Le débat, au départ centré sur la peinture à une époque où les milieux artistiques se divisent et s'affrontent violemment entre tenants de l'abstraction, du réalisme, de l'expressionnisme ou du surréalisme, puis étendu à la littérature, tourne rapidement autour d'une question-clé : y a-t-il ou non une esthétique communiste ?



### *Le débat sur l'esthétique propre au parti*

Roger Garaudy, alors responsable des intellectuels, affirma dans un numéro d'*Arts de France* de 1946 (vraisemblablement d'octobre) qu'il n'y en avait pas, ne faisant d'ailleurs que répéter ce qu'avait dit publiquement Georges Gogniot à la tribune du X<sup>e</sup> congrès du P.C.F.<sup>27</sup>. Il fut appuyé par Pierre Hervé dans *Action*. Seulement Louis Aragon, dans *Les lettres françaises*, déclencha une contre-offensive, expliquant que, selon lui, le P.C.F. a une esthétique, « le réalisme »<sup>28</sup>. Pierre Hervé tentera de résister mais devra s'incliner, tandis que Roger Garaudy fera amende honorable<sup>29</sup>. Aragon eut donc gain de cause et assura que le comité central du 27 novembre 1946 avait rappelé que les communistes n'étaient pas neutres dans l'art et la littérature<sup>30</sup>.

Cette affaire sert de révélateur idéologique. Certes Aragon, en croisant le fer avec Garaudy et Hervé, ne fait que poursuivre un combat engagé dans les années 1934-1935, à la suite de sa participation au congrès de Kharkov (1931) et surtout de Moscou en 1934, en faveur du réalisme socialiste, ou plus exactement de sa propre conception du réalisme socialiste. Il est certain également que son mordant dans la polémique s'explique aussi par sa situation personnelle et celle d'Elsa ; tous deux souffrent alors d'une relative désaffection du public et sont irrités par les attaques virulentes venues des rangs communistes, ce que « le couple royal » ne supportait pas. Mais il n'en est pas moins vrai qu'Aragon impose au Parti une esthétique, le réalisme, à l'automne 1946, soit quelques semaines après le déclenchement de la campagne de Jdanov en URSS contre les revues accusées de dévier par rapport à l'orthodoxie ; campagne qu'il connaissait parfaitement puisqu'il se trouvait en URSS avec Elsa en cet été 1946.

L'affaire de l'esthétique eut des conséquences immédiates. Au niveau interne, d'abord, puisque Laurent Casanova succède à Roger Garaudy à la direction des intellectuels. Au XI<sup>e</sup> congrès en juillet 1947, il exigera, ainsi que Maurice Thorez, que s'établisse un rapport plus militant et discipliné des intellectuels avec le parti. Ensuite, le parti communiste accentue son contrôle sur les organisations ou les journaux proches de lui. Ainsi, à l'automne 1947, *Les lettres françaises* sont soumises. Enfin, le P.C.F. se déchaîne contre tous ceux qui, à l'extérieur, ne partagent pas son opinion ; Paulhan, par exemple, ou tous les auteurs d'une littérature qualifiée de « pourrie », entre autres, Koestler, Miller ou Sartre.

### *Le tournant de la guerre froide et le choix internationaliste*

On constatera donc, qu'au P.C.F., *le tournant idéologique précède le tournant politique*, l'entrée en guerre froide ne datant que de la fin septembre-début octobre 1947 avec la création du Kominform, mais coïncide avec l'action du P.C.F. afin d'obtenir la nomination de Maurice Thorez à la présidence du Conseil et avec la divulgation de son



programme pour « une démocratie nouvelle et populaire ». La coïncidence chronologique entre ces deux éléments amène à s'interroger sur leurs relations. Des relations a priori obscures. En effet, le resserrement idéologique et culturel semble porteur d'une autre logique que celle découlant de l'initiative prise par le P.C.F. en ce milieu d'automne 1946, dont l'esprit est défini par Maurice Thorez dans sa déclaration au *Times*, le 17 novembre 1946. Celle-ci s'inscrit dans la recherche d'une « voie française au socialisme », en osmose avec les objectifs poursuivis par les partis communistes européens, eux-mêmes déterminés par une conjoncture encore marquée par le maintien de la Grande Alliance, pourtant de plus en plus lézardée. Le projet du P.C.F. emploie des formules semblables à celles qu'utilisent, au même moment, les communistes d'Europe de l'Est qui, presque tous, jusqu'en 1947-1948 du moins, se prononcent pour l'instauration de démocratie populaires, respectueuses des singularités nationales et évitant le recours à la dictature du prolétariat. Peut-on alors y déceler le signe d'une simple influence ou une tentative, prudente car les données sont différentes de celles de l'Est, d'engager, à l'Ouest, des grandes manœuvres tendant vers un but identique ? La question mérite, pour le moins, d'être posée.

Le refroidissement idéologique, quant à lui, apparu d'abord en URSS, saisissant le P.C.F. *via* Aragon et un débat sur l'esthétique, enregistre d'*ores et déjà* les tensions internationales manifestes dès 1946. En réactivant la dénonciation de la culture occidentale, en exigeant un retour à l'orthodoxie marxiste-léniniste ne tolérant aucune déviation, en réaffirmant le rôle du parti dans le domaine de la culture, Jdanov prépare « les armes idéologiques » indispensables dans la perspective d'un affrontement plus frontal avec l'Occident, qui interviendra effectivement en 1947-1948. Cela se marquera, notamment, par un alignement complet sur l'URSS réduisant à néant toute perspective de recherche d'une voie originale de construction de socialisme.

En ce cas, on peut émettre l'hypothèse que le tournant idéologique précéderait le tournant politique par volonté d'anticiper une éventuelle transformation de la situation internationale<sup>31</sup>. Quoi qu'il en soit, il apparaît que la direction du PCF ne maîtrise pas l'ensemble de ce processus relativement complexe dont tous les enjeux, les tenants et les aboutissants lui seront révélés à Sklarska-Poreba.

Ce processus commencé en 1946, s'accroîtra avec la diffusion du jdanovisme, du lyssenkisme et de la théorie des deux sciences. Les intellectuels communistes devront « se placer sur les positions de la classe ouvrière ». Néanmoins, le passage de la période 1944-1947 à celle de la guerre froide s'avère plus délicat qu'il n'y paraît. Il se caractérise, en effet, par des ruptures célèbres de militants décidés à ne pas se soumettre au nouveau cours ou, à l'inverse, par l'entrée dans un véritable ghetto qui rompt les solidarités et les réseaux de sociabilité, mais aussi par ce que l'on pourrait appeler, pour reprendre une formule célèbre, le changement dans la continuité. Ainsi en est-il en matière littéraire



et artistique, où le P.C.F. passe d'une condamnation généralement admise en son sein, en 1945, des créations « pessimistes », « décadentes », « pornographiques », « sans espoir », « abstraites » à la primauté exclusive, en 1946, du réalisme, seule forme d'expression reconnue par le Parti, puis, à partir de 1948-1949, au réalisme socialiste.

De même, après 1947, le P.C.F. ne cesse d'affirmer qu'il défend la culture nationale menacée, comme l'indépendance politique et économique, par l'impérialisme américain. En 1950, quand il se lance dans les Batailles du Livre pour diffuser des ouvrages au peuple, à côté des œuvres réalistes socialistes des écrivains français et soviétiques ou des écrits des dirigeants communistes, on trouve toujours « les classiques du peuple français » soigneusement sélectionnés — il est vrai en fonction de considérations politiques — dans le « patrimoine national »<sup>32</sup>. La volonté communiste de faire table rase et de favoriser l'éclosion d'un art et d'une culture qui servent directement le combat de classe coexiste, de manière parfois conflictuelle, avec un souci d'enracinement dans un passé national.

Enfin, la nécessité de « se ranger sur les positions de la classe ouvrière », c'est-à-dire du Parti, ne fait que pousser au paroxysme les propos tenus, dès 1945, par Roger Garaudy selon lesquels le P.C.F. détenait une autorité scientifique et la vérité.

Sans doute, la complexité de ce phénomène explique qu'il ne se traduit pas uniquement par des sorties du Parti de militants intellectuels, les plus concernés par les questions culturelles. Ceux qui restèrent — motivés dans leur choix par de multiples facteurs politiques ou par des processus inhérents à des itinéraires de générations — ne faisaient que suivre une ligne de pente naturelle depuis 1944.

\*

Pour conclure, on insistera sur le double aspect de la période 1944-1947 pour le P.C.F. eu égard à la culture.

Ces années furent celles d'une transition entre les positions prises vers 1934-1935, puis réactivées avec la Résistance et à la Libération, et celles exprimées lors de la guerre froide. Mais elles correspondent également à un ancrage dans la réalité culturelle nationale, dans un patrimoine trié en fonction de critères doctrinaux et politiques. Le P.C.F. en se présentant comme le continuateur de la France, en parlant de grandeur française, était susceptible de trouver un écho dans des milieux culturels traumatisés par la guerre et inquiets de l'effacement politique et culturel de la France après 1945. De ce point de vue, la rivalité du communisme avec le gaullisme qui affichait une ambition semblable d'incarner la France, avec un contenu différent, n'était pas que politique mais aussi culturelle. Seulement, pour le P.C.F., le paramètre n'est pas exclusivement national : il est également idéologique et international. Si jamais les impératifs internationalistes ne sont plus en phase



avec la réalité nationale, comme en 1947, il est contraint à des contorsions entre les exigences du mouvement communiste international et celles qui découlent de son ancrage français. En 1947, il choisit le respect des premières.

En ce sens, l'analyse de la politique culturelle du P.C.F. entre 1944 et 1947 est intéressante car elle permet de saisir une des caractéristiques de sa culture politique ; à savoir son oscillation permanente entre le pôle national et le pôle internationaliste.

## NOTES

1. Philippe Buton : Les effectifs du P.C.F. (1920-1984), *Communisme* n° 7, 1985, p.16.
2. Annie Kriegel : le Parti communiste français, la Résistance, la Libération et l'établissement de la IV<sup>e</sup> République (1944-1947) in Annie Kriegel : *Communismes au miroir français*, Paris, Gallimard, 1974, p.168. Le passage de cette communication (et plus généralement son inspiration) doit beaucoup à cet article.
3. Jean-Jacques Becker : *Le parti communiste veut-il prendre le pouvoir ? La stratégie du P.C.F. de 1930 à nos jours*, Paris, le Seuil, 1981, p.175, souligné par J.J. Becker.
4. Georges Cogniot : *Les Intellectuels et la Renaissance française*, discours au X<sup>e</sup> congrès du P.C.F., Paris, Editions P.C.F., 1945, p.25.
5. Jeannine Verdès-Leroux : *Au service du Parti. Le parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Paris, Fayard/Minuit, 1983, p.15.
6. Emmanuel d'Astier de la Vigerie in *Le chagrin et la pitié*, film d'André Harris et Alain de Sédouy, 1969.
7. Roger Caillois : Description du marxisme in *Approches de l'imaginaire*, Paris, Gallimard, 1982, p.120.
8. Edgar Morin : *Pour sortir du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nathan, 1981, p.247.
9. Voir Pierre Assouline : *L'épuration des intellectuels*, Bruxelles, Complexe, 1985, 175 p.
10. Georges Cogniot : Les intellectuels devant les congrès communiste et socialiste, *La Pensée*, n° 4, juillet-août-septembre 1945, p.118.
11. Etienne Fajon : Le marxisme-léninisme, notre boussole, cité par Georges Cogniot, *ibid.*
12. Roger Garaudy : L'Encyclopédie de la Révolution, *Cahiers du communisme*, n° 8-9, juin-juillet 1945, p.34.
13. Georges Cogniot : *Les Intellectuels et la Renaissance française*, op.cit., p.15.
14. Roger Garaudy, *ibid.*, p.5.
15. Roger Garaudy, *Le communisme et la Renaissance de la culture française*, Paris, Editions sociales, 1945, p.53.
16. Même idée chez Georges Cogniot dans son discours au X<sup>e</sup> congrès du P.C.F., op.cit., p.23.
17. Roger Garaudy, l'Encyclopédie de la Révolution, art.cit., p.34.
18. Louis Aragon : *La culture et les hommes*, Paris, Editions Sociales, 1947, p.55.
19. *ibid.*, p.58.
20. *ibid.*, p.56.
21. *ibid.*, p.56
22. *ibid.*, p.64
23. Roger Garaudy : L'Encyclopédie de la Révolution, art.cit., pp.27-31.
24. *ibid.*, p.34.
25. Marcel Prenant : L'Encyclopédie de la Renaissance française va paraître, *La Pensée*, n° 7-8, septembre-octobre 1948, pp.3-8.
26. On peut penser qu'il en fut de même pour le fascicule écrit par Francis Jourdain



et intitulé *L'Art et la Raison*. L'auteur refusa toujours le réalisme socialiste et écrivit des articles pour *La Pensée* dans lesquels, plus ou moins explicitement, il condamna cette théorie. Il fut d'ailleurs pris à partir par certains idéologues du P.C.F.

27. Roger Garaudy : Artistes sans uniforme, *Arts de France*, 1946, pp.17-20. Georges Cogniot avait, quant à lui, déclaré : « le P.C.F. n'impose bien entendu à ses adhérents aucune esthétique particulière », op.cit., p.22.

28. Aragon : L'art, « zone libre » ?, *Les lettres françaises*, 29 novembre 1946.

29. Cf. Pierre Hervé ; il n'y a pas d'esthétique communiste, *Action*, 22 novembre 1946 et du même : Nouveaux propos sur l'esthétique, *Action*, 6 décembre 1946 ; Roger Garaudy : Il n'y a pas de querelle de la liberté, *Les lettres françaises*, 13 décembre 1946.

Pierre Hervé a, par la suite, restitué cette polémique et expliqué qu'un troisième article fut bloqué par Maurice Kriegel-Valrimont, directeur politique d'*Action*, à la suite d'un entretien avec Maurice Thorez. Enfin, une réunion d'intellectuels communistes fut convoquée ; cf. Pierre Hervé et Victor Leduc : Un processus de normalisation, *Action 1944-1949, Politique-Aujourd'hui*, novembre-décembre 1976, p.65-81.

Depuis la tenue de ce colloque est paru en livre de souvenirs qui évoque aussi cette affaire, cf. Victor Leduc : *Les tribulations d'un idéologue*, Paris, Syros, p.87-90.

30. Louis Aragon : Le criminel et le héros, *L'Humanité*, 7 décembre 1946. Il nous a été impossible de vérifier cette affirmation. Mais on peut légitimement penser que la publiant dans *L'Humanité*, elle ne pouvait être que fondée ou, pour le moins, qu'elle bénéficiait de l'assentiment de la direction, à commencer par Maurice Thorez lui-même qui protégeait l'écrivain.

31. On remarquera qu'au PC Italien, traversé entre 1944 et 1947 par des débats sur la politique et la culture, à la fois semblables et différents de ceux du parti français, les premiers rappels à l'ordre des intellectuels se font également en 1946, en particulier à la fin de cette année-là. Le cas le plus connu, mais non unique, est constitué par la lettre de Palmiro Togliatti à Elio Vittorini paru dans le n° 33-34, septembre-décembre 1946, de *Politecnico* ; cf. Nello Ajello : *Intelletuali e PCI 1944-1958*, Bari, Laterza, 1979, 567 p.

Sur les enjeux politiques et culturels de l'année 1946 pour le monde communiste, on lira les communications faites par Annie Kriegel, sur le PCF, et Miklos Molnar, sur Jdanov et le jdanovisme, au colloque de la revue *Relations Internationales*, fin 1986. Actes à paraître.

32. Marc Lazar : « Les batailles du livre » du parti communiste français (1950-1952), *XX<sup>e</sup> siècle*, n° 10, avril-juin 1986, p.37-49.



En apparence, la création en septembre 1944 d'une Direction des Mouvements de Jeunesse et de la Culture populaire avait été plus qu'un signe : une promesse. « Je vous ai compris » : tel nous semble rétrospectivement le message gaullien de l'État républicain restauré à tout ce que la France des maquis, des stalags et des mouvements comptait d'éducateurs en herbe ou de pédagogues chevronnés avides de « rendre la culture au peuple et le peuple à la culture »<sup>1</sup>. Désormais, ils seraient entendus, leurs espoirs prendraient corps, sous l'œil bienveillant de pouvoirs publics renouvelés et moralisés, attentifs à tracer des perspectives et à distribuer agréments, subventions et appuis. Un champ institutionnel nouveau scintillant de promesses régénératrices pour la démocratie, combinant dans une synergie inédite les notions de par-

2

## Les avatars d'une administration

La direction  
des mouvements de jeunesse  
et d'éducation populaire

Que la « codification du rêve », éditée par le tout-à-l'État, a bien sûr de quoi déconcerter aujourd'hui des esprits non avertis ou trop prompts à saisir les pensables richesses de la « société civile », n'est pas le rôle de ce « uniformisateur » et « niveleur ». Au demeurant, l'existence de ce choix ait fait sourciller (peut-être ?) sur le mouvement, que les circonstances inclinaient depuis 1940 à un artéfactisme instinctif. Mais, au fond, en ces temps de reconstruction et de mobilisation générale, où les élites se convertissaient à la mystique du service public — Jean Vilar comparera bientôt le T.N.F. à l'eau, au gaz, et à l'électricité — l'idée d'un service public de l'éducation populaire et de la jeunesse avait-elle encore besoin d'un supplément de légitimité ?

Aussi bien, à lire les contributions réunies dans ce dossier, ce qui étonne d'abord, c'est la difficulté de cet accouchement, et, ensuite la disgrâce qui accompagna bientôt les premiers pas du nouveau-né. Il est vrai que planait sur son berceau l'ombre d'une encombrante paternité : les Services de la Jeunesse de Vichy.

Fallait-il les enterrer avec le cadavre du régime détesté ou priver date de l'impossible retour en arrière ? Témoin privilégié, André Baudouin confirme nettement que le dilemme, théoriquement tranché à Alger, ne l'était pas en fait à Paris dans les jours qui suivirent la



et intitulé *L'Art et la Révolution*. L'auteur est toujours le réalisme socialiste et écrit des articles pour *La Pensée* dans lesquels, plus ou moins explicitement, il condamne cette théorie. Il fut d'ailleurs pris à partie par certains idéologues du P.C.F.

27. Roger Garaudy : *Artistes sans frontières*, *Actes de France*, 1946, pp.17-22. Georges Cogniot avait, quant à lui, déclaré : « le P.C.F. n'a aucune ligne esthétique » et ses adhérents aucune esthétique particulière », *op.cit.*, p.22.

28. Aragon : *L'Art*, « sous-titre » 1, *Les lettres françaises*, 29 novembre 1946.

29. Cf. Pierre Hervé : Il n'y a pas d'esthétique communiste, *Actes*, 22 novembre 1946 et de même : Nouveaux propos sur l'esthétique, *Actes*, 6 décembre 1946; Roger Garaudy : Il n'y a pas de nouvelle de la liberté, *Les lettres françaises*, 13 décembre 1946.

Pierre Hervé a, par la suite, restitué cette polémique et expliqué qu'un troisième article fut bloqué par Maurice Krings-Vairinani, directeur politique d'*Actes*, à la suite d'un entretien avec Maurice Thorez. Enfin, une réunion d'ouvriers et de cadres fut convoquée et Pierre Hervé et Victor Leclerc : Un processus de normalisation, *Actes* 1946-1949, *Politique aujourd'hui*, novembre-décembre 1976, p.85-87.

Depuis la tenue de ce colloque est paru en livre de souvenirs qui évoque tout cette affaire, cf. Victor Leclerc : *Les tribulations d'un idéologue*, Paris, Syros, p.87-93.

30. Louis Aragon : Le criminel et le héros, *L'Humanité*, 7 décembre 1946. Il nous a été impossible de vérifier cette affirmation. Mais on peut légitimement penser que le poète dans *L'Humanité* n'a pu avoir que l'habitude, pour le moins, qu'elle soit l'œuvre de l'assassinement de la direction, à commencer par Maurice Thorez lui-même. Sur ce point voir l'ouvrage.

31. On remarquera qu'en 1946, le P.C. italien, traversé entre 1944 et 1947 par des débats sur la politique et la culture, « la fois sensible et différent de ceux de parti français,

les débats furent à l'origine des intellectuels et furent également en 1946, en particulier, la cause de la démission de Luigi Longo. Le cas de plus en plus, mais non unique, est mentionné dans l'ouvrage de l'auteur.

32. Cf. *Le P.C. italien*, *Le Monde*, 15 mai 1979, p.10. Voir aussi l'article de l'auteur dans le n° 33-34, *Le Monde*, 15 mai 1979, p.10.

33. Cf. *Le P.C. italien*, *Le Monde*, 15 mai 1979, p.10. Voir aussi l'article de l'auteur dans le n° 33-34, *Le Monde*, 15 mai 1979, p.10.

34. Cf. *Le P.C. italien*, *Le Monde*, 15 mai 1979, p.10. Voir aussi l'article de l'auteur dans le n° 33-34, *Le Monde*, 15 mai 1979, p.10.

35. Cf. *Le P.C. italien*, *Le Monde*, 15 mai 1979, p.10. Voir aussi l'article de l'auteur dans le n° 33-34, *Le Monde*, 15 mai 1979, p.10.

36. Cf. *Le P.C. italien*, *Le Monde*, 15 mai 1979, p.10. Voir aussi l'article de l'auteur dans le n° 33-34, *Le Monde*, 15 mai 1979, p.10.



En apparence, la création en septembre 1944 d'une Direction des Mouvements de Jeunesse et de la Culture populaire avait été plus qu'un signe : une promesse. « Je vous ai compris » : tel nous semble rétrospectivement le message gaullien de l'Etat républicain restauré à tout ce que la France des maquis, des stalags et des mouvements comptait d'éducateurs en herbe ou de pédagogues chevronnés avides de « rendre la culture au peuple et le peuple à la culture »<sup>1</sup>. Désormais, ils seraient entendus, leurs espoirs prendraient corps, sous l'œil bienveillant de pouvoirs publics rénovés et moralisés, attentifs à tracer des perspectives et à distribuer agréments, subventions et appuis. Un champ institutionnel nouveau scintillant de promesses régénératrices pour la démocratie, combinant dans une synergie inédite les notions de participation, de culture, de citoyenneté s'ouvrirait aux entreprises des acteurs sociaux.

Que la « codification du rêve », cédant à une manie bien française, ait emprunté le chemin du tout-à-l'Etat, a bien sûr de quoi déconcerter aujourd'hui des esprits non avertis ou trop prompts à opposer les inépuisables richesses de la « société civile » à un Etat inéluctablement « uniformisateur » et « niveleur ». Au demeurant, n'excluons pas que ce choix ait fait sourciller (peut-être ?) sur le moment tel responsable de mouvement, que les circonstances inclinaient depuis 1940 à un anti-étatisme instinctif. Mais, au fond, en ces temps de reconstruction et de mobilisation générale, où les élites se convertissaient à la mystique du service public — Jean Vilar comparera bientôt le T.N.P. à l'eau, au gaz, et à l'électricité — l'idée d'un service public de l'éducation populaire et de la jeunesse avait-elle encore besoin d'un supplément de légitimité ?

Aussi bien, à lire les contributions réunies dans ce dossier, ce qui étonne d'abord, c'est la difficulté de cet accouchement, et, ensuite la disgrâce qui accompagne bientôt les premiers pas du nouveau-né. Il est vrai que planait sur son berceau l'ombre d'une encombrante paternité : les Services de la Jeunesse de Vichy.

Fallait-il les enterrer avec le cadavre du régime détesté ou prendre date de l'impossible retour en arrière ? Témoin privilégié, André Basdevant confirme nettement que le dilemme, théoriquement tranché à Alger, ne l'était pas en fait à Paris dans les jours qui suivirent la



Libération. On en déduit aisément qu'il fallut du courage au ministre de l'Education Nationale René Capitant, dépositaire des réflexions d'Alger, pour faire prévaloir un compromis raisonnable. On ferait donc une croix sur l'imagerie vieillotte et frelatée de la Révolution Nationale ; on balayerait les velléités de « jeunesse unique » et d'encadrement autoritaire des mouvements ; on rééquilibrerait les influences en réhabilitant les forces laïques et le rôle des enseignants ; mais pour le reste on prendrait la suite, en préservant les habitudes juridiques (l'usage de l'agrément en particulier...), les équipements existants et le potentiel de cadres, quitte à épurer, à modifier les articulations et à rebaptiser. Solution qui avait pour conséquence de laisser planer un certain flou sur le rôle propre d'une administration étatique, mais la captation d'héritage était à ce prix.

Le coup de génie qui dans le contexte parut devoir assurer la réussite de l'opération fut incontestablement l'appel à Jean Guéhenno<sup>2</sup>. La nomination comme premier Directeur de la Culture Populaire et des Mouvements de Jeunesse de ce nouvel Inspecteur Général de l'Education Nationale, humaniste et écrivain de gauche, représentatif de l'esprit Front Populaire, déplaçait les données du problème. Symbole de la réconciliation avec le monde des instituteurs, mais aussi de l'ouverture de l'école sur la société, comme le montre la communication de Didier Deleris, ce personnage au-dessus de tout soupçon offrait en somme une triple garantie : il incarnerait la légitimité démocratique de la nouvelle institution, l'impartialité de l'Etat vis-à-vis des mouvements, sa hauteur de vues en matière éducative.

Les témoignages qu'on lira plus loin (R. Auclair, J. Dumazedier, et A. Basdevant encore) ne permettent cependant pas, au-delà des hommages mérités à cet « éveilleur des consciences », de reconduire dans tous ses aspects, le « mythe Guéhenno ». Celui-ci ne fut pas précisément l'homme de la situation. On ne sait trop ce qu'il faut souligner davantage ici : la brièveté de son passage (un an à peine), l'allergie de cet individualiste invétéré vis-à-vis des groupes et des manifestations collectives, ou encore l'aversion d'un esprit enclin à la spéculation pour le prosaïsme de l'action ? C'est un fait que son charisme ne fut pas suffisant pour permettre au levain de faire lever la pâte. Ajoutons aussitôt que ses successeurs, qui eurent parfois moins de charisme, ne parvinrent pas davantage à consolider et à légitimer une structure au statut toujours précaire, et à lui donner le rayonnement escompté. En témoignent surabondamment les errances de son organigramme au sein du ministère de l'Education Nationale, jusqu'à ce qu'en 1948 la fusion avec le service des Sports entérine durablement



la réduction sensible des ambitions initiales. Quelle fut donc la logique de cette « malédiction » ?

L'intérêt des contributions largement complémentaires de Françoise Tétard et d'André Basdevant est d'éclairer ce qu'il faut bien appeler un demi-échec par un entrecroisement complexe de facteurs où intervinrent dans des proportions inégales, le rôle des hommes, les effets pervers de micro-décisions administratives, les impératifs draconiens de la conjoncture budgétaire et peut-être surtout l'absence de politique formulée en des termes suffisamment opératoires : éléments qui jouèrent un plus grand rôle, semble-t-il, que les à-coups majeurs de la vie politique elle-même (le sort sans gloire de la Direction étant scellé dès le temps du tripartisme sous la tutelle d'un ministre socialiste sans qu'il faille invoquer on ne sait quelle influence néfaste des gouvernements dits de « Troisième Force »).

Ecartelée dès l'origine entre les conceptions contradictoires de ses partenaires potentiels, cette administration embryonnaire sans cesse « à la recherche de son champ » fut bel et bien en proie à la fluidité de l'objet-jeunesse, à son caractère relativement insaisissable à l'époque, on y reviendra, comme enjeu global d'intervention publique (F. Tétard). La notion d'éducation ou de culture populaire qui lui fut accolée ne tint pas ses promesses, car tout en paraissant préciser ou élargir le champ, elle ne réussit qu'à le diluer ou à l'enfermer, dans les limites, trop étroites aux yeux de beaucoup, de l'« éducatif ». En bref, cette Direction ne fut pas, dans les faits, la Direction de la *Jeunesse*, mais se contenta d'être celle *des mouvements*, lieu de dialogue et de marchandage institutionnalisé, caisse de résonance pour leurs intérêts quasi-corporatistes. On s'étonne moins dès lors qu'elle ait été de toutes parts soumise au feu roulant de critiques croisées, dénoncées par les uns pour sa gabegie, par les autres pour l'insuffisance de ses moyens, sans parler des risques de paralysie engendrés par les sourdes querelles intestines de ses partenaires — ce qui fut manifeste en particulier dès la reprise de la « question laïque » (Cf. A. Basdevant). Dans ces limites, elle rendit néanmoins quelques arbitrages, subventionna les colonies de vacances, les auberges de jeunesse, les œuvres péri-scolaires anciennes et nouvelles, etc..., réussit à promouvoir l'idée d'institution de jeunesse, plus large que celle de mouvement<sup>3</sup> et réorganisa selon des modalités parfois originales la formation des cadres (Cf. l'article de C. Guillaume et N. Lefort des Ylouses).

\*

Doit-on parler de révolution culturelle avortée ou encore d'occasion manquée ?



Il serait avisé de ne pas adopter sans y regarder à deux fois des formules à l'emporte pièce, aussi suggestives qu'imprécises. Dans ce secteur comme dans les autres, on ne peut apprécier les réalisations de la Libération à l'aune des rêves confus de la Résistance. Tout comme serait vain un bilan par défaut, auquel les politiques ultérieures serviraient d'étalon : ce sont les contraintes spécifiques de l'époque qui seules permettent de valider les critères de jugement. Bien qu'ils aient posé dans leur direction quelques pierres d'attentes, il est vrai le plus souvent méconnues, Guéhenno et ses successeurs n'eurent jamais l'impact et les moyens d'un Malraux ou même d'un Herzog. Précisons : en ces temps de pénurie et d'inflation galopante, ils ne pouvaient réaliser, ni la grande politique culturelle de l'un, supplément d'âme d'une société de croissance, ni la politique de la jeunesse annoncée par le second, et qui fut aussi de Bourdan à Mendes-France et à Edgar Faure la Fée Morgane de la IV<sup>e</sup> République.

Cela dit, n'eussent-ils pas pu mieux redécouper le champ étatique, promouvoir une vraie politique de secteur, susciter une authentique professionnalisation ?<sup>4</sup> N'eussent-ils pas dû au moins clarifier d'avantage les règles du jeu à l'intérieur d'un service public « pluraliste » reposant sur un mixte d'interventions publiques et privées ? Mais il est patent que la piste « déontologique » se heurta, comme on l'a déjà dit aux divisions entre les organisations partenaires et à la confusion inévitable des rôles ; quant au renforcement de l'Etat, condition de son rôle d'impulsion politique, les mouvements surent admirablement faire bloc pour en conjurer le retour.

La marge de manœuvre, à tous égards fort étroite, n'autorisa donc pas à formuler au grand jour une alternative majeure sur un enjeu véritable qui eut été par exemple celui-ci : devait-on privilégier la jeunesse comme entité autonome et sujets de droits nouveaux à construire, par delà les organismes s'arrogeant la prétention exclusive de la représenter, ou bien reconnaître ces derniers comme corps intermédiaires sur un mode quasi-syndical ?

Bornons-nous à enregistrer l'effet paradoxal de ce faisceau de contraintes sur le secteur qui nous occupe : ici, l'évolution fut, au vocabulaire près, contraire à la tendance générale des années 1944-1947 qui assura presque partout ailleurs la promotion de nouveaux services publics ou la fortune de l'Etat-organisateur. Et si l'Etat fut bien la Providence des mouvements, ce fut à la seule condition d'adopter un profil bas et de rester lui-même un nain. L'impératif, comme l'a remarqué pertinemment un observateur de l'époque, était « que sa main ne soit pas trop voyante »<sup>5</sup>.



Toute intervention un peu appuyée de sa part ne pouvait-elle donc que rappeler les mauvais souvenirs, que réactualiser le cauchemar du totalitarisme ? Cela resterait à démontrer ; mais ce repoussoir dont usèrent (et abusèrent) les mouvements incite à penser que la politique de la jeunesse fut bel et bien sinon le sujet tabou, du moins un sujet par excellence piégé de ces brèves années.

S'il serait sans doute anachronique de lire dans cet effacement unanimement souhaité de l'Etat, l'anticipation consciente de l'une de ses postures aujourd'hui favorites — un Etat « animateur du social »<sup>6</sup>, soucieux de faire faire plutôt que de faire par lui-même en somme ? — il est selon nous plus à propos d'évoquer ici l'occurrence d'une transition nécessaire. La liquidation de Vichy et des fascismes européens n'avait pas suffi : encore fallait-il un peu de temps pour « blanchir » les rapports Etat-Jeunesse. Retard du « mental » sur le « social », aurait dit Fernand Braudel. Voire ! On s'étonne, soit dit en passant, qu'un champ voisin et un sujet aussi sulfureux que la famille n'ait apparemment pas eu à subir la même opération de dédouanement<sup>7</sup>. Disproportion des groupes de pression, hasard des consensus ou discrimination qui en fin de compte arrangeait tout le monde ? Peu importe ici. Remarquons seulement quant à la jeunesse, qu'à cette Direction incombait le rôle ingrat de faire la lessive.

Son mérite — s'il faut lui en reconnaître un — aura peut-être été d'assumer cette fonction en préservant une notion « positive » de la jeunesse et de la culture, sans réduire la première à un « mal qu'il faut soigner » et la seconde à l'inculcation d'un savoir prédigéré. Qu'elle ait ainsi tiré les marrons du feu pour d'autres acteurs et d'autres politiques, sans en capitaliser elle-même les bénéfiques, n'est pas douteux mais c'est une autre histoire.

J.-P.M.

#### NOTES

1. Selon les termes du premier Manifeste de « Peuple et Culture » (1945).
2. On a quelque raison de penser que ce choix fut « soufflé » au ministre par l'éminent fonctionnaire qu'était Gustave Monod. Sur son rôle à l'époque, voir l'article de Rémy Handourtzet.
3. Sur son rôle dans la naissance de la F.F.M.J.C., voir l'article de Claude Paquin.
4. Sur les particularités et les limites de la professionnalisation dans le secteur Jeunesse et Education Populaire, il est utile de relire l'article de Michel Boulanger, in « *Les C.T.P. : des acteurs de l'Education Populaire* » (*Cahiers de l'Animation*, n° 28, 2<sup>e</sup> trimestre 1980).
5. « Mouvements et Institutions de Jeunesse ». *Esprit*, octobre 1945, p.603.



6. Voir notamment sur ce thème le livre de Jacques Donzelot, *L'invention du social*, Fayard, 1984.

7. Voir plus loin à ce propos, l'excellente mise au point de Michel Chauvière sur l'UNAF.

## LA PRESSE D'ÉDUCATION POPULAIRE DE 1830 à 1960

Répertoire des publications en série de mouvements  
et associations sous la direction de R. Labourie.

DOCUMENT DE L'INEP N° XL

- T.I — Mouvements et associations de jeunesse et d'éducation populaire laïques et catholiques, 1830-1939.  
par Arlette BOULOGNE et Sylvie FAYET-SCRIBE.
- **Courants positivistes et laïques**
  - **Oeuvres catholiques (patronages) pour la jeunesse**
  - **Mouvements catholiques sociaux et apostoliques**
  - **Mouvements catholiques d'éducation et d'action civique et sociale.**



## L'histoire d'un malentendu les politiques de la jeunesse à la Libération

Françoise Tétard

La jeunesse à la Libération provoque des réactions ambivalentes : Vichy l'avait exaltée à haute dose et beaucoup ressentent « le besoin, presque physiologique, de se débarrasser de l'indigestion de jeunesse qui leur a été imposée sous Pétain »<sup>1</sup>. Mais est-il possible d'ignorer le rôle de premier plan que les jeunes ont joué durant cette guerre ? Sans aller jusqu'à faire de la jeunesse un objectif en soi, ni jusqu'à lui donner des droits particuliers, force est de constater qu'elle porte des valeurs spécifiques ; certains, comme Jean Jousselin<sup>2</sup>, ne parlent-ils pas déjà d'une « unité de la jeunesse », de la constitution d'un « monde des jeunes », d'un « mouvement (au singulier) des jeunes »... ? La jeunesse est un secteur de la vie nationale parmi d'autres, mais les événements qu'elle vient de vivre n'ont-ils pas pour effets immédiats de rendre son assimilation à la société globale plus difficile ?

Quelques-uns, comme Paul de Gaudemar<sup>3</sup>, souligneront, avec une certaine amertume que la guerre a creusé l'écart entre les générations. Ceux qui avaient vingt ans en 1939 ont eu une jeunesse raccourcie, ont vieilli prématurément, la guerre, la résistance ont cimenté leurs expériences. Quant à ceux des classes 43 à 45, cette guerre n'est pas la leur, et, constate Paul de Gaudemar, « le grand élan de la Libération qui avait porté leurs frères aînés ne circule plus en leurs veines ». Reproche implicite ? Les aînés en tout cas seront rapidement intégrés et occuperont les postes de commande de la reconstruction, les cadets, au contraire, constitueront de fait



une population « mineure », à éduquer et à protéger, et dont l'âge de jeunesse se trouvera prolongé.

L'unanimité se fait donc sur un point, que personne parmi ceux qui s'expriment sur la scène politico-sociale ne remet en cause : la société doit remplir un devoir vis-à-vis de sa jeunesse, mettre en place une politique en sa direction, et s'y lancer à fond sans plus tarder. La jeunesse, disent les adultes, se sent abandonnée, délaissée. La société veut se rassurer, devant ce sentiment partagé de rupture de générations, engendré par le choc de la guerre et le traumatisme qui s'en est suivi, elle veut se persuader que la jeunesse a besoin d'elle. La France surtout se sent vieillir — le renouveau de la fécondité, amorçant le fameux baby-boom de l'après-guerre, est perceptible dans les chiffres dès 1942<sup>4</sup>, mais la prise de conscience ne s'en fera que plus tard — elle doit éviter tout risque de « gérontocratie »<sup>5</sup> et la société a besoin de sa jeunesse, d'une jeunesse qui s'adapte rapidement aux normes sociales, qui ne se désintéresse pas de la chose publique en se complaisant dans l'indifférence et dans le scepticisme, crainte très souvent exprimée par ceux qui misent sur elle : « nous avons trop peu de jeunes, ils ont trop peu de ferveur »...<sup>6</sup>

### *Une politique à la recherche de son champ*

Mais alors, si l'Etat doit prendre en compte le facteur jeunesse, sur quels terrains doit-il agir ? qu'est-ce qui doit inspirer concrètement sa politique ? Les débats sur ce thème à la Libération sont nombreux, passionnés et passionnels, et les positions imprégnées de certitude et de bonne conscience, ce qui les rend d'une certaine manière « inattaquables ». Mais les intentions contrastent avec la sécheresse — pour ne pas dire l'absence — d'analyses sur le statut de la jeunesse dans ces années de bouleversements socio-économiques. Il faut attendre le rapport Bourdan<sup>7</sup>, pour disposer d'un tableau, se voulant complet et circonstancié, sur sa place dans le contexte français de 1947. Les besoins des jeunes, si besoins il y a, ne sont pas davantage explicités, ou lorsqu'ils le sont, c'est à coup de postulats éthico-moraux sur ce qu'est la jeunesse ou sur ce qu'elle n'est pas, postulats dont la globalité intrinsèque conduit rapidement à perdre de vue sa spécificité. Les intentions politiques en ce domaine relèvent davantage du projet de société à moyen et long terme, que de la réalisation d'actions concrètes ou concertées. Et puis elles ne se préoccupent guère de ceux qui ne font pas partie de la jeunesse dite « organisée », la seule visible et comptabilisable, de ceux qu'on appelle les « jeunes isolés ».

### *La représentation de la jeunesse*

En 1944, deux types d'organismes s'estiment habilités à représenter les jeunes, et à défendre leurs aspirations : les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire d'une part, et la fédération groupant les



jeunes résistants : les Forces Unies des Jeunesses Patriotiques (F.U.J.P.) d'autre part.

— Les mouvements de jeunesse, chacun dans leur diversité (mouvements de type éducatif, de type politique, de type confessionnel, etc...) ont connu une lente maturation depuis leur création, fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle ; ils ont participé activement à l'essor donné à la jeunesse sous le Front Populaire, ils ont conquis une place de première importance pendant la guerre : interdits en zone Nord, ils sont reconnus officiellement par Vichy et reçoivent une aide importante en cadres et subventions (la plupart d'entre eux n'avaient avant la guerre aucun appui des pouvoirs publics), ce qui a pour chacun d'eux des conséquences directes sur sa structuration. Ils ont lutté ensemble contre les tentatives pétainistes de jeunesse unique<sup>8</sup>, et dans le contexte particulier de Vichy, ont fait l'apprentissage obligé d'un dialogue avec l'Etat, concourant à préserver autant que possible une politique autonome. La Résistance et la Libération font franchir un pas de plus aux mouvements : les « politiques » sortent de l'ombre, les « éducatifs » retrouvent leurs éléments en zone Nord<sup>9</sup>. Ils prennent conscience de leur force, et surmontant leur méfiance préconçue, ils s'unissent dans le cadre de l'U.P.O.J. (Union Patriotique des Organisations de Jeunesse) dès le 27 décembre 1944. Appelés en experts, en conseillers, ils deviennent des interlocuteurs privilégiés pour l'Etat, et sont régulièrement consultés lorsqu'il s'agit d'apporter des solutions aux grands problèmes ; ils deviennent de fait les inspirateurs de toute politique, qu'elle soit publique ou privée... Ils ne seront pourtant pas à l'abri de critiques, de méfiance, de procès d'intentions. Leurs exigences de professionnalité ne sont pas exemptes de risques de corporatisme et d'institutionnalisation (d'aucuns diront de « scoutisme »). Les mouvements se doivent de rester larges et ouverts et, sous peine de se figer en « un conservatoire de la jeunesse »<sup>9</sup>, ne peuvent perdre de vue qu'ils ne représentent qu'« 1/7<sup>e</sup> de la jeunesse française », même s'ils bénéficient d'une position confortable dans le champ jeunesse.

— Les F.U.J.P. naissent en septembre 1943, et rassemblent une grande variété de groupes de jeunes résistants. Elles s'estimeront être « le seul organisme reconnu par le Gouvernement provisoire de la République Française, capable de régler les questions engageant la jeunesse de France dans le présent et dans l'avenir »<sup>10</sup>.

Elles se sont données pour principaux objectifs « de coordonner et fédérer l'action de la jeunesse de France », et « d'étudier ses problèmes en préparant une Charte de la Jeunesse ». Cette Charte, tout comme celle du Conseil National de la Résistance, formulera des vœux très généraux, difficilement traduisibles en actions immédiates. Les résistants disent être animés d'un idéal commun, et par suite être d'accord sur la formation à donner à la jeunesse<sup>11</sup>. Pourtant lorsqu'on examine les discussions et les positions prises à ce sujet dans chacun des lieux d'organisation de la Résistance, au printemps 1944 — c'est-à-dire le gou-



vernement d'Alger, la délégation générale et le Conseil National de la Résistance — on peut constater que l'homogénéité n'est pas leur caractère dominant, bien que les divergences soient rarement explicites. Dans ces enjeux partagés les F.U.J.P., dans lesquelles de jeunes chrétiens avaient rencontré de jeunes communistes (entre autres...), où le combat militant avait soudé dans la fraternité des organisations d'obédiences différentes, se démarquent souvent, cherchant à politiser les problèmes de jeunesse, défendant l'idée d'« une vie civique active » et voulant négocier pour la jeunesse une place d'acteur responsable de ses actes dans la structure d'Etat. Les F.U.J.P. voient leur secrétariat national érigé en Commission de la Jeunesse, au même titre que les commissions instituées par le C.N.R. dans chaque ministère, et obtiennent à l'Assemblée Consultative, par ordonnance du 11 octobre 1944, le monopole de la représentation de la jeunesse, avec six postes de délégués (les autres mouvements de jeunesse ne bénéficient d'aucune représentation). Mais les F.U.J.P. ne furent pas le creuset qui initia les politiques de la jeunesse, comme on aurait pu s'y attendre. Assez vite à la Libération, elles s'effritent, et se dissolvent en rejoignant l'U.P.O.J. Manque de cadres, disparité entre les motivations initiales des adhérents en temps de guerre, et le type d'activités à proposer en temps de paix... ? Les F.U.J.P. avaient été constituées dans une conjoncture particulière et ne s'intègrent pas facilement à la vie politique traditionnelle, lorsque celle-ci retourne dans les rails bien tracés d'une reconstruction « raisonnable ». Et le sort et le statut réservé à la jeunesse lors de la paix retrouvée ne semblent pas avoir été à la mesure des espoirs et des attentes exprimés dans la clandestinité<sup>12</sup>.

### *La divergence des politiques*

De 1944 à 1947, le débat sur les objectifs d'une politique jeunesse, et sur le champ qu'une telle politique doit circonscrire reste très flou et très mouvant. Ce débat néanmoins s'ordonne autour de trois pôles, chacun de ces pôles correspondant à une structuration implicite.

Le premier pourrait être caractérisé par le concept « d'éducatif au sens strict », l'éducation étant comprise comme le complément et le prolongement de l'instruction reçue à l'école, c'est-à-dire les activités péri- et post-scolaires, s'adressant à une population d'âge scolarisable ou venant de l'être. Les enseignants sont tout désignés pour transmettre cette éducation, ils recevront alors une formation complémentaire et seront mis à disposition pour exercer cette mission.

Le second pôle pourrait être caractérisé par le concept « d'éducatif au sens large », c'est-à-dire éducation et culture populaire, s'adressant à tous, et plus particulièrement aux jeunes, depuis la sortie de l'école jusqu'à la fin de la vie, et passant par une adhésion à un mouvement ou une inscription dans une institution. Les cadres des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire sont tout désignés pour remplir cette mission d'éducation hors la famille et hors l'école. Le point commun



entre des deux pôles est qu'ils se conçoivent dans une dépendance par rapport à l'Education Nationale, plus forte pour le premier que pour le second, l'Education Nationale étant « le seul organisme capable de prendre une vue générale des problèmes d'éducation ». Et le programme d'action de la Résistance, adopté par le C.N.R. le 15 mars 1944<sup>13</sup>, fait la synthèse de ces deux positions ; il avait souhaité en effet « que tous les enfants français puissent bénéficier de l'instruction et accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents » et « que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires ».

Quant au troisième pôle, il se définit plutôt dans le « social », sachant que c'est l'influence de la vie sociale sur les jeunes qui est primordiale (école, milieu de travail, quartier, village, famille, cinéma, etc...). Les F.U.J.P. défendront cette idée à plusieurs reprises<sup>14</sup> : « le problème de la jeunesse est un problème d'éducation et un problème social. Il ne s'agit pas d'isoler les jeunes dans un milieu artificiel, mais il faut transformer les milieux naturels de vie, c'est le climat de la cité tout entière qu'il faut rendre plus exaltant ». L'Association Catholique de la Jeunesse Française (A.C.J.F.) se ralliera à cette position préférant considérer, pour la reconstruction de la France, « les milieux sociaux plutôt que les tendances d'esprit », et proposera « d'affecter de modalités appropriées certaines lois générales dans leur application aux jeunes »<sup>15</sup>. La structuration se conçoit alors dans l'interministérialité, afin de permettre une coordination entre les différents ministères qui, de près ou de loin, ont dans leurs attributions des secteurs touchant à la jeunesse. Le rattachement d'un tel organisme doit se faire au niveau de la Présidence du Conseil, ce qui permettrait « de préserver sa neutralité ».

De la différence entre ces pôles, des dimensions différentes des projets exprimés, des populations différentes — en âge et en statut social — auxquelles s'adresse chacune de ces politiques, naîtront des dissensions reposant sur des malentendus successifs, l'objet jeunesse n'étant pas toujours là où il est attendu, et marquant de leurs empreintes les politiques jeunesse, dans leurs hésitations de toute l'après-guerre.

### *Le gouvernement provisoire d'Alger : « L'éducatif »*

Le gouvernement d'Alger doit assumer un double héritage, qui se réfère à un passé immédiat : le Front Populaire et Vichy, deux périodes qui agissent contradictoirement dans l'imaginaire social. D'un côté, l'élan enthousiaste vers la culture populaire à la portée de tous, avec la politique conquérante de Léo Lagrange en matière de sports et de loisirs, de l'autre l'atmosphère « empoisonnée » de Vichy, qui fait planer une menace, celle de la fascisation de la jeunesse, et qui en même temps impulse des politiques, autour de l'action de son Commissariat



Général à la Jeunesse, habituant la jeunesse « à ce que l'Etat s'occupe d'elle » et lui réservant une place de choix dans « la Révolution Nationale ». Dans les années qui suivront la Libération, le mot « jeunesse » sera utilisé avec une extrême circonspection, car associé à des idées trop prégnantes d'embrigadement, d'étatisation et d'inféodation politique... Pour l'heure, la marge de manœuvre est étroite : le retour pur et simple à la situation antérieure ne paraît pas envisageable — « la jeunesse ne comprendrait pas »... —, la difficulté est donc de bâtir une nouvelle politique, se démarquant suffisamment de celle de Vichy, sans ignorer totalement les « innovations » du gouvernement Pétain pour autant qu'elles puissent être retenues comme telles.

### *La délimitation de l'intervention de l'Etat*

Lourde tâche que de détruire au plus vite l'œuvre de Vichy tout en reconstruisant aussitôt sur des bases nouvelles... on manque de temps et de moyens pour forger une doctrine radicalement originale. Alger joue donc la modération et le réalisme et, dans cette optique, se rallie au concept qui lui semble le plus neutre, le plus solide et qui offre un maximum de garanties immédiates : celui de « l'éducatif ». Le Gouvernement Provisoire<sup>16</sup> s'appuiera essentiellement, sinon exclusivement, dans un premier temps sur les mouvements dits « éducatifs » et, lorsqu'il affirme vouloir mener « une politique d'éducation plus large et plus ambitieuse que ses prédécesseurs », il induit par avance le sens à donner au mot « éducation », et ce, au risque de décevoir les attentes de mouvements plus politisés, jeunes résistants y compris.

Le premier geste du Comité Français de Libération Nationale (institué le 3 juin 1943) dans le champ « jeunesse », sera la promulgation de l'ordonnance du 2 octobre 1943 sur l'agrément, soumettant « les groupements et associations de jeunesse » qui voudraient bénéficier de crédits ou subventions de l'Etat ou d'une collectivité publique, à un agrément officiel, et leur demandant pour l'obtenir de faire la preuve de leur « valeur éducative ». Ce texte, qui orientera pour longtemps les actions en ce domaine, (nous pouvons en saisir aujourd'hui encore les implications) constitue l'élément essentiel de la politique d'Alger. Les autres mesures en effet apparaissent surtout comme des réponses conjoncturelles à la situation de guerre, l'équipe d'Alger préférant alors coordonner les initiatives plutôt que de les impulser. L'ordonnance répond à un double objectif : annuler toutes les mesures prises sous le « gouvernement » dit « de l'Etat français » concernant les groupements sportifs ou de jeunesse ; fixer les modalités d'obtention de l'agrément, donc, à terme, circonscrire le secteur qui sera reconnu par l'Etat. Si l'ordonnance est explicite quant aux raisons qui doivent présider à la dissolution de certaines associations, elle ne donne par contre aucune indication sur le contenu de l'agrément. Elle s'en remet au Commissaire à l'Intérieur, dont dépend le Service Jeunesse et Sports (créé pour



l'occasion), et au Commissaire à l'Education Nationale et à la Jeunesse (dénomination nouvelle, devant remplacer celle de Commissaire à l'Education Nationale et à la Santé Publique, en vigueur encore le 2 octobre 1943), assisté d'un Conseil de la Jeunesse et d'un Conseil des Sports (dont la composition reste à fixer), devant « donner un avis » sur les agréments.

Définition de « l'éducatif » par la négative ? On le voit, cette ordonnance est avant tout prospective, elle prévoit un montage organisationnel, et délègue le pouvoir de définir l'agrément à des organismes consultatifs. L'élaboration des critères chargés de délimiter le concept complexe de « l'éducatif » ne pouvait être réalisée dans la précipitation. Il faudra au futur Conseil de la Jeunesse une certaine période de maturation, et plusieurs réunions, avant d'arriver à un consensus minimum.

Néanmoins, le texte du 2 octobre 1943 énonce ce qu'il entend par « groupements de jeunesse » : « des associations et fondations ayant pour objet de réunir régulièrement au moins dix jeunes gens ou jeunes filles mineurs ». Voilà pour une fois défini « l'âge de jeunesse » ; le fait mérite d'être souligné : les frontières de « la » jeunesse sont en effet souvent coulissantes, et les catégories d'âge sont variables selon les lieux institutionnels qui les utilisent. Il n'est d'ailleurs pas sûr que la limite ici proposée, en deçà de l'âge de la majorité civique, convienne à tous les mouvements de jeunesse (les adhérents de beaucoup d'entre eux ont souvent jusqu'à 30 ou 35 ans).

Les critères de dissolution des associations sont les suivants : « but commercial ou lucratif », « activité contraire à la liberté de conscience et de culte », « activité dirigée contre les institutions républicaines » et enfin « garanties techniques insuffisantes par rapport au but assigné par les statuts ». Les trois premiers critères se réfèrent pour partie aux termes mêmes de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901<sup>17</sup>, mais le dernier est autre : il introduit une notion de technicité, et par suite de seuil de compétences, notion réaffirmée dans l'énoncé du rôle dévolu au nouveau service de la Jeunesse et des Sports, « qui devra assurer la coordination des efforts des groupements sportifs ou de jeunesse, et qui est chargé de leur contrôle technique et moral ». Faut-il y lire l'amorce d'une professionnalisation ? Les perspectives dessinées dans ce texte « fondateur » de 1943 seront confirmées par la suite : il s'organisera autour des militants des différents mouvements, un secteur semi-public, dans lequel l'Etat ne semble pas vouloir faire preuve d'une ingérence directe. L'Etat inaugure un nouveau domaine d'intervention : celui de l'éducation de la jeunesse, par mouvements interposés. Il se porte garant de la capacité de ces mouvements à tenir le rôle qui leur est confié, et utilise l'agrément comme instrument de contrôle.

### *L'ambiguïté de la « valeur éducative »*

Le Service de la Jeunesse et des Sports est rattaché en premier lieu à André Philip, commissaire à l'Intérieur. Dès le 1<sup>er</sup> décembre 1943,



il apparaît dans l'organigramme du Commissariat à l'Éducation Nationale<sup>18</sup> (René Capitant a été nommé à ce poste depuis le 9 novembre 1943), mais il faut attendre l'ordonnance du 5 février 1944 pour que ce service soit officiellement rattaché à René Capitant, qui sera désormais commissaire à l'Éducation Nationale et à la Jeunesse. Le service est scindé en deux par décret du 3 mars 1944 : service de la jeunesse (avec Marcel Kergomard à sa tête), et service de l'éducation physique et des sports. Le rattachement à l'Éducation Nationale n'allait pas de soi, tout comme n'allait pas de soi le rapprochement du secteur « jeunesse » et du secteur « sports ». Ces quelques hésitations organisationnelles du gouvernement provisoire ne font que préluder aux variations incessantes de l'organigramme d'après la Libération. Les F.U.J.P. contestent en 1944 cette conception du service de la jeunesse, leur secrétariat en avait proposé une autre : celle d'un service rattaché à la Présidence du Conseil, et devant être uniquement un organe de coordination<sup>19</sup>.

La composition du Conseil provisoire de la Jeunesse est fixée par décret du 27 mai 1944, et celle du Conseil provisoire des sports par décret du 3 juillet 1944. Le Conseil de la jeunesse est composé comme suit : « cinq membres désignés par le scoutisme français, trois par la fédération des œuvres laïques péri- et post-scolaires, deux par l'A.C.J.F., un par le Conseil Protestant à la Jeunesse, et deux par le groupement le plus représentatif du personnel enseignant ». Équilibre précaire... ce choix est immédiatement controversé : l'A.C.J.F. s'estime insuffisamment représentée, les œuvres laïques se plaignent de la présence de confessionnels, et les communistes déplorent l'absence de jeunes politiques... Les interprétations divergent quant à la nature de ce conseil : doit-il être consultatif ou représentatif ? René Capitant, président de droit du Conseil, en rappelle fermement la mission initiale : c'est un organe uniquement consultatif, ce n'est pas un Parlement de la Jeunesse, et c'est à ce titre qu'il comprend seulement des représentants des mouvements éducatifs.

Néanmoins, à la suite d'un débat à l'Assemblée Consultative Provisoire, la composition en est modifiée, par décret du 26 juillet 1944 : les membres du Comité Directeur des F.U.J.P. en deviennent membres de droit.

Mais c'est avant cette date — le 8 juillet 1944 — que le Conseil de la jeunesse entame le débat sur la question de l'agrément<sup>20</sup>, c'est M. Caquelin des Éclaireurs de France et délégué du scoutisme français, qui en est le rapporteur. Il remet en mémoire au Conseil une décision prise dans une précédente réunion : l'État ne peut traiter directement avec les jeunes isolés, il aura comme interlocuteur les grandes fédérations groupant plusieurs associations, ces fédérations recevront un agrément « soit d'après les méthodes mises en œuvre soit pour des considérations d'ordre spirituel ou philosophique ». Caquelin propose ensuite une liste de critères devant déterminer ce qu'est un mouvement de



jeunesse : libre adhésion, minimum d'organisation administrative interne impliquant une hiérarchie et des cadres formés, règles de discipline interne, et enfin action éducative, « ayant pour but le développement physique, ou moral, ou intellectuel, ou de qualités civiques ». Robert Bardoux, conseiller de la jeunesse, fait état d'une autre définition des mouvements de jeunesse, inspirée par les travaux de la Résistance : groupements dans lesquels les jeunes ont une véritable initiative d'organisation et d'action, sont groupés selon des affinités spirituelles en vue de leur formation humaine, avec une unité de doctrine et d'utilisation des moyens, en vue de leur représentation au sein de la nation afin de pourvoir à leurs besoins.

Est-il nécessaire de commenter ces deux interprétations différentes, et de préciser que le Conseil a retenu la première définition, celle de Caquelin ? Les mouvements de jeunesse se trouvent être en même temps juges et partis, puisqu'ils élaborent eux-mêmes les critères dont ils dépendent. Le problème de la place et du rôle du jeune dans les associations dites « de jeunesse » est ici posé, mais il est rapidement esquivé. Les véritables enjeux sont ailleurs, et ils concernent prioritairement les adultes : il s'agit de déterminer qui détient le pouvoir d'éduquer les jeunes, hors de la famille et hors de l'école, en préservant la plus grande neutralité possible. Les clivages entre mouvements laïques et mouvements confessionnels d'un côté, mouvements éducatifs et mouvements politiques de l'autre, se superposent, et interagissent. Devant une telle situation de concurrence et de surenchère, la seule issue possible pour médianiser les rapports de force entre les mouvements est de considérer le critère unique de « méthode d'éducation »<sup>21</sup>, critère qui va les orienter dans un processus quasi irréversible d'institutionnalisation. Le gouvernement d'Alger avait délibérément choisi de subventionner « tout mouvement à but manifestement éducatif », mais il doit céder aux pressions, et adopter une position de compromis, le conduisant à subventionner également « des mouvements teintés de politique ou de confessionnalisme », dans la mesure où « ils rendent à l'État des services sur le plan éducatif » sachant que, pour ces derniers, il limite son appui « à la partie strictement éducative »<sup>22</sup>.

Ce débat des années 1943-1944 est central : il donne consistance au terme d'« éducatif » et en fait le dénominateur commun à tout mouvement de jeunesse ; le terme sera rarement remis en cause par la suite, et pourtant jamais décrypté en tant que tel. Une hypothèse a prévalu durant toutes ces discussions : le mouvement éducatif a été considéré a priori comme libéré de toute tendance partisane, et a été identifié comme étant plus neutre et moins idéologisé que le mouvement politique. Avec le recul, une telle distance entre mouvements dits éducatifs et mouvements dits politiques étonne, dans le contexte militant de la Résistance. Les circonstances obligeaient à prendre parti, et on n'était pas à l'heure où des mouvements pouvaient se targuer d'être touchés seulement et uniquement par la grâce éducative... On aurait pu s'attendre



à ce que s'amointrisse le fossé entre les deux blocs : les mouvements éducatifs prouvaient tous les jours que les préoccupations d'ordre politique ne leur étaient pas étrangères, leur action éducative s'ouvrait à de larges perspectives publiques, tandis que les jeunesses politiques cherchaient à rompre leur isolement, à gagner une certaine indépendance par rapport aux partis dont elles étaient issues, et en tout cas concevaient la nécessité d'une formation en profondeur<sup>23</sup>.

Des tentatives sont faites pour d'ailleurs rapprocher les deux jeunes-  
ses. Dès le printemps 1943, Jean-Louis Fraval, chargé de mission au Cabinet d'André Philip, avait été chargé de faire une enquête sur la jeunesse organisée, et avait pris contact avec les mouvements éducatifs de diverses tendances, afin d'envisager avec chacun d'eux les modalités d'une collaboration possible avec la Résistance<sup>24</sup>. En 1944, René Capitant avait désigné un chargé de mission à la jeunesse, André Basdevant<sup>25</sup>, devant jouer le rôle de secrétaire général provisoire du ministère, et ayant pour tâche d'établir des relations étroites entre les F.U.J.P. et les organisations éducatives non clandestines. Tâche difficile, car la méfiance réciproque persiste : les F.U.J.P. (qui ont elles-mêmes « noyauté » certaines organisations légales) voient d'un mauvais œil « l'allégeance plus ou moins étroite de ces mouvements au maréchal Pétain », pendant que les mouvements éducatifs manquent de confiance envers les F.U.J.P. « trop instables, trop marquées de politique, trop puissamment noyautées par les communistes »<sup>26</sup>. Le dynamisme de l'U.P.O.J. tendrait à prouver que, pendant quelques années du moins, de fin 1944 à 1947, les deux blocs ont appris à cohabiter à la Libération. C'est en effet la première fois (et la seule dans toute l'après-guerre) que des mouvements éducatifs, laïques et confessionnels, et des mouvements politiques (sauf les Jeunesses Socialistes, qui s'en sont exclues dès janvier 1946) travaillent ensemble. Mais cet effort de détente ne résistera pas aux scissions nationales, et à la fracture de 1947.

### *Le trio Capitant-Guehenno-Basdevant : projet conciliateur ou occasions manquées ?*

Les acquis d'Alger sont fragiles, le passage d'Alger à Paris voit se jouer des tractations difficiles, dans la logique des relations complexes qu'entretiennent le C.F.L.N. (Comité Français de Libération Nationale) et son délégué général en France : (Alexandre Parodi) et le C.N.R. (Conseil National de la Résistance). Le secteur « jeunesse » n'est pas prioritaire, mais il a valeur de symbole ; il est l'objet de controverses et il n'était pas évident qu'il soit entériné par le gouvernement provisoire de la République Française qui s'installe le 2 juin 1944. Les nominations aux postes ministériels résultent de longs échanges entre Paris, Londres et Alger<sup>27</sup>. Les communistes réclament le ministère de la Guerre, ils obtiennent le ministère de l'Education Nationale. Henri Wallon, professeur de psychologie d'obédience communiste y est nommé



à partir du 20 août 1944. Il y restera quinze jours : courte période, pendant laquelle il aura le temps de prendre des décisions concernant l'enseignement, la santé scolaire, les bibliothèques, les théâtres... mais il ne s'occupera pas du secteur de la jeunesse. Ce secteur ne fait pas l'unanimité, certains d'ailleurs ne verraient pas d'un mauvais œil qu'il soit complètement liquidé : n'y a-t-il pas eu une réunion, le 21 septembre 1944<sup>28</sup>, dans laquelle M. Loisy, inspecteur général de l'enseignement technique, proposait de supprimer purement et simplement le service jeunesse... ?

Le gouvernement d'unanimité nationale, présidé par de Gaulle, est installé le 9 septembre 1944. René Capitant est nommé ministre de l'Education Nationale. Il annonce très vite ses projets en matière de jeunesse, et ce dans la droite ligne de la politique d'Alger, restant fidèle à ses convictions. Il n'y aura pas de ministère de la Jeunesse « car un tel ministère serait si large qu'il devrait coordonner l'activité de tous les autres ». Il y a aura, sous la dépendance de l'Education Nationale, non pas une direction de la Jeunesse, mais une « direction de la Culture Populaire et des Mouvements de Jeunesse », qui sera pluraliste, et à laquelle sera rattachée la plus grande partie des services de la Jeunesse. Il est bien clair, dans l'esprit de René Capitant, que cette nouvelle direction ne doit pas dépasser ses compétences, et doit s'occuper uniquement « des questions d'ordre éducatif ». Le projet se veut conciliateur : « un des crimes de Vichy », dira René Capitant<sup>29</sup>, « est d'avoir dressé, en face du personnel de l'enseignement, celui de la jeunesse, et il y a maintenant un fossé entre eux »... « J'ai donc décidé de placer à la tête de la nouvelle direction, un homme qui a le plus complètement la confiance du personnel enseignant (Jean Guéhenno), en lui donnant comme adjoint un des hommes qui précisément, par le patriotisme constant qu'il a observé ces dernières années, a aussi complètement la confiance du personnel de la jeunesse (André Basdevant), et je les ai réunis l'un à côté de l'autre symboliquement ».

Jean Guéhenno et André Basdevant ont tous deux conscience que l'instant est propice pour « inventer » des structures nouvelles, que la chance est à saisir pour insuffler un vent nouveau sur un domaine contrôlé jusque-là majoritairement par l'initiative privée. Mais les deux hommes sont chacun porteurs d'un projet, et il n'est pas sûr que les deux projets s'emboîtent parfaitement. André Basevant avait transmis à René Capitant un document daté du 22 mars 1944, intitulé « Projet pour un Commissariat Général à la Jeunesse ». C'est un projet de synthèse, qui peut correspondre à la fois aux attentes des « éducatifs » et à celles des « politiques », et qui conçoit une politique s'adressant explicitement à la jeunesse. Il propose un montage à plusieurs niveaux : un Commissariat Général, adjoint au ministre de l'Education Nationale, devant lequel il représentera la jeunesse française ; un Conseil de la Jeunesse : liaison entre l'Etat et l'initiative privée que sont les mouvements de jeunesse ; des représentants du Commissariat Général de la Jeunesse auprès des ministères susceptibles d'exercer une action sur les jeunes ;



et des délégués à la jeunesse, représentant le Commissariat dans les régions et départements. André Basdevant amorce la distinction entre les mouvements de jeunesse « groupements de jeunesse dans lesquels les jeunes ont une véritable initiative d'organisation et d'action », et institutions de jeunesse « où l'initiative prise par les jeunes pour les créer et les faire vivre est moins nettement caractérisée ». Enfin il se soucie de la formation politique des jeunes, et fait une suggestion originale, celle d'un Parlement des Jeunes, et de Conseils Généraux et Conseils Municipaux des Jeunes, chargés de recueillir les besoins exprimés par les jeunes, et les solutions à y apporter. Le projet de Jean Guehenno est tout autre... Il ne s'adresse pas particulièrement à la jeunesse, mais à tous les hommes, aux différentes étapes de leur vie, sachant que « pour avoir des hommes, il faut qu'ils soient formés entre 15 et 20 ans » (position qui avait été exprimée par Léo Lagrange en 1936-37). Jean Guehenno, homme de lettres, homme du Front Populaire, a foi en une notion qui sera la matrice de sa réflexion au poste qu'il a occupé, c'est celle de « culture populaire » (et non d'éducation populaire), dont il donnera son interprétation personnelle<sup>30</sup>.

La culture, dit-il, « c'est l'élargissement de la conscience au nom d'une raison souple », mais c'est aussi le sens de la difficulté : « la culture est rare, elle cause un tourment constant ». La culture demande un effort, elle se mérite, mais elle appartient à tous : « Il n'y a qu'une culture, et tous les hommes y ont droit ».

Jean Guéhenno prône une doctrine faite d'humanisme militant, de citoyenneté critique, d'élitisme éclairé. En fait, comme on sait, il reste à son poste durant un an à peine (du 10 septembre 1944 au 12 juillet 1945)<sup>31</sup>. Très vite, il se sent « encombré » : encombré par Vichy et par la liquidation trop lente du Commissariat à la Jeunesse, encombré par les résistances de l'administration de l'Education Nationale et des différents étages de la rue de Grenelle, encombré par le poids des mouvements de jeunesse confessionnels et politiques, qui gardent une maîtrise importante sur le secteur, laissant peu de place — dira Jean Guehenno — « au respect des esprits et de la liberté critique ». Il démissionne. Lorsqu'il fera le bilan<sup>32</sup> de son bref passage à la direction, il conviendra qu'il a sans doute manqué de patience et d'opiniâtreté, et que la tâche était lourde pour un simple directeur : « seul un ministre — d'envergure — aurait pu vaincre ».

Faut-il comprendre que la nouvelle direction était morte avant que d'avoir vécu ? La sévérité de ce jugement ne suffirait pas à exprimer les espoirs qu'elle a portés... Mais les événements qui suivirent viennent confirmer cette première hypothèse. La direction, dans l'ombre de l'Education Nationale, fut trop souvent étouffée, et son champ d'action ne fut pas à la mesure de ses ambitions.

Ni le purisme du projet Guehenno, ni la cohérence du projet Basdevant, ne pouvaient s'accommoder du corporatisme latent d'un secteur déjà trop engagé dans la voie de l'institutionnalisation. Pourtant, sans



vouloir les caricaturer, chacune des deux problématiques, portées par des courants de pensée distincts, étaient de nature différente : l'une, dont est issu le projet Basdevant, visait la jeunesse, en utilisant l'éducation populaire comme une méthode, l'autre, dont est issu le projet Guehenno, avait pour objectif la culture populaire, la jeunesse n'étant qu'une des populations concernées.

Ni l'une, ni l'autre, ne fut reprise dans son intégralité. Des idées furent empruntées à l'une et à l'autre, créant un « entre-deux », dans lequel la direction s'efforça de trouver une identité.

### *Une direction dépossédée de la jeunesse : quand « éducatif » et « social » se séparent*

Jean Guehenno s'en va, André Basdevant reste et garde le poste de directeur-adjoint. Albert Châtelet, recteur de l'Université, ancien collaborateur de Jean Zay au poste de directeur général de l'Enseignement du second degré de 1937 à septembre 1940, et président des Eclaireurs de France, lui succède... sur la pointe des pieds. Il arrive « officieusement » (l'arrêté n'est pas pris encore) le 16 juillet 1945, se fait nommer par simple arrêté (plutôt que par décret), préférant garder son poste à l'Université. Dès janvier 1946, lors du changement de ministre à l'Education Nationale (Paul Giacobbi le 22 novembre 1945, puis Marcel-Edmond Naegelen le 29 janvier 1946), il signalera son intention de « recouvrer sa liberté ». Il attendra finalement juillet 1946 pour démissionner de son poste, et la très laïque Andrée Vienot, nouvelle sous-secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, ne le retiendra pas. Albert Châtelet avait eu pour principal objectif, lors de son passage à la Direction, de rapprocher l'éducation populaire de l'Education du premier degré<sup>33</sup>. Il s'était senti très isolé dans cette position, et la création du sous-secrétariat d'Andrée Vienot en avait retardé d'autant la réalisation, certains milieux d'éducation physique envisageant alors d'« absorber » l'éducation populaire. Un article de « Jeunesses » (8-14 août 1946), hebdomadaire des Jeunesses Socialistes, commente son départ avec véhémence, le jugeant « trop clérical », et lui reprochant d'avoir gardé André Basdevant comme directeur-adjoint. Henri Belliot, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement, doit faire une mise au point ; il accuse « Jeunesses » d'avoir exprimé « des assertions inacceptables ». Le même journal se félicite de l'arrivée d'Etienne Becart l'un des anciens collaborateurs de Léo Lagrange et « ligueur » de longue date. Nommé par Andrée Vienot, il restera en poste sous Pierre Bourdan, et sera remplacé le 20 décembre 1948 par Gaston Roux.

### *Une direction mal étayée*

Pendant toutes ces années, la direction est sans cesse ballotée ; elle changera cinq fois d'appellations en quatre ans<sup>34</sup>.



Elle est la direction de la Culture Populaire et des Mouvements de Jeunesse (13 novembre 1944), puis la direction de l'Education Populaire et des Mouvements de Jeunesse, la direction des Mouvements de Jeunesse et de l'Education Populaire (2 décembre 1944), la direction de la Jeunesse, enfin la direction générale de la Jeunesse et des Sports (20 décembre 1948).

Elle est à chaque fois soumise aux divers remaniements ministériels, et subit des restructurations internes répétées, ce qui rend les organigrammes de cette administration particulièrement confus. Fortement fragilisée, la trop nouvelle direction n'a pas le temps de se stabiliser, et elle s'engouffre, à chaque virage politique, dans le passage étroit qui lui est réservé, et qui va s'amenuisant, les budgets et le nombre de postes en témoignent. Elle n'a pas de corps professionnel spécifique, hormis les instructeurs spécialisés des centres d'éducation populaire en petit nombre, et hormis les inspecteurs, qui deviennent « polyvalents » Jeunesse et Sports à partir du 27 novembre 1946, mais dont le recrutement sur concours ne commencera qu'en 1952. Son personnel a été recruté en 1944 parmi l'ancien personnel de Vichy et d'Alger, parmi des contractuels, et parmi des « mis à disposition » de l'enseignement. Il eut à subir l'épuration, et fut fortement touché par les coupes sombres de la Commission de la Hache en 1945 et de la Commission de la Guillotine en 1947.

Direction qui se cherche, elle est trop souvent soumise à la conjoncture pour avoir les moyens de sa politique, et pour conduire à terme ses objectifs. Elle trouve donc en l'U.P.O.J. un interlocuteur puissant (des réunions avec l'U.P.O.J. sont organisées par la Direction tous les quinze jours) et s'inspire souvent directement des suggestions de cet organisme, quand elle ne lui laisse pas entièrement les initiatives. L'U.P.O.J. rassemble quelques 45 associations de jeunesse, et pratique le fédéralisme jusqu'à en faire une méthode de fonctionnement. C'est un lieu de dialogues, dans lequel les mouvements apprennent à dépasser l'esprit de chapelle ; c'est aussi une forteresse qui, d'une certaine façon, neutralise les rapports entre « l'Etat » et « les jeunes ». Le rôle principal de la Direction sera de distribuer des subventions, tâche particulièrement ingrate en ces moments de tensions exacerbées entre confessionnels et laïques. Ses choix seront traversés par les débats nationaux, et elle devra sans cesse s'en justifier, ce qui ne l'empêchera pas d'être accusée de pratiquer un « favoritisme inacceptable ».

La question de savoir « qui » contrôle la « valeur éducative » des associations est plusieurs fois posée<sup>35</sup>. Dès le 15 juillet 1945, René Capitant y avait répondu par une circulaire qui gauchissait quelque peu l'esprit de l'ordonnance du 2 octobre 1943 sur l'agrément, en réévaluant les rôles respectifs de l'Education Nationale et du Conseil de la Jeunesse : « L'éducation des jeunes doit être un des buts de l'association. Le ministère de l'Education Nationale et ses agents ont qualité pour vérifier qu'effectivement l'association a des activités éducatives ».



Le Conseil de la Jeunesse avait agréé 52 associations de jeunesse (c'est-à-dire, avait-il affirmé sans autre hésitation, « deux millions de jeunes »...), et en avait dissout 15 autres, soit pour raisons de profil collaborationniste, soit pour raisons d'insuffisance de garanties morales et techniques. La Direction est à tout moment critiquée pour sa politique de subventions : on lui reproche ses choix pluralistes, on lui reproche de n'avoir pas rompu assez vite avec les doctrines budgétaires de Vichy et d'avoir tardé à la liquidation, on lui reproche de favoriser les « mouvements » (qui ne représentent qu'1/7<sup>e</sup> de la jeunesse) par rapport aux « institutions » (mais celles-ci touchent-elles, comme il est affirmé dans les discours des politiques, les 6/7<sup>e</sup> restant... ?). Devant faire face à une réduction massive de ses crédits, elle choisira de favoriser les critères de « neutralité » et de « laïcité » (mais ces critères sont eux aussi à géométrie variable), et elle distinguera plus nettement « mouvements » et « institutions » (telles que auberges de jeunesse, maisons de jeunes, colonies de vacances, etc...) sachant que les uns et les autres restent indissolublement liés, puisque « les institutions ne peuvent exister que dans la mesure où les mouvements leur auront préparé des cadres »...

Le Conseil de la Jeunesse et le Conseil des Sports sont remplacés, selon la loi du 18 mai 1946, par « le Conseil de l'Éducation Populaire et des Sports », lui-même subdivisé en deux sections : section « éducation populaire et jeunesse » et section « éducation physique et sports », et neuf commissions. Il tardera à se constituer (il est très lourd : plus d'une cinquantaine de personnes), puisque la première réunion n'aura lieu que... 14 mois plus tard (11 juillet 1947) et il ne sera effectif qu'à partir de 1948. On peut constater que l'intitulé général de ce nouveau conseil a « oublié » le mot jeunesse, et ce parti-pris est assurément significatif. C'est à cette époque que la Direction est de plus en plus « éducation populaire » et de moins en moins « jeunesse » (et cette remarque vaut également lorsqu'elle devient, le 20 décembre 1948, « Direction Générale de la Jeunesse et des Sports ») ; les mouvements de jeunesse sont en effet de plus en plus une sous-partie des mouvements d'éducation populaire, dont « ils réalisent un des aspects »<sup>36</sup> ; ce glissement est tout aussi repérable en ce qui concerne l'agrément. René Capitant avait intitulé sa circulaire du 15 juillet 1945 « instructions sur l'agrément des associations de jeunesse *et* d'éducation populaire » (tout en gardant d'ailleurs la définition de 1943 sur les associations de jeunesse) ; des projets d'ordonnance et de loi sur l'éducation populaire avaient été rédigés en 1945 et en 1946, et, imperceptiblement, l'agrément, initialement réservé à l'éducation des mineurs, était devenu également instrument de contrôle envers les associations d'éducation populaire, accueillant des adhérents de tous âges, mais devant apporter, pour recevoir des subsides de l'État, des garanties éducatives. Comment interpréter ces glissements successifs ?



### *Le difficile monopole de l'éducation*

L'éducation populaire est un concept noble, forcément positif, d'un humanisme intouchable, qui prône des valeurs de liberté, d'autonomisation et d'épanouissement de l'homme, de perfectionnement individuel et social. C'est un concept qui a fait ses preuves, et qui peut se référer à une histoire<sup>37</sup>. Ce concept est d'une utilisation plus aisée que celui de « jeunesse », entaché de vichysme, qui régulièrement fait resurgir la crainte d'embrigadement et d'unification de la jeunesse, et qui par là même empêche l'Etat de proposer des interventions directes en direction de cette classe d'âge. Ce concept d'éducation populaire a permis aussi à la Direction des Mouvements de Jeunesse et de l'Education Populaire d'élargir son champ d'action, et de toucher une population (dont il resterait à définir les contours socio-économiques), plutôt qu'une catégorie d'âge. Le développement progressif de « l'éducatif » a donc contribué à repousser « le social » dans d'autres logiques et par suite dans d'autres lieux institutionnels, jusqu'à quelquefois opposer les deux notions (l'hypothèse ici formulée prend pour point de départ que chacune de ces deux notions a engendré des politiques spécifiques).

Qu'en est-il en 1947 des souhaits exprimés par les F.U.J.P. en matière d'interministérialité ? Le 6 octobre 1944, Pierre Leban avait rédigé un projet<sup>38</sup> proposant la création d'une Commission Interministérielle de la jeunesse : « René Capitant a affirmé que ses services jeunesse ne pouvaient s'occuper que des questions d'ordre éducatif » ; « si ces questions », dit Pierre Leban « sont les plus importantes, elles ne sont pas les seules » et « le problème éducatif, dans son ensemble, dépasse les cadres éducatifs par toutes les incidences politiques ». Une telle commission aurait pour objet de permettre, par des contacts fréquents entre plusieurs ministères, d'établir une coordination souple mais effective sur les questions de jeunesse. Le 9 janvier 1945, un Comité Interministériel de la Jeunesse est créé et le 14 février 1945, André Basdevant propose Jacques Feffer, issu de la Chancellerie, « n'étant ni membre d'un mouvement de jeunesse, ni cadre de l'Université », comme secrétaire du Comité<sup>39</sup>. Le 17 avril 1945 a lieu la première (et unique !) réunion du Comité. C'est finalement Louis François, Inspecteur Général d'enseignement, qui a été nommé secrétaire général. Il avait été prévu dès le 9 janvier 1945 d'inviter les ministères de l'Information, de la Guerre, des Affaires Etrangères, de l'Agriculture, de la Santé Publique... Il y aura très peu de représentants de ces ministères présents à la réunion du 17 avril 1945. En introduction à cette réunion, il est dit que « les problèmes de jeunesse sont principalement des problèmes d'éducation, aussi est-ce le ministère de l'Education Nationale qui a pris l'initiative de ce comité. Mais ces mêmes problèmes intéressent des services nombreux, aussi y a-t-il lieu de réunir ces derniers pour permettre d'examiner en commun les questions relatives à la jeunesse ». L'ordre du jour du 17 avril 1945 portera sur la question des colonies de



vacances, et sur la position respective des ministères de l'Education Nationale et de la Santé Publique dont elles dépendent... Ensuite le carton sera refermé. Il faudra attendre un discours de Pierre Mendès-France en 1954, relayé par Edgar Faure en 1955, pour voir réapparaître de telles conceptions gouvernementales sur l'interministérialité dans le secteur jeunesse.

Le rôle du ministère de l'Education Nationale est d'importance en cette affaire. Ce ministère tient en effet à garder le monopole de l'éducation, mais en même temps doit se rendre à l'évidence : d'autres ministères (ministères des Colonies, de l'Agriculture, des Affaires Etrangères, de la Santé Publique, de la Justice, des Armées...) entrent en compétition avec lui sur ce terrain, après 1945. Alors dialogue, ou ignorance réciproque... ? A qui appartient « l'éducatif » et quels sont les limites de son contenu... ? Ce même ministère de l'Education Nationale a gardé sous sa dépendance la « petite » Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire (sans interruption jusqu'en 1963, sauf l'intermède Bourdan, du 5 avril 1947 au 22 octobre 1947). Cependant, les relations entre milieux enseignants et milieux de jeunesse (même pour les plus « neutres » d'entre eux) n'ont pas été sans frictions. Et le fait que beaucoup des militants des mouvements de jeunesse soient aussi des enseignants n'a pas toujours suffi à faciliter la compréhension. « La culture populaire », telle que la concevait Jean Guehenno, ou les « méthodes actives » ou « méthodes nouvelles d'éducation » n'ont pas toujours rallié tous les suffrages dans les milieux de l'enseignement. Alors... dépendance, paternalisme ou tout simplement coexistence ?

L'alliance « Jeunesse et Sports », réalisée à partir de 1948, ne s'est pas révélée particulièrement fructueuse. Elle fonctionna le plus souvent en deux directions séparées, et l'argumentation devant présider à cet « accolement » ne fut ni très élaborée, ni très convaincante... Le secteur « jeunesse » s'en trouva affaibli, et il fut parfois marginalisé dans son propre organigramme.

\*

Ainsi, les termes de cette histoire d'un malentendu apparaissent-ils peut-être maintenant plus clairement. La Direction de la Jeunesse était au départ destinée à mener « des politiques de la jeunesse ». Elle s'est surtout investie dans des politiques de formation des cadres, « cadres de jeunesse » ou « cadres d'éducation populaire » et donc, si elle est intervenue dans certains domaines des politiques jeunesse, c'est par cadres interposés. Elle s'est en quelque sorte « dépossédée » elle-même du phénomène jeunesse. Elle en fut aussi dépossédée par des instances concurrentes qui ambitionnaient de construire des politiques en direction de la jeunesse, population-cible. Nous en citerons deux exemples, parmi de nombreux autres : le secrétariat de la Commission des Publications, créée par la loi du 16 juillet 1949, fut tenu par la Direction



de l'Éducation Surveillée ; le secrétariat de la Commission de Contrôle cinématographique fut tenu, lui par le ministère de la Santé Publique et de la Population... C'est pourtant dans le cadre de l'U.P.O.J. que les projets de ces deux Commissions avaient été initiés, et ces deux missions, concernant l'une la lecture, l'autre le cinéma, semblaient bien être du domaine de l'éducation, et donc revenir tout naturellement à la Direction de la Jeunesse. Il n'en fut rien.

Des « politiques jeunesse » (même si elles n'ont pas toujours été nommées comme telles) se sont organisées ailleurs, et ont été guidées par d'autres « philosophies » (comme celles de la prévention, de la protection morale, de l'assistance, etc...), dont les tenants et les aboutissants furent souvent éloignés — et même contradictoires — par rapport aux valeurs de « positivité sociale » que devaient engendrer ces « politiques-jeunesse ».

Direction-alibi ? Le malentendu est persistant, et persiste encore...

#### NOTES

1. éditorial *Esprit*, 1<sup>er</sup> octobre 1945, « Mouvements et institutions de jeunesse ».
2. Jean Jousselin. Signification du Mouvement de Jeunesse, in *Esprit*, 1<sup>er</sup> octobre 1945, op. cité.
3. Paul de Gaudemar, Psychologie de notre jeunesse, in *Esprit*, 1<sup>er</sup> avril 1945.
4. François Bloch-Laine et Jean Bouvier, *La France restaurée 1944-1964*, Paris, Fayard, 1986. Prologue de J. P. Rioux.
5. Henri Lebachelier, Vieillesse des mouvements, in *Esprit*, 1<sup>er</sup> octobre 1945, op. cité.
6. éditorial, *Esprit*, 1<sup>er</sup> octobre 1945, op.cité.
7. *La situation actuelle de la jeunesse française* (juillet 1947). Pierre Bourdan, de l'U.D.S.R. (Union Démocratique et Socialiste de la Résistance) fut ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres du 5 avril 1947 au 22 octobre 1947, et fut chargé de réunir une commission d'experts sur ce thème.
8. cf. Françoise Tétard, « Jeunesse unique : autour de quelques discours », in *Les Cahiers de l'Animation*, Education Populaire et Jeunesse dans la France de Vichy 1940-1944, Nos 49-50, 1985.
9. Jean-Charles Beyin, Mouvements politiques et mouvements éducatifs, in *Esprit*, 1<sup>er</sup> octobre 1945, op. cité.
10. D'après René Hostache, *Le Conseil National de la Résistance*, Paris, PUF, 1958.
11. Assemblée Consultative Provisoire, séance du 29 mars 1945, intervention de Joseph Zaksas.
12. D'après René Hostache, l'organisation de la Résistance au printemps de 1944, in *La Libération de la France*. Actes du colloque international tenu à Paris du 28 au 31 octobre 1974, Paris, Editions du CNRS, 1976.
13. René Hostache, *Le Conseil National de la Résistance*, op. cité.
14. Assemblée Consultative Provisoire, séance du 29 mars 1945, intervention de Pierre Gauthier, des F.U.J.P.
15. *Positions*, compte-rendu de la 47<sup>e</sup> Session du Conseil Fédéral de l'A.C.F.J., décembre 1945, Paris, Editions de l'Epi, 1946.
16. Cf. Cartons F4452 et F4453, déposés aux Archives Nationales.
17. Décret-loi du 23 octobre 1935 portant modification de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.



18. Décret du 1<sup>er</sup> décembre 1943 fixant l'organisation du Commissariat à l'Éducation Nationale (extrait du J.O.R.F. 1943, p.336).

19. D'après René Hostache, *Le Conseil National de la Résistance*, op. cité.

20. F4452, procès-verbal de la séance de 8 juillet 1944 du Conseil de la Jeunesse.

21. Telles « le scoutisme, l'ajisme, la post-école, l'école nouvelle »... in Procès-verbal de la séance du 8 juillet 1944 du Conseil de la Jeunesse.

22. Position exprimée par René Capitant en juin 1944 et réaffirmée dans la circulaire qu'il signe le 15 juillet 1945.

23. Cf. Jean-Charles Beyin, Mouvements politiques et mouvements éducatifs, in *Esprit* 1<sup>er</sup> octobre 1945.

24. Il avait dans ce cadre rencontré André Basdevant, qui représentait le scoutisme français.

25. Les F.U.J.P. acceptent difficilement l'arrivée d'André Basdevant, arguant qu'elles n'ont pas été consultées.

26. Rapport Fraval, *La jeunesse des organisations légales*, octobre 1943.

27. Dont nous ne connaissons pas forcément tous les détails, cette partie mériterait d'être explorée.

28. Rapporté par André Basdevant, « Une tentative politique de culture populaire » in *Études dédiées à Madeleine Grawitz*, Paris, Dalloz, 1982.

29. Assemblée Consultative Provisoire, séance du 29 mars 1945.

30. Guehenno préfère le terme de « culture populaire » issu de 1936 à celui de « éducation populaire ». Les deux notions ne s'identifient pas complètement.

31. Voir plus loin la communication de Didier Déléris.

32. Jean Guehenno, *Le Figaro*, 2 mai 1952 et 5-6 mai 1962.

33. Albert Châtelet, note pour Monsieur le Ministre, juillet 1946 (archives privées).

34. Se reporter aux organigrammes de la Direction en annexe (cf. documents).

35. cf. entre autres : Assemblée Consultative Provisoire, 2<sup>e</sup> séance du 29 mars 1945 (rapport du budget Jeunesse, Education Physique, Sports) et Assemblée Nationale, 2<sup>e</sup> séance du 22 juillet 1947 (discussion budgétaire).

36. *Les mouvements de jeunesse dans l'éducation populaire*, Bureau d'études de la Direction des Mouvements de Jeunesse et de l'Éducation Populaire, 1946 (F4453).

37. Voir à ce propos Geneviève Poujol, *L'éducation populaire : histoires et pouvoirs*, Les éditions ouvrières, Paris, 1981.

38. Pierre Leban, Note sur la création éventuelle d'une Commission Interministérielle de la Jeunesse (F4452).

39. Lettre d'André Basdevant à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, 14 février 1945 (F4452). Les rapports entre universitaires et mouvements de jeunesse ont été parfois tendus à cette époque.



- 1. Association française pour l'étude du cinéma, 1929-1930, Paris, 1930.
- 2. Association française pour l'étude du cinéma, 1931-1932, Paris, 1932.
- 3. Association française pour l'étude du cinéma, 1933-1934, Paris, 1934.
- 4. Association française pour l'étude du cinéma, 1935-1936, Paris, 1936.
- 5. Association française pour l'étude du cinéma, 1937-1938, Paris, 1938.
- 6. Association française pour l'étude du cinéma, 1939-1940, Paris, 1940.
- 7. Association française pour l'étude du cinéma, 1941-1942, Paris, 1942.
- 8. Association française pour l'étude du cinéma, 1943-1944, Paris, 1944.
- 9. Association française pour l'étude du cinéma, 1945-1946, Paris, 1946.
- 10. Association française pour l'étude du cinéma, 1947-1948, Paris, 1948.
- 11. Association française pour l'étude du cinéma, 1949-1950, Paris, 1950.
- 12. Association française pour l'étude du cinéma, 1951-1952, Paris, 1952.
- 13. Association française pour l'étude du cinéma, 1953-1954, Paris, 1954.
- 14. Association française pour l'étude du cinéma, 1955-1956, Paris, 1956.
- 15. Association française pour l'étude du cinéma, 1957-1958, Paris, 1958.
- 16. Association française pour l'étude du cinéma, 1959-1960, Paris, 1960.
- 17. Association française pour l'étude du cinéma, 1961-1962, Paris, 1962.
- 18. Association française pour l'étude du cinéma, 1963-1964, Paris, 1964.
- 19. Association française pour l'étude du cinéma, 1965-1966, Paris, 1966.
- 20. Association française pour l'étude du cinéma, 1967-1968, Paris, 1968.
- 21. Association française pour l'étude du cinéma, 1969-1970, Paris, 1970.
- 22. Association française pour l'étude du cinéma, 1971-1972, Paris, 1972.
- 23. Association française pour l'étude du cinéma, 1973-1974, Paris, 1974.
- 24. Association française pour l'étude du cinéma, 1975-1976, Paris, 1976.
- 25. Association française pour l'étude du cinéma, 1977-1978, Paris, 1978.
- 26. Association française pour l'étude du cinéma, 1979-1980, Paris, 1980.
- 27. Association française pour l'étude du cinéma, 1981-1982, Paris, 1982.
- 28. Association française pour l'étude du cinéma, 1983-1984, Paris, 1984.
- 29. Association française pour l'étude du cinéma, 1985-1986, Paris, 1986.
- 30. Association française pour l'étude du cinéma, 1987-1988, Paris, 1988.
- 31. Association française pour l'étude du cinéma, 1989-1990, Paris, 1990.
- 32. Association française pour l'étude du cinéma, 1991-1992, Paris, 1992.
- 33. Association française pour l'étude du cinéma, 1993-1994, Paris, 1994.
- 34. Association française pour l'étude du cinéma, 1995-1996, Paris, 1996.
- 35. Association française pour l'étude du cinéma, 1997-1998, Paris, 1998.
- 36. Association française pour l'étude du cinéma, 1999-2000, Paris, 2000.
- 37. Association française pour l'étude du cinéma, 2001-2002, Paris, 2002.
- 38. Association française pour l'étude du cinéma, 2003-2004, Paris, 2004.
- 39. Association française pour l'étude du cinéma, 2005-2006, Paris, 2006.
- 40. Association française pour l'étude du cinéma, 2007-2008, Paris, 2008.
- 41. Association française pour l'étude du cinéma, 2009-2010, Paris, 2010.
- 42. Association française pour l'étude du cinéma, 2011-2012, Paris, 2012.
- 43. Association française pour l'étude du cinéma, 2013-2014, Paris, 2014.
- 44. Association française pour l'étude du cinéma, 2015-2016, Paris, 2016.
- 45. Association française pour l'étude du cinéma, 2017-2018, Paris, 2018.
- 46. Association française pour l'étude du cinéma, 2019-2020, Paris, 2020.
- 47. Association française pour l'étude du cinéma, 2021-2022, Paris, 2022.

LES CAHIERS DE L'ANIMATION 1966 N° 10



## Jean Guéhenno, l'humaniste et les bureaux

Didier Déléris

Pouvait-on choisir un homme plus symbolique que Jean Guéhenno, en 1944, pour devenir le premier directeur de l'Éducation Populaire et des mouvements de jeunesse ? Son histoire est l'exemple même de ces gens du peuple qui ont su se hisser, à force de travail, de volonté, parmi l'élite de son époque ; Guéhenno, un ancien Caliban devenu Prospero<sup>1</sup>.

### *Caliban devenu Prospero*

Né en 1890 à Fougères, dans une famille ouvrière — sa mère était piqueuse, son père chaudronnier — Jean Guéhenno connut une enfance difficile ; une maison qui se réduit à une pièce unique, l'obligation d'aider sa mère, le soir en rentrant de l'école... Dès l'âge de 14 ans, son père malade, il doit abandonner le collège pour devenir employé de bureau dans une usine de chaussures. Mais ce qui semble être un destin inéluctable, réservé aux gens de sa condition, Guéhenno le refuse. Il se révolte même contre ce fatalisme. Notons ici que le milieu dans lequel il s'élève est un terreau de réflexion<sup>2</sup>. Après la journée d'usine commence une longue nuit d'études — effort solitaire et acharné autant qu'exaltant, mais qui n'allait pas sans l'opposer à sa mère, ce qui le désespérait. Le baccalauréat passé, une licence en philosophie réussie, le voilà élève de l'E.N.S. de Saint-Cloud, avec Maurice Genevoix et son ami Roger Vaillant — la promotion de 1911. Ce sera ensuite l'expérience de la Grande Guerre.

Homme de gauche, Guéhenno n'est pas un homme de parti (il en fuyait les structures et les consignes). Au lendemain de la scission du Congrès de Tours, il ne s'engage pas car, explique-t-il dans *La Foi*



*Difficile*<sup>3</sup>, il n'a pas voulu choisir « entre ces deux fractions du peuple dont le Congrès de Tours venait de faire les ennemis », c'est dit-il, « une véritable trahison d'une cause qui ne pouvait pas cesser d'être commune »<sup>4</sup>. En 1928, il publie son premier Livre *Caliban parle*, dans lequel il dénonce une culture bourgeoise et l'inégalité des chances devant le savoir<sup>5</sup> et devient rédacteur en chef de la revue *Europe*, sollicité par son ami Romain Rolland. C'est dans le petit bureau d'*Europe* que dès février 1934 allait naître ce comité de vigilance des intellectuels antifascistes, annonçant le Front Populaire... Cependant quand le Parti Communiste décide de contrôler la revue, Guéhenno refuse d'en garder la direction. Il avait voulu qu'*Europe* fût l'asile et l'organe de toutes les gauches, pas d'une seule gauche<sup>6</sup>. Il démissionna.

Il fonde alors avec le radical André Chamson et Andrée Viollis, communiste, l'hebdomadaire *Vendredi*, qui sera pendant trois ans le grand journal de Gauche, soutien au programme du Front Populaire, et qui mourra avec lui<sup>7</sup>.

Pendant la guerre, le professeur Guéhenno continue d'exercer, bien que Vichy l'ait brimé<sup>8</sup>. Il écrit dans les journaux de la Résistance, publie aux Editions de Minuit, sous le nom de Cévennes (*Dans la prison*). — il participe aux réunions clandestines du groupe des *Lettres françaises*, autour d'Edith Thomas, rue Pierre Nicole — ils ne sont guère alors qu'une dizaine...<sup>9</sup>. Nommé inspecteur général de l'Education Nationale, il est chargé alors des Mouvements de Jeunesse et de l'Education Populaire. Un homme à la fois sans faille mais un homme libre...

### « *Rendre la raison populaire* »

Lorsque Jean Guéhenno prend ses nouvelles responsabilités, après bien des hésitations<sup>10</sup>, il a un projet, qu'il nourrit depuis longtemps : il souhaite que cette période de la Libération s'inscrive, dans le secteur qui lui est dévolu, dans le grand mouvement historique de l'Education populaire. Dans ses écrits et conférences, il cite toujours deux grandes références : 1792 et 1880. Et dans la circulaire du 13 novembre 1944 il écrit : « Il nous plairait que l'année 1945 fût, pour l'éducation nationale, une aussi grande année que le fut l'année 1792, cette année où Condorcet proclamait la nécessité — dans une République — « de rendre la raison populaire », les années 1880 qui virent les écoles publiques fleurir dans toutes les campagnes de France »...<sup>11</sup>.

### *Un humanisme militant*

Pour Jean Guéhenno, l'éducation du peuple a toujours été l'action essentielle à mener. Et la période qui vient de s'écouler, autant pour la France que pour l'Europe, en illustre tragiquement le bien-fondé. L'on sent dans ses écrits à la fois le cri sincère du penseur et la



révolte de l'homme. Dans la conférence qu'il prononça au Palais de Chaillot le 8 mars 1945 et qu'il avait intitulée : « l'Université dans la Résistance et dans la France nouvelle », il le développe ainsi : « Il semblait qu'on risquât tous les désordres en apprenant au peuple mieux qu'à lire, écrire et compter. Comme si au contraire, le péril n'était pas à laisser les esprits dans cette pénombre, dans ce jour incertain où l'on attend avec ferveur la lumière mais où l'on reste dans l'humiliation de ne la connaître jamais. Comme si rien n'était plus dangereux que d'éclairer tout juste assez les hommes pour qu'ils ressentent l'offense qui leur est infligée mais ignorent tous les moyens de guérir et de la donner ». Et il ajoute : « Il va falloir apprendre aux jeunes gens, non pas seulement à lire mais à bien lire, c'est-à-dire à discerner le mensonge de la vérité, à dire d'abord non à tout papier imprimé qui leur est jeté sous les yeux. Il va falloir interdire, à force de culture et de raison, ce qu'on a justement appelé « le viol des foules » par tous les mécanismes des propagandes. Il va falloir multiplier les œuvres post et péri-scolaires »...

Cette éducation du peuple ne peut devenir effective, selon Guéhenno, que si chacun à son niveau, participe à ce qui doit être une « réelle circulation de la pensée ». Chacun, artiste, savant, instituteur doit prendre conscience de ses responsabilités, de ses devoirs dans ce qui doit être l'éducation du peuple. Reprenant très sérieusement un mot de J. Giraudoux qui dénonçait l'abîme qu'il y a entre la culture des Instituts et la culture des instituteurs et voyait là le signe d'un profond désordre, il souhaite un décroisement de l'université qui permettrait à la culture d'imprégner tous les individus notamment en allant jusqu'aux instituteurs. Alors, « l'Éducation nationale deviendrait vraiment l'éducation populaire, je veux dire l'éducation de tout le peuple ».

Pour Guéhenno celui qui est à la base de tout ce système, est l'instituteur. Et là, citant Péguy pour lequel l'instituteur est le représentant de la culture, Guéhenno dénonce l'isolement dans lequel le jeune normalien de vingt ans se trouve dès qu'il a rejoint son premier poste, et que plus rien dans ce domaine ne vient jusqu'à lui, alors qu'il doit à son tour apporter une culture permanente au peuple.

La vraie culture est un humanisme militant : il ajoute : « Seuls les maîtres convaincus qu'ils ne sont devenus plus savants que pour changer la vie et pour augmenter l'espérance et pressés de partager tous leurs biens peuvent entreprendre l'Éducation populaire » (19 mai 1945). « Réflexion du monde vivant ». Nous retrouvons sans cesse ce discours sous la plume de J. Guéhenno. Il y fait allusion dans la circulaire du 13 novembre 1944 et le développe quelque peu dans la conférence prononcée plus tard, à Elseneur, le 23 juin 1949 : « Nous croyons que la culture est une chance et une charge — Car c'est une charge et une chance de pouvoir penser sa vie — Nous ne voulons ni les uns ni les autres que cette chance ou que cette charge demeure un privilège et c'est la raison sans doute pour laquelle nous nous occupons — nous nous sommes occupés — d'Éducation populaire.



Pour concrétiser matériellement ce projet, il imagine enfin la création de lieux spécifiques. Il le définit dans sa conférence du 8 mars 1945 : « J'entrevois dans chaque village, une maison transformée, agrandie où il y aura plusieurs grandes salles, pour des jeux, pour le travail et la lecture aussi. Appelez-la du nom qu'il vous plaira : club du village, maison de culture, foyer de la nation... oui c'est cela, elle serait un foyer, le foyer de l'esprit moderne... Elle serait animée par un instituteur formé tout exprès pour cela, devenu dans cette fonction-là, comme l'instituteur des hommes, l'instituteur des adultes. Et la culture et le peuple seraient enfin réconciliés. C'est ce que développera et précisera la circulaire du 8 mai 1945 sous l'appellation de « maisons de jeunes ».

Voilà quelles sont les grandes réflexions de Jean Guéhenno. Ce sont là des principes fondamentaux sur lesquels il ne variera pas, aussi bien pendant sa mission qu'après, lorsqu'il écrira et jugera cette période. Pour lui, l'éducation du peuple, ce n'est que l'augmentation de sa conscience, c'est là le seul objectif — C'est « ce supplément d'âme » dont parle Bergson. Tout cela est aussi affaire de conviction, de foi. Il est à noter que ce mot de « foi » est dans les deux dernières phrases de la circulaire du 13 novembre 1944, c'en est même le dernier mot. Mais Guéhenno était surnommé par François Mauriac « le petit curé breton »... Mais un curé laïc !...

### *Réalités et vicissitudes d'une mission*

En octobre 1944, Guéhenno prend donc la direction de la culture populaire et des mouvements de jeunesse, qui deviendra, le 2 décembre, et après bien des hésitations, la direction des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. Le ministre de l'Éducation Nationale, René Capitant a nommé directeur de l'enseignement Jean Bayet, ami de Guéhenno. Ce dernier a comme sous directeur Monsieur André Basdevant et comme collaborateur personnel Jean Blanzat<sup>12</sup>.

Guéhenno a la charge des services anciens qui jusqu'alors relevaient de l'ex-commissariat général à la jeunesse (colonies de vacances, formation des jeunes, mouvements de jeunesse, maisons et auberges de la jeunesse, service de l'action civique et sociale), des services relevant de l'instruction publique (œuvres post et péri-scolaires) des services nouveaux destinés à promouvoir, à la faveur de l'événement, la culture populaire<sup>13</sup>.

Sa tâche, bien sûr, est aussi, et avant tout peut-être, de liquider les restes de Vichy. Au demeurant, dans cette même circulaire, il parle de cette jeunesse avec lucidité et respect. Il note que seules les jeunesses confessionnelles ont été aidées ces dernières années alors que les autres sont abandonnées ; il faut apporter une aide aux jeunesses non confessionnelles, lesquelles sont « proprement à la rue et ainsi livrées à toutes les propagandes ; il faut aménager autrement les crédits de subventions. Il faut un juste partage. Il veut donc aider « les diverses jeunesses du pays, car il y a des jeunesses en même temps qu'une jeunesse.



Une administration démocratique donnerait aux jeunes gens le moyen de prendre conscience de cette vérité et de cette unité tout ensemble. La jeunesse de France est, comme la France elle-même, diverse et une. Il convient de l'aider respectueusement selon ses diverses caractéristiques et non en mettant en œuvre une mécanique de l'enthousiasme, de l'avilir et de l'exploiter. » Il résume du reste cela dans son journal, à la date du 16 janvier 1945 : « il s'agit d'installer à sa place (il parle de l'ex-commissariat à la jeunesse) un service technique qui soit aux jeunes gens, sans les flatter et sans les tromper, les services dont ils ont besoin. »

Cependant un hiatus existe dès le début. En effet, c'est à Alger, en 1943 que la politique concernant la jeunesse a été décidée, avec notamment André Philip puis René Capitant. Une ordonnance du 2 octobre 1943 redéfinit, du reste, le statut des groupements sportifs et de jeunesse. Les mesures prises à Vichy étaient annulées et un Conseil provisoire de la jeunesse était seul habilité à agréer les associations. D'autres mesures ont été prises, mais les nouveaux responsables, comme Guéhenno, n'en auront que peu connaissance — seul un unique petit fascicule rouge est arrivé d'Alger à Paris. De même, le 21 septembre 1944, une importante réunion s'est tenue au cours de laquelle une réorganisation (ou liquidation) du Commissariat Général de la Jeunesse a été définie. Guéhenno et ses adjoints ne le sauront que plus tard. Enfin, toutes ces dispositions apparaissent relativement contradictoires et mécontentent toutes les organisations de jeunesse. C'est là un contexte bien difficile. Les seuls appuis de la nouvelle direction semblent être d'une part la richesse des réflexions menées par les prisonniers et officiers dans les camps, faites pendant l'Occupation, et le dynamisme des nombreux mouvements nés à la Libération.

Mais ce sont les instituteurs qui paraissent avoir répondu avec force et foi aux appels de M. Guéhenno. Il reçoit de leur part, dès sa nomination, un abondant courrier qui le prouve<sup>14</sup>. Deux révèlent bien la situation. La première émane d'un instituteur du Gard : « pour que votre œuvre réussisse, il faudra de l'argent, il faudra d'autre part de l'autorité. Il faut décentraliser l'Art. Comme on est seul en France. Jamais de théâtre, jamais de musique... »<sup>15</sup>. La seconde est adressée par Ernest Cousseran<sup>16</sup> : « Les mouvements de jeunesse me paraissent participer au confusionnisme général. Il y a le mouvement scout qui garde son excellence... il y a l'ajisme dont je connais la valeur éducative sur le plan individuel et social. Il y a les mouvements nés de la Résistance... Il y a enfin les jeunesses socialistes et les jeunesses communistes résolument attachées l'une et l'autre à leur parti, rien qu'à leur parti. Un bloc assez disparate (...). Je voudrais que tous soient d'abord hantés par le souci de devenir des hommes libres, passionnés de libre examen, résolument non conformistes ». Puis il pose quelques questions précises à propos du fonctionnement<sup>17</sup>.

Enfin se pose le problème des moyens mis à la disposition de la



Direction. Ils sont insuffisants, les mêmes que sous Vichy. Jean-Marie Serreau en parle en termes éloquents dans le bulletin de l'association Travail et Culture : en janvier 1945, d'abord : « Le ministre des Finances avait réduit le budget du chapitre « Culture Populaire » dans des proportions telles qu'il ne reste plus, en fait, qu'une direction des mouvements de jeunesse. Aussi n'est-ce pas sans quelques inquiétude que nous avons entendu M. Guéhenno et l'équipe qui l'entoure demander aux différents organismes d'éducation populaire de n'avoir à compter que sur la seule foi de leurs militants (...). Nous connaissons l'équipe d'hommes qui entourent M. Guéhenno à la Direction de la Culture populaire. Quelles difficultés ils ont à surmonter, à quelle indifférence ils se heurtent ». Il ajoute dans le numéro suivant<sup>18</sup> : « Il est d'autant plus regrettable que l'insuffisance des moyens mis à sa disposition par le gouvernement limite son action à celle d'un bureau d'études bien intentionné ». Tout un réseau de raisons qui amenèrent rapidement Jean Guéhenno à renoncer.

### *Raisons d'une démission et analyse d'une action*

Au-delà des difficultés liées aux conditions mêmes dans lesquelles se déroulait cette mission, l'on doit s'interroger sur le regard que portait Guéhenno lui-même à propos de son action et sur la façon dont il vécut cette période. La lecture de son journal intime, encore inédit, nous permet de suivre presque quotidiennement son cheminement et de nous questionner sur le crédit qu'il accordait lui-même à ce travail.

Nous avons souligné combien il avait hésité à accepter cette responsabilité. Le doute semble avoir été toujours présent. Ainsi il note dès janvier 1945 : « il y a un admirable travail à faire et ce n'est pas la foi qui me manque, mais je crains de manquer de toutes les qualités qui font un bon administrateur. Je vérifie que je n'ai pas du tout la joie du commandement ». Mais c'est aussi l'homme, l'écrivain qui se rebelle contre une vie devenue incontrôlable : « J'ai été pendant des semaines assailli par la panique... je m'adapte mal à ce nouveau métier... il faut que je veille à ne pas me laisser dévorer par mon nouveau métier. Voilà cinq mois que je n'ai pas une minute pour penser à mon ouvrage propre (et de citer son journal, son Rousseau, son Renan). Le métier que je fais m'épuise et, à la lettre, m'interdit de penser, c'est la fatigue même qui, ces derniers mois, m'a empêché de rien noter sur ces feuillets. Je n'en suis plus capable quand je rentre le soir, véritablement vidé. Il est absurde de se laisser ainsi dévorer. Je tiendrai ce journal pour redevenir maître de mon temps et remettre de l'ordre en moi. Il n'est point de fatigue à laquelle on ne doit point tomber, au-delà de laquelle on n'est plus soi-même, seulement une machine à travailler. Je m'en veux à moi-même comme d'une sorte d'infidélité me laissant absorber par la besogne. Je prendrai le temps de me souvenir et de rêver ». Le 4 février, il note déjà : « Je suis dévoré par ma besogne et ne parviens que rarement à prendre par rapport à elle la distance nécessaire.



La pensée n'est que cette distance par rapport aux choses. A la lettre, je ne m'appartiens plus. Il faut que cela cesse<sup>19</sup> ».

A ce vide ressenti par l'homme, s'ajoute le jeu des uns et des autres. Le 4 février, il écrivait : « Au reste, c'est toute la vie de ce pays qui est confuse. Et cette confusion pèse sur chacun de nous. Sous le prétexte de sauvegarder l'unité de la Résistance, que d'hypocrisie. J'en ai assez quant à moi. J'ai hâte d'avoir de nouveau des adversaires qui me surprennent et que je surprenne. Et je n'ai aucun goût à vivre avec de faux amis. Il me gêne aussi que toute une partie de l'opinion française soit réduite au silence, comme nous l'avons été nous-même. » Le lendemain 5 février, il ajoute : « D'un mot, j'ai hâte d'avoir de nouveau des adversaires. Ce sera le signe que la liberté est enfin revenue, pour eux comme pour moi ». En mars, il parlera avec amertume « des temps corrompus que nous vivons ».

La démission a été très rapidement envisagée. Le 20 mars, il écrit dans son journal : « débat avec le ministre. Je lui dis qu'un autre que moi serait bien mieux à sa place dans ce fauteuil de directeur où me voilà depuis cinq mois. J'hésite à partir, à donner ma démission. Je ne sais si ce que je fais faire compense ce que je laisse faire. On me dit que je dois m'accommoder de l'inévitable, que c'est cela l'action, la politique... Il se peut. J'ai peur en restant en place de céder déjà à des habitudes. On prend si vite le goût de la puissance. J'ai peur, en démissionnant de céder au désir d'être enfin tranquille et de pouvoir retourner à 'mes chères études'. »

Voilà le débat qui agite Guéhenno, en même temps qu'il se sent pris dans une spirale infernale dont il veut absolument s'échapper. Une lettre de l'Inspecteur Principal d'Aix-Marseille prouve qu'il avait laissé entendre la possibilité de cette démission, à plusieurs reprises lors d'une réunion des inspecteurs principaux, en avril. Elle est effective en juillet 1945 : « J'ai donné ma démission, je ne pouvais plus tenir ».

Jean Bayet lui écrit aussitôt et en quelques lignes montre toute l'œuvre de Guéhenno, réalisée en à peine dix mois, et laisse transparaître son amertume, lui aussi : « Tu sais combien ton arrivée rue de Grenelle m'avait donné de courage, tu sens qu'un des derniers liens qui m'y rattachaient est maintenant rompu (...). Le problème est nettement posé entre « Culture populaire » et « mouvements de jeunesse ». C'est pourquoi je regrette amèrement que tu ne m'aies pas parlé plus tôt des difficultés que tu rencontrais. J'ai dit aussi nettement que possible au ministre, mardi, quels dangers je voyais au soutien inconditionné des groupements divers. Il l'a admis mais cela n'a pas été plus loin. Que du moins ne soit pas abandonnée l'éducation du peuple ! Et je sais bien que tu as créé l'organisme, choisi les hommes et que déjà l'idée a fait du chemin, et que ton action personnelle ne cessera d'y aider. N'empêche, nous sommes appauvris — dangereusement. » Il interroge ensuite Guéhenno à propos de la rencontre entre celui-ci et le ministre de l'Éducation, et qui aurait été décisive pour cette démission. Il conclut ainsi :



« Car, quant à ta décision, je ne suis pas, hélas, assez tyrannique ou persuasif ou persuadé moi-même, pour te faire regretter ». <sup>20</sup>

Cependant, de nombreuses lettres sont adressées à Jean Guéhenno dans les jours et les mois qui suivirent son départ. Toutes témoignent d'une même reconnaissance. Qu'elles viennent de Strasbourg, de Montpellier, de Besançon, de Dijon, de Lille, d'Aix ou de Paris, les phrases des inspecteurs principaux et régionaux sont unanimes : honnêteté, foi sincère et communicative, pureté, désintéressement sont les termes les plus utilisées <sup>21</sup>. Même reconnaissance de la part des organisations de jeunesse. Pierre François, pour les Eclaireurs de France et les Francs camarades, le remercie pour le soutien qu'il leur a apporté, avec courage <sup>22</sup> tandis que Marie-Thérèse de Kerraoul pour les Guides de France souligne <sup>23</sup> — et cela nous paraît représentatif de tous ces courriers <sup>24</sup> — la « reconnaissance pour les paroles par lesquelles vous essayiez de nous amener vers l'unité et l'entente, le désintéressement et la gratuité à dépasser nos pauvres petits horizons <sup>25</sup>. L'hommage, venant de tous horizons, de toutes les parties, est unanime. Jean Guéhenno a douté de l'action qu'il pouvait mener, mais il a essayé de réussir. Simplement l'homme de conviction pouvait, en même temps qu'il agissait, porter un regard lucide.

Cette période a beaucoup marqué et déçu Jean Guéhenno. Souvent il en fera le bilan et en tirera la leçon, à travers de nombreux articles parus notamment dans le *Figaro*. Les principaux sont datés du 2 mai 1952, des 12, 13, 15 novembre 1954 et enfin du 5-6 mai 1962.

Dans le premier il évoque « tout ce qui fut improvisé en 1945 et trop souvent manqué ». « L'héritage était lourd : Vichy avait eu le temps de mettre en route la machine à avilir. Elle fonctionnait à plein au secrétariat de la jeunesse, rue du Faubourg Saint Honoré. » A propos de la direction, il dit : Et d'abord on la coucha dans les draps du sous-secrétariat vichyste à la jeunesse. C'étaient des draps sales, difficiles à laver. On l'associa à la Direction des mouvements de jeunesse, et on devine que ces mouvements confessionnels ou politiques s'entendirent assez mal avec un nouveau mouvement qui ne se recommandait lui, que du respect des esprits et de la liberté critique ».

L'attitude des responsables de ces différents mouvements semblent particulièrement avoir heurté Jean Guéhenno. C'est d'abord le problème des subventions, dont il est saisi — il note : « la politique s'en mêlant, on n'osa pas les supprimer, on les généralisa seulement ». Mais dans l'article daté du 12 novembre 1954, les propos sont plus acides : « Certes, le gouvernement n'acheta plus personne, mais il paya tout le monde, et tout le monde se trouva preneur, tous les partis politiques, de l'extrême droite à l'extrême gauche, et toutes les confessions religieuses. Ce fut à qui toucherait davantage, chacun surveillant l'autre. Quant à l'éducation populaire, il fut rapidement assez clair que les divers partis politiques et les diverses confessions religieuses prétendaient s'en charger seuls et ne la jugeaient utile que dans la mesure où elle



formerait d'abord leurs militants et leurs fanatiques ». C'était justement cela qu'avait toujours dénoncé Guéhenno... Aussi n'est-ce pas surprenant de lire : « je ne raconterai pas l'histoire de cette direction. C'est une histoire triste, celle d'un fiasco ». En 1954, comme en 1962, il pense que seul un ministre pouvait aboutir à cette tâche (et non un directeur). « Un ministre de grande autorité politique peut leur imposer silence et faire respecter les règles d'un humanisme libre et désintéressé » En 1962, il écrit : « il ne faudrait pas moins qu'un Jules Ferry ».

Jean Guéhenno n'a pas varié un instant dans ses réflexions. La foi, l'humanisme étaient ses références. Cela ne pouvait sûrement être en adéquation avec les motivations, d'une toute autre nature, des politiques.

Nous pensons seulement à ces quelques lignes que lui adressa, bien des années avant, son ami et conseiller Romain Rolland, et qui prennent ici tout leur sens : « Cher Guéhenno, parlez ! N'hésitez jamais à dire le plus vrai de vous-même, le plus réel. Soyez Caliban, voyez avec ses yeux les hommes et les œuvres de notre temps ! Nous avons besoin plus que jamais d'un nouveau Péguy, absolument libre, sain et droit, franc du collier ! Vous êtes vous, Restez vous ».

#### NOTES

1. *Prospero et Caliban*. J. Guéhenno, Ed. Gallimard.

Prospero représente le civilisateur, le prince, le sage et Caliban symbolise l'homme sauvage, le peuple. Guéhenno reprend, puise ses sources dans Shakespeare et Renan... « J'étais dans la conviction passionnée que les lumières de Prospero devaient devenir les lumières de Caliban et enfin changer sa vie ».

2. Son père, Jean-Marie est compagnon du Tour de France (Pontivy la Justice), militant syndical il fut conseiller municipal de Fougères. Le jeune Guéhenno se souvenait des discussions qui réunissaient souvent le soir, autour de son père, les ouvriers. Il fut marqué aussi par la visite qu'effectua Jean Jaurès à Fougères, venu soutenir une longue grève des ouvriers de la ville.

Se reporter au livre de Guéhenno consacré à ses souvenirs d'enfance « Changer la vie »...

3. *La foi difficile* — Grasset.

4. *Changer la vie* — Grasset 1961.

5. *Caliban Parle* — Grasset 1928.

6. Selon la belle formule d'A. Decaux.

7. Le premier numéro, du 8 novembre 1935 annonçait que « *Vendredi* » serait l'organe des hommes libres de ce pays et de la liberté du monde, dans l'éditorial que signait A. Chamson.

Guéhenno, lui, signait un article intitulé « Jeunesse de la France », dans lequel il adjurait la jeunesse de rêver à la justice et de s'en tenir à ce rêve — « *Vendredi* » cessa de paraître à partir du 10 novembre 1938.

8. Lui retirant ses classes de Khâgne pour une 4<sup>e</sup> !

9. On y retrouve Paulhan, Blanzat... Mais dès les premières réunions de septembre 44 constatant qu'Aragon y amène des dizaines d'écrivains résistants que nul n'avait jamais vus chez E. Thomas, J. Guéhenno quitte les lieux furieux et dit « Regardez-moi bien car vous ne me reverrez plus ». P. Assouline « *L'épuration des intellectuels* ». Ed. Complexe — 1985.



10. Il note dans son journal, à la date du 16 janvier 1945 : « Après plusieurs semaines de résistance et de débats, j'ai fini par accepter d'organiser une direction de la culture populaire et des mouvements de jeunesse ». Archives personnelles de Mme Guéhenno.

11. Dans sa conférence prononcée au Palais de Chaillot le 8 mars 1945, il aura cette formule : « En 1880 quand tout le petit peuple de ce pays s'est mis à lire ».

12. Jean Blanzat : Instituteur, écrivain, lecteur chez Gallimard. Ami et collaborateur de Guéhenno il représente bien ces instituteurs qui avaient su se hisser à force de travail à des rôles importants. Guéhenno s'entourera de quelques-uns d'entre eux.

Il semble bien qu'il y ait une certaine rivalité entre J. Blanzat et A. Basdevant à la direction. (entretien avec M. Basdevant, décembre 85).

13. Circulaire du 13/11/44.

14. Consultées grâce à l'obligeance de Mme Guéhenno.

15. Roger Chabaud — Instituteur, Pont St Esprit Gard. Arch. Mme. Guéhenno.

16. Ernest Cousseran. Lettre adressée le 12 octobre 1944 de Chamalières. Arch. Mme Guéhenno.

Ernest Cousseran. Fils d'ouvriers, instituteur, homme de gauche (militant socialiste), il rencontre J. Guéhenno au début de la Seconde Guerre. Résistant J. Guéhenno lui confie une direction départementale puis régionale des Sports et de la Culture.

17. « Je vous demanderai de me dire essentiellement les conditions de travail des organismes départementaux et régionaux que vous pensez peut-être créer, de définir leur rôle et leurs attributions, de préciser leur position vis-à-vis des commissaires de la République, des administrations mises en place et des Comités de Libération ».

18. C.I.D. n° 2 (janvier 45) et n° 3 (février 45).

19. De plus il participe activement, dans cette période, aux travaux de la commission Langevin-Wallon.

20. Jean Bayet — Lettre du 13/07/1945. Archives — Mme Guéhenno.

Latiniste, Professeur à la Sorbonne il était camarade de l'ENS de J. Guéhenno, à une promotion d'écart.

21. Lettres personnelles — Archives personnelles de Mme Guéhenno.

22. Lettre de P. François à J. Guéhenno. 18/07/1945.

23. Lettre de M.T. de Kerraoul à J. Guéhenno — 5/8/1945 } Archives Mme Guéhenno

24. Parmi les problèmes évoqués dans ces courriers, nous relevons

— les allusions à ce qui était ressenti comme une élimination politique (certains journaux s'en firent l'écho).

— que la direction était mal connue encore du grand public, parfois même des administrations régionales et locales.

— la lenteur de la mise en place des fonctionnaires de cette direction

— l'héritage de Vichy, c'est-à-dire que trop souvent dans l'opinion, ils étaient perçus comme des « épaves de la jeunesse de Vichy ».

25. Une autre lettre émane du Bureau de l'U.P.O.J.



## Jean Guéhenno à la direction de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

Robert Auclair et Joffre Dumazedier

\*

« Le grand symbole »

Robert Auclair

Totalement dépourvu de titres universitaires, j'ai été appelé auprès de Jean Guéhenno fin septembre 1944, avec la qualification tout à fait théorique d'inspecteur principal. Je suis resté jusqu'en septembre 1946. J'ai connu Guéhenno, Chatelet et juste aperçu Bécart, Madeleine Lagrange, Andrée Vienot. J'étais responsable du 3<sup>e</sup> bureau, qui comprenait les Auberges de Jeunesse, les Maisons de Jeunes et les Colonies de Vacances. En fait, je m'occupais principalement des Auberges de Jeunesse dont j'étais issu, les Maisons de Jeunes, je n'en étais pas, elles avaient été créées par André Philip et le grand militant Jean Rous, qui est mort il y a quelques mois. Madame Templier qui connaissait admirablement son affaire s'occupait des colonies et a mis sur pied des bases encore valables aujourd'hui. Je n'ai jamais dû y mettre le nez.

Pour moi, Guéhenno c'était le grand symbole, c'était *Caliban* c'était *Vendredi*, — qui fut notre bible — ; venir travailler avec lui, on ne se représente pas ce que c'était pour un petit bonhomme comme moi : dix ans de militantisme couronnés.

Guéhenno incarnait la droiture, la pureté, une certaine grandeur de pensée. C'était aussi l'illusion, sur les autres et sur lui-même. Profondément universitaire, rationaliste, écrivain, homme de lettres, journaliste, c'était un homme de paroles et de discours. La plus grande chance que nous aurions pu avoir, c'est qu'il fût cantonné à ses rôles, où il était grand. Il avait aussi du cœur, beaucoup de cœur. Le méchant Daudet disait : « Guéhenno parle du cœur, comme d'autres parlent du nez ». Malheureusement, dans son *Journal* il écrit « j'étais tenté d'organiser ». Entre lui et l'organisation, même à son moindre degré, il y avait un fossé impossible à combler. Il nous réunissait à quelques-uns — Dumazedier en était parfois — pour que nous lui rendions compte du travail et au bout de quelques minutes, il faisait devant nous un chapitre de son bouquin ou un article qui allait paraître le lendemain ou le surlendemain.



Quand Guehenno allait quelque part défendre le morceau et qu'il revenait battu on avait le sentiment qu'il ne pouvait revenir que battu. Dans le privé, on sait ce que signifie gagner un coup ou faire une faillite. Dans l'administration, on ne sait pas très bien cela. Guehenno, non seulement ne savait pas cela, mais il avait une espèce d'horreur à évoquer ce qui était nécessaire pour remplir la tâche qu'il avait choisi d'accepter. Je vais beaucoup vous scandaliser. Tant pis.

Je pense que s'il y a eu une chance à saisir à ce moment-là, dans les conditions confuses, mais chaleureuses et unitaires de la Libération, même avec la pagaille qui régnait avec les oppositions et les faux-frères, même sans argent (aujourd'hui encore je ne sais s'il y a eu cette chance), Guehenno en aura été le fossoyeur, parce qu'après, c'était trop tard.

\*

### « L'humanisme militant » Joffre Dumazedier

Guehenno est très probablement la figure humaine qui m'a le plus influencé de 1944 à 1947, et même avant. Il faudrait essayer de comprendre ce qu'a représenté *vendredi* pour un certain nombre d'étudiants en lettres comme moi. Fils d'ouvrier comme lui, habitant la banlieue rouge, après des échecs au Collège du Travail et même dans certains cercles ajistes, j'ai été très « accroché » par l'aventure de cet hebdomadaire, tripartite et politique, sans être partitiste. On ne comprendrait pas pourquoi, agrégatif de lettres, j'ai fait le Cabaret de Front Populaire, rue de la Boétie, pendant huit mois, en gommant l'influence de Guehenno sur moi pour refuser le partage de la vie politique entre les partis. J'étais avec un radical, un communiste, un socialiste ; on a tenu autant qu'on a pu.

Ensuite dans la clandestinité, j'ai rencontré Guehenno une journée entière au cours de l'année 1943, Quai de Jemmapes à Paris. Cette rencontre est rapportée dans le *Journal des Années Noires* en deux ou trois pages à partir de la page 284 (« Un jeune homme est venu me voir... ») <sup>1</sup>. A ce moment, je préparais dans le cadre d'Uriage, les maquis du Vercors. On était sur le point de recevoir une quarantaine d'ouvriers refusant de partir en Allemagne et qu'il fallait occuper dans les camps. Nos préoccupations étaient militaires et éducatives.

J'étais chargé de préparer celles-ci avec un certain nombre de syndicats de Grenoble. Sur les conseils de deux chrétiens, le Père Maydiou, de la revue des Dominicains *La Vie Intellectuelle* et le Père de Lubac, qui écrivait à ce moment *Le drame de l'humanisme athée*, je suis allé voir Guehenno, que je n'avais jamais rencontré personnellement. Cela a beaucoup compté pour la naissance de Peuple et Culture en 1944.

Je lui dois l'idée de « l'humanisme militant » par opposition aux « humanités passives ». J'étais moi-même un produit des humanités passives et d'une vie sociale difficile. Il m'a convaincu que dans un pays, il ne peut pas exister de culture qui ne soit une conquête sociale permanente.



Les « voleurs de feu », jeunes privilégiés qui bénéficiaient doublement de la famille et de l'école, j'en ai souffert profondément. L'idée d'un mouvement comme Peuple et Culture est née à ce moment-là comme un mouvement d'humanisme militant, autonome des partis. La deuxième idée très importante, sur laquelle on a longuement discuté et qui a été décisive pour moi : la puissance de la propagande des partis ; le ghetto dans lequel elle nous enferme, même avec des idées plus généreuses et plus ouvertes. Ce qu'il pensait quand il disait « rendre la raison populaire », c'était à limiter le viol des « demi-savants », en réalité le viol de tous. Il y avait la volonté de faire de la politique, mais jamais de la propagande. C'est là le paradoxe. Je ne me serais jamais lancé dans cette aventure en 1944, avec vingt compagnons, dans qu'on a appelé Peuple et Culture, si je n'avais été convaincu de cela pour toujours.

Dès ce moment-là, Jean Guehenno n'a rien compris à la pratique du sport comme moyen de culture. Pour lui, les sportifs, c'était le diable. C'est l'une des raisons de sa démission. Quand il a vu la direction des sports se joindre à la direction de l'éducation populaire, il a dit : « C'était à la tête de suivre et aux bras et aux jambes de commander ». Tout Guehenno est là. Il avait des formules qui dépassaient sa pensée. Sur ce point l'opposition entre lui et moi était fondamentale. De même, l'idée de loisir, pour lui était synonyme de futilité, comme pour tous les intellectuels de France. Alors que j'attache à ce temps qui est le plus long de la vie, une importance considérable. Mais je lui dois l'inspiration essentielle, le culte de la vérité dans l'engagement et le reniement des partis, quels qu'ils soient, dès que la vérité est blessée.

Troisième idée très importante. A Uriage, nous avons dans la tête de fonder un ordre, après la Libération — Gilbert Gadoffre, Hubert Beuve-Mery et moi-même, — entre gens ayant des engagements politiques différents ; c'est ce que nous avons vécu. J'y ai d'abord été favorable, puis hostile. Je dois cela à Guehenno. J'ai beaucoup discuté avec lui sur la possibilité pour un ordre de survivre dans la France libérée. Il m'a complètement convaincu que c'était impossible, d'où mon repli sur un mouvement d'éducation populaire, pluripartitiste. On ne comprendrait pas sans lui ma démission en 1967 de Peuple et Culture, 22 ans après l'avoir fondé et présidé, exprimant par là le refus du partitisme manifesté par sept motions différentes ! Enfin, évoquons *Conversion à l'humain*<sup>2</sup> : j'ai compris avec ce livre qu'un tel mouvement d'éducation populaire indépendant des partis, mais ayant une position humaniste guidée par la justice et la liberté, n'était pas possible, sans une conversion à l'humain. Ce n'est pas seulement être laïque et tolérant à l'égard des différentes religions, c'est avoir une religion de l'humain, une quasi religion, avec ceux qui croyaient en Dieu et ceux qui n'y croyaient pas. Ce livre est capital.

---

1. Journal des années noires, réédition, Paris, Gallimard Collection folio, 1973.

2. Conversion à l'humain, Paris : Grasset, les Ecrits, 1931.





## QUELQUES REGARDS HISTORIQUES DANS LES CAHIERS DE L'ANIMATION

### Des ferveurs militantes aux politiques

- ARNAUD (Pierre). — Les sociétés sportives avant 1914. — N° 54, I, 1986, p.73-86.
- AUGUSTIN (Jean-Pierre). — Formes de ballons et formes de croyance. — N° 40, II, 1983, p.1-18.
- AUGUSTIN (Jean-Pierre). — Urbanisation en nouveaux enjeux associatifs : agglomération bordelaise 1950-1983. — N° 43, V, 1983.
- BOUSSEMART (Christophe). — Phantasmes et vécus des premières vacances dans le Nord. — N° 56, III, 1986, p.113-124.
- BRUNEAU (Chantal). — Associations et pouvoirs publics : vingt années d'évolution. — N° 54, I, 1986, p.5-20.
- DECROIX (Chantal). — Un mouvement féminin : L'Union Féminine Civique et Sociale. — N° 10, 4<sup>e</sup> trimestre 1975, p.39-44.
- FOURMENT (Alain). — La presse d'hier et d'aujourd'hui. — N° 23, 1<sup>er</sup> trimestre 1979, p.95-108.
- GALLAUD (Patrick). — Une nouvelle politique pour les jeunes. — N° 39, I, 1983, p.19-32.
- GÉROME (Noëlle). — Les loisirs à Poitiers en 1936. — N° 56, III, 1986, p.79-96.
- GUÉRIN (Christian). — Le chef « Scout de France » : l'ordre ou la société 1920-1960. — N° 52, IV, 1985, p.79-92.
- HELLER-GOLDENBERG (Lucette). — Politique des loisirs et auberges de jeunesse. — N° 56, III, 1986, p.97-112.
- MIGNON (Jean-Marie). — Jeunesse africaine, crainte et convoitée. Les institutions de jeunesse en Afrique francophone. — N° 43, V, 1983.
- MIGNON (Jean-Marie). — Centres culturels et M.J.C. en Afrique francophone. — N° 46, juillet 1984, p.59-75.
- PAQUIN (Claude). — La Genèse de la F.F.M.J.C. — N° 47, octobre 1984, p.83-94.
- POUJOL (Geneviève). — La dynamique sociale des associations. — N° 39, I, 1983, p.57-78.
- RIOUX (Jean-Pierre). — Structures de sociabilités et pouvoir. — N° 46, juillet 1984, p.3-11.



## D'Alger à Paris

### les structures, les hommes et leurs œuvres

Un entretien entre André Basdevant  
directeur-adjoint des mouvements de jeunesse  
et de l'éducation populaire (1944-1946)  
et Jean-Paul Martin

#### *Les circonstances d'une nomination*

**M. Basdevant, quand et dans quelles conditions avez-vous été désigné pour prendre la tête des services de jeunesse à la Libération ?**

Cette désignation a eu lieu à Alger parmi les désignations analogues du Comité Français de Libération Nationale pour mettre en place une nouvelle équipe gouvernementale provisoire destinée à se substituer à celle laissée par Vichy — pour les ministères : secrétaires généraux, pour les autres services : délégués. Je n'en connais pas la date. C'est à ce titre qu'en mon nom ont été « libérés » les locaux du Commissariat Général à la Jeunesse rue du Faubourg St Honoré à Paris, par des représentants de la « Délégation », MM. Lebar et Bamberger, avec lesquels j'étais en rapports réguliers, depuis longtemps.

J'avais, le jour du débarquement, manqué un rendez-vous Cours la Reine avec M. Parodi<sup>1</sup>. Jusqu'à fin septembre, j'étais retenu dans le Morvan qui n'était pas encore libéré. J'ai su par la suite que cette désignation proposée par M. Capitant avait été discutée. Elle l'a été aussi ultérieurement notamment au sein de l'Assemblée Consultative où Capitant m'a défendu énergiquement.

Je représentais les mouvements de jeunesse dits éducatifs et en particulier le Scoutisme Français dont j'étais le Secrétaire Général dès sa fondation en 1940.

**Comment expliquer alors cette désignation ? Vous n'étiez pas à Alger où les intrigues devaient être nombreuses.**



Certainement je la dois à René Capitant, commissaire à l'Education Nationale et à la Jeunesse avec lequel j'étais lié depuis longtemps. Nous avons à Paris habité le même immeuble. Nos pères étaient collègues, professeurs à la Faculté de Droit de Paris. Capitant avait de l'admiration pour mon père notamment dans l'exercice de ses fonctions de juriconsulte des affaires étrangères, particulièrement à l'occasion de sa démission retentissante adressée au Maréchal Pétain. Nous avons rendu visite aux Capitant au début de l'occupation alors que l'Université de Strasbourg était repliée dans la région de Clermont-Ferrand et avant que Capitant ne soit nommé à Alger. René Capitant était enthousiaste et généreux. Catholique pratiquant, il avait appartenu au cabinet de Léon Blum dans la période du Front Populaire. Amateur d'hébertisme il était également montagnard : une chute grave au Mont Aiguille avait provoqué sa boiterie.

Moi-même je m'étais engagé dans une carrière juridique. Inscrit au barreau de Paris, collaborateur d'avocats dans des domaines très divers, commercial, administratif et même pénal, j'avais abandonné mon cabinet pendant la guerre. Ayant été assez gravement mutilé en 1940, je n'ai pas désiré revenir dans Paris occupé pour reprendre un cabinet fortement compromis par les circonstances. C'est dans ces conditions que je me suis orienté vers une activité provisoire au service des mouvements de jeunesse, en particulier du scoutisme. Il se trouve que Pierre François était propriétaire par sa femme, à Vichy, du Pavillon Sévigné, qui abrita à la fois mon foyer, les bureaux très restreints des Eclaireurs de France et du Scoutisme Français naissant. Pierre François s'était évadé et grâce à une longue marche à pied, avait pu rejoindre sa famille à Vichy, promue capitale et son hôtel devenu la résidence officielle du chef de l'« Etat français ».

Vichy rassemblait un nombre invraisemblable de personnalités passées ou futures. C'est depuis Vichy que j'ai pu avoir des liens avec des résistants, par exemple Girard conservateur des archives du quai d'Orsay, Falaize, le futur Général Gambiez etc. La lutte a pu être entreprise contre le mouvement de jeunesse unique, pour limiter les discriminations à l'égard des francs-maçons, pour défendre les israélites en France, en Tunisie et en Afrique du Nord...

### *Les éclaireurs de France : une expérience de laïcité ouverte*

**Au moment où vous êtes choisi, vous n'êtes donc pas un « politique » mais un « éducatif », compétent de surcroît en matière juridique. Or, les mouvements éducatifs et le scoutisme représentent des sensibilités très diverses. Vous n'êtes pas un confessionnel, peut-on vous qualifier de « laïque » ?**



Avant d'être secrétaire général du scoutisme français — qui groupait diverses associations masculines et féminines y compris les israélites — j'avais été un des responsables des Eclaireurs de France (commissaire de la région parisienne et membre du comité directeur), non sans avoir dirigé une troupe d'Eclaireurs Unionistes à Clichy.

Par tradition familiale paternelle, j'appartiens à une famille républicaine du Morvan, dans laquelle seules les femmes vont à la messe. Ma mère qui avait fait des études secondaires à Alger dans un établissement de « la Ligue de l'Enseignement », était issue d'une famille alsacienne et protestante, les Mallarmé. Son frère, ami d'études de mon père, a été député, sénateur, ministre de la III<sup>e</sup> République. Il a défendu le décret Crémieux<sup>2</sup> quand Vichy a voulu l'abroger. Mon grand-père maternel avait fondé le barreau d'Alger quand après 1871 il avait quitté l'Alsace occupée. Mon père s'était vraiment présenté au Conseil Général de Saône-et-Loire en 1913 sous une étiquette républicaine. Professeur de droit international, depuis 1917, il avait comme jurisconsulte des affaires étrangères, conseillé les gouvernements depuis l'élaboration des traités conclus après la première guerre mondiale jusqu'aux tentatives de paix de Briand. Resté en fonction à Vichy, il a multiplié les notes juridiques pour tenter de limiter les déviations de la convention d'armistice. Sa démission, le 29 mai 1941, adressée non à Darlan qu'il méprisait mais au Maréchal Pétain, a été un des premiers actes publics de résistance. Elle fut largement divulguée<sup>3</sup>. Fin 1943, il était compris dans une liste allemande de personnalités à arrêter alors qu'il avait cessé de pouvoir enseigner à la faculté.

Pour ma part, je n'avais eu aucune activité politique militante. A la faculté de Droit, j'avais sans succès présenté une candidature de gauche face aux listes de droite qui tenaient le haut du pavé. J'avais eu l'occasion de combattre des tentatives droitières sur le scoutisme pour des cérémonies publiques. J'avais été associé à l'accueil des ministres du Front Populaire qui s'intéressaient aux efforts éducatifs des Eclaireurs de France, des Centres d'Entraînement aux méthodes d'éducation actives, aux Auberges de jeunesse, à la rééducation des délinquants. J'avais organisé la réception de Baden Powell et une grande fête au Jardin d'Acclimatation avec Léo Lagrange ; René Cassin m'avait associé à des études sur l'avenir de la jeunesse. Mon beau-frère Paul Bastid avait été ministre du Commerce et de l'Industrie et patron à ce titre de l'exposition de 1937.

J'étais donc à bien des égards un « laïque » mais sans partager toutes les options de la Ligue de l'Enseignement qui me paraissaient inutilement combattives et parfois sectaires. J'étais partisan d'une laïcité plus ouverte.

Pendant l'occupation j'ai pensé que, malgré les risques que cette attitude comportait, il fallait agir et non pas attendre. Sur cette attitude je me trouvais en harmonie avec les dirigeants des Eclaireurs de France et notamment Pierre François. J'ai eu



— des difficultés avec certains dirigeants des Scouts de France surtout de la zone libre, ceux qui pensaient un peu trop — à travers notamment les Chantiers de la jeunesse — que l'heure était venue et qui appréciaient la nouvelle attitude des pouvoirs publics à l'égard de l'Eglise. Dans cette période très difficile j'ai recherché, non sans difficulté, la liaison avec la résistance organisée et tenté de préparer l'avenir. Ainsi j'avais remis en 1943 un message à M. Louis Fraval destiné aux services secrets de Londres<sup>4</sup>.

En 1941, je me suis rendu à Alger — avec Pierre François et l'aumônier général des Scouts de France (qui était aussi l'aumônier général des Chantiers de la Jeunesse), le père Forestier — en mission de la part du général Lafont, président du Scoutisme Français auprès du Général Weygand, qui était alors pro-consul en Afrique du Nord, pour limiter les effets d'un décret du 5 juin 1941 très antisémite de l'Amiral Esteva pour la Tunisie. Nous avons d'ailleurs voyagé dans l'avion qui amenait à Alger le général Juin. A cette réunion avait participé comme représentant du Maroc un autre EDF Lucien Paye, qui a eu depuis la carrière ministérielle et diplomatique que l'on sait.

### *A Alger, conception politique et compromis*

**Pourquoi n'êtes-vous pas allé, après le débarquement allié, à Alger où se préparait l'avenir des institutions de Jeunesse ?**

Cela m'a, en effet, été proposé en décembre 1943. Mais je ne l'ai pas pensé souhaitable parce que je pensais que l'essentiel devait être conçu et préparé dans la métropole où se trouvaient les principaux acteurs et responsables. Je savais que Capitant, André Philip, Claudius Petit que j'avais rencontrés à plusieurs reprises, étaient plus ou moins au courant de la situation et pouvaient préparer les décisions essentielles. Par l'intermédiaire de mon frère en poste diplomatique à Bucarest, qui l'avait fait suivre via la Turquie à ma sœur Marie-Louise à Alger (dans les services des Affaires Etrangères) j'avais envoyé en mars 1944 à Capitant un projet assez complet, très ambitieux de ce que pourraient être les services publics de jeunesse.

**Mais pendant cette période qui a précédé la Libération, Alger travaillait et prenait des textes.**

Il faut bien se rappeler que le Journal Officiel de la République Française que publiait le Comité d'Alger ne parvenait pas en France occupée. C'est après la Libération que j'ai pu les lire dans une petite brochure rouge, exemplaire unique remis par un ami EDF J.O. Grandjouan, que Capitant était chargé de l'étude des réformes scolaires. Ainsi ai-je pu apprendre comment avaient évolué les services de jeunesse, d'abord dans le cadre du Commissariat à l'Intérieur confié à André Philip, puis dans celui du



Commissariat de l'Education Nationale et de la Jeunesse de Capitant. D'abord limités aux mouvements éducatifs, ces textes avaient fait place aux mouvements politiques. A Alger, avait ainsi débuté le débat de fond sur la politique de la jeunesse. Au départ ce sont les mouvements éducatifs — le scoutisme, l'A.C.J.F., le C.P.J. — qui suscitent une organisation à leur mesure avec une place offerte aux mouvements laïques que Vichy a particulièrement brimés. C'est la première version du conseil provisoire de la jeunesse. Très vite les mouvements politiques réagirent. Groupés dans les F.U.J.P., les mouvements nés de la Résistance obtiendront les modifications nécessaires à la fois du statut, du conseil provisoire de la jeunesse. Ils entreront même en tant que tels à l'assemblée consultative. On aboutit à un compromis, dans un système pluraliste largement ouvert aux politiques. Ce qui est curieux, c'est que cela se passe dans une période au cours de laquelle les services de jeunesse passent de la tutelle du Commissariat à l'Intérieur (André Philip) à celle de l'Education Nationale (Capitant).

En définitive au moment de la libération du territoire national, c'est-à-dire en fin septembre 1944, la France est dotée d'une législation immédiatement applicable, prise à Alger : création d'un service de la jeunesse, création d'un conseil provisoire, dissolution des organismes suscités par Vichy, annulation des mesures prises contre les israélites, les francs-maçons, dissolution possible des associations comportant des collaborateurs, etc. S'y ajoutaient des instructions pleines de sagesse sur la conduite à tenir pendant la période de la Libération. Le seul défaut était qu'elles seront restées ignorées de ceux qui auraient dû les appliquer. Les fonctionnaires nommés pour gérer ce service de la jeunesse, non pas seulement pour Alger mais pour la France, sont arrivés trop tardivement et sont demeurés trop modestes malgré leurs grandes qualités.

### *A Paris, l'invention d'une direction*

#### **Que se passait-il à Paris pendant ce temps ?**

Les choses n'étaient pas simples. D'une part MM. Lebar et Bamberger prennent en mon nom (je n'étais pas encore arrivé du Morvan) possession des locaux du Commissariat à la Jeunesse, mais à Paris le mot « Jeunesse » sent mauvais car il évoque Vichy. Au cours d'une réunion, le 21 septembre 1944, présidée par M. Cornu du cabinet de Capitant et sur le rapport de M. Loisy inspecteur général de l'enseignement technique, est envisagé le sort à faire au Commissariat Général à la Jeunesse. Bien que M. Cornu soit communiste, je ne pense pas que ce soit la politique de ce parti qui inspire les propositions, mais plutôt des réactions d'enseignants.

Pratiquement il est proposé au ministre de répartir les services et leurs moyens entre la direction de l'Enseignement



Technique (pour les centres de jeunesse qui deviendront normalement des centres d'apprentissage) et la direction de l'Enseignement du Second degré confiée à M. Monod (qui hériterait des écoles de cadres à transformer). On ne sait trop où irait un modeste bureau des mouvements de jeunesse. M. Laborde (des C.E.M.E.A.) qui participe à cette réunion, ne réagit pas. Ainsi une solution très différente de ce qui est décidé à Alger, et des positions des mouvements et notamment du F.U.J.P. semble prévaloir.

**Pourrait-on dire que l'appel à Guehenno a été la solution imaginée par Capitant, et peut-être suggérée par Monod pour empêcher cette liquidation ? Il fallait sans doute enrober le concept de « jeunesse » dans celui plus acceptable d'« éducation populaire ».**

Il y a certes du vrai dans cette interprétation. Capitant voulait certainement disposer d'un service utile à la jeunesse. En faisant appel à Guehenno, ce service devait nettement s'orienter dans une perspective nouvelle non spécifiquement politique, mais plutôt éducative et culturelle, notion nouvelle bien incarnée par Guehenno. Cette direction des mouvements de jeunesse et de la culture populaire était dans l'organigramme du ministère un des éléments d'une direction générale de l'enseignement s'ajoutant aux directions des divers degrés et de l'enseignement technique. Cette structure était sans doute trop ambitieuse compte tenu du contexte, d'autant plus qu'il y avait en outre une direction générale de l'éducation générale et des sports, une direction générale des Arts et Lettres.

Jean Guehenno était une personnalité très appréciée notamment du personnel enseignant du premier degré. Il avait été un brillant professeur de Première Supérieure, brimé à ce titre par Vichy, il venait d'être nommé Inspecteur général de l'Instruction Publique. C'était essentiellement un professeur et un écrivain de gauche non communiste.

### *Jean Guehenno : portrait d'un directeur*

**Ce choix de Guehenno a dû vous poser un problème personnel. C'est vous qui deviez prendre en charge les services de jeunesse ; finalement c'est Guehenno qui a en a eu la responsabilité pendant dix mois environ, sans d'ailleurs avoir jamais été nommé directeur. Comment le partage s'est-il effectué ?**

Assez simplement. Nous avons réglé ce problème par une conversation au téléphone : d'un commun accord, il a été décidé que je serai son second et de cette manière je suis devenu directeur-adjoint. Cet équilibre n'était pas mauvais en soi. Il était l'inspirateur qui entraînait notamment les instituteurs, les enflammait, leur donnait des perspectives lointaines. Moi-même j'étais l'administrateur qui cherchait à concrétiser dans des structures



nouvelles les intentions. Avec le contact hebdomadaire avec les dirigeants, je m'efforçai de trouver les voies d'une politique nouvelle, en élaborant les textes nécessaires.

**Pourtant cette collaboration n'a pas été sans nuage, que pouvez-vous dire sur la personnalité de Guehenno ?**

Jean Guehenno était avant tout un intellectuel et un professeur. Il était hardi dans la conception et hésitant dans l'exécution. Il avait le sentiment que les résultats étaient différents et souvent décevants. Il était difficile de lui faire faire des choix, spécialement pour les nominations, malgré les conseils que lui donnait son ami et collaborateur l'écrivain Jean Blanzat. Ses contacts avec le directeur du budget étaient difficiles quand il demandait des crédits pour « ces choses que nous avons dans l'esprit ». Essentiellement individualiste, il craignait tous les embrigadements, politiques, syndicaux ou confessionnels. Il était souvent effrayé par les conséquences de ses choix, ou encore plein d'illusions sur certaines réalités.

Il a eu rapidement le sentiment que son message contenu dans la circulaire entièrement écrite de sa main du 13 novembre 1944 n'aurait pas les résultats escomptés. La période proprement révolutionnaire de l'automne 1944 qui avait permis la création de la direction confiée à Guehenno bien que la guerre n'ait pas été finie, que tout le territoire n'ait pas été libéré, que les prisonniers et déportés ne soient pas encore tous de retour, cette période s'était achevée en laissant plus de déceptions que de résultats. On s'aperçoit que la grandiose construction du ministère de Capitant allait être confrontée à de nécessaires économies budgétaires et au renouveau de problèmes politiques (notamment celui de l'enseignement privé) que l'euphorie de la Libération avait occultés.

Tout cela explique sa déception et son départ rapide à la veille des vacances en 1945. Et, Capitant parti, le ministre nouveau Giaccobi en novembre 1945 n'avait pas la même vision que son prédécesseur. En partant, Guehenno en avait assez. Il m'en voulait certainement : à tort, à mon avis, car j'avais évité d'entraver son autorité ! Peut-être faut-il ajouter comment avait été réglée une partie des revendications des mouvements de jeunesse politiques et catholiques qui considéraient que d'autres problèmes de jeunesse que ceux traités par le ministère de l'Éducation Nationale devaient être étudiés. C'est ainsi qu'avait été institué le 8 février 1945 un comité interministériel de la jeunesse. Mais celui-ci n'avait jamais fonctionné au niveau des ministres et son secrétaire général n'avait pas pris ses fonctions.

### *L'après Guéhenno*

**Comment les choses se sont passées avec son successeur Albert Chatelet ?**



Albert Chatelet, que je connaissais bien car il avait été président des Eclaireurs de France, était très différent de son prédécesseur. C'était un grand administrateur universitaire, recteur de l'Académie de Lille, puis directeur de l'enseignement du second degré sous Jean Zay jusqu'à l'armistice. Mathématicien, professeur à la faculté des sciences de Paris dont il deviendra plus tard le doyen, il construira la nouvelle faculté au-dessus des chais de la Halle aux vins sans attendre le départ des pinardiers. Je citerai de lui ce mot qui définit bien sa philosophie administrative : « Le Palais de Versailles, vous connaissez : mais vous ne savez pas comment il a été payé ». Il s'ingéniait par plaisir à utiliser autrement que selon les règles les crédits dont il disposait !

Sa conception d'une politique de jeunesse suivait la tradition enseignante. Libre penseur, il n'était pas sectaire. Il aurait sans doute considéré comme plus souhaitable que sa direction soit un complément de la direction du premier degré en intégrant dans un statut proche de l'école les œuvres péri et postscolaires, les colonies de vacances, les centres aérés et surtout les communautés d'enfants qui à l'époque avaient une particularité importante.

A cette époque les locaux de la direction sont dispersés, je me trouve relégué rue des Feuillantines. J'étudie les textes sur le conseil de l'éducation populaire et sur la législation en faveur des activités de jeunesse, tout cela sans grand aboutissement ni perspective, les économies budgétaires sont particulièrement contraignantes. Les relations avec la Direction Générale de l'Education Physique et des Sports après le départ du recteur Sarailh sont à l'ordre du jour.

### **Que s'est-il passé ensuite ?**

Cette période est caractérisée à la fois par des restrictions budgétaires et par l'arrivée en juin 1946, avec Mme Viénot au gouvernement, d'une nouvelle équipe provenant de l'entourage de Léo Lagrange. Il en résulte la création de la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports confiée en Novembre 1946, pour de longues années au Colonel Gaston Roux au sein de laquelle Etienne Bécart, ancien secrétaire de Léo Lagrange et professeur de mathématiques au collège d'Avesne-sur-Helpe, succède à Guehenno et Chatelet. Jean Guehenno devait entrer à l'Académie Française, Albert Chatelet être candidat de l'Union des Forces Démocratiques en 1958 contre de Gaulle et Marane (P.C.) à l'élection présidentielle. Par mesure d'économie mon poste de directeur adjoint a été supprimé, j'ai été chargé des études et de l'information à la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports, avec diverses missions dans le domaine du cinéma, de la protection de la jeunesse, des relations internationales (Unesco, Traité de Bruxelles, UEO, Conseil de l'Europe). Le ministre de l'Education Nationale me confie un rôle de nature juridique, qui va m'occuper plusieurs années partiellement, pour la



révision gracieuse ou contentieuse des sanctions d'épuration administrative pour l'ensemble des fonctionnaires de ce ministère (plus de 5.000 dossiers). Je participerai à une des premières sessions de l'Institut des Hautes Études de Défense nationale. J'ai été nommé inspecteur général en 1958 par M. Herzog.

### *L'éducation populaire : la dimension juridique et politique*

**Revenons à votre préoccupation d'établir par des textes juridiques un statut d'ensemble de l'éducation populaire et des organisations de jeunesse. A plusieurs reprises vous l'avez tenté. Pourquoi avoir voulu à ce point codifier les choses ?**

C'était la suite logique de l'ordonnance du 2 octobre 1943, complétée en 1944, sur les groupements sportifs et de jeunesse, textes qui instituaient notamment l'agrément et des conseils consultatifs avec certaines dispositions en faveur de l'aide aux organisations agréées. Mais tout cela avait un caractère provisoire.

Selon moi, il fallait non seulement sortir du provisoire, mais profiter des circonstances exceptionnelles de la Libération pour donner un cadre juridique approprié à des initiatives publiques ou privées et aller ainsi dans le sens d'un service public pluraliste de l'éducation populaire, en distinguant et encourageant les mouvements associatifs valables, en évitant de créer de fausses associations pour réaliser de véritables institutions publiques ou privées susceptibles de gérer un patrimoine de plus en plus important. Cela me paraissait absolument nécessaire pour clarifier les rôles tout en affirmant la nécessité d'une intervention des pouvoirs publics à tous les niveaux et en cherchant à en fixer les limites.

La notion d'éducation populaire était une chance à saisir pour les mouvements de jeunesse : elle permettait de définir leur mission véritable et de légitimer l'aide de l'Etat et des diverses collectivités publiques. Elle signifiait qu'en dehors de l'enseignement proprement dit, dont l'Etat doit avoir seul la charge, il y avait un ensemble de besoins éducatifs légitimes touchant aux loisirs et à la culture que les pouvoirs publics ne peuvent prétendre satisfaire à eux seuls, mais qui doivent être encouragés en aidant sans sectarisme tous ceux, mouvements ou institutions, qui sont capables de les réaliser.

C'est là le fond de ma position. Je l'ai exprimée à plusieurs reprises sous diverses formes : dans le texte envoyé à Capitant à Alger au printemps 1944, dans le projet d'ordonnance de 1945, dans des textes ultérieurs (en 1952 notamment) quand j'ai été consulté sur divers projets. Je crois que j'étais assez proche de la position de Capitant et de Pierre Bourdan. Quant à Gaston Roux ?



### **Le blocage exercé par les laïques n'a-t-il pas été déterminant ?**

Il a certainement joué un grand rôle. Mais d'autres facteurs sont intervenus. Certes au sein du ministère de l'Éducation Nationale, le principe de la laïcité de l'école était déterminant et pouvait déborder jusqu'à atteindre celui des organismes proches de l'école. D'où la tentative d'exiger la laïcité pour aider mouvements ou organisations complémentaires de l'école. A mon avis, cette considération ne devait entraîner qu'une attention particulière et un soutien approprié à ces entreprises. Mais il est évident que d'autres ministères pouvaient ne pas limiter ainsi leur action alors que leurs titulaires provenaient souvent de milieux confessionnels. C'était le cas pour l'Agriculture, la Santé Publique, la Justice, la Défense Nationale, etc. Les caisses d'allocations familiales pouvaient difficilement se tenir à un critère de laïcité. Cela me paraissait totalement irréaliste de refuser, dans le domaine de la jeunesse, l'agrément aux confessionnels. Parmi les laïques se trouvaient des politiques, socialistes, communistes, libres penseurs affichés. Tous étaient-ils à encourager ou à exclure ? Voilà pourquoi il me paraissait que dans les domaines où n'existait pas un monopole de l'État, la seule voie était la prise en compte de tout ce qui avait une valeur éducative ou culturelle, en excluant ce qui n'était que pure propagande idéologique tout en donnant une priorité à toutes les initiatives vraiment laïques complémentaires de l'école.

### *L'éducation populaire : son bilan*

**A vous entendre évoquer ces problèmes on a, en définitive, le sentiment que cette période de la Libération a été, à beaucoup d'égards, pour la politique de la jeunesse, celle des occasions manquées. Est-ce votre avis, et, si oui, quelles en sont d'après vous les raisons profondes ?**

Il faudrait nuancer : car, malgré tout, beaucoup de choses ont été faites. Mais pour l'essentiel, il y a eu un échec relatif, dont les raisons sont multiples : financières, humaines, institutionnelles et politiques. Très vite des économies ont été nécessaires : les commissions de la hache, de la guillotine, du coût et du rendement des services publics ont supprimé des emplois, restreint les structures, fermé des établissements. La fusion avec les sports, dans les conditions où elle est intervenue, s'est avérée catastrophique : exclusion de la plupart des agents venant des services de jeunesse plus titrés mais plus jeunes.

Certains membres de la direction n'ont eu d'autres soucis que de se maintenir le plus longtemps possible à leur poste, sans avoir le moindre projet. Les dilettantes et les médiocres ont remplacé les visionnaires. Guehenno dans ses jugements abrupts a eu raison de dénoncer à sa manière cette politique à la petite semaine, au gré des changements des structures ministérielles.



Dorénavant il n'y a plus de politique de jeunesse, malgré les tentatives éphémères de Pierre Bourdan, avec son ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres, trahi dans ses intentions en permanence par ses services. C'est Mendès France qui aurait pu entreprendre une nouvelle politique mais il avait trop à faire par ailleurs. Edgar Faure la conçoit et commence sa mise en œuvre. Le renouveau viendra avec Herzog, aidé par Olivier Philip, son directeur de cabinet : cogestion entre l'Etat et les mouvements, Haut Comité de Jeunesse, commissions ministérielles de jeunesse, etc. Mais ceci est une autre histoire.

## NOTES

1. Désigné par Alger comme responsable de la « Délégation Générale » de la France libre, Alexandre Parodi était chargé de coordonner la renaissance des structures administratives pour le lendemain de la Libération. Ce haut fonctionnaire républicain qui joua un rôle décisif dans l'insurrection parisienne d'août 1944 sera après guerre président du Conseil d'Etat (NDLR).

2. Ce décret d'octobre 1870 — qui porte le nom du ministre de la Justice du Gouvernement de la Défense Nationale, Adolphe Cremieux — naturalisait en bloc comme citoyens français quelques 60 000 Israélites dont les ascendants étaient implantés en Algérie depuis toujours (NDLR).

3. La démission de Jules Basdevant, en réaction à l'autorisation donnée par Vichy aux forces aériennes allemandes d'utiliser les aéroports de Syrie, a été portée à la connaissance de Roosevelt par l'intermédiaire d'Alexis Léger (Saint John Perse). On lira sa lettre de rupture avec le Maréchal dans le recueil *Hommage d'une génération de juristes au Président Basdevant*, Ed. Pedone, 1960 (NDLR).

4. Chargé de mission au Cabinet d'André Philip, Fraval fut notamment l'auteur en novembre 1943 d'un rapport destiné à favoriser la coordination des mouvements de jeunesse au sein de la Résistance (NDLR).





## QUELQUES REGARDS HISTORIQUES DANS LES CAHIERS DE L'ANIMATION

De l'Education Populaire à la Culture

- BOULANGER (Michel). — Les C.T.P., des acteurs de l'éducation populaire. — N° 28, 2<sup>e</sup> trimestre 1980.
- Entretien avec deux anciens C.T.P. : Nicole des Ylouses, Lucien Lautrec. — N° 28, 2<sup>e</sup> trimestre 1980, p.21-30.
- ION (Jacques). — La figure impossible du citoyen ou l'enjeu de l'éducation populaire. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.35-43.
- LECA (Jean). — Questions sur la citoyenneté aujourd'hui. — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.21.
- LABOURIE (Raymond). — Education populaire et animation socio-culturelle. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.45-62
- LÉON (Antoine). — Les pouvoirs politiques et l'éducation populaire. — N° 37, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p.13-24.
- POUJOL (Geneviève). — Education ouvrière et éducation populaire. — N° 34, 4<sup>e</sup> trimestre 1981, p.75-88.
- SAEZ (Guy). — Citoyens en péril... — N° 38, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p.5-20.
- CHABROL (Véronique). — Jeune France, un « maillon manquant » pour l'histoire de la décentralisation culturelle. — n° 53, V, 1985, p.85-94.
- DUMAZEDIER (Joffre). — L'ambition de « culture populaire : un projet inachevé. — N° 55, II, 1986, pp.109-130.
- GAUDIBERT (Pierre). — La modernisation de l'héritage : la perte du sens. — N° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1980, p.39-46.
- GILBERT (Claude). — Une politique à l'écart de la politique. La création de la maison de la culture à Grenoble. — N° 46, juillet 1984, p.45-57.
- NAZET (Jean). — Où en est le Livre Vivant ? — N° 3, juin 1973, p.9-14.
- RICHTER (Noë). — L'idéologie et l'évolution des institutions de lecture de masse. — N° 37, 3<sup>e</sup> trimestre 1982, p.25-45.



## Une recherche de démocratisation culturelle : La formation des cadres

\*

Christiane Guillaume, Nicole Lefort des Ylouses

A toutes les époques où l'Etat français s'est soucié d'occuper de façon attrayante et intéressante les temps de liberté des jeunes et des adultes, au-delà et en dehors de leur travail scolaire ou professionnel, la formation de cadres qualifiés lui est apparue comme prioritaire.

Déjà en 1936, Léo Lagrange se préoccupait de l'encadrement des jeunes sportifs sur les lieux de plein air et de ceux qui fréquentaient les Auberges de jeunesse et ces premières « maisons de culture » qui, dès 1935, préfiguraient les futures maisons des jeunes et de la culture. Durant la guerre et la période d'occupation allemande, les Ecoles de cadres régionales, qui restèrent éloignées de toute idéologie politique ou partisane, avaient pour tâche de préparer des responsables pour l'encadrement des jeunes inoccupés de 14 à 17 ans accueillis dans les Centres de jeunesse. Selon leur spécialité, ces cadres (enseignants, techniciens, artistes, responsables de mouvements de jeunesse, assistantes sociales...) apportaient un complément de formation intellectuelle, une formation professionnelle et sociale, une initiation culturelle aux diverses formes d'expression artistique.

### *La création de la Direction des Mouvements de Jeunesse et de la Culture Populaire*

A la Libération, Jean Guéhenno, investi par René Capitant, lui-même Ministre de l'Education Nationale, de la charge de Directeur des Mouvements de Jeunesse et de la Culture Populaire, attache une grande importance à la formation des cadres, particulièrement des instituteurs et des normaliens qui doivent devenir les animateurs de leur ville ou de leur village, notamment dans la maison voisine de l'Ecole qui serait tout à la fois un foyer de culture et une maison des jeunes.



### *La création d'une Direction des Mouvements de Jeunesse et de la Culture Populaire*

Comme il l'exprime dans l'étonnante circulaire du 13 novembre 1944 : « aucune culture profonde du peuple ne sera possible aussi longtemps qu'un fort courant de sagesse et de plaisir ne passera pas de l'enseignement supérieur par l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique à l'enseignement primaire, « des instituts aux instituteurs » (selon un mot de Jean Giraudoux) ». L'on voit là apparaître la nostalgie de Jean Guéhenno qui voudrait que s'opère un élargissement culturel chez les instituteurs. Son refus de voir opposer « l'esprit primaire » à celui supérieur de « mandarins des lettres, des sciences et des arts ». C'est bien là la préoccupation de l'Inspecteur Général de l'Instruction publique qui souhaite que se poursuive l'œuvre de formation des élèves des Ecoles Normales, non seulement pour une tâche élargie d'animateur, mais aussi pour leur propre tâche d'enseignant plus averti et plus ouvert.

Il préconise aussi la formation et le perfectionnement des responsables des mouvements de Jeunesse, tant de ceux qui existaient avant guerre et qui, même en zone nord occupée, ont réussi à survivre clandestinement et peuvent maintenant vivre au grand jour, que de ceux nés récemment, notamment de la Résistance. Jean Guéhenno, reconnaît même certains organismes d'obéissance politique, sous réserve que leur activité auprès des jeunes soit exempte de tout endoctrinement partisan.

Il est important de noter que le contexte dans lequel la nouvelle Direction devra évoluer est complexe ; divers courants s'affrontent alors : d'une part une réaction contre une certaine idéologie considérée comme proche de celle des Allemands, d'autre part, une laïcité combative qui contraste avec l'idéologie confessionnelle que représente la majeure partie des mouvements de jeunesse renaissants.

### *Les structures de la Direction*

Les structures de la Direction des Mouvements de Jeunesse et de la Culture Populaire sont simples et, quoique relevant de la Direction Générale de l'Enseignement, cette direction possède le grand avantage d'avoir une gestion indépendante avec ses propres services gestionnaires : budget et personnel. Elle comprend cinq bureaux techniques : le bureau des Œuvres post et péri-scolaires ; celui des moyens culturels des Mouvements de jeunesse et des Auberges, Maisons de jeunes, Colonies de vacances ; et le bureau des Centres éducatifs. Ces structures ne changeront pas jusqu'en juillet 1946 — seul Jean Guéhenno sera remplacé par Albert Chatelet en juillet 1945. Elles s'étendront alors aux dimensions d'un sous-Secrétariat d'Etat (à la Jeunesse et aux Sports) sous la Direction d'Andrée Vienot, pour redevenir, d'abord, une Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Education populaire, placée sous la tutelle du Ministère de l'Information, des Arts, de la Jeunesse et des Sports confié à Pierre Bourdan, du



22 janvier au 28 octobre 1947 et revenir à cette date au Ministère de l'Education Nationale en fusionnant avec la Direction Générale de l'Education physique et des Sports.

Elle devient alors Direction Générale de la Jeunesse et des Sports, dirigée par Gaston Roux (de novembre 47 à octobre 58). Le Bureau des Centres Educatifs sera plus spécialement chargé de la gestion des établissements de formation de cadres, de l'élaboration de leur calendrier en liaison avec les organismes utilisateurs, les Inspecteurs régionaux et les directeurs d'établissements ; puis, plus tard, de l'organisation de stages réalisés par la Direction elle-même pour répondre aux besoins exprimés.

### *Les centres éducatifs*

Dans cette tâche de formation, la Direction des Mouvements de Jeunesse et de la Culture Populaire utilisera les bâtiments des Ecoles de cadres de l'ancien Commissariat Général à la Jeunesse, certains en situation juridique précaire (réquisition, bail arrivant à expiration...). Sous leur nouveau nom de centres éducatifs, treize ont pu être utilisés dès 1945 dans les académies de Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Paris, Poitiers, et, plus tard, un quatorzième dans l'académie de Strasbourg.

### *Les bénéficiaires de la formation*

Pour répondre au vœu très clairement exprimé par Jean Guéhenno, un complément de formation des normaliens fût assuré, tant dans les centres éducatifs que dans les écoles normales où il s'avèrait souvent plus efficace en permettant d'y associer les professeurs eux-mêmes. Dans la première année d'existence de la Direction des Mouvements de Jeunesse et de la Culture populaire, soit d'octobre 44 à septembre 45, diverses expériences fructueuses furent déjà tentées, groupant au total environ 500 normaliens, 200 maîtres d'internat, 400 instituteurs.

Il convient de souligner également le travail considérable accompli, dès cette époque, dans le domaine de la formation des cadres par les organismes privés tels que le scoutisme français, l'A.C.J.F., les Œuvres Laïques, les Francs et Franches Camarades, les organisations de colonies de vacances... ainsi que sur le monde ouvrier, en liaison avec les comités d'entreprise et les syndicats, par des organismes comme Peuple et Culture, Travail et Culture, Tourisme et Travail...

C'est à cette époque qu'André Philip, reprenant l'initiative de Léo Lagrange, s'attache au renouveau des maisons des jeunes urbaines et rurales (préfiguration des foyers ruraux) et crée la République des Jeunes qui deviendra plus tard la Fédération des Maisons des Jeunes. Dès après la première guerre mondiale, s'était ouvert dans la rue Mouffetard une sorte de foyer de rencontre qui allait devenir la « Maison pour tous » et fêter en 1945 son 25<sup>e</sup> anniversaire. Dans sa circulaire du 8 mai 1945 la Direction des Mouvements de Jeunesse et de



la Culture populaire définissait le rôle des maisons des jeunes ; dès 1946, on en comptait une bonne soixantaine.

Les chiffres de fréquentation des centres éducatifs pour le déroulement de stages de nature les plus diverses sont en eux-mêmes éloquentes : pour la seule période allant de janvier à septembre 1945, l'on compte 58.445 journées-stagiaires dont 31.987 pour les mouvements de jeunesse, les Scouts et Eclaireurs de France, les Groupes d'Action catholique, les Francs Camarades, l'Union de la Jeunesse Républicaine de France (U.J.R.F.), 24.232 pour les organismes de formation de moniteurs de colonies de vacances et 1.772 pour les auberges de jeunesse (MUAJ et UFAJ). Ces chiffres atteindront 200.000 pour l'année 1947.

### *Les moyens des centres éducatifs*

Les centres éducatifs offraient aux organismes qui formaient leurs responsables l'hébergement et les repas à des conditions particulièrement avantageuses grâce à une participation de la Direction des Mouvements de Jeunesse et de la Culture Populaire, un accueil, des salles de réunion, du matériel éducatif (en quantité très réduite dans les premiers temps), et, s'ils le souhaitaient, des spécialistes. En effet, de bonne heure, il était apparu à Jean Guéhenno que les cadres des mouvements de jeunesse, empreints d'incontestables qualités d'éducateur-animateur et du plus grand dévouement, manquaient très souvent d'une solide formation spécialisée. C'est ainsi que la direction recruta plus d'une quinzaine d'instructeurs pour les mettre à la disposition des organismes, tant dans les centres éducatifs qu'à l'extérieur de ces centres. Assez vite, la nécessité se fit sentir d'ajouter à ces interventions occasionnelles et limitées dans le temps, l'organisation par l'Etat de stages de durée variable consacrés à un enseignement spécifique et ouverts à tous.

Dès 1945, un premier corps d'instructeurs spécialisés d'Etat se constituait comprenant des spécialistes de la communication et des techniques d'expression artistique, corps d'élite formé de professionnels de ces diverses formes d'art que la guerre et l'occupation avaient empêchés de poursuivre leur carrière. Pédagogues nés, ou déjà éprouvés, ils surent se faire apprécier. Ces artisans de la première heure demeurent avec Jean Guéhenno et son état-major les véritables pionniers de la future éducation populaire promue et dispensée par l'Etat dans les années 50 et 60.

### *Les instructeurs spécialisés*

Comme on l'a vu, leur fonction s'inscrit dans la politique de la Direction des Mouvements de Jeunesse et de la Culture Populaire (cf. circulaire de J. Guéhenno du 13 novembre 1944) au titre de la formation dans les centres éducatifs et dans les mouvements.

Cette fonction se caractérise par son aspect professionnel, indépendant de toute doctrine officielle, son ouverture à tous et plus particulièrement aux enseignants et aux éducateurs de jeunes non



encadrés dans des organisations confessionnelles, enfin, par des échanges entre « instructeurs spécialisés » et instructeurs des mouvements de jeunesse et des organismes de culture populaire.

### *Statuts et recrutement des instructeurs*

Le recrutement des premiers instructeurs spécialisés répond aux besoins de l'époque concernant la formation selon des méthodes d'éducation active déjà expérimentées dans le secteur non scolaire et préconisées alors dans le domaine scolaire (cf. Réforme Langevin Wallon) : étude du milieu, enquêtes, cercles d'études, etc...

Il correspond au développement des techniques d'expression artistique (arts plastiques, art dramatique, chant choral, danse, musique, cinéma...). Ces techniques qui font appel à la sensibilité, à l'imagination et à la créativité, seront privilégiées dans les années qui suivirent la Libération. Contrepoids à la formation jugée trop intellectuelle, trop rationnelle et trop passive de l'enseignement, elles recherchaient une pédagogie de la vie de groupe et de la communication entre milieux et courants de pensée divers. Leur foisonnement, signe d'une période particulièrement effervescente, était porteur à la fois d'espérances et d'illusions, puisque les Français manifestèrent, en effet, aussitôt après la Libération, un grand désir d'être informés, de parler, de se rencontrer, en particulier tous ceux qui avaient dû entrer dans la clandestinité ou se retrancher de la vie active.

Pour répondre aux exigences des tâches à accomplir et à l'esprit de la circulaire du 13 novembre 1944 de J. Guéhenno, et pour permettre aux instructeurs spécialisés de rester proches des milieux professionnels, l'administration les a recrutés « sur dossiers », qui faisaient état de leurs expériences passées. Selon les mêmes considérations, elle leur a donné un « statut d'agents contractuels » pour des périodes renouvelables tous les deux ou trois ans (recrutement par arrêté « à titre provisoire »). Cette situation dans la fonction publique permettait de diversifier le corps selon les besoins futurs de la formation, sans figer celle-ci en faisant de ces instructeurs des fonctionnaires à part entière. Par la suite, on le sait, le caractère institutionnel des établissements de formation s'affirmera et la formation elle-même évoluera (stages de longue durée, diplômes), tous éléments qui auront une influence sur le recrutement et le statut des « conseillers techniques et pédagogiques de l'éducation populaire », qui se substitueront aux ex-instructeurs spécialisés.

### *Origine et qualification des instructeurs spécialisés*

Dès 1945, un ensemble d'instructeurs agissent dans les centres spécialisés, leur énumération est indispensable.

Ce sont des instructeurs ayant travaillé dans le cadre des centres de jeunesse (futurs centres d'apprentissage de l'Enseignement Technique) pour la formation des jeunes avec Charles Antonetti (Art Dramatique) ; Lucette Chesneau (Arts Plastiques) ; Pierre Goron (Folklore) ; Pierre Hussenot (Arts Plastiques) ; Pierre Panis (Folklore).



Ils sont aussi des instructeurs de pédagogie active de cinéma et de musique avec Marthe Andlauer (Pédagogie) ; Marcel Cochin (Cinéma) ; Anne Jacques (Pédagogie) ; Nicole Lefort des Ylouses (Pédagogie) ; Jean Pesneau (Chant choral) ; André Verchaly (Musique), ou des instructeurs de techniques artistiques ayant travaillé dans des organismes de jeunesse et d'éducation populaire comme Albert Boeckholt (Travaux Manuels-Vie Active) ; Henri Cordreaux (Art Dramatique-Comédiens routiers) ; Marie Dienesch (Art Dramatique-Centre expérimental Ecole Normale de Sèvres) ; César Geoffray (Chant Choral « A cœur joie ») ; Yves Jolly (Marionnettes-Comédiens routiers) ; Marinette Journoud (Chants et Danses Populaires-activités périscolaires) ; William Lemit (Chant choral-CEMEA).

A ces instructeurs nommés en 1945, s'ajoutèrent en 1946, des Instructeurs d'Art Dramatique ayant une expérience de groupe théâtral, notamment dans les camps de prisonniers, chez les Comédiens Routiers de Léon Chancerel, ou venant de la Résistance dont Robert Barthes, André Crocq, Hubert Gignoux, Olivier Hussenot, Gabriel Monnet, Jean Rouvet.

A partir de 1947, la fusion de la Direction de la Jeunesse avec la Direction Générale de l'Education Physique et des Sports, qui deviendra la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports, eut pour conséquence une diminution des crédits, l'arrêt momentané du recrutement d'instructeurs spécialisés et même des suppressions de postes (commissions de « la Hache » et de « la Guillotine »). De plus, quelques instructeurs spécialisés donnèrent leur démission, soit pour fonder une troupe, comme la compagnie Grenier-Hussenot », soit, plus tard, pour travailler dans le cadre de la décentralisation théâtrale, les centres dramatiques relevant de la Direction Générale des Arts et des Lettres (H. Gignoux) ou dans le cadre du Théâtre National Populaire de Jean Vilar (J. Rouvet).

### *Les actions dans les premières années de la Libération*

Dans la circulaire du 13 novembre 1944, J. Guéhenno énonce quelques directives selon lesquelles le travail de formation des instructeurs spécialisés devra s'effectuer. Il indique que ceux-ci œuvreront dans « les centres éducatifs de pédagogie active et de culture populaire ». Dans ces centres « les instructeurs des mouvements de jeunesse et les instructeurs se rencontreront ». « Ils recevront une nouvelle formation, guidés par de vrais maîtres ». Cette circulaire englobe d'une façon pas toujours bien définie, les publics, les formateurs, les modes d'action dont la caractéristique est « d'être divers ». J. Guéhenno ajoute que cette action doit faire appel à toutes les bonnes volontés locales, aux mouvements de jeunesse, aux syndicats. Elle pratiquera une politique de « prototypes ». Sa marque sera celle « de la qualité ».

Ainsi, dans le contexte des années qui suivirent la Libération, un champ très large d'initiatives de toutes sortes fut offert aux instructeurs spécialisés. En vertu de cette liberté d'action, les instructeurs eurent à imaginer projets et programmes qu'ils soumettaient à l'administration et à prendre, de ce fait, de nombreux contacts personnels



avec des publics potentiels et des organismes. Très vite, des stages polyvalents se mirent en place, dans divers locaux groupant enseignants, non enseignants, adhérents de mouvements et isolés, les uns et les autres ayant soif de communication et de développement de leurs moyens d'expression.

Ces moyens d'expression pouvaient revêtir une forme orale avec des cercles d'études, des témoignages, des entretiens avec des créateurs, des cinéastes, des hommes de théâtre, des auteurs, des journalistes, des militants syndicaux...

Dans les premières années, la présence simultanée en un même stage d'instructeurs spécialisés dans des techniques artistiques et d'autres instructeurs non techniciens donnait l'occasion aux stagiaires de s'intéresser à divers moyens d'expression, et, éventuellement, de s'inscrire à des sessions les concernant.

En même temps se multipliaient les stages spécialisés soit au sein d'organismes privés (à Cœur Joie, CEMEA...) soit dans les centres éducatifs sous l'égide de la Direction des Mouvements de Jeunesse et de la Culture Populaire, avec les mêmes instructeurs.

Rapidement, les instructeurs de techniques artistiques hiérarchisèrent leur formation en stages de plusieurs degrés, selon une progression propre à chaque discipline. Ainsi les stages de premier degré répondent à l'initiation, les stages de 2<sup>e</sup> degré visent l'approfondissement de la technique, les stages de 3<sup>e</sup> degré recherchent la spécialisation à l'intérieur de la spécialité (par exemple, pour le théâtre, mise en scène, pose de voix...).

De même, se développèrent des stages d'arts plastiques, qui, au 1<sup>er</sup> degré, apprenaient la composition de panneaux décoratifs à partir de divers matériaux, puis en 2<sup>e</sup> degré abordaient la technique picturale pour proposer, en 3<sup>e</sup> degré, soit la réalisation de fresques murales, soit la recherche de décors et de costumes (études sur maquettes) parallèle à un stage de mise en scène.

Les stages d'initiation musicale offraient aux stagiaires des informations sur l'histoire de la musique ou des instruments, des travaux pratiques d'écoute instrumentale ou de présentation d'œuvres sur un thème, un compositeur, une période, dont la difficulté devenait croissante. Il en fût de même pour le cinéma, le chant choral, la danse, etc...

Pour l'art dramatique, les stages de 2<sup>e</sup> degré, dits « de réalisation » commencèrent en 1946. Le premier spectacle monté et présenté devant un public par les stagiaires et sous la direction d'Hubert Gignoux fût « la bataille de la Marne » d'André Obey au centre éducatif de Clerlande (Académie de Clermont-Ferrand). De même qu'en 1947, « Le songe d'une nuit d'été » de Shakespeare. Cette année-là furent également montés au centre éducatif de Phalempin (académie de Lille) « Loire » d'André Obey (Instructeur Jean Rouvet) et « Intermezzo » de Jean Giraudoux (instructeur André Crocq). Ces stages dont la qualité fût appréciée se développèrent par la suite lorsque les conditions financières et matérielles furent réunies.

Dans la période qui nous intéresse, la foi et l'enthousiasme des formateurs de toutes sortes qui rejoignaient différents publics permirent



de surmonter, au moins momentanément, les problèmes liés à l'insuffisance des crédits, à l'inconfort des locaux et, d'une façon générale, aux difficiles conditions de travail et à l'insécurité de l'emploi.



Pour les mouvements de jeunesse qui ont tous pris leur élan entre les deux guerres, la Libération est d'abord le temps des bilans. Sera-ce aussi celui du « second souffle » ?

Des articles consacrés à différentes composantes du scoutisme par Marie-Thérèse Cheroutre, Pierre François, Philippe Laneyrie et Christian Guerin, il ressort une impression contrastée. Paradématiquement les épreuves de l'Occupation l'ont peut-être fortifié : dans l'urgence, les mouvements ont su mettre une sourdine à leurs classiques querelles spirituelles et présenter un front uni. Devenus pendant un temps des interlocuteurs quasi-officiels des pouvoirs publics, ils ont appris l'art de la « concertation » : en l'occurrence un mélange bien tempéré de subtils compromis et d'opposition de moins en moins dissimulée aux orientations du régime. Ils ont appris aussi à explorer des voies nouvelles qu'au prime le rayonnement, alors peu contesté, de la pédagogie scoutie (accueil des chômeurs, apprentissage, enfance délinquante, formation aux Maisons de Jeunes et à la formation de vacances...) et approfondi l'idée de « service ».

### 3 L'épreuve d'une transition

#### Les mouvements après les années de guerre

Aucune de ces « leçons » ne sera perdue : grande fidélité et de la vitalité scoutie, le Jamboree de 1947, la continuité de la Charte de l'Oradour (1940), le passage des Mouvements (1942) au Conseil Français des Mouvements de Jeunesse (1948) en passant par l'U.P.O.J. (1944-1947), l'effort sera constant pour participer à tous les grands regroupements associatifs de la jeunesse. Le scoutisme français en sera même souvent le promoteur et parfois l'épine dorsale. Et en dépit de l'éche des divisions renouées (quelques laïques) celles-ci ne briseront pas à la Libération les collaborations engagées autour de la défense de l'Patrimoine scoutie.

Mais précisément, on se demande si ce n'est pas cette identité elle-même qui est désormais en cause. Dès 1944, la critique sévère et argumentée d'Emmanuel Mèunier à l'égard du « scoutisme » semble inaugurer un procès récurrent, relayé bientôt avec des égards incindres par des stiques venues d'ailleurs (en particulier, mais pas seulement, des milieux communistes).

A force de réduire l'engagement civique à une illusion lyrique, le scoutisme n'est-il pas une formule « dépassée » synonyme d'incertitude, d'évasion, d'embourgeoisement ou simple portrait d'une équilibre



En particulier, au moins momentanément, les problèmes liés à l'in-  
sécurité des crédits, à l'inconfort des locaux et, d'une façon générale,  
à de mauvaises conditions de travail et à l'insécurité de l'emploi.

3

### L'épreuve d'une transition

Les mouvements  
après les années de guerre



Pour les mouvements de jeunesse qui ont tous pris leur élan entre les deux guerres, la Libération est d'abord le temps des bilans. Sera-ce aussi celui du « second souffle » ?

Des articles consacrés à différentes composantes du scoutisme par Marie-Thérèse Cheroutre, Pierre François, Philippe Laneyrie et Christian Guérin, il ressort une impression contrastée. Paradoxalement les épreuves de l'Occupation l'ont plutôt fortifié : dans l'urgence, les mouvements ont su mettre une sourdine à leurs classiques querelles spirituelles et présenter un front uni. Devenus pendant un temps des interlocuteurs quasi-officiels des pouvoirs publics, ils ont appris l'art de la « concertation » : en l'occurrence un mélange bien tempéré de subtils compromis et d'opposition de moins en moins dissimulée aux orientations du régime<sup>1</sup>. Ils ont appris aussi à explorer des voies nouvelles qu'autorise le rayonnement, alors peu contesté, de la pédagogie scout (accueil des chômeurs, apprentissage, enfance délinquante, participation aux Maisons de Jeunes et à la formation des cadres des colonies de vacances...) et approfondi l'idée de « service ».

Aucune de ces « leçons » ne sera perdue : grande manifestation de l'unité et de la vitalité scout, le Jamboree de 1947 s'inscrit dans la continuité de la Charte de l'Oradou (1940) et, du Conseil Privé des Grands Mouvements (1942) au Conseil Français des Mouvements de Jeunesse (1948) en passant par l'U.P.O.J. (1944-1947), l'effort sera constant pour participer à tous les grands regroupements associatifs de la jeunesse. Le scoutisme français en sera même souvent le promoteur et parfois l'épine dorsale. Et en dépit de l'écho des divisions renaissantes (querelle laïque) celles-ci ne briseront pas à la Libération les collaborations engagées autour de la défense de l'identité scout.

Mais précisément, on se demande si ce n'est pas cette identité elle-même qui est désormais en cause. Dès 1944, la critique sévère et argumentée d'Emmanuel Mounier à l'égard du « scoutisme »<sup>2</sup> semble inaugurer un procès récurrent, relayé bientôt avec des égards moindres par des attaques venues d'ailleurs (en particulier, mais pas seulement, des milieux communistes).

A force de réduire l'engagement civique à une illusion lyrique, le scoutisme n'est-il pas une formule « dépassée » synonyme d'infantilisme, d'évasion, d'embourgeoisement ou encore porteuse d'une équivoque



« mystique du chef » ? La reconstitution rapide des effectifs dans tous les mouvements semble démentir la portée de ce dénigrement, pourtant bien vite la progression marquera le pas. A tout le moins, n'est-il pas sommé d'adapter ses méthodes de fonctionnement, de renouveler une pédagogie trop exclusivement adulte-centrique ? La question ici touche plus juste mais si ces préoccupations traversent toutes les organisations, les réponses apportées ne seront pas partout de même niveau.

De ces réponses, le sentiment qui domine est celui d'une prudence bien dosée face aux innovations. Les Scouts de France renoncent à un imaginaire chevaleresque néo-médiéval devenu obsolète, mais, si l'on en croit Christian Guérin, c'est pour mieux maintenir une stratégie pédagogique élaborée dans les années 1930, et visant toujours un « scoutisme intégral ». Chez les Eclaireurs de France, le souci réel de « démocratisation » interne dont parle Pierre François, se traduit surtout par une réforme des statuts, mais dans ce mouvement « laïque comme l'école publique » la question de la mixité ne se pose apparemment pas encore<sup>3</sup>. Tout compte fait, c'est peut-être dans le mouvement féminin et catholique des Guides de France, recrutant surtout lui aussi au sein des écoles publiques, que le renouvellement par rapport aux traditions d'avant-guerre est le plus net, à travers la découverte de la dimension civique voire politique des problèmes, dont fait état Marie-Thérèse Cheroutre : découverte qui le situe nettement à l'avant-garde par rapport à son homologue masculin (SDF), en dépit des vains efforts ici d'un Pierre Goutet. De façon générale ce rapport au politique désormais incontournable annonce des crises futures pour tous les mouvements scouts, mais entre 1944 et 1947 elles n'ont pas atteint un degré de maturation suffisant pour éclater au grand jour.

Cette relative timidité des réformes internes est contrebalancée, il est vrai, par une audace plus grande dans les réalisations extérieures : c'est dans sa capacité à impulser de nouvelles activités destinées à la jeunesse, activités indépendantes des mouvements scouts en tant que tels que s'apprécie l'impact du scoutisme dans la société française de l'après-guerre. Ce « scoutisme de plein vent » implique une certaine fuite des cadres et une relative perte de substance et parfois la contradiction entre le développement propre d'un mouvement et la nécessité de servir d'autres causes apparaîtra. Cette tendance est très nette chez les E.D.F. qui s'investissent fortement aux C.E.M.E.A. et surtout aux Francs-camarades (F.F.C.), mais impulsent également d'assez près la République des Jeunes et l'Union Nationale des Camps de Montagne sans parler de leur participation à la réforme de l'enseignement. On aura l'occasion de revenir sur leur apport essentiel dans d'autres séquen-



ces de ce recueil. Une tendance similaire se lit aussi dans diverses tentatives du guidisme. En revanche, elle est beaucoup moins marquée aux S.D.F., comme le confirme Philippe Laneyrie : ce mouvement apparaît davantage replié sur lui-même ou sur la sphère des organisations catholiques (A.C.J.F.), en dépit d'une participation à la République des Jeunes et surtout à la naissance de l'O.C.C.A.J.

\*

\* \*

L'évolution des Auberges de Jeunesse, comparée à ce qui précède, présente beaucoup d'analogies mais aussi quelques différences qui tiennent pour une large part à un état de crise ou de décomposition beaucoup plus avancé, appelant une reconversion urgente vers d'autres horizons. Nés dans l'orbite des idéologies pacifistes des années 1930, les mouvements ajistes ont admirablement occupé le terrain pendant la guerre (surtout en zone sud), s'ouvrant à des préoccupations culturelles d'un genre nouveau, participant à l'émergence de nouvelles associations. Mais l'unité se brise, sans espoir durable de retour, dès les lendemains de la Libération. De ce processus centrifuge décrit par Lucette Heller-Goldenberg, de cette kyrielle de scissions, d'exclusives et de querelles dont la reconstitution s'avère, dans le détail, encore bien obscure, on retiendra trois dimensions imbriquées.

La première, qui n'est pas la moins importante, est la dimension politique. L'ajisme de cette époque est un champ clos et un point de focalisation de rivalités entre différentes tendances de Gauche et d'Extrême-Gauche : Jeunesses trotskystes ou socialistes, libertaires de diverses nuances, communistes, syndicalistes enseignants, sympathisants socialistes ou techniciens apolitiques y sont aux prises et se livrent avec plus ou moins de délices à des psychodrames permanents. Du moins côté laïque, car toutes ces querelles se compliquent naturellement de la rémanence du conflit avec l'ajisme confessionnel, lui-même traversé de débats presque symétriques, et la question de la laïcité occupe une large place dans les discussions. La diversité des tendances est telle qu'aucun rapport de forces ne se dessine nettement en faveur de l'une d'entre elles ; il y a en somme neutralisation réciproque. Sur cette toile de fond se greffe semble-t-il un conflit de générations plus diffus entre anciens et nouveaux ajistes. Enfin, et ce n'est pas l'aspect le moins révélateur des données nouvelles de l'après-guerre, ces deux conflits en médiatisent un troisième qui sert d'exutoire : il oppose ceux qui privilégient les mouvements d'usagers des auberges et ceux qui raisonnent davantage en terme d'institution. Querelle sur laquelle on reviendra plus largement



par la suite à propos de toutes les nouvelles associations nées à partir de 1944.

La succession de ces crises évoque l'image d'une autodissolution progressive : les Auberges n'ont pas terminé leur cycle de vie, mais elles ne survivront désormais que comme « institutions ». L'ajisme, lui, est bien mort. Mais il ne faudrait pas se méprendre sur la portée de cette disparition : il convient plutôt ici de parler d'« éclatement », entendu dans le sens positif de « diffusion » d'une expérience préalablement acquise dans des entreprises nouvelles, comme y invite avec justesse Robert Auclair. Sans doute ici, la forme primitive du groupe ne survit pas, mais sa quintessence se transmet par les individus qui la propagent à travers mille ramifications souterraines. C'est par là que l'évolution de l'ajisme et celle du scoutisme, à un degré moindre, se rejoignent dans une fonction commune de médiateur du changement social.

\*

Ces deux exemples tendraient à confirmer, par eux-mêmes, une idée prégnante à la Libération : le vieillissement des mouvements de jeunesse<sup>4</sup>. Les contributions de Jean Nizey sur le M.P.F. et de Michel Chauvière sur l'U.N.A.F. relève d'une autre perspective : celle de mouvements d'adultes appartenant à la sphère du « familial ». Dans le cadre d'une investigation portant sur les mouvements d'éducation populaire nés avant la guerre, ces deux organisations, aux évolutions du reste divergentes, se présentent comme des contrepoints utiles.

De toutes les associations analysées au cours de ce colloque, le Mouvement Populaire des Familles est peut-être celle qui plonge le plus authentiquement ses racines au sein du mouvement ouvrier, dans sa variante chrétienne il est vrai. Ses liens avec la J.O.C., et la C.F.T.C., au demeurant non exclusifs, définissent ici un positionnement associatif tout à fait original. Jean Nizey montre bien qu'un tournant décisif est en train de se négocier, notamment autour d'une déconfessionnalisation pleinement assumée, et qu'il est là aussi annonciateur de crises futures. Les options sont déjà prises en fait mais les choix pas encore tout à fait décanés, d'où une impression d'indétermination relative quant à la nature de ce mouvement : mouvement d'éducation populaire, syndicat des familles ouvrières, institution autogérée de « services », ou matrice d'une possible organisation politique rompant avec la tenta-



tion démocrate-chrétienne ? En tout cas, on sent celui-ci prêt à troquer sa référence familiale pour une référence d'un autre type plus compatible avec sa combativité anticapitaliste.

Tel n'est évidemment pas le cas de l'U.N.A.F., autour de laquelle comme le montre Chauvière s'est définitivement « solidifié » le concept du « familial » dans l'univers des représentations sociales et des pratiques étatiques. Ici l'intégration d'une forme vichyssoise, au terme d'une alchimie complexe, s'effectue quasiment sans reste : c'est ce qui fait l'originalité de cet exemple, montrant par là la disparité très grande des formules d'adaptation des mouvements dans l'immédiate après guerre. Et il devient possible d'opposer la relégitimation républicaine d'un héritage vichyssois (cas de l'U.N.A.F.) à une seconde formule qui met l'accent sur une mutation institutionnelle (M.P.F.) ou à une troisième qui laisse entrevoir la possibilité d'une reconversion (Scoutisme et Ajisme).

J.-P. M.

#### NOTES

1. Opposition qui eut en particulier l'occasion de s'exprimer lorsque Vichy s'en prit aux Éclaireurs israélites.

2. E. Mounier. — « La jeunesse comme mythe et la jeunesse comme réalité ». *Esprit*, septembre 1944.

3. Elle ne tardera pas, provoquant dans les années 1950 un débat fondamental à l'intérieur du S.F.

4. Cf. Henri Lebachelier. — « Contribution à l'étude du vieillissement des mouvements de jeunesse » dans « Mouvements et Institutions de Jeunesse », *Esprit*, octobre 1945. Dans l'introduction de ce numéro, on peut lire : « Le mouvement de jeunesse exige aujourd'hui d'être énergiquement secoué si l'on ne veut pas qu'il s'enterme dans ses propres conformismes ».



une caractéristique de l'État est son caractère de pouvoir  
en référence familiale pour une référence d'un autre type plus  
forte avec sa caractéristique antérieure.

Le fait est évidemment que le cas de l'U.N.A.F. autour de laquelle  
comme le montre Chavrier est définitivement établie le concept  
du familial dans l'univers des représentations sociales et des  
quasi-étapes. Le fait est que l'insertion d'une forme vichyssoise au sein d'une  
forme vichyssoise a été quelque chose sans cesse et est ce qui  
l'originalité de cet exemple montre par la disparition des grands  
des formes d'adaptation des mouvements dans l'immédiat après  
guerre. Et il devient possible d'opposer la relation non seulement  
d'un certain vichyssois (cas de l'U.N.A.F.) à une seconde forme, au  
fait d'opposer une mutation institutionnelle (M.I.F.) ou à une for-  
me qui laisse entrevoir la possibilité d'une réorganisation. On  
peut en fait constater que la relation est la même.

J.M.M.

NOTES

1. L'opinion est que la particularité de l'opinion de Chavrier est  
de faire apparaître la relation entre le familial et le vichyssois.  
2. L'opinion est que la particularité de l'opinion de Chavrier est  
de faire apparaître la relation entre le familial et le vichyssois.  
3. L'opinion est que la particularité de l'opinion de Chavrier est  
de faire apparaître la relation entre le familial et le vichyssois.  
4. L'opinion est que la particularité de l'opinion de Chavrier est  
de faire apparaître la relation entre le familial et le vichyssois.

De toutes les associations analysées au cours de ce colloque, le Mou-  
vement Populaire des Familles est peut-être celle qui plonge le plus  
authentiquement ses racines au sein du mouvement ouvrier, dans sa  
variante chrétienne il est vrai. Ses liens avec le J.O.C., et la C.F.T.C.,  
au départ, ne sont pas exclusifs, définissent un positionnement assez  
clair et fait original. Jean Nizet montre bien qu'un tournant décisif  
est ce fait de se séparer, notamment autour d'une déconfessionali-  
sation pleinement assumée et qu'il est à ce moment-là que se crée  
l'originalité. Les options sont déjà prises au fait mais les choix pas encore  
tout à fait définis, d'où une impression d'indétermination relative quant  
à la nature de ce mouvement : mouvement populaire, syndical, ou  
cas des familles ouvrières, mouvement autogère de services, ou  
mouvement d'une possible organisation politique, etc.



# Les Guides de France

## Notes sur l'évolution d'un mouvement

Marie-Thérèse Chéroutre

Fondées en 1923 les Guides de France ont déjà une histoire. Des régions ont été organisées depuis 1931, ayant à leur tête des femmes responsables qui se connaissent bien et ont maintenu pendant la guerre et l'Occupation, à travers les différentes zones, des liaisons étroites.

La cohésion du Comité directeur, la personnalité de Marie-Thérèse de Kerraoul, présidente et Chef-guide, ses fréquentes traversées des lignes de démarcation dans des conditions souvent risquées, ont une influence décisive sur l'unité de l'association. Inlassablement, elle a communiqué les informations, favorisant les retrouvailles de la Libération dans un mouvement qui aurait pu, comme le pays, connaître en son sein d'autres frontières que celles imposées par l'occupant.

Avant la guerre, des Guides de France avaient déjà essaimé au delà de l'hexagone, Outre-Mer, aux Antilles, en Indochine, en Afrique du Nord, aux colonies d'Afrique. Elles avaient des unités auprès d'institutions françaises en Egypte, au Liban, en Syrie. La coordination confiée à l'équipe du Maroc a permis après l'invasion totale de la France, fin 1942, de maintenir les liens entre responsables et de soutenir un développement dont l'ampleur et la fidélité sont découvertes avec émerveillement à la Libération<sup>1</sup>.

Comme les autres associations du Scoutisme français, les Guides de France, depuis leur origine sont membres d'une association mondiale : l'Association mondiale des guides et des éclaireuses, très largement répandue déjà dans les pays anglo-saxons, scandinaves et d'Europe centrale.



En 1936, Marie-Thérèse de Kerraoul est élue présidente du Comité mondial. Ses contacts sont nombreux avec des pays comme la Pologne, la Hongrie, l'Autriche, la Tchécoslovaquie qui vont subir, les premiers, les conséquences de la montée du nazisme. Au premier trimestre de l'année 1940, la directrice du Bureau mondial dont le siège est à Londres peut venir encore travailler quelques jours à Paris et l'on sait que le premier déplacement de Lady Baden Powell, chef guide mondial, fut pour la France. Dès Avril 1945 elle visite les zones les plus sinistrées, l'Alsace, la Lorraine, la Normandie et assiste au défilé de la Saint-Georges, le 23 avril à la Concorde où 40 000 garçons et filles du Scoutisme français se retrouvent au grand jour. Cette dimension internationale du mouvement s'énonce sous forme de réalité concrète et de visages connus ; elle signifie un accord sur des principes de fraternité entre les personnes, de libre expression des communautés nationales. Elle n'est pas sans influencer l'attitude des dirigeantes et leur résistance à l'isolement, à la propagande, à l'enfermement national pendant la guerre et l'occupation.

### *L'épreuve de la guerre vers de nouveaux engagements*

L'année où débute la libération du territoire national appelle les mouvements de jeunesse à des tâches d'urgence. Dans l'éditorial de la revue des cadres *Soyons prêtes* de Juillet 1944, M.T. de Kerraoul et son adjointe pour la zone Sud, Marguerite-Marie Michelin lancent un appel : « être prêtes et servir dans des tâches immédiates : l'évacuation des zones sinistrées, les réfugiés, l'accueil des enfants. » Les bombardements alliés s'intensifient ainsi que la lutte des résistants. Le régime de Vichy durcit ses positions. La demande allemande pour le STO s'élève en février 1944, à 90 000 jeunes travailleurs par mois. Bichelonne indique à Mgr Chapoulie (du diocèse de Paris) qu'il n'y aurait probablement rien avant deux ou trois mois pour la main-d'œuvre féminine<sup>2</sup>.

En zone Sud le Scoutisme français (SF) s'était doté d'une solide organisation « Education et santé » pour l'accueil des enfants en colonies de vacances et la formation des moniteurs. Son école de cadres de Chalmargues (Drôme) réunit encore une session en mai 1944. Les Guides de France ont participé d'une manière très active à cette action entreprise dès 1941 à la demande du service social des Armées. A Paris où les écoles avaient fermé leurs portes dès Juin 1944, les mouvements de jeunesse, en liaison avec les organismes familiaux assurent l'accueil journalier des enfants et l'ouverture de centres pendant l'été dans les patronages. « Entr'aide-jeunesse » naît de ces initiatives avec des correspondants dans chaque arrondissement. Les Guides de France et la Fédération française des Eclaireuses y sont très engagées. Le scoutisme français soutient cette action très nettement orientée sur le plan social à côté des groupes des forces unies de la jeunesse patriotique plus orientés politiquement vers le changement de régime à la Libération. Les



communications durant l'été 1944 sont rares, difficiles. Chaque centre, chaque ville organise ses services.

Cependant à Paris en mai 1944, puis près de Lyon en septembre et en décembre à l'école de cadres de Saint-Cloud, dirigée par une responsable des GDF, les Commissaires régionales du mouvement se retrouvent. C'est en septembre qu'une circulaire de Françoise de Chérisey chargée des relations extérieures pour la zone Sud, est adressée à tous les cadres de la zone libérée. Elle fait écho aux nombreuses manifestations publiques qui se déroulent, rappelle que le mouvement guide est essentiellement éducatif, qu'il est bon de prendre des contacts personnels avec les dirigeants des groupes des forces unies de la jeunesse patriotique ou d'autres qui les solliciteraient mais qu'aucune adhésion à de nouveaux organismes n'est souhaitable avant les contacts menés à Paris... Mais à cette époque M.T. de Kerraoul est bloquée en zone Nord par les combats de la Libération et M.M. Michelin, déportée. Arrêtée le 7 juillet 1944 chez elle près de Clermont-Ferrand par la Gestapo et accusée d'avoir hébergé des résistants, elle est déportée à Ravensbrück puis à Holleischen, d'où elle en reviendra en mai 45.

Une fermentation politique intense se fait jour. Ainsi de jeunes catholiques, parmi lesquels des guides, ont rencontré des non-croyants, des communistes pour résister à l'occupant. Certaines, et dans de nombreuses régions, ont servi d'agents de liaison et facilité les passages de résistants ou de réfractaires au STO, aidé dans les maquis, et ont vu de près la mort ou la déportation<sup>3</sup>. De nombreuses responsables se sont engagées dans le dispositif de formation, de lutte contre le chômage, des écoles de cadres mis en place par le régime de Vichy ou facilité par lui. L'école familiale rurale de Saint-Cyran est lancée par une responsable guide. Il en est de même pour les « Compagnes de France » avec France Retel.

Le développement des mouvements de scoutisme, leur présence sur de nombreux fronts d'entr'aide, de services, comme leurs manifestations, leurs réalisations de qualité sont, en zone Sud, un attrait pour de nombreux jeunes. Jusque dans les plus petites localités où des familles réfugiées ont apporté leur vitalité et leur disponibilité, des unités guides se fondent, multipliant ainsi un encadrement peu formé au départ mais généreux et diversifié dans son recrutement. En zone Nord, malgré les interdictions allemandes, les mouvements continuent dans une sorte de clandestinité. Les groupes ou « feux » de guides aînées connaissent un grand développement et l'absence de manifestations extérieures, pour celles qui ont fait ce choix d'y adhérer malgré les difficultés de communication, le couvre-feu, les interdits, a conduit à un guidisme approfondi et solide. De 20 000 membres avant la guerre, le mouvement est passé à 60 000 environ.

### *Fenêtres sur le vaste monde : la mutation d'un mouvement*

De fait, non seulement numériquement mais dans son recrutement et surtout dans les confrontations et les choix qu'ont dû faire ses cadres,



le mouvement des Guides de France accomplit, dans la période qui suit la Libération, une véritable mutation. Elle est d'ailleurs accélérée par la situation nationale et internationale. Trois dimensions attestent les changements que connaît le mouvement.

### *L'expérience nouvelle de la coopération entre mouvements*

La première et la plus durable est celle du Scoutisme français. On connaît son acte de fondation par la charte de L'Oradou en septembre 1940. Front commun pendant l'occupation pour s'opposer à toute tentative de jeunesse unique, interlocuteur du pouvoir en place et des autres regroupements de mouvements notamment le Comité protestant de la jeunesse et l'ACJF, plate-forme d'action efficace pour l'encadrement et la formation des jeunes, il a été perçu par les Guides de France comme une confrontation et une union positives. Ces liens seront fort utiles pour maintenir une cohésion devant les nouvelles confrontations de la période étudiée. En retrouvant le pays réuni, les divers mouvements du Scoutisme avaient retrouvé, plus impérieuses, leurs attaches d'avant-guerre notamment les courants laïques et confessionnels. L'action commune entreprise auprès des établissements scolaires est stoppée. Une série de réalisations témoignent cependant de la nécessité de se présenter ensemble. Outre les grands défilés des 13 et 14 avril 1945 à Lille et du 23 avril à Paris, le Conseil national du Scoutisme Français se déroule en plusieurs villes : Rennes, Besançon, Bordeaux en 1945 et 1946. Deux grandes activités internationales se déroulent en France qui mobilisent étroitement les associations féminines et masculines : la 11<sup>e</sup> Conférence mondiale des Guides et des Eclaireuses à Evian dans l'été 1946, le Jamboree mondial de Moisson, l'été 1947. Outre l'impact de ces événements dans un pays encore meurtri par les séquelles de la guerre et de l'occupation, les sujets abordés « ouvrent les fenêtres sur le vaste monde » (thème de la conférence mondiale) et appellent à une œuvre de paix (Moisson). Les associations du Scoutisme Français comme d'ailleurs les organisations de jeunesse s'engageront dans ces tâches d'après-guerre : l'action dans les camps de personnes déplacées — les contacts avec la jeunesse allemande — la liaison avec les grandes organisations internationales naissantes.

La coopération entre associations du Scoutisme Français sera manifeste dans la mise en place des nouvelles instances privées de jeunesse notamment « l'Union patriotique des organisations de jeunesse (UPOJ).

Durant l'occupation, le « Conseil privé des grands mouvements » rassemblait en zone Sud l'ensemble des mouvements éducatifs opposés à toute étatisation. Les « Forces unies de la jeunesse patriotique » constituaient une force politique d'opposition, avec les sections jeunes de divers organismes ou partis de la Résistance (MLN - PC - Jeunes chrétiens résistants...). Devant le refus des mouvements éducatifs de se fondre dans les FUJP, après de délicates négociations, un accord aboutit à la formation



de l'UPOJ. Il est signé dans les locaux du SF le 27 décembre 1944 par 45 organisations de jeunesse. Son bureau comprend treize membres. Trois représentants du SF y siègent dont une Guide de France.

Il est tout à fait significatif de voir l'importance donnée dans les revues, les comptes rendus du Comité directeur et des réunions des responsables régionales, à ces regroupements. On peut suivre à travers la revue des cadres et des guides aînées qui a pris en mars 1945 le relais de la revue *Soyons prêtes*, la relation de la vie de l'UPOJ : la conférence mondiale de la jeunesse en août 1945 à Londres à laquelle participe les GDF dans la délégation de l'UPOJ, la journée nationale de la jeunesse du 12 mai 1946 et le message intégral de l'UPOJ à la jeunesse de France, le récit des délégués au retour d'un voyage en URSS, ou après un voyage d'étude dans les quatre zones d'occupation en Allemagne auquel participe M.T. de Kerraoul avec des délégués de l'UJRF, des jeunes socialistes, du CPJ, des camarades de la liberté, de l'ACJF...<sup>4</sup>.

Le mouvement des Guides de France se sent tout à fait concerné par le programme de l'UPOJ. L'analyse de la situation de la jeunesse, des changements de mœurs, des foyers disloqués, des séquelles négatives de la guerre rassemble les responsables. Un des grands moments de cette période pour le mouvement est justement la conscience que le service de la jeunesse dépasse ses jeunes membres. Aux journées de régionales de Joinville en Avril 1946 les projets de travail de l'UPOJ sont présentés. Ce sont la Caisse autonome de la Jeunesse, les commissions sur l'apprentissage avec questionnaire à travailler dans les UPOJ départementales, sur les vacances collectives des jeunes, la jeunesse délinquante, le travail des jeunes ; enfin les problèmes d'ensemble avec la situation de la jeunesse vis-à-vis de l'Etat. Mais l'UPOJ ne résistera pas à ses divisions internes notamment entre les éducatifs et les politiques. La guerre froide qui développe ses tensions affecte le secteur de la jeunesse et l'oblige à des choix aux répercussions internationales. La création de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD) à l'automne 1945 à Londres, de l'Assemblée mondiale de la jeunesse (WAY) à Bruxelles en 1948 accélèrent le processus d'éclatement.

Les Guides de France participent à la création du « Conseil français des mouvements de jeunesse », à l'origine section française de la Way. Il sera à cette époque la plate-forme de concertation, de représentation et de proposition d'une politique de la jeunesse dont la création doit beaucoup à la réflexion de l'ACJF en liaison avec les mouvements protestants.

Même si leur nature éducative conduit les associations du Scoutisme Français à des analyses proches quant à la politique jeunesse, la séparation se manifeste à cette époque sur le plan institutionnel. Les EDF prennent le statut d'observateurs au Conseil français. Certes le SF continuera à représenter le scoutisme dans sa spécificité pédagogique, à être le lieu régulier de rencontre et de confrontation, de choix souvent identiques. Il ne sera plus l'organe de représentation globale que la



situation exceptionnelle du pays avait suscité.. Il a été, par sa nature pluraliste et sa volonté d'union, un des lieux où les mouvements du scoutisme ont fait la découverte essentielle de la dimension politique de l'éducation.

### *L'engagement dans l'action institutionnelle*

Le 5 octobre 1944 les Guides de France participent à la réunion des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire convoquée par Jean Guehenno qui la dirige avec André Basdevant, son adjoint. Ces personnalités sont connues et appréciées des responsables de l'association mais ce qui est tout à fait nouveau, au delà des nombreuses relations personnelles, c'est la dimension structurelle qui va désormais s'instaurer entre les pouvoirs publics, l'administration et le mouvement. Certes l'expérience de Vichy n'est pas loin mais entachée des réserves de départ puis des inquiétudes et de la désagrégation finale. Maintenant on ouvre l'avenir et le dispositif mis en place est favorable aux mouvements. Des bulletins internes expliquent l'organisation de la Direction de l'Éducation populaire et des mouvements de jeunesse et indiquent les différents ministères dont dépend un mouvement dans ses différentes activités. A chaque réunion de régionales, une personnalité éclaire le sujet.

En février 1946 Mme Lefort des Ylouses expose sur l'« éducation populaire à l'étranger ». Début 1948, Anne Jacques à la suite d'un travail régulier avec le mouvement depuis 1946, donne une conférence sur « les grandes tendances de la pédagogie contemporaine » et précise en détail l'aide que peut apporter la Direction des Mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire. En 1947 cependant les mesures de restriction financière frappent l'association. Douze millions de subventions sont refusés. Un appel est lancé auprès de tous les membres : « la campagne des 104 francs ». Elle doit rapporter six millions pendant qu'une mesure draconienne en fait économiser six autres dans la gestion courante.

Dans cette période difficile, l'union au sein de l'UPOJ ne peut être maintenue en raison de l'éclatement politique et du réveil de la querelle laïque. Le dialogue avec l'administration est de ce fait affaibli. La création du Conseil français des mouvements de jeunesse sous-tend un projet d'une politique de la jeunesse différente de celle d'une direction ou même d'un sous-secrétariat à la jeunesse et à l'éducation populaire relevant du ministère de l'Éducation nationale. Depuis le rapport Colin et Gortais fait au nom de l'ACJF au Comité général d'étude du Conseil National de la Résistance en mai 1943, on en connaît l'essentiel que les dirigeants des mouvements catholiques et protestants s'efforcent de faire entrer dans la réalité<sup>5</sup>. Le Comité interministériel rattaché à la présidence du Conseil a vu le jour en 1945 mais ne s'est jamais réuni. Il faudra attendre 1953 avec la mise en place des commissions jeunesse dans les ministères et d'un Haut-Comité de la Jeunesse pour que ces projets se concrétisent.



Par contre de nombreux organismes sont créés qui enrichissent et complètent l'action des mouvements existants, sous la forme de services techniques, d'institutions de loisirs ou d'éducation populaire. Ils demandent un investissement de la part des mouvements fondateurs qui, au moins à leur fondation, les contrôleront par des places au Conseil d'administration. Les guides de France sont partie prenante de ces créations soit directement (UNCM - UNF - OCCAJ) soit à travers les délégués du Scoutisme français (Maisons de jeunes - Tourisme et Travail...). Le Conseil de la Jeunesse de l'Union française mobilise aussi le service Outre-mer qui participera activement aux congrès en France ou en Afrique jusqu'à la phase de décolonisation.

Il faut noter à cette période l'action menée par des responsables guides dans des centres privés de rééducation et dans ceux de l'éducation surveillée. Un groupe appelé « Méridien », autour de Joubrel des EDF, rassemble quelques membres des associations du Scoutisme Français engagés dans des relations avec des jeunes en difficulté. C'est à partir d'une expérience de loisirs dans des internats de rééducation menée par des guides et des éclaireuses que se développera un réseau d'accueil et de réinsertion d'une population féminine totalement démunie à la sortie des centres. Soutenu par M.M. Michelin qui avait vu de près, en déportation, les causes et les conditions de vie de déportées, anciennes prostituées, un organisme est créé : « L'Association Nationale d'Entr'aide Féminine » (ANEF) qui deviendra ultérieurement autonome.

### *La transformation interne de l'association*

Si la période de fondation a révélé le visage d'un mouvement d'éducation qui se différencie des « œuvres » d'où il était en partie issu, la période 1944-1947 est un nouveau passage. Les Guides de France, mouvement d'éducation, découvrent la dimension plus institutionnelle d'une organisation nationale engagée dans la vie politique. Autour des années 30, le mouvement était nécessairement centré sur ses propres inventions pédagogiques, sur son organisation en France dans les milieux, même catholiques, qu'il fallait convaincre, soucieux de se faire reconnaître et de gagner son droit à l'existence et à l'autonomie dans un contexte protecteur ou soupçonneux d'une organisation de femmes qui se voulaient responsables. La conscience des urgences éducatives de l'après-guerre, la coopération inter-mouvements, les propositions du pouvoir politique aident à sortir des particularismes. Plusieurs changements sont notables.

- *la découverte de la dimension politique de l'action éducative.*

Elle a été favorisée par la relation directe avec d'autres organisations de jeunesse politiques et mouvements laïques. Avant-guerre il n'était pas si fréquent de les cotoyer. Maintenant il faut établir avec eux des règles de coopération, de fonctionnement, de représentation, il faut faire l'apprentissage des relations avec les pouvoirs publics, de la négocia-



tion avec une administration consciente de ses pouvoirs. Le mouvement est désormais engagé en tant qu'institution, appelé à se situer dans l'ensemble associatif, à se prononcer. La revue des cadres et des aînées « *Feux de France* » dès sa re-parution en mars 1945 traite désormais de sujets touchant à la vie politique, économique, administrative et sociale. Des articles abordent la coopération des chrétiens avec les communistes, du vote des femmes, des syndicats, des partis. Les actions collectives engagées par les associations dans le cadre du SF ou de l'UPOJ sont régulièrement diffusées. Elles dépassent le souci des seuls membres.

• *Le renouvellement et l'affinement des méthodes éducatives*

L'après-guerre hérite certainement de la qualité des activités éducatives développées dans les écoles de cadres, dans les centres de jeunesse ou dans les associations elles-mêmes. C'est l'époque, pour le mouvement des GDF, des équipes techniques spécialisées ; expression et art dramatique, chant choral, éducation physique, artisanat et travaux manuels notamment. Elles contribuent à la formation des cadres et à l'enrichissement des programmes. Nul doute que la qualité des instructeurs nationaux de la Direction de la jeunesse et de l'éducation populaire ne soit un stimulant. Ils interviennent d'ailleurs dans les sessions du mouvement dont certains sont proches. A cette période, le mouvement met sur pied le dispositif des équipes de branches spécialisées par tranches d'âge. Les programmes sont remis en chantier par la confrontation avec l'apport stimulant des recherches sur la méthode active. Anne Jacques travaille très régulièrement avec l'équipe de la branche « Jeannette » (enfance). La branche guide édite en 1947 son nouveau programme « Fais tes preuves » pour dépasser l'aspect trop livresque des anciens manuels au profit d'un éveil et d'un développement des personnalités, d'un contrôle des acquis par l'entraînement et la pratique.

Sous le titre « Voir clair » une série d'articles confronte sans complaisance le contenu des activités guides avec les grandes tendances de la pédagogie contemporaine. L'article de Mounier sur « le scoutisme » dans le premier numéro de la revue « *Esprit* » est longuement présenté et provoque des débats.

L'augmentation importante du nombre de jeunes responsables, leur inexpérience comme la nécessité de donner au mouvement des équipes de formateurs démultipliées dans les provinces renforcent la priorité donnée à la formation. En mai 1945 un encart mensuel de la revue « *Feux de France* » s'adresse directement aux « Cheftaines ». Il sera l'outil rigoureux donnant au point de vue psychologique et pédagogique une formation continue élaborée par les équipes nationales de branche associant un réseau nombreux formé dans les camps nationaux de branche et de spécialisations. C'est dans cette période qu'une nouvelle synthèse du guidisme a trouvé ses bases qui permettront d'engager dans les années 50 une étape de vastes réalisations, de productions d'outils pédagogiques et de réactualisation des textes de référence.

• *L'ouverture géographique du mouvement*



Les orientations d'année données par l'équipe nationale dès 1945 situent bien les perspectives : « présence », « efficacité » « voir au-delà »...

Des commissions regroupent les responsables qui ont la pratique du guidisme en milieu rural, dans les banlieues ou les zones urbaines défavorisées. L'enfance en danger moral, les actions de prévention mobilisent un certain nombre de responsables. Les communications rétablies avec l'Afrique du Nord conduisent à une coopération régulière avec les services de la jeunesse des trois pays. Francine Cockenpot qui a commencé à écrire ses chansons pour les guides du Nord, a été rédactrice en chef de la revue *Feux de France*, est envoyée au Maroc où elle travaillera plus de dix ans à la promotion féminine avant d'aller en Algérie.

• *L'assouplissement dans le fonctionnement du mouvement*

L'Assemblée générale de 1947 adopte une modification des statuts supprimant l'obligation de la nationalité française et la référence à la religion catholique pour les membres adhérents. Ces exigences sont maintenues pour les cadres.

La centralisation des responsabilités qui a été certainement un des facteurs d'unité de l'association est maintenant perçue comme un pouvoir qu'il faut partager. L'équipe nationale composée des responsables des branches et des grands services est mise sur pied et participe mensuellement aux tâches d'orientation et de direction du mouvement. En 1948, Andrée Dalberto professeur agrégée, enseignante au Lycée de Grenoble, sera l'adjointe du Chef-guide comme Commissaire générale. Une consultation appelée « Conseil de l'Échelle » est organisée fin décembre 1947 sur le modèle d'une expérience tentée par les EDF. Elle réunit quelques déléguées de tous les niveaux de l'association, donc des générations différentes, pour cerner ensemble la situation du mouvement, proposer, ouvrir l'avenir. Les résultats de cette consultation sont très largement étudiés par toutes les instances. Sous le titre « En démocratie », *Feux de France* de mars 1948 en évoque les principaux acquis.

\*

Si le mouvement des Guides de France s'est retrouvé après la guerre et l'occupation profondément renouvelé, il a gardé dans les années qui suivent une profonde cohésion due en grande partie aux responsables nationales et régionales. Il est évident aussi que la plupart d'entre elles ont vécu positivement cette période de remise en question, de tension mais de construction.

Mouvement en lien avec l'Église catholique, les Guides de France ont participé à sa vie et certainement aux choix difficiles et parfois différents pris par l'Épiscopat. C'est cependant en pleine guerre que naît à Paris, suscité par le Cardinal Suhard, le projet de la Mission de France qui bouleversa profondément le regard et les attitudes d'un certain nombre de chrétiens. Dans la période que nous étudions paraissent des textes



comme : « *France, pays de mission* » des abbés Godin et Daniel, comme « *Essor ou déclin de l'Église* » de l'archevêque de Paris. Ces textes sont des révélateurs quant aux situations de déshumanisation des populations les plus défavorisées, aux situations de déchristianisation et aux exigences nouvelles de l'évangélisation. Ils mettent en question bien des certitudes des milieux catholiques.

Par quelques-unes de ses responsables nationales et de la région parisienne<sup>6</sup> le mouvement est attentif à ce courant. Entre 1946 et 1948 plusieurs intervenants viennent aux journées des responsables régionales, apporter leur témoignage et aider à découvrir de nouvelles valeurs du monde moderne : Madeleine Delbrel, le Docteur Aujoulat, les Pères Depierre de la Mission de Paris et Lorenzo de la Mission de France. Daniel Perrot, professeur au séminaire de la Mission de France travaille avec le mouvement à la demande de M.T. de Kerraoul et deviendra Aumonier général en 1948.

Ce courant appelé courant missionnaire va inspirer profondément les orientations et les choix pédagogiques du mouvement. Il était loin de faire l'unanimité dans les milieux catholiques et a provoqué des débats mais une grande qualité de recherche. Les années qui vont suivre en bénéficieront.

#### NOTES

1. cf. Numéro spécial de la revue « *Feux de France* », Juillet 1946, n° 71.
2. cf. Notes chronologiques personnelles de Marie-Thérèse de Kerraoul, pages 109 et suivantes.
3. Idem. Notes chronologiques p.115 et suiv. « *Le Guide de France* » numéro spécial sur le 25<sup>e</sup> anniversaire, Décembre 48, n° 222.
4. Revue *Feux de France* collection 1946 et 1947.
5. Cf. *Présence de la Jeunesse* chez Privat et *la Semaine Sociale de France* Strasbourg 1946, la leçon de Rémy Montagne de l'ACJF.
6. Interview de Yvonne Rodary, 30 Novembre 1983.



## Les Scouts de France

Un aperçu sur les relations extérieures et le positionnement  
du mouvement par rapport à la société française  
de l'immédiat après-guerre

Philippe Laneyrie

Il serait fortement exagéré de dire que le mouvement des Scouts de France, avant la guerre, pratiquait une sorte d'isolationnisme par rapport aux autres organisations de jeunesse et, plus généralement, par rapport aux structures de la société, dont ils recusaient cependant bon nombre de composantes<sup>1</sup>.

### *Un mouvement en mouvement*

Dès 1937, les Scouts de France avaient adhéré à la Ligue française des Auberges de jeunesse (LFAJ) créée et présidée par Marc Sangnier, et siégé à son Comité directeur. Mais enfin, il est indiscutable que les Scouts de France, forts de leur puissance numérique (72 000 adhérents à la veille de la guerre), et surtout de leur projet de société (pour dire très vite, une sorte de théocratie où la Loi scout, elle-même inspirée des valeurs de la chevalerie médiévale idéalisée, aurait servi de décrets d'application de l'Évangile), n'avaient que peu de contacts suivis et coopératifs avec les mouvements autres que les Guides de France (branche féminine du scoutisme catholique) et, dans une certaine mesure, l'ACJF.

Pendant la guerre se produisent en parallèle trois évolutions importantes. La première, qui intéresse tout le mouvement, est provoquée par les tentatives du gouvernement de Vichy de créer une organisation de jeunesse unique d'État : il s'agit du rapprochement institutionnel avec les autres organisations scoutistes (laïques, protestantes, israélites) au sein du Scoutisme français que préside le général Lafont, chef Scout de France. La seconde, plus informelle, se traduit par la multiplication des contacts avec d'autres mouvements et organisations de jeunesse, l'ACJF et les mouvements d'Action catholique spécialisés bien sûr, mais



aussi des mouvements laïques plus éloignés des S.d.F., via sans doute la présence des Eclaireurs de France au sein du Scoutisme français, via aussi des initiatives telles que la rencontre de Randan en août 1940 avec les responsables de presque tous les mouvements de jeunesse, via enfin la présence des Scouts de France dans l'encadrement des Chantiers de Jeunesse et des Compagnons de France. La troisième enfin, encore plus informelle et ne concernant qu'une partie des cadres et des aînés du mouvement, est l'ouverture nécessairement entraînée par le contact étroit avec des hommes venus d'horizons très divers, que ce soit en France (dans les écoles de cadres d'Uriage, aux Chantiers, aux Compagnons, dans la Résistance...) ou en Allemagne (dans les camps de prisonniers, au STO...). Ces trois évolutions convergent en ceci qu'elles contribuent très fortement à insérer davantage les Scouts de France dans la société de leur temps, et qu'elles ne disparaissent évidemment pas à la Libération.

### *Les limites d'une ouverture*

De fait, après la guerre, on retrouve les Scouts de France présents institutionnellement à l'UPOJ (Union patriotique des organisations de jeunesse) en compagnie de l'ACJF entre autres ; à l'UFAJ (Union française des Auberges de jeunesse) et à la FFAJ (Fédération française des Auberges de jeunesse), mais ils quittent rapidement l'UFAJ en raison, disent-ils, de ses « tendances laïcistes et amoraux » pour co-fonder l'OC-CAJ (Organisation centrale des camps et auberges de jeunesse) avec l'ACJF ; on les trouve aussi (toujours avec l'ACJF) aux Maisons de Jeunes (« République des Jeunes » puis FFMJC à partir de 1948) : ils participent à l'élaboration des statuts et règlements de la Fédération française des Maisons de jeunes et de la culture et siègent au Conseil d'administration ; ils seront représentés parmi les délégués régionaux et départementaux et parmi les directeurs de MJ. On les trouve enfin à Tourisme et Travail, où un Scout de France représentant le Scoutisme français siège comme vice-président à la Commission exécutive de 12 membres, bien qu'il s'y sente isolé et en position inconfortable.

Toutefois cette politique de participation aux diverses institutions de jeunesse et (ou) d'éducation populaire a ses limites, vite atteintes semble-t-il. Le chapitre « relations extérieures » du rapport moral de Georges Gauthier, Commissaire général des Scouts de France, à l'Assemblée générale du mouvement en 1947, n'occupe que 3 pages sur 26 et il est relégué tout à fait en fin de rapport. Il note du reste en introduction qu'« avec les pouvoirs publics, les relations (sont) très réduites » et que le Conseil consultatif des mouvements de jeunesse n'a pas été réuni... De toute façon, les Scouts de France sont beaucoup trop préoccupés par des problèmes de réorganisation interne, de reconstitution des cadres du mouvement, de reformulation de leurs méthodes pédagogiques, voire par des débats de fond sur la finalité même de l'éducation



scoute, pour mener une politique active et offensive de « relations extérieures » (pour reprendre leur propre terminologie). La différence — déjà très sensible avant la guerre — est, sur ce point, manifeste avec les Eclaireurs de France, qui, dès novembre 1944, relancent les CEMEA — qu'ils ont co-fondés en 1937 avec la Ligue de l'Enseignement — et jouent un rôle pilote dans la fondation des FRANCAS (Francs et Franques Camarades).

### *Les prémisses d'une crise*

C'est en fait moins dans les instances institutionnelles de l'après-guerre que se marque l'ouverture vers l'extérieur des Scouts de France, qu'à travers des débats internes au plus haut niveau sur le rôle du scoutisme dans la société. Il faut cependant noter la création, en 1947, par des responsables scouts dont le chef de file est l'ancien Commissaire national adjoint de la Route<sup>2</sup> André Cruiziat, de la Vie Nouvelle, elle-même née des « Amitiés Scoutes » fondées pendant la guerre. Je renvoie sur ce point aux travaux de Jean Lestavel, dont le premier publié sur ce thème l'a été dans les *Documents de l'INEP* en octobre 1976, suite aux Journées d'études d'avril 1975 sur l'histoire de l'éducation populaire.

Ce qui est certain en revanche, c'est que dès après la guerre s'opposent, au sein du mouvement Scouts de France, deux tendances principales, l'une qui veut en quelque sorte « restaurer » les bases fondamentales du scoutisme d'avant-guerre, avec les mêmes références idéologiques, le même refus du politique, le même antirépublicanisme, le même élitisme, les mêmes valeurs fondamentales, quitte à transformer et à adapter la pédagogie scoute en la modernisant ; et l'autre, à laquelle fait écho l'ancien commissaire national Route Pierre Goutet à l'Assemblée générale de 1947, qui plaide pour un mouvement de jeunes qui ne serait plus confisqué par une hiérarchie adulte, s'inspire très nettement de Mounier et d'« *Economie et Humanisme* » du P. Lebreton, réclame une intensification significative de l'initiation politique et sociale des aînés et va jusqu'à souhaiter la compréhension de « *certaines aspects valables de l'analyse marxiste des rapports sociaux* ».

Née bien évidemment, pendant la guerre, de la nécessaire ouverture vers l'extérieur de nombreux cadres et aînés du mouvement, cette tendance, qui se concrétisera ultérieurement dans les années 50 au moment de la crise de la Route<sup>3</sup>, tend à former non plus une élite de jeunes catholiques virils, « purs et durs », empreints d'un christianisme de combat et défenseurs des « valeurs occidentales » traditionnelles, mais une élite de militants engagés dans l'action sociale, voire politique, et ouverts prioritairement aux problèmes sociaux de leur temps : politique de la jeunesse, du logement, ouverture au monde du travail, aux problèmes de la décolonisation puis du tiers-monde, etc. Les guerres d'Indochine puis d'Algérie serviront de révélateurs aux conflits internes entre les deux tendances, qui secoueront le mouvement jusqu'à une période



récente. Mais il est significatif que ce soit entre 1945 et 1948 que ces conflits de tendances se manifestent pour la première fois dans l'histoire des Scouts de France.

#### NOTES

1. Notamment les institutions républicaines. Les Scouts de France, ou du moins la majorité de leurs responsables, accueilleront avec ferveur en 1940 la venue au pouvoir du Maréchal et son projet de Révolution nationale, qui coïncide fortement avec le leur — même si ce « maréchalisme » ne correspond pas nécessairement au « pétainisme » au sens politique du terme. Il faut d'ailleurs noter que, du propre aveu de certains de leurs responsables, les SdF des années 30 n'avaient reçu, en tant que tels, aucune formation politique ; ils n'avaient reçu qu'une imprégnation idéologique (la Loi scout, Péguy...).

2. La Route, branche aînée des Scouts de France, s'adressait aux jeunes de 17 à 21 ans.

3. Dans le courant des années 50, la Route, sous l'impulsion du P. Liégé et de Paul Rendu, s'oriente de plus en plus nettement non seulement vers la formation sociale, mais aussi vers la formation politique de ses membres. Elle se situe implicitement dans un courant mendésiste et prend notamment des positions très claires sur l'action de l'armée française en Algérie, contre la torture, etc., au grand scandale d'un certain nombre de « traditionalistes » du mouvement qui estiment que le scoutisme, mouvement purement éducatif, n'a pas à faire de politique si peu que ce soit. Un « placard » inséré par l'équipe nationale Route dans la revue des routiers, appelant à lire dans « Témoignage Chrétien » les lettres écrites d'Algérie par Jean Muller (membre de l'équipe nationale de la branche aînée du mouvement avant d'être rappelé à l'armée), provoque une « censure » du Commissaire général des Scouts de France et la démission consécutive, en mai 1957, de l'ensemble de l'équipe nationale Route.

4. Principales sources :

— Documentation des Scouts de France (disponible au Centre national, 23 rue Ligner, Paris 20<sup>e</sup>), notamment les revues « *LE CHEF* » et « *LA ROUTE* ».

— Jean Lestavel, « D'un mouvement de jeunes à un mouvement d'adultes : de la Route à la Vie Nouvelle ». Documents de l'INEP n° XXI série Etudes et Recherches, octobre 1976.

— Philippe Laneyrie, « Les Scouts de France : l'évolution du Mouvement des origines aux années 1980 ». Paris, Cerf, 1985.

— Christian Guérin. « Le chef Scout de France : l'ordre ou la société 1920-1960 ». Les Cahiers de l'Animation n° 52, INEP, octobre 1985.

— Philippe Bernard, « Les Scouts de France 1938-1945 : thèmes et actions, au travers des revues *Le Chef* et *la Route* ». Mémoire et maîtrise d'histoire contemporaine, université de Paris XIII, septembre 1975.



# La branche « éclaireurs » des Scouts de France

## Notes pour l'analyse d'une transition

Christian Guérin

Les trois ans et demi qui vont de la Libération à la fin de l'année 1947 et qui, sur le plan national, voient se dissiper les illusions de la Résistance dans un étrange climat social d'enthousiasme et de frustration constituent, pour la branche la plus puissante de la Fédération catholique nationale des Scouts de France, celle des Eclaireurs, une unité à part entière dont la définition est paradoxalement délicate.

### *La difficile adaptation*

Délicate d'abord lorsque l'on observe le renouvellement de l'équipe nationale. Au niveau le plus élevé, le Général Lafont, proche du Maréchal Pétain et qui avait coiffé les scoutismes fédérés sous Vichy, s'il revient aux Scouts de France, n'y joue plus un rôle de premier plan. Le père dominicain Marcel-Denis Forestier quant à lui, aumônier général depuis 1936, qui avait assumé aussi l'aumônerie des Chantiers de jeunesse, reste fermement à son poste. L'effacement de la personne du Chef Scout de France, qui va provoquer la disparition de la fonction, a eu pour effet de renforcer le rôle du commissaire général du mouvement. Pierre Delsuc y remplace Eugène Dary : il faut voir là un signe, même s'il n'y eut pas épuration à proprement parler, la chose étant en contradiction avec l'idéal scout de fraternité. Delsuc en effet est tout à la fois un important dirigeant des années trente — responsable du camp-école de Chamarande chargé de la formation de l'encadrement, il a succédé à l'un des pères fondateurs du mouvement, le jésuite Jacques Sevin — et le responsable du scoutisme clandestin en zone nord pendant l'Occupation, ayant eu à ce titre le mérite d'y préserver la



survie du scoutisme catholique par divers artifices. A côté de l'aumônier, assez habile pour ne pas s'être trop compromis, on trouve donc à la tête des Scouts de France un homme qui incarne à la fois la fidélité à la tradition et l'image d'une certaine résistance susceptible de désarmer les soupçons.

Ce changement dans la continuité se répercute au niveau de la branche « éclaireurs ». A J.P. Alouis, Commissaire national éclaireur (CNE), tué malencontreusement à la Libération, succède Michel Blanchon, tandis que le père de Paillerets devient l'aumônier de branche. Ils sont tous deux d'anciens collaborateurs de Delsuc en zone nord : on a donc formation d'une équipe homogène qui, quoique passée aussi par la Route, branche aînée du mouvement, trouve son centre de gravité dans l'intérêt qu'elle porte aux scouts de 12 à 16 ans. Cette homogénéité est d'ailleurs renforcée par la personnalité des deux hommes-clés du périodique éclaireur, *Le Scout* : Pierre Joubert, maître-illustrateur du mouvement depuis les années trente, directeur artistique de la revue, lui-même chef de groupe, et Jean-Louis Foncine, rédacteur en chef de la même revue de 1945 à 1947. Quoique sans responsabilité décisionnelle, ces deux hommes sont importants à la mesure de l'influence qu'ils exercent. Or ils se situent tout à fait dans la lignée des préoccupations propres à Delsuc.

L'état de la branche que cette équipe prend alors en charge semble bon. La réunification des deux zones s'est effectuée sans heurt notoire et l'époque est, pour le scoutisme catholique, celle de la réconciliation non dénuée de triomphalisme. Le défilé du 22 avril 1945 (fête de la Saint-Georges, patron des scouts) de l'Etoile à la Concorde, auquel participent Scouts et Guides, suivi d'une grand'messe dite, sur l'esplanade des Invalides, par le Cardinal Suhard, a laissé à ceux qui y participèrent une impression profonde et eut un important retentissement dans toute la branche qui, par la voix de sa revue, semble ressentir de la fierté à l'évocation de cette démonstration de vitalité. L'imposant pèlerinage du mouvement au Mont Sainte-Odile l'année suivante et la forte participation des Scouts de France au Jamboree international de Moisson en 1947 étaient pareillement de ces manifestations qui font date et qui témoignent du dynamisme d'une association.

Cela dit, la réalité paraît très vite moins triomphale à la base. Des difficultés de plusieurs ordres semblent travailler l'ensemble du mouvement, et si les éclaireurs sont moins touchés, ils n'en sont pas moins concernés. Se pose d'abord la question de l'encadrement. Passés par l'épreuve de la captivité, de la résistance, de nombreux jeunes chefs de troupe ou de groupe n'éprouvent guère le désir de réendosser une responsabilité assez lourde. En outre les patrouilles semblent plus que par le passé frappées d'une hémorragie de garçons à partir de 14-15 ans, même si le phénomène reste à mesurer précisément. Ces deux faits peuvent être liés : à cause d'un manque de forces vives, l'encadrement est devenu à la fois trop jeune — d'où un certain manque de maturité —



et trop vieux — d'où un certain archaïsme. Ce qui conduit, pour n'en rester qu'au niveau superficiel du problème, à une inadaptation des activités à un moment où les jeunes, fortement marqués par le choc de la Libération et l'image du Libérateur, ne trouvent plus, dans des jeux quelque peu étriqués ou mal maîtrisés, le souffle de l'épopée qu'ils ont senti passer sur eux et le modèle impressionnant de l'adulte héroïque qui partout se propose.

### *Une pédagogie ébranlée*

A peu près à la même époque, dans l'article fameux : « La jeunesse comme mythe et la jeunesse comme réalité, bilan 1940-1944 », Emmanuel Mounier, dans un numéro d'*Esprit*, semble vouloir faire la théorie critique de l'évolution que l'on vient d'esquisser, en l'épinglant d'un mot : « scoutisme », ce qui n'est rien d'autre que de l'infantilisme à ses yeux.

En dénonçant au travers du « naturalisme végétal » « l'impérialisme du camping, du tour de potier et du loisir artisanal », au travers de l'illusion lyrique « un monde où la cérémonie remplace l'effort, où le jeu feint de chasser l'inquiétude », en interpellant un certain moralisme hypocrite, la méfiance du politique héritée d'influences maurassiennes et tout ce qui conduit à la formation de « bons petits garçons », Mounier donne en effet l'impression d'avoir visé le cœur du problème.

A mieux y regarder, les choses sont peut-être moins simples. Il faut en effet, pour bien comprendre et la critique de Mounier et l'indifférence avec laquelle les responsables éclaireurs la reçurent, la nature des difficultés de cette branche à l'époque ainsi que les solutions qui furent adoptées pour en sortir, retenir deux niveaux d'analyse d'inégale importance.

La raison pour laquelle on a insisté sur la mise en place de l'équipe nationale réside en ce que ses membres avaient expérimenté avant-guerre une acceptation de la méthode, des objectifs scouts et des options pratiques (disons une stratégie pédagogique et une tactique) que Mounier, ne considérant du scoutisme que des effets très généreux, semble avoir minimisée sinon ignorée. Côté stratégie, il s'agissait aux yeux des novateurs de l'époque de promouvoir non seulement une pédagogie totalitaire ( le mot est du père Forestier), un scoutisme intégral, mais aussi une démarche qui, si elle misait sur le naturalisme et le lyrisme, faisait plus sûrement du Jeu au sens fort, du GRAND JEU, du recours à la Nature comme lieu d'épreuve, d'initiation humaine et spirituelle, mais aussi de la Fiction comme clé de fixation affective et psychique les moyens privilégiés d'une formation intégrale de l'adolescent en vue de son devenir : à cet égard la soustraction du scout de la civilisation urbaine n'avait pour objectif final que sa réinsertion par le biais de la Route. Nanti des qualités sinon des vertus qui faisaient de lui le membre actif d'une élite à la fois sociale, morale et spirituelle, le jeune adulte



chrétien était de taille alors à assumer toutes ses responsabilités. Bref, la formation du caractère prenait pour eux, non sans quelque rouerie, le pas sur celle des idées, mais c'est aussi que ces jeunes chefs reconnaissaient à d'autres — à l'Action catholique de la jeunesse notamment — le soin d'agir dans ce domaine.

Côté tactique, il s'agissait pour eux de trouver et les images et les media capables d'amener l'adolescent à adhérer à ce processus de formation. Delsuc, auteur du premier roman scout non édifiant mais aussi du premier manuel théorique et pratique sur la fonction du Jeu (1930), Joubert et Foncine, qui lancèrent les premiers grands jeux de longue durée et le scoutisme d'aventure, et qui, l'un par ses dessins, l'autre par ses jeux scéniques, bientôt ses romans, créaient un univers de représentations apte à étayer l'ensemble, contribuèrent à capter et à canaliser l'intérêt de l'adolescence catholique bourgeoise et réussirent localement leur entreprise.

La Libération les plaçait donc aux postes de commande. Ils se heurtèrent alors à une double difficulté qu'ils ne surent sans doute pas exactement mesurer, et qui sembla sur le coup donner raison à l'analyse de Mounier : n'était-ce pas parce que le scoutisme était devenu infantile et lénifiant que les adolescents les plus lucides s'en détournèrent ? Le premier versant de cette difficulté tient aux chefs de base : il n'est pas sûr en effet que l'encadrement de cette époque, à la fois trop jeune et trop vieux, ait eu la formation, la compétence et la compréhension requises pour appliquer une pédagogie aussi complexe et exigeante, ce qui se traduisit par des succédanés affadis, encore acceptables pour les plus jeunes mais sans intérêt pour les plus âgés. Le problème est ici celui non de la pédagogie mais de sa mise en pratique. Le second versant de la difficulté rencontrée, continuation du premier, tient aux adolescents eux-mêmes. L'imaginaire néo-médiéval qui, tactiquement, avait séduit les scouts des années trente apparaissait soudain obsolète pour leurs successeurs de la Libération et suspect aux yeux d'éducateurs qui ne pouvaient oublier l'usage que Vichy en avait fait. Bref, la tactique pédagogique était à refondre totalement, alors qu'on devait mieux sensibiliser l'encadrement à la stratégie sous-jacente.

\*

Il est intéressant de noter pour conclure que la branche éclaireur ne remit pas fondamentalement cette dernière en cause jusqu'en 1963 — on peut même se demander si elle le fut vraiment par la suite chez les Rangers et les Pionniers. La critique de Mounier et de tous ceux qui s'y rallièrent fut, sur ce point, sans effet parce qu'elle en restait aux apparences.

1947 marqua par ailleurs un nouveau chambardement de l'équipe dirigeante au QG Scout de France. L'aimable Georges Gauthier succéda à Delsuc au Commissariat général, Michel Menu, baroudeur de la plume



et résistant actif remplaça Michel Blanchon vieillissant et Jean-Louis Foncine, suspecté de paganisme par Forestier, quitta la rédaction du *Scout*. Mais Joubert et l'aumônier général restèrent en place et ce furent eux, autour de Menu et derrière lui, qui contribuèrent à imposer après 1947 son invention des Raiders puis des Patrouilles libres. Réformes tactiques qui, puisant à un imaginaire refondu par la guerre et la Libération, ouvrirent de nouveau et avec succès la voie des jeunes à des objectifs de formation qui eux n'avaient pas variés. L'une des questions que l'on peut alors se poser est de savoir si l'adaptation ne portait pas en elle-même, confrontée à des options profondes maintenues et à une époque en évolution rapide des contradictions qui ne tarderaient pas à se révéler insolubles.

Par ailleurs, le mouvement scout a connu une véritable révolution à la fin des années cinquante. Cette révolution a été initiée par le mouvement scout de France, qui a été le premier à se doter d'un statut autonome. Ce statut a été adopté en 1957 et a permis au mouvement scout de France de se constituer en une association autonome, indépendante de l'État et de l'Église. Cette indépendance a été le résultat d'une lutte constante pour la reconnaissance de son statut propre. Cette indépendance a permis au mouvement scout de France de développer son action dans toute la France, sans être limité par les contraintes de l'État ou de l'Église. Cette indépendance a été le résultat d'une lutte constante pour la reconnaissance de son statut propre. Cette indépendance a permis au mouvement scout de France de développer son action dans toute la France, sans être limité par les contraintes de l'État ou de l'Église.

*Pluralisme et indépendance*

Cette indépendance a permis au mouvement scout de France de développer son action dans toute la France, sans être limité par les contraintes de l'État ou de l'Église. Cette indépendance a été le résultat d'une lutte constante pour la reconnaissance de son statut propre. Cette indépendance a permis au mouvement scout de France de développer son action dans toute la France, sans être limité par les contraintes de l'État ou de l'Église.



## Les éclaireurs de France

Pierre François\*

Pendant la période considérée, j'étais Commissaire Général des Eclaireurs de France sous la présidence d'Albert Chatelet puis, lorsqu'il a été nommé Directeur des mouvements de Jeunesse et de l'Éducation Populaire, de Gustave Monod, Directeur Général de l'Enseignement du Second Degré. Nous vivions alors dans un climat de grand enthousiasme et nous nourrissions beaucoup d'illusions.

La première tâche qui s'imposait à la Libération fut de rassembler les portions du mouvement qui précédemment avaient été séparées : les groupes autorisés de la zone Sud et les groupes clandestins de la zone Nord, ceux de l'Afrique du Nord, de l'Afrique Occidentale Française et de l'Afrique Equatoriale Française, et ceux qui avaient fonctionné cinq ans durant dans les oflags et les stalags. Le recollement s'est effectué sans difficulté ni récrimination. L'accord a été d'autant plus immédiat que nous étions tous beaucoup plus préoccupés des tâches à entreprendre que soucieux d'examiner le passé.

### *La formation des hommes*

Nous étions convaincus que le scoutisme des Eclaireurs de France avait un rôle à jouer dans la formation d'hommes nouveaux et d'une société nouvelle après la période de Vichy, l'occupation ennemie, le triomphe des idées totalitaires, les horreurs de la guerre et les crimes nazis. Nous avons eu alors le souci de démocratiser davantage le mouvement, soit par la mise en place d'institutions adéquates, soit par une plus juste pratique de la méthode scout. Il s'agissait essentiellement que les jeunes — enfants et adolescents — aient une part réelle à la prise de décision et aux mesures de gestion. Ces réformes ont

---

\* Pierre François est décédé le 26 juillet 1986 à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Nous savons qu'il avait apprécié ces journées de Marly, dont il fut un participant assidu et qu'il nous avait aidés à organiser. Nous garderons le souvenir d'un homme modeste, direct et coopérant, soucieux de comprendre et de restituer le passé sans l'idéaliser, et sans jamais mettre en avant le rôle important qu'il avait joué — rôle dont témoignent de nombreuses contributions faites au cours du présent colloque (N.D.L.R.).



abouti malgré le carcan de la loi de 1901 sur les associations qui ne donnait pas de droits aux mineurs.

### *La laïcité*

Nous avons également réfléchi sur la neutralité qui avait été de règle chez les Eclaireurs de France jusqu'en 1940 et qui nous avait interdit de nous prononcer sur les totalitarismes et leurs atteintes aux droits et à la vie des hommes. La fantastique leçon de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale nous avait profondément marqués et nous dictait de ne plus rester silencieux et, bien au contraire, d'orienter toutes nos entreprises d'éducation selon des principes nettement affirmés, au premier rang desquels se plaçait le respect de la liberté et de la justice. C'est la raison pour laquelle nous avons ajouté à l'article I de nos statuts le paragraphe suivant :

*« L'association a pour objectif final de préparer un citoyen conscient des problèmes sociaux et soucieux de les résoudre. Elle ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme de tout asservissement ».*

Dans les mêmes statuts, nous nous sommes déclarés « laïques » et pour exprimer clairement que nous ne succombions à aucun sectarisme nous avons tenu à préciser que les Eclaireurs de France étaient « laïques comme l'école publique ».

### *Le scoutisme*

Après avoir consolidé et réformé notre mouvement, nous nous sommes tournés vers l'extérieur. Pour les Eclaireurs de France, d'esprit pluraliste, il apparaissait naturel de nouer des contacts et d'assurer des liaisons de divers côtés. Nous avons ainsi maintenu notre participation au scoutisme français même si au fil des mois, dans le climat général et avec le réveil des organisations laïques, les liens furent plus distendus avec les mouvements scouts confessionnels.

Cependant l'unité du scoutisme français s'avérait d'autant plus nécessaire que nous appartenions tous à un mouvement international auquel, dès la Libération, nous avons de nouveau tendu la main. Il a fallu, tous ensemble, mettre sur pied le Jamboree de la Paix qui, au cours de l'été 1947, a pu réunir 30 000 scouts venus de 34 pays. Une telle entreprise, sitôt après la guerre, a amplement manifesté la vitalité du scoutisme français et l'efficacité de ses dirigeants à tous les niveaux.

### *Pluralisme et indépendance*

Il y avait également lieu d'assurer nos liaisons naturelles avec les organisations laïques, notamment avec la Ligue Française de l'Enseignement qui venait de renaître après l'interdiction que lui avait imposée le gouvernement de Vichy. Nos relations avec la Ligue remontaient à bien avant la guerre. Les Eclaireurs de France ne comptaient



pas parmi les associations adhérentes à base nationale mais avaient passé avec la Ligue des accords précis qui permettaient la création de groupes au sein des Amicales laïques. La reprise de contact a abouti en 1948 à l'adhésion formelle des Eclaireurs de France à la Ligue en tant qu'association à base nationale. Ce résultat ne fut pas atteint sans débat car les Eclaireurs de France tenaient à préserver leur attitude pluraliste marquée totalement par leur appartenance au scoutisme français, et voulaient défendre leur indépendance.

### *L'essaimage*

A la Libération, les Eclaireurs de France voulurent se tenir au service de toute la jeunesse française, en se dégageant de leurs propres limites. C'est ainsi qu'ils adhérèrent à l'Union patriotique des Organisations de Jeunesse, qu'ils apportèrent leur collaboration à la Direction des Mouvements de jeunesse et d'Education Populaire, qu'ils assurèrent la présidence et la Direction de l'Union des Camps de Montagne et qu'ils occupèrent le poste de Secrétaire Général de la République des Jeunes, nouveau vocable des Maisons de Jeunes.

D'autres tâches les sollicitèrent. Lorsque M. Monod, Directeur de l'Enseignement du Second Degré organisait des stages d'information pour les « sixièmes nouvelles » ainsi que pour les maîtres d'internat, il ne manquait pas de faire appel à nos cadres. En même temps, les services de la Direction du Mouvement de Jeunesse et d'Education Populaire ont pu être en grande partie structurés grâce à l'appoint du personnel venu de notre mouvement. Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active empruntèrent aux Eclaireurs de France une part importante de leur encadrement.

Les Eclaireurs de France prennent l'initiative de la création d'un grand mouvement destiné à la masse des enfants du milieu laïque. A cette naissance des Francs et Franches Camarades furent associés le Syndicat National des Instituteurs, la Ligue de l'Enseignement, le Mouvement Uni des auberges de Jeunesse, la Confédération Générale du Travail, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, les Eclaireuses et les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active.

### *Le désenchantement ?*

Toute cette entreprise de réforme interne et de rayonnement à l'extérieur a pu s'accomplir grâce à l'enthousiasme et à la cohésion de tous. Mais rapidement des difficultés surgissent. Elles furent d'abord d'ordre financier. En deux ans ; de 1945 à 1947, les subventions ont diminué de 37 % alors qu'à la même époque l'inflation était en moyenne de 40 % par an. Il a fallu au cours de ces deux années faire passer l'effectif des permanents du mouvement de 100 à 27.

Puis nous eûmes à faire face à une campagne de dénigrement provenant du parti communiste. Pourtant en 1945 les Jeunesses Communistes avaient demandé aux Eclaireurs de France d'accueillir leurs moins de 16 ans. Mais l'union sacrée de la Libération fut de courte



durée et les escarmouches, annonciatrices de la guerre froide, s'instaurèrent.

Moins nette au premier abord mais plus nocive fut la montée d'un désenchantement. Après les espoirs et les élans de la Libération vint le temps des désillusions. Nous avons cru que la France s'était classée parmi les puissances victorieuses. Nous avons cru que de grands changements allaient survenir et que les vieilles traditions politiques et pédagogiques ne reviendraient pas. Nous avons cru que les jeunes générations auraient leur mot à dire et pourraient gérer leurs affaires hors de la tutelle des anciens. Il nous a fallu, sur tous ces plans déchanter.

DOCUMENT DE L'INEP N° XXI

— Les premières colonies de vacances  
Les débuts de l'I.N.E.P. par Gérard MULLER  
Avant guerre, la Ligue Française  
des Écoles de France et les  
Auberges de Jeunes (A.J.)  
notamment de nombreux  
— Histoire de l'Éducation Populaire : 1900-1945 par Bernard CAKETS  
sont nées, au sein même de la  
structure de la Ligue Française  
d'une époque où ce mouvement  
de la jeunesse a un mouvement d'adultes de nos  
De la Route à la Vie Nouvelle par Jean LESTAVE

— Les premières colonies de vacances  
Les débuts de l'I.N.E.P. par Gérard MULLER  
Avant guerre, la Ligue Française  
des Écoles de France et les  
Auberges de Jeunes (A.J.)  
notamment de nombreux  
— Histoire de l'Éducation Populaire : 1900-1945 par Bernard CAKETS  
sont nées, au sein même de la  
structure de la Ligue Française  
d'une époque où ce mouvement  
de la jeunesse a un mouvement d'adultes de nos  
De la Route à la Vie Nouvelle par Jean LESTAVE

LES CARTELS DE L'ANIMATION 1966/IV, V, NO 57,58



**ÉLÉMENTS  
POUR  
L'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE**

Actes des Journées d'Etudes sur l'histoire de l'Education Populaire,  
organisées par l'Institut National d'Education Populaire  
les 28-29-30 avril 1975

**DOCUMENT DE L'INEP N° XXI**

- Les premières colonies de vacances  
. Les débuts de l'U.F.C.V., par Gérard MULLER.
- la création des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (C.E.M.E.A.) par Gisèle de FAILLY
- Histoire de l'Education Populaire : 1936-1948 par Benigno CACERES
- La Naissance des Maisons de Jeunes et de la Culture, par Paul JANSEN
- Les Marquisats par Jean LE VEUGLE
- D'un mouvement de jeunes à un mouvement d'adultes  
. De la Route à la Vie Nouvelle, par Jean LESTAVEL
- 50 ans de la vie d'un mouvement de femmes : l'Union Féminine Civile et Sociale (L'U.F.C.S.) par Thérèse DONEAUD
- Pierre de FREDY, Baron de COUBERTIN (1893-1937) par Yves-Pierre BOULONGNE
- Les mouvements et les fins (finalités ou disparitions) des Associations de Jeunesse par Jean JOUSSELIN
- Les sources documentaires de l'Education Populaire, par Arlette BOULOGNE

Numéro épuisé



## La querelle des auberges de jeunesse

Lucette Heller-Goldenberg

Avant guerre, les deux organisations d'auberges, la Ligue Française des Auberges de Jeunesse (LFAJ) et le Centre Laïque des Auberges de Jeunesse (CLAJ) n'avaient pu se fondre en un mouvement unique malgré de nombreuses tentatives de réunification. Les querelles sur l'idéologie laïque militante des uns, neutre mais d'origine confessionnelle des autres les opposaient. Les quatre années de guerre furent bénéfiques sur ce point puisque l'unité du mouvement ajiste trouva enfin un aboutissement sous l'impulsion de Vichy.

Deux organismes furent alors créés dans la zone Sud : les Auberges Françaises de la Jeunesse (AFJ), organisme technique s'occupant de la gestion des auberges, et les Camarades de la Route (CDR), mouvement d'usagers des auberges. En zone Nord, le CLAJ fut occupé par des collaborateurs à la solde de l'occupant. Marc Sangnier, à la LFAJ, abrita quelques-uns de ses anciens militants, mais surtout la majorité des usagers du CLAJ authentique. La Ligue de Marc Sangnier fut tolérée par les Allemands jusqu'au 7 octobre 1943. Elle cachait en fait une organisation de Résistance qui devint clandestine après la dissolution de la Ligue et fonctionna jusqu'au 28 mars 1944, date à laquelle presque tous les responsables ajistes furent arrêtés et déportés.

Ces années noires, qui ne permettaient pas une mise en application de l'idéal ajiste sur le plan des activités de plein air à cause des circonstances historiques, favorisèrent pourtant une réflexion essentielle sur l'organisation des loisirs. On aurait pu penser « *qu'une fois revenu à son climat de liberté, l'ajisme allait retrouver sa grande espérance.*



*Or, depuis la Libération, l'ajisme semble marquer le pas, sinon accuser une sensible régression* »<sup>1</sup>.

En effet, de 1944 à nos jours, les polémiques, disputes, querelles font naître et disparaître une kyrielle d'institutions, le tout formant un imbroglio où il est très difficile de voir clair. Lors de la conférence de presse de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse à l'occasion du cinquantième des auberges le 11 mai 1979, Graham Heath, secrétaire général de la Fédération Internationale des Auberges de Jeunesse, y fit allusion, non sans humour, voyant là un trait caractéristique de l'esprit français, frondeur et révolutionnaire. Selon Joffre Dumazedier, cela s'explique parce que « *l'histoire consomme les mouvements qu'elle produit comme Saturne et les dévore. L'esprit s'échappe et se réincarne dans d'autres types d'organisation* »<sup>2</sup>. Marc Sangnier, pourtant d'un bel optimisme, s'inquiète à son tour : « *Je ne crois pas qu'après la Libération, nous serions amenés à donner aux ligues étrangères et en particulier, à mon ami Catchpool, Président du Mouvement International, semblable spectacle* »<sup>3</sup>.

Quelle est donc l'évolution des Auberges de Jeunesse à la Libération ?

### *Un imbroglio d'associations*

En 1944, « *une solution provisoire, proposée en attendant le retour des prisonniers et des déportés, maintient la dualité et l'étend à tout le pays* »<sup>4</sup>. La structure séparant l'organisation technique des AFJ du mouvement d'usagers des CDR est conservée, malgré les protestations des jeunes qui se sentent évincés de la gestion de leurs auberges, alors qu'ils revendiquent l'auto-gestion. Deux nouveaux organismes sont créés : le premier est l'Union Française des Auberges de Jeunesse (UFAJ), organisme technique qui assure la continuité des UFAJ. La première réunion du comité directeur de l'UFAJ se tient le 21 novembre 1944<sup>5</sup>. Madame Grunebaum-Ballin, secrétaire générale du CLAJ, et Marc Sangnier, président de la LFAJ en sont les présidents d'honneur ; Robert Berthoumieu, président des AFJ, en est le président ; sont vice-présidents Chaveyriat et Guy Boysson, Marcel Auvert est trésorier, POM est secrétaire général<sup>6</sup>. Le deuxième organisme créé est un mouvement d'usagers, le Mouvement Uni des Auberges de Jeunesse (MUAJ) qui succède aux Camarades de la Route<sup>7</sup>.

Les deux institutions à peine mises en place, l'unité est rompue. Un premier organisme se sépare du regroupement souhaité : le 16 décembre 1944 a lieu l'assemblée constitutive de l'Organisation Centrale des Camps et Auberges de la Jeunesse (OCCAJ)<sup>8</sup>. Elle est issue des mouvements d'action catholique qui veulent créer et gérer leur propre association de tourisme populaire<sup>9</sup>. Marc Sangnier en accepte la présidence d'honneur, au risque de cautionner une scission. Bientôt par un accord en date du 21 février 1945<sup>10</sup>, Madame Grunebaum-Ballin, Marc Sangnier et Robert Berthoumieu décident de mettre en commun leurs efforts et leurs moyens d'action afin de préparer l'unification totale des Auberges



de Jeunesse existantes au sein de l'UFAJ<sup>11</sup>, dont les objectifs sont clairs : « *Nous devons créer autre chose que des « cabanes à lapins » sans tomber dans la déformation hitlérienne de l'auberge-caserne* »<sup>12</sup>. En mai 1945, l'UFAJ est en mesure de réaliser l'aménagement, l'ameublement et l'ouverture de soixante-deux auberges avec des parents aubergistes permanents<sup>13</sup>.

De son côté, le MUAJ s'organise et définit ses objectifs puisqu'il « *veut former un front de lutte contre les menaces des réactionnaires qui visent à empêcher l'épanouissement de la jeunesse et à brimer ses volontés révolutionnaires* »<sup>14</sup>. Il décide de s'unir aux efforts des Forces Unies des Jeunesses Patriotiques (FUJP), organe impulsé et contrôlé par les communistes, regroupant des jeunes de tendances diverses, tous unis contre l'Allemagne — pour chasser les éléments vichyssois « dans le domaine qui nous est propre : loisirs et culture »<sup>15</sup>. De plus, le MUAJ accepte une participation limitée à l'Union Patriotique des Organisations de Jeunesse (UPOJ) en ce qui concerne les revendications de loisirs, le service civique ou militaire, mais refuse les revendications politiques ou syndicales de l'UPOJ<sup>16</sup>.

Le 1<sup>er</sup> et 2 Avril 1945 se tient l'assemblée nationale du MUAJ à Montry où sont discutés — sans être résolus — les problèmes de dualité ainsi que ceux posés par la création de l'OCCAJ<sup>17</sup>.

Les responsables « *s'attaquaient et se combattaient pour des divergences politiques* »<sup>18</sup>. Le 2 Avril 1945, les Camarades de la Route sont dissous<sup>19</sup> et tout leur actif est reporté au MUAJ. L'assemblée nationale du MUAJ du 1<sup>er</sup> novembre 1945 qui se tient à Rueil, entraîne — vu le désaccord profond des principaux responsables — une démission massive des anciens pionniers de l'ajisme<sup>20</sup>. Ces derniers créeront « *Ajistes et Campeurs de France* »<sup>21</sup> qui a une existence éphémère et devient une section de l'organisation communiste des jeunes, l'Union de la Jeunesse Républicaine de France (UJRF)<sup>22</sup>.

Cette désertion de presque tous les responsables ajistes, commandée par le Parti Communiste qui voyait dans les auberges de jeunesse une concurrence à son propre mouvement de jeunesse, porta un préjudice grave à l'avenir des auberges. Elles ne retrouveront plus jamais l'envergure promise.

### *Les dangers du sectarisme*

Ceux du MUAJ qui refusent la tutelle communiste créent le Mouvement Laïque des Auberges de Jeunesse (MLAJ). Marc Paillet y joue un rôle important. Le MLAJ est dominé par une forte tendance trotskyste, ce qui incite Robert Auclair à l'intituler, non sans verve, « *Mouvement Trotskyste des Auberges de Jeunesse* » (« *MTAJ* »)<sup>23</sup>. Le problème de l'engagement politique des mouvements de jeunesse fait éclater leur structure si difficilement mise en place, mais on ne veut pas favoriser la tendance de « *l'auberge blottie au fond du vallon* », se soustrayant



à tout engagement réel. L'ajisme a pour but l'éducation populaire, sociale, voire humaine et on ne peut restreindre son domaine sans porter atteinte à sa vocation profonde, le danger du sectarisme reste néanmoins entier.

La transformation du MUAJ en MLAJ, outre les raisons politiques énoncées, a aussi des raisons confessionnelles : en effet, Marc Sangnier qui avait accepté la présidence de l'OCCAJ, est exclu du MUAJ, qu'il avait accepté de patronner moralement. Le MLAJ désormais prend une position de laïcité de combat.

Fin 1945, la Ligue Française qui n'avait pas été dissoute « *renaît, ne partageant ni les positions combatives des mouvements catholiques ni la laïcité du MLAJ* »<sup>24</sup>.

Face à ces querelles politiques, confessionnelles, idéologiques se manifeste un nouvel effort de coordination sous l'impulsion de Jean Guéhenno, Directeur à la Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation Populaire, et de son successeur Albert Chatelet. Les discussions sont difficiles, mais après des pourparlers laborieux entre les organisations laïques, confessionnelles, syndicales d'une part et d'autre part des responsables du CLAJ, de la LFAJ, des AFJ et de l'UFAJ, la Fondation Française des Auberges de Jeunesse (FFAJ) est créée le 3 mai 1946<sup>25</sup>.

Le 10 mai 1946, le CLAJ décide sa dissolution au profit de la FFAJ<sup>26</sup> ; le 11 mai, les AFJ en font autant<sup>27</sup> ; le 30 juin, les membres de l'UFAJ adoptent la FFAJ<sup>28</sup>. Le 6 juillet, la LFAJ donne son adhésion à la Fondation sous réserve d'une modification des statuts<sup>29</sup>. L'accord est sur le point de se faire, lorsque Albert Chatelet est remplacé par Étienne Bécart. De nombreux problèmes sur l'opposition entre laïques et confessionnels surgissent. Néanmoins, la FFAJ connaît un début d'activité avec l'appui de l'UFAJ, de la LFAJ, de la CGT, du SNI et de la Ligue de l'Enseignement. Le MLAJ et l'OCCAJ s'opposent encore à la Fondation, mais cette dernière est déclarée à la préfecture de Paris le 7 janvier 1947 et publiée au Journal Officiel le 8 février 1947<sup>30\*</sup>.

A l'intérieur du MLAJ et en liaison avec l'UFAJ, un groupe d'ajistes indépendants publie *Routes nouvelles*<sup>31</sup> ; il se déclare pour un ajisme indépendant, dénonce les manœuvres trotskystes et aboutit bientôt à la formation d'un nouveau CLAJ, dit CLAJ-Auvert qui obtient en juillet 1947 l'autorisation de publier *Le Cri des Auberges*, journal qui se dit être la continuité du *Cri* d'avant-guerre. Le premier numéro du *Cri des Auberges* qui paraît en février 1948, contient les statuts de cette organisation dont la première assemblée générale s'est tenue le 26 octobre 1947<sup>32</sup>. Quelques-uns des militants d'avant-guerre qui avaient démissionné du MUAJ pour fonder Ajistes et Campeurs de France se retrouvent après l'échec de leur tentative, dans l'organisation créée par Marcel Auvert.

---

Cependant le départ des laïques au cours de l'année 1947 lui portera un coup fatal (NDLR).



Depuis longtemps, le MLAJ remettait en question le principe de la dualité entre organisme technique et mouvement d'usagers et revendiquait des subventions pour construire des relais et des auberges. En 1949 il change de nom et devient le Centre Laïque des Auberges de Jeunesse et du Plein Air (CLAJPA)<sup>33</sup>. Le CLAJPA est appuyé par les centrales syndicales, CGT-FO, CNT, SNI, FEN, Ligue de l'Enseignement, mais l'absence de la CGT l'handicape dans son action<sup>34</sup>. René Jeulin est à la fois président du MLAJ qui ne disparaît pas officiellement, et du CLAJPA<sup>35</sup> : cet organisme veut prouver à tous qu'il est bien *le* mouvement ajiste laïque. Par ailleurs, certains ajistes essaient de faire naître un « *ajisme ouvrier* » : au congrès du MLAJ qui se tient à Tours en 1948, « *la création du CIAO fut donnée* » ; il s'agit du Comité d'Initiative pour un Ajisme Ouvrier<sup>36</sup>. On parlera bientôt de cette organisation sous l'appellation Courant Unité Ajiste, lequel s'attaque violemment au MLAJ<sup>37</sup>. Une fédération unique gérant les Auberges sera créée en 1956 mais de nouvelles scissions la mettent en échec dès 1959.

### *Une faillite collective ?*

Cette histoire des auberges qui s'effritent à travers des querelles et des polémiques atteste-t-elle une faillite de l'ajisme ? Les auberges de jeunesse, désertées par la majorité des anciens responsables après la Libération ont contribué à dessiner le paysage socio-culturel de la France actuelle et continuent à être des lieux d'accueil. Elles permettent de passer des vacances à prix modérés à l'échelon national et international, mais elles ne sont plus les foyers culturels qu'elles furent jusqu'à 1944. D'aucuns attestent pourtant la résurgence d'une expression novatrice à la taille des besoins de la jeunesse actuelle. Les nouvelles auberges ne sauraient être la copie désuète de leurs sœurs aînées et devraient se lancer à la recherche de formules d'avant-garde comme on l'avait fait si hardiment autrefois.

En dehors de l'évolution peu convaincante des institutions ajistes, il faut noter dans le cadre de la réflexion sur l'éclatement de l'ajisme, dont le véritable but est de devenir un mouvement de loisir populaire de la jeunesse travailleuse, l'importance des caravanes ouvrières. Cet objectif apparaît aux Camarades de la Route dès octobre 1942 : ils veulent effectuer la grande relève des intellectuels par les ouvriers. Les caravanes ouvrières prévues pour l'été 1944 fonctionnèrent seulement à partir de l'été 1945. Fernand Lacaf évoque la découverte extraordinaire qu'elles représentèrent pour les jeunes ouvriers ; ainsi dit-il « *revoir à Morzine qui était une station de sports d'hiver très sélecte, la gueule des bourgeois quand ils voyaient arriver ces caravanes ouvrières composées de dix à quinze types par caravane, encadrées par deux ou trois ou quatre militants des auberges avec des bleus de travail, des grosses godasses de travail, dans lesquelles on clouait derrière, un énorme clou pour retenir le tendeur de ski : c'était un phénomène assez spectaculaire... ; ça*



a été quelque chose de très émouvant » (Témoignage de Fernand Lacaf. février 1978).

En 1945, le MLAJ organisa 120 caravanes ouvrières durant l'été, 30 au cours de l'hiver. 400 caravanes sont prévues pour l'été 1946 (*Force Ouvrière*, 3<sup>e</sup> année. N° 33.08.8 - 1946, p.4). Un autre élément positif est que comme l'exprime Joffre Dumazedier « *les auberges sont passées, mais les ajistes ne sont pas passés et ont réinvesti* »<sup>38</sup>.

\*

Ce constat, Luc Bonnet l'exprime déjà, avec une acuité pleine de prémonition, le 28 avril 1940<sup>39</sup> assurant que « *Les efforts accomplis au sein d'une collectivité pour une collectivité ne sont pas perdus même si le groupe se divise et meurt. Une faillite collective peut être une réussite individuelle. Je veux dire que même si le groupement, par lui-même, n'atteint pas les buts qu'il s'était assignés, les individus qui le composent emportent une expérience collective, un enseignement né du contact humain et cela a de la valeur. J'ai vu naître, grandir et mourir bien des groupements de jeunes, leur courte vie et leur triste fin pourrait me rendre pessimiste. Mais je garde la conviction que tous les efforts, toute l'ardeur, l'enthousiasme dépensés, les idées brassées, les motions enflammées, les chants, les défilés, les meetings ne sont pas des ombres vaines* ».

#### NOTES

1. René Tauziède. « Des auberges à l'ajisme ». *Esprit*. Oct. 1945, p.630.
2. Entrevue avec Joffre Dumazedier le 4.3.1981.
3. Marc Sangnier. Lettre aux membres du Comité Directeur de l'UFAJ. Sans date. p.3. Archives Maurice Tadier.
4. *Ajisme et Culture*. N° 11, oct. 1963, p.10 UFAJ.
5. Sténographie du compte rendu de la séance. Archives Maurice Tadier.
6. Compte rendu de la séance du 21.11.1944. Archives Marcel Auvert.
7. Le premier numéro du *Bulletin intérieur de liaison et de ralliement de tous les ajistes* est de septembre 1944.
8. Circulaire intérieure n° 2. Une page dactylographiée. Archives Maurice Tadier.
9. C'est au moment de l'accord pour créer la Fédération Française des Auberges de Jeunesse le 1.1.1951 que l'OCCAJ a modifié son appellation en remplaçant « Auberges de la jeunesse » par « Activités de la Jeunesse » (Lettre de Maurice Tadier du 22.1.1985).
10. Voir annexe XIV
11. Historique succinct des auberges de jeunesse. 5 pages dactylographiées. P.5 Archives Maurice Tadier.
12. *Circulaire générale*. N° 1.11.1.1945. UFAJ.
13. Bulletin d'information. N° 1. Mai 1945, p.3 UFAJ.
14. *Circulaire intérieure du MUAJ* n° 2. Octobre/Novembre 1944, p.9. Archives Pierre Tessier.



15. Ibid. p.11.
16. *Assemblée Nationale du MUAJ*. Montry. 1<sup>er</sup> et 2.4.1945, pp.14.15 - Ed MUAJ.
17. Ibid.
18. *Le Cri des Auberges de Jeunesse*. Nouvelle série n° 1, février 1948, p.1.
19. *Assemblée Nationale du MUAJ* op. cit. pp.20-21.
20. Il s'agit de Jean Régnier, Robert Auclair, Marcel Petit, Roland Weil, Jacques Arnault, Andrée Laforêt, POM, François Morénas, Georges Louis et Paul Mehlinger. *L'Ajisme continue*, réponse à la brochure Nous ne voulons pas être complices, dit « le livre blanc ». p.3, Ed. MUAJ - Archives Jean Régnier.
21. Assemblée Nationale ajiste au château de Montry. Archives POM.
22. *Routes et Auberges*. Circulaire intérieure de la région parisienne, n° 3, p.1. Ed. CLAJPA.
23. *Nous ne voulons pas être complices* p.8. Archives Jean Régnier.
24. Notes sur les associations d'auberges de jeunesse en France. 8 pages dactylographiées. p.3 - Archives Maurice Tadier.
25. Compte-rendu des réunions de la Fondation. Livre officiel détenu par Maurice Tadier.
26. Compte rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire du CLAJ « *Union Française des Auberges de Jeunesse* ». n° 6. Juin 1946. p.9. Siège de la FUAJ
27. Procès-verbal de l'Assemblée générale des AFJ. ibid. p.13
28. « Où en sommes-nous ? » Bulletin d'information n° 10. Mars 1947. p.1. UFAJ
29. Les auberges de la jeunesse en France. Historique. 17 pages dactylographiées. p.15 - Archives Maurice Tadier.
30. « Où en sommes-nous ? » Bulletin d'information n° 10. Mars. p.2. UFAJ. Ce sont les statuts du 3 Mai 1946 qui sont déposés.
31. Le premier numéro est d'août 1947, le deuxième de janvier 1948.
32. *Le Cri des Auberges*. Nlle série. N° 1. Fév. 1948, p.1, Ed. CLAJ.
33. Notes sur les associations d'auberges de jeunesse en France 8 pages dactylographiées. p.3 Archives Maurice Tadier.
34. « Pour un renouveau de l'ajisme ». *Documents ajistes*. Supplément à *Nous les Auberges*. Juin 1951. pp.5.6. Ed. CLAJPA. Siège de la FUAJ
35. Ibid p.3.
36. « Remarques » *Documents ajistes*. Supplément à *Nous les Auberges*. Oct. 1952. Préparation aux congrès nationaux - p.1. Ed. CLAJPA.
37. Ibid.
38. Entrevue avec Joffre Dumazedier le 4.3.1981.
39. Lettre du Luc Bonnet à Walter. Archives POM.



## L'éclatement de l'ajisme

Robert Auclair

Tous les sigles se terminant en AJ, pendant cette période tout particulièrement, créent une confusion que je souhaite dissiper. D'un côté, il y avait, bien entendu, les Auberges de Jeunesse. Nées en Allemagne au début du siècle, se développant peu à peu en Europe et en divers points du monde avec des caractéristiques variables, elles avaient pour mission de favoriser les déplacements des jeunes en les hébergeant dans des conditions économiques et saines. En France, portées par plus de dévouements que de moyens, elles ont vécu de façon souvent précaires, sans originalité particulière.

Leur seule vraie originalité qui attira sur elles les regards pendant un temps, fut d'avoir permis la naissance du « mouvement ajiste ». « Ajiste » parce que jailli de façon imprévue au sein des Auberges de jeunesse françaises, se réclamant d'elles, se portant à partir d'une certaine époque candidat à leur gestion. Mais en même temps se détachant d'elles, refusant tout regard, toute immixtion de leurs « pères fondateurs » et vivant en pleine autonomie, au point qu'on a pu rencontrer, au temps de l'occupation allemande et après, d'incontestables « ajistes » qui ne fréquentaient guère les AJ, et même n'en avaient jamais connu une seule...

Né du courant qui a porté le Front Populaire, subsistant tant bien que mal sous l'occupation allemande, ce mouvement n'a pas survécu à la guerre froide et à l'essor économique de l'après-guerre. Au-delà de l'aspect « tourisme et loisir », il se voulait porteur d'une contre-culture<sup>1</sup> pour, très explicitement, « changer la vie ». S'il a disparu au moment où il semblait que les conditions lui étaient favorables, c'est sans doute en partie à cause de rivalités politiques calquées sur les partis et courants qui bouillonnaient au lendemain de la Libération. Mais c'est plus encore parce qu'il avait en quelque sorte fait son temps. « Vois-tu, me dit Marc Paillet, dans les années 1930 c'était le seul lieu ouvert aux jeunes où l'on pouvait, dans un climat

---

1. Cf. les témoignages de Paule Paillet et Roger Rocher dans « Education Populaire et Jeunesse sous le gouvernement de Vichy ». Les Cahiers de l'Animation n° 49-50.



de liberté d'esprit et sans barrière entre les sexes, vivre des loisirs intelligents, militer, apprendre la vie adulte. Ceux qui nous succèdent aujourd'hui disposent de cent endroits pour se rencontrer, pour s'exprimer. Plus besoin d'occuper les AJ, qui retrouvent leur fonction d'organisme de vacances à bon marché ». Le mouvement ajiste avait-il rempli sa mission ?

Entre 1936 et 1939, nous avons vécu intensément. Tous les mouvements d'éducateurs, d'intellectuels, d'artistes jaillis avec le Front Populaire venaient à nous « vous êtes la jeunesse, vous avez droit à toute la vie ». Si l'on sortait — c'était mon cas — d'un milieu socialement peu favorisé, il fallait vraiment tourner le dos à tout pour ne pas avoir accès aux éléments d'une culture jusque-là réservée à une minorité. Venues la défaite, l'occupation, etc. dans cette zone Sud où nous étions repliés, un vague pouvoir de sabre ébréché et de goupillon moisi, nous nous sommes beaucoup interrogés. Nous garderions en nous ce que nous avons reçu. Mais les jeunes qui venaient après nous ? Nous voulions leur transmettre ce qu'on nous avait donné ; c'est ce qui nous a décidés à continuer. Les allemands avaient créé « la force par la joie », nous rêvions de réaliser la liberté par la joie...

Mais l'occupation s'était durcie, ceux de vingt ans rejoignaient les maquis. Y avait-il place encore pour les loisirs ? Comme l'écrivait le plus lucide d'entre nous, Henri-Roger Kustlinger (abattu par les Allemands en 1944) : « Avons-nous le droit de chanter, de danser, de rire ? ». J'y pensais justement un jour allant à pied de Berry en Limousin. Cueilli et relâché par une patrouille allemande en ville, j'arrive dans une campagne déserte ; un fusil pointe derrière un buisson, un jeune gars paraît : « vos papiers ? ». Puis regardant ma carte : « Oh ! c'est donc toi Auclair ? ça c'est chouette ! Tu as vu les copains de Montluçon ? ça marche ? Et vous autres du Centre, à Lyon ? Vous nous sortez bientôt un numéro de *Routes* ? Le dernier, je l'ai passé aux camarades, on l'a lu de A à Z. Si tu savais ce que ça aide à tenir le coup ici... ». Je suis reparti mieux assuré de notre rôle. Au retour, j'ai encore interrogé un camarade que nous savions très engagé dans la Résistance. « Est-ce que je ne devrais pas vous joindre ? ». Il me répond : « toi, avec ton allure, n'importe quoi qu'on te fasse faire, tu seras repéré et embarqué ; beau résultat ! Alors que toi et tes copains, là où vous êtes, déjà vous nous servez inutilement de couverture. Mais surtout, bientôt je crois, il faudrait disposer de types comme vous, pour transmettre aux jeunes ce que vous avez vécu, ce que vous avez mûri, et dont ils auront tant besoin. Reste où tu es, et continue ».

Je n'étais pas le seul à me poser ces questions. Dès la fin de 1943, le thème de « l'éclatement de l'ajisme » était apparu dans les groupes et dans *Routes*. Quelques milliers de camarades ayant acquis de solides bases culturelles « sur le tas », à travers le groupe et la route, quelques centaines de responsables bien entraînés, dont pas mal d'enseignants des deux sexes, ou cela devait servir à quelque chose, tout de suite, ou il fallait renoncer à prolonger nos jeux d'adolescence.



D'où l'appel à l'encadrement de gamins des villes emmenés près des champs de neige dans les hôtels de luxe réquisitionnés. D'où surtout la mise en chantier des « caravanes ouvrières », faisant randonner d'auberge en auberge des groupes de jeunes venant des usines. La première tentative de juin 1944, stoppée par les combats de la Libération, fut reprise avec succès en 1944 et 1945 par Daniel Renard, Fernand Lacaf et de nombreux ajistes, conscients de jouer enfin leur vrai rôle. D'autres se retrouvaient, plus classiquement, dans les colonies de vacances, les maisons des jeunes, les premières tentatives de maisons de la culture.

Avons-nous pourtant trahi un peu notre mission ? Je pense sans intérêt de s'attarder sur les trop nombreux mouvements utilisant à l'époque les initiales AJ. Il faut en retenir deux aspects ; l'un négatif, nous nous étions laissés entraîner par les mouvements politiques. Certains (dont j'étais) convaincus un temps par l'énorme bluff communiste de l'UJRF, s'opposant aux tendances trotskyste ou anarchiste, celles-ci liquidées à leur tour par le marécage des « tièdes » qui voulaient rester « entre eux » dans « leurs » AJ, et que nous appelions, à cause des poissons rouges tournant en rond : le bocal. Aspect positif, on ne pouvait guère se proclamer « ajiste » sans placer en priorité au programme l'apport aux jeunes de la classe ouvrière d'éléments neufs et vivifiants, corps et esprit. Mais « l'éclatement de l'ajisme » se réalise autrement.

Tout naturellement, ceux qui avaient vécu le mouvement ajiste de 1936 à 1944 se retrouvèrent aussitôt parmi les tout premiers pionniers des organisations prenant leur essor à la Libération : Travail et Culture, Tourisme et Travail, Peuple et Culture, Union des Camps de Montagne (devenue l'UCPA). D'autres, ou les mêmes, se trouvaient au secrétariat d'Etat aux côtés de Guehenno, Chatelet, Becart. D'autres encore jouaient un rôle actif à l'Education Nationale. D'autres enfin innovaient manifiquement dans le secteur privé : Club Méditerranée, FNAC, etc.

Nous nous sentions plus ou moins les héritiers des rêveurs généreux et utopiques de 1848 et de la Commune. Nous ne savions pas encore qu'un moment étonnant d'épanouissement, né avec les espoirs de 1935/1936, traversant en courant souterrain la guerre et l'occupation, allait prendre fin sous sa forme primitive en 1947, et pénétrer par cent canaux la nouvelle société. Nous ne savions pas que, conditionnés par l'histoire en croyant l'accomplir, nous avions vécu une tranche bien délimitée de cette histoire.



## Les belles années d'un mouvement. Le mouvement populaire des familles au lendemain de la Libération

Jean Nizey

Le Mouvement Populaire des Familles (MPF) se situe dans le prolongement de la LOC (Ligue Ouvrière Chrétienne) fondée en 1935 et regroupant les aînés de la JOC et de la JOCF. Au temps de Vichy, la LOC s'est, en effet, ouverte largement aux hommes et aux femmes du milieu populaire, chrétiens ou non, et, ceci, dans des activités d'entraide et de solidarité organisées dans les quartiers urbains pour faire face aux lourdes difficultés de l'existence en ces années d'occupation. D'où le changement de sigle effectué en 1941. La nouvelle appellation prend acte de cette évolution et marque une volonté d'élargissement du mouvement au-delà des seules familles ouvrières chrétiennes.

Les 9 et 10 décembre 1944, se déroule à Paris le premier Conseil National du MPF ; c'est le Conseil National de la Libération, les retrouvailles entre les militants du Nord et du Sud du pays. Le siège du mouvement, à Lyon durant l'occupation, revient à Paris. Une nouvelle équipe de dirigeants se met en place, quatre hommes et quatre femmes qui forment le Comité National.

### *Epanouissement et singularité d'un mouvement*

Commencent alors ce qu'on pourrait appeler les belles années du MPF : 1945-1947. En effet, il rassemble, en 1945, environ 150 000 adhérents, répartis dans 250 fédérations et plus de 1 000 sections locales (celles-ci seront 1 500 en 1947). En 1946, il peut se permettre d'avoir 80 permanents, dirigeants nationaux et régionaux, responsables nationaux des services et de la presse. Ces permanents appartiennent tous



au milieu populaire : les femmes représentent 40 % du total ; parmi elles, quelques mères de famille, les autres sont célibataires, la profession dominante est celle d'employée. Tandis que chez les hommes, plus de la moitié des responsables sont des ouvriers professionnels (Gaston Meynard, le secrétaire national est ajusteur), un quart d'entre eux sont des employés ; on remarque quelques ouvriers spécialisés et quelques techniciens. *Monde Ouvrier*, l'hebdomadaire du mouvement, est régulièrement diffusé à 135 000 exemplaires. Ce nombre est beaucoup plus élevé lors des quelques numéros spéciaux de l'année, pour le premier mai ou pour la fête des mères, car c'est alors que s'active davantage la vente militante.

Durant ces années, le MPF cherche à ouvrir **une voie originale dans la société française**. Il doit se situer d'abord par rapport à l'Église Catholique, au sein de laquelle il a pris naissance. C'est un processus de « déconfessionnalisation », déjà engagé dans le changement de sigle en 1941<sup>1</sup>, qui se poursuit à travers la prise de distance par rapport aux paroisses et aux aumôniers et la mise en œuvre d'une nouvelle compréhension de l'Action Catholique ouvrière, qui devient un mouvement humanisant, d'« ascension ouvrière » et non plus de conquête chrétienne. Il s'agit plus d'une dérive institutionnelle, du mouvement lui-même qui prend son autonomie, que d'une dérive des militants : les membres chrétiens du mouvement continueront à bénéficier d'une animation spirituelle, mais qui sera assurée en dehors du mouvement. La trajectoire se poursuivra par l'élaboration d'une doctrine et d'une « mystique » (ce terme est fréquemment employé en 1946-1947) qui ne feront plus référence explicite à la doctrine catholique.

Le MPF ne trouvera pas d'ancrage politique dans l'immédiat. Certains pensaient que l'aboutissement logique de la démarche des militants ouvriers chrétiens aurait dû être l'adhésion au MRP. Au plan national, seules quelques personnalités suivirent cette trajectoire : Robert Prigent, futur ministre de la Population (novembre 1945), Fernand Bouxon, Simone Rollin... Les sollicitations furent nombreuses cependant, davantage encore au plan local : le refus fut quasi général. Par mésestime de la politique ? Peut-être !... Plus certainement par appréciation négative d'abord sur l'idée même d'un parti chrétien, puis sur les pratiques du MRP et des gouvernements successifs auxquels il participa.

De même, dans le domaine syndical, le MPF se trouvait naturellement très proche de la CFTC. Mais l'ouverture pratiquée au temps de Vichy avait favorisé l'accueil des membres de la CGT. Aussi le MPF laisse à ses militants la possibilité d'adhérer au syndicat de leur choix. « *Le MPF engage ses membres à ne pas rester en marge de l'action syndicale et politique et à choisir, parmi ces organismes, celui qui correspond le mieux à leurs idées pour y mener l'action ouvrière et y faire rayonner son idéal conquérant* » (VIII<sup>e</sup> Conseil National - T. 45 pp.52-53). Ce qui entraînera des grincements du côté de la CFTC. Mais le MPF rappelle



fréquemment qu'il se veut au service de l'unité ouvrière. Le mouvement prendra une certaine distance également avec le secteur qui paraissait être directement le sien : le secteur familial. Non qu'il s'en détache, mais il suscite la naissance des Associations Familiales Ouvrières (AFO). À côté, ou en face, des organisations professionnelles, une organisation familiale qui défendrait les intérêts des familles ouvrières, le « syndicat des familles ouvrières » chargé de représenter les familles ouvrières dans les instances familiales officielles. En 1947, les AFO présenteront des candidats aux élections sociales.

Au Conseil National de 1946, le MPF cherche à se définir : « ... *Ni un mouvement familial, ni un mouvement politique, ni un mouvement syndical... un mouvement de foyers... un mouvement d'éducation, d'ascension, de libération ouvrière, conçu, voulu, réalisé par les intéressés...* » (T. 49 - p.89). On ne s'étonnera donc pas qu'à ce même Conseil National, un vœu soit proposé pour qu'on étudie l'éventualité d'un changement d'appellation du mouvement. Cependant, ce vœu fut repoussé par les deux tiers des 4 155 mandats. L'évolution du MPF (et de son sigle) n'était cependant pas achevée.

### *De « l'unité ouvrière » à la « libération du peuple »*

Les Conseils Nationaux des années 1944-1947 précisent **les grandes orientations du MPF** au lendemain de la guerre<sup>2</sup>.

Tout d'abord, le MPF s'affirme partie prenante du mouvement ouvrier et héritier de son histoire. Ce souci, déjà sensible dans la période antérieure, semble s'accroître à partir de 1945 et les auteurs des rapports des congrès trouvent parfois des accents lyriques pour renouveler les professions de fidélité : « *Militants ouvriers, fils du peuple des barricades, héritiers de ceux qui, depuis 150 ans, ont lutté, souffert, construit pour défendre l'homme... A l'exemple des pionniers d'il y a cent ans, des fondateurs de l'ATELIER et des Sociétés de Résistance, des émeutiers de Lyon, des assassinés et des déportés de Paris, nous entendons poursuivre à notre place, avec tout le peuple, la lutte pour l'unité et l'émancipation ouvrière...* » (T. 47 - p.4). Le rapport inaugural de la rencontre nationale de 1947 intitulé « *Le MPF dans le combat ouvrier* » commençait ainsi : « *L'an prochain, il y aura un siècle que la classe ouvrière affirmait, au cours des journées révolutionnaires de 1848, sa volonté de briser les servitudes qu'un régime économique impitoyable faisait peser sur elle* » T. 48 - p.3). Suivent deux paragraphes rappelant les grands combats et les grandes conquêtes de la classe ouvrière. Les mêmes thèmes apparaissent fréquemment dans *les Cahiers du Travail*, revue de l'Institut de Culture Ouvrière, diffusée parmi les adhérents du mouvement. Durant ces années, le MPF se veut au service de *l'Unité Ouvrière* (c'est le titre du rapport d'orientation de la rencontre nationale de 1945) et se présente même parfois comme une réalisation anticipée de l'unité ouvrière. Un mouvement de synthèse en quelque sorte !



Le mouvement exprime également sa volonté de changement économique et social. Au départ, cette volonté s'inscrit dans la ligne du programme du Conseil National de la Résistance<sup>3</sup>. Elle s'affirme dans des textes vigoureux et elle ne faillira pas malgré les déceptions amenées par l'évolution politique et sociale. Pour le MPF, une révolution intégrale est à faire : « ...nous voulons la transformation radicale des moyens de production au bénéfice du travail. Nous voulons la disparition totale de la condition prolétarienne ». (T. 46 - pp.10-11). « ...Une vraie libération ouvrière qui passe par la disparition d'un régime fondé sur l'argent et le profit, qui bafoue systématiquement l'homme, le travailleur, la famille ouvrière ». (T. 48 - p.7)<sup>4</sup>. Dans toutes les rencontres nationales de cette époque, on retrouve ces mêmes critiques du régime capitaliste et de ses conséquences néfastes pour les travailleurs et leurs familles.

Des propositions concrètes s'élaborent, notamment de mise en œuvre de coopératives ouvrières de production et de distribution. La sympathie s'exprime pour les tentatives d'organisation communautaire du travail : « *L'entreprise nouvelle devra enfin, pour être pleinement communautaire, se bâtir sur la volonté de vivre en commun, de s'entraider, de respecter la justice et la solidarité* ». (T. 47 - p.10). « *Après l'atelier, c'est l'entreprise qu'il faut changer. Nous sommes les partisans décidés des formes communautaires. La démonstration est maintenant faite que les communautés de travail, en dehors de l'économie capitaliste, sont viables* » (T. 48 - p.48). Les expressions utilisées : « *production au service de l'homme* », « *économie humaine* », semblent venir tout droit d'Economie et Humanisme, organisme de réflexion et d'action en vue de renouveler les fonctionnements économiques et sociaux, né sous l'occupation, à l'initiative d'un dominicain, le Père Lebret. Ce n'est pas étonnant si l'on se souvient qu'Economie et Humanisme assurait des sessions de formation aux dirigeants et militants du mouvement. Beaucoup d'entre eux devaient retrouver dans les méthodes d'enquêtes et d'analyse de la réalité proposées par cet organisme quelque chose du fameux « voir, juger, agir » qui avait structuré leur réflexion et leur action de militants de la JOC.

Le MPF cherchera à se donner ses propres instruments de formation en créant, en 1945, avec d'autres mouvements d'inspiration chrétienne<sup>5</sup> — la JOC, la JOCF, la CFTC — l'Institut de Culture Ouvrière (ICO), dans le prolongement de l'organisme mis en place sous Vichy : le Centre Ouvrier d'Étude et d'Information (COEI). Le projet était de faire de l'ICO une sorte d'Université Populaire, comportant de multiples secteurs : un service de documentation et de recherche, des cours par correspondance, des services de formation générale (18 sessions en 1945 avec 624 participants) ainsi qu'une revue à partir de mars 1946 : « *Les Cahiers du Travail* ». Des Centres de Culture Ouvrière, filiales de l'ICO s'ouvrent dans une douzaine de villes dont Bordeaux, Nantes, Tours, Lyon, Saint-Etienne, etc... Paul Bacon, ancien dirigeant du MPF, alors à la CFTC (avant d'être en 1950 ministre du Travail) fut le premier président de l'ICO.



Enfin, le MPF a voulu mener le combat pour la dignité des travailleurs et la fraternité ouvrière. Sous des expressions et des modalités diverses, ces thèmes reviennent avec insistance à chaque conseil national. La dignité des travailleurs, le droit à une vie personnelle et familiale, ne tomberont pas du ciel, mais seront les fruits d'une lutte de libération : « *La libération des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes* ». Une large place est faite à ce qu'on appelait déjà la libération de la femme et notamment à la lutte pour l'égalité des femmes, que ce soit au travail ou dans l'exercice des responsabilités. Il ne s'agit cependant pas, au MPF, de former une nouvelle élite dirigeante, mais de mettre en mouvement le plus de familles ouvrières possible. « *La tâche primordiale, c'est l'ascension de la masse. Le mouvement doit s'organiser pour que la classe ouvrière prenne elle-même en main sa destinée* » (T. 46 - p.68). Il faut poursuivre le combat « *pour faire triompher cette cause dont nous nous sommes faits les champions : cause de la dignité des travailleurs, de la dignité des familles ouvrières, cause de la fraternité entre les hommes* » (T. 47 - p.49). Il faudrait citer en entier le rapport introductif du conseil national de 1947, intitulé *Le MPF dans le combat ouvrier*, qui reprend et développe les mêmes thèmes. Après avoir affirmé, une fois de plus, que le MPF veut être « *le mouvement qui incarne en lui la révolution permanente par une volonté renouvelée de salut et de libération* » (T. 48 - p.18) le rapport se termine par un long paragraphe consacré à « *une mystique animatrice de l'action* ». Même s'il est dit que le MPF n'ignore pas la vie religieuse et « *l'appui qu'y trouvent un certain nombre de travailleurs dans leur combat pour la grandeur humaine* » (T. 48 - p.22), il s'agit bien d'une mystique qu'on pourrait qualifier de « sécularisée », faite de foi en l'homme, en l'avenir, en l'unité ouvrière, en la fraternité.

La distance s'est donc creusée par rapport aux déclarations de 1944 où la référence chrétienne faisait explicitement partie de l'esprit et des objectifs du mouvement. Le MPF se proposait déjà de « *réaliser l'unité ouvrière* » mais aussi d'appeler à lui « *tous les travailleurs pour le triomphe de la justice et de la fraternité et pour réaliser avec eux cette ascension humaine, fraternelle, chrétienne* » (T. 45 - p.19) : l'action du MPF « *créé dans les quartiers ouvriers une ambiance fraternelle nouvelle, imprégnée de charité et de christianisme* » (id. p.20). Un mot, chargé, et même surchargé de sens, à cette époque revient fréquemment dans les textes des conseils nationaux et les publications diverses, comme un leitmotiv mobilisateur : le mot **libération**. On comprend alors pourquoi le mouvement dans son évolution changera son sigle pour devenir, en 1950, le MLP — Mouvement de Libération du Peuple. De même, lorsqu'en 1951, une « scission » se produira, ce sera en conservant le terme de libération dans son intitulé : Mouvement de Libération Ouvrière - MLO.



### *De l'activisme militant à la naissance de l'idée d'usager*

La vie du MPF, au lendemain de la guerre, est marquée par un certain nombre de **campagnes d'années et également de réalisations concrètes.**

Sous l'Occupation déjà, face aux difficultés du moment, le MPF avait organisé l'entr'aide populaire dans les quartiers ouvriers, le placement des enfants à la campagne. Au lendemain de la Libération, il essaie de même de répondre aux besoins immédiats des populations ouvrières, ou plutôt il amène ces populations à s'organiser entre elles pour prendre en charge leurs besoins : d'où, en 1944-1945, la création d'un certain nombre d'associations populaires : pour les foyers rapatriés, pour les réfugiés et sinistrés...). Ce sont des exemples de réalisations ponctuelles. Plus importantes, peut-être, sont les campagnes d'années dans l'immédiate après-guerre qui orienteront l'observation, la réflexion et l'action des militants vers des secteurs précis de la vie des familles populaires.

En 1944-1945, la campagne d'année axée sur la reconstruction du pays conduit à une réflexion et une action de plusieurs années sur le logement des familles ouvrières. Une exposition itinérante sur l'habitat circula dans près de 80 villes françaises, accompagnée d'une grande enquête auprès des familles populaires sur leurs conditions de logement et sur leurs désirs et aspirations en ce domaine. A partir de là, le MPF dénonça les conditions inacceptables d'habitat car le problème du logement est l'un des plus graves de la classe ouvrière, une des principales causes de l'asservissement des femmes du milieu populaire. Des propositions concrètes furent avancées : allocation-logement, amélioration immédiate de l'habitat ancien, réquisition des logements inoccupés. Et pour l'avenir, le MPF préconisait la construction de petits immeubles de six à huit appartements, de maisons individuelles avec jardin, dont les ouvriers devaient être propriétaires. Enquêtes, projets, propositions étaient activés par des commissions nationales et locales du logement et de l'urbanisme.

En 1946-1947, la situation s'est, en quelque sorte, aggravée : les familles populaires sont toujours entassées dans des logements insalubres, les jeunes ménages ne trouvent pas à se loger. La reconstruction — ou la construction — n'arrive pas à démarrer. Dénonçant la carence des Pouvoirs Publics, les militants du MPF engagent, dans la plupart des grandes villes de France, des actions de « squattage » des logements inoccupés pour y installer des familles ouvrières. S'ensuivent de nombreux procès pour atteinte au droit de propriété, procès qui popularisent dans le pays ce combat pour un logement convenable. Et ce détour par l'illégalité contribue — non sans débats internes et critiques extérieures notamment des milieux bien pensants — à pousser le MPF un peu plus vers la gauche.

Les campagnes des années suivantes s'orientent davantage vers les



problèmes économiques. Le thème de 1946 est : « La production du service de l'homme » ; celui de 1947 : « Pour un peuple libre au pouvoir d'achat fort ». Le MPF comprend qu'il faut agir aussi bien sur la production que sur la circulation et la distribution des biens. D'où un certain nombre de propositions : un plan national « d'utilité sociale » : fabrication en grande série et à bas prix des articles les plus utiles ; un plan national d'équipement familial ménager ; un office gouvernemental du pouvoir d'achat. Sur le terrain, des coopératives sont créées : coopératives de production, coopératives populaires de consommation surtout, dans beaucoup de quartiers des agglomérations urbaines, coopératives soutenues par une organisation nationale<sup>6</sup>. Des « comités de lutte contre la vie chère » sont fondés et ils se montrent actifs dans le contrôle des prix. Cette lutte contre la vie chère est surtout l'apanage des femmes, à travers leurs « comités de ménagères ». Les femmes sont également invitées à organiser des « centres collectifs » : centres de couture, de raccommodage, de lavage, etc... où se vivent le dépannage, l'entraide en des années de vie difficile pour les milieux populaires. Les machines à laver le linge circulent de foyers en foyers et apparaissent les premières blanchisseries collectives, notamment à Lille en 1946. Le mouvement insiste sur la nécessité de la « bagarre », « *pour que toutes les mamans ouvrières puissent posséder leur machine à coudre, leur machine à laver, un bon équipement ménager* » (T. 47 - p.109). Pourquoi, en effet, les mamans ouvrières n'auraient-elles pas droit à l'équipement ménager si celui-ci apparaît comme facteur de libération de la femme ?

Dans ces quelques pages, il n'était pas possible d'être exhaustif sur les réalisations du MPF en ces années 1945-1947. D'autres services se développent, qui dureront davantage, tel celui des aides familiales, destinées à soulager les mères de famille dans leurs travaux domestiques et à leur permettre de participer à des activités collectives (800 aides familiales en 1946). D'autres secteurs de la vie qu'on peut appeler « hors travail » sont pris en compte, comme celui de l'éducation des enfants à travers le service Enfance-Jeunesse ou les associations populaires des parents d'élèves, ou comme les loisirs par les Maisons familiales de vacances. Mais les réalisations nouvelles ou les tentatives de MPF comportent toujours ceci d'original : ce sont les gens concernés, les familles ouvrières elles-mêmes qui en assurent la gestion et la responsabilité. A travers ses activités, ses propositions, ses réalisations, le MPF met également en circulation des notions nouvelles comme celle d'**usagers**, usagers des services sociaux, de la Sécurité Sociale, usagers qui demandent à être représentés comme tels. On lui doit également les premières tentatives de ce qui deviendra le combat des consommateurs.



Il n'est pas besoin d'épiloguer longuement sur la distance qui sépare le discours des Conseils Nationaux, le projet affirmé de révolution libératrice pour la classe ouvrière et les réalisations concrètes mises en œuvre sur le terrain. Cette distance est sans doute le lot de tous ceux qui participèrent à l'utopie novatrice de la Libération, comme aux déconvenues qui lui succédèrent. Mais cette distance laisse entrevoir que tous les militants, dans le mouvement, ne marchent peut-être pas au même pas et que des fractures risquent de se produire. Si tous sont d'accord pour la Libération du peuple, tous, sans doute, ne situent pas les exigences et les possibilités aux mêmes endroits.

Se dessinent aussi plusieurs profils de militants : le **politique** impatient de modifier le cours de cette Quatrième République, plus ou moins bien partie ; la politique concrète fera son entrée au MPF sous le terme pudique de « problèmes généraux » — le **gestionnaire** des services, attentif à l'aide concrète apportée aux familles ouvrières — le **pédagogue** qui, sur son lieu de travail (en 1947, le MPF lance « l'action au travail ») ou sur son quartier s'active pour que tous, peu à peu, deviennent un peu plus responsables ! C'est aussi de militantes qu'il conviendrait de parler car le MPF s'est révélé comme un outil important de promotion des femmes du milieu populaire. Sans doute, le journal du mouvement *Monde ouvrier* apparaît — à travers ses rubriques familières, ses articles « engagés » — comme à travers ses numéros spéciaux — comme une excellente illustration de la diversité et de la richesse militante du MPF.

*Pour ajouter un dernier mot à cette conclusion — provisoire — sur l'évolution du MPF de 1945 à 1947, on peut avancer l'idée qu'un des résultats historiques de ce mouvement est d'avoir permis — ou facilité — le déplacement de beaucoup d'hommes et de femmes de milieu populaire hors des frontières de la tradition chrétienne dont ils étaient issus, vers de nouveaux champs de militance, sociaux, culturels, politiques, et vers de nouveaux positionnements dans la société française. Il en reste des traces et des effets repérables aujourd'hui.*

#### NOTES

1. Cf. Le cahier n° 2 du Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Familiaux (GRMF) consacré à « la déconfessionnalisation du MPF - 1941-1950 ».

2. L'ensemble de cet article (et plus encore cette deuxième partie) s'appuie sur les textes officiels des Conseils Nationaux du MPF, textes publiés sous le titre « Travaux ». Durant cette période, se sont tenus quatre Conseils Nationaux :

- 9-10 décembre 1944. 8<sup>e</sup> Conseil National : « Le MPF dans le combat pour la libération » — publié sous le titre « Travaux 45 » — cité avec l'indication « T. 45 ».
- 23-26 août 1945. 9<sup>e</sup> Conseil National : « L'unité ouvrière » — publié sous le titre « Travaux 46 » — cité avec l'indication « T. 46 ».
- 18-21 juillet 1946, 10<sup>e</sup> Conseil National : « L'émancipation ouvrière ? » — publié sous le titre « Travaux 47 » — cité avec l'indication « T. 47 ».
- 24-27 juillet 1947, 11<sup>e</sup> Conseil National : « Le MPF dans le combat ouvrier » — publié sous le titre « Travaux 48 » — cité avec l'indication « T. 48 ».



3. Le programme du Conseil National de la Résistance est publié dans une des revues du mouvement *Meneurs* de juin 1945.

4. On retrouve cette même insistance sur la Révolution nécessaire dans la revue *ESPRIT* (cf. Michel WINOLK : *Histoire politique de la Revue ESPRIT — 1930-1950* Le Seuil, 1975). Des contacts existaient entre les dirigeants du MPF et les responsables de la revue, notamment Emmanuel MOUNIER.

5. Ce n'est pas seulement la même inspiration chrétienne qui rapproche alors le MPF des mouvements de jeunesse comme la JOC et la JOCF ; c'était le souci partagé de s'ancrer dans la tradition du mouvement ouvrier. C'étaient également un certain nombre d'activités communes comme l'ICO, le Service de la Santé Populaire, l'Oriental Professionnelle...

6. Existente en effet une Confédération Nationale des Coopératives Populaires de Consommation et une Centrale d'Achat des Coopératives populaires.

Qu'est-ce que l'Union Nationale des Associations familiales et pourquoi en parler dans le cadre de ces journées ? L'UNAF, à mes yeux, permet de poser d'une autre façon la question du rapport entre mouvement social et institution, qui occupe depuis 1945 une position certes marginale pour les mouvements d'éducation populaire, mais par contre centrale pour les mouvements familiaux. Ce sont là deux mouvances différentes, mais aussi complémentaires. Le militantisme familial est une association de transfert de militantisme, un exutoire pour les anciens de la JOC ou de la JAC ; mais il y a bien d'autres modes d'entrée dans la vie et dans le système UNAF. Pour certains, le secteur familial est un modèle de consensus. Pour d'autres, c'est la réactivation de la lutte des cléricaux contre les laïques, à travers une série d'antagonismes secondaires.

Du point de vue historique, l'UNAF est un excellent exemple de changement dans la continuité ou d'« intégration raisonnée » au moment de la Libération, d'un héritage caractérisé de Vichy. Sous cet angle, notre sujet trouve bien sa place à côté des politiques de la jeunesse ou plus précisément encore de la politique de l'enfance, maladroite, que j'ai étudiée par ailleurs<sup>3</sup>. Il invite aussi à réfléchir au rôle de MRP et de l'Église à la Libération. D'où peut-être ce titre : le baptême républicain de l'UNAF.

Enfin, c'est l'illustration d'un problème, qui transcende l'opposition Vichy/Libération : je veux parler de l'agréation dans le tissu civil d'intérêts sociaux mobilisant des catégories nouvelles, non par rapport aux catégories classiques de l'analyse sociale, en terme de classes



Après le programme de Cochet, le mouvement de décolonisation a été défini par le Conseil National du MPP en 1945. Le MPP a été créé le 15 mai 1945, à la suite de la fusion de la SFIO et du MPP. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1954. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1958. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1962. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1965. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1968. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1971. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1974. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1977. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1981. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1985. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1988. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1991. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1994. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 1997. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 2000. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 2003. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 2006. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 2009. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 2012. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 2015. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 2017. Le MPP a été le premier parti à se présenter à l'élection présidentielle de 2020.

Pour ajouter un dernier mot à cette conclusion — provisoire — sur l'évolution du MPP de 1945 à 1947, on peut avancer l'idée qu'un des résultats historiques de ce mouvement est d'avoir permis — ou facilité — le déplacement de beaucoup d'hommes et de femmes de milieu populaire hors des frontières de la tradition chrétienne vers de nouveaux champs de militance, sociaux, culturels, politiques, et vers de nouveaux positionnements dans la société française. Il en reste des traces et des effets répercutés aujourd'hui.

NOTES

- 1. Cf. le cahier n° 2 du Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Français (GRMF) consacré à « la décolonisation du MPP 1945-1960 ».
- 2. L'ensemble de ces articles est paru dans cette collection partielle d'après les textes officiels des Conseils Nationaux du MPP, textes publiés sous le titre « Travaux ». Durant cette période, se sont tenus quatre Conseils Nationaux :
  - 8-10 novembre 1945, 1<sup>er</sup> Conseil National : « Le MPP dans le combat pour la liberté » — publié sous le titre « Travaux 45 » — voir avec l'indicateur « T. 45 ».
  - 23-26 août 1945, 2<sup>e</sup> Conseil National : « L'unité ouvrière » — publié sous le titre « Travaux 46 » — voir avec l'indicateur « T. 46 ».
  - 10-11 juillet 1946, 3<sup>e</sup> Conseil National : « L'émancipation ouvrière 2 » — publié sous le titre « Travaux 47 » — voir avec l'indicateur « T. 47 ».
  - 14-17 juillet 1947, 4<sup>e</sup> Conseil National : « Le MPP dans le combat ouvrier » — publié sous le titre « Travaux 48 » — voir avec l'indicateur « T. 48 ».



## Le baptême républicain de l'UNAF

Michel Chauvière

Qu'est-ce que l'Union Nationale des Associations familiales et pourquoi en parler dans le cadre de ces journées ? L'UNAF, à mes yeux, permet de poser d'une autre façon la question du rapport entre mouvement social et institution, qui occupe depuis 1945 une position certes marginale pour les mouvements d'éducation populaire, mais par contre centrale pour les mouvements familiaux. Ce sont là deux mouvances différentes, mais aussi complémentaires. Le militantisme familial est une association de transfert de militantisme, un exutoire pour les anciens de la JOC ou de la JAC ; mais il y a bien d'autres modes d'entrée dans la vie et dans le système UNAF. Pour certains, le secteur familial est un modèle de consensus. Pour d'autres, c'est la réactivation de la lutte des cléricaux contre les laïques, à travers une série d'antagonismes secondaires.

Du point de vue historique, l'UNAF est un excellent exemple de changement dans la continuité ou d'« intégration raisonnée » au moment de la Libération, d'un héritage caractérisé de Vichy. Sous cet angle, notre sujet trouve bien sa place à côté des politiques de la jeunesse ou plus précisément encore de la politique de l'enfance inadaptée, que j'ai étudiée par ailleurs<sup>1</sup>. Il invite aussi à réfléchir au rôle du MRP et de l'Eglise à la Libération. D'où peut-être ce titre : le baptême républicain de l'UNAF.

Enfin, c'est l'illustration d'un problème, qui transcende l'opposition Vichy/Libération ; je veux parler de l'agrégation dans la société civile d'intérêts sociaux mobilisant des catégories transversales par rapport aux catégories classiques de l'analyse sociale, en terme de classes



ou de groupes idéologiques par exemple, et de leur plus ou moins grande incorporation par l'État. Là encore, la famille rejoint la jeunesse, l'enfance, etc...

### *L'UNAF dans le cadre de la politique familiale de Vichy (1942)*

La politique familiale de Vichy, du point de vue institutionnel, peut grossièrement être caractérisée par trois initiatives, qui prolongent l'activité quasi-militante du Commissariat Général à la Famille dirigé par Philippe Renaudin et celle des délégués régionaux à la famille, les précurseurs des actuels services extérieurs du ministère des Affaires Sociales, les DDASS et DRASS (1964-1977)<sup>2</sup>.

D'abord l'incitation forte des mouvements familiaux ou d'esprit familial d'avant-guerre, à se constituer « librement » en un « Centre de coordination et d'action des mouvements familiaux ». Contrairement aux tentatives semblables de l'entre-deux-guerres, celle-ci par bien des aspects est téléguidée. L'État veut trouver et trouvera dans le Centre de coordination un interlocuteur-complice, nécessaire à sa politique. Georges Hourdin, ancien permanent du Parti Démocrate Populaire, futur militant MRP, futur fondateur de la *Vie Catholique*, en sera le secrétaire jusqu'en 1944. Il doit ce poste aux bons offices d'Emilien Amaury, un publiciste à l'Office de Publicité Générale (OPG) et de Charles Flory (ancien président de l'ACJF et des Semaines Sociales).

Puis, la création d'un Comité consultatif de la famille le 5 juin 1941, qui sera transformé en un Conseil supérieur de la famille, le 23 juin 1943, deux ans après. Il s'agit là au contraire de préparer et de légitimer la politique familiale du régime. Avec l'aide des grands familiaux (de Georges Pernot, dont le nom est attaché au code de la Famille de 1939 et qui fut le seul et éphémère ministre de la Famille de la III<sup>e</sup> République peu avant la déclaration de guerre, à l'abbé Viollet, grand fondateur d'œuvres dès avant la guerre de 1914), avec l'appui de quelques professeurs de droit (notamment MM. Rouast et Savatier qui se réfèrent volontiers aux travaux d'Hauriou<sup>3</sup> sur l'institution ou à l'acquis réflexif des Semaines Sociales de Marius Gonin) plusieurs chantiers sont ouverts : un projet de personnalité morale de la famille et surtout un projet de statut des associations familiales.

Enfin, la loi Gounot, qui consacre l'organisation vichyste du mouvement familial, une sorte d'UNAF première manière. Le travail entrepris devait en effet aboutir à la Loi du 29 décembre 1942, dont la mise au point est dûe au Bâtonnier Emmanuel Gounot, un militant familial de Lyon. Cette loi crée un ensemble hiérarchisé : au niveau communal et des quartiers des grandes villes, puis des associations départementales et enfin une fédération nationale qui domine l'ensemble. Ces associations perçoivent évidemment des cotisations, mais aussi une aide non négligeable de l'État, selon un barème fixé. Elles sont ouvertes à



toutes les familles « constituées par le mariage et la filiation légitime ou l'adoption, dont le chef et les enfants sont français ». Les missions de la fédération sont principalement de donner des avis sur toutes les questions d'ordre familial, notamment en ce qui concerne les intérêts matériels ou moraux des familles ; de représenter toutes les familles auprès des Pouvoirs Publics, et de fournir des délégués aux différents conseils ou organismes officiels, au niveau de l'État, du département ou de la commune ; de gérer des services d'intérêt familial ou des services confiés par l'État ; de collaborer avec les organismes professionnels, pour ce qui concerne à la fois la famille et le travail etc... La tutelle administrative est très lourde, notamment à travers l'imposition de fonctionnaires membres de droit, comme dans la plupart des créations associatives relais de cette époque.

Finalement, l'opérationnalité de ces mesures sera réduite. Paraissant au journal officiel du 31 décembre 1942, la loi ne sera suivie d'un décret d'application qu'un an après, le 9 décembre 1943. Pourtant cette tentative d'unification autoritaire, dont la mise en œuvre restera limitée à quatre associations départementales seulement en 1944, n'est pas insignifiante. Elle laissera des traces indélébiles tant sur le plan idéologique qu'institutionnel. Ainsi est-ce bien la loi Gounot qui met un terme à cette longue période durant laquelle, Révolution puis République obligeant, il n'avait guère été fait droit aux revendications des milieux familiaux et notamment pas à leurs demandes réitérées d'une représentation officielle des intérêts familiaux et du vote familial\* qui lui était lié. D'autant que cette loi, fruit donc des travaux du Comité consultatif de la Famille de 1941, n'est assimilable à cette date ni à la politique nataliste du régime, ni à plus forte raison à celle tardive de la III<sup>e</sup> République (Code de la Famille de 1939). Elle est un montage original.

En créant un « corps familial », une innovation promise à un bel avenir, la loi apporte en fait une réponse légale au problème ancien de la représentation des corps intermédiaires, entre le citoyen abstrait de 1789 et le syndicalisme confédéral d'avant-guerre, qui ne connaissait guère que le travailleur et pas sa famille. Vichy ne réaffirmait-il pas que la famille est la cellule initiale de toute société, le premier des corps intermédiaire entre l'individu et l'État ? Finalement ce dispositif nouveau de représentation des familles, cette corporation familiale associative mais aussi semi-publique, unique et hiérarchique, dont la mise en œuvre ne commencera, il est vrai, qu'en 1944, ne consacre pas qu'un choix idéologique, un modèle de vie sociale. Il est aussi à rapprocher de la situation faite par ce régime aux autres modes de représentation, à l'absence de vie parlementaire ou à l'interdiction des syndicats. Ici le familialisme<sup>4</sup> fait le lit d'une alternative institutionnelle durable aux conceptions de la démocratie en vigueur sous la III<sup>e</sup> République.

---

\* Le vote familial dans son principe, prévoyait de donner au chef de famille une capacité civique proportionnée au nombre de ses enfants. C'était une sorte de vote intégral. Il est utilisé de nos jours au sein de l'UNAF.



### *La dynamique de la reconduction*

Il y a en fait deux manières d'aborder cette question. Soit en insistant sur la continuité, une continuité facile à établir, si l'on s'en tient aux données formelles communes aux politiques natalistes et familiales successives, de 1939, de Vichy, puis de la Libération. C'est la thèse soutenue par la plupart des auteurs et notamment par Alice Coutrot dans un ouvrage collectif de la F.N.S.P.<sup>5</sup>. C'est aussi la thèse de l'UNAF, où Vichy est vite franchi.

On peut aussi marquer, au contraire, par des récits détaillés et personnalisés, le poids spécifique de chaque acteur de cette reconduction, les contradictions et nuances entre les divers mouvements familiaux concernés, mais aussi au sein du MRP, le groupe politique porteur, et les « bricolages » intermédiaires jusqu'à la reconduction aménagée du dispositif hérité. C'est à ce travail que nous nous sommes attelés dans les travaux du Groupement pour la recherche sur les mouvements familiaux<sup>6</sup>.

Les acteurs à la Libération sont connus. Aline Coutrot les a bien classés, mais ne les a guère caractérisés. Soit d'abord les dénommés Bouxom, Ferté, Pernot, Montsaingeon etc... Ce ne sont pas n'importe quels militants familiaux. Bouxom représente le Mouvement populaire des familles, le MPF, que ses animateurs présentent comme une « CGT des familles », et qui est issu de la JOC. Ferté, lui, représente le Mouvement familial rural, le MFR, issu formellement de la Corporation paysanne et idéologiquement de la JAC. Pernot, c'est le sénateur du code de la famille de Daladier. Et Montsaingeon est un médecin et un notable du Mouvement des familles nombreuses, qui passe pour être peu dogmatique. Il sera du reste le premier président de l'UNAF, en 1945. Tous faisaient partie du Comité consultatif de la famille en 1941. Seul Bouxom ne se retrouvera pas au Conseil supérieur de 1943. C'est là un premier groupe.

Je les différencie d'un deuxième groupe, constitué plutôt d'intellectuels catholiques engagés auprès des familiaux. Archambault, c'est lui qui donnera une doctrine à l'UNAF dans son fameux rapport au conseil d'administration de juin 1946. Arthus-Bertrand et surtout Georges Hourdin, le secrétaire appointé du Centre de coordination. C'est lui qui l'a installé dans les locaux de la place St Georges, qu'occupe encore l'UNAF aujourd'hui. Il est déjà au MRP. Il est surtout préoccupé de doctrine et de développement de l'administration territoriale (suite aux délégués à la famille).

Un troisième groupe est composé des anciens collaborateurs de Philippe Renaudin au Commissariat Général à la Famille, une structure d'une étonnante stabilité de 1941 à 1944. Péraud, chargé de mission à la section des études et de la législation et de Véricourt, chargé de mission à l'action familiale, qui poursuivront tous les deux normalement leur carrière au sein de l'administration. Desmottes, un ancien avocat, chef de bureau chargé du statut juridique de la famille et de



la législation familiale. Desmottes incarne le fonctionnaire et le restera après 1941. C'est d'ailleurs lui qui mettra en forme l'ordonnance de 1945, reconstituant et légalisant l'UNAF.

Enfin l'homme-clé, parce l'homme de la transition ou mieux de la catalyse<sup>7</sup>, Robert Prigent. Son passage en 1944-45 au Commissariat Général à la Famille sera bref, mais en regard de l'histoire son rôle est essentiel. Robert Prigent est d'abord ouvrier à Dunkerque, militant JOC, puis CFTC. Idéologiquement, il est proche des Semaines Sociales. Progressant dans l'organisation des aînés de la JOC, il devient un des principaux responsables de la LOC (Ligue Ouvrière Chrétienne) au moment de la guerre (avec Paul Bacon notamment). Plus tard il sera l'artisan de la transformation de ce mouvement d'action catholique pour jeunes couples issus de la JOC et de la JOCF en un mouvement de masse, le MPF, cette « CGT des familles » selon une expression dont il semble bien être l'auteur. Nous sommes quelques temps avant la loi Gounot, au moment de la Charte du Travail, dont il est personnellement un propagandiste, dans sa région d'origine, le Nord. C'est lui qui représente l'ex-mouvement d'action catholique au Centre de coordination (privé) et à l'officiel Comité Consultatif de la Famille avant 1943.

Résistant ? En tout cas, il est associé au groupe Amaury et c'est au titre de l'Organisation Civile et Militaire, l'OCM, que Robert Prigent se retrouve à l'assemblée consultative d'Alger en 1943 où il s'inscrit à la commission des affaires sociales, défenseur du vote des femmes comme du vote familial, mais surtout spécialiste de la famille. Il fait état lui-même de nombreux contacts à cette époque avec Billoux, le futur ministre de la Santé à la Libération et qui est le principal signataire de l'ordonnance de 1945. Il rejoint enfin le MRP.

A mes yeux, l'efficacité de Robert Prigent à ce moment précis de bascule de la politique française, tient à ce qu'il rassemble en sa personne un certain nombre de situations d'interface ou d'osmose<sup>8</sup> : interface mouvement ouvrier/mouvement familial avec le MPF (« CGT des familles ») ; interface Vichy/Résistance avec l'OCM ; interface Eglise/Famille/Libération avec le MRP ; enfin opérationnellement Institutions familiales de Vichy/UNAF — 1945 grâce au détour algérois de R. Prigent pendant que le commissariat général à la Famille continue son œuvre. Continuités et ruptures s'incarnent donc en une même personne, qui se retrouve en position de pouvoir à la Libération. Voilà qui peut expliquer en partie la reconduction du dispositif de Vichy.

Dans le détail, les événements se déroulent ainsi : le 28 août 1944, le Commissariat Général à la Famille rouvre ses bureaux, 8 avenue de l'Opéra sous l'autorité du Père Chaillet (des *Cahiers du Témoignage Chrétien*), animateur des œuvres sociales de la résistance. Il est l'adjoint de Pasteur Valléry-Radot, le secrétaire général provisoire à la Santé. Le 2 septembre, Robert Prigent est chargé à titre provisoire des fonctions de Commissaire général. Le 5 septembre, il déclare sa volonté de sauver « la représentativité du corps familial ». Le 12 septembre



François Billoux est nommé ministre de la Santé Publique et annonce la création d'un secrétariat général à la Population ayant vocation en matière de démographie, d'immigration, d'enfance et de service social. C'est manifestement là une alternative gaulliste et républicaine au paradigme vichyssois de la famille. Population ou famille ? C'est une question déjà ancienne. En avril 1945, Robert Prigent sera remplacé par Alfred Sauvy, secrétaire général à la Famille et à la Population. C'est le signe d'une volonté de fusion, voire de confusion des deux modèles.

Entre temps, le 10 octobre 1944, Robert Prigent réunit donc les représentants du Centre de coordination et des principaux mouvements familiaux pour leur soumettre une mouture républicanisée par Desmottes de la Loi Gounot. Le 12 octobre 1944, il adresse une note aux délégués régionaux à la famille qui ont été reconduits. Le 15 octobre, il reprend la publication du bulletin de liaison. Dans le N° 23, il rend hommage à son prédécesseur, Philippe Renaudin, dont il déclare vouloir poursuivre l'œuvre. L'ordonnance sera finalement signée le 3 mars 1945, qui donne naissance à l'UNAF nouvelle manière, où l'unicité est conservée au sommet et la pluralité retrouvée à la base. Le texte est signé de Billoux (PCF), de de Menthon (Garde des Sceaux — MRP), de Pléven (Finances — MRP) ainsi que de Tixier (Inférieur-SFIO).

Après tous ces rappels, le témoignage direct de Robert Prigent devient explicite : « Notre idée, l'idée d'un groupe d'amis (Hourdin, entre autres) était qu'il ne fallait pas déclarer l'acte de Vichy nul et non avenue. J'avais dit à Georges Desmottes : « il faut démocratiser ça ». Pour les syndicats, c'était facile, il suffisait de déclarer nuls et non avenues les textes de la Charte du Travail et il restait ceux de 1884. Pour les familles, au contraire, si on démolissait la Loi Gounot, plus rien. On reviendrait aux petites associations disséminées, sans poids réel. L'idée de base, c'était donc de conserver le corps familial représentatif. A la réunion du 10 octobre 1944, je leur ai dit « c'est à prendre ou à laisser ». Pernot, Montsaingeon et d'autres étaient très attachés à la Loi Gounot... Avec Billoux, j'ai eu de la chance. On se connaissait bien depuis Alger. « C'est une démocratisation ? » m'a-t-il demandé, « alors je signe ». Je dois dire que j'ai eu beaucoup plus de mal à convaincre de Menthon et Teitgen, beaucoup plus hostiles en tant que professeurs de droit public aux actes de Vichy »<sup>9</sup>. La double chaîne signifiante caractéristique des interfaces se retrouve bien dans ce document : famille — corps familial — Loi Gounot d'une part ; travail — syndicat — démocratisation de l'autre.

### *La famille en république*

L'ordonnance emprunte donc à la fois au Centre de coordination et à la Loi Gounot. Elle représente une transaction entre l'unicité du corps familial (et le vote familial conservé en son sein) et le pluralisme associatif. Elle légitime un ensemble de missions privilégiées qui conservent



à l'édifice le caractère para-administratif et semi-public du texte de 1942.

Quelles sont principalement ces missions ?

La représentation de toutes les familles auprès des pouvoirs publics, soit un système unique de représentation qui est sans alternative légale depuis 1945. Lorsque l'UNAF parle (au Conseil économique et social par exemple) elle parle donc au nom de toutes les familles. La fonction de l'UNAF apparaît ainsi très clairement de cimenter, de « compactiser », d'être le « percolateur » des idéologies familiales.

La défense des intérêts familiaux généraux et matériels. C'est là un domaine illimité où les critères font évidemment défaut. Au chapitre des intérêts moraux, il faut parler du contrôle des publications et films destinés à la jeunesse depuis une loi de 1948... jusqu'à la prise de position de l'UNAF contre le remboursement par la Sécurité Sociale de l'IVG etc...<sup>10</sup>.

L'exercice de la partie civile. Elle est de droit depuis 1975, alors qu'avant cette date, il fallait un agrément préalable, ce qui renforce encore l'institutionnalisation du système de représentation familiale.

La gestion de services d'intérêt général, confiés par l'Etat. Par exemple, la tutelle aux prestations sociales et familiales, sur décision des juges pour enfants depuis 1946. Apparemment les magistrats aiment bien travailler avec les familiaux.

Cette structure, même mise à plat comme dans cette description, est donc imposante. Quand elle s'auto-proclame « le parlement des familles » et quand un premier ministre en octobre 1985 lors du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'institution, promet aux militants familiaux, et à eux seuls pour l'instant, le congé-représentation au sein de l'UNAF (que le ministre Henry avait étudié en 1981 pour toutes les associations d'utilité sociale !) on voit la place occupée aujourd'hui par le familialisme dans la République, y compris avec la gauche au pouvoir.

Ainsi la famille, qui n'était pas tout à fait une institution avant guerre, puisqu'en conformité avec l'idéal individualiste républicain n'était défini que le contrat liant les membres adultes qui la composent, a-t-elle gagné sinon en droit, du moins en fait, sinon chaque famille, du moins la collectivité des familles ou la famille collective, d'être aujourd'hui une institution de la république. Une institution appuyée sur la loi de 1901, mais qu'on peut aussi bien dire semi-publique. Le projet des professeurs de droit Rouast et Savatier, de doter la famille constituée par le mariage d'une personnalité morale à l'instar des sociétés ou des associations n'a plus besoin d'être défendu. L'UNAF est aujourd'hui, une méta-personnalité morale des familles. Le coup de force, on le voit, va au-delà de la seule question idéologique. L'UNAF s'emploie légalement à refamilialiser progressivement l'approche de bon nombre de problèmes sociaux, au nom d'une sorte de vocation universelle de la famille. Et comble, elle a paru réussir mieux encore avec l'avènement de la gauche au pouvoir en France en 1981. Il est pourtant d'autres territoires



et d'autres familles de pensée (laïques ou ouvrières...). Les anciens de la JOC, endogmatiquement installés en familles, auront finalement réussi à concilier les inconciliables historiques. Ce n'est pas le moindre de leur succès. Les fondements de cette institution nous ont ramenés à Vichy. La Libération n'a manifestement pas voulu ou pu transformer dans ses principes une institution, qui reste aujourd'hui encore marquée par le corporatisme familial restauré et légitimé sous Vichy.

#### NOTES

1. Michel Chauvière, *Enfance Inadaptée, l'héritage de Vichy*, Paris, Ed. Ouvrières, 1980.
2. Pour plus de développements sur ce thème, voir GRMF, l'Action familiale ouvrière et la politique de Vichy, *Les Cahiers du GRMF* N° 3, 1985.
3. Voir notamment Jacques Donzelot, *L'Invention du social*, Paris, Fayard, 1984.
4. Michel Chauvière, Naissance d'un familialisme à la française, *Dialogue*, N° 84, 1984 (les mythes familiaux).
5. Aline Coutrot, la politique familiale, in *le Gouvernement de Vichy 1940-1942*, Paris, PFNSP, Armand Colin, 1972.
6. GRMF, l'Action familiale ouvrière et la politique de Vichy, op.cit(2).
7. Sur la métaphore de la catalyse voir, Michel Chauvière, l'efficace de Vichy (deux illustrations en matière de politique de l'enfance inadaptée), *les Cahiers de l'Animation* N° 49-50, 1985, (Éducation populaire-jeunesse dans la France de Vichy 1940-1944).
8. Michel Chauvière et Bruno Duriez, Couches intermédiaires et syndicalisme extra-professionnel, *Sociologie du travail*, N° 2, 1985 (Nous avons essayé dans cet article de modéliser ces situations d'interface caractéristiques).
9. Cité dans GRMF, *L'action familiale ouvrière et la politique de Vichy*, op.cit (2).
10. Pour examen rapide des prises de position de l'UNAF, Voir Ferdinand Carouge et Michel Chauvière, l'UNAF, le droit de la famille et l'intérêt de l'enfant, *Actes — Les Cahiers d'action juridique*, N° 35/36, 1982. (Évolution du droit de la famille).



Après la conversion des « anciens », la promotion des « nouveaux » : les contributions réunies dans cette partie sont autant de monographies consacrées aux principales créations associatives de la Libération. Elles illustrent d'abord l'extraordinaire dynamisme militant qui saisit le mouvement de la culture populaire, élargit son programme, densifie son réseau. Dans l'extrême diversité de ses formules s'incrustent, à large échelle cette fois, certaines intuitions majeures du temps de la Résistance et de l'Occupation et, au-delà, revit l'esprit des années 1930 et de Front Populaire. Qu'il s'agisse de la volonté de dépasser les anciens clichés idéologiques d'un intérêt inédit pour la technicité et la formation de « prototypes », d'un engouement pour les relations transversales entre associations, ou encore du glissement des « mouvements » à « institutions »...

## L'unanimité provisoire

### Mouvements et institutions dans l'espace du politique

Nul doute à cet égard que Peuple et culture pe... laboratoire pédagogique et culturel — rappelé par Joseph... et que les Maisons de Jeunes dans leur acrobatique... sembler les mouvements existants au sein... (cf. l'exposé de Claude Paglia) ne condense... temps. C'est ce qu'a retenu la mémoire... n'a pas eu tort. Mais à la condition que l'éclat de ces deux phares n'oculte pas d'autres associations, comme Travail et Culture, Tourisme et Travail, l'Union Nationale des Camps de Montagne (respectivement présentés par Pierre Hénon, Alain Mainerbe et Raymond Malassein) dont la présence est tout aussi significative et qu'on pourrait ajouter à cette liste les Foyers Ruraux et encore d'autres noms.

En revanche, la quasi-absence des mouvements de jeunesse dans le sens où les a promus l'Entre-Deux-Guerres à ce grand rendez-vous des créateurs de la Libération retient l'attention. Cette venue-là semble bien épuisée. Peut-être est-ce le contre-coup de l'essor momentané des Jeunesses Politiques (Jeunesses Socialistes et U.J.R.F.) autour des communistes, surtout) ou plus profondément le signe d'une mutation irréversible ? Seuls les Francs et Franches Camarades seraient pu se figurer la variante ultime — et d'ailleurs dérivée — sous la bannière internationaliste projetée d'un « grand mouvement laïque de l'après-guerre », mais ils échouèrent sur ce plan et de cet « échec » naquirent les mouvements de cadres éducatifs peu banales (cf. l'exposé de Gilberte Hugonnière).



et d'autres familles de pensée (leagues ou ouvrières...). Les anciens de la JOC, idéologiquement installés en familles, eurent finalement réussi à conquérir les inconvertissables historiques. Ce n'est par le moindre de leur succès. Les fondements de cette institution nous ont ramené à Vichy. La libération n'a manifestement pas voulu ou pu transcender dans ses principes une institution, qui reste aujourd'hui encore marquée par le corporatisme familial restauré et légitimé sous Vichy.

4

# L'urbanité provisoire

Mouvements et institutions  
dans l'espace de politique

## NOTES

1. Michel Chauvière, *Enfance Indaptée, l'Orphelinat de Vichy*, Paris, Ed. Grasset, 1963.
2. Pour plus de développements sur ce thème, voir GRMF, *L'action familiale ouvrière et la politique de Vichy*, Les Cahiers de GRMF N° 3, 1983.
3. Voir notamment Jacques Drèze, *L'histoire de la famille*, Paris, Fayard, 1986.
4. Michel Chauvière, *Naissance d'un familialisme à la française*, *Diogenes*, N° 34, 1976 (sur les mythes familiaux).
5. Abel Corret, *La politique familiale, de la Deuxième République à Vichy 1940-1942*, Paris, PUF, Armand Colin, 1972.
6. GRMF, *L'action familiale ouvrière et les défilés de Vichy*, op.cit.
7. Sur le rôle de la famille voir, Michel Chauvière, *L'enfance de Vichy (deux dimensions en matière de politique de l'enfance indaptée)*, *Les Cahiers de l'Annuaire*, N° 4-50, 1985. (Eclaircissements populaires-jousses dans la France de Vichy 1940-1944).
8. Michel Chauvière et Bruno Dorier, *Concordes inattendues et synchrèses entre professionnalisme, Sociologie de travail*, N° 2, 1983 (Nous avons aussi dans ce article de nombreux cas particuliers d'interactions caractéristiques).
9. Voir dans GRMF, *L'action familiale ouvrière et la politique de Vichy*, op.cit. 27.
10. Pour en savoir plus sur le rôle de politique de l'UNAF, voir Ferdinand Carouge et Michel Chauvière, *L'UNAF, le droit de la famille et l'impact de l'enfance*, *Les Cahiers de l'action familiale*, N° 33-36, 1982 (Evolution du droit de la famille).



Après la conversion des « anciens », la promotion des « nouveaux » : les contributions réunies dans cette partie sont autant de monographies consacrées aux principales créations associatives de la Libération. Elles illustrent d'abord l'extraordinaire dynamisme militant qui saisit le mouvement de la culture populaire, élargit son programme, densifie son réseau. Dans l'extrême diversité de ses formules s'incarnent, à large échelle cette fois, certaines intuitions majeures du temps de la Résistance et de l'Occupation et, au-delà, revit l'esprit des années 1930 et du Front Populaire. Qu'il s'agisse de la volonté de dépasser les anciens clivages idéologiques d'un intérêt inédit pour la technicité et la formation de « prototypes », d'un engouement pour les relations transversales entre associations, ou encore du glissement des « mouvements » aux « institutions »...

Nul doute à cet égard que *Peuple et culture* par son caractère de laboratoire pédagogique et culturel — rappelé par Joseph Rovin —, et que les Maisons de Jeunes dans leur acrobatique tentative de rassembler les mouvements existants au sein d'équipements ouverts à tous (cf. l'exposé de Claude Paquin) ne condensent à merveille l'esprit du temps. C'est ce qu'a retenu la mémoire collective et pour une fois, elle n'a pas eu tort. Mais à la condition que l'éclat de ces deux phares n'oculte pas d'autres associations, comme Travail et Culture, Tourisme et Travail, l'Union Nationale des Camps de Montagne (respectivement présentés par Pierre Hénon, Alain Malherbe et Raymond Malesset), dont la présence est tout aussi significative et on pourrait ajouter à cette liste les Foyers Ruraux et encore d'autres noms.

En revanche, la quasi-absence des mouvements de jeunesse dans le sens où les a promus l'Entre-Deux-Guerres à ce grand rendez-vous des créations de la Libération retient l'attention. Cette veine-là semble bien épuisée. Peut-être est-ce le contrecoup de l'essor momentané des Jeunesses Politiques (Jeunesses Socialistes et U.J.R.F. autour des communistes, surtout) ou plus profondément le signe d'une mutation irréversible ?<sup>1</sup> Seuls les Francs et Franches Camarades auraient pu en figurer la variante ultime — et d'ailleurs dérivée — sous la forme initialement projetée d'un « grand mouvement laïque de l'enfance », mais ils échoueront sur ce plan et de cet « échec » naîtra un mouvement de cadres éducatifs peu banal (cf. l'exposé de Gilberte Hugouvieux).



Enfin, on mettra à part l'organisation laïque des parents d'élèves (FCPE) dont la genèse est retracée par Michel Vernus. Elle risque d'apparaître ici en léger décalage, à cause du contexte tardif de sa naissance, car elle symbolise plutôt le retour des anciennes querelles. A ce titre, ne désigne-t-elle pas pourtant une réalité prégnante vécue aussi par d'autres organisations ? Par ailleurs elle s'est voulue un mouvement d'éducation populaire, et sa tentative d'organiser collectivement un nouveau public demeure à l'unisson des préoccupations communes.

\*

Au vrai, ce n'est pas cette éclosion d'initiatives qui est en elle-même surprenante : les Après-Guerres sont souvent, au même titre que les phases révolutionnaires ou de mobilisation populaire, des moments privilégiés de création institutionnelle. C'est alors que paraissent s'ouvrir, dans les béances ou les meurtrissures d'un social fracturé, ces fameuses « zones d'incertitude » qui seraient à la fois le symptôme d'un relâchement temporaire des contrôles et d'une mutation dans les rapports sociaux. Et il reviendrait aux associations de repérer, d'exprimer et de canaliser des changements. La vraie question est alors celle de leur inscription dans le tissu social, et de leur perdurance dans le temps : processus, qui, comme on sait, ne va jamais sans conflits<sup>2</sup>.

En l'occurrence, la spécificité des années 1944-45 a été de combiner étroitement l'équivoque d'une Révolution et la contrainte d'une Reconstruction, au point de sublimer en quelque sorte la première dans la seconde : redoublement dont on pouvait attendre une intensification des créations d'associations, mais surtout un rapprochement inédit par son ampleur, avec le champ politique lui-même. Dans un climat exceptionnellement œcuménique, au moins au début, ces années perméabilisèrent toutes les frontières entre trois catégories d'acteurs : les militants de jeunesse et de culture populaire, les militants politiques et syndicaux du mouvement ouvrier, les responsables d'un Etat cogéré par ces mêmes forces. Dès lors, il est inévitable de se demander quelle fut la portée de ces échanges ou de ces « vases communicants » sur l'identité du secteur qui nous intéresse ici. Y eut-il, oui ou non, d'entrée de jeu changement d'identité en raison d'une rencontre supposée « décisive » avec le mouvement ouvrier ? Ou encore profonde redéfinition découlant de l'« appartenance » de ce secteur à la sphère étatique ? Et quelles furent les incidences du retournement de conjoncture qui suivit les premiers élans et se solda, en dissociant les acteurs, par des réveils douloureux ?



Ces questions sont cruciales pour qui voudrait comprendre l'histoire — ou les histoires ? — d'un processus d'institutionnalisation... Elles soulèvent d'ailleurs des problèmes d'une telle ampleur qu'il n'appartenait probablement pas aux monographies et aux témoignages versés à ce colloque de les résoudre, ni même de les aborder de front. Cependant, en dépit de la non concordance des grilles de lecture et de la diversité des approches, leur lecture croisée est, nous semble-t-il, riche en éléments partiels de réponses. En attendant les approfondissements ultérieurs, il n'est pas interdit d'en esquisser la première synthèse.

\*

Un premier aspect à souligner est la concordance remarquable des effets de la conjoncture externe sur la vie propre de toutes ces associations en dépit de la diversité relative de leur objet et de leurs préoccupations, ce qui conduit à accorder une grande attention à la chronologie. S'il convient bien de distinguer à ce propos deux moments successifs très différents — le premier englobe en gros les années 1944 et 1945, le second les années 1946-1948<sup>3</sup> — il ne faudrait pas en conclure hâtivement que ces deux moments opposent une phase « instituante » à une phase « instituée » : ils opposent plutôt deux modalités distinctes d'institutionnalisation, la première vécue sous le signe de l'unanimité, la seconde sous l'empire de sa destructuration. Le renversement qui s'opère conduit alors certaines organisations à effectuer un travail de deuil, et à trouver des moyens d'adaptation assez spécifiques pour persister dans leur être — mais toujours sur la base des choix qui ont été pratiqués lors de la phase initiale.

L'institutionnalisation est en effet largement entamée, dès les origines qui témoignent d'ailleurs, à une exception près, (la FCPE), d'une remarquable précocité : quatre des six associations auscultées ici (Peuple et Culture, Travail et Culture, La République des Jeunes, les Francs et Franches Camarades) ont vu le jour entre septembre et décembre 1944, la cinquième (L'UNCM) en février 1945 (encore s'agissait-il de la simple transformation statutaire d'un organisme du même type apparu en février 1944) ; la sixième (Tourisme et Travail) était née en janvier 1944. Les naissances sont donc antérieures à la Libération définitive du territoire, parfois même à l'effondrement de Vichy. Et plutôt que d'une explosion spontanée, elles résultent toutes d'un processus assez complexe et progressif de maturation, fortement médiatisé par certains groupes préalablement installés dans le tissu social ; processus que la décomposition d'un régime failli et l'arrivée d'un gouvernement d'unité nationale permettent de conduire à son terme.



C'est ici l'occasion d'insister à nouveau sur l'importance des « espaces intermédiaires » entre Vichy et la Résistance et sur le rôle clé joué entre 1940 et 1944 par certains « carrefours » où s'opérèrent des transferts, des convergences et des greffes multiples. Uriage, dont on sait l'influence — par le biais des Equipes volantes du Vercors — sur la naissance de Peuple et culture ne fut pas le seul. Il y eut aussi Jeunesse et Montagne et Jeune France sans lesquels l'UNCM et Travail et Culture demeurerait incompréhensibles, et plus encore les mouvements de jeunesse (Ajisme et Eclaireurs de France surtout) dont la présence se lit un peu partout.

En outre, les filiations sont le plus souvent composites, et si cette caractéristique confirme bien la fonction de « creuset » du temps de l'Occupation, c'est à la condition de ne pas la réduire aux seules forces de la Résistance combattante et clandestine. Sans avoir été négligeable, l'impact des combattants de l'ombre fut, tout compte fait, bien moindre que celui des mouvements de jeunesse qui avaient réussi à se maintenir jusqu'au bout en situation légale ou semi-légale. Qu'ils aient agi es qualité ou par le truchement de certains militants issus de leurs rangs, ces derniers furent bien les principaux diffuseurs de l'héritage et les inventeurs de l'avenir. Ils servirent de bouillon de culture ou de commis-voyageurs. Ils surent parfois aussi admirablement jouer les utilités dans de délicates négociations grâce aux relations étroites qu'ils entretenaient avec certains fonctionnaires vichyssois en rupture de ban, ou avec des responsables politiques algérois sachant porter aussi à l'occasion une « casquette » associative. Ce colloque nous a rappelé l'importance des uns et des autres : on pense à tel titulaire du Commissariat à la Jeunesse, dont le concours fut décisif dans la gestation de l'UNCM, à un Paoletti ou à un Henri de Segogne sans qui Tourisme et Travail n'auraient pas vu le jour (du moins au même moment) et bien sûr, à un André Philip, qui se voit confirmé dans un rôle de parrain — sinon de père fondateur — de la République des Jeunes.

De telles connivences n'incitent guère à penser, contrairement à ce qu'on affirme encore parfois, qu'une phase d'« autonomie » associative ait précédé l'institutionnalisation dans le cadre étatique. En réalité, les nouvelles associations épousèrent leur époque : elles jouèrent de la flûte sur des airs révolutionnaires alors fort en vogue, mais simultanément elles se plièrent à une logique de service public ne serait-ce que pour des raisons d'agrément et de subventions. D'où une ambivalence au demeurant assumée sans grand état d'âme, et dans une joyeuse confusion de rôles, dont témoigne par exemple un Dumazedier, s'appuyant sur ses nouvelles fonctions d'Inspecteur principal pour étendre le rayon d'action de Peuple et Culture.



\*

Si la demande d'Etat (notion qu'il faudrait préciser) apparaît donc dès le départ, comme un trait constitutif, l'influence du mouvement ouvrier en tant que tel sur ces créations ne semble guère en revanche avoir dépassé le stade symbolique. Non qu'il faille mettre en doute de probables élans fusionnels sur le thème de la démocratie culturelle, ou l'existence d'engagements individuels plus fréquents qu'avant guerre. Mais d'une part il est impossible de les quantifier et, par ailleurs, même au temps de l'unanimité, les uns et les autres n'ont guère abouti à instaurer des rapports organiques durables ou à opérer un rapprochement décisif entre les perspectives de l'éducation populaire et la classe ouvrière proprement dite : on voit bien la CGT et la CFTC servir de caution, et en particulier être associés au premier essor de Tourisme et Travail, organisme qu'ils utilisent comme agence de voyage, mais n'est-il pas significatif que les nouvelles institutions ouvrières nées à la Libération (Comités d'Entreprises) aient parfois préféré créer elles-mêmes leurs propres organes de tourisme ? N'est-il pas révélateur aussi quelles aient largement « boudé » l'ambitieux programme culturel d'un mouvement comme Travail et Culture ? On aurait presque envie ici de parler à nouveau d'un « impossible mariage »<sup>4</sup> à moins qu'il ne s'agisse d'un symptôme de la lenteur des évolutions.

Ici, on ne saurait faire l'économie d'un examen même incomplet du problème communiste car l'influence de ce Parti a singulièrement complexifié les rapports entre éducation Populaire et mouvement ouvrier.

On sait que dans la foulée de la Résistance de nombreux militants associatifs éprouvèrent le besoin d'un engagement politique au côté du « parti de la classe ouvrière » ; l'échec de la tentative travailliste aidant, plusieurs et non des moindres donnèrent leur adhésion au PCF ou pratiquèrent diverses formes de compagnonnage. Pourtant à une exception près, les tentatives de l'appareil communiste pour s'assurer le contrôle de ces organisations donnèrent moins de résultats que dans d'autres secteurs de la société, bien qu'elles se soient là aussi exercées — du reste selon des formes et avec une intensité variables.

Parfois, des organismes concurrents furent mis en place : ainsi les Vaillants et Vaillantes portèrent directement ombrage aux Francs Camarades, mais apparemment les membres communistes de ce mouvement ne firent pas scission. Plus souvent, il y eut des velleités d'hégémonie — par le biais probable de l'Union Nationale des Intellectuels (que présidait Aragon) dans le cas de Travail et Culture, et de l'UJRF au sein



de la République des Jeunes, mais elles échouèrent à ce moment là, semble-t-il, dans des conditions encore mal éclaircies et qui nécessiteraient un supplément d'enquête. Joseph Rovin, à propos des débats provoqués à Peuple et Culture en 1948-1950 par l'Affaire Bazin et l'Appel de Stockholm montre aussi assez bien la résistance victorieuse, au total, d'un mouvement d'éducation populaire à la volonté d'un appareil politique d'y imposer sa loi.

Deux raisons immédiates éclairent ces échecs du PC : la première tient aux motivations des militants culturels : quelles que fussent les raisons de leur engagement politique, ceux-ci avaient d'autres racines, un autre « bagage », et un autre « langage » aussi, leur adhésion au communisme ne fut pas une entrée en religion, mais plus souvent un malentendu qui cessa du jour où la politique prétendit régenter la culture. Soucieux avant tout de l'autonomie du culturel, dans l'ensemble — qu'ils aient quitté assez vite le Parti ou qu'ils y soient restés — ils ne prêtèrent pas la main aux manœuvres de l'appareil. Mais celles-ci furent-elles vraiment systématiques ? En définitive, il ne le paraît guère et c'est là une seconde explication : le secteur de la culture populaire, pour des raisons tenant en dernière analyse à sa stratégie politique globale<sup>5</sup>, n'aurait pas été un enjeu prioritaire pour le PCF à la Libération.

Seul Tourisme et Travail, fut l'objet d'un intérêt plus soutenu, dont témoigne entre 1946 et 1950 la réélection constante au poste de secrétaire général d'un André Tollet, dirigeant de la CGT et membre du Comité Central. Il est vrai que là encore les choses furent assez confuses : Tollet se signala surtout par son absentéisme. On sait pourtant que par certains hommes, il tint en main assez vite les rênes de l'organisation<sup>6</sup>. Bien que l'épisode ne soit pas entièrement clair et que la scission politique intervienne beaucoup plus tard (en 1954), il semble que le tournant opéré au Congrès de 1947 ait été le prélude à l'installation définitive de l'hégémonie communiste : sinon comment comprendre les vagues successives de démission dont fait état A. Malherbe, qui ont marqué les années 1948 et 1949 ? S'agissait-il seulement de désaccords « techniques » ? Il serait bien étonnant que ceux-ci ne dissimulent pas aussi des problèmes idéologiques ! Mais il est caractéristique que cette mainmise ait résulté davantage de pressions ou de manœuvres bureaucratiques que de l'action des comités d'entreprises, puisque ceux-ci ne s'investiront massivement dans le mouvement qu'à partir des années 1950... Ce qui confirme, ici aussi, d'une certaine manière, la distance institutionnelle avec le mouvement ouvrier.

Ce cas est pourtant isolé, et au total, il n'est pas excessif de considé-



rer que ce secteur dans son ensemble a réussi à rester relativement à l'écart ou en marge des pressions politiques, représentant ainsi, à contre courant des ruptures de la guerre froide, un lieu fragile de coexistence entre des militants communistes capables de distanciation par rapport aux directives de leur parti et « tous les autres ». Entre 1946 et 1948, tout au moins, le problème communiste n'occasionna pas de fractures majeures ou de scissions durables, seulement des crises et des démissions temporaires. Le cas est suffisamment exceptionnel pour être souligné, et tout compte fait, il n'infirme pas le constat de Benigno Caceres : « Certains mouvements et c'est à leur honneur ont conservé pendant cette période et après, une unité. Les hommes et les femmes qui les animaient conservaient leurs idéaux, croyaient à l'échange et à la communication et se refusaient à la division »<sup>7</sup>.

Quoiqu'il en soit, les débats internes provoqués par la question communiste signalent bien le passage d'une époque à une autre, sans en être le seul symptôme. Les années 1944-1945 furent incontestablement placées sous l'emblème de la collaboration de toutes les forces sociales à l'essor de toutes les associations nouvelles. Sans doute serait-il possible dès ce moment de déceler le jeu des affinités traditionnelles et des pratiques de réseau : il fut typique dans le cas de la famille laïque, au sein de laquelle prirent naissance les Francs Camarades et les conseils de parents d'élèves. Mais l'essentiel était dans cette convergence qui vit chrétiens, libres penseurs et marxistes s'associer d'enthousiasme au sein de PEC pour diffuser la culture et refaire des élites populaires ; et qui vit même l'ACJF et la Ligue de l'Enseignement discuter parfois ensemble de l'avenir de la République des Jeunes. Mais les problèmes idéologiques reprurent très vite le dessus, bien avant la fin du tripartisme. Querelle de la laïcité, guerre froide, difficultés financières liées aux économies budgétaires de l'Etat : telle fut la toile de fond des crises à rebondissements multiples qui affectèrent en 1946, 1947 et 1948 successivement presque tous les mouvements et les obligèrent à réduire leurs ambitions.

\*

C'est à la lumière de ces crises qu'il faut réouvrir ici un débat qui a fait couler beaucoup d'encre, celui des « mouvements » et des « institutions ». Un vrai couple infernal !

A l'origine, la notion d'institution a surgi dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire<sup>8</sup> par opposition à celle de mouvement, pour désigner une fonction nouvelle que n'assumait guère celui-



ci : la gestion d'équipements, (la plupart du temps, réalisés par l'Etat ou avec son aide) accompagnée souvent d'une esquisse de professionnalisation : celle-ci posait d'emblée la question du militantisme.

En réalité, cette différenciation était loin d'être claire, les hésitations de la taxinomie allaient bientôt le montrer. L'institution fut d'ailleurs présentée dès le départ de manière ambiguë : elle serait le complément des mouvements, mais elle serait aussi une image possible de leur dépassement. Elle aurait pour fonction de les rassembler autour d'un projet (global ou fragmentaire), de les habituer à travailler ensemble ; en même temps elle devrait s'adresser en priorité à la jeunesse non organisée, les fameux « 6/7<sup>e</sup> » que les mouvements ne pouvaient influencer réellement en raison de leurs particularismes philosophiques et spirituels ou de leur « élitisme ». La notion d'institution était donc indissociable d'une politique étatique dont elle serait l'un des instruments privilégiés, mais sa situation incertaine au confluent de plusieurs logiques stratégiques (l'Etat, les mouvements) laissait supposer différentes modalités possibles d'actualisation.

En fait, l'alternative pouvait être formulée ainsi : serait-elle une forme « vide » et « neutre » ou bien une forme « pleine » ? Une fédération de mouvements se partageant des locaux ou des services (un organisme technique) ou une création originale combinant projet éducatif et organisation prestataire (« un mouvement de type nouveau » doté de plus de moyens) ? En bref, comment s'établiraient les équilibres de pouvoir en son sein et les articulations avec la société environnante ?

A relire les textes de cette époque, on s'aperçoit que ces enjeux, s'ils étaient parfois incidemment discutés, n'étaient pas tranchés de façon claire. Dans l'ensemble, les contradictions potentielles étaient occultées par un discours idyllique. Pour l'essentiel, on prévoyait seulement que les mouvements formeraient les cadres qui travailleraient dans les institutions, et à la limite on rêvait de leur « transsubstantiation » à travers un « nouveau militantisme » au contenu peu précis.

L'intéressante réflexion de Jean Rous au sujet des Maisons de Jeunes, présentées à l'époque comme le « type idéal » de l'institution<sup>9</sup> montre bien les limites de cette théorisation. Il est caractéristique que la démarche s'appuie ici sur l'existence d'un modèle qu'il s'agit simplement de reproduire et d'adapter : les Bourses du Travail du début du siècle, lieux de regroupement de tous les syndicats « sans en concurrencer aucun ». Selon J. Rous, les maisons ne pourront réussir que « du jour où grâce à une équipe de militants d'un genre nouveau, la foi et le dévouement propres aux militants des mouvements se trouveront transposés dans le domaine de la création institutionnelle, au service d'une action non partisane de type syndicaliste et mutualiste ».



Cet engagement non partisan aura-t-il besoin d'une doctrine ? La référence explicite à Pelloutier permet d'en rejeter le spectre, mais peut-être aussi d'éluder ce que la question comporte de délicat : sans disposer d'une doctrine « au sens précis du terme », les maisons sont définies comme des « personnes morales vivantes et d'une haute valeur éducative », tributaires d'« un certain climat moral de justice et de liberté », présenté du reste comme incompatible avec le capitalisme. Ainsi, elles réaliseront « l'union par delà la diversité » et l'on perçoit ici combien la notion de « laïcité ouverte » (qu'on ne trouve pas sous la plume de J. Rous) sera bientôt providentielle pour étayer l'argumentation sur ce point.

Enfin, il ne semble pas que le rôle gestionnaire dévolu à cette institution ait conduit d'emblée à préconiser une intervention étatique directe : « l'Etat supposé bon arbitre, voire soutien, n'est pas nécessairement bon gérant ». La charge de réaliser les équilibres était donc laissée à la spontanéité ou à la sagesse des acteurs. D'ailleurs, ce n'était pas parce qu'elle verrait s'accroître ses fonctions techniques, que l'institution cesserait d'être « militante », qu'elle deviendrait un pur organisme prestataire ou gestionnaire : cette réduction aurait été refusée par J. Rous.

N'était-elle pas inscrite cependant dans la logique irrépessible du passage à l'acte ? Lorsqu'on confronte la savante construction qu'on vient de résumer à la pratique des institutions créées à cette époque, on s'aperçoit que seules ont supporté sans trop de problèmes, l'épreuve du réel, celles qui ont maintenu la distinction claire entre elles-mêmes et les mouvements associés à leur gestion et se sont, de fait, transformées en organismes techniques. L'évolution de l'UNCM est typique à cet égard : elle n'a pas cherché à devenir un mouvement du troisième type, et a su, si l'on en croit R. Malesset, négocié en douceur le passage des adhésions collectives aux adhésions individuelles. On notera avec intérêt que ce tournant fut facilité par une spécialisation des activités dans un domaine laissant peu de prises aux affrontements idéologiques, et par l'acceptation consentie des mouvements de se dépouiller d'une partie de leurs prérogatives au profit des cadres gestionnaires désignés par l'Etat et des professionnels de la montagne.

A terme la « leçon » semble claire : tout s'est passé comme si, une fois dépassées les utopies initiales, l'institution avait trouvé son équilibre toujours menacé, toujours plus ou moins conflictuel, dans une formule de cogestion entre l'Etat, les usagers et les mouvements, reposant uniquement sur la confiance réciproque. La vérité de l'institutionnalisation est donc dans le compromis qui déplace les données de départ, en accordant à l'Etat un rôle plus important.



Tout compte fait, les Maisons de jeunes ne connaîtront pas un destin très différent ; mais le cheminement sera ici singulièrement complexe et conflictuel, peut-être en raison des enjeux idéologiques plus importants liés à leur vocation. Les exclusives entre mouvements et les tentatives de mainmise de certains d'entre eux furent dramatiques et très tôt, rendirent impraticable le dessein de J. Rous conçu pour des temps d'unanimité. Mais la solution trouvée dans ce qui allait devenir en 1948 la FFMJC fut la même que précédemment : l'appel à l'Etat et la cogestion conflictuelle.

Toutefois, la FFMJC ne consentit pas à devenir un pur organe technique. Elle fut assimilée dans bien des cas, à un nouveau mouvement, sans aller jusqu'à se ranger elle-même sous cette espèce dont elle garda pourtant une sorte de nostalgie ! Ce flou conceptuel éclaire sans doute les difficultés de l'association entre 1946 et 1948 (et plus tard) et explique peut-être, comme le suggère C. Paquin, qu'elle n'aie pas atteint avant longtemps son rythme de croisière. Formule mixte ou formule batarde ? Il ne nous appartient pas d'en juger. Mais le paradoxe de cette « institution-modèle » fut d'être le lieu géométrique qui condensa toutes les contradictions possibles de la notion.

On voit ainsi combien les crises furent des moments essentiels d'« autodéfinition » qui altérèrent souvent la simplicité toute théorique des schémas initiaux. Au demeurant, il serait abusif de généraliser la distinction mouvement/institution et le glissement de l'un à l'autre. Peuple et Culture ou Travail et Culture auraient probablement refusé un pareil découpage et bien des mouvements eurent aussi les caractères d'une institution, ne serait-ce qu'en se professionnalisant. Quant à Tourisme et Travail, il montre un cheminement inversé : celui d'une institution, au départ portée à bout de bras par les pouvoirs publics, qui se revendique à partir de 1947 comme un mouvement, rompant du même coup les amarres avec l'Etat.

Une nouvelle ligne de partage s'esquisse d'ailleurs ici entre des organisations qui eurent vocation à faire partie du consensus de la IV<sup>e</sup> République — bénéficiant bon an mal an de l'aide des pouvoirs publics — et d'autres qui en furent exclues en raison de leurs choix politiques.

\*

Ce film en accéléré donne à voir sur moins de cinq années une stabilisation institutionnelle relative, bien qu'en ce domaine toute stabilité soit provisoire. Au terme de la période écoulée, l'influence polarisante de l'Etat sur le champ associatif semble l'emporter nettement sur



celle qu'exercent les partis et les syndicats de la classe ouvrière. Cette influence s'opère du reste inégalement, et de façon générale moins par voie de subventions directes (en diminution constante à partir de 1946) que par le jeu de légitimations diverses, des mises à disposition de personnels, et de la cogestion. Le destin du militantisme culturel n'aura donc consisté ni à devenir une branche du mouvement ouvrier, ni à épouser strictement les revendications et les querelles du champ politique (ou syndical).

Son rôle aura en revanche été d'accréditer une démocratie culturelle bientôt planifiée sous l'égide de l'État-« neutre », et de contribuer à faire advenir la notion d'intérêt général culturel<sup>10</sup>. Faut-il alors parler d'une « dépolitisation par la culture » dont les associations se seraient rendues complices ? Sans entrer ici dans le vaste débat ouvert par cette question, il nous semble en définitive, au vu de cette histoire, que les associations culturelles n'ont guère eu le choix de leur positionnement dans la société française de l'après-guerre : l'appel à l'État s'est affirmé comme facteur compensatoire ou comme recours obligé, à proportion des risques d'éclatement engendrés par les divisions politiques. De plus, le militantisme culturel a représenté une tête de pont fragile mais persistante entre des « sensibilités » penchant volontiers « à gauche » sans doute (mais pas exclusivement) et qui sans lui n'auraient jamais eu la possibilité de se rencontrer et de dialoguer : il fut en somme un espace-refuge, mais porteur aussi à plus long terme d'un renouvellement du politique par la culture. Renouvellement, dont on peut, avec le recul, mesurer les limites mais qui n'en a pas moins eu des effets réels.

A cet égard, c'est peut-être la notion de « laïcité ouverte » qui reste l'acquis de cette brève période, et en résumé le mieux la tonalité bien qu'elle y fasse son entrée sur la pointe des pieds et qu'elle n'aie sans doute pas été explorée sur le moment dans ses ultimes conséquences. Car, on sent bien à travers elle s'annoncer une nouvelle étape de la régulation socio-politique, contemporaine d'une complexification croissante de la relation État/société civile.

J.-P. M.

#### NOTES

1. Sur les caractéristiques du mouvement de jeunesse comme phénomène typique de l'Entre-Deux-Guerres, voir la mise au point d'Aline Coutrot « Le mouvement de jeunesse, un phénomène au singulier » dans G. Cholvy *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : Sociabilité juvénile dans un cadre européen 1799-1968*, Cerf, 1985.

2. Pour prolonger cette perspective, voir notamment l'article de Geneviève Poujol « La dynamique sociale des associations » in *les Cahiers de l'Animation* N° 39 qui



reprend et amplifie les conclusions de son ouvrage *L'Education Populaire ; histoire et pouvoirs*, Ed. Ouvrières, 1981.

3. Il est indispensable d'inclure l'année 1948 dans l'analyse si l'on veut pouvoir mesurer les retombées de la guerre froide...

4. Voir Geneviève Poujol « Education ouvrière et Education Populaire » in *Les Cahiers de l'Animation* N° 34.

5. Voir l'article de Marc Lazar.

6. Témoignages de Robert Auclair et de J. Rovin lors du colloque.

7. B. Caceres in « *Elément pour l'histoire de l'éducation populaire* » (Document INEP, 1976) p.36.

8. On ne l'évoque ici que dans ce contexte et non dans le sens général où elle a été formulée par les juristes (Hauriou-Renard) et plus récemment par les adeptes de l'analyse institutionnelle (Lourau, Lobrot...).

9. Jean Rous « Les maisons de jeunes » in *Esprit*, octobre 1945 (« Mouvements et institutions de Jeunesse »).

10. Cf. Evelyne Ritaine *Les stratégies de la culture*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1983.

## NOTES

1. Sur les caractéristiques du mouvement de jeunesse comme phénomène typique de l'après-guerre, voir la thèse de Geneviève Poujol, *Le mouvement de jeunesse en France*, Ed. L'Harmattan, 1981. 2. Pour prolonger cette problématique, voir notamment l'article de Geneviève Poujol, « Les dynamiques sociales des associations de jeunesse », *Revue de la jeunesse*, n° 10, 1981.



## Un mouvement culturel et la politique : Peuple et Culture

Joseph Rován

Pour un historien, la position de témoin est délicate à assumer. Je suis heureux de me retrouver dans cette maison que j'ai fréquentée dès 1948 et d'être au côté du Secrétaire Général de Travail et Culture, car à mon retour de déportation, la première fonction que j'ai remplie en juin 1945, était celle de vice-président de Travail et Culture, bien avant que je le sois à Peuple et Culture.

Dans l'éducation populaire, je suis entré par Giono et le Contadour. A partir de 1940, je me suis retrouvé aux Camarades de la Route, organisation d'Auberges de la Jeunesse, rapidement devenue résistante, et dans une autre association d'éducation populaire, « Jeune France », qui a eu une grande importance entre 1940 et 1944. Travail et culture que j'ai retrouvé en rentrant de déportation était l'émanation directe de Jeune France. Mes amis de Jeune France m'avaient gardé une place de vice-président d'une association dont j'ignorais l'existence.

Je vous parlerai donc seulement de la période postérieure à 1945, car en 1944/45 j'étais occupé à une autre façon de faire de l'éducation populaire au camp de Dachau.

### *Dans l'appel de la démocratisation culturelle*

On m'a fait participer à quelques réunions, rue des Beaux-Arts, siège social de Travail et Culture, où il y avait beaucoup de gens très éminents : Paul Flamant le fondateur des éditions du Seuil, André Bazin, fondateur de la critique cinématographique en France, Jean-Marie Serreau, — c'est lui qui m'a fait venir, il avait été à Jeune France à Lyon, il jouait un rôle éminent dans le théâtre — l'abbé Morel qui m'a valu mon premier contact officiel avec la Ligue de l'Enseignement. Au bout de quelques mois, en effet, j'étais convoqué par le directeur de la Ligue, M. Rousselle : « Il paraît que vous n'êtes pas un mouvement laïque, à Travail et Culture, vous occupez un ecclésiastique » (c'était



l'abbé Morel, le meilleur spécialiste français de Picasso). A M. Rousselle — qu'entre nous, nous appelions « le chanoine » — je répondis que nous n'employions un abbé que pour parler de Picasso. Il y avait aussi à Travail et Culture Louis Pauwels, l'actuel rédacteur en chef du Figaro Magazine, Charles Delarue qui en était le secrétaire général.

On m'a expliqué ensuite qu'il s'était créé à Grenoble un mouvement qui avait des intentions convergentes avec Travail et culture et qu'un lien organique devait s'établir avec ce groupe appelé « Peuple et Culture ». On m'a demandé d'aller à Peuple et Culture pour m'occuper d'un organisme commun qui s'appelait le Centre National de Documentation de la Culture Populaire et l'on m'a nommé secrétaire général de ce centre — qui était formé — à parts égales — par Peuple et Culture et Travail et culture.

J'ai commencé aussi à travailler avec Dumazedier et les autres dirigeants de Peuple et Culture.

Je suis allé à Grenoble, j'ai admiré ce qu'ils avaient fait. Au centre de documentation, nous faisons des « fiches de lecture » qui étaient rédigées par un « chantier de chômeurs intellectuels » dans lequel nous employions notamment Chris Marker, comme dactylo.

A l'automne 1946, les dirigeants de Peuple et Culture ont trouvé utile de « monter » à Paris. La centralité française avait repris ses droits. Il y avait maintenant un ministère de la Jeunesse, il fallait être près des sources du pouvoir. Ils sont montés à Paris, et comme ils n'avaient pas de bureau ils sont venus s'installer chez moi, au centre de documentation, rue Monsieur le Prince.

A ce moment, je me suis trouvé vice-président de Peuple et Culture en même temps que vice-président de Travail et Culture : et quelqu'un de l'équipe originelle de Peuple et Culture a occupé une vice-présidence à Travail et Culture.

Ensemble les deux associations Travail et Culture et Peuple et Culture étaient aussi membres du conseil d'administration de Tourisme et Travail.

Je me suis très vite senti mieux à Peuple et Culture qu'à Travail et Culture. Le cinéma et le théâtre, ça m'intéressait, mais comme spectateur, alors que les problèmes que se posait Peuple et Culture : la méthode, les fins de l'éducation populaire, tout ce qui avait été exposé dans le manifeste « Un peuple, une culture », m'attirait beaucoup plus. Peu à peu, je me suis donc trouvé davantage Peuple et Culture que Travail et Culture. Ce n'était pas un divorce tant que les deux associations n'ont pas divorcé, elles. Former des animateurs : l'aspect pédagogique était le plus fort à Peuple et Culture et convenait davantage à ma nature personnelle. C'est là que j'ai finalement abouti. Les relations avec Travail et Culture sont demeurées assez intimes jusqu'à la fin de 1947. Nous avons fondé en commun une revue qui s'appelait *DOC* dont j'étais le responsable et Chris Marker rédacteur en chef. C'était un cahier de textes pour l'éducation populaire, commun aux deux mouvements.

Ma collaboration et celle de Chris Marker à ce journal se sont terminées par un conflit politique.



## *Sous l'ombre du Parti Communiste*

Je ne peux pas reconstituer ici en quelques minutes le climat de la France de 1945 à 1948, d'autant moins que ce climat était tributaire de celui de l'Europe et du monde. Les alliances qui s'étaient nouées dans le monde pendant la guerre et celles qui s'étaient nouées dans la résistance en France, ont commencé à se défaire. Cette transformation du climat général a mis en cause tout le monde.

L'occasion de cette mise en cause en ce qui me concerne, c'était le rôle éminent occupé par le Parti Communiste dans la France de 1945, comme dans le mouvement Peuple et Culture. Il y avait parmi nous plusieurs dirigeants importants qui avaient, pour un temps, rallié le Parti Communiste, alors que d'autres de la première équipe allaient justement quitter « Peuple et Culture » parce qu'ils n'acceptaient pas cette entrée de plusieurs des dirigeants éminents dans un parti politique quel qu'il fut. Cela s'était passé avant que je rejoigne Peuple et Culture. Je le sais par les témoignages de Paul Lengrand qui a été le plus éminent des fondateurs sécessionnistes, lors de ce premier affrontement politique.

En ce qui me concerne, j'ai eu affaire à la personne, qui au nom des instances supérieures du Parti Communiste comptait exercer une sorte de censure, de contrôle intellectuel sur les publications de Peuple et Culture. C'était une dame écrivain du nom d'Edith Thomas — son sort a été rapide, six mois plus tard elle a été exclue du Parti Communiste Français comme titiste — quant à moi, j'ai abandonné provisoirement fin 1947, mes fonctions à Peuple et Culture.

Madame Thomas ayant vu le programme du n° de Noël de *DOC* 1948, avait reproché à Marker et à moi de publier un extrait de « L'espoir » de Malraux, la fameuse discussion sur le front de Terruel entre un colonel catholique de la Guardia Civil, resté fidèle à la République et Manuel qui est un leader communiste. Très beau texte. « Vous ne pouvez publier ce texte, car Malraux est un auteur fasciste ». Nous avons quand même publié ce texte. Mais Marker et moi, avons ensuite démissionné de nos fonctions, je suis resté membre du conseil d'administration mais je suis parti en Allemagne diriger l'éducation populaire dans la zone française jusqu'en 1951.

## *A la recherche d'élites populaires*

Mais Peuple et Culture était évidemment autre chose que ce conflit politique sur lequel je reviendrai dans quelques instants. Peuple et Culture — tel que je l'ai vécu à ce moment — c'était un mouvement de jeunes intellectuels, qui comme moi-même, comme presque tous les anciens résistants pensaient que la France après 1945 devait être très différente de celle d'avant 1940. C'est un débat que j'ai avec des gens comme Bernard Henry Levy qui fait le procès d'Emmanuel Mounier, en lui reprochant d'être plus ou moins tombé dans le panneau de la Révolution Nationale. Certes pas ! Ce dont nous avons très fortement conscience pour avoir été des révolutionnaires avant 1939, c'est que nous n'avons aucune envie de revoir la III<sup>e</sup> Répu-



blique, et nous savions très bien pourquoi celle-ci avait si horriblement et piteusement échoué devant Hitler.

C'était une autre France que nous voulions voir naître. Dans le langage de Peuple et Culture, et qui ne serait plus le mien aujourd'hui, nous disions : « nous allons accomplir la deuxième grande révolution française », « rendre la culture au peuple et le peuple à la culture ». En fait, c'était un mouvement d'enseignants et d'intellectuels jeunes ayant tous fait de la Résistance... qui se sentait certainement investi d'une mission et qui notamment regardait d'un peu haut les organisations qui avaient existé avant 1940, n'avaient pas réussi à changer le cours de la III<sup>e</sup> République et s'étaient compromises avec Vichy d'une manière qui ne nous paraissait pas acceptable.

Nous avons tous moins de 30 ans et beaucoup moins de 25 ans, et nous étions plutôt rigoureux. Il y avait aussi un certain orgueil intellectuel dans ce mouvement qui savait ce qu'il fallait faire et qui voulait être la conscience intellectuelle et morale de ce vaste mouvement de jeunesse et d'éducation populaire qui grouillait dans la France d'après-guerre, en croyant justement que nous allions faire la nouvelle révolution.

C'était d'autant plus tentant que ce mouvement avait pour mission essentielle d'organiser des stages de formation et de développer ce que nous appelions l'Entraînement mental. C'était une méthode qui dérivait à la fois d'Aristote et de Descartes pour faciliter l'apprentissage des techniques du travail intellectuel par des hommes et par des femmes qui n'avaient pas eu l'occasion d'aller très loin dans l'apprentissage de ces techniques dans l'enseignement primaire qui à cette époque était la seule formation qu'avaient connue les 4/5<sup>e</sup> des Français. Je parle de l'époque où le secondaire, privé et public réunis, comptait 800 000 élèves contre 5 millions aujourd'hui. Il y avait 125 000 étudiants dans toute la France, ce qui était beaucoup moins que dans les seules universités parisiennes d'aujourd'hui. L'entraînement mental était lié à cette époque, c'était une méthode parfaitement adaptée à nos besoins et à nos buts. Il y avait donc un certain orgueil intellectuel chez les élaborateurs — dont je n'étais pas — et les utilisateurs de cette méthode.

Ce mouvement n'a jamais été très nombreux — même plus tard à l'époque où j'étais secrétaire général — Peuple et Culture n'a jamais dépassé 3 000 adhérents. Par rapport à ce petit nombre, son rôle dans l'histoire intellectuelle et culturelle de la France de l'Après-Guerre n'a pas été négligeable. Ce n'est pas un mouvement de masse comparable à la Ligue Française de l'Enseignement et cependant nous avons l'impression en regardant les fréquentations de nos stages en 1946/47 que l'élite de tous les autres mouvements s'y donnait rendez-vous. Nous avons appris ensuite à être plus modestes.

### *Déchirements dans l'unanimité et divisions politiques*

Quant aux difficultés politiques que nous avons connues, je disais tout à l'heure qu'elles étaient liées à ce qui se passait alors dans le monde et dans le reste de la France.



Il y a eu une première étape pendant l'hiver 1945, ceux qui désapprouvaient nos camarades d'être entrés au Parti Communiste sont alors partis ; quelques-uns sont revenus plus tard puisque Paul Lengrand qui a été leur chef de file a été président de Peuple et Culture 30 ans plus tard. Il y a eu un premier exode.

Il y a eu ensuite le mini-exode provoqué par le clash de *DOC* 1947, qui a mis en cause directement Chris Marker et moi-même. Et puis nous avons eu un autre affrontement plus important, quelques mois plus tard au printemps 1948. Dans l'horizon politique général du pays, c'est le moment où, le Parti Communiste n'étant plus au gouvernement, il y avait eu les grandes grèves, quasi révolutionnaires, l'agitation anti-Ridgway, et l'appel de Stockholm. L'occasion est trouvée, c'est aussi le moment où nos relations avec Travail et Culture ont cessé d'exister, en tout cas comme relations organiques. Nous avons été sollicités comme beaucoup de mouvements qui se situaient dans l'aile gauche de la vie française d'adhérer à l'appel de Stockholm. Or la plupart, la majorité des responsables de Peuple et Culture considérait déjà à cette époque que l'évolution de la vie politique française nous obligeait à conserver l'autonomie du Pouvoir culturel — ou pour le moins du secteur culturel, pour être plus modeste, car je n'ai jamais su si nous exercions vraiment un pouvoir.

Nous pensions que si chacun d'entre nous était libre d'adhérer à l'appel de Stockholm à titre personnel, il n'appartiendrait pas à l'association en tant que telle de faire un tel choix, étant donné la manière dont cet appel et la campagne anti-atomique étaient présentés, à un moment où, l'Union Soviétique ne possédait pas encore l'arme atomique. Il y a eu là-dessus des débats fondamentaux et finalement la majorité des dirigeants a opté contre la signature collective.

A l'Assemblée Générale de Printemps 1948, s'est posé un problème à propos d'André Bazin, dont j'ai déjà mentionné la présence à Travail et Culture en 1945, dans cette ambiance chaude et extrêmement sympathique que j'ai vécue pendant quelques mois à mon retour.

Bazin était un personnage extraordinaire, c'était un professeur d'École Normale, assez malingre et qui en outre comme Desmothène avait une difficulté de prononciation. Mais il arrivait à parler d'une façon admirable dès qu'il parlait de cinéma, il était alors sublime. Le peu de culture cinématographique que je possède, je le dois entièrement à Bazin : de lui j'ai appris comme presque tous les gens de ma génération, à regarder le film comme quelque chose qui fait partie de la culture et non pas comme un amusement de foire. L'influence que Bazin a exercée sur ma génération a été immense. Dans tous les domaines, il était d'une rigueur morale exemplaire. C'était une personnalité dont on ne peut parler, 25 ans après sa mort, sans beaucoup d'émotion.

Or Bazin qui était membre du Conseil d'administration de Peuple et Culture, avait publié quelques semaines auparavant dans la revue *Esprit* dont j'avais été ancien secrétaire de rédaction avant de partir en Allemagne, un papier qui s'appelait « Le Mythe de Staline dans le cinéma soviétique ». C'est un sujet qui paraît aujourd'hui anodin. Il n'est pas possible d'imaginer le bruit fait par cette mise en cause,



qui n'était pas méchante ; il n'était pas question de déshonorer Staline, mais simplement d'examiner le rôle tout à fait extraordinaire qu'il occupait de son vivant dans le cinéma russe. C'était un sujet tabou pour les communistes du temps du « Culte de la Personnalité ». Bazin a été immédiatement en proie à des attaques extrêmement violentes. Quand nous avons renouvelé notre conseil d'administration, on a compté les voix et on a trouvé qu'une majorité de gens avaient barré le nom de Bazin, sans qu'il y ait eu aucune discussion. Or, il y avait eu quelques 200 voix et 60 votants seulement dans la salle. Des camarades qui avaient barré Bazin, avaient donc utilisé les mandats qui leur avaient été attribués parce qu'on les aimait bien, on n'en était pas encore à se demander à quel parti cotisait tel ou tel ; ils les avaient — c'était notre avis — utilisées sans mandat pour un vote partisan, ces voix qui leur avaient été confiées pour toute autre chose.

Alors, après concertation entre responsables, nous avons proposé d'annuler le vote et de ne recommencer qu'en tenant compte des présents. Bazin a été réélu et un certain nombre de camarades liés au Parti Communiste ont alors quitté Peuple et Culture, c'était en quelque sorte le troisième exode. D'autres qui étaient également membres du Parti Communiste sont restés et s'ils ne sont pas morts, ils y sont toujours. Cette aventure sur laquelle je ne fais aucun commentaire supplémentaire, montre le climat dans lequel nous avons alors vécu.

Ensuite est venue une période, à la fois d'impérialisme anti-communiste et d'impérialisme communiste qui se confrontaient directement. Quelques mois ou semaines après cet incident, nous avons été convoqués Dumazedier, Cacères et moi, par le ministre de la Jeunesse de l'époque : « Messieurs, il paraît que votre mouvement est communiste ». Cela nous a paru gros, vu ce qui s'était passé quelques mois auparavant. Nous avons su ensuite que cette science était venue au ministre à la suite d'une dénonciation qui lui avait faite du contenu d'un livre de Peuple et Culture dans notre collection « Regards neufs », d'un livre sur les sports et le tourisme, dénonciation qui émanait d'un politicien socialiste de la Corrèze, qui a fini sénateur, comme militant très engagé de l'union de gauche et qui s'appelait Champeix. C'est Champeix qui nous avait dénoncés comme communistes auprès du ministre. J'ai dit au ministre qu'il était de notoriété publique que je n'étais pas communiste, mais que j'avais honte d'avoir à défendre un mouvement d'une accusation de ce genre, car ou bien nous faisons du travail convenable et dans ce cas, il était tout à fait indifférent que Dumazedier, Cacères ou moi, fussions communistes, ou nous ne faisons pas du travail convenable et dans ce cas-là, je ne comprenais pas pourquoi il continuait à nous donner une subvention.

Ceci vous montre dans quel climat nous avons vécu, assez longtemps, puisque nous refusions d'entrer dans la division qui s'était emparée de la France. Peuple et Culture a essayé tant bien que mal, à travers les aventures successives de l'histoire de France, de rester un mouvement qui avait des positions de politique culturelle, mais qui n'avait pas collectivement de position dans les autres secteurs



de la vie politique. Cela n'a été facile, ni en 1954, ni en 1958, ni en 1968 et jusqu'au moment où j'ai pensé qu'à 60 ans, il était normal de quitter (en 1978) un mouvement, si l'on ne voulait pas l'emporter dans sa tombe. Cette position, nous l'avons maintenue entre 1948 et 1978 et je pense que personne n'a jamais été ensuite mal à l'aise au sein de Peuple et Culture parce qu'il était gaulliste ou MRP, communiste ou socialiste.







## Les débuts d'un mouvement : Travail et Culture

Pierre Hénon

En établissant un groupe de travail destiné à rendre intelligible l'histoire de l'association « Travail et Culture », et en particulier à éclairer la genèse du mouvement<sup>1</sup>, nous pensions que Travail et Culture avait des origines « ouvrières », certains que ce mouvement, comme bien d'autres, s'était développé dans le creuset de la Résistance. La première vertu du travail effectué est de rétablir certaines vérités et d'être plus précis.

Il apparaît que l'origine de Travail et Culture a germé dans le mouvement Jeune France, créé à Vichy en 1940 et dissous par les autorités de l'époque en 1942. Ce mouvement avait l'ambition de renouer la grande tradition de la qualité française en matière artistique, de regrouper des jeunes artistes pour des productions, de leur donner du travail. Ces idées ont irrigué Travail et Culture dans les premières années ce qui n'est pas étonnant : beaucoup de ceux qui avaient milité en faveur de Jeune France se sont retrouvés au cœur de l'existence de Travail et Culture.

### *Premiers pas d'un mouvement*

Le passage de Jeune France à Travail et Culture semble avoir été fait à l'intérieur d'un « centre culturel populaire » dirigé par Maurice Delarue, qui fut ensuite la cheville ouvrière de Travail et Culture jusqu'en 1966. Ce centre de culture populaire, créé en 1943, avait repris une partie des activités du mouvement Jeune France ; c'est en son sein que, concrètement et malgré la répression des autorités occupantes ou du gouvernement de Vichy, prit forme le premier destin de Travail et



Culture. Jean-Marie Serreau semble en avoir été l'instigateur principal, jusqu'à proposer l'appellation Travail et Culture.

Cette fondation intervient officiellement le 22 septembre 1944 ; le premier président fut Pierre-Aimé Touchard, le secrétaire général, Jean-Marie Serreau qui, d'ailleurs, n'exerça pas cette fonction, se consacrant plus particulièrement aux activités théâtrales. D'autres étaient présents. Joffre Dumazedier, Jean-Marie Conty, Paul Flamant, Louis Pauwels, André Bazin, Maurice Delarue... Si l'on se réfère à la déclaration officielle, les buts assignés étaient de créer un bureau permanent d'études et de coordination de tous efforts d'éducation et de culture populaire à l'intention de tous organismes intéressés et de préparer les étudiants et élèves des écoles d'arts à leur rôle d'animateurs culturels dans les organisations de culture populaire. Une autre expression avait fleuri à cette époque, un peu militante considérée aujourd'hui, la volonté d'« apporter la culture aux travailleurs ». Le siège social, un symbole, était installé rue des Beaux-Arts.

### *Premiers actes d'un mouvement*

Cependant si c'est au travers des réalisations que l'on apprécie l'existence et la crédibilité d'un mouvement, il convient de relever certains des faits marquants de l'activité de Travail et Culture tels que nous les connaissons. Une des premières manifestations est la création du C.I.D., « la culture par l'initiation dramatique », structure partie prenante de Travail et Culture à laquelle Charles Dullin était totalement acquis et au fonctionnement de laquelle se consacra Jean-Marie Serreau. Celui-ci dira « que l'action de Travail et Culture a commencé par le CID, parce que nul art autant que le théâtre n'est lié à l'état social d'un pays ». Les buts du CID, qui fut à la fois un secteur d'activités et au départ une publication, étaient de favoriser la connaissance du théâtre, la formation du public et l'organisation de contacts entre les artistes et le public.

La question du public en tant que finalité, son rapport à la création s'affirme donc comme une des voies porteuses de l'intervention de Travail et Culture, à telle enseigne que la première publication du CID éditée en décembre 1944 a pour titre « Coopérative et école du spectateur » ; elle évoque l'aspiration nouvelle au loisir dans l'élan donné en 1936 et une culture totale qui engage et rassemble tous les jeunes. C'est là un des aspects de la filiation de la jeunesse dans un pays en voie de reconstruction. La participation des spectateurs à la création, c'est-à-dire leur interpellation par la création, est fortement mise en valeur et conduit Travail et Culture à veiller à la diffusion d'œuvres de qualité même si n'apparaît pas, dès cette période, une préoccupation de production. Dans le même temps, le CID, dans son bulletin n° 2, rend compte d'une initiative du syndicat des artistes et de la CGT : la naissance d'un « billet syndical » à destination des syndiqués et des



assurés sociaux. Cette initiative proche de celle du comité d'organisation des entreprises de spectacles, qui en 1943 lança « le billet corporatif », voulait en même temps s'en démarquer pour privilégier « le spectateur » ou au moins le mettre à égalité de droit avec les théâtres. Travail et Culture marque un réel intérêt à ce « billet syndical » tout en soulignant les limites d'une diffusion de places impersonnalisées qui tend à favoriser par la recherche d'un simple loisir au détriment d'une démarche culturelle plus profonde.

La mise en place du CID et sa réussite ouvrit d'autres voies ; c'est ainsi que furent créés le CIC, Culture pour l'Initiation Cinématographique, animé par A. Bazin, le CIM, Culture pour l'Initiation Musicale, animé par François Michel, le CIP, Culture pour l'Initiation Picturale, animé par Louis Courmes. Ces secteurs ont engendré de nombreuses activités de spectacles, concerts, visites, conférences et parmi celles-ci, outre celles consacrées à des peintres (Picasso, Léger), à des auteurs, des causeries données par A. Bazin à l'auditorium de la Maison de la Chimie qui lui permettaient de parler, « à de larges salles pleines d'ouvriers qui venaient écouter parler de cinéma ». L'ensemble de ces activités étaient placées sous le contrôle des hautes personnalités de la vie artistique que l'on en juge, à en citer quelques noms, avec, pour le théâtre : André Barsacq, Jean-Louis Barrault, Charles Dullin, Pierre Dux, Louis Jouvet, Jean Vilar..., pour le cinéma : Bazin, Dacquin, Gremillon, pour les arts plastiques : Fougeron, Léger, Lurçat, Abbé Morel, Picart Le Doux (auteur du logo T.E.C.), pour la musique : Georges Auric, Nadia Boulanger, et Jean Wiener...

Ainsi, dans ces années 1945-46, Travail et Culture agissait sur deux plans ; d'abord autour de ces secteurs artistiques qui marqueront durablement son action jusqu'à nos jours, ensuite à partir de l'idée reprise du centre de culture populaire — encore que ce concept ait fait débat — qui permettait d'organiser des cours du soir, un service de documentation, des stages d'information et l'édition d'un certain nombre de publications. Une autre expérience vaut d'être citée. Dans l'année 1946, Travail et Culture décida de gérer le Conservatoire Maubel (rue de l'Orient, à Paris) qui permit à l'association d'avoir un rôle plus actif dans le domaine de la production de spectacle, d'accueillir des compagnies et des artistes, de mobiliser un public et de donner des cours, essentiellement en direction des jeunes, dans de meilleures conditions. Il semble que cette période ait été importante pour la notoriété de l'association. Elle permit à de jeunes troupes de participer au concours des jeunes compagnies créé par la Direction Générale des Arts et Lettres ou à d'autres prix, notamment le prix Dyonisos, créé par Travail et Culture et la revue *Esprit*.

### *Un climat associatif : rencontres et rupture*

Mais il semble indispensable de restituer à l'association son environnement en rappelant ce qui a été commun à tous les partenaires



sociaux et culturels de l'époque : tous étaient engagés, avec des apports spécifiques, dans la reconstruction du pays.

Il apparaît avec évidence que Travail et Culture a fortement agi sur le milieu intellectuel de l'époque : celui-ci en retour, a apporté un large tribut à l'autorité morale de l'association. Il s'agit d'une réelle représentativité, prise en compte à la Libération par la Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire, sous la direction de Jean Guehenno. Son intervention a été prépondérante pour l'attribution d'une subvention de 4 millions de francs. Ce soutien conséquent pour l'époque, n'aura pas de suite quand le doyen Chatelet prendra la suite de Jean Guehenno. Ce retrait entraîna, dès 1946 une crise financière et structurelle dans la mesure où les équipes de travail mises en place à partir d'un financement public déterminé ne pouvaient être maintenues avec une aide moindre ; c'est ainsi que Travail et Culture dut se séparer d'un tiers de ses collaborateurs. Andrew Dudley, dans sa biographie d'André Bazin, rapporte que « le gouvernement provisoire de De Gaulle, son ministre de l'Information, André Malraux toléraient Travail et Culture en raison du travail positif que ce groupe faisait dans les usines et les syndicats. Bien que Travail et Culture fut liée à la CGT et que nombre des membres de sa direction appartiennent au P.C., le groupe reçu une subvention d'Etat. »<sup>3</sup>.

Andrew Dudley fait état d'une dimension de mouvement, les rapports au monde du travail. Mais il semble que l'importance de l'appartenance de la direction de Travail et Culture au P.C. soit grossie par l'auteur. Celui-ci commet en outre deux autres erreurs. D'une part, l'intervention de Travail et Culture dans les usines était très peu fréquente à cette époque ; d'autre part, excepté un accord limité entre le CID et la CGT pour le billet syndical, les rapports avec les syndicats n'étaient pas très établis. La priorité était alors donnée dans le mouvement à la recherche de membres individuels et aux mouvements de jeunesse. Les rapports avec les syndicats vont, en réalité, s'établir lentement. Une première discussion au comité directeur de juin 1945 aboutira à proposer à la CGT, dont la représentativité était considérable à cette époque et qui s'était rapidement investie sur les questions de la culture<sup>4</sup>, d'être représentée dans cet organisme. Une démarche identique sera faite auprès de la C.F.T.C. en septembre de la même année. Quoi qu'il en soit, des tentatives valent d'être signalées comme celle du « Théâtre à l'usine ». Malgré quelques réussites notamment avec la pièce d'Armand Salacrou « Les nuits de la colère », montée par la Compagnie du Peyrou, ces initiatives n'ont pu être développées car elles intervenaient à un moment où l'association devait se restructurer du fait de ressources financières insuffisantes. L'essor réel des relations avec le monde du travail a lieu à partir des années 1950.

Quant aux rapports avec d'autres partenaires, en particulier d'autres associations, il semble qu'il y ait eu volonté très forte de coopérer ou de collaborer. L'examen de la presse associative et des réalisations



éditoriales auxquelles Travail et Culture a participé en témoigne largement. Ainsi, avec Tourisme et Travail et l'Union Française des Auberges de Jeunesse, c'est « *Conquêtes* », qui paraît de juillet 1946 à octobre 1947 ; avec Tourisme et Travail seulement, un almanach commun est produit en 1948 ; avec Peuple et Culture, une revue qui sera commune voit le jour d'octobre 1947 à début 1950. C'est une source d'une très grande richesse pour un regard sur la vie culturelle de l'époque et elle le restera quand Travail et Culture en assumera seule la parution. Avec Peuple et Culture encore et le Centre National de Documentation, une parution éphémère (1 numéro) « *Les Cahiers d'Expression Populaire* » est réalisée, alors que par ailleurs, des rubriques Travail et Culture auront leur place dans d'autres revues (*L'Ecran Français* et *Temps présent*), et que, sous le label Travail et Culture les premiers numéros de la collection « *mises en scène* » sortiront. Enfin pour terminer l'énumération, une émission radio hebdomadaire (pendant un an) a facilité l'expression du mouvement et les collaborations.

La volonté de coopérer n'excluait pas pour autant la réflexion sur l'indépendance vis-à-vis des autres associations, principalement en province lorsqu'ont fleuri, souvent de manière très différente, un certain nombre de sections Travail et Culture. Mais tous ces problèmes, semble-t-il, traversaient aussi les préoccupations de certains qui souhaitaient l'accélération de processus de fédéralisation inter-associations. Deux d'entre elles ont eu plus d'influence sur Travail et Culture : Tourisme et Travail et Peuple et Culture. Avec Tourisme et Travail (l'union, la fusion diront certains, est consacrée en 1946 à un moment, rappelons-le, où Travail et Culture est en difficulté structurelle. Si la notion de fusion a été avancée, c'est qu'il apparaît que Travail et Culture était un peu l'organisme technique et culturel de Tourisme et Travail (Ceci ne l'empêchera nullement de maintenir une grande partie de ses activités (CID, CIC, CIM, CIP, Conservatoire Maubel...)) La vie commune durera 18 mois à l'issue desquels à la fois pour raisons financières mais aussi parce qu'apparaissaient des divergences — Travail et Culture reprochant à Tourisme et Travail son éclectisme dans le choix des spectacles — la séparation fut consommée, n'excluant pas des collaborations ponctuelles. Ce rapprochement avec Tourisme et Travail aura surtout permis une meilleure pénétration de Travail et Culture dans les entreprises.

Avec Peuple et Culture l'osmose complète des idées qui sembla présider aux premières rencontres, s'est heurtée aux difficultés de Travail et Culture, freinant un processus de fusion auquel travaillaient les responsables de chaque association puisque, parmi les fondateurs de Travail et Culture se trouvaient aussi certains de ceux qui ont créé Peuple et Culture, Joffre Dumazedier, notamment. Mais, les freins à ce processus de fusion n'empêchèrent nullement l'édition commune d'une revue, l'organisation de cours du soir et la présence de membres de Peuple et Culture au Comité Directeur de Travail et Culture et



réciroquement. Ce n'est qu'à partir des années cinquante, que les itinéraires se sont progressivement écartés<sup>3</sup>.

#### NOTES

1. Cette communication se limite à un certain nombre d'informations découlant d'un travail réalisé (sur la période 44/49) par Robert Aimé, ancien collaborateur de l'association Travail et Culture qui, pour des raisons de santé, n'a pu être présent à ce colloque.

2. Voir Denis Gontard — La décentralisation théâtrale en France. — Paris, Sedes, 1979, et Véronique Chabrol. — Jeune France, un « maillon manquant » pour l'histoire de la décentralisation culturelle, in Les Cahiers de l'Animation n° 53/déc.1985, pp.85-94.

3. Andrew Dudley. — André Bazin.

4. Toutes les indications relevées dans cette communication émanent d'un groupe de travail constitué aujourd'hui à l'association Travail et Culture. Si elles justifient un travail complémentaire d'analyse, c'est le sens donné aux prochains travaux en cours, en espérant ainsi mieux maîtriser la décennie 1950/1960. Ainsi ce groupe est prêt à participer à tout effort dans ce sens.



## D'espoir en division Tourisme et Travail

Alain Malherbe

Pour qui tente de comprendre l'histoire mouvementée de Tourisme et Travail, l'intérêt commence dès la naissance de l'association<sup>1</sup>. En effet les statuts sont déposés le 11 janvier 1944 à la préfecture de police à Paris, soit huit mois avant la Libération de Paris et un an et demi avant la fin de la guerre. Le siège est fixé au 27 Quai d'Orsay, dans les locaux du Commissariat Général au Tourisme. Le but est l'organisation du tourisme éducatif et populaire. Le président Henri Paoletti est contrôleur des dépenses engagées au Ministère de l'Intérieur.

De là cette question ; qui a bien pu créer une telle association ? Pourquoi à pareille date ? : Si les précédentes indications laissent bien à penser que rien n'a été fait au hasard, il faut en fait remonter à l'été 1943 pour trouver la piste des premières réflexions et de l'élaboration de projets qui ont conduit au dépôt des statuts. A l'été 1943, la défaite allemande devient une hypothèse réaliste. La Résistance s'organise, le CNR est constitué, la CGT est unifiée, le CFLN est à Alger. Dans différents domaines les dirigeants retiennent cette perspective.

### *Un mouvement complexe*

De fait, ce sont quatre pôles d'élaborations qui se détachent et expliquent la genèse du mouvement. Le Commissariat Général au Tourisme étudie plusieurs projets notamment celui d'un office du tourisme populaire qui s'inspire de l'office du tourisme universitaire, l'OTU. Les Ajistes pensent à fonder une grande organisation « adulte » de culture et



de loisirs populaires, complémentaire aux Auberges. Les Résistants réfléchissent à un rassemblement unitaire dans le domaine de l'éducation populaire et des loisirs, lié au monde du travail. Enfin, à Alger le Comité Français de Libération Nationale crée un service de la Jeunesse et des Sports au sein du ministère de l'Intérieur.

Tout ce mouvement s'inscrit dans la continuité des années 1930/1939 qui ont connu un développement sans précédent des mouvements de jeunesse, d'éducation populaire et surtout le moment très historique de l'accession des salariés aux deux semaines de congés payés obtenus par les luttes sous le Front Populaire en 1936. Avant-guerre les associations de tourisme populaire n'ont pas eu le temps, ni les moyens d'élaborer une politique et ce sont les mouvements des Auberges qui sont plus structurés. Pendant la période 1940/1944, l'intérêt porté à la jeunesse par le régime de Vichy, le maintien voire le développement des Auberges, conduisent naturellement les dirigeants ajistes résistants ou non, à se préoccuper de l'éducation et des loisirs. Dans ces conditions il n'est pas surprenant que la plupart d'entre eux seront sinon les fondateurs du moins les inspireurs de l'organisation qui prendra le nom de Tourisme et Travail.

Mais comment est née l'association Tourisme et Travail ? Henri de Segogne est commissaire au tourisme. Cet aristocrate bon teint aime le sport et l'aventure ; en 1936 il a tenté en vain l'ascension de l'Himalaya. Son ministère n'est pas stratégique, ses services distribuent parfois des ordres de mission permettant à des résistants de circuler entre les deux zones. En 1943 il croit en la victoire des Alliés et fait étudier par Georges Lebrech et Lichtenberger plusieurs projets de structures. Finalement le projet retenu sera celui d'une association appelée Tourisme et Travail.

L'utilisation du mot travail dans le sigle n'est pas innocent, il est à double sens, il peut signifier la volonté d'aller vers le monde du travail, il peut être une référence à l'idéologie officielle (travail-famille-patrie) et en même temps une couverture ; G. Lebrech est chargé de la rédaction des statuts et de la mise en place administrative. Il deviendra le premier secrétaire général. H. de Segogne confie la présidence à Henri Paoletti.

H. Paoletti, chargé de mission au ministère de l'Intérieur, est en contact avec des résistants. Fait-il partie des réseaux de noyautage de l'Administration ? Nul n'a pu le confirmer ; en tout cas il rencontre G. Louis (ex-CLAJ) qui fait la liaison entre les deux zones et Noël Poudroux, polytechnicien, (ex-LFAJ), qui a été l'un des créateurs des AFJ et des Cam'routes.

Fin 1943 ces trois hommes contactent Robert Auclair, l'un des dirigeants des AFJ à Vichy et lui exposent la situation résumée en trois points : « *il est nécessaire de mettre sur pied une grande organisation de loisirs, les statuts étant déposés en zone Nord il est indispensable d'avoir la couverture des AFJ, le financement peut être assuré par*



la ligne budgétaire réservée aux Auberges de cette zone qui est bloquée par le ministère en raison de leur position pro-nazie. »<sup>32</sup>. Tourisme et Travail sera désormais présentée comme le garde-meuble des Auberges et obtiendra sa première subvention de fonctionnement. Le mouvement syndical, notamment Fernand Poncet de la CGT est informé des démarches.

Toujours en cette fin d'année 1943, au cours d'une réunion à Paris chez Guy de Boysson avec entre autres G. Louis, René Porte des Jeunes Laïques Combattantes et cadre ajiste, est chargé de transmettre un message à Alger. Ce message ne contient pas les statuts de Tourisme et Travail, mais un plaidoyer en deux volets : l'un précisant l'activité des Auberges ; l'autre demandant la reconnaissance de Tourisme et Travail à la Libération. René Porte refuse de se rendre à Alger, il contacte plusieurs personnes dont René Thuiller des J.C. et Robert Bine des Compagnons de France, c'est ce dernier qui ira à Alger, il arrivera en avril/mai 1945 après être passé par l'Espagne. Le message sera bien reçu puisque R. Bine reviendra à Paris avec le gouvernement provisoire de la République Française en août 1945 en qualité de secrétaire de d'Astier de la Vigerie ministre de l'Intérieur. H. Paoletti sera confirmé président et H. de Segogne restera commissaire jusqu'en 1946.

L'énumération de ces rencontres semble la meilleure illustration pour montrer les connexions entre les divers créateurs de Tourisme et Travail. Si la plupart ne sont pas engagés politiquement fin 1943, la plupart adhèrent au PCF à la Libération. La première réunion légale se déroule au siège du Commissariat au Tourisme le 21 janvier 1944, le premier conseil d'administration est constitué de : H. Paoletti (président), G. Louis, N. Poudroux (vice-présidents), G. Lebrech (secrétaire général), G. de Boysson (trésorier). Le 24 mars R. Auclair des AFJ et Marc Blachère de la CGT sont admis. Le 30 juin l'administration des Beaux-Arts loue à Tourisme et Travail le rez-de-chaussée de l'hôtel Bourienne, 58, rue d'Hauteville à Paris, qui restera le siège de l'Association jusqu'en 1951.

### *L'union autour de l'association*

A la libération, non seulement Tourisme et Travail n'est pas inquiétée mais son audience est amplifiée du fait de l'enthousiasme unitaire propre à l'époque. Le Comité de patronage et le Conseil d'administration en témoignent. Ainsi dès l'arrivée du gouvernement provisoire de la République Française à Paris fin août, les dirigeants de Tourisme et Travail multiplient les contacts. Le comité de patronage comprend huit ministres du gouvernement de Gaulle qui dure du 9 septembre 1944 au 21 novembre 1945 : Adrien Tixier, Robert Lacoste, Tanguy-Prigent, (SFIO) René Capitant, Henri Fresnay, René Mayer, Alexandre Parodi, (non-inscrits), P.-Henri Teitgen (DC puis MRP), il ne manque que les communistes et les radicaux. Il comprend aussi des personnalités politiques



telles : André Le Trocquer (SFIO) président du conseil municipal de Paris, André Philip (SFIO) président du conseil municipal de Paris, André Philip (SFIO) l'un des animateurs de l'Education Populaire, des représentants des Arts, de la Culture, de la Science : F. Joliot-Curie, H. Wallon, L. Corbusier. Les grandes associations sont représentées par Justin Godard de l'Entraide Française, Léon Heller de la Mutualité et Marc Sangnier devenu président de l'UFAJ. Le monde du travail entre en force avec Jean Marie de la Compagnie Générale Transatlantique, Bothereau et Raynaud de la CGT, G. Tessier de la CFTC, et A. Tixier déjà cité ex-directeur du Bureau International du Travail.

Le Conseil d'Administration formé en décembre 1944 reflète lui aussi cette volonté de rassemblement. En plus des administrateurs cités par Philippe Larcher de la CGT devient Secrétaire Général à la place de G. Lebrech qui retourne au ministère du tourisme. René Thuiller Secrétaire National de l'UPOJ, devient membre du conseil avec Lucien Verdin de la FSGT et des Amis de la Nature, Roland Jalard de la CFTC, Jacques Hyvernaud de la métallurgie CGT et Robert Pottier des cheminots CGT. Peu de temps après début 1945, P. Larcher sera remplacé par André Tollet Secrétaire Confédéral CGT, responsable à la jeunesse ex-animateur en 1936 d'une association de tourisme dépendant de l'UR CGT de la Seine. Travail et Culture puis, la Confédération Générale de l'Agriculture, les Scouts et même FO seront au Conseil d'Administration. Cette volonté de rassemblement va conduire Tourisme et Travail et Travail et Culture à la constitution de directions communes en 1946/1947, à des locaux communs dans les Directions Régionales, à une revue commune ouverte à l'UFAJ et appelée *Conquêtes*.

Sur le plan économique, jusqu'en 1947 le gouvernement, l'Etat plus précisément, contrôle les finances de l'association. Il faut l'arrivée d'Etienne Dolle, retraité de la banque de France, administrateur au Crédit Lyonnais sur mandat de la CGT, pour mettre en place des relations comptables au sein de Tourisme et Travail.

### *Une explosion de créativité*

Après la Libération, les buts de l'association se précisent : l'article 2 des statuts modifiés en novembre 1946 porte le principe d'« *organiser au profit des travailleurs de toutes catégories, manuels et intellectuels, des voyages et toutes autres manifestations destinées à leur permettre de mieux connaître leur pays et à compléter leur formation morale, intellectuelle et civique (...)* Elle (l'association) étudie également les conditions d'équipement du pays dans le domaine de tourisme éducatif et populaire. »<sup>3</sup>. Désormais les actions de Tourisme et Travail vont tendre vers ces objectifs. La sous-commission du tourisme populaire du plan Monnet est présidée par Paoletti. Elle reprend l'essentiel du programme de Tourisme et Travail qui propose la création de centres de vacances et de stations du tourisme populaire pour familles, avec



hébergement, restaurants équipement sportifs, culturels, des garderies, coopératives d'achat... L'étalement des congés apparaît déjà comme une revendication majeure. La loi A. Croizat d'avril 1946 étend la période des départs de juin à octobre. Autre préoccupation majeure ; faire baisser les coûts de séjours, le prix de la journée-vacances ne devant pas dépasser le salaire journalier moyen. En plus de la rationalisation des équipements et de l'étalement des congés payés, le carnet-d'épargne-vacances est institué. Il se transforme en timbre-loisirs en 1948 et inspirera les créateurs du chèque-vacances en 1982.

Les activités de Tourisme et Travail débutent dès février/mars 1944, et se limitent aux visites de musée du Louvre, aux séances de théâtre et de cinéma. Ce secteur est dirigé par Solange Doumic, la fille de l'académicien. Les premiers voyages débutent à Pâques 1945 par un circuit en Auvergne. A l'été, deux formules sont mises en œuvre : les circuits et les séjours en hôtels ou en pension de famille. A partir de juin, Tourisme et Travail est chargé par H. Fresnay, ministre, d'accueillir les déportés et prisonniers de guerre, et de leur offrir des séjours gratuits avec l'adhésion à l'association et mille francs de la caisse d'assurance sociale.

Selon *Tourisme et Travail* (novembre) : « 20.000 personnes ont passé leurs vacances dans les plus beaux coins de France. »

Mais l'activité la plus spectaculaire, la plus importante et la plus profitable, sera celle de l'organisation des voyages en Allemagne et en Autriche occupées par les troupes françaises. A partir du 14 septembre, par trains entiers, 700 personnes partent à chaque rotation, pour une durée de quinze jours en Allemagne. Un léger goût de revanche les accompagne ; dans une déclaration radiodiffusée, H. Paoletti traduit ce sentiment : « c'est en Allemagne, en vainqueurs et non plus en esclaves que les travailleurs français vont refaire leur vigueur physique et leurs forces morales, cette juste revanche, Tourisme et Travail est heureux de la leur offrir. »<sup>4</sup>.

Les contacts avec la population sont peu fréquents, « seules les danses et la musique établissent quelques rapprochements » note la revue *Conquêtes* de novembre 1946.

Les voyages-récompense, France-Afrique du Nord et vice-versa en avion sont aussi confiés à l'association, en liaison avec la CGT qui fait connaître les lauréats, et le ministère des Armées qui fournit les moyens logistiques. Leur durée sera limitée, d'automne 1946 à mai 1947. Les caravanes-ouvrières destinées aux jeunes travailleurs apprentis, créées par Marcel Petit, ex-ajiste, en 1944, sont pratiquées à l'UJRF, aux Francs Camarades, à la CGT, surtout au MLAJ et un peu à Tourisme et Travail. Signalons pour compléter le tableau, l'organisation de quelques colonies de vacances pour les enfants de mineurs du Nord-Pas-de-Calais les activités de plein-air, randonnées, camping... pratiquées par les adhérents dans toutes les régions de France.



Pour les dirigeants de Tourisme et Travail les voyages devaient faire l'objet d'une préparation et d'un accompagnement par des militants formés à cet effet. Roland Beauramier, ex-ajiste, résistant à l'OCM, directeur du secteur formation des cadres, tentera d'atteindre ces objectifs. Il faudra attendre 1950 pour que les 255 voyages nationaux soient effectivement accompagnés par des animateurs formés par Tourisme et Travail. Sur le plan technique tout est à inventer, il n'existe pas de précédent. Petit à petit les relations avec les autocaristes, les hôteliers, les diverses autorités administratives seront précisées, les bons d'échanges seront institués... Jean Lobry, résistant à Libé-Nord, dirigeant de la mutuelle de la Préfecture de la Seine et de la délégation régionale parisienne puis vice-président national de Tourisme et Travail, jouera un rôle déterminant dans ce secteur. Jean Dessertenne, compagnon de H. Paoletti au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, président de la commission nationale des cadres, résume bien ces quelques années d'intense créativité : « *C'était une époque fabuleuse, nous avons d'ailleurs formé à cette occasion de nombreux cadres qui sont devenus les cadres du tourisme français* ». <sup>5</sup>.

### *Prémises d'une scission*

La rupture politique de 1947, le plan Marshall, le rapport Jdanov, l'éviction des ministres communistes du gouvernement, la fin du tripartisme, la scission de la CGT, la création de FO ; tous ces événements vont fortement marquer l'association Tourisme et Travail. Mais la scission n'interviendra qu'en 1954 avec la « victoire » des militants proches de PCF au détriment des militants proches de la SFIO. Dans la foulée des événements de 1947, les premières démissions à caractère politique vont arriver. Edmond Humeau de F.O. ouvre la série, le 21 mai 1948 ; il applique les consignes du bureau confédéral de quitter les « organisations communistes ». Robert Gardellini, socialiste, part le 19 août ; André Carre des Scouts le 13 septembre, Georges Drouot de la CGA le 23 septembre et Etevenon de la CFTC à la fin de l'année.

Ces démissions ont un lien évident avec la situation politique nationale et internationale, elles sont motivées également par des divergences internes d'orientation qui remontent à la fondation. L'analyse des professions de foi de la CGT et de la CFTC confirme cette hypothèse. Philippe Larcher (CGT) indique : « *La CGT avait créé avant 1939 un organisme de vacances pour ses syndiqués : « Tourisme-Vacances pour Tous » mais considérant que la Libération avait provoqué l'union des français, notre CGT a préféré participer activement à Tourisme et Travail* » <sup>6</sup>. Quand à Roland Jalard de la CFTC il écrit : « *Je me dois de signaler deux initiatives prises récemment par notre commission : la perception conjuguée des cotisations de la section sports-loisirs CFTC et à Tourisme et Travail, et la création d'une sous-commission de liaison. Elle a pour but avant tout d'utiliser Tourisme et Travail qui est d'abord un*



*organisme technique* »<sup>7</sup>. Donc, la CGT ne crée pas ses propres structures et la CFTC utilise l'organisme technique Tourisme et Travail.

Ce débat entre organisme technique et mouvement (la forme associative nécessite adhérents et élus) sera l'objet central du III<sup>e</sup> congrès à Clermont-Ferrand les 4/5 mai 1947. Les partisans du mouvement l'emporteront et provoqueront le mécontentement de la CFTC, de la CGA et du Commissariat au Tourisme dirigé par M. Ingrand.

Le congrès décide la constitution d'un organisme dirigeant élu par les adhérents : le Conseil Général, et l'élection de Conseils locaux, départementaux et régionaux. Cette orientation supprime de fait les conditions d'admission au conseil d'administration anciennement composé des organismes dits constitutifs (la CGT, la CFTC, la CGA...). Désormais les dirigeants seront élus et non plus désignés. Cependant, la CFTC, la CGA, les Scouts... craignent la main-mise des militants issus de collectivités (Comités d'Entreprise, mutuelles) qui sont majoritairement cégétistes et communistes. A ces tensions il faut ajouter des luttes internes entre techniciens et élus ; des erreurs de gestion et des affrontements pour l'embauche.

Pourtant, quelle que soit la dureté de la lutte, il ne faut pas surestimer la force des militants communistes issus des collectivités. En 1947 les 29400 adhérents se répartissent en une majorité d'employés et de fonctionnaires (enseignants), un quart d'étudiants, lycéens, apprentis, et seulement un quart d'ouvriers. Le poids des collectivités est faible, la mutuelle de la préfecture de la Seine représente l'essentiel des adhérents collectifs, elle est dirigée par J. Lobry, cégétiste de la mouvance socialiste. La région parisienne qui représente 60 à 70 % du total des activités est sous la responsabilité de J. Lobry.

Les comités d'entreprise viennent de se constituer. La CGT manque de cadres dans ce domaine, elle n'a pas de politique élaborée, André Tollet son secrétaire confédéral est élu secrétaire général de Tourisme et Travail à chaque congrès jusqu'en 1950, sans qu'il participe à la vie de l'association. Le Comité d'Entreprise de Renault à Billancourt n'entre pas à Tourisme et Travail, il crée ses propres structures : Loisirs-Culture-Renault. De plus le courant révolutionnaire est divisé entre la gestion et son rejet, la gestion étant synonyme de réformisme, de cautionnement du système capitaliste. Ce n'est qu'au début des années 1950 et encore timidement que les collectivités vont prendre de l'importance, ce qui explique pourquoi la scission n'interviendra qu'en 1954, sept ans après la rupture politique.

Pour conclure, voici les quelques traits marquants, à notre sens, des trois premières années de Tourisme et Travail. Cette association est fondée dans la continuité des années 1930, à une période historique exceptionnelle, d'où elle tire son originalité. Malgré une très brève période unitaire elle produit une création intense d'activités. Elle met au point un plan d'aménagement touristique futuriste, elle élabore des relations commerciales nouvelles et forme la plupart des cadres du



tourisme français. Il semble que les conditions de sa naissance, sa pluralité et son orientation vers le monde du travail permettent sa survie après 1947. Enfin Tourisme et Travail est fortement marquée par les personnalités qui composent sa direction, bien plus que par les organisations politiques, syndicales, philosophiques... auxquelles elles appartiennent.

## NOTES

1. Cette communication a pour référence nos travaux, une maîtrise d'histoire contemporaine à l'Université de Paris VIII en 1984 *Tourisme et Travail* (1944/1956). Un D.E.A. d'histoire sociale, Universités de Paris I et de Paris VIII en 1985 *Tourisme et Travail* (1944/1985).
2. Entretien avec Robert Auclair à Paris le 31 Janvier 1984.
3. Livre officiel de la fédération Tourisme et Travail déposé à la préfecture de police de Paris.
4. Revue *Tourisme et Travail* n° 5 — p.30. Octobre 1945.
5. Entretien avec Jean Dessertenne à Paris le 21 octobre 1983.
6. Bulletin intérieur de *Tourisme et Travail* n° 6 — février 1945.
7. Bulletin intérieur de *Tourisme et Travail* n° 5 — janvier 1945.



## De la république des jeunes à la F.F.M.J.C.

Claude Paquin

L'Assemblée Constitutive de la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture eut lieu le 15 janvier 1948 sous la présidence du ministre de l'Education Nationale de l'époque, Marcel-Edouard Naegelen. Cette assemblée marquait en fait la seconde naissance de cette organisation. C'est en effet le 4 octobre 1944 que sont déposés à la préfecture de Lyon les statuts d'une association dénommée « République des Jeunes » dont l'étude de ses quarante mois d'existence permet à bien des égards d'éclairer la création effective de la F.F.M.J.C.

La République des Jeunes va être le résultat d'une alliance entre différents groupes d'acteurs : d'une part l'Association des Amis des Maisons des Jeunes qui bénéficie jusqu'au début de 1944 d'une « habilitation administrative et financière de gestion » des services de la Jeunesse du Gouvernement de Vichy pour les maisons de jeunes créées en 1941-1942. Cette association, dès les 27 et 28 mai 1943, souhaite « aboutir à une assemblée nationale constitutive d'une Fédération Nationale des Maisons des Jeunes ». Son « conseiller juridique », Jean Rous, assurera le transfert du patrimoine de l'association lorsque celle-ci sera dissoute à la Libération, à la République des Jeunes, patrimoine composé d'une quarantaine de maisons de presses. Ce sont aussi des Mouvements de Jeunesse ou du moins certains de leurs militants et tout particulièrement ceux des Auberges de Jeunesses, des Camarades de la Route, des Eclaireurs de France ; des Mouvements de la Résistance Intérieure, en l'occurrence le Mouvement de Libération Nationale et sa branche « jeunesse » sous l'impulsion de René Porte.



Enfin, c'est André Philip la personnalité qui va donner toute sa légitimité et sa cohésion idéologique à la République des Jeunes, en promulguant l'ordonnance du 2 octobre 1943.

### *Le difficile pari du pluralisme*

Dans un texte publié en juillet 1945, dans le premier bulletin national d'information des maisons des jeunes, André Philip justifie ainsi la création de la République des Jeunes : « cette jeunesse diverse, libre et responsable ne doit pas se répartir en mouvements rivaux s'ignorant les uns des autres, d'où la nécessité d'institutions ayant pour but de rapprocher les diverses organisations en vue d'une coopération féconde ; et de mettre à leur disposition à tous certains moyens d'action ».

Le résumé d'une lettre adressée par André Philip au ministre de l'Éducation Nationale, René Capitant, et lue au cours du premier Conseil d'Administration de la République des Jeunes, le 4 octobre 1944, fait apparaître les principes de fonctionnement et les objectifs de la nouvelle organisation :

— « organisation de liberté. Pas de mouvement unique mais une libre fédération où chaque mouvement désigne son représentant ;

— gestion associationniste de foyers, maisons et cercles. Pas d'étatisme. L'État contrôlera par des commissaires délégués ;

— pas de paternalisme. L'activité de la jeunesse sera dirigée par les jeunes eux-mêmes, élisant leurs conseil par maison. Le Conseil d'Administration de la personne morale aura un rôle de soutien dans tous les domaines ;

— (...) l'Association fédérative « la République des Jeunes » doit être la fédération d'institutions (« la Fédération des Bourses de Travail de la Jeunesse ») qui sera partie intégrante d'une plus vaste confédération de la jeunesse ».

Le second conseil d'administration qui se réunit à Paris le 8 décembre 1944, quelques semaines après la création de la République des Jeunes, est composé des représentants de mouvements de jeunesse (Conseil Protestant de la Jeunesse, Eclaireurs de France, Mouvement des Auberges de Jeunesse), d'organisations syndicales (C.G.T. et C.G.A.) et de mouvements de Résistance (F.U.J.P.). Peu après viendront s'y adjoindre l'U.J.R.F. (Union de la Jeunesse Républicaine de France, organisation de jeunesse du P.C.F.), les Jeunesses Socialistes (représentées par Madeleine Lagrange), la Ligue de l'Enseignement et le S.N.I., l'A.C.J.F. (Association Catholique de la Jeunesse Française) et les Scouts de France.

Toutefois, la lecture des procès-verbaux des conseils d'administration montre que les représentants des diverses organisations étaient plutôt sceptiques sur l'avenir et les objectifs de ce type d'organisation. Ceux qui la soutenaient sans réserve étaient, semble-t-il le Conseil Protestant de la Jeunesse et les Eclaireurs de France ; les plus réticents, la Ligue de l'Enseignement et le S.N.I. d'une part et d'autre part l'A.C.J.F., comme leur retrait le confirmera bientôt.



Par ailleurs, la provenance des « cadres » des Maisons des Jeunes reflète cette diversité idéologique des mouvements composant le Conseil d'Administration de la République des Jeunes, tout en faisant apparaître tout de même les dominantes. Sur 74 « cadres » recensés en septembre 1946, 43 viennent des Mouvements de Jeunesse et se répartissent ainsi : dix des auberges de Jeunesse (sans précision sur l'organisme d'origine), dix des Eclaireurs de France, neuf de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, six des Scouts de France, deux des Eclaireurs Unionistes, deux de l'Union de la Jeunesse Républicaine de France, quatre de diverses provenances. De plus, un tiers sont instituteurs ; et les deux tiers des membres sont des hommes.

### *La crise endémique*

Au terme de la première année de fonctionnement, la République des Jeunes va connaître une période de crise au point que son président A. Philip est amené à souligner « que c'est le principe même de l'existence de la République des Jeunes qui est mis en cause, ainsi que celui de la structure des Maisons des Jeunes susceptibles de se fédérer ». Le représentant du Centre Protestant de la Jeunesse et des Eclaireurs Unionistes déclare dans une lettre de janvier 1946 que « si d'ici trois ou quatre mois les buts de l'organisation et de la Direction n'ont pas acquis une stabilité plus grande » il se retirera, « ne voulant pas participer aux querelles et aux rivalités mesquines dont toutes les institutions de Jeunesse en France sont actuellement l'objet ». La quasi totalité des organisations composant le C.A. de la République des Jeunes prend la même position en fixant comme butoir la prochaine Assemblée Générale devant se tenir le 17 mars 1946.

La crise va être en partie dénouée par la nomination au poste de Délégué Général de la République des Jeunes, à compter de janvier 1946, d'un inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports, Albert Léger, « mis à disposition » de l'association par le recteur Châtelet, successeur de Jean Guéhenno à la Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire. Celui-ci va s'attacher très rapidement à concevoir un « plan de réorganisation de la République des Jeunes » en particulier en réduisant de vingt-quatre à onze personnes l'appareil fédéral et en mettant à l'étude le statut définitif de la République des Jeunes ainsi que la situation des associations départementales et des maisons de jeunes.

En fait, la direction de la République des Jeunes doit faire face, sur fond des rapports de forces politiques nationaux, aux conceptions différentes qui s'expriment parmi les organisations membres du conseil d'administration s'agissant de l'action en direction de la Jeunesse. Ce sont celles de l'A.C.J.F. particulièrement et de la Ligue de l'Enseignement, dont nous avons fait état dans une contribution précédente<sup>2</sup>. Mais celle de l'U.J.R.F. est non moins importante, d'autant qu'elle



est exprimée par Guy de Boysson, bientôt secrétaire général de la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique. Il demande que les Maisons des Jeunes soient localisées, qu'elles aient leur autonomie. Dans ce cas, le Centre fédéral ne devrait jouer qu'un rôle technique et donc ne pas faire double emploi avec la Direction des Mouvements de Jeunesse. Cette organisme technique sera commun aux autres mouvements et institutions et constituent ainsi l'« Office National de la Jeunesse ».

Cette position trouve des soutiens du côté du représentant du S.N.I., ainsi qu'au sein même de la Direction des Mouvements de Jeunesse, des inspecteurs considérant en effet que les permanents de la République des Jeunes sont inutiles compte tenu du rôle dévolu aux services extérieurs de la Direction des Mouvements de Jeunesse.

Les désaccords ont des effets importants sur le fonctionnement de la République des Jeunes : ainsi le Conseil d'Administration ne pourra se réunir avant mai 1947, réunion au cours de laquelle seront adoptés les statuts de la nouvelle association dénommée Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture, les statuts-types d'une Maison des Jeunes et de la Culture ainsi que le « statut » d'un directeur de M.J.C. Si l'Assemblée Générale constitutive de la F.F.M.J.C. du 6 janvier 1948 permet de « stabiliser » les Maisons des Jeunes, elle ne mettra pas fin aux mises en cause successives de l'Institution M.J.C. Ainsi dès la fin de 1948, la Direction des Mouvements de Jeunesse demande le licenciement des délégués régionaux et le Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique et à la Jeunesse et aux Sports, M. Morice, reproche à la Fédération d'« entretenir » un personnel parafonctionnaire.

Il reste que le grand dessein fédérateur d'André Philip, réplique en quelque sorte, dans le domaine de la Jeunesse, de l'Union Travailleuse pour laquelle il avait milité en 1943-1944, a donné naissance à une nouvelle organisation de Jeunesse et d'Education Populaire qui devra trouver sa place à côté des autres mouvements et ne connaîtra son plein essor qu'à partir de 1960.

#### NOTES

1. Bulletin des Maisons des Jeunes « Fenêtre Ouverte » n° 10, été 1943, p.2. (Archives F.F.M.J.C.).

2. Les Cahiers de l'Animation n° 47, 4<sup>e</sup> trimestre 1984.



## Les premiers pas de l'union nationale des camps de montagne et de l'union nautique française

Raymond Malesset

Instituteur dans une petite ville de province, mêlé à la Résistance, président du Comité Local de la Libération, premier adjoint au maire de la délégation spéciale mise en place en 1944, je n'avais pas le loisir de m'occuper d'activités de jeunesse à ce moment-là. C'est à partir de témoignages et de documents que j'ai reconstitué le fil de l'histoire de l'Union Nationale des Centres de Montagne.

### *Naissance d'une association*

L'association « Jeunesse et Montagne », était une sorte d'organisation parallèle aux Chantiers de Jeunesse créée en 1941 à l'initiative du Général Faure, alors commandant. En créant ce secteur d'activités de jeunesse on pouvait soustraire à l'occupant des aviateurs, des techniciens de l'Armée de l'Air, qui pourraient servir au moment de la Libération. Dans cet organisme il était possible de s'engager deux ou trois ans, durée supérieure à la durée légale de 8 mois dans les Chantiers de Jeunesse. Certains ont ainsi vécu en montagne de 1941 à 1943. C'était une organisation patriotique où l'entraînement montagnard était très dur : l'encadrement était constitué de militaires (ou d'anciens militaires), et de guides de haute montagne, techniciens. Cette vie libre de montagne était recherchée. Mais cette organisation était trop vulnérable avec l'instauration du S.T.O. Certains membres de « Jeunesse et Montagne » ont pris le maquis. Les cadres de l'association ont pensé possible de dissimuler sous une autre forme les hommes qui avaient déjà accompli la durée du service militaire.

Début 1944, une réunion s'est tenue à Lyon à l'initiative du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, en présence des dirigeants de « Jeunesse et Montagne » et des représentants d'organisations de jeunesse : les Camarades de la Route, les Scouts de France, les Maisons de Jeunes et de la Culture, les Compagnons de France avec Robert Michelet, les Auberges de Jeunesse avec René Challon, etc. Ils ont décidé la



création d'une association : l'Association Nationale des Camps de Montagne, qui avait un projet éducatif pour la jeunesse en utilisant les cadres disponibles de « Jeunesse et Montagne » (170 personnes alors). Ce projet a pratiquement avorté puisqu'il se tenait en mars 1944. Les douze camps d'été prévus ne se sont pas tenus.

L'Association Nationale des Camps de Montagne avait des statuts, des objectifs excellents, qui montraient que ce qui était attendu de cette association, ce n'était pas une pratique sportive, c'était une pratique de la montagne comme milieu éducatif. Ces objectifs éducatifs sont toujours restés ceux de l'Union Nationale des Centres de Montagne qui va lui succéder, puis de l'U.C.P.A. La création a d'ailleurs été faite plus à l'initiative du secteur Jeunesse du ministère que du secteur Sports. Après la Libération ces deux secteurs du ministère ont contribué au développement de la jeune Union Nationale des Camps de Montagne (U.N.C.M.).

### *Institution technique et pluralité des mouvements*

En octobre 1944, les associations qui s'étaient réunies en mars et d'autres associations de jeunesse invitées par André Basdevant se sont retrouvées pour examiner si l'on ne pouvait pas transformer l'Association Nationale des Camps de Montagne.

Les mouvements de tendance communiste cherchaient à capter cette association, pendant que les associations catholiques multipliaient le nombre de mouvements pour faire pièce à cette tentative de prise de contrôle. Pendant deux ou trois mois, de novembre 1944 à février 1945, s'est livrée une sourde lutte d'influence, au point que lorsque s'est tenue le 24 février 1949 l'Assemblée constitutive de l'U.N.C.M., devant l'afflux de mouvements, il a fallu sélectionner le nombre de mouvements — c'est la seule fois qu'on l'ait fait — les unificateurs René Tulpin des Eclaireurs de France et René Chalon des Auberges de Jeunesse étaient président et vice-président. Michelet, l'un des promoteurs de l'U.N.C.M., dont il était secrétaire général a été remplacé par Honnorat, instituteur détaché auprès de la Marine, qui avait été responsable montagne des Eclaireurs de France. Il devenait ainsi le premier Secrétaire Général de l'U.N.C.M. Le tandem Eclaireurs de France Tulpin-Honorat, longtemps en place, a permis à l'association de fonctionner parfaitement — Tulpin est resté pendant 20 ans —. Ainsi a pu être mise en place une administration, une gestion solide et cohérente, qui ont fait que l'organisation a pu beaucoup se développer.

Entre les mouvements, les querelles qui s'étaient manifestées au départ se sont très vite apaisées. Autour de la personnalité de Tulpin, il y avait des représentants de Tourisme et Travail, de l'OCCAJ, des Scouts de France. On a pu traverser de la sorte deux républiques, la crise de 1968, et arriver à 1985, en transformant cette institution en organisme de cogestion. Autour de cette institution, les mouvements ne se sont jamais séparés.

Les mouvements se sont toujours refusés à transformer l'U.N.C.M. en mouvement. Comme c'était une institution technique qui rend



des services à tous les mouvements indifféremment, les mouvements acceptaient qu'elle grandisse et devienne plus importante que n'importe laquelle de ses composantes. De temps en temps, il était suggéré que sans la transformer, il était possible de créer une association des amis ou des anciens de l'U.N.C.M. qui pourraient apporter une cotisation, une sorte de capital de sympathie et en même temps de l'argent frais à l'institution : cela a toujours été refusé. « Vous allez créer une sorte de mouvement parallèle, d'organisme qui se substitue aux mouvements ».

Institution technique oui, mais autre chose non. C'est grâce à cela que tous les mouvements ont pu garder leur originalité, débattre très librement de tous les problèmes, sans faire intervenir aucunement des considérations politiques ou confessionnelles. L'attitude de la Ligue de l'Enseignement a été comme pour les Maisons des Jeunes très restrictive. Elle est venue au début, s'est retirée ensuite parce qu'il y avait les représentants des Scouts de France et de l'OCCAJ. Pour nous, au contraire c'était le gage de la laïcité, de la neutralité complète. Qu'il y ait des représentants de toutes les associations confessionnelles : israélites, protestants, catholiques, des laïques et des non-religieux était la forme la plus haute de la tolérance. C'était cela la véritable interprétation de la laïcité, et non pas être dans une forteresse assiégée ou seuls les purs ont droit d'accès.

### *L'union nautique*

L'Union Nautique Française (U.N.F.), j'en parlerai peu, parce qu'elle s'est créée un peu différemment par les techniciens du canoé-kayack en 1945. Elle s'est ouverte à des personnalités, à des mouvements dont Tourisme et Travail, des associations para-professionnelles : l'Association professionnelle des Banques par exemple. Tout cela n'a pas très bien fonctionné. En 1950, les mouvements qui étaient à l'U.N.C.M. ont tous décidé d'adhérer individuellement à l'U.N.F. et d'en refaire des statuts strictement identiques à ceux de l'U.N.C.M. C'est Tulpin qui a assuré pendant quelques semaines le secrétariat général et l'on voulait même qu'il prenne la présidence de l'U.N.F. Il a refusé.

L'U.N.F. a été dirigé par deux commandants, l'un des Scouts de France présidait, l'autre le commandant Normand était secrétaire général. Tout cela a donné de médiocres résultats, jusqu'à ce que Buisson des Eclaireurs de France devienne le secrétaire général de l'Union Nautique en 1955.

### *La formation : du service des mouvements à un service élargi*

Mais revenons à l'U.N.C.M. Elle a fonctionné dès l'été 1945, mais il n'y avait pas de matériel. On a dit souvent que cela avait démarré parce qu'il y avait du matériel, des camps. Or il n'y avait plus de matériel, les camps étaient mal situés, utilisables seulement pour des gens qui voulaient faire un peu d'alpinisme de moyenne montagne. Mais



il y avait des hommes. C'est la richesse incomparable. Des hommes qui avaient vécu en montagne pendant deux ou trois ans. Les anciens de Jeunesse et Montagne sont venus. Ils ne savaient pas ce que serait leur avenir. Si l'on avait dit à certains qu'ils resteraient quarante ans dans l'institution, ils auraient été infiniment surpris. Ils avaient envie d'être en montagne, parce que c'était synonyme de liberté. Après les années d'oppression, il y avait tout un courant porteur. Des jeunes qui généraient des vocations, qui ne connaissaient rien à la montagne, avaient envie de venir y vivre. On avait créé une école de formation de cadres — sous l'occupation existait une école pour les mouvements de jeunesse, située au Fayet, dirigée par M. Hatt, brasseur alsacien qui se trouvait d'ailleurs à la fondation de l'A.N.C.M., à Lyon en 1943, cette école a été supprimée à la Libération — mais Jean Franco a alors inventé l'école des Praz qui était faite pour l'encadrement des collectivités. Elle était destinée non seulement à former des techniciens de ski et de la montagne mais aussi des animateurs.

Cette école a duré trois ans. Le ministère n'a pas bien perçu l'intérêt de former des animateurs de la montagne et du ski. On a fait une loi pour faire des professionnels du ski et de la montagne, en donnant à leurs syndicats une position extraordinairement privilégiée ; en fait les moniteurs de ski sont des professionnels du ski, ce ne sont pas des animateurs de collectivité. Et les collectivités Village Vacances Famille, Union des Centres de Plein Air ou Club méditerranée qui recherchent des animateurs, ne trouvent que des moniteurs de ski. Or l'école des Praz voulait former des animateurs. L'essentiel des cadres de l'Union Nationale des Centres de Montagne sont allés se former à l'école des Praz trois ou quatre mois. Ils ont formé les cadres jusqu'à ces dernières années, ils viennent juste de prendre leur retraite.

Un autre élément a joué pour assurer le démarrage de l'U.N.C.M. En effet, quand s'est créée l'Union Patriotique des Œuvres de Jeunesse on voulait que tous les jeunes puissent se battre. L'idée était que « dans tout citoyen, il y avait un soldat ». Ainsi a été mise en place une formation pré-militaire sous l'égide de l'armée. La première clientèle des Camps de Montagne était constituée de jeunes qui venaient en formation pré-militaire envoyés par l'armée. D'abord avec un commandement militaire. Par exemple, Roche qui était un Eclairer de France, sous-lieutenant en 1944, est venu en 1945 à Saint-Etienne en Dévoluy, dans le seul bâtiment récupéré de Jeunesse et Montagne, un baraquement. Il avait emmené 120 jeunes en formation pré-militaire et pouvait recevoir en sus une trentaine d'individuels de l'U.N.C.M. Ce fut l'un des premiers camps de l'U.N.C.M. Après, la majorité des camps U.N.C.M. a accueilli des formations pré-militaires. L'armée inspectait et pouvait observer l'entraînement rigoureux et discipliné ; l'entraînement physique était très poussé.

Pendant deux ans, de 1945 à 1947, la plupart des camps U.N.C.M. ont ainsi reçu pendant les périodes creuses — les mouvements leur envoyaient des personnes aux périodes de vacances — des jeunes en formation pré-militaire. C'est ce qui a permis de stabiliser l'institution. Après 1947 quand la formation pré-militaire a été supprimée,



les camps ont été ouverts aux individuels. Les mouvements qu'avait créés l'U.N.C.M. d'abord pour leurs propres adhérents, se sont rendu compte que l'institution ne pouvait fonctionner qu'à condition de s'ouvrir à tous et que les mouvements ne soient que les garants moraux de ce qui se passait dans les camps de montagne. De majoritaires au début, les mouvements de jeunesse sont devenus très largement minoritaires. Ainsi, l'U.N.C.M., l'Union Nautique puis l'U.C.P.A. en arrivèrent à recevoir beaucoup plus de participants qui n'appartiennent à aucun mouvement. Ils sont cependant toujours dirigés par les mouvements de jeunesse, et la vocation éducative est demeurée la même.

### Les Cadres de l'Animation

C'est un phénomène d'éducation populaire, que d'apprendre à des jeunes à vivre dans un milieu différent, montagne, mer, sur ou sous l'eau, en randonnée. La connaissance des milieux naturels et humains, la vie communautaire, l'apprentissage de la solidarité constituent ici les bases d'une véritable « Education Populaire » et les cadres de l'U.N.C.M., à l'écoute de leurs stagiaires d'origine les plus diverses, ayant aussi des connaissances à transmettre sont tous devenus des gens extraordinairement cultivés.

- 9 • Entre deux guerres, entre deux sociétés : l'éducation populaire en tran-  
sit, Jean-Pierre Rivoir
- 17 • L'action culturelle du Front Populaire, Pascal Guy
- 29 • Les mouvements de jeunesse en France dans l'entre-deux-guerres, Alain  
Coutot
- 39 • Les Foyers Rouges ou Mouvement de l'Éclaire Ouvrière : 1932-1939,  
Liliane Perrein
- 49 • La première décennie de la J.A.C. Jeunesse Agricole Catholique,  
François Leprieux
- 61 • La naissance et les débuts de la J.E.C., Christophe Roscoe
- 75 • Réflexions sur le mouvement des Auberges de Jeunesse dans les années  
1930, Pierre Gaudibert
- 87 • Débat : Les Auberges de la Jeunesse
- 95 • Une tentative d'éducation populaire en milieu ouvrier : le centre  
confédéral d'éducation ouvrière de la C.C.T. : 1932-1939, Roland  
Trempe
- 105 • Éducation ouvrière et partis politiques, Michel Offerte
- 115 • Bibliographie : l'éducation populaire 1920-1940, Catherine Vincent





## L'histoire dans les Cahiers

### EDUCATION POPULAIRE 1920-1940

## Les Cahiers de l'Animation

n° 32

2<sup>e</sup> trimestre 1981

- 1 • Avant-propos, Catherine Vincent
- 3 • 1920-1940 : Les mutations de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse, Raymond Labourie
- 9 • Entre deux guerres, entre deux sociétés : l'éducation populaire en transit, Jean-Pierre Rioux
- 17 • L'action culturelle du Front Populaire, Pascal Ory
- 29 • Les mouvements de jeunesse en France dans l'entre-deux-guerres, Aline Coutrot
- 39 • Les Faucons Rouges ou Mouvement de l'Enfance Ouvrière : 1932-1939, Liliane Perrein
- 49 • La première décennie de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique), François Leprieur
- 61 • La naissance et les débuts de la J.E.C., Christophe Roucou
- 75 • Réflexions sur le mouvement des Auberges de Jeunesse dans les années 1930, Pierre Gaudibert
- 87 • Débat : Les Auberges de la Jeunesse
- 95 • Une tentative d'éducation populaire en milieu ouvrier : le centre confédéral d'éducation ouvrière de la C.G.T. : 1932-1939, Rolande Trempe
- 105 • Education ouvrière et partis politiques, Michel Offerle
- 115 • Bibliographie : l'éducation populaire 1920-1940, Catherine Vincent



# Les francs et franches camarades Repères sur la naissance d'un mouvement d'enfants :

Gilberte Hugouvieux

Cette réflexion sur la constitution et les premières années du mouvement F.F.C. est un premier regard porté sur cette période, essentiellement à partir de la mémoire vivante de ses premiers militants. Si cette contribution nécessite des investigations plus importantes<sup>1</sup>, des récits rassemblés lors d'interviews de plusieurs militants, présents à la période de création du mouvement, quelques documents F.F.C. traitant de l'historique notamment dans la revue interne *Camaraderie*, les premiers éditoriaux de cette revue (de 1944 à 1946), ont servi de matériaux de base pour reconstituer à grands traits l'histoire et les conditions de cette naissance.

## *Un mouvement en gestation*

Dans le courant laïque, la naissance des F.F.C. s'inscrit au carrefour d'itinéraires politiques et idéologiques différents et de préoccupations immédiates liées au contexte de la guerre. Tout ceci doit être replacé dans le jeu des reconstructions de la mémoire, quarante ans après les événements. Ainsi selon Henri Martin<sup>2</sup>, « avant la guerre, j'étais à la Ligue et je m'occupais d'un « patro » en tant qu'instituteur. En 1941-1942, j'ai rejoint les Eclaireurs de France, seul mouvement laïque, neutre et non religieux, pour ne pas laisser tomber les gosses de la laïque... on ne voulait pas qu'ils partent ailleurs... la milice les ramassait ».

Pour Raoul Dubois<sup>2</sup>, « j'avais travaillé dans les patronages laïques avant la guerre et pendant la guerre même, avec des groupes d'enfants plus ou moins réguliers. Je participais aussi à des groupes de travail pour la constitution de programmes, dans le grand effort qui allait



conduire au programme national de la Résistance et, bien sûr, nous envisagions le problème du péri-scolaire à la Libération : nous voulions évidemment reconstruire les choses qui avaient été détruites par Vichy, mais nous souhaitions surtout une profonde transformation de ces choses : reconstruire n'était pas suffisant, il fallait inventer, innover et agir pour toucher les gosses... ».

Quand à Pierre François<sup>2</sup>, alors Commissaire National des E.D.F., un des rares militants d'alors à ne pas appartenir à l'éducation nationale, en se voulant le porteur et le promoteur du « grand mouvement laïque d'enfants », il sera la cheville ouvrière de la constitution des F.F.C. Il contribuera ainsi à rassembler les énergies individuelles et institutionnelles qui voulaient agir auprès des enfants « de l'École publique ».

« Les E.D.F., du fait même de leurs exigences, ne pouvaient toucher qu'une toute petite partie de la population infantine et malgré leur développement, ils laissaient une place à prendre pour une organisation laïque à recrutement plus vaste » (...) ».

« Dans les années 1940-1944, nous n'avons pas cessé de penser à l'avenir : à la Libération, il faudrait réorganiser beaucoup de choses et notamment le secteur laïque interdit. Toutes mes réflexions ont porté, personnellement, sur la constitution d'un grand mouvement d'enfance laïque... progressivement à partir des E.D.F., j'ai réuni un certain nombre de gens, puis bientôt d'autres organisations ».

Son expérience de président de patronage laïque sur la ville de Vichy, avant guerre, n'était pas étrangère au contenu du projet en gestation.

« Les dévouements ne manquaient pas, mais à ce moment-là j'ai été frappé par la pauvreté totale des activités ; elles se résumaient en une garderie sur des terrains de sport ou sous des préaux d'école, en une fête annuelle où l'on faisait apprendre par cœur à des gosses des mouvements de gymnastique... ».

### *La création des F.F.C.*

De défensive et souterraine, l'organisation des F.F.C. peut enfin se déployer au grand jour. La création du mouvement bénéficie du climat de reconstruction, de l'élan d'unité nationale et du besoin de changement, de renouveau qui caractérisent la période de la Libération.

Pierre François, dès septembre 1944, remonte à Paris. Il va voir des personnalités du milieu laïque afin qu'ils engagent leur organisation dans ce nouveau projet. En premier lieu, il rencontre J.-A. Seneze, secrétaire général du S.N.I., qui tout de suite « désigne quelqu'un » pour mettre sur pied le projet. Ensuite, il contacte H. Belliot, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement, appartenant aussi aux E.D.F. qui délègua aussi quelqu'un pour cette initiative. D'autres organisations sont sollicitées de la même manière et le 9 novembre 1944, l'Assemblée constitutive rassemble pour la création des F.F.C. : Les E.D.F., le S.N.I., la Ligue de l'Enseignement, le Mouvement uni des Auberges de Jeunesse



les C.E.M.E.A. (branche des E.D.F. chargée de la formation des cadres), la C.G.T., la F.S.G.T. (Fédération Sportive et Gymnique du Travail). On peut dire que d'une façon ou d'une autre, ces organisations reflètent les courants de la gauche française d'alors.

Ainsi, les F.F.C. sont constitués sous la forme d'une association Loi 1901 et son premier Comité Directeur se met en place. Pierre François témoigne que « ce qui a entraîné l'adhésion de tous ces gens venant d'horizons très différents était le projet pédagogique, de faire quelque chose d'intéressant, de vivant, avec les enfants, et non plus des garderies. Il y a eu un grand élan. Ce que nous avons imaginé, à ce moment-là, c'était un mouvement d'enfants avec un insigne (un nœud plat), quelques éléments d'uniforme, un chant de ralliement (L'Appel des Francs-camarades), une organisation nationale, une structure. Il était indispensable, à nos yeux, que des enfants et des adolescents se sentent appartenir à quelque chose. C'est l'idée d'un grand mouvement de masse s'adressant à tous les enfants ».

Dès Octobre 1944, un premier stage a lieu à Montry. Il réunit l'équipe de départ qui fournira les premiers délégués Francas permanents. Cette première équipe est constituée essentiellement d'instituteurs qui militaient par ailleurs majoritairement aux E.D.F., au S.N.I., aux Auberges de Jeunesse, ... La manière dont ils adhèrent et dont ils sont recrutés est significative. Parmi plusieurs témoignages, citons Raoul Dubois qui rappelle : « Sénèze me convoque un jour, dans le bureau du S.N.I., reconstitué ; il me dit : « Tu t'es intéressé au problème du péri-scolaire, il y a quelque chose qui se crée maintenant, est-ce que tu veux y aller voir, travailler là-dedans ? » Je réponds : « Oui, cela m'intéresse ! » et Sénèze répond : « Ça tombe bien, car j'ai demandé ton détachement, tu commences demain ! ».

La revue « *Camaraderie* », destinée aux guides F.F.C., animateurs des patronages, dans un de ses premiers numéros, présente les orientations du mouvement à travers six grandes références, faisant office de mots d'ordre :

« SANTE — Elle sera maintenue et améliorée par la pratique de l'Éducation physique, des activités de plein air, de saines vacances.

FRANCHISE — Cette qualité déjà exprimée par notre nom lui-même est à la base de toute la formation morale des F.F.C. En la prenant comme mot d'ordre, nous voulons insister sur l'atmosphère de liberté confiante, de courage et de loyauté qui doit régner dans nos Camaraderies.

UNION — Ouvert à tous, notre mouvement a pour fondement le respect et la compréhension de la vie intérieure de chacun.

RÉPUBLIQUE — La vie en commun, l'exercice de la liberté et de la responsabilité dans un groupe à la taille de l'enfant, l'information sur les cadres de la vie sociale, prépareront l'enfant à son rôle de libre citoyen.

FRANCE — Notre mouvement fera connaître aux enfants la France sous tous ses aspects et les attachera à ses traditions de grandeur et de générosité.



PAIX — Au-delà de la France, les F.F.C. auront des relations avec les jeunesses des pays étrangers, ils veulent les connaître, les comprendre, les apprécier à leur juste valeur dans un but de sympathie humaine et de paix générale. »

Ainsi se mettent en place les F.F.C. Les objectifs immédiats de l'heure peuvent se résumer en cinq points : contribuer à la reconstitution des œuvres laïques interdites sous l'occupation ; développer un grand mouvement d'enfants ; multiplier les militants Laïques ; former des cadres de qualité pour l'animation des activités (d'où l'importance des C.E.M.E.A., au départ) faisant référence à la pédagogie active ; créer, faire évoluer les patronages Laïques comme lieux d'épanouissement et de liberté pour les enfants et non plus simples garderies.

### *Les débuts d'une organisation :*

Un corps de « pionniers, enseignants — mis à disposition » à la conquête de nouveaux territoires.

Fin 1944-début 1945, l'organisation, la vie institutionnelle et matérielle se mettent en place grâce à une subvention de démarrage accordée par le ministre de l'Éducation (Guehenno — Capitant aux F.F.C. avant celle de la Ligue, ce qui posera quelques problèmes. Des instituteurs mis à disposition avec accord de l'inspection académique deviennent permanents de la Fédération nationale et reçoivent délégation pour représenter les F.F.C. dans l'ensemble du pays. Des régions se constituent, regroupant à l'époque plusieurs académies.

Ainsi, la première équipe nationale d'environ trente « enseignants » mis à disposition va faire connaître le mouvement, créer de nouveaux patronages, essayer de faire évoluer les anciens et former des cadres (essentiellement à l'intérieur des Ecoles normales). Henri Martin rapporte que « le délégué de l'équipe nationale devait trouver dans chaque département un responsable. Au début on avait du mal à trouver des cadres.

Des stages, des veillées avaient lieu dans les Ecoles normales, et le recrutement de nouveaux guides se faisait ainsi... ».

On retrouve, comme dans les autres mouvements l'enthousiasme, l'énergie, l'élan des militants qui se mobilisent sur un projet nouveau, la plupart hommes de terrain, et tous animés d'une grande volonté de changement. Pour Raoul Dubois, « c'était vraiment très exaltant, nous avions beaucoup de points communs et nous étions d'accord sur de nombreux problèmes et sur des solutions pour les résoudre. Mais nous avions aussi des discussions homériques à propos de certains termes, de certaines théories... Le mot « laïcité » par exemple avait provoqué une discussion de plusieurs heures avec William Lemitt. Et la Révolution que nous voulions n'était pas du goût de tout le monde ! ».

Le 8 décembre 1944, les F.F.C. adhèrent à la Ligue de l'Enseignement



comme association à base nationale (A.B.N.). L'accord implicite de départ était que les F.F.C. remplaceraient en quelque sorte « les U.F.O. — patros » qui existaient avant-guerre, mais qui étaient en perte de vitesse. Les F.F.C. devaient donc fédérer les patronages laïques au sein de la Ligue. Cela se traduit sur le terrain par le fait que chaque nouveau « guide », chaque nouveau patronage doit adhérer à la fois aux F.F.C. et à la Ligue de l'Enseignement : deux cartes, deux timbres, etc... Les enfants, lors de leur adhésion, s'acquittent eux d'un seul timbre. Quant aux délégués départementaux, pour rendre compte de leurs activités, ils doivent rédiger deux rapports : un pour le bureau national F.F.C., un pour la Ligue de l'Enseignement. Cela entraîne chez plusieurs délégués de vives réactions d'opposition face à cette bureaucratie qu'ils jugent trop lourde, qui exige trop de cartes, de rapports, de timbres, alors qu'ils privilégient l'autonomie, l'action sur le terrain et n'hésitent pas, souvent, à se référer à des valeurs de type révolutionnaire. Ainsi H. Martin explique-t-il « ils (la Ligue) avaient peur de nous, ils croyaient qu'on allait faire la révolution ! Nous on voulait des patronages français, bien à nous... ! ».

En août 1945, un éditorial de la revue *Camaraderie* rédigé par P. François s'adresse aux guides de façon suffisamment révélatrice pour que nous le citions un peu longuement :

*« C'est un esprit révolutionnaire qui anime les Francs et Franches Camarades ». Dans la mesure où nous poursuivons une entreprise d'éducation, nous voulons une révolution... De même que les révolutions venues d'en haut trahissent le peuple, les systèmes éducatifs imposés de l'extérieur bafouent et déforment les êtres jeunes. Nous révolutionnerons l'éducation elle-même en la voulant active... Une profonde maladie altère le pays : on attend son salut des autres, on ne peut régler sa conduite sans instructions venues d'en haut. Nous avons chassé les hommes du fascisme, nous avons effacé les signes extérieurs du fascisme, mais nous continuons de porter le mal en nous. N'attendez pas que le mouvement vous transmette des programmes tout faits, n'attendez pas que le mouvement vous épargne les responsabilités en vous enfermant dans un réseau de règlements infaillibles...*

*(...) Si nous voulons travailler dans les milieux populaires, il faut que nous fassions pleinement corps avec eux (...)*

*Ainsi, les Francs et Franches Camarades proposent aux jeunes gens et jeunes filles de France : une mission : éduquer les enfants, un idéal : servir la cause du peuple.*

Dans cette période d'après-guerre, les patronages qui ne veulent pas se démarquer de la Ligue de l'Enseignement rouvrent leurs portes et redémarrent leurs activités sur le mode de la garderie, pour la plupart. Plusieurs récits témoignent à ce sujet, des frictions qui eurent lieu entre les idées novatrices des F.F.C. et celles de la Ligue. La lutte de tendances entre les deux organisations, en recouvrant à la fois des différences de générations, des options pédagogiques nettement tranchées, ne



peut être analysée sans prendre en compte les luttes qui existent dans un milieu laïque constitué de différents courants politiques et idéologiques. En effet, les F.F.C., construits dans l'élan de la Libération, dans le climat politique du tri-partisme, se retrouvent au moment de la guerre froide, dans un climat politique général qui se dégrade, confronté à une crise grave qui met en danger leur existence propre.

### *Crise et renouveau du mouvement en 1947*

C'est en fait *Pierre François* qui rappelle qu'« en 47, nous avons traversé une crise très aiguë. Nous étions coincés sur notre droite par la Ligue qui n'avait pas joué le jeu de la fusion de tous les patronages dans le grand mouvement d'enfants, et sur notre gauche par le parti communiste qui a constitué « Les Vaillants et les Vaillantes ». Depuis plusieurs mois déjà, les F.F.C. connaissaient de gros problèmes financiers... ». (En effet, les subventions n'ont pas suivi le cours de l'inflation galopante de cette période, les enseignants mis à disposition touchaient irrégulièrement leur traitement). Malgré sa gravité, cette crise, vécue tout d'abord comme grave et menaçant l'existence même des F.F.C., sera surmontée.

Les témoignages font apparaître deux principales raisons à sa résolution, d'une part, le potentiel militant qui, à cette occasion révèle toute sa vitalité, grâce à l'investissement important lié au caractère novateur de l'expérience, sa capacité à poursuivre l'action de façon même bénévole ; d'autre part, la démarche du président P. François qui va trouver, non sans réticences comme il dit, « Les anciens » pour leur demander leur appui. Plus particulièrement J.-A. Senèze, devenu vice-président<sup>3</sup> de la Ligue intervint avec tout « son poids de personnalité laïque », fit jouer ses relations et obtint pour les F.F.C. de nouveaux postes d'enseignants mis à disposition.

La crise surmontée, les F.F.C. ne disparaissent pas et leur action se poursuit<sup>4</sup>. Le projet du mouvement d'enfants ne se développera guère et s'orientera très vite vers un mouvement de jeunes « guides ». La constitution d'une fédération des patronages laïques sera reconnue à part entière par la Ligue de l'Enseignement. La modification des statuts aura lieu en 1954.

#### NOTES

1. Ce travail s'inspire d'une maîtrise de sciences sociales à l'Université de St Etienne, ainsi que d'un intérêt personnel né de l'expérience de l'auteur à l'intérieur des F.F.C. en tant que militante et professionnelle de l'animation (Ecole Ouverte de St-Fons).

2. *Pierre François* est Commissaire National des E.D.F. à la création des F.F.C. et premier Président des F.F.C., de 1944 à 1952.

*Raoul Dubois* et *Henri Martin* sont des instituteurs mis à disposition des F.F.C.



en 1944 et les deux des premiers délégués F.F.C. Il est à préciser qu'ont été rassemblés lors d'entretiens, lors de diverses manifestations, de nombreux témoignages des autres militants de l'époque.

3. Son appartenance maçonnique est bien connue (NDLR).

4. Quelques chiffres pour les F.F.C. :

En 1945 :	90 œuvres affiliées
	380 guides
	8 000 enfants
En 1946 :	780 guides
	12 000 enfants
En 1947 :	1 500 guides
	20 000 enfants

Michel Vernus

Il paraît nécessaire de rappeler que la F.C.P.E. (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves) est somme toute une tard-venue, et doublement. Elle est une tard-venue dans l'histoire du mouvement ouvrier d'abord comme organisation spécialisée sur les problèmes scolaires et d'éducation. Elle est née officiellement le 26 mars 1947 après deux années de tâtonnements. Elle est donc un rameau récent greffé sur le tronc commun du mouvement ouvrier. Dire cela c'est d'emblée situer les valeurs et le milieu culturel dont elle va se nourrir. Elle est une tard-venue aussi et plus précisément parmi les organisations de parents d'élèves. Au moment où elle se constitue, sa concurrente la P.E.E.P. (ex. F.L.C.) a plus de 40 ans d'âge — les A.P.E.L. du privé ont, elles, une bonne quinzaine d'années (1930) — enfin la F.N.A.P.E.P. (Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves de l'École Publique) a elle aussi une quinzaine d'années (1932). Il est toutefois important de remarquer que ces organisations sont implantées d'abord dans le secondaire. La F.C.P.E., elle, a fait un autre choix, celui du primaire. Elle campe et milite exclusivement sur ce terrain-là jusqu'en 1956 (Congrès de Limoges), date à laquelle elle décide d'investir tous les ordres d'enseignement.

Ces rappels n'étaient pas inutiles. Les débuts de la F.C.P.E. jusqu'à ce jour sont mal connus. Il n'en faut pour preuve que ce qui sera un ouvrage important *l'Histoire générale de l'Enseignement et de l'Éducation en France* (T. IV, p. 358) « la fédération fut fondée







## Aux origines de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

Michel Vernus

Il paraît nécessaire de rappeler que la F.C.P.E. (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) est somme toute une tard venue, et doublement. Elle est une tard venue dans l'histoire du mouvement ouvrier d'abord comme organisation spécialisée sur les problèmes scolaires et d'éducation. Elle est née officiellement le 26 mars 1947 après deux années de tâtonnements. Elle est donc un rameau récent greffé sur le tronc commun du mouvement ouvrier. Dire cela c'est d'emblée situer les valeurs et le milieu culturel dont elle va se nourrir. Elle est une tard venue aussi et plus précisément parmi les organisations de parents d'élèves. Au moment où elle se constitue, sa concurrente la P.E.E.P. (ex. F.L.C.) a plus de 40 ans d'âge — les A.P.E.L. du privé ont, elles, une bonne quinzaine d'années (1930) — enfin la F.N.A.P.E.E.P. (Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves de l'Ecole Publique) a elle aussi une quinzaine d'années (1932). Il est toutefois important de remarquer que ces organisations sont implantées d'abord dans le secondaire. La F.C.P.E., elle, a fait un autre choix, celui du primaire. Elle campe et milite exclusivement sur ce terrain-là jusqu'en 1960 (Congrès de Limoges), date à laquelle elle décide d'investir tous les ordres d'enseignement.

Ces rappels n'étaient pas inutiles. Les débuts de la F.C.P.E. jusqu'à ce jour sont mal connus. Il n'en faut pour preuve que ce qu'écrit un ouvrage important *l'Histoire générale de l'Enseignement et de l'Education en France* (T IV p.358) « la fédération fut fon-



dée par M<sup>e</sup> Cornec en 1947 ». Phrase qui véhicule une erreur manifeste. Jean Cornec, président de la fédération en 1959 seulement a lui-même dit et écrit qu'il n'en était pas le fondateur.

L'idée de rassembler en un vaste réseau les parents de l'école publique est née de la profonde inquiétude qui existe chez les laïques au lendemain de la chute de Vichy. Certes ceux-ci obtiennent alors des satisfactions : abrogation de la législation vichyssoise qui avait institué le financement du privé par l'Etat (ordonnance du 17 avril 1945), nationalisation des écoles des houillères, rejet constitutionnel du principe de la liberté de l'enseignement... Mais au Parlement (CMRP), et surtout dans le pays, se développent une organisation et une mobilisation sans précédent des confessionnels. Brièvement, rappelons que les APEL deviennent alors un puissant mouvement de pression, leurs effectifs passent de 115 000 à 320 000 adhérents ; le mouvement familial, réorganisé par l'ordonnance de mars 1945, rassemblé dans l'UNAF, fortement imprégné d'influence catholique, exprime de son côté des revendications éducatives et scolaires. Aussi, la situation n'est certainement pas celle que les laïques avaient pu espérer. C'est dans ce contexte de guerre scolaire qui rebondit que se constitue la F.C.P.E..

### *Les étapes dans la constitution de la F.C.P.E.*

La naissance de l'organisation s'effectue en trois phases. En 1945, c'est l'année du lancement de l'idée ; en 1946, c'est l'année des premiers comités de parents et aussi d'un débat sur la manière et la méthode ; en 1947, c'est enfin l'année décisive de la création, précédée d'une assez longue période de transition et de tâtonnements.

#### *Le projet des « comités de vigilance »*

Il apparaît que l'idée de créer un réseau de défense laïque autour de l'école a été exprimée pour la première fois dans le cadre de la commission d'action laïque du SNI. Les premières traces publiques et imprimées on les trouve dans *l'École libératrice*. Notamment dans le numéro du 15 juin 1945 ; dans cet article le SNI apporte son appui à la constitution d'une association de parents au sein des fédérations départementales des œuvres laïques. On le voit, l'idée vient du SNI, la mise en œuvre et la mise en place dès l'origine sont confiées à la Ligue qui va en effet harmoniser toute l'affaire. Dans un nouvel article, *l'École Libératrice* le 10 novembre 1945 annonce que des « conseils de vigilance » sont lancés, c'est la première fois que le mot apparaît, parallèlement un projet de statut est diffusé par la Ligue de l'Enseignement. Le projet s'affirme. En Décembre 1945 au premier congrès du SNI reconstitué, à Montreuil, Henri Belliot, secrétaire général de la Ligue à nouveau annonce la création de conseils de vigilance de parents d'élèves. C'est donc dans le deuxième semestre de l'année 1945 que l'idée prend corps.



L'année 1946 est une année de transition, mais aussi une année de tâtonnements. Les premiers comités, sous l'impulsion d'instituteurs et de ligueurs apparaissent mais il y a dans le même temps débat chez les laïques sur la manière de s'y prendre. En tout cas, au début de l'année, l'*École Libératrice* le 10 février 1946 lance un appel à la constitution de comités de vigilance, en écrivant « il est temps que les parents d'élèves attachés à l'école laïque et qui sont — répétons-le — l'immense majorité, soient enfin entendus » (signé Senèze). Le conseil National du SNI à Pâques 1946 approuve à une énorme majorité le principe de la création des comités.

Sur le terrain les difficultés ne manquent pas. Dans le Cher, par exemple, le terme de vigilance donné aux comités rebute les militants et les parents ; ailleurs, dans le Loir-et-Cher, on se plaint au niveau du Comité Départemental de ne recevoir aucune directive, mais cela n'empêche pas le secrétariat de commander 10 000 cartes imprimées pour l'année 1947. Dans les Basses-Alpes, le Conseil Départemental a été créé en mai 1946, ainsi que trois conseils locaux, et « l'école publique n'y a pas de concurrence ». D'en haut un principe est recommandé — pas toujours appliqué — le secrétaire départemental doit être le responsable de la commission action laïque du SNI. C'est le cas dans le Nord où A. Theeten, secrétaire du Conseil départemental, est responsable de la commission action laïque (février 1947) ; cela montre, si besoin était l'esprit de défense laïque qui préside à la formation des comités.

Pour remédier à une mise en place inégale, voire à l'inertie, il fallait une impulsion nationale donc une tête, au moins provisoire. Cela est acquis le 23 octobre 1946. En effet, un Conseil National de Vigilance des Parents d'Elèves est institué, doté d'un bureau et d'un comité provisoires, le tout chapeautant les premiers comités départementaux. Le bureau provisoire comprend un président ; André Chauvet qui vient de la Ligue, il en était le directeur du service vacances ; le secrétariat est confié à Clément Durand, (directeur d'école en Mayenne, un des responsables du SNI, qui, en attendant d'être mis à la disposition de l'organisation, ce qui sera fait quelques mois plus tard au début de l'année 1947, est déjà la véritable cheville ouvrière de l'organisation naissante). Le Trésorier est Chevrier, de la Seine, responsable départemental du SNI ; quant au comité provisoire de douze membres, il comprend deux délégués du SNI, deux délégués de la Ligue et huit délégués des Comités départementaux (un du Cher, un de la Mayenne, un de la Loire, un du Nord et quatre de la Seine). Cette organisation fonctionne avec l'aide de la Ligue, les réunions ont lieu rue Récamier, les notices et circulaires en partent.

Le 24 octobre, le lendemain de la mise en place de cette direction nationale provisoire, se tient un conseil général de la Ligue, qui met au point après discussion un projet de statut qui permettait aux parents d'élèves de l'école laïque d'entrer dans le mouvement familial, l'UNAF, pour contrer les mouvements familiaux en majorité hostiles à l'école



laïque. Aussi dans le nouveau projet de statut les conseils de vigilance de parents deviennent-ils logiquement des Conseils familiaux des parents d'élèves de l'école laïque. On le comprend : derrière les mots était en cause toute une stratégie. A la suite de ces décisions une circulaire (27 novembre 1946) est envoyée dans les départements, elle demande aux Conseils Départementaux de s'adapter conformément au statut proposé, à la législation des associations familiales. L'objectif, être prêt au 1<sup>er</sup> janvier 1947.

C'est alors que de fortes objections s'élèvent contre cette stratégie d'entrisme dans l'UNAF. Le 12 décembre le comité provisoire se réunit et fait le point. De sérieuses objections sont soulevées contre cette adaptation des comités à la législation familiale, notamment de la part des représentants du SNI. Les contradicteurs jugent inacceptables la conception de la famille, le suffrage familial, tels qu'ils sont définis dans les articles de l'ordonnance du 3 mars 1945 (ordonnance qui organise le mouvement familial). Pour éviter tout retard, et toutes discussions qui freinent l'essor des conseils, le comité provisoire renonce à la transformation des conseils de parents en conseils familiaux. La stratégie d'entrisme est donc remise à plus tard, en fait écartée. Le secrétaire général de la Ligue Henri Belliot est de ceux qui déplorent alors cette décision, le refus d'entrer dans le mouvement familial. Ce qui est certain, c'est que les laïques, au moins au niveau des responsables, ont été divisés sur cette question. Le terme « familial » disparaît donc comme qualificatif des conseils. Parallèlement il est décidé d'abandonner le terme de « vigilance », qui appartenait à la sensibilité communiste et qui était contesté comme « trop violent et trop combattant ». Beaucoup reprochaient à ce terme d'être un repoussoir pour les parents. Une circulaire du 31 décembre 1946 prend acte de ces décisions et annonce que désormais on nommera les conseils, Conseils de parents d'élèves des écoles laïques. L'année 1946 est donc bien l'année des choix, et de la clarification après les tâtonnements initiaux.

### *La « collaboration » enseignants/parents*

Le début de l'année 1947 est marqué par une volonté de presser le pas. Le rôle de la Ligue reste toujours aussi important. Une notice de quatre pages pour exposer le but et l'activité des conseils est mise en chantier. A partir de janvier Clément Durand va pouvoir consacrer tout son temps au développement de l'organisation.

Les comités continuent progressivement à se mettre en place. Le conseil départemental de la Seine date de janvier 1947 ; en dépit de « la grosse hostilité » des directeurs et directrices, cinq comités locaux ont été formés totalisant 3 000 adhérents. Le 15 février 1947, une lettre du Morbihan nous apprend que « les conseils de parents d'élèves des écoles publiques sont en voie de formation dans toutes les communes où leur constitution s'avère nécessaire. Il nous est apparu que dans les localités où la lutte n'était pas d'ores et déjà entamée par les curés, il



serait dangereux de porter le premier coup. La réplique risquerait d'être très violente et parfois mortelle pour l'école laïque. Par contre, dans les communes où les adversaires ont déjà organisé des patronages ou des groupes d'APEEL, il s'avère indispensable de répondre par la création des conseils de parents d'élèves de nos écoles ». D'en haut il est recommandé de mettre en place, pour aller plus vite, d'abord le conseil départemental même provisoire, et de ne pas attendre la multiplication des comités locaux, puis une assemblée générale, démarche trop longue. Dans le Puy-de-Dôme, en avril, on a créé le conseil départemental, mais il n'existe pas de comité local car on se « heurte à beaucoup de difficultés » ; mais on espère placer 1 000 cartes.

Le temps de la sortie du provisoire arrive. Le 26 mars 1947, une réunion du Conseil National est convoquée. Réunion décisive qui est celle de la constitution officielle. Un modeste demie-feuille dactylographiée en date du 19 mars, signée par le secrétaire général convoque ce conseil au siège de la Ligue pour 9 h 30. Après les tâtonnements précédents, la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves sortait enfin du provisoire. A cette date existaient 29 conseils départementaux, d'autres étaient en instance de formation en Ile-et-Vilaine, dans le Maine, dans le Vaucluse... Au cours de la réunion, Clément Durand analyse les raisons « d'un démarrage lent ». Il évoque, entre autres, la multiplicité des œuvres laïques qui entraînent la multiplicité des cotisations. Aussi va-t-il être décidé que là où existait une amicale laïque, les parents d'élèves formeraient simplement une section de l'amicale ; on apposera sur la carte de l'amicaliste, un timbre parents d'élèves à la place prévue à cet effet. Surtout, il évoque les réticences des enseignants à l'égard des conseils, idée nouvelle à laquelle ceux-ci doivent s'habituer.

A partir de cette réunion constitutive la volonté de faire progresser l'implantation de la fédération se lit dans les circulaires propres à la fédération comme dans celles des organisations qui la parrainent, SNI et Ligue. Dans sa circulaire fédérale n° 1 en date du 15 avril 1947, expédiée de la rue Récamier où la Ligue abrite la fédération jusqu'en 1959, la Direction nationale demande de rassembler le plus grand nombre de parents : « nous vous demandons d'organiser méthodiquement le recrutement de votre organisation. La suppression des mots « vigilant » et « familial » doit permettre de grouper la grande majorité des laïques. Le terme de parents d'élèves doit être compris dans un sens large... » Il faut donc faire du nombre. Le 21 avril, une note signée conjointement par le secrétaire général de la Ligue, le secrétaire général du SNI et le président de la F.C.P.E., part dans les départements à destination des responsables du SNI et des œuvres laïques. Elle contient une demande impérative de créer des conseils le plus tôt possible quand ceux-ci n'existent pas : « jamais l'école laïque n'a été menacée comme elle l'est actuellement. Pour la défendre il ne suffit pas de voter des motions platoniques... Vous devez donc sans tarder créer et animer ce mouvement... » Enfin le 23 avril 1947 les statuts discutés et approuvés



sont déposés à la préfecture de la Seine. Ils prévoient notamment un Conseil d'Administration de six membres de droit (trois pour la FEN, trois pour la Ligue) et douze membres élus par l'Assemblée Générale (le Congrès). Ainsi la fédération a opté pour une collaboration organique entre enseignants et parents. L'objectif définit est de « documenter » les parents. La Fédération Nationale adhère à la Ligue, Confédération Générale des Œuvres Laïques.

### *Le lent développement de la fédération*

Dans les mois et les années qui suivent la Fédération connaît un développement progressif mais modeste. En 1949, les conseils départementaux n'existent encore que dans 55 départements. Les assemblées générales annuelles, les congrès ne rassemblent qu'une poignée de délégués (30 ou 40). D'ailleurs les assemblées générales sont tenues en jumelage avec celles de la Ligue, parce que, entre autres raisons, la fédération n'a pas les moyens financiers de supporter les frais d'un congrès autonome. En 1949 on ne réunit le conseil d'administration qu'une fois dans l'année, car on ne peut payer les frais de déplacement. En dépit d'une notice de quatre pages de 1947 pour faire connaître la fédération, d'un numéro de juin-juillet 1948 de la revue *Avenirs*, la F.C.P.E. n'a pas de revue régulière avant 1951. Il est vrai que quelques départements ont déjà leur propre publication (le Nord, le Pas-de-Calais par exemple) ce qui atteste d'une vitalité locale réelle. Le nombre des adhérents reste longtemps modeste, 100 000 en 1948 — près de 150 000 en 1949 selon le trésorier qui se plaint que « le paiement des cotisations s'effectue à un rythme lent » (février). Dans l'été 1949, le secrétaire général constate que « la situation financière est peu prospère ». La F.C.P.E. est donc loin alors d'être la « grande fédération de l'avenir avec 500 000 adhérents », objectif de ses dirigeants.

Et cependant celle-ci a un atout. Elle est écoutée et aidée par l'administration. Aristide Beslais, du ministère, Directeur de l'Enseignement du premier degré est un homme ouvert et très favorable au rôle qu'aspire à jouer la fédération. Il vient même au congrès de Nîmes (20 juillet 1948) devant la petite poignée des délégués réunis faire un rapport sur la gestion cruciale alors des constructions scolaires. Mais la fédération fait appel également aux inspecteurs d'académie et aux inspecteurs primaires. En février 1949 le secrétaire général rappelle : « nous avons adressé à Messieurs les inspecteurs primaires dès la rentrée scolaire (donc à l'automne 1948) une circulaire les invitant à appuyer la propagande organisée par nos camarades en faveur de nos conseils à l'occasion des conférences pédagogiques ». On voit dans le Nord par exemple l'inspecteur d'académie devenir président du Conseil Départemental ; dans l'Hérault l'inspecteur d'académie accepte d'insérer dans le bulletin départemental les circulaires des parents d'élèves. Mieux, dans l'Aude, où les statuts sont déposés le 30 avril 1947, c'est le préfet « qui a bien voulu accepter la présidence active » du Conseil Départemental.



Dans ces conditions comment s'explique la lenteur du développement ? Une cause essentielle semble bien être une certaine inertie des enseignants. Il a fallu beaucoup de circulaires, de motions pour faire avancer l'idée neuve des conseils de parents. Au début de l'année 1949 encore, au conseil d'administration on cite des départements : la Somme, la Côte d'Or... ou le SNI ne favorise pas spécialement la création des conseils. Il est certain qu'une vieille méfiance continue d'exister à l'égard d'une irruption étrangère dans la vie de l'école. Là où il n'y a pas de concurrence à l'égard de l'école publique, les instituteurs ne se mobilisent pas (Hérault par exemple). Mais les instituteurs voient surtout dans les conseils des machines de guerre dressées contre eux. Certains dans le milieu rural surtout ont peur d'un noyautage clérical des conseils ; dans le Doubs par exemple en 1947 « les instituteurs se méfient et restent froids à nos appels ». Ce n'est pas un hasard si la circulaire fédérale n° 1 (15 avril 1947) prend bien soin de préciser qu'« il est bien entendu que les conseils de parents d'élèves n'ont pas à s'immiscer dans le travail professionnel des instituteurs ». Principe qui sera souvent réaffirmé par la suite. Il s'agissait de rassurer les maîtres dont on attendait qu'ils viennent apporter leur concours dans la création des conseils, voire dans leur animation. En juillet 1949, le secrétaire au congrès de Lyon croit pouvoir affirmer qu'« il n'est plus nécessaire de combattre auprès des instituteurs pour leur faire admettre la nécessité des C.P.E... » C'était avouer qu'il avait fallu beaucoup expliquer et argumenter. Mais la défense laïque est là, avec son urgence, qui rassemble maîtres et parents, elle est susceptible de balayer à l'heure de la mobilisation bien des hésitations ou des réticences.

En conclusion, pour mettre les faits en perspective il conviendra de rappeler qu'une nouvelle phase de la vie de la F.C.P.E. se situe au tournant des années 1951-1952. Au lendemain du vote de la loi Barangé (28 septembre 1951), la fédération gagne en quelques mois 500 000 adhérents ; elle dépasse alors le chiffre de 700 000. Elle est vraiment à ce moment-là une organisation de masse dans l'élan de la mobilisation laïque. A l'origine elle a été une volonté, une création qui venait d'en haut. Ce qui explique que le président ou le secrétaire général en appelle souvent à une vie militante à la base. En février 1949, Clément Durand montrait alors l'objectif : « il faut arriver à donner à la fédération une vie plus intense à la base ». Preuve que l'impulsion venait à l'origine d'en haut. Avec la F.C.P.E. devenue organisation de masse, un nouveau pôle de militantisme apparaît dans le mouvement ouvrier.

#### NOTES

1. Archives de la Fédération.

2. Documents et témoignages donnés aimablement par Monsieur Clément Durand.







Considéré sous l'angle éducatif, le moment de la Libération pourrait s'intituler « les années Langvin-Wallon ». L'écho de ces deux noms ministres n'est-il pas aujourd'hui encore plus fort que celui de tel ou tel ministre ? Et le plan fameux qui porte leur signature n'a-t-il pas été depuis lors la référence obligée en matière de réforme de l'enseignement ?

Curieux desus que celui de ce document, qui encadre particulièrement bien notre période puisqu'il fut élaboré entre 1944 et 1947 ; comme l'a remarqué A. Prost, il est resté sur le moment « entièrement lettre morte » et a simultanément connu « un immense succès », en s'élevant aux dimensions d'un mythe fondateur ! (Ceci explicitant sans doute cela). Du reste, au fil des années, le sens du mythe semble s'être inversé, puisque la légende rose qui en fait jusque vers 1968 une sorte de Bible, a succédé ensuite plutôt une légende noire, le désignant comme bouc émissaire de toutes les illusions et de tous les maux du système français).

5

Les

« ambitions

éducatives »

Ardeurs réformatrices ou

mirages de la démocratisation

L'intelligence des transformations vécues par l'école à ce retournement et à ces polémiques ? Il n'entraîne pas dans le propos de ce colloque de l'établir. Les articles qu'on vient de cerner, à l'ombre du plan Langvin-Wallon parcellaire, quelques enjeux de la réforme de l'enseignement à la Libération dans ses rapports avec le problème de la culture populaire, espérant par ce retour aux sources et par l'analyse de situations concrètes, fournir quelques repères aux débats qui ont suivi.

Retour aux sources ? Aussitôt écrite, l'expression s'avère discutable, car en ce domaine moins encore qu'ailleurs, la Libération ne fut un moment inaugural. En France, l'idée de réforme de l'enseignement — qui se propose d'assurer la promotion collective du « peuple » et l'épanouissement des individus (et en quoi elle a toujours partie liée avec les courants dits d'éducation populaire) — est une récurance de l'idéal démocratique. Elle en épouse les pulsions et les retards. De ce fait, elle mobilise un imaginaire qui dépasse de très loin le cadre proprement pédagogique et relève, au sens large, du champ politique.



2

Les

« ambitions

éducatives »

Arbena réformatrices ou

mixtes de la démocratisation



Considéré sous l'angle éducatif, le moment de la Libération pourrait s'intituler « les années Langevin-Wallon ». L'écho de ces deux noms illustres n'est-il pas aujourd'hui encore plus fort que celui de tel ou tel ministre ? Et le plan fameux qui porte leur signature n'a-t-il pas été depuis lors la référence obligée en matière de réforme de l'enseignement ?

Curieux destin que celui de ce document, qui encadre particulièrement bien notre période puisqu'il fut élaboré entre 1944 et 1947 ; comme l'a remarqué A. Prost, il est resté sur le moment « entièrement lettre morte » et a simultanément connu « un immense succès », en s'élevant aux dimensions d'un mythe fondateur ! (Ceci expliquant sans doute cela). Du reste, au fil des années, le sens du mythe semble s'être inversé puisqu'à la légende rose qui en fait jusque vers 1968 une sorte de Bible, a succédé ensuite plutôt une légende noire, le désignant comme bouc-émissaire de toutes les illusions et de tous les maux du système scolaire français<sup>1</sup>.

L'intelligence des transformations vécues par l'école a-t-elle gagné à ce retournement et à ces polémiques ? Il n'entrait pas dans le propos de ce colloque de l'établir. Les articles qu'on lira ici visent plus modestement à cerner, à l'ombre du plan Langevin-Wallon, et d'une manière parcellaire, quelques enjeux de la réforme de l'enseignement à la Libération dans ses rapports avec le problème de la culture populaire, espérant par ce retour aux sources et par l'analyse de situations concrètes, fournir quelques repères aux débats qui ont suivi.

\*

Retour aux sources ? Aussitôt écrite, l'expression s'avère discutable, car en ce domaine moins encore qu'ailleurs, la Libération ne fut un moment inaugural. En France, l'idée de réforme de l'enseignement — qui se propose d'assurer la promotion collective du « peuple » et l'épanouissement des individus (ce en quoi elle a toujours partie liée avec les courants dits d'éducation populaire)<sup>2</sup> — est une récurrence de l'idéal démocratique. Elle en épouse les pulsations et les retournements. De ce fait, elle mobilise un imaginaire qui dépasse de très loin la scène proprement pédagogique et relève, au sens large, du champ politique.



Ou plus exactement, elle réactualise en permanence la convergence et la collaboration possibles du pédagogique et du politique.

C'est sous ce signe qu'ont surgi entre les deux guerres les thématiques de « l'école unique » et de « l'éducation nouvelle », la première inspirée par les Compagnons de l'Université, la seconde plutôt par les mouvements pédagogiques (OCCE, Freinet, CEMEA...) avec l'appui des mouvements de jeunesse. Thématiques relayées bientôt, sur la scène scolaire — et non sans écarts, glissements ou contradictions internes — par les gros bataillons syndicaux ou associatifs de l'enseignement, et sur la scène politique par la CGT et les partis de gauche.

Tandis que l'enjeu de l'école unique était de passer d'une organisation cloisonnée de l'enseignement en « ordres » (primaire, secondaire...) qui figeait en les « naturalisant » les destins sociaux, à une organisation emboîtée en degrés successifs (désenclavant en théorie l'accès au baccalauréat), celui de l'école nouvelle était, par les méthodes actives, de diversifier les critères de l'aptitude scolaire, de manière à faciliter la réussite du plus grand nombre.

Ainsi donc, réflexions sur les structures et sur la pédagogie étaient-elles solidaires dans ce grand dessein démocratique et formaient un couple indissociable. Peu à peu une ligne médiane s'affirmait non sans mal, pour récuser aussi bien les tenants du « primaire prolongé » que les partisans de l'esprit « secondaire » traditionnel et pour concentrer l'enjeu du futur enseignement de masse sur la constitution d'une véritable « école moyenne » — qui serait de facto une école « populaire » — dotée de structures et d'une identité fortes... Celle-ci aurait dû être le centre de l'enseignement rénové. Elle resta en fait son « maillon faible » car la difficulté pratique était de ne pouvoir la constituer ex nihilo : il fallait regrouper des pièces hétérogènes situées à la jointure du primaire et de l'ancien secondaire (collèges, cours complémentaires, écoles primaires supérieures (EPS), écoles pratiques du commerce et de l'industrie etc...); d'où des réticences de part et d'autre à perdre les acquis antérieurs, sur lesquelles Jean Zay au moment du Front Populaire se cassa les dents, en esquissant vainement l'homogénéisation du dispositif par la création des sixièmes d'orientation, point de départ d'un futur « tronc commun »<sup>3</sup>.

Sous Vichy, son successeur, Jérôme Carcopino prolongea paradoxalement son action mais en même temps la détourna de son sens en transformant les EPS en collèges modernes (et les EPCI en collèges techniques) et en les rattachant au second degré.

En 1945, la réforme de l'Enseignement n'était donc pas réalisée et la tâche assignée à la Commission d'abord présidée par Paul Langevin



puis après sa mort en décembre 1946 par Henri Wallon fut d'en préciser l'architecture et l'esprit. Le Plan Langevin-Wallon apparaît donc bien plus comme l'aboutissement de la réflexion commencée dans l'Entre-Deux-Guerres, et poursuivie à Alger et dans la Résistance, comme « la synthèse de deux grands courants réformateurs : l'école unique pour les structures, l'école nouvelle pour la pédagogie » (Antoine Prost) que comme une création véritablement originale. La permanence fréquente des mêmes hommes pendant plus de vingt ans dans les diverses commissions traitant de la réforme confirme cette continuité. Et l'exemple de Gustave Monod, analysé par Rémy Handourtzet, est topique à cet égard mais il est loin d'être unique : la quasi totalité des animateurs de la commission Langevin avaient été au moins des collaborateurs de Jean Zay. (Cf. B. et N. Magnan).

\*

Est-ce-à-dire qu'ils n'innovèrent en aucune façon sur l'esprit des réflexions antérieures ? La question exigerait pour être approfondie une comparaison plus poussée que celle envisagée ici. De l'analyse consacrée par N. et B. Magnan aux sources directes du Projet (textes d'inspiration communiste issus de la Résistance surtout, et plan d'Alger) — analyse minutieuse mais appliquée à la seule dimension « éducation populaire » et non à tous les aspects de la réforme — on peut retenir quelques déplacements d'accent ; pourtant les audaces les plus significatives (ou les plus périlleuses ?) en particulier l'idée d'une articulation étroite de l'éducation populaire sur la sphère productive, ne furent pas reprises par la Commission. Bien que les intellectuels communistes y aient exercé une influence notoire, ils ne rompirent pas en fait un consensus de tonalité nettement « républicaine » qui réactualisait un vieil idéal de fraternité et de justice par l'école.

Cet idéal cristallisa autour des notions de prolongation de la scolarité, d'individualisation de l'acte pédagogique et de promotion de tous, sans trop se préoccuper de savoir si une société divisée en intérêts antagonistes en accueillerait les postulats. On faisait volontiers confiance sur ce point au climat unanimiste et aux capacités d'absorption sans limites d'une économie en croissance — et il est intéressant de souligner ici combien l'esprit du Plan Langevin-Wallon consonne avec celui du Plan Monnet.

Certes, les inégalités qu'on ne nommait pas encore « socio-culturelles » étaient perçues comme un handicap à la démocratisation, mais la confiance mise en l'école elle-même pour les réduire demeurait inentamée. Autrement dit et pour l'essentiel, la version de l'idéal démocratique qui



transparaît ici plonge encore de profondes racines dans le XIX<sup>e</sup> siècle : l'école imaginée par le Plan Langevin-Wallon est bien « l'école libératrice », héritière d'une longue lignée de croyances dans les bienfaits du « toujours plus » d'école. Et si elle intègre les apports récents des sciences de l'éducation et de la psychologie de l'enfant (plusieurs de ses concepteurs furent des représentants éminents de ces disciplines), c'est avec l'intention de renforcer la légitimité et le pouvoir propres de l'institution : comment un système désormais paré de toutes les vertus de la « transparence » et de « l'objectivité » scientifique ne serait-il pas l'incarnation de la pure justice, comment ne serait-il pas, à la limite, infaillible ?<sup>4</sup> La sociologie de l'éducation n'exerce guère encore, à ce niveau, ses soupçons décapants ou ravageurs...

Mais précisément, dans la mesure où on perçoit cet impérialisme scolaire comme relativement archaïque, il est difficile de taxer la vision de la société qui le sous-tend d'étroitement « égalitariste ». Bien que la question de l'égalité y occupe une place centrale, il ne faut pas ici se tromper d'époque.

Sans doute — et ceci est nouveau — le terme même de « sélection » est-il désormais connoté négativement<sup>5</sup> et on lui préfère de beaucoup celui d'« orientation ». Mais on précise aussi que l'orientation sera fondée « à la fois sur les aptitudes individuelles et sur les besoins sociaux ». Comment la contradiction entre l'individuel et le collectif sera-t-elle ici résolue ?

Bien qu'elle élude la difficulté de la question au plan théorique, la description des finalités socio-professionnelles des divers cycles d'enseignement, telle qu'elle est faite dans le Plan lui-même ou dans des commentaires contemporains, donne une idée assez précise de ce qu'il faut entendre par « besoins sociaux ».

A l'intérieur d'un « premier degré » obligatoire jusqu'à 18 ans, le dispositif retenu repose en effet sur la succession de trois cycles : un cycle de 6 à 11 ans dispensera l'enseignement élémentaire commun à tous les enfants ; un cycle moyen dit « d'orientation » (de 11 à 15 ans) délivrera un enseignement en partie commun (surtout de 11 à 13 ans : période d'observation), en partie spécialisé avec un jeu d'options qui prend de l'importance à partir de 13 ans ; le cycle dit de « détermination » enfin (de 15 à 18 ans) sera divisé en trois sections spécialisées : une section « pratique » destinée explicitement à former les travailleurs manuels, une section « professionnelle » qui s'adresse aux futurs cadres moyens de la production ; une section théorique enfin, la seule qui « achemine vers l'enseignement supérieur » à travers quatre types de baccalauréats (classique avec latin, moderne avec langues vivantes, scientifique à base de maths, physique, chimie, et scientifique et technique).



L'innovation majeure du point de vue de son retentissement social réside donc dans l'allongement de la scolarité et dans le retard de l'âge de l'orientation, qui s'effectuera entre 13 et 15 ans et concernera désormais la totalité de la classe d'âge. Mais cette rationalisation n'équivaut pas à ouvrir toutes grandes les portes du baccalauréat (que seule une minorité atteindra). Elle n'aboutit par conséquent nullement à brouiller les repères sociaux. La conception de l'égalité qui est à l'œuvre, c'est l'égalité des chances (tous sur la même ligne de départ) — dont on ne sait pas bien du reste qu'elle est une fiction — ce n'est pas l'égalité des résultats (tous bacheliers) ni même la garantie d'un résultat quelconque. Pour être fonctionnelle, cette conception (qui nous paraît avec le recul reposer sur une contradiction interne) doit présupposer, l'adéquation harmonieuse et spontanée entre les besoins de la société et les aspirations individuelles. Mais comment conjurer les espoirs « indus » de promotion suscités par la logique pure de l'égalité ?

A cette question, il n'est de réponse au fond que dans un postulat implicite : l'intériorisation par les usagers eux-mêmes des limites de la mobilité sociale ; il faut, d'une certaine manière que la majorité de la population « sache » qu'elle n'est pas « destinée » aux professions intellectuelles.

Mais là-dessus, le projet est muet. Tout au plus exprime-t-il l'espoir que la société sera suffisamment avisée pour ne pas stigmatiser les différences entre travailleurs manuels et travailleurs intellectuels, entre dirigeants et exécutants, pour ne pas les transformer en différences hiérarchiques : position située sur un plan exclusivement moral<sup>6</sup>, qui ne remet pas en cause la division du travail et qui, à la limite, ne regarde pas l'école. De la sorte, le principe mis en avant (l'égalité des chances, l'orientation des enfants selon leurs seules « capacités ») ne peut être validé qu'au prix d'un subterfuge.

C'est ce qu'a bien montré, à notre avis, Henri Michard dans un commentaire partiellement critique du Plan rédigé à la veille de sa publication définitive<sup>7</sup>. Cet auteur met l'accent sur la « pluralité des cultures correspondant aux différents types d'expériences de la vie et qui toutes, dans l'absolu, ont une égale valeur et une égale dignité » et il distingue « en gros » une culture ouvrière, une culture bourgeoise, une culture paysanne et une culture « intellectuelle » (en s'excusant dans ce dernier cas du pléonasmе « qui n'est qu'apparent »). Jusqu'ici, la perspective est conforme à l'esprit du Plan. Mais, selon lui, « cette pluralité des cultures exige que l'enseignement se diversifie dès que le stade de l'acquisition des connaissances élémentaires est dépassé. Alors il ne s'agit pas seulement de répartir les enfants entre un certain nombre



d'options en fonction de leurs capacités intellectuelles, il s'agit d'abord de tenir compte d'une condition de fait élémentaire : leur division en deux grandes catégories : ceux qui ont encore devant eux sept ou huit années d'études, ceux qui, dès 15 ans, vont quitter l'école pour aller à l'atelier ou aux champs (...). N'oublions pas d'ailleurs que, si la discrimination doit se faire selon la valeur intellectuelle, elle doit tenir compte aussi de la *vocation*. L'essentiel est que tous les élèves du premier groupe soient effectivement capables de recevoir avec profit un enseignement plus poussé ; mais la réciproque n'est pas vraie : *il n'est nullement nécessaire que ceux qui sont intellectuellement supérieurs entrent au lycée*. Il en est parmi eux qui préfèrent travailler de leurs mains dès 15 ans, et il faut l'admettre ».

Et de conclure : « cette divergence impose entre les deux éducations une distinction de nature. C'est la notion même de tronc commun qui se trouve par là compromise ». Conclusion peut-être discutable, mais ce texte a au moins le mérite à notre sens de mettre le doigt sur une réalité que le Plan Langevin-Wallon a sans doute eu tendance à camoufler : le régulateur de la logique possiblement « inflationniste » de la demande individuelle d'éducation réside toujours dans l'état de la structure sociale elle-même et dans les « habitus » de classe qu'elle engendre.

\*

Pour toutes ces raisons, le Plan Langevin-Wallon semble refléter un moment assez particulier dans le débat sur la démocratisation de l'enseignement : moment où l'identification des cultures et des aspirations par la classe sociale d'origine est supposée présente en tant que telle, à la subjectivité des acteurs.

De ce fait, sa conception de l'égalité n'est peut-être que transitoire. Elle apparaît traditionnelle par bien des aspects, car elle nécessite toujours pour être opératoire qu'il y ait anticipation réussie par des individus socialement situés de leur « destinée probable » (ou de leur « vocation ») ; mais elle est novatrice aussi en ce qu'elle rend manifestes les problèmes liés à l'élargissement de la base de recrutement des élites, en ce qu'elle associe étroitement, selon la formule célèbre, l'objectif de « la sélection des meilleurs » à celui de « la promotion de tous ». En ce sens, — et sous réserve d'un inventaire plus précis de la demande contemporaine d'éducation — cette conception semble assez bien correspondre à la conjoncture particulière où elle a été formulée : conjoncture où il s'agissait précisément de renouveler des élites qui avaient failli<sup>8</sup>, mais sans bouleverser la structure sociale, et tout en anticipant une hausse d'ensemble des niveaux de qualification.



Le souci d'anticiper l'avenir prévisible a d'ailleurs été contre-balancé par celui de tirer parti des réalités présentes : c'est pourquoi les hautes ambitions avancées n'ont pas conduit à rigidifier les principes, comme le montre la possibilité de moduler la prolongation à 18 ans de la scolarité.

Cette mesure n'était certainement pas pour les auteurs du Plan la panacée universelle et uniforme qu'elle a tendu à devenir par la suite. Elle était susceptible d'aménagement et de souplesse. L'appendice rédigé par Pierre George et Senèze au sujet des régions rurales<sup>9</sup> prévoyait par exemple, pour les élèves orientés vers l'enseignement pratique (c'est-à-dire l'immense majorité) une fréquentation réduite aux seuls mois d'hiver (de novembre à mars) à partir de 13 ans ! Solution qui aurait de surcroît eu l'avantage d'emboîter sans rupture véritable l'enseignement post-scolaire dans le scolaire (et de faire pénétrer plus largement les méthodes expérimentées dans l'éducation populaire au sein de l'école elle-même).

Ne cédon pas par conséquent au mythe de la grande réforme volontariste, qui n'a peut-être pris corps qu'ensuite, tandis que les contemporains avaient plus conscience qu'on ne le croit de la viscosité des politiques d'enseignement, de leur temporalité spécifique, et de la nécessité de ménager des transitions, même s'ils savaient aussi — c'est toute l'ambiguïté de leur position — que le temps leur était compté et qu'il fallait profiter de circonstances exceptionnelles pour inscrire dans les faits quelques-unes de leurs ambitions. En dernière analyse, et on n'y insistera guère, il ne leur a pas appartenu que l'état de pénurie de la France, les divisions politiques et corporatives en empêchent la réalisation.

\*

Ceci n'en rend que plus libre d'examiner, à l'aune de ce texte emblématique, rebelle aux interprétations simplistes, quelques-unes des réalisations de cette époque et leurs limites.

L'introduction de l'éducation civique dans les programmes du secondaire présentée par son principal maître d'œuvre, l'inspecteur général Louis François, s'imposait à l'attention en raison des débats à répétition suscités par ce problème et encore tout récemment<sup>10</sup>. L'enseignement du civisme est toujours le reflet des questions qu'une société se pose sur son identité. Dans le contexte de la Libération, il résuma surtout, semble-t-il, l'un des enjeux de la démocratisation de l'école.



On se souvient en effet que sous la III<sup>e</sup> République, l'instruction morale et civique était réservée aux classes populaires : elle ne concernait guère que les enfants accomplissant des études courtes ou se préparant à la vie active (primaire élémentaire, primaire supérieur, et secondaire « spécial » jusqu'à sa disparition), tandis qu'on comptait exclusivement sur les « humanités classiques » pour former les adolescents issus des classes aisées<sup>11</sup>. Comblant cette « lacune » participait donc d'une volonté d'arracher la formation secondaire à son particularisme culturel et social et traduisait le souci d'unifier l'esprit du système autour des valeurs communes que celui-ci aurait à charge de transmettre à quelque niveau que ce fût. Le sentiment de la récente faillite des élites et l'urgence fortement ressentie de reconstruire le pacte national sur des valeurs démocratiques partagées par tous ne pouvaient que fortifier un tel dessein.

Est-ce-à-dire que cette généralisation ne fut conçue que comme un simple ravalement ou un achèvement de l'œuvre de la III<sup>e</sup> République ? C'est ce qu'on pourrait croire à distance puisque l'éducation civique conquiert droit de cité dans les collèges et les lycées en devenant une véritable « matière » scolaire, dotée d'un programme et d'un horaire, comme cela avait été le cas à l'école primaire depuis les programmes établis en 1882.

Le témoignage de Louis François suggère qu'exista sur le moment une double volonté de se démarquer du passé. En premier lieu, l'introduction du civisme fut une manière de déclarer caduc un enseignement moral complètement sclérosé et une tentative de résoudre ainsi un vieux problème sur lequel des générations de pédagogues et de moralistes avaient achoppé. Tournant capital et trop peu aperçu : on voulut mettre la morale davantage « en situation », l'insérer dans la vie réelle, et cesser du même coup d'en faire l'objet d'une inculcation abstraite et formaliste.

Mais ce qui fut peut-être plus décisif encore, ce fut le caractère mixte, conféré, dans le même esprit, à l'éducation civique : elle serait à la fois transmission de savoirs et, selon la formule du Plan Langevin-Wallon, « entraînement à l'action »<sup>12</sup>. En somme, l'innovation portait moins ici sur la redéfinition du bagage de connaissances considéré comme indispensable aux futurs citoyens (son noyau fondamental demeurait indiscuté) que sur la méthode requise précisément pour fabriquer des citoyens : il ne s'agirait plus d'appliquer de haut en bas une pédagogie de « l'empreinte », mais de partir de la motivation prêtée à des sujets concrets et de « bonne volonté » pour les faire s'élever peu à peu, à travers la découverte progressive de liens d'appartenance de complexité croissante, jusqu'à la dimension collective la plus globale. Tendance



illustrée aussi bien par la volonté d'instituer une démocratie scolaire participative — microcosme de la future participation civique — que par le contenu même des programmes : relevant d'une « psychopédagogie de proximité » (Mona Ozouf) ceux-ci procédaient en effet par cercles concentriques de plus en plus larges (de la commune à l'État et à la vie internationale).

Négligeons ici les possibles illusions sous-jacentes à cette démarche inductive et progressive : correspondait-elle vraiment au rythme des maturations adolescentes ? L'essentiel est qu'on l'ait cru et qu'on ait tenté de donner corps à une représentation élargie du processus d'accession à la citoyenneté. Relevons plutôt l'ambivalence de cette représentation vis-à-vis de la tradition éducative républicaine : d'un côté, elle s'en démarquait fortement, car celle-ci était alors perçue par tous les « nouveaux pédagogues » comme terriblement magistrale et rhétorique ; de l'autre, elle en donnait peut-être à voir l'intentionnalité la plus constante puisque cette tradition depuis l'origine était aussi d'essence participative<sup>13</sup> ; au total, elle en accentuait le côté « critique », elle en sauvait l'esprit au détriment de la lettre, en s'appuyant sur les modèles pédagogiques issus des « méthodes actives ».

Assurément, ces modèles suscitèrent à la Libération une grande espérance : l'étude du milieu, l'enquête de terrain ou le travail coopératif conçus comme des réponses à la prise en compte de la diversité des populations scolaires témoignèrent peut-être d'un tournant significatif dans la conception même du vivre-ensemble. N'y eut-il pas là une tentative sérieuse de renouveler la problématique républicaine du lien social, en donnant une solution plus adéquate aux vieilles antinomies de l'individu et du groupe, du particulier et de l'universel, de la connaissance et de l'action ? Ces questions, du reste, n'ont probablement pas cessé de travailler notre imaginaire politique et pédagogique<sup>14</sup>.

Mais le principal défaut de cette espérance fut, sur le moment, de ne trouver grâce qu'auprès d'une avant-garde. Car l'alliance minoritaire passée entre une fragile cohorte d'administrateurs éclairés et l'élite des pédagogues, rompue, via Freinet ou les mouvements de jeunesse, aux méthodes nouvelles, manqua de la pesanteur nécessaire pour changer des habitudes héritées d'un long passé napoléonien autant que ferryste ! D'où la banalisation et l'enlisement avant même que l'essai soit transformé et qu'on puisse en saisir clairement les éventuels effets pervers...



Est-ce à une conclusion analogue qu'induisent les deux dernières études de cas abordées dans ce dossier ? Les institutions de lecture publique mises en place en 1945<sup>15</sup> ne brillèrent pas, si l'on en croit Noë Richter, par leur originalité. Elles synthétisèrent tradition républicaine, idéologie vichyssoise et velleités résistantes, sans ouvrir la voie à une conception novatrice.

Encore doit-on remarquer que la Libération a rendu possible une telle convergence et a permis par conséquent la définition d'une vraie politique de la lecture et la rationalisation de ses structures.

En revanche, la naissance et l'institutionnalisation des centres d'apprentissages relèvent d'un processus autrement complexe et original. L'initiative ne fut pas ici entièrement téléguidée du sommet et une large expérimentation à la base a toujours précédé et accompagné un processus d'étatisation à rebondissements multiples. D'où l'extraordinaire intérêt que présentent ces établissements, analysés par Vincent Troger, ne serait-ce que comme miroir des contradictions de l'époque, ou comme contrepoint à l'étude des mouvements d'éducation populaire.

Issus des centres de formation professionnelle et des centres de jeunesse de Vichy, les centres d'apprentissage ne pouvaient guère se prévaloir de la Résistance ou d'une tradition républicaine qui avant 1939 avait largement boudé la scolarisation des apprentissages, au moins au niveau élémentaire<sup>16</sup>. Cependant il n'eurent pas à souffrir de « l'impureté » de cette origine, rapidement occultée par le renouvellement des acteurs, car, très tôt, la C.G.T. et le P.C. s'y taillèrent un territoire solide.

Mieux : leur marginalité au sein de l'Education Nationale parut les préserver, au moins au début, du risque de phagocytage dû aux pesanteurs administratives. Le flou institutionnel qui fut le leur, dans l'attente du futur statut, les mit d'emblée en phase avec les hardiesses des réformateurs de tout poil. Il y avait là, en somme, un banc d'essai tout trouvé pour la réforme de l'enseignement (dont ils auraient aisément occupé le créneau « pratique ») comme pour la transformation de la société, un lieu possible où l'une et l'autre marcheraient de concert.

Telle fut, du moins, la perception des contemporains. Les centres n'étaient-ils pas les symboles vivants d'une dignité nouvelle conférée à la classe ouvrière ? N'avaient-ils pas vocation à former ses cadres, ses militants, bref à devenir l'une de ses institutions ? Ne devaient-ils pas de ce fait marquer positivement leur différence vis-à-vis des autres composantes du système scolaire ? A moins qu'ils ne préfigurent, au terme



d'un retournement audacieux, le renouvellement complet des humanités traditionnelles, auquel songeaient les tenants de « l'humanisme du travail » ? Les discours attrape-tout de la C.G.T. et du P.C., misant tantôt sur l'affirmation d'un particularisme de classe, tantôt sur la réintégration du prolétariat au sein d'une nation reconquise s'inscrivaient d'ailleurs à merveille dans cette oscillation si caractéristique de la période.

On peut pourtant se demander si cette surabondance d'identités potentielles ne fut pas un handicap pour opérer dans de bonnes conditions la clarification nécessaire de leur statut et de leur projet pédagogique autant que social.

C'est ce que suggère V. Troger lorsqu'il évoque l'écheveau inextricable de contradictions politiques, idéologiques ou corporatives concentrées en leur sein, ou encore lorsqu'il se demande si le projet visant à articuler de manière cohérente formation professionnelle et formation générale ne fut pas très tôt en décalage vis-à-vis de la demande sociale principalement utilitaire exprimée par les jeunes du milieu ouvrier.

En se comportant de fait en consommateurs, ces derniers ne signifiaient-ils pas que la « culture ouvrière » à laquelle se référaient leurs aînés (et leurs pédagogues) était déjà partiellement dépassée au moment même où on la croyait triomphante ? Auquel cas, il faudrait admettre que le succès des centres, qui fut réel, ne dut pas grand chose à leur orientation globale mais beaucoup en revanche au dévouement quasi-militant de leurs éducateurs et à l'efficacité de la pédagogie d'atelier. Centrée sur l'acquisition d'une authentique culture de métier, cette pédagogie avait son fondement dans la relative stabilité professionnelle du monde du travail<sup>17</sup>, mais appelait-elle forcément le complément équivoque d'un enseignement dit général ?

On retrouverait là en somme, sous une forme légèrement nouvelle, un vieux clivage qui parcourt toute l'histoire de l'apprentissage et de l'enseignement technique. De ce fait le concept d'« humanisme du travail » cher à un Georges Friedmann ou à un Pierre Naville n'eut peut-être pas un caractère suffisamment opératoire, tant il fut sujet à malentendus dans les réinterprétations qu'en donnèrent les acteurs. D'autant que sa perspective sous-jacente, diffuser la culture technique à tous les niveaux de l'enseignement, aurait supposé précisément une condition qui fut refusée : la réalisation simultanée de la réforme sociale et de la réforme éducative.

Cette double voie étant interdite, les centres d'apprentissage pouvaient-ils échapper à l'alignement sur les normes de l'appareil



scolaire traditionnel, et à leur transformation en ghettos pour réprouvés du savoir et de la réussite ?

En réalité, ce retournement d'un projet initial tout entier tendu vers une dynamique de promotion ouvrière a été très progressif. On ne peut que le pressentir dans les années qui nous occupent, à travers notamment la croissance d'une demande d'Etat aboutissant, après quelques hésitations, à conférer le statut de fonctionnaires à tous les personnels. Il reste qu'en 1949, on ne peut parler encore ni d'échec, ni d'enlèvement et les centres d'apprentissage sont bien la voie royale pour accéder aux qualifications ouvrières.

Au total, s'ils n'ont pas réussi à incarner à eux seuls la grande Réforme annoncée, du moins ont-ils été, via les ENNA, un laboratoire capable de tester ses produits en vraie grandeur. C'est ce qui leur confère dans le cadre de ce colloque une importance exceptionnelle. Car ils ont exploré avec trente ou quarante ans d'avance les avatars d'une « culture technologique » qui n'a certes pas eu à l'époque tout le retentissement souhaitable mais que la généralisation d'un enseignement de masse a contraint depuis à redécouvrir.

J.-P. M

#### NOTES

(1) De l'abondante littérature consacrée à l'analyse du Plan, on retiendra : côté légende rose : les commentaires syndicaux (qu'on ne peut détailler) et le livre de G. Cogniot *Laïcité et réforme démocratique de l'enseignement*, Editions Sociales, 1964 ; côté légende noire : la critique, d'un point de vue marxiste-léniniste, de Ch. Baudelot- R. Establet dans *L'Ecole capitaliste en France*, Maspero, 1974, et celle, d'un point de vue opposé, émanant du Club de l'Horloge, dont le meilleur résumé se trouve dans le livre de Didier Maupas *L'Ecole en accusation*, Albin Michel, 1983. Pour une position plus sereine, voir les travaux des historiens, en particulier les ouvrages d'Antoine Prost et la récente synthèse de Françoise Mayeur « Histoire de l'Ecole et de ses représentations » (Actes du Colloque « Enjeux scolaires, enjeux sociaux » 1985). Voir aussi l'intéressant commentaire paru dans Marcel David *L'individuel et le collectif dans la formation des travailleurs*, Economica, 1977, Tome 1.

(2) Sur ce lien étroit et contradictoire, voir Noël Terrot *Histoire de l'Education des adultes en France*, Edilig 1983.

(3) Nous négligeons ici la dimension corporative de cette histoire. Pour plus de détails, se reporter aux ouvrages cités d'Antoine Prost.

(4) Il est caractéristique que l'observation psychologique continue de l'enfant afin de fonder une orientation respectant les « aptitudes » individuelles, préconisée par H. Wallon et Roger Gal, ait abouti au dossier scolaire, nouvelle forme de connaissance « panoptique » (cf. Edwy Plenel *L'Etat et l'Ecole en France*, Payot 1985 pp.91-93). Sur la réaction tardive à ce danger d'une transparence totalisante en fait normalisatrice, voir la tentative d'une ancienne collaboratrice de Wallon, Liliane Lurçat, qui pose en termes neufs la revendication d'un « droit au secret » pour l'enfant scolarisé.



(5) Cf. cet extrait du Plan : « L'enseignement doit se démocratiser moins par une sélection qui éloigne du peuple les plus doués que par une élévation continue du niveau culturel de l'ensemble de la nation ». Henri Wallon écrira en 1951 : « Est contraire à la réforme de l'enseignement tout ce qui est sélection ».

(6) Laquelle est d'ailleurs parfaitement conforme à la tradition républicaine de Condorcet à Ferry.

(7) H. Michard « Le secondaire obligatoire et le problème de la culture populaire » *Esprit*, Avril 1947.

(8) Sur la faillite des élites, on peut relire utilement l'ouvrage toujours stimulant de Marc Bloch, *L'Étrange défaite*.

(9) Rappelons que les régions rurales regroupent à cette époque 40 à 45 % de la population.

(10) Pour une approche actuelle, voir la discussion entre Mona Ozouf et Claude Nicolet dans *Le Débat*, N°34, mars 1985.

(11) Toutefois en classe de philosophie, on étudiait les grands systèmes moraux, et l'instruction civique avait été rattachée au programme d'histoire des classes terminales. Pour une mise au point, voir Yvette Katan : « L'enseignement de la morale et de l'instruction civique sous la III<sup>e</sup> République », *Études dédiées à Madeleine Grawitz*, Dalloz, 1982.

(12) « L'éducation morale et civique n'aura sa pleine efficacité que si l'influence de l'enseignement proprement dit se complète par l'entraînement à l'action » dit le Plan Langevin-Wallon, avant de mettre en avant, à titre d'exemples : les coopératives scolaires, et la participation des équipes d'élèves à des « travaux d'intérêt général ».

(13) Pour la description du modèle républicain en terme de participation, voir Claude Nicolet *L'idée républicaine en France*, Gallimard, 1982.

(14) Voir sur ce point, deux articles récents de Marcel Gauchet « Métamorphose du compromis scolaire », Actes du Colloque *Enjeux Scolaires, Enjeux Sociaux*, Seuil, 1985 et « L'école à l'école d'elle-même. Contraintes et contradictions de l'individualisme démocratique », *Le Débat*, novembre 1985, n° 37.

(15) Leur analyse trouve sa place ici dans la mesure où elles furent alors rattachées à une Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique (DBLP) relevant administrativement de l'Éducation Nationale.

(16) Les structures de l'Enseignement Technique mises en place sous la III<sup>e</sup> République (ENP, EPCI, EPS et cours complémentaire à finalité préprofessionnelle), s'adressaient en effet exclusivement à la future élite des ouvriers et des employés. Il n'entrait pas dans les vues des principaux responsables que l'école obligatoire prépare directement au métier. Tout au plus estimait-on nécessaire de développer une dimension « pré-professionnelle » (travail manuel, par exemple) qui était en pratique fort négligée. Quant à l'apprentissage de la masse des travailleurs, il ne relevait pas d'écoles proprement dites, mais des « cours professionnels » rendus en principe obligatoires par la loi Astier (1919). Or, en 1939, de l'aveu de tous les historiens, l'échec de ces cours était patent, en dépit de l'institution de la taxe d'apprentissage.

(17) Cette stabilité semble bien avoir été un principe structurant de la génération ouvrière qui encadre les années 1930-1960. Voir la récente mise au point de Gérard Noiriel. *Les Ouvriers dans la société française XIX-XX<sup>e</sup> siècles*, Seuil, 1986.





## L'histoire dans les Cahiers

### EDUCATION POPULAIRE, JEUNESSE DANS LA FRANCE DE VICHY 1940-1944

#### Les Cahiers de l'Animation n° 49-50 2<sup>e</sup> trimestre 1984

- 5 • Introduction, Patrick Gallaud
- 9 • Vichy, repères historiques, Jean-Pierre Azéma

#### Mouvements de jeunesse et politiques de la jeunesse

- 21 • Les mouvements de jeunesse : approche générale, Aline Coutrot
- 33 • Le bureau des mouvements de jeunesse au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse : entretiens avec MM. Dupouey et Moreau, propos recueillis par Patrick Gallaud.
- 37 • Les Compagnons de France, par André Gruziat  
*Témoignages de Michel Dupouey, Jean-Marie Despinette, Aimé Aubert*
- 45 • La Jeunesse Etudiante Chrétienne, Alain Michel
- 51 • Les Chantiers de la Jeunesse : principes d'éducation. Deux anciens des Chantiers témoignent, Charles Duchaine
- 67 • Les Auberges de la Jeunesse : conflits et réconciliation, Lucette Heller-Goldenberg
- 71 • Les Camarades de la route  
*Témoignages de Paule Paillet, Robert Auclair, Roger Rocher, René Porte*
- \*
- 87 • Aperçus sur la Ligue de l'enseignement et les œuvres complémentaires de l'école (1940-1942), Jean-Paul Martin
- 99 • La politique scolaire et les instituteurs, Rémy Handourtzel
- \*
- 107 • Jeunesse unique : autour de quelques discours, Françoise Tétard
- 121 • La presse des jeunes sous Vichy, Alain Fourment
- 127 • L'efficace de Vichy (deux illustrations en matière de politique de l'enfance inadaptée), Michel Chauvière
- \*

#### Une expérience de formation des chefs : l'école de cadres d'Uriage

- 147 • De la formation des cadres à la résistance armée, Bernard Comte  
*Témoignages de Joffre Dumazedier et Bénigno Cacérés*
- 167 • Indications chronologiques, Raymond Labourie



## L'« éducation populaire » dans le plan Langevin-Wallon

Nora et Bernard Magnan

*« Nous fabriquerons de la joie. La mission  
de chacun consistera à battre le rire sur l'en-  
clume sonore de la vie. »*

Jack London

*Définition de l'Ecole active (rapport envoyé  
à la Commission L.W.)*

Que contenait donc de si lourd le sac que portait Philippe, un des FTP qui firent passer la frontière suisse à Paul Langevin en mai 1944 ? Des livres, des articles, des écrits amassés durant son exil troyen par celui que G. Monod<sup>1</sup>, R. Gal, A. Weiler et bien d'autres futurs membres de la Commission de Réforme, considéraient déjà comme le « véritable grand maître de l'Université », — ouvrages dont se nourrissent « la pensée et l'action du vieux savant pendant ces années noires.

Il fallait remonter à ces sources, resituer les projets clandestins, les réflexions issues des années de guerre où s'esquissaient les réformes qui marqueront la Libération. C'est ainsi que cette étude s'est reportée dans un premier temps aux sources — clandestines ou non — du Projet de Réforme de l'enseignement, enquête incomplète et superficielle dans le cadre d'un tel sujet. Le fonctionnement et les propositions de la Commission de Réforme de l'Enseignement ont ensuite retenu notre attention — encore nous sommes-nous volontairement limités ici



aussi au seul thème de l'éducation populaire, pris au sens le plus large<sup>2</sup>.

### *L'éducation populaire dans les écrits de la résistance*

Dès l'avant-guerre, Jean Zay, dans son projet de loi de 1937 portant réforme des enseignements du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré, envisageait l'organisation d'un enseignement post-scolaire, pratiquement inexistant ou, à tout le moins, resté marginal jusque-là : « l'enseignement post-scolaire est suivi par les jeunes gens ayant plus de 14 ans et qui ne reçoivent ni l'enseignement du 2<sup>e</sup> degré ni l'enseignement primaire complémentaire et par les adultes. Il prolonge et complète l'enseignement antérieurement reçu, soit par le moyen de cours théoriques et pratiques adaptés aux besoins de la région et ouverts dans les écoles publiques, soit par le moyen de cours professionnels. »

Cet enseignement conserve toutefois un caractère facultatif jusqu'au décret — loi du 24/5/38 sur l'orientation professionnelle et l'apprentissage obligatoire<sup>3</sup>...

### *Les suggestions de Georges Lapierre*

Un exemple émouvant (et significatif) de la permanence de la réflexion sur l'éducation populaire, malgré les vicissitudes du temps, nous est fourni par la lettre que G. Lapierre rapporteur au congrès de la CGT de 1927, pour le SNI, du projet de nationalisation de l'enseignement adresse en mars 1942 (peu avant son arrestation et sa déportation) à ZEVACO, Inspecteur d'Académie de l'Aube où P. Langevin était assigné à résidence à Troyes. Lapierre demande à Zevaco de transmettre sa « petite » étude sur l'école rurale à « notre ami qui a toujours porté le plus vif intérêt aux questions d'enseignement populaire et fut en particulier l'un des initiateurs de la campagne pour l'école unique, — hommage transparent à Paul Langevin qui dut récupérer cette lettre lors d'un des fréquents dîners qu'il prenait avec son épouse et sa fille chez les Zevaco. G. Lapierre propose dans cette lettre « d'envisager trois expériences d'un intérêt plus immédiat : inciter quelques instituteurs à créer dans leurs communes des cercles d'études populaires, essayer de doter le département de l'Aube d'un bibliobus comparable à celui de la Marne, établir une liaison avec la Direction Départementale de l'Enseignement post-scolaire agricole pour que cet enseignement nécessaire tienne compte du niveau des connaissances scientifiques des adolescents auxquels il s'adresse », sous peine d'« échec à peu près total »<sup>4</sup>.

### *Le renouvellement des élites*

Une place à part doit être faite à « l'Esquisse d'une politique française de l'enseignement présentée au nom du Parti Communiste aux



groupements de la Résistance « en septembre 1943 par G. Cogniot » député de Paris, ancien rapporteur du budget de l'Education Nationale » en 1937. Ce texte est en effet repris et analysé dans le « synopsis » dressé par J.O. Grandjouan annexé au rapport de la Commission d'Alger<sup>5</sup> puis évoqué par Langevin lui-même dans son exposé du 7/12/44, Culture et Humanité, devant la Commission qu'il présidait. L'auteur de l'Esquisse dresse un bilan sans complaisance de « l'Enseignement des adultes » : « Depuis 60 ans en ce qui concerne la masse de la population, la société française qui avait créé l'école primaire obligatoire s'en est remise à l'initiative privée, souvent en pratique aux œuvres confessionnelles, du soin de maintenir la culture acquise sur les bancs de cette école pendant la période critique de la vie qui séparait l'âge du certificat d'études de celui de la conscription. « Il préconise ensuite, mais de façon succincte — et en renvoyant à un document des Jeunesses Communistes qu'il cite en annexe et dont il reprend textuellement certaines propositions — les mesures à prendre à la Libération : « Il appartiendra à l'Etat démocratique de la (l'éducation des adultes) favoriser, de l'étendre à tous, notamment en la transportant sur le lieu même du travail et dans les cadres de la vie laborieuse, en soutenant toutes les initiatives des organisations populaires, en mettant à leur disposition des crédits, des locaux, du matériel, des maîtres de l'enseignement public. » (p.46).

\*

Nous avons retrouvé le texte cité par G. Cogniot : il s'agit d'une brochure ronéotée de 28 p. « L'Enseignement dans la France Nouvelle, texte proposé par la Fédération des Jeunesses Communistes pour un chapitre de l'enseignement de la Charte de la Jeunesse élaborée par les Forces Unies de la Jeunesse patriotique ». (Août 44). Dans sa 4<sup>e</sup> conclusion (« Création d'un véritable enseignement des Adultes et d'un Service de l'Avancement des mieux doués »), ce chapitre de la Charte préconise :

— « La création dans chaque ville d'un Centre de Culture avec un personnel de direction spécialisé et la création dans les campagnes de liaisons cantonales de la culture, (...) Centres Culturels et artistiques, mais aussi foyers d'esprit civique qui entretiennent des rapports étroits avec l'armée nouvelle, avec les groupements de jeunesse, avec les organisations sociales dont ils soutiennent toutes les initiatives culturelles. »

— « L'établissement d'Universités du Peuple avec pension, et comportant notamment des cours et des cycles d'échange/repos annuel avec l'éducation dans un cadre gai et confortable. »

Et comme « longtemps encore il y aura des talents ignorés et inutilisés dans les couches profondes du peuple et de sa jeunesse »...

... « La création d'un Service National de l'Avancement des mieux doués (regroupant des institutions particulières de dépistage des intelligences, des cours de rattrapage) ayant l'importance d'une Direction



du ministère de l'Éducation Nationale et jouissant de crédits élevés, dont il distribuera une grosse partie en bourses de perfectionnement ».

L'originalité, l'ambition — et l'ambiguïté de ces propositions résident, entre autres, dans le déplacement de l'éducation populaire de la sphère de l'Éducation Nationale vers celle de la production ou encore celle de structures décentralisées (utilisant en particulier pour les « cours d'adultes » un « personnel spécialisé ») dotées d'une double mission : « foyers d'esprit civique en même temps que de culture ». Les lendemains qui chantent mais aussi le nécessaire effort de reconstruction du pays transparaissent en tout cas dans l'affirmation finale : « Ainsi on pourra être assuré de dégager les cadres les meilleurs pour une République populaire et de préserver la démocratie de la médiocrité et de l'apathie » (p.25).

Dans le droit fil de ces réflexions, le Programme d'action de la Résistance (« Les Jours Heureux par le CNR » dans la version clandestine éditée par Libération Zone Sud) dans son édition du 15.3.45 reprend la dualité : naissance/talents (ce dernier mot étant interchangeable avec les termes : mérites, capacités ou aptitudes dans les écrits sur l'enseignement de cette période) et exige : « La possibilité effective, pour les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit promue ainsi une élite véritable, non de naissance, mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires. » (Mesures à appliquer à la libération du territoire.d) p.14).

### *Des projets à Alger*

Au même moment, à Alger, Joanny Berlioz « Député de la Seine » et Roger Garaudy, en publiant en 1943 le Manifeste de l'Université Nouvelle, rendent hommage (discours inaugural p.9) avec l'emphase caractéristique des textes de l'époque aux « grands intellectuels » dont Langevin, « parure de l'Université ouvrière de Paris » d'avant-guerre, « cette immense haute école populaire... qui chaque soir durant plusieurs années, assembla dans un labeur fécond plus d'un millier d'élèves venus des couches laborieuses de la région parisienne. » Ils proposent (Manifeste, p.47 et 54) une « organisation nouvelle de l'éducation » qui préfigure pour ses « trois cycles superposés : cycle de l'éveil, cycle de l'humanisme, cycle de la spécialité », le schéma du Plan Langevin-Wallon. Le souci constant en est qu'« à chaque phase du développement physique et psychologique de l'homme correspond une technique pédagogique particulière ». Ce qui amène Garaudy à préciser que « le 2<sup>e</sup> cycle de la pédagogie, celui de l'humanisme, ne s'adresse d'ailleurs pas seulement à l'adolescent, mais, sous forme de cercles d'études et de cours du soir, il peut fragmenter son programme pour assurer à l'adulte le rattrapage indispensable, ou le cours de perfectionnement nécessaire pour main-



tenir l'équilibre de la pensée et de l'action par quoi se définit l'humanisme ». Notons, en passant, que le président du Comité de Parrainage de l'UN, n'est autre que Laugier, Recteur de l'Académie d'Alger un des fondateurs des Compagnons de l'Université Nouvelle de 1919. La chaîne n'a pas été rompue par la guerre et l'exil algérois...

La même année, dans son Discours prononcé à l'occasion de la rentrée solennelle de l'Université d'Alger, le 18 décembre, R. Capitant, alors commissaire à l'Education Nationale, rend un hommage appuyé aux Mouvements de Jeunesse, « un des espoirs de la France, une des sources les plus pures où elle pourra puiser des forces neuves. » : « ils ont surtout sur notre école publique française cet immense avantage d'avoir compris que le sens et l'usage de la liberté ne peuvent s'acquérir que par la pratique de la liberté. » Après avoir mentionné les mérites du self-government des collèges anglais, référence qu'on retrouve dans le Plan Langevin-Wallon, il fait l'éloge des mouvements de scoutisme où il voit « une sorte de démocratie juvénile, reposant sur le culte de la loi et de la parole donnée », pour conclure : « l'Etat devra donc apporter toute son aide à ces formations, tout en prenant le plus grand soin de ne pas porter atteinte à leur autonomie, dans laquelle réside le secret de leur vitalité et de leur efficacité... »

En juin 1944, l'*Ecole Républicaine*, organe mensuel de la Fédération Nord Africaine de l'enseignement, avait publié un long article de 4 pages : « la Réforme de l'enseignement, projet présenté par la Commission pédagogique du syndicat des professeurs de l'enseignement secondaire d'Alger » (SPES) plus connu sous le nom de projet Yacono et d'ailleurs mentionné dans le synopsis de J.O. Grandjouan déjà cité (in Rapport Durry).

Dans le chapitre III, *De quelques caractères essentiels de l'Université Nouvelle*, après une énumération des « grandes idées retenues au cours de nos discussions » (la vie scolaire est liée à la vie sociale, l'école doit être l'image de la société, l'éducation est une création continue), les auteurs se réfèrent à l'expérience anglaise et envisagent « la création d'un enseignement post-scolaire obligatoire : 2h par jour ou 3 demi-journées par semaine, par exemple, seraient prises sur les heures de travail. N'oublions pas que dès 1919, la loi Astier prévoyait que les jeunes gens de 14 à 15 ans employés dans des entreprises industrielles, devaient suivre des cours professionnels pendant la journée légale de travail. N'oublions pas, également, que cet enseignement postscolaire (jusqu'à 18 ans en général) existe en Angleterre, dans 22 Etats des USA et que son organisation était stipulée par l'article 145 de la Constitution de Weimar. »

Dans le chapitre IV, *L'enseignement péri et postscolaire*, les auteurs insistent à nouveau sur le caractère technique et professionnel de cet enseignement et sur « le côté important à attribuer à la radio-diffusion, au cinéma, aux bibliothèques ambulantes et surtout à l'enseignement par correspondance ». Le reste du texte montre que si réforme de



l'enseignement il y a, elle suppose à tout le moins acquise une transformation radicale de la société...

Peu après, la Commission qui avait été créée à Alger par l'arrêté de R. Capitant, le 21/1/44, pour préparer « un avant-projet de réforme générale de l'enseignement qui servira de base de discussion après la libération du sol national » rend publics ses travaux<sup>6</sup> (texte connu sous le nom de Rapport Durry).

Dans le chapitre VII, *La Transition*, un paragraphe traite des œuvres postsecondaires. Après avoir dénoncé le « système de la centralisation, de l'uniformité et de l'irresponsabilité régnant dans l'Education Nationale, le texte encourage les membres de l'enseignement à faire preuve d'initiative dans l'innovation pédagogique. Mais en même temps le rapporteur, conscient des lacunes de l'Education Nationale en pleine transformation et des ressources que lui offrent les œuvres péri et postsecondaires existantes, conclut « Il est certain qu'au moins pendant la période de transition et en attendant que l'école assume dans son intégralité le rôle immense qui doit être le sien, l'Etat doit reconnaître ces bonnes volontés, s'appuyer sur elles et les utiliser. » (p.30).

Henri Wallon, enfin, dans son discours à la Mutualité le 29/9/44, l'Education et la Nation<sup>7</sup> trace à grands traits les cadres de l'Education populaire à venir : « Les Ecoles Normales devront devenir un relais entre la haute culture universitaire et le village. Elles seront des foyers qui assisteront l'instituteur dans sa mission, qui ne sera pas seulement scolaire, mais post-scolaire et culturelle. Elles l'aideront à diffuser des livres, des revues, à organiser des conférences, des solennités locales, à utiliser les rassemblements paysans pour des manifestations culturelles. Auprès du peuple des villes, les modalités de cette action pourront changer, mais le rôle des instituteurs doit rester le même. » (p.42).

Puisque nous sommes parvenus à la date où la Commission Langevin-Wallon entame ses travaux, cet inventaire des principaux apports des textes de la Résistance sur la question de l'éducation populaire se tiendra à ces quelques références qui témoignent d'un climat, de projets, d'espoirs.

### *La place de l'éducation populaire dans les travaux et le texte de la commission Langevin-Wallon*

Dès le 8 novembre 1944, un arrêté institue une Commission ministérielle d'Etude pour la réforme de l'enseignement. Elle comprenait 16 personnes plus les directeurs des enseignements et enfin deux représentants du ministère de l'Education Nationale, membres du cabinet du ministre Capitant. Elle fonctionna dans la grande salle de l'Ecole de Physique et Chimie à partir du 29 novembre 1944 et ainsi tous les jeudis pendant deux ans. A partir de la 11<sup>e</sup> séance, le 22/2/45, la commission se divisa en quatre sous-commissions dont les séances s'intercalaient entre les séances plénières hebdomadaires. Les sous-commissions



eurent la possibilité de s'adjoindre toutes les personnalités extérieures qu'elles désiraient. Langevin présidait la première sous-commission, intitulée organisation générale de l'enseignement, Wallon la deuxième consacrée à la formation des maîtres, Pieron la troisième sur les programmes et méthodes et enfin Febvre la quatrième, celle de l'éducation générale.

Parmi les procès-verbaux<sup>8</sup> des séances plénières, il faut distinguer les 52 premières séances (jusqu'au 11/7/46) tenues sous la présidence de Paul Langevin et les 16 dernières réunies (du 20/1/47 au 12/6/47) sous la présidence de Wallon. Le projet de réforme fut remis le 19/6/47 par ce dernier au nouveau ministre de l'Education Nationale : Naegelen qui « saisit le document que lui remettait le Président... le déposa dans le tiroir central de son bureau qu'il referma et verrouilla d'un geste sec ».

### *Les itinéraires des membres de la commission*

Tous les membres de la Commission furent choisis par Langevin en raison du rôle qu'ils avaient pu jouer pendant ou avant la guerre, dans la Résistance, dans le mouvement éducatif ou dans les syndicats enseignants.

Rappelons rapidement leurs noms : Langevin secondé par deux vice-présidents Pieron et Wallon, Mlle Cabane, MM. Canonge, Cornaert, Durry, Febvre, George, Janets, Lavergne, Renaudeau, Mme Seclet-Riou, Seneze, Mlle Soustre, Teissier, Voguet, trois secrétaires : MM. Grandjouan, Gal, Weiler, les quatre directeurs des Enseignements : Bayet, Directeur général, Auger puis Lirondelle, Directeur de l'enseignement supérieur, Monod, Directeur du second degré, Barree, Directeur du Premier degré, Le Rolland, Directeur de l'enseignement technique. Enfin, MM. Cornu et Beslais représentaient le ministre.

La plupart d'entre eux ont participé à la réflexion critique sur l'institution scolaire bien avant la guerre puisqu'ils sont plusieurs à avoir fait partie du mouvement des Compagnons de l'Université Nouvelle et qu'ils ont également pris part aux expériences éducatives menées en dehors de l'école. Paul Langevin le premier. Né sur la butte Montmartre, dans un milieu d'artisans éclairés, il a toujours revendiqué son origine populaire et s'est souvenu qu'il avait accédé au plus haut niveau scientifique sans être passé par la voie royale et payante du secondaire, mais qu'il avait fréquenté l'école primaire, celle des enfants du peuple, rue Falguière. C'est en autodidacte qu'il étudiera les matières littéraires, en particulier le latin afin de réussir le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure. Dès l'âge de 19 ans, il accepte de donner des cours du soir gratuits, 42, rue Lhomand, à la section des électriciens de l'Association philotechnique<sup>10</sup>. Il sera toujours préoccupé par l'accession du peuple à la connaissance scientifique et à la Culture. C'est ainsi qu'il enseigne à l'Université Ouvrière fondée en 1932, établie à l'annexe de la Maison des Syndicats, 8 av. Mathurin Moreau. Il se retrouve aux côtés de Romain Rolland, Barbusse, Francis Jourdain aidés par Solomon,



Politzer, Cogniot, Laberrenne, Bourthonnier et bien entendu son ami Henri Wallon. Il sera de tous les grands mouvements pédagogiques d'avant-guerre : SFP, GFEN<sup>11</sup>... où il rencontrera bon nombre des futurs membres de la Commission.

L'itinéraire d'Henri Wallon également, s'il présente un aspect en apparence beaucoup plus classique en ses débuts (ancien élève de Normale Sup., agrégé de philosophie, docteur en médecine, docteur es-lettres) n'en est pas moins exemplaire. Il fut président de comités ou commissions en faveur de l'enfance déficiente ou malheureuse puis, après la mort de Paul Langevin, auquel il succéda à la tête de la Commission de Réforme, président de la SFP et du GFEN. Retenons juste une image pour la période qui nous occupe : celle de la prise du ministère de l'Éducation Nationale le 20 août 1944, en pleine insurrection parisienne, où il vient prendre possession, sous la protection de détachements armés d'universitaires et d'étudiants, du poste de Secrétaire d'État à l'Éducation Nationale auquel l'a nommé le CNR<sup>12</sup>. Il y restera 15 jours jusqu'à l'arrivée du gouvernement d'Alger et du ministre Capitant.

Il serait trop long de tracer la biographie de chacun des membres de la Commission. Rappelons simplement l'engagement de quelques-uns dans les œuvres péri ou post-scolaires. Gustave Monod, dont il sera encore question durant ces journées, père des classes nouvelles. Agrégé de philosophie, il enseigna de 1912 à 1914 à l'École des Roches, membre des Compagnons de l'Université Nouvelle, collaborateur de Jean Zay, il créa une bibliothèque populaire, « l'école de la paix », participa à l'organisation des « Eclaireurs de France » dont il fut plus tard le président<sup>13</sup>. Alfred Weiler participa activement au Congrès d'Éducation Nouvelle au Havre en 1936 avec Monod, Gal, Laborde, Gisèle de Failly, Georges Petit et Mlle Roby. Roger Gal un des promoteurs de l'Éducation Nouvelle, n'hésitait pas à utiliser son expérience du scoutisme à des fins pédagogiques, comme nous l'a raconté Edwige Langevin. Tous furent en étroite liaison avec Paul Langevin pendant la guerre. Ils tenaient des réunions hebdomadaires le jeudi matin et Roger Gal se rendait périodiquement à Troyes.<sup>14</sup>

On peut encore citer Seneze, instituteur syndicaliste qui se consacra après sa retraite aux œuvres périscolaires, en particulier aux Français, et J.O. Granjouan, de la famille de Langevin, fils du caricaturiste anarcho-syndicaliste nantais, lié aux milieux artistiques et fervent du scoutisme.

L'appartenance simultanée de ces hommes et de ces femmes à l'institution scolaire et à d'autres mouvements éducatifs se fera sentir dans les travaux de la Commissions.

### *La contribution des mouvements*

Celle-ci a également reçu des contributions extérieures, fort disparates et inégales de contenu. Voilà la liste de celles dont on peut considérer qu'elles émanent des milieux d'Éducation populaire de l'époque :



Le mouvement populaire des famille réuni à Lens (1/10/44) avec des vœux sur la réorganisation de l'enseignement.

Un projet d'organisation des vacances et la présentation de la Palestre par Couderc et Rocquelain, Commissaires locaux aux Eclaireurs de France.<sup>15</sup>

Un plan de rénovation de l'Education Nationale par Camille Belliard, directeur fondateur de l'Amitié par le Livre.

L'APE de Morlaix et le Centre de Coordination des mouvements familiaux du 14<sup>e</sup> arrondissement avec des vœux présentés à l'assemblée d'information familiale du 10/2/45.

Peuple et Culture avec des vœux sur « Enseignement populaire ». Tout ceci est noyé dans une masse d'écrits (plus de deux cent cinquante textes) d'horizons très divers mais dont Langevin prenait connaissance tous les jeudis de 15 à 17 h, comme nous l'a confié son secrétaire P. George.

### *La place de l'éducation populaire dans les commissions*

L'Education populaire a surtout droit de cité dans la 4<sup>e</sup> sous-commission présidée par Lucien Febvre. Du 22 février 1945 au 31 mai 1945, tous les jeudis, elle va traiter du thème « l'éducation » avec comme participants Grandjouan, Sarrailh, Mlle Simonin, Mme Maugendre, MM. Loucheur, Voguet, Campan, Laborde, Mme Brayer et J. Guéhenno ès qualité. Elle s'assigne comme rôle « d'intégrer profondément dans le corps de l'éducation scolaire des disciplines jusqu'ici en marge, considérées comme des hors-d'œuvres et qui méritent leur place en plein cœur du système éducatif. » C'est elle qui doit élaborer les méthodes susceptibles d'assurer une formation culturelle et artistique des enfants dans le cadre scolaire et extra-scolaire.

Guéhenno souscrit à l'idée de Langevin de faire de l'instituteur un animateur de la vie culturelle. « Jusqu'ici, déclare-t-il à la première séance, l'université vivait repliée sur elle-même. L'enseignement traditionnel ignorait la science en train de se faire, l'art en train de se faire. La science limitée aux certitudes est une infirmité de l'esprit. Il faut éveiller la conscience de la nation. Il faut une circulation de la culture. Les lycées de jeunes filles doivent rayonner dans les petites villes. Il ne faut pas fermer les yeux à la vie. » Enfin, il demande qu'on sorte des conceptions traditionnelles de l'université et qu'on accorde une place aux expériences nouvelles comme le CFP de Pantin.

Comment donner leur place dans l'école aux arts ménagers, aux travaux manuels, au chant et au dessin ? La Commission propose de collaborer aux œuvres extra-scolaires en négociant des échanges et des accords avec les écoles de musique et les écoles des beaux-arts. « Oui, dit Guéhenno, les sociétés locales peuvent transformer l'école... Le club et le patronage peuvent se rapprocher de l'école dans une atmosphère de liberté et d'art... Chanter peut être une corvée, cela deviendrait une joie alors que la France ne chante guère... Il faut développer les contacts



avec l'art vivant. Il faut rencontrer des artistes, des écrivains... Penser avec les mains et s'inspirer des centres d'entraînement à la pédagogie active ». Dans le même esprit, Madame E. Langevin présente le rapport sur l'enseignement du dessin et fait des conférences aux stagiaires ACPL des éclaireurs de France sur des cycles d'activités orientées (2<sup>e</sup> séance). Pour le sport également, il faut utiliser à fond les mouvements de jeunesse et les patronages. Chaque enfant doit trouver hors de l'école l'épanouissement corporel qu'il ne trouve pas à l'école. Pour la musique, Guéhenno veut plutôt apprendre aux enfants à comprendre les œuvres. « Il ne faut pas examiner les œuvres techniquement petitement mais être pénétré par le pathétique ». (5<sup>e</sup> séance 19/4/45). Il propose des maîtres itinérants et des moniteurs spécialisés. Il peut en employer 40 pour les chœurs et les chants populaires. Febvre propose aussi que les enfants aillent chanter ailleurs : maisons de la culture, bibliothèques, salles de réunion, salles des fêtes, musique municipale. Point d'orgue de Loucheur : « Travail utile : mettre fin à l'exploitation des variantes par les éditeurs (cf : droit des éditeurs sur les musiciens : Ravel à l'accordéon) » ! Pour terminer, Guéhenno rappelle que les maisons de la culture se développent dès maintenant. (5<sup>e</sup> séance) Dans le travail de cette sous-commission, la volonté de tisser des liens entre l'école et les mouvements culturels extérieurs est très nettement affirmée, d'abord avec la présence de membres extérieurs à l'Education Nationale (Guéhenno) — ou inversement de membres de l'Education Nationale qui mènent parallèlement des activités extra-scolaires (Mme Langevin, Sarrailh...) —, mais encore par les propositions de faire sortir les élèves de l'école vers d'autres lieux de culture ou au contraire de faire entrer à l'école ce qui se fait en dehors d'elle.

En plénière, le problème de l'éducation populaire sera également posé lors de séances auxquelles participe Guéhenno. Il est d'une part associé à celui de l'éducation morale. C'est pendant leurs tournées d'information en province que les membres de la Commission se verront interrogés à ce propos : qu'est-il prévu pour reprendre en charge une jeunesse désorientée par l'occupation et la politique de Vichy ? Que faire pour changer les traditions, les mœurs, les habitudes ? Les réponses à ces questions seront apportées dans le projet de réforme au chapitre VI *Education civique, formation de l'homme et du citoyen*. Il est d'autre part mis en relation avec celui de la formation des maîtres. La Commission propose que les maîtres aient un rôle culturel à jouer en dehors de l'école. La licence dont ils devront être obligatoirement tous titulaires doit comprendre un approfondissement de la spécialité et également une part de pédagogie générale et, dit Weiller, « un élargissement de la culture générale pour les futurs animateurs des maisons communales ». De même, sous l'autorité de l'Inspection Académique, on peut prévoir un enseignement bivalent pour les instituteurs maîtres d'EPS et les Directeurs des Centres de Jeunesse et de Culture Populaire (propositions qu'on retrouve dans le chapitre VII, texte reproduit en annexe 2).



### Un projet d'éducation populaire

Nous voyons donc émerger de ces textes préparatoires toute une construction de l'Éducation Nationale qui intègre l'éducation populaire et, après avoir ainsi analysé rapidement les séances de travail de la IV<sup>e</sup> Sous-commission et de la Commission plénière, nous pouvons maintenant essayer d'exposer comment, d'après son Projet final, la Commission a envisagé la question de l'éducation populaire.

La demande d'éducation populaire est née du sentiment d'une injustice. Celle-ci doit compléter la formation de tous ceux qui ont dû quitter l'école primaire à 13 puis à 14 ans (1936), en particulier dans le domaine de l'enseignement général. Elle doit permettre l'accession à la culture (mais laquelle ?) à ceux qui n'ont pas pu suivre, depuis le début de la scolarité, le secondaire et ceci, avec des méthodes nouvelles et adaptées à un public populaire. Enfin, elle doit assurer la poursuite de cette formation générale et culturelle toute la vie<sup>16</sup>. On peut aisément établir un parallèle entre les ambitions de la Commission et celles de *Peuple et Culture*<sup>17</sup>. Pour les uns et pour les autres il s'agit de lutter contre l'injustice et l'inégalité sociale et d'œuvrer à une transformation de la société. Mais c'est à l'école que la Commission assigne cette tâche.

- En prônant tout d'abord une durée d'enseignement commune à tous avec une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans. Pour que cela soit possible, il faut instaurer la gratuité réelle des études avec des bourses en remplacement du salaire qui serait perdu si l'enfant arrêta ses études à 18 ans.
- En supprimant les deux filières d'enseignement. Il n'y aura plus deux écoles, celle des enfants du peuple et l'autre puisqu'est abolie la coupure entre primaire et secondaire grâce au tronc commun (de 7 à 15 ans). Tous auront les mêmes maîtres formés au moins jusqu'à la licence quel que soit l'âge des élèves : à école unique, maître unique.
- En faisant, sur tout le territoire, de l'école un lieu de « diffusion de la culture » pour que tous puissent en bénéficier « en tout lieu, des immenses agglomérations urbaines jusqu'aux plus petits hameaux. »
- En proposant une transformation des méthodes d'enseignement (car « l'école semble un milieu clos, imperméable aux expériences du monde ») et la suppression du « divorce entre l'enseignement scolaire et la vie », ce qui rappelle le début du Manifeste de Peuple et Culture : « à l'origine de la formation de notre équipe, il y a une révolte de la séparation de la culture et du peuple, de l'enseignement et de la vie ». « L'école, dit Paul Langevin, est une véritable entreprise de culture dont l'individu ne profite vraiment que s'il est entraîné et soutenu par le milieu scolaire. L'école fait faire à l'enfant l'apprentissage de la vie sociale et, singulièrement, de la vie démocratique... » Il y a là une synthèse des apports des



des différents mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. Se retrouve aussi la question de l'ouverture de l'école sur la vie déjà étudiée dans les Procès-Verbaux de la IV<sup>e</sup> sous-commission. Les élèves doivent pouvoir faire des enquêtes, des visites, des recherches personnelles, prendre connaissance avec les professions. Ils formeront des clubs d'étude, de discussion, gèreront des coopératives scolaires chargées d'organiser des travaux et des fêtes dans leurs communes. « Les jeux, les sports, les activités de loisir seront organisés d'une manière démocratique où les enfants exerceront des responsabilités à divers échelons. » Ce sont les maîtres qui assumeront la tâche de « mener à bien cette éducation sociale et civique. »

Il faut remarquer en effet que les rédacteurs du projet ne se placent plus dans la même perspective que Capitant ou Durry qui envisageaient une période de transition où l'école devrait faire appel aux mouvements de jeunesse. Si le plan est appliqué, l'école aura alors les capacités de les englober et/ou de remplir leur mission.

Après 18 ans l'université se charge de l'enseignement postscolaire. On lui assigne un rôle culturel nouveau de centralisation, éventuellement de création et de diffusion. « En outre, il serait possible d'organiser dans toutes les Universités des enseignements proprement culturels qui rayonneraient sur toute la région et qui seraient un moyen de rassembler les organisations ou les personnalités soucieuses de participer aux grands mouvements intellectuels ou esthétiques de notre époque, soit en y contribuant activement (sociétés de folklore, d'histoire locale, d'exploration géologique, botanique, etc.), soit seulement en s'efforçant de diffuser dans leur milieu local l'ensemble des manifestations qui constituent notre civilisation toujours en mouvement. » Cet enseignement est ouvert à tous puisqu'il pourra accueillir des étudiants qui ne seront pas passés par le cycle préuniversitaire. On reconnaît la valeur d'autres formations, par exemple « celle d'avoir voyagé, d'avoir participé à des activités économiques esthétiques ou même sportives, de s'être découvert des curiosités ou des vocations. »

Enfin dans le chapitre VII intitulé *Education populaire*, il en est précisé les contenus et là encore, l'éducation nationale joue un rôle déterminant. Les maîtres à tous les niveaux forment « l'armature de l'éducation populaire » « Les écoles normales et les universités seront des foyers de culture » en collaboration avec ce qui existe par ailleurs. Les maîtres pourront être en partie déchargés de leurs fonctions pour s'y consacrer ou même entièrement délégués mais non à vie. L'éducation est envisagée en étroite collaboration entre le personnel enseignant et toutes les organisations à but culturel.

Au terme de cette investigation, même si la prise en compte des œuvres péri et postscolaires existantes semble plus mesurée que dans le



rapport Durry, la place accordée à notre thème dans les travaux de la IV<sup>e</sup> sous-commission (sinon dans le texte final : 44 lignes sur 48 pages !) et son intégration dans une refonte globale de l'enseignement français ne laissent subsister aucun doute sur l'attachement que portaient les membres de la Commission au développement de l'éducation populaire...

La Commission Langevin-Wallon a eu de vastes ambitions et, dans le contexte politique de la Libération et la situation économique du pays, une tâche malaisée. Elle a considéré que rien de ce qui touchait à la formation de l'homme ne devait rester étranger à l'Education Nationale : elle a pris le pari qu'une transformation de l'école aboutirait à une transformation de la société. Ce faisant, elle a été à la fois héritière d'une longue tradition républicaine (l'école unique) et dépositaire des espoirs généreux et parfois contradictoires formulés dans l'entre-deux guerres et sous l'oppression nazie<sup>18</sup>. Il n'est plus de notre propos ici d'analyser les raisons de son échec<sup>19</sup>.

## NOTES

1. Monod (G.). — Témoignage in *Hommage à la mémoire de R. Gal.* — INRP.
2. cf, les trois orientations concurrentes de l'éducation populaire depuis le XIX<sup>e</sup> siècle dégagées par A. Léon (*Histoire de l'Education populaire en France*, 1983) :  
— continuer la formation scolaire élémentaire,  
— assurer une formation professionnelle,  
— épanouir en chaque individu son humanité (ses aptitudes).
3. Ruby (M.). — L'œuvre de J. Zay. — 1964, p.167 sq.  
Fourrier (Ch.). — L'enseignement français de 1789 à 1945. — IPN, 1965.  
Decaunes et Cavalier. — Réformes et projets de réforme de l'enseignement de la Révolution à nos jours (1789-1960). — PUF, 1962.
4. Lettre manuscrite de G. Lapierre contenue dans les papiers personnels de Paul Langevin qui nous ont été communiqués par Madame Luce Langevin.
5. cf. infra pp.4-5.
6. Texte publié dans une « livraison spéciale du Bulletin Officiel du MEN » le 16.11.44 avec le discours de Capitant et le synopsis de J.O. Grandjouan déjà cités.
7. Discours publié in « Le Front National de Lutte pour la Libération et l'Indépendance de la France expression de l'unanimité française parle au peuple de France. » sd, 51 p.
8. Depuis 1981, le plan Langevin-Wallon se trouve classé dans 4 dossiers des Archives Nationales (section contemporaine). Au total des centaines de liasses jaunies et cataloguées par P. Langevin et J.O. Grandjouan...
9. Seclet-Riou (F.). — « Les travaux de la Commission Langevin-Wallon » in *La Pensée* n° 144, avril 1969, p.199.
10. Langevin (A.). — *Paul Langevin mon père.* — EFR, 1971, passim.
11. Ses nouvelles responsabilités ne distraient pas P. Langevin du militantisme pédagogique. Ainsi, à peine la Commission de Réforme suspend-elle ses travaux pour cause de grandes vacances (11.7.46) que déjà âgé de 74 ans et affaibli par sa leucémie, il est accaparé par la présidence du « Congrès Européen d'Education Nouvelle » (du 28.7 au 12.8.46 à Paris : 22 pays représentés, 12 ministres ou ambassadeurs étrangers, 2500 participants, devant lesquels Langevin, Wallon, Pieron présentent leur « Projet de réforme »).
12. Cf. le récit haut en couleurs que fait P. Delanoue de l'occupation du ministère dans son livre *Les enseignants. La lutte syndicale du Front Populaire à la Libération*, 1973 (p.21).



13. Un pionnier en éducation.. Gustave Monod. Les classes nouvelles de la Libération. CEMEA, 1981. Passim.
14. Langevin (A.), op.cité p.207.
15. Ce texte figure déjà dans le synopsis du Plan d'Alger cité plus haut.
16. Phrase du Projet souvent citée à ce propos : « L'enseignement doit ouvrir à tous l'accès à la culture car la culture générale rapproche et unit les hommes tandis que la profession représente trop souvent ce qui les sépare. » (Principes généraux).
17. cf. Un peuple une culture. Manifeste de Peuple et Culture. — 1945. Passim.
18. cf. Prost (A.). — Histoire générale de l'éducation, TIV, p.236 : « Le Plan Langevin-Wallon réalisait en effet la synthèse de deux grands courants réformateurs, l'école unique pour les structures, l'école nouvelle pour la pédagogie ».
19. cf. l'analyse de la « non décision » par Donegani (JM) et Sadoun (M). — La réforme de l'enseignement secondaire en France depuis 1945 in Revue française de Science Politique n° 26 déc. 1976, pp.1128, 1129.



## Gustave Monod

### A la tête de la direction du second degré

Rémy Handourtzel

Incontestablement, le souvenir de Gustave Monod fait aujourd'hui figure de légende au sein de l'Université française. Pourquoi ? Sans doute parce qu'il a été l'un des grands administrateurs du ministère de l'Education Nationale à la Libération, dans un de ces moments à la fois euphoriques et graves de notre passé collectif où « tout est possible », pour détourner le célèbre titre d'un article de Marceau Pivert<sup>1</sup>.

Sans doute aussi, parce que, en charge des écrasantes responsabilités de l'Académie de Paris à l'automne de 1940, il avait été brutalement révoqué par le gouvernement de Vichy pour avoir refusé de soumettre ses subordonnés aux infâmes déclarations d'appartenance à la « race » juive prévues par le Statut du 3 octobre<sup>2</sup>.

Force est donc de conserver au personnage son aura d'universitaire humaniste, même si, de toute évidence, il aurait été particulièrement hérissé d'être ainsi statufié. Il n'est cependant pas interdit de se demander si Gustave Monod, ce professeur de philosophie converti en haut fonctionnaire avait bien mérité cela.

*« Les souvenirs de sept ans » d'un directeur d'administration (1944-1951)*

Grâce au précieux « *Journal de guerre et d'occupation* » tenu par son cousin, l'économiste Charles Rist, nous savons que Gustave Monod — qui a subi l'Occupation allemande à Paris puis dans la région



toulousaine — est pressenti pour diriger l'enseignement secondaire de la France libérée dès le mardi 22 août 1944, avant même que, des Champs-Élysées, la capitale ne soit rendue à la légalité républicaine<sup>3</sup>. A la rentrée, organisée à partir du mois suivant, par le Gouvernement provisoire, Gustave Monod se trouve donc placé à l'un des postes de décision qui commande la réorganisation, conçue à Alger, du système scolaire français, sur la base de ce qu'il était en septembre 1939 puisque les mesures prises en matière universitaire par ce que le général de Gaulle nommait « l'autorité de fait siégeant à Vichy » sont considérées comme nulles et non avenues.

Le nouveau responsable des lycées et collèges prend donc ses fonctions à la tête d'une direction du Second degré qui fut, on s'en souvient, l'œuvre du jeune ministre de l'Éducation nationale du Front Populaire, Jean Zay, un « Jeune-Turc » radical-socialiste qui, prenant sa part de la longue marche pour la conquête de l'École unique, avait commencé « à unifier des systèmes d'enseignement jusqu'alors pluriels et concurrents »<sup>4</sup> — écoles primaires supérieures d'un côté, classes élémentaires des lycées, de l'autre. Dans le contexte troublé et trouble de la Libération, les nouveaux gestionnaires de cette France des « premiers beaux jours »<sup>5</sup> sont bousculés par des préoccupations qui s'articulent autour des trois axes fondamentaux que Jean-Pierre Rioux a mis en lumière dans « *l'ardeur et la nécessité* »<sup>6</sup> : épurer, reconstruire rénover.

### *Une épuration contrôlée*

Sur 6000 dossiers instruits contre des enseignants pour faits de collaboration, toutes catégories confondues, 680 aboutissent à des révocations et 320 à des suspensions ou à des mises à la retraite d'office (soit un millier de sanctions), confirmant ainsi, s'il en était besoin, la profonde aversion des quelques 150 000 enseignants français pour la stratégie choisie par les gouvernements successifs du maréchal Pétain. Néanmoins, Gustave Monod, qui examinait scrupuleusement tous les dossiers des professeurs incriminés, eut parfois à modérer les ardeurs de la commission d'épuration du corps enseignant. Pour lui, l'épuré de l'an Quarante, « un suspect n'était pas un coupable » comme le rappelle Pierre Renard, apportant sa pierre au panel des témoignages recueillis par le Comité universitaire d'information pédagogique et publiés sous la forme d'une plaquette commémorative<sup>7</sup>.

Si l'historien américain Peter Novick a pu montrer, dans son étude récemment traduite en français<sup>8</sup>, que l'épuration des collaborateurs, dans l'administration et ailleurs, a été relativement limitée et, au total, assez bien contrôlée — malgré les outrances de la mémoire collective —, nul doute que nous devons au sang-froid et à la simple générosité de grands serviteurs de l'État tels que Gustave Monod cette imposante démonstration de lucidité sur un nouvel épisode de la guerre franco-française.



### *Les deux voies d'une reconstruction*

Pour Gustave Monod, la première urgence, c'est de restaurer l'infrastructure d'accueil de la population scolaire. Dès sa nomination à la direction du ministère, il a le souci de faire réparer, dans les conditions d'une précarité que l'on peut imaginer, les établissements secondaires endommagés par les opérations de guerre et se préoccupe de voir réinvestis ceux qui ont été évacués. Mais, en parallèle, comme s'il avait eu, au cœur de ces heures difficiles où les priorités sont autres, l'étonnante intuition d'un après-guerre à venir, il commence à faire réserver un certain nombre de terrains à bâtir et aussi d'édifices en déshérence qui permettront effectivement d'ouvrir, plus tard, les lycées et les collèges du boom démographique. Ainsi en est-il, par exemple, de cette annexe du lycée Claude Bernard, inaugurée en 1947 dans les anciens locaux du château d'Enghien-les-Bains et qui porte aujourd'hui le nom de Gustave Monod.

A la Libération, on veut aussi reconstruire, et voilà l'autre voie plus profonde, une authentique culture républicaine, à peine entamée, il est vrai, par l'échec d'une acculturation vichyssoise et juste gommée par les prêches fleuris d'Abel Bonnard en faveur d'une virilisation de l'éducation, via le STO. Une instruction civique fait donc officiellement retour dès le 6 septembre 1945, à raison de deux heures par mois, dans le cadre d'un « programme d'initiation à la vie sociale » dont l'intitulé et le contenu empruntent bien davantage aux conceptions avancées de Monod en matière de formation du citoyen qu'aux austères leçons de morale de la III<sup>e</sup> République.

### *L'engagement à une rénovation*

Et il s'agit de rénover un système d'enseignement qui, en 1945, court depuis un bon quart de siècle après sa démocratisation sous la bannière de l'École unique et qui se cherche encore une manière de pédagogie. Or, Gustave Monod, loin de jouer ces brillants seconds rôles auxquels le destine sa fonction, est peut-être l'un des principaux vecteurs d'une École nouvelle. D'une part, le directeur de l'enseignement du Second degré est l'un des grands inspirateurs du texte de l'ordonnance du 3 mars 1945 prise par ce grand ministre de l'Éducation qu'a été René Capitant, qui ouvre enfin à l'École unique l'accès à la Terre promise d'une reconnaissance officielle par la suppression des classes élémentaires des lycées. Mais surtout Monod siège de droit au sein de la commission d'études créée par un arrêté précocé du 8 novembre 1944 et chargée « de mener une large enquête sur les problèmes relatifs à la réforme de l'enseignement ». Dans cette vénérable assemblée de savants et de penseurs où le Collège de France a délégué ses forces vives, Monod est l'un des experts les plus écoutés et les plus influents. Cette commission qui, selon le mot de l'un de ses vice-présidents, l'historien Lucien Febvre, « eut une âme et cette âme avait un nom : Langevin » ; cette



commission qui, à en croire Monod lui-même, « fit date dans (sa) propre histoire comme un point de départ et un point de départ lumineux<sup>9</sup> », fut le réceptacle naturel des idées pédagogiques pionnières dont il était, certes avec d'autres, porteur depuis deux décennies.

Ces idées-là, Paul Langevin, jusqu'à sa mort en 1946, puis Henri Wallon, lui ont donné les moyens de les mettre en pratique, malgré la désespérante pénurie qui régnait alors. Il faut naturellement évoquer la grande aventure pédagogique des classes nouvelles qui, pour limitée qu'elle demeurât, constitua l'enjeu décisif du combat de Gustave Monod. En 1945, ces classes sont nouvelles non pas tant par leur conception — car elles héritent des classes d'orientation du Front Populaire — que par le permis de vivre qui leur a été accordé sur cette conviction de Monod qu'« il faut fuir un enseignement magistral ou livresque (car) c'est la vie courante, familière qu'il faut d'abord observer et étudier<sup>10</sup> ». Cette tentative pour faire adhérer l'institution scolaire au monde réel implique, d'une certaine manière, qu'éclatent les murs de la classe au bénéfice des enquêtes sur le vif et des études de milieu menées par de petits groupes d'élèves travaillant en équipes, un peu à la manière des reporters. Très schématiquement exposé, le postulat de Gustave Monod, c'est que les sciences naturelles se font mieux comprendre aux champs, la géographie, auprès du service du cadastre, l'histoire, une visite aux archives municipales ou la lecture d'un journal, et la littérature, par la mise en scène d'une pièce de théâtre — toutes démarches pédagogiques qui sont aujourd'hui acquises mais qui n'allaient pas de soi il y a 40 ans.

### *L'insertion des classes nouvelles*

A la fin mai 1945, Paul Langevin, pressé par Monod, donne son « feu vert » au lancement d'une expérience circonscrite à quelques lycées-pilotes (à Sèvres, à Montgeron, à Marseille, Toulouse et Neuilly) qui est ratifiée par la circulaire ministérielle du 2 juillet. Avec des effectifs de 25 élèves par classe au maximum, avec une heure hebdomadaire de conseil de classe — associant pour la première fois, les élèves au déroulement de leur propre scolarité —, avec un encadrement de psychologues scolaires — c'est aussi très nouveau et cela consacre sans doute l'influence de Piaget — et de maîtres volontaires qui pratiquent une pédagogie de devoirs en classe et non plus à domicile, pour permettre à l'enfant de se reposer, sans oublier la promotion des préoccupations mondialistes concrétisées par le lancement des clubs UNESCO, les classes nouvelles, ouvertes en 6<sup>e</sup> à la rentrée scolaire de 1945, s'étendent chaque année jusqu'en 1949 aux niveaux successifs du premier cycle de l'enseignement secondaire. L'expérience culmine en 1950 avec un effectif total de 18.000 élèves, répartis dans les 200 établissements qui parraient et accueillent les 750 classes nouvelles.

Néanmoins, lorsque Gustave Monod prend sa retraite, fin septembre 1951 — au moment du vote des lois Marie et Barangé —, l'heure



du bilan porte la marque, sinon de l'échec, au moins du repli. Certes, les classes nouvelles cumulaient le handicap de la nouveauté avec la charge des programmes secondaires officiels dont cette expérience n'était pas délestée. Surtout, Monod a dû compter avec la résistance farouche des services du ministère des Finances et avec des réticences d'une inspection générale qui se défie des hérétiques. Il s'est également heurté à cette force d'inertie que le monde enseignant oppose — traditionnellement — à toute velléité de réforme, même si la greffe semble avoir bien pris d'une adéquation de la formation des maîtres aux exigences d'une pédagogie moderne, grâce à l'ouverture d'un Centre International d'Études Pédagogiques (Sèvres, 1945), puis à la mise sur pied d'un certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (1950). A cet égard, il est presque inutile de rappeler qu'une majorité de professeurs sont, en 1985, titulaires du CAPES. Enfin, cette initiative a suscité bien des coups de griffe de la part d'une presse de Troisième force qui, en ces temps de guerre froide, traque un peu trop la main de Moscou derrière la plus modeste des innovations, comme elle se fait peur, un peu plus tard, avec des histoires de pigeon-voyageur<sup>11</sup>. Ainsi pour ne citer qu'un seul exemple, l'Aurore en date du 17 août 1948 insinue-t-elle que les classes nouvelles et leur inspirateur prennent « leurs mots d'ordre en pays soviétique ». Certes, Gustave Monod est manifestement marqué à gauche, fût-ce sans l'avoir souhaité car ce philosophe se souciait peu des engagements partisans. C'était tout au contraire l'enfant et la mise en valeur de son intelligence protéiforme par un système éducatif alliant souplesse et efficacité qui était au centre de ses aspirations les plus profondes, depuis qu'il avait commencé, en 1912, à enseigner la philosophie. Et ce fut la quête éperdue de cette « promotion en humanité » qu'il revendiquait pour l'École qui explique le rôle de précurseur pédagogique qui fut le sien bien avant la Libération et qui conditionne tout le cheminement d'une carrière universitaire marquée par option fondamentale de l'humanisme pour la notion de ce qu'il nommait « l'inquiétude pédagogique » et par le souci du service public.

### *Le compagnon de route de l'école unique (1912-1944)*

Humaniste, il l'était certainement, peut-être parce que Gustave-Adolphe Monod était né protestant, à Mazamet, il y a tout juste un siècle (septembre 1885) — et la référence au très luthérien roi de Suède de la guerre de Trente ans est tout un symbole — dans l'une de ces grandes familles de la Haute Société Protestante (les Trocmé, les Boegmer auxquels il était d'ailleurs allié) qui contribuèrent à faire la République. N'oublions pas que Gabriel Monod fut, en 1876, le fondateur de la très républicaine et très positiviste « *Revue historique* ».

Humaniste, peut-être aussi parce qu'il s'était très naturellement rattaché à cette famille de pensée qui unissait de grands intellectuels, depuis



le combat de dreyfusard, comme son ami le professeur de médecine Robert Debré jusqu'au Front Populaire, comme Jean Guéhenno, dont il favorisé la promotion à la direction de l'éducation populaire en 1945. L'agrégation de philosophie, réussie en 1912, puis l'épreuve des tranchées de la Grande guerre, où il servit, avec force distinctions, comme simple brancardier, ne pouvait que confirmer cette vocation.

On comprend aisément qu'Anatole de Monzie, socialiste indépendant (et italophile) le classe, en 1941, dans son ouvrage « *Ci-devant* », comme « pacifiste de gauche »<sup>12</sup>, parce que Monod avait animé une Ecole de la Paix en 1929. Sans voir qu'il était avant tout, par humanité, un pédagogue enthousiaste du grand élan de l'Entre-deux-guerres pour une école réformée, accompagnant le mouvement Freinet, jubilant au congrès du Havre de 1936, contribuant à promouvoir les classes d'orientation de 1937-39. Il faut surtout remarquer qu'il participa très activement à la presque Synarchie radicalisante des « Compagnons de l'Université nouvelle » qui forgèrent, pour le Cartel des gauches, le concept et les finalités de l'Ecole unique.

Explorateur d'une autre voie pédagogique par les méthodes actives, il présida le mouvement des Eclaireurs de France, avec une approche à la fois très souple et très dynamique de la laïcité.

Il fut enfin un très haut fonctionnaire, membre, à partir de 1933, de plusieurs cabinets ministériels dont celui d'Anatole de Monzie — lequel substitua, cette année-là, le label de l'Education Nationale à celui de l'instruction publique. Il fut aussi, entre 1936 et 1939 l'un des proches conseillers de Jean Zay, avec Albert Châtelet, Maximilien Sorre et Marcel Abraham, et c'est sans doute à ce titre qu'il fut consulté, dans la clandestinité, par le Comité Général d'Etudes du C.N.R. Est-il utile d'ajouter, pour prendre totalement la dimension de l'homme, qu'il fit partie du réseau de résistance « Défense de la France » ?

\*

En 1945, le grand défi que Gustave Monod s'était lancé à lui-même s'incarnait dans sa résolution de changer l'Ecole tout en préparant l'ouverture de son secteur secondaire à un enseignement de masse et de qualité. C'est en fait une plus longue durée qui lui a offert la reconnaissance d'une dette puisque les méthodes actives sont assez largement passées dans les discours pédagogiques, sinon dans les mœurs scolaires. Alors, dans la mesure où les historiens des années 1980 ont largement consacré le retour du genre biographique, convenons donc que Gustave Monod mérite sa biographie et que, pour une fois, elle pourrait être très nettement, très ouvertement hagiographique.



NOTES

1. M. Pivert, « Tout est possible », *Le Populaire*, 27 mai 1936.
2. Cf. Charles Rist, « Une saison gâtée — Journal de la guerre et de l'Occupation » présenté par J.-N. Jeanneney, Fayard, 1983, 471 p. L'épisode est relaté avec précision.
3. id., p.428.
4. A. Prost, « Histoire de l'Enseignement en France (1800-1967) ».
5. F. Kupferman, « Les premiers beaux jours (1944-1946) », Calman-Lévy, 1985, 224 p.
6. J.-P. Rioux, « La France de la Quatrième République », tome I : 1944-1952, Points-Histoire H-115, Le Seuil, 1980, 313 p.
7. Comité universitaire d'information pédagogique, « Un pionnier en éducation : G. Monod — les classes nouvelles à la Libération », CEMEA, 1981, 180 p.
8. P. Novick, « L'épuration française 1944-1949 », Balland, 1985, 367 p., (préf. J.P. Rioux).
9. Interview de G. Monod en mars 1968 ; cf.n.7.
10. Cf.n.7.
11. Sur l'affaire Ridgway et son contexte, voir « L'Histoire », n°25, p.38.
12. A. de Monzie, « Ci-devant », 1941, p.41.



## Le « bouclier d'honnêteté » Quelques mots sur Gustave Monod

Louis François

Quelques mots. Monod fut mon meilleur ami : c'était un homme d'une intelligence très lucide, c'était aussi un homme de caractère et enfin c'était une âme. Il est très rare de voir réunies ces trois essentielles vertus en la personne d'un administrateur du ministère de l'Éducation Nationale. Il fut comme cela vient d'être dit, l'inspirateur admiré mais aussi profondément critiqué par tous les « conservateurs » — car bien entendu, s'il n'y a pas de « réactionnaires » dans l'Éducation Nationale, en revanche il y a beaucoup de conservateurs !

Juste un petit souvenir, si vous me le permettez, à propos de de Monzie. Comment se fait-il que Monod, simple professeur de philosophie dans un lycée de Paris, soit devenu le chef de cabinet de de Monzie, ce condottière de la vie politique, lui aussi intelligence extraordinaire mais qui manquait totalement de caractère et d'âme ? Nous avons créé en 1929 à Marseille, Gustave Monod, Francis Leenhart (qui devait devenir par la suite député socialiste) et moi, une « Ecole de la Paix » où nous faisons descendre de Paris les plus grands ténors de la politique, à une époque où les manifestations pacifistes et internationalistes étaient régulièrement troublées par l'Action Française. C'est dans ce cadre que nous avons fait parler de Monzie à l'opéra de Marseille, un soir devant une salle comble. Nous avons bien quelques élèves d'Action Française mais jamais ils n'auraient osé se manifester contre Monod ou contre moi. Après la réunion, nous avons reconduit de Monzie à la gare St Charles. Nous étions un peu en avance ; il attendait assis sur le marche-pied de son wagon-lit, et nous avons bavardé jusqu'au moment où le contrôleur lui a dit « Monsieur le Ministre, le train va partir ». Je crois qu'il a tellement été ébloui par Monod, que, quelques années plus tard, il s'est souvenu de cette conversation et l'a appelé comme collaborateur.

Quand, je les ai retrouvés tous les deux, de Monzie disait « Monod, c'est mon bouclier ! mon bouclier d'honnêteté ! » N'oublions pas que c'est Monod qui a alors rebaptisé le ministère de l'Instruction Publique en ministère de l'Éducation Nationale.



## « L'aventure de l'éducation civique » et le second degré

Louis François

J'ai été largement associé à l'action de Gustave Monod. Permettez-moi d'abord quelques préalables pour éclairer le contexte d'où nous sommes partis.

### *L'instruction scolaire et les droits de l'homme*

Lorsqu'à la rentrée scolaire 1940-41, j'ai repris comme professeur d'histoire une classe de Première au Lycée Henri IV, je me suis vivement reproché de n'avoir évoqué jusqu'ici, dans ma carrière de professeur, qu'en quelques minutes la « Déclaration des Droits » de 1789.

L'habitude consistait à passer rapidement au déroulement historique de la révolution française... Mais enseigner les faits historiques ne suffit pas : j'avais pu mesurer face aux événements combien les français ignoraient cette déclaration qui est pourtant un des patrimoines essentiels de leur histoire. J'ai donc pris la décision, en octobre 1940 d'étudier la Déclaration des Droits, article après article, et j'y ai consacré trois heures consécutives. Je me rappelle avoir insisté surtout sur les trois premiers articles et avoir demandé à mes élèves de les apprendre par cœur ! Le premier dit en effet : « les hommes naissent et *demeurent* libres et égaux en droits » (on oublie toujours « demeurent » !) ; le second ; « Tout gouvernement consiste dans la sauvegarde des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Et ces droits sont : la liberté, la propriété, la sécurité et la *résistance* à l'oppression » : c'est là véritablement pour la première fois que j'ai rencontré le mot « résistance » ; et le troisième « le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ».

D'une façon plus générale, toutes ces années d'occupation nous ont révélé la puissance des propagandes les plus impudentes et les plus affreuses, surtout lorsqu'elles s'appuient sur les moyens modernes d'information. La radio nous apparaissait à la fois comme



la meilleure et la pire des choses : nous écoutions la Radio de Londres mais nous subissions aussi Philippe Henriot ! Et, au fond, nous nous posions la question : comment le peuple allemand, un grand peuple tout de même, a-t-il pu accepter le régime nazi ? Bref, ce qu'il faut aux citoyens pour savoir utiliser de façon positive ces moyens extraordinaires de la liberté de penser et de communiquer que procurent la science et la technique, c'est un *supplément d'âme*, c'est-à-dire un *supplément d'éducation* !

Or, l'enseignement secondaire, issu du XIX<sup>e</sup> siècle et de la philosophie des lumilières s'était préoccupé jusque-là essentiellement *d'instruction* : on pensait qu'il suffisait d'enseigner toutes les richesses de la littérature, de la science, de l'histoire, pour faire des hommes plus sages, plus courageux, plus décidés à se consacrer au progrès social etc... Ces illusions n'ont pas tenu. Le XX<sup>e</sup> siècle a été le siècle de catastrophes abominables : deux guerres mondiales, les camps de concentration, l'esclavage restauré de façon scientifique et technique, la veulerie des français face à l'occupant... Il nous est apparu qu'on ne pouvait plus se contenter de faire étudier Rousseau, Montesquieu, les faits historiques... par de bons professeurs de lettres ou d'histoire pour produire des citoyens d'un pays démocratique. Voilà toute la démarche qui nous a conduits à concevoir une éducation civique — sans doute trop modeste encore par rapport aux exigences du XX<sup>e</sup> siècle — mais dont nous pensions, à tort si on en juge par les résultats (j'y reviendrai), qu'elle prendrait progressivement de la consistance.

### *De l'instruction morale à l'éducation civique*

Quand je suis revenu de déportation fin mai 1945 et que dès l'été, j'ai été réintégré au ministère en tant qu'inspecteur général (mon ami Monod ne m'avait pas oublié), j'ai trouvé une instruction civique déjà décidée et, du reste, c'était moins une instruction civique qu'une instruction morale. Elle ne concernait que le premier cycle jusqu'à la classe de troisième ; une heure hebdomadaire y était consacrée, de sorte qu'on pouvait faire une heure de morale et la semaine suivante une heure d'instruction civique, ou bien une demi-heure de chaque matière par semaine. L'instruction civique partait de la commune (en Sixième) et finissait à l'administration et à la politique (en troisième). On allait des petites communautés à des communautés plus vastes et de plus complexes au fur et à mesure que les élèves eux-mêmes voyaient leur esprit d'analyse et de synthèse se développer. Quant à la morale, il n'y avait pas de programme.

Cette instruction morale s'est avérée dans la pratique terriblement décevante. On avait beau recommander aux professeurs d'utiliser les incidents de la vie scolaire, ceux-ci la plupart du temps rabâchaient de la façon la plus didactique et ennuyeuse des leçons de morale puisées dans de vieux manuels de l'enseignement primaire supérieur. Comme Inspecteur Général, je n'ai jamais entendu une leçon vivante. Je me souviens d'une vieille demoiselle dans je ne sais quelle province



perdue, cherchant à faire dire à ses élèves quelles étaient les « sept raisons » pour lesquelles il fallait de l'ordre ! Les élèves en trouvaient trois et n'arrivaient pas à dépasser la quatrième ! Une autre fois, j'ai entendu une leçon sur la nécessité de la propreté dans les lieux publics dans une classe jonchée de papiers. De plus, l'instruction civique était marginalisée. Le 18 juin 1947, la date est à souligner, j'ai assisté au Lycée de Clermont-Ferrand à une leçon sur « la nécessité de l'ordre dans le travail, la nécessité d'un emploi du temps » ! J'ai fait observer au professeur que ceci était excellent en début d'année mais totalement hors de propos à ce moment-là, et de plus, un 18 juin, où devaient avoir lieu de nombreuses manifestations. Ce qui m'a valu, à deux heures de l'après-midi, d'entendre un autre professeur dire ceci devant moi : « J'ai longuement hésité pour savoir si j'allais vous parler de Jules Ferry ». N'y tenant plus, je l'ai interrompu et j'ai moi-même parlé du 18 juin 1940.

Toutes ces constatations nous ont conduits à transformer profondément les choses en 1948. C'est à ce moment que naît véritablement l'éducation physique. Nous avons supprimé tout ce qui est morale, en rappelant aux professeurs que la morale se fait au cours de la vie scolaire quand il y a des manquements : mais plus de leçons ! Monod a voulu à la même époque étendre l'instruction civique au second cycle : n'était-il pas absurde en effet que cette éducation s'arrête au moment où les élèves arrivent à un stade de compréhension des problèmes politiques de leur pays et du monde ? Mais naturellement cela créait des contraintes financières supplémentaires. On a coupé la poire en deux, en instituant une heure par quinzaine dans chacun des cycles. Des programmes qui devaient être assez durables ont été alors établis, en distinguant une partie surtout descriptive et concrète (pour le premier cycle) et une partie réflexive (pour le second).

Dans le premier cycle, on essayait de faire prendre conscience aux jeunes des réalités dans lesquelles ils se trouvaient : en 6<sup>e</sup>, la commune conçue comme un territoire ayant sa géographie et son histoire où vivent des hommes et des femmes qui ont un certain nombre d'intérêts communs : l'administration communale constituait le second aspect : on encourageait les élèves à aller voir leur mairie. Inutile de dire que souvent ils ont été mal reçus ! Mais nous avons peut-être ainsi été à l'origine des services d'information et d'accueil qui furent créés bien plus tard. En 5<sup>e</sup>, le département, son histoire, sa géographie, son administration : santé, justice... En 4<sup>e</sup>, on cherchait surtout, à partir d'exemples concrets, à montrer aux adolescents les interdépendances dont ils bénéficiaient : le pain, le lait ; comment peut-on se les procurer ? la radio, le chemin de fer, la poste, la monnaie..., qu'est-ce que cela suppose comme organisation technique ou scientifique complexe ? L'essentiel portait sur la compréhension des rapports individu/communauté : les hommes libres ne peuvent s'épanouir que dans une communauté de mieux en mieux structurée et organisée. En 3<sup>e</sup>, c'était l'étude politique, administrative, en liaison avec l'histoire contemporaine et la géographie de la France.

Alors que le premier cycle était l'étude de la vie elle-même, le second était conçu de manière tout à fait différente : il fallait préparer les jeunes gens de 16-18 ans aux grands problèmes politiques et économi-



ques du monde actuel. En Seconde, on abordait les problèmes de la liberté et des différentes conceptions de la démocratie. N'oublions pas que les pays de l'Est se prétendent les pays les plus démocratiques du monde ! On étudiait comment Américains, Anglais, Français ou Soviétiques concevaient la démocratie. En Première, nous avons placé la vie économique : le capitalisme, les banques, la Bourse, les affaires... et, en Terminale, avec l'étude des grandes puissances et des organisations internationales (O.N.U. et ses sections spécialisées) on se demandait comment concevoir et faire fonctionner une communauté internationale plus harmonieuse et plus pacifique.

Voilà comment était conçue l'instruction civique. Je dois dire que j'en suis encore très fier et je m'aperçois aujourd'hui, après beaucoup d'avatars, que tout le monde y revient. Mais il ne faut pas oublier qu'une part importante de l'instruction civique, c'était l'éducation civique. Nous voulions démocratiser nos lycées napoléoniens et les rapprocher de la vie. Par exemple, au Conseil d'Administration, nous avons adjoint un Conseil Intérieur élu par les professeurs et les élèves du second cycle et nous avons institué les délégués de classes.

### *Les raisons d'un échec*

Reste une dernière interrogation : pourquoi n'avons-nous pas réussi ? Pour être bref, je dirai que nous nous sommes heurtés à cette longue tradition qui avait finalement figé dans ses profondeurs tout notre appareil scolaire. Professeur, j'avais mené toutes mes classes comme un chef de troupe éclaireur. Et le vieil Eclaireur était toujours vivant dans l'Inspecteur Général ! Ce que m'avait appris le scoutisme, c'est qu'on a toujours partie gagnée avec les jeunes, quand on est capable de faire quelque chose *avec* eux : par exemple, quand j'organisais des camps, la partie importante était l'exploration qui aboutissait à une connaissance profonde de la région dans laquelle nous campions ; les jeunes en gardaient des souvenirs indélébiles. Ainsi, éducation et instruction vont de pair : l'instruction conduit à l'éducation et vice-versa. Mais l'immense majorité des enseignants du secondaire n'y étaient pas prêts : ils avaient été formés par l'Université scientifiquement et pas du tout pédagogiquement.

Sans doute aurait-il fallu préparer les professeurs aux méthodes actives. Professeurs, principaux et proviseurs, et aussi les inspecteurs généraux étaient encore, après la deuxième guerre mondiale, les partisans d'un enseignement magistral. C'est pourquoi, par ailleurs, les classes nouvelles créées par Monod se sont étiolées jusqu'à disparaître.

L'enseignement est fondamentalement une affaire humaine. Le changement de structures est insuffisant. Nous avons pensé que par la parole, par l'exemple, par les stages que nous pouvions organiser, nous transformerions la situation, même si nous n'ignorions pas les obstacles. Je sais maintenant que ce n'était pas possible. Il y a eu, de plus, un grave défaut, je le reconnais : tout ceci a été parachuté d'en haut. Maintenant, j'agis de façon complètement différente, en réunissant par exemple les syndicats et les associations de professeurs d'histoire-géographie. Bref, il faut agir à partir de la base. Dans l'aventure de l'éducation civique, je me suis lancé quarante ans trop tôt.



## La transformation des centres d'apprentissage

Vincent Troger

Les Centres d'Apprentissage sont des établissements d'enseignement professionnel qui sont nés sous le gouvernement de Vichy. Leur statut, adopté en 1949, en a fait des établissements de l'enseignement technique public dont ils ont constitué le niveau dit « élémentaire ». Ils sont devenus aujourd'hui les Lycées d'Enseignement Professionnel.

En 1951, dans la revue « *les cahiers laïques* », un professeur d'école normale attribuait à ces centres d'apprentissage trois objectifs essentiels. Le premier était de « former les professionnels dont la nation a besoin ». Le second, qualifié d'« humain », était d'assurer la complémentarité de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel afin de garantir « la formation de l'homme ». Le troisième objectif se présentait comme le rôle « moral » des centres d'apprentissage : il s'agissait « de sauver de certains dangers moraux l'adolescente qui pourrait cesser de fréquenter l'école à quatorze ans, de la retirer du « ruisseau », du désœuvrement, des tentations, de la promiscuité de l'atelier ». Les centres d'apprentissage apparaissaient donc aux yeux de ce responsable à la fois comme un outil au service de l'économie nationale pour la formation de la main-d'œuvre qualifiée, et comme l'instrument d'une double intervention, culturelle et sociale auprès de la jeunesse ouvrière, c'est-à-dire comme un des moyens de l'éducation populaire. C'était la une vision caractéristique du problème de l'apprentissage tel qu'il n'avait cessé de se poser en France depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La scolarisation de la formation des ouvriers qualifiés avait en effet été présentée depuis cette époque comme la solution de ce que l'on a appelé « La crise de l'apprentissage », mais ce terme a recouvert en



réalité, selon les périodes ou les motivations de ceux qui l'ont employé, trois crises distinctes : une crise économique, et technologique, une crise sociale, et une crise de la culture ouvrière.

En se voulant une réponse globale à la crise de l'apprentissage, les centres d'apprentissage ont donc inévitablement « absorbé » toutes les contradictions inhérentes à cette conception pluraliste du problème.

C'est pourquoi la présentation, aussi brève que possible, des ambiguïtés du concept de « crise de l'apprentissage » est indispensable avant la description succincte de l'évolution des centres de 1939 à 1944. Les enjeux, à la Libération, de l'éducation ouvrière sont expliqués à la suite.

### *L'apprentissage à l'école : nécessités et contradictions de la société industrielle.*

#### *La crise de l'apprentissage, un concept ambigu.*

C'est évidemment le développement industriel du XIX<sup>e</sup> siècle qui a entraîné ce que l'on a eu coutume d'appeler « la crise de l'apprentissage ». Ce qui fait l'ambiguïté de cette terminologie, c'est qu'elle veut désigner en fait non pas une seule mais plusieurs conséquences du processus d'industrialisation.

Le premier élément de la crise de l'apprentissage, c'est la crise sociale engendrée par l'introduction du machinisme qui a déqualifié certaines tâches et entraîné la paupérisation dramatique de ceux qui les exécutaient. La scolarisation de l'apprentissage est alors apparue, aussi bien pour les milieux catholiques que pour les militants des mouvements ouvriers et pour certains milieux dirigeants, comme le moyen d'arracher à la misère et à la déchéance morale une jeunesse ouvrière surexploitée. D'autre part, l'apprentissage entre en crise du fait des nouveaux besoins de main-d'œuvre qualifiée dans les branches industrielles qui se créent ou subissent des bouleversements technologiques. C'est le cas en particulier après la défaite de 1870 et pendant la grande crise des années trente : la scolarisation de l'apprentissage est alors également envisagée dans les milieux dirigeants ou patronaux pour assurer les nouvelles formations indispensables et coûteuses. Mais l'apprentissage est aussi victime de la crise de la culture ouvrière traditionnelle. C'est cet aspect qui suscite les plus vives contradictions. En effet, vouloir que la scolarisation de l'apprentissage soit également un moyen de préserver la culture ouvrière ou d'autoriser à la classe ouvrière l'accès à la culture générale, c'est se heurter à plusieurs situations paradoxales. D'une part, une telle volonté peut être le fait de courants idéologiques tout à fait divergents qui s'opposent lorsqu'il s'agit de matérialiser les projets ; d'autre part cette démarche se heurte souvent à la double résistance des intéressés eux-mêmes et de leurs employeurs, que réunit le besoin de rentabilité immédiate des formations ; enfin il paraît difficile de concilier le système de valeurs de la culture ouvrière artisanal



avec le nouveau mode d'organisation du travail qui est précisément à l'origine de son déclin.

Posé en termes de scolarisation, le problème de l'apprentissage devait donc nécessairement être l'objet de débats passionnés : les luttes ouvrières et leurs prolongements dans l'univers mental des autres classes sociales y rencontraient la réalité des contraintes inéluctables du système industriel. A la veille de la seconde guerre mondiale, cette situation conflictuelle est évidemment exacerbée par l'arrivée du Front populaire au pouvoir. Tout le monde reconnaît alors la nécessité d'une scolarisation de l'apprentissage pour répondre à la fois au chômage et aux nouveaux besoins de main-d'œuvre qualifiée générés par la grande crise et les mutations technologiques qui l'ont accompagnée, mais aucun accord n'est possible sur la forme à lui donner. L'enseignement technique public, dont les écoles ne forment qu'une élite de techniciens, défend la doctrine définie par son directeur H. Luc, l'humanisme technologique, laquelle est considérée par les milieux professionnels comme une dangereuse utopie au niveau de l'apprentissage proprement dit. Comme pour d'autres aspects de la société française, ce sont les conséquences de la défaite qui ont débloqué la situation.

#### *Naissance des centres d'apprentissage : conjoncture historique et structure socio-économique.*

Dans le colloque, en décembre 1983, à l'INEP, consacré à « Education populaire et Jeunesse dans la France de Vichy » (Actes dans les *Cahiers de l'Animation* n° 49-50, janvier/avril 1985), J.P. Azéma avait souligné l'intensité du choc de la défaite sur les mentalités des contemporains. Cet électrochoc historique est directement à l'origine de la naissance des centres d'apprentissage. En livrant en effet à eux-mêmes des milliers d'adolescents qui auraient dû entrer en apprentissage, l'exode et la désorganisation économique du pays ont offert à la crise de l'apprentissage, dans sa dimension sociale, une sorte de mise en scène spectaculaire. Provoquant l'avènement de Philippe Pétain, les événements ont permis à tous les modes d'encadrement de la jeunesse de profiter des crédits généreusement alloués au Secrétariat Général à la Jeunesse jusqu'en 1943. Ainsi, dès septembre 1940, sous l'impulsion de l'Enseignement technique public, des centres, dits « de formation professionnelle, d'apprentissage, ou de jeunesse », se sont développés à partir d'initiatives très hétéroclites, qui venaient de l'Enseignement technique lui-même, d'institutions religieuses ou patronales, d'individus isolés. Ils ont été placés sous la double tutelle de l'Enseignement technique et du Secrétariat à la Jeunesse. Ils ont ainsi profité des crédits du Secrétariat, en même temps que les deux administrations, l'Enseignement technique et le Secrétariat à la Jeunesse, étaient contraintes à une sorte de collaboration dans la rivalité, les uns apportant l'expérience et la compétence, les autres le financement et la justification idéologique.



La défaite et ses conséquences politiques ont donc simultanément catalysé les énergies et transcendé les antagonismes idéologiques.

Les besoins socio-économiques exprimés à la veille de la guerre ont alors alimenté puissamment le développement des centres d'apprentissage. En effet, alors que le Secrétariat à la Jeunesse souhaitait en faire d'abord un instrument d'action idéologique dont la fonction professionnelle aurait été secondaire et tournée vers l'artisanat rural — rénovation paysanne oblige — presque tous les centres ont très vite systématiquement accentué leur orientation professionnelle, en particulier vers les métiers de la métallurgie où s'étaient manifestés les plus nets besoins de main-d'œuvre avant-guerre. Il y a à cela deux raisons : leur clientèle, et c'est la raison même de leur existence, était composée dans une très large majorité d'adolescents des milieux les plus déshérités, qui ne restaient dans un centre qu'à condition d'en percevoir l'utilité à court-terme, c'est-à-dire l'accès rapide à un savoir-faire négociable. Mais d'autre part, certains milieux industriels se sont très vite intéressés à ces établissements et ont fait pression dans le sens de la professionnalisation, souvent en liaison avec l'enseignement technique, qui trouvait là un allié de poids. La fonction culturelle des centres, fortement orientée malgré de nombreuses résistances vers la propagande pétainiste, s'est donc trouvée dans une situation tout à fait paradoxale. Aux yeux des contemporains elle était l'aspect le plus connu des centres, parce qu'elles se manifestait de manière tapageuse : vocabulaire et discipline para-militaires, salut quotidien aux couleurs, chants patriotiques, uniformes, etc. Elle n'a en réalité exercé qu'un rôle marginal et superficiel : sur les 883 centres recensés en 1944, 742 sont des centres d'apprentissage ou de préapprentissage à part entière, qui réunissent environ 40 000 élèves. Le gouvernement provisoire ne s'y trompe pas, puisque l'enseignement technique public récupère la tutelle des centres dès août 1944.

Instruments de formation professionnelle répondant à des besoins socio-économiques précis, il est donc logique que les centres aient survécu au régime qui les avait créés. Mais cette continuité dans la France libérée ne pouvait évidemment pas empêcher de formuler trois questions fondamentales : l'épuration d'abord, le statut que ces établissements devaient adopter ensuite, enfin la place et le contenu à donner à l'enseignement général.

### *Les centres d'apprentissage à la Libération : l'éducation ouvrière entre les enjeux politiques et la reconstruction économique.*

En 1944, la résolution des problèmes de l'apprentissage passe obligatoirement par l'omni-présence dans la société française du Parti Communiste et de la CGT. Or les intentions de la CGT suivent alors deux axes. D'abord faire de l'enseignement professionnel un lieu privilégié de la lutte des classes au travers de la formation culturelle. Au congrès



de 1946, un dirigeant l'exprime clairement : « l'enseignement technique est l'enseignement spécifique de la classe ouvrière,... et qui dit développement de l'instruction de la classe ouvrière n'est pas loin de dire développement de son émancipation ». Mais nous sommes aussi à l'époque où M. Thorez appelle les communistes à participer à l'effort de reconstruction national, et en février 1946 un responsable de la CGT dans les centres d'apprentissage écrivait : « notre action n'a pas toujours été de revendiquer mais de construire ».

La fonction culturelle des centres d'apprentissage se trouve donc à nouveau dans une situation paradoxale : en même temps qu'elle est un des points sensibles des conflits politiques qui s'articulent autour des centres d'apprentissage, elle est marginalisée par l'importance que prend la fonction professionnelle qui fait elle l'objet d'un consensus.

### *Les centres d'apprentissage, un enjeu politique*

La présence de la CGT dans les centres d'apprentissage en 1944 est massive. Elle y détient avec le SNET, Syndicat national de l'enseignement Technique qui lui est affilié et a créé une « branche centre » dès septembre 1944, une écrasante majorité syndicale. D'autre part, les dirigeants de la nouvelle direction de l'enseignement technique lui sont tout à fait acquis. Son rôle dans les commissions d'épuration est donc déterminant. Or l'ennemi y est très vite clairement désigné : c'est la CFTC, dont les militants sont accusés de protéger les cadres les plus engagés dans la collaboration avec le Secrétariat à la Jeunesse et de vouloir continuer l'offensive anti-laïque du régime pétainiste. La CGT fera de la défense de la laïcité le thème central de sa lutte pour le statut des centres d'apprentissage. Il est difficile d'évaluer avec précision dans l'état actuel de mes recherches la réalité des pressions de la CFTC, mais il est sûr que son influence dans les centres d'apprentissage à la Libération est très limitée. D'autre part les centres gérés par les institutions catholiques ne représentent que 14 % de l'ensemble des centres et leur existence est souvent suspendue aux crédits de l'Etat.

Dans le contexte particulier des centres d'apprentissage, on peut donc penser que la CGT, en focalisant dès 1944 son action sur la défense de la laïcité, cherche autant à éliminer la seule potentialité d'opposition qu'elle rencontre qu'à repousser un risque réel de cléricalisation des centres, même s'il ne faut pas sous-évaluer l'action de la CFTC et du MRP. Elle semble y avoir réussi, puisqu'au moment de la scission de 1947, alors que le SNET lui-même se coupe en deux, une large majorité des représentants du syndicat des centres d'apprentissage choisit le maintien au sein de la CGT. Elle se montre beaucoup plus virulente à l'égard de la CFTC qu'à l'égard du patronat, pourtant très présent dans les centres et dont le comportement vis-à-vis du gouvernement collaborateur n'a pas été moins ambigu que celui de l'église catholique. L'assimilation CFTC/patronat est certes souvent pratiquée, mais la tendance est



à la collaboration : ainsi le professeur d'école normale dans l'article cité de la revue *Les Cahiers Laïques* parle par exemple de « guerre froide entre les forces laïques et anti-laïques », alors qu'il accepte le principe de l'entrée des représentants patronaux dans les centres d'orientation si cela doit permettre de « mieux connaître le marché du travail ». En se plaçant essentiellement sur le terrain de la laïcité, le débat politique autour des centres a donc favorisé le consensus autour de leur fonction professionnelle.

### *Les centres d'apprentissage, instruments de la relance économique*

Déjà préparée par l'évolution des centres au cours de la période précédente, la volonté de participation à l'effort de reconstruction de la CGT s'exprime donc sur un terrain très favorable. Dès 1944, les membres des commissions d'épuration insistent sur la nécessité d'opérer une double élimination, non seulement politique, mais aussi professionnelle. La CFTC est également accusée de vouloir « saboter l'effort de reconstruction nationale » en maintenant en place des cadres professionnellement incompétents.

Cette volonté d'efficacité technique de la CGT est par la suite confirmée par la publication dans « *Le travailleur de l'enseignement technique* », journal syndical de la CGT dans les centres d'apprentissage, de leçons-types destinées à faciliter la démarche pédagogique des professeurs d'atelier. D'autre part, par la nature même de son recrutement, la CGT est conduite à privilégier les liens des centres avec l'univers industriel. On le voit nettement dans son attitude face au problème du statut du personnel : alors qu'elle revendique fermement la laïcité et le statut d'établissement public pour les centres, elle hésite jusqu'en 1948 sur le principe de la fonctionnarisation. Dans *Le travailleur de l'enseignement technique* de Mars 1946, un responsable syndical signale par exemple qu'une « importante fraction du personnel » y est hostile, parce que les professeurs d'atelier, dont les salaires sont alors indexés sur ceux de la convention collective de la métallurgie, seraient moins bien rétribués en tant que fonctionnaires. Cette hésitation sera un des principaux griefs d'un syndicat autonome créé en 1949 et qui rejoindra la FEN : il sera en effet principalement animé par des professeurs d'enseignement général qui étaient pour la plupart des instituteurs détachés et donc déjà fonctionnaires.

On peut aussi penser que la CGT a vu dans la fonctionnarisation un risque d'embourgeoisement susceptible d'user le dynamisme revendicatif. Quoi qu'il en soit, ces hésitations renforcent indiscutablement le risque de coupure entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel.

Il faut enfin remarquer que la fonction professionnelle des centres est également privilégiée par les liens étroits qui les unissent souvent aux entreprises locales. Car assurer correctement la préparation de la



main-d'œuvre, c'est obtenir le versement de la taxe d'apprentissage ainsi que des avantages matériels tels que la fourniture de matières premières ou d'outillage. Face à cette professionnalisation inéluctable des centres, l'enseignement général, pourtant présenté comme une de leurs fonctions essentielles, a donc bien du mal à trouver sa place.

### *Les centres d'apprentissage, un instrument de l'éducation ouvrière*

En même temps qu'il subit cette marginalisation relative l'enseignement général dans les centres fait l'objet de nombreux débats et réflexions qui s'inscrivent généralement dans une double dynamique : celle de la démocratisation de l'enseignement à la suite du plan Langevin-Wallon, et celle des nouvelles méthodes pédagogiques déjà expérimentées avant-guerre par Célestin Freinet.

En fait, la référence au plan Lanvegin-Wallon sert surtout de justification à la fonction socio-culturelle des centres. Evidemment, les premiers programmes conçus en 1945 portent la marque de la pensée syndicale : l'étude des mouvements ouvriers et de la législation du travail y sont par exemple inscrits. Mais dès que sont créées en 1946 les Ecoles Normales Nationales d'Apprentissage pour la formation pédagogique des professeurs des centres, l'essentiel de la réflexion porte sur la nécessité de mettre au point une pédagogie adaptée aux élèves qu'ils reçoivent. Les professeurs d'ENNA qui mènent ces recherches sont souvent, pour l'enseignement général, d'anciens professeurs d'Ecoles Normales d'Instituteurs, proches du PCF, au sens large où de nombreux intellectuels français l'étaient à la Libération.

Une première partie de leur travail consiste à mettre en place une réflexion psycho-pédagogique sur l'adolescence. De nombreuses enquêtes sont menées dès 1946 sur les goûts et les besoins des adolescents des milieux populaires. On tente de sensibiliser les futurs professeurs sur l'importance des transformations affectives et sexuelles chez l'adolescent et les comportements qui en résultent.

C'est ensuite la recherche pédagogique elle-même qui fait l'objet du plus gros travail. Elle part d'un postulat que résume un professeur d'ENNA en 1949 : « Il faut réussir là où l'école primaire a échoué ». Il sous-entend en fait, comme une partie de ses collègues, là où les méthodes de l'école primaire ont échoué. Il faut donc « faire flèche de tous bois pour intéresser d'abord ». L'inspiration vient surtout des méthodes actives de C. Freinet : articulation des exercices scolaires autour d'un thème qui se veut motivant, utilisation presque obsessionnelle du fichier pour favoriser le travail autonome, organisation de coopératives culturelles et sportives, de sorties à but pédagogique, de camps de vacances, rapprochement des enseignements généraux et professionnels. Ces expériences sont mises en pratique dans les centres d'apprentissage annexés aux ENNA. La recherche du concret va parfois très loin : un inspecteur



de mathématiques écrit en 1948 que « la manipulation des nombres négatifs n'est pas faite pour les apprentis », puisque « le bon sens évite de si mauvaises rencontres quand les problèmes sont posés comme ils le sont dans la vie courante ».

En fait, les pédagogues des ENNA sont partagés entre deux démarches, l'une privilégiant l'accès à la culture générale, l'autre s'orientant vers l'épanouissement d'une culture de métier. La première nécessite évidemment l'acquisition de mécanismes intellectuels abstraits que la seconde peut ignorer dans un premier temps, et on voit par exemple un débat passionné opposer deux professeurs d'ENNA à propos des vertus et des vices pédagogiques de l'analyse grammaticale. En fait, la conception de la culture technique reste imprécise et lorsque ses défenseurs proposent par exemple de « faire de la technologie une discipline de l'esprit », on peut se demander si il y a vraiment là matière à fonder une culture. Si de plus, le lieu de cette culture est par définition l'atelier, dans ce sens l'enseignement général peut se trouver réduit au rôle peu valorisant d'outil auxiliaire, comme l'illustre cette réflexion de l'inspecteur de mathématiques précédemment citée. Surtout, les valeurs d'une éventuelle culture de métier ne correspondent plus nécessairement aux aspirations des jeunes apprentis de l'immédiat après-guerre. C'est en tout cas ce qui apparaît à la lecture d'une des enquêtes très sérieuses menées par les psycho-pédagogues des ENNA en 1948 : 78 % des élèves interrogés se déclarent passionnés par le cinéma, 77 % par les voyages, 66 % par les peaux-rouges, 57 % par la radio, alors qu'ils ne sont que 50 % à s'intéresser au bricolage et 41 % seulement aux métiers qu'ils préparent. La civilisation des loisirs et l'influence américaine paraissent déjà étonnamment présentes dans les mentalités. Or, dans sa conclusion, le professeur d'ENNA qui a mené l'enquête fustige le cinéma américain, « aliment malsain aux obsessions sexuelles et aux impulsions agressives et anti-sociales », et écrit ensuite : « sur le travail moralisateur, sur les qualités solides de l'ouvrier français, on peut fonder une bonne pédagogie ». Il se peut que le discours pédagogique sur l'enseignement général se soit ainsi partiellement coupé de la réalité culturelle des adolescents des classes populaires.

Sur le terrain, la richesse de la réflexion pédagogique des ENNA a forcément eu des retombées très inégales sur la vie quotidienne des centres. Un professeur d'enseignement général décrit ainsi son travail en 1952 : « Nous apprenons souvent à écrire correctement à des élèves déjà âgés de 17 ans, nous leur apprenons à lire sans ânonner... Romans policiers et illustrations de basse qualité restent leur nourriture essentielle ». Un autre parle de « l'éternelle croûte, du chahuteur renvoyé de partout, et du pauvre type qui voudrait bien suivre, tout ça tassé, gelé en hiver et transpirant en été ». Mais un autre se félicite des résultats obtenus en articulant tout le travail d'un trimestre autour de l'étude des USA à travers des œuvres de Jules Romain, Blaise Cendrars, Georges Duhamel, et une sortie au théâtre pour assister à la représentation d'une



pièce sur la vie de Lincoln. A remarquer aussi le succès qu'ont obtenu à l'époque les Associations Régionales des Œuvres de Vacances de l'Enseignement Technique, qui organisaient des colonies de vacances animées par des professeurs des centres d'apprentissage, et qui sont à l'origine de l'actuelle FOEVEN.

### Lecture publique\* et création

Dans l'ensemble, l'enseignement général dans les centres d'apprentissage, balloté entre la suprématie de l'enseignement professionnel, les hésitations sur son propre contenu, les difficultés matérielles, et les réticences des élèves déjà soumis à l'attraction de la future société de consommation, ne pouvait que difficilement trouver son équilibre. Il semble donc indispensable d'insister sur la force des réalités sociales et économiques qui ont commandé l'évolution des centres d'apprentissage. Elles ont en effet transcendé les volontés idéologiques successives qui ont marqué leur développement, alors que la réflexion pédagogique riche et profonde qui a été menée à la Libération n'a pu conférer à l'enseignement général une réelle stabilité. Le problème de la fonction éducative des centres d'apprentissage est devenu une sorte de question récurrente encore présente aujourd'hui dans tous les discours sur les Lycées d'Enseignement Professionnel. Sans doute parce que ce degré d'enseignement apparaît comme un des lieux privilégiés de l'éclatement culturel de la société industrielle.



pièce aux côtés de la famille. À l'occasion de la réunion de la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur, les enseignants ont été invités à réfléchir sur leur rôle et à se demander comment ils pouvaient mieux servir la société.

En fait, les enseignants ont toujours été et restent des hommes de culture générale, l'autre s'orientant vers l'enseignement. La première raison est évidente : l'acquisition de connaissances est nécessaire à l'enseignement. Les enseignants ont donc une culture générale qui leur permet de transmettre à leurs élèves. Cette culture générale est le résultat de leur propre formation et de leur expérience professionnelle. Elle leur permet de répondre à la curiosité de leurs élèves et de leur offrir une véritable éducation. Les enseignants ont donc un rôle essentiel à jouer dans la formation de la jeunesse. Ils doivent être des hommes de culture générale, capables de transmettre à leurs élèves les valeurs de la civilisation humaine. C'est pourquoi il est important de leur offrir une formation de qualité, qui leur permette d'acquérir les connaissances nécessaires à leur métier. Les enseignants ont donc un rôle essentiel à jouer dans la formation de la jeunesse. Ils doivent être des hommes de culture générale, capables de transmettre à leurs élèves les valeurs de la civilisation humaine. C'est pourquoi il est important de leur offrir une formation de qualité, qui leur permette d'acquérir les connaissances nécessaires à leur métier.

Sur le terrain, la réflexion pédagogique des ENNA a été très féconde. Elle a permis de remettre en question certains aspects de l'enseignement traditionnel et de proposer de nouvelles méthodes. Les enseignants ont ainsi découvert que l'enseignement n'est pas seulement une transmission de connaissances, mais aussi un processus de découverte et de création. Ils ont donc cherché à rendre leur enseignement plus vivant et plus intéressant pour leurs élèves. C'est ainsi que sont nées de nombreuses initiatives innovantes, qui ont permis de transformer l'enseignement en une véritable aventure intellectuelle. Les enseignants ont donc joué un rôle essentiel dans la réforme de l'éducation. Ils ont permis de remettre en question certains aspects de l'enseignement traditionnel et de proposer de nouvelles méthodes. Les enseignants ont ainsi découvert que l'enseignement n'est pas seulement une transmission de connaissances, mais aussi un processus de découverte et de création. Ils ont donc cherché à rendre leur enseignement plus vivant et plus intéressant pour leurs élèves. C'est ainsi que sont nées de nombreuses initiatives innovantes, qui ont permis de transformer l'enseignement en une véritable aventure intellectuelle.



## Lecture publique et création des bibliothèques centrales de prêt

Noë Richter

### *L'action du gouvernement*

Trois événements ont contribué à modifier le paysage des institutions de lecture. Ce sont, dans l'ordre chronologique :

. L'ordonnance du 22 février 1945 qui crée les comités d'entreprise. Ceux-ci ont la charge des œuvres sociales qui relevaient jusqu'alors de l'initiative patronale. Là où existaient des bibliothèques organisées, c'est-à-dire dans les grandes entreprises surtout, les comités se sont effectivement occupés de lecture. Mais ce fut exceptionnel, et l'action des comités d'entreprise a été limitée le plus souvent à l'action sociale, aux activités sportives et aux loisirs familiaux. C'est à partir de 1971 seulement — et c'est là une des retombées de la révolution culturelle de mai 1968 — qu'on voit les comités d'entreprise s'intéresser beaucoup plus franchement à l'action culturelle et au livre. Mais leur création n'a eu aucun effet immédiatement perceptible.

. Un décret du 18 août 1945 (J.O. du 21.8.1945) créant une direction des bibliothèques et de la lecture publique (DBLP) au ministère de l'Éducation nationale. Il y a toujours eu en France, à l'administration centrale, des bureaux s'occupant des bibliothèques publiques. Le gouvernement de Vichy les avait réunis en un bureau des bibliothèques qui fut érigé en direction en 1945. S'il ne s'était agi que d'un changement de dénomination, le fait ne mériterait pas d'être mentionné. Mais la DBLP, ce n'était plus seulement un service gestionnaire. Elle avait mission d'organiser la lecture publique, et elle avait constitué à cet effet un « service technique ». C'est grâce à cet organe que la DBLP a pu élaborer une politique de la lecture inconnue en France jusqu'alors.

. L'ordonnance du 2 novembre 1945 créant les bibliothèques centrales de prêt (BCP). Ce sont des services de l'État implantés aux chefs-



lieux des départements et chargés de desservir les communes de moins de 15 000 habitants. Ils le faisaient à l'aide de bibliobus qui y laissaient des dépôts de livres temporaires et renouvelables. L'exposé des motifs qui précède l'ordonnance explique que l'entretien d'une bibliothèque publique dépasse les possibilités budgétaires de ces communes et qu'il est nécessaire que l'État leur vienne en aide.

Ces trois faits ont-ils modifié les données du système de lecture français ? Les bibliothécaires ont certes vécu la création des BCP et de la DBLP comme un bouleversement de leur pratique. 1945 a été pour eux une révolution professionnelle et corporative. Mais était-ce bien une révolution culturelle, et faut-il considérer l'année 1945 comme une date-clé comparable à 1830, 1848 et 1968, qui ont radicalement modifié les perspectives de l'éducation et de la lecture populaires ? C'est la question à laquelle je voudrais apporter des éléments de réponse en recherchant les influences qui se sont exercées sur le projet mis en œuvre en 1945. A quarante années de distance, ce projet apparaît comme un amalgame de l'idéologie vichyssoise, de la réflexion socio-culturelle de la Résistance et des vieilles conceptions républicaines de l'éducation populaire léguées par le XIX<sup>e</sup> siècle.

### *La révolution nationale*

La marque vichyssoise sur l'organisation n'apparaît jamais qu'en filigrane. Un fait seul est tangible : la création du bureau des bibliothèques qui a préfiguré la DBLP. Mais on peut découvrir une arrière-pensée régionaliste dans la création des BCP. Or le maréchal Pétain voulait donner une structure régionale à la France. Mais la régionalisation de Vichy n'était pas une décentralisation démocratique. Une directive du 18 août 1941 dit bien au contraire qu'il s'agit de « renforcer l'autorité de l'État » en confiant aux préfets régionaux une compétence générale. Cette déconcentration autoritaire aboutissait cependant à une affirmation de la personnalité régionale dans tous les domaines. Dans le secteur éducatif et culturel, le préfet aurait sous sa tutelle tous les services d'enseignement, de l'élémentaire au supérieur, avec une université régionale dans chaque capitale ; des services de recherche avec un institut d'études régionales qui coordonnerait l'activité des musées et des sociétés savantes et organiserait des expositions et des conférences ; des écoles d'art régionales, qui maintiendraient les traditions artisanales, des écoles régionales de musique et des centres régionaux d'animation théâtrale.

Les projets de déconcentration régionale de Vichy ne mentionnent pas les bibliothèques. Ce silence s'explique par le caractère encore très marginal de la lecture publique française. Mais il est évident qu'elles avaient leur place dans le cadre des institutions régionales. Ce qui est sûr en tout cas, c'est que le bureau des bibliothèques proposait, dès la fin de l'année 1944, un plan d'organisation et de développement de la lecture à trois niveaux : municipal, départemental, régional. Les biblio-



thèques départementales sont les futures BCP qui virent le jour l'année suivante. Quant aux « Bibliothèques Centrales Régionales », au nombre de neuf (Tours, Montpellier, Versailles, Rouen, Strasbourg, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon), elles s'inscrivaient exactement dans la politique de l'Etat français. Bibliothèques d'étude et de documentation, ces bibliothèques avaient également une mission d'animation régionale. Mais la réaction des cadres politiques traditionnels conduisit le gouvernement provisoire à abandonner l'idée des circonscriptions régionales en mars 1946. Les BCR projetées, dont les premières collections avaient déjà été constituées en 1944 et 1945, furent alors transformées en BCP.

Devons-nous aussi à l'idéologie agrarienne de l'Etat français l'expression « Lecture publique rurale » qui désigne dans les textes officiels l'action des BCP jusque vers 1968 ? L'administration répète que les BCP « assurent le ravitaillement en livres des campagnes ». Dans son rapport introductif aux journées d'étude des BCP de 1953, la DBLP énumère les raisons avancées pour justifier le développement des BCP : occuper les loisirs des ruraux, lutter contre l'exode rural, apporter au paysan les loisirs de la ville. On ouvre un débat sur « la bibliothèque circulante au service de l'agriculture et de l'artisanat rural » où l'on souligne que « la plus grande partie de la population desservie vit d'une activité agricole » et que la bibliothèque doit contribuer à répandre la documentation technique, facteur de la productivité agricole. On discute d'initiation musicale et cinématographique par le livre et l'on entend dire : « Dans ce domaine, la conquête du public rural exigera des efforts prolongés ». Il y aurait une intéressante recherche lexicographique à faire sur les textes publiés pendant les vingt premières années de l'existence des BCP. Elle montrerait sans doute que les responsables des BCP, à l'administration centrale et sur le terrain, n'ont pas perçu le hiatus qui existait entre la desserte des communes jusqu'à 15 000 habitants et leur insistance à inscrire l'action « lecture » dans le ruralisme culturel.

Cette position a eu des conséquences pratiques dommageables. L'évaluation à un niveau très bas des besoins et des capacités de lecture de la population des campagnes a contribué à maintenir pendant longtemps une image très pauvre des BCP. On le voit clairement dans les programmes de construction. Une note du 2 août 1946 fixe la superficie des locaux nécessaires à une BCP à 200 m<sup>2</sup>. En 1955, la DBLP publie un « Manuel de la lecture publique rurale » où le programme est chiffré à 250 m<sup>2</sup>. La bibliothèque se compose d'un magasin, d'un garage, d'un ou deux bureaux et d'un débarras. Le même misérabilisme marque l'évaluation du personnel nécessaire au fonctionnement : pendant plus de vingt ans, il y a eu un conservateur, un sous-bibliothécaire, une dactylo et un chauffeur, pour desservir des populations qui dépassaient en nombre celles de la plupart des grandes métropoles régionales.



### *La résistance*

Benigno Cacéres a apporté un témoignage éloquent sur l'apport de la Résistance à l'éducation populaire. Nous savons tous la place privilégiée qu'il y assigne au livre et à la lecture. Mais la réflexion sur l'organisation et les institutions de la lecture semble à peine esquissée. Il y a là un champ de recherche à ouvrir. Il faudrait dépouiller toutes les publications clandestines. J'avoue ma très grande ignorance à ce sujet. Je ne puis citer qu'un seul texte. Il se trouve dans les Cahiers publiés par l'OCM (Organisation civile et militaire). Le fascicule de septembre 1942 contient une série d'études sur l'organisation de la France après sa libération. Le chapitre IX est consacré aux archives et aux bibliothèques. Il développe surtout l'organisation de la lecture publique. Les bibliothèques municipales des préfectures se verront attribuer une fonction départementale. Dirigées par un agent de l'Etat, elles seront des centres techniques et des centres d'animation et auront un rôle de conseil à l'égard de toutes les bibliothèques de loisirs et de culture, publiques ou privées. Elles disposeront d'un bibliobus pour la desserte des quartiers excentrés et pour l'alimentation de dépôts dans les villages. Ces dépôts seront gérés par les instituteurs. Au-dessus de ces bibliothèques départementales, on créera des services nationaux et régionaux pour les aider dans leur mission : centrale nationale d'achats, bibliothèques nationale et régionale de prêt. L'OCM proposait donc une organisation très centralisée dont plusieurs éléments se retrouveront dans l'action ministérielle et dans les projets d'organisation élaborés de 1945 à 1981.

### *La tradition française*

Si l'on fait abstraction des tendances régionales qui percent après 1940, rien dans les projets d'organisation de la lecture et dans la création des BCP n'est véritablement novateur. Tous les ingrédients qu'on y découvre s'inscrivent exactement dans la tradition de la lecture populaire française. A défaut d'une démonstration rigoureuse, que la durée convenue de cet exposé ne me permet pas de faire, je me contenterai de vous apporter quelques réflexions qui se rapportent à l'idéologie des BCP, à la forme de l'institution et aux relations privilégiées qu'elle a entretenue avec l'école jusqu'en 1969.

### *L'idéologie*

La DBLP inscrit la lecture publique rurale dans une large perspective. Si elle veut créer des bibliothèques, « c'est parce que le livre et la lecture sont à la base de toute civilisation, c'est parce que le droit à la lecture est un droit absolu et parce que tout citoyen doit avoir librement accès au livre, à tous les livres ». Cette triple déclaration du droit



à la lecture s'inscrit, pour le fond comme pour le style, dans la grande tradition de l'humanisme républicain et de l'humanisme prolétarien de 1830 et de 1848. La conformité aux idéaux de la lecture populaire va bien au-delà des principes. On découvre dans les propos des directeurs des BCP tous les poncifs du XIX<sup>e</sup> siècle, l'élitisme, le puritanisme et le didactisme-moralisateur. Le caractère « irremplaçable » du livre, l'image du « bon livre », donc du « mauvais livre » et, par conséquent, la légitimité de la censure, la réflexion sur les « concurrents » et les « ennemis » du livre, tout y est. Certes, les motifs varient : le sport, le cinéma et la télévision ont remplacé le cabaret et la maison de plaisir. Mais le motif est immuable. Je cite : « ... la civilisation du livre... est menacée. Dure concurrence : il n'y a plus seulement les mauvaises publications à bon marché, ... mais les spectacles dits sportifs, et le cinéma, la radio, la télévision ? Ces ennemis de la culture par le livre, qui reste en définitive la seule personnelle, la seule vraie, lui mènent une lutte non pas seulement ouverte mais sournoise : ils empiètent dans son champ, ils y étalent leurs procédés. Combien de livres ou de journaux, pour enfants et pour adultes, ne méritent qu'à peine d'en garder le nom, rapide succession d'images discontinues où ne figurent plus, en texte, que les cris désarticulés d'un argot du Far-West, filant de la bouche des personnages dans un phylactère ! ».

Cette sortie du directeur de la BCP de Seine-et-Oise n'empêche cependant pas les bibliothécaires d'étudier la coopération avec les animateurs de ciné-clubs et de prendre en compte les programmes des cinémas commerciaux. Mais là encore l'élitisme culturel montre l'oreille. On veut bien mettre à la disposition du public « les œuvres littéraires de qualité dont sont extraits certains films », parce que « c'est là un moyen à la fois de faire lire et de faire de la publicité autour de la bibliothèque » ; on veut bien aussi de certains scénarios originaux comme *La Femme du boulanger* de Pagnol ; mais « on ne saurait trop déconseiller la présence dans les bibliothèques d'adaptations comme celles qui ont été faites de *La Symphonie pastorale* ou de *La Chartreuse de Parme* ». Le moralisme et la censure s'exercent aussi sur les journaux pour enfants : « Il semble que les illustrés pénètrent à la campagne moins largement qu'en ville et que les enfants en soient moins pervertis ». On souhaite développer « le service des « bons » périodiques pour enfants ».

### *La forme de l'institution*

L'alphabétisation des classes populaires par la Réforme et la Contre-Réforme débouchait nécessairement sur la lecturisation. L'idée s'impose à l'opinion éclairée peu avant la Révolution. Elle s'incarne dans un projet de couverture du territoire par un tissu de bibliothèques populaires. En un siècle, la France vit apparaître des myriades de petites bibliothèques : communales, paroissiales, associatives, bibliothèques



d'orphéons, de syndicats, de bourses du travail, de coopératives, etc. La dispersion avait son corollaire : l'indigence des moyens. Efficaces aussi longtemps que les besoins et la capacité de lecture demeuraient faibles, les bibliothèques n'ont pas pu s'adapter aux conditions nouvelles créées par le progrès scientifique et technique et par la scolarité généralisée.

Très tôt pourtant de bons esprits avaient perçu le danger de laisser le service de lecture à l'initiative de communes aux budgets déficients. Dès 1838, Emile de Girardin préconise la création de bibliothèques départementales. L'idée de réseaux cantonaux apparaît dès les années quarante chez les théoriciens comme Frégier et Cormenin. Dans les années soixante, la société Franklin invite les bibliothèques à se grouper dans des associations cantonales, et l'inspection ecclésiastique de Montbeliard installe à Audincourt une bibliothèque centrale desservant les paroisses protestantes. Le procureur impérial de Rodez organise une bibliothèque départementale dont les livres sont divisés en lots qui circulent entre les communes au moyen de caisses portatives.

Ce furent là des propos et des tentatives sans lendemain. Mais dans les premières années du vingtième siècle, le Musée pédagogique s'émeut de la pauvreté et du discrédit des bibliothèques scolaires, qui sont aussi les bibliothèques du village, et des bibliothèques populaires. L'enquête qu'il lance en 1907 débouche sur un projet de fédération des bibliothèques scolaires dans une organisation inter-communale au niveau du canton. De 1910 à 1914, quarante et une bibliothèques inter-communales sont créées avec l'aide financière de l'Etat. Après 1918, l'aide américaine à la reconstruction des régions dévastées propose aux français un modèle de réseau : 75 communes de l'Aisne sont desservies par des camionnettes basées dans cinq bibliothèques communales autour de Soisson. La bibliothèque municipale de Soisson reprend le service en 1934 et lance le premier bibliobus français. Deux autres suivront, dans la Marne en 1937, en Dordogne en 1940. Ces trois bibliobus sont des associations départementales que la DBLP prendra comme modèles pour les BCP de 1945.

### *Le rôle de l'école*

Depuis que le problème de la lecturisation est posé, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la lecture n'a jamais été perçue comme un problème spécifique. Elle n'est qu'un outil de l'instruction et de l'éducation du peuple. La bibliothèque populaire n'est qu'une institution complémentaire de l'école, à laquelle elle est souvent intégrée. Or l'éducateur populaire par excellence, c'est l'instituteur qui a peu à peu remplacé le curé dans ce rôle. La plupart des projets d'organisation de la lecture en ont fait le bibliothécaire du peuple. Dupont de Nemours, Gérando, Emile Buret, Cormenin, entre autres, ne perçoivent pas la bibliothèque communale sans l'instituteur. Le ministre Gustave Rouland déclare qu'il en est



« le bibliothécaire-né », qu'il n'a pas à être nommé dans cette fonction, qu'il y est de droit. En 1930 encore, un groupe de bibliothécaires traditionalistes hostile à la prise en charge de la lecture publique par la profession écrit ceci : « La lecture publique ressortit à l'enseignement public... La bibliothèque populaire sera scolaire ou ne sera pas. C'est à l'instituteur de la diriger... Le bibliothécaire n'a pas à concurrencer le maître d'école. A chacun son métier ».

Or, que voyons-nous, entre 1945 et 1968 ? Si quelques jeunes bibliothécaires marginaux amorcent une coopération avec les animateurs d'éducation populaire, la profession dialogue plus volontiers avec les instituteurs. Les BCP privilégient le dépôt scolaire (plus de 95 % dans certains départements). Et cela est dit clairement aux journées d'étude de 1953 : l'école est le siège de la bibliothèque, « le vrai bibliothécaire en contact avec le lecteur, c'est l'instituteur ». Je pourrais multiplier les citations qui montrent à l'évidence qu'il y a un consensus chez les responsables des BCP.

Cette analyse amène ainsi à penser que les créations de 1945 n'ont en rien révolutionné le monde de la lecture. Les BCP de la première génération se sont installées dans le tissu institutionnel du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur potentiel d'innovation a été très faible. Loin d'être un renouvellement de l'esprit de la lecture populaire, la création des BCP apparaît comme l'aboutissement et la fixation d'une suite ininterrompue de projets d'organisation conçus par les sphères dirigeantes pendant un siècle et demi pour acculturer les masses populaires et les intégrer à l'ordre social et économique. Les BCP sont une réaction contre le libéralisme qui a présidé à l'institution de lecture du XIX<sup>e</sup> siècle, et leur création renoue avec l'esprit centralisateur et les projets jacobins de 1793. Mais en 1945, le projet n'avait plus rien de novateur. Il faudra attendre 1968 pour voir la lecture publique rompre avec le passé et découvrir des voies nouvelles.

— Régions et régionalisme en France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours... — Paris : Presses universitaires de France, 1976. — Ce sont les actes d'un colloque tenu à Strasbourg en 1974. On a utilisé les interventions de Yves Durand (« La politique régionale de Vichy dans la pratique : la préfecture régionale d'Orléans », p.506-527) et de Michel Phlipponeau (« La gauche et le régionalisme », p.529-543).

— Les Cahiers. Etudes pour une révolution française. 2<sup>e</sup> fasc., p.129-132. — 1942.

— La lecture publique en France : Aperçu historique, projets réalisations en cours. — Paris : Direction de la Documentation, 1948. — Notes documentaires et études, N° 918, 2 juin 1948.

— Cahiers des bibliothèques de France. II : « lecture publique rurale et urbaine ». 1954. — Paris : Bibliothèque nationale 1956.

— Manuel de la lecture publique rurale en France. — Paris : Centre national de documentation pédagogique, 1955.

— Richter (Noé). — Bibliothèques et éducation permanente : de la lecture populaire à la lecture publique. — Le Mans : Bibliothèque de l'Université, 1981.



de la bibliothèque de la Faculté de Médecine de la Sorbonne. En 1950, un groupe de bibliothécaires universitaires se réunit à Paris pour discuter de la situation des bibliothèques universitaires. Le résultat de ces discussions fut la création de la Fédération française des bibliothécaires universitaires (FFBU) en 1951. Cette fédération a pour but de défendre les intérêts des bibliothèques universitaires et de promouvoir leur développement.

La FFBU a été créée par la fusion de deux autres organisations : la Fédération française des bibliothécaires universitaires (FFBU) et la Fédération française des bibliothécaires universitaires (FFBU). Elle a pour but de défendre les intérêts des bibliothèques universitaires et de promouvoir leur développement. Elle a été créée en 1951 et a depuis lors joué un rôle important dans la vie des bibliothèques universitaires françaises.

— Régions et régionalisme en France de XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours — Paris, 1974. — Ce sont les actes d'un colloque tenu à Paris en 1974. On a mis en évidence les interventions de Yves Hénard (La politique régionale de Vichy) et de Jean-François Médina (Le régionalisme en France). — Paris, 1974. — 300 pages, 250 francs.



## LES AUTEURS DE LA PUBLICATION

(dans l'ordre des contributions)

- RIOUX JEAN-PIERRE** : Historien — Directeur de recherches au CNRS (Institut d'Histoire du Temps Présent).  
A publié de nombreux articles et ouvrages d'histoire contemporaine, en particulier une histoire de la IV<sup>e</sup> République.
- FOUILLOUX ETIENNE** : Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Caen. Spécialiste de l'histoire du catholicisme.  
Auteur de plusieurs ouvrages et articles et d'une thèse d'Etat *Les catholiques et l'unité chrétienne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, 1982.
- MARTIN JEAN-PAUL** : Historien — Chargé de recherches à l'INEP. Co-auteur de *La forteresse enseignante : la FEN*, 1985. Travail en cours sur la Ligue de l'Enseignement et l'histoire de l'idée laïque.
- LAZAR MARC** : Historien, boursier de la Fondation J. Monnet à l'Institut Européen pour la Culture, Florence. Collaborateur de la revue *Communisme*. Thèse du 3<sup>e</sup> cycle *PCF, intellectuels et classe ouvrière : l'exemple du mineur, de la libération au début des années 1950*, 1984.
- JUNG BRUNO** : Chargé de recherches à l'INEP, rédacteur en chef adjoint de la revue des Cahiers de l'Animation depuis 1982. Travaux en cours sur l'histoire de l'imprimé et de la lecture. A contribué à l'introduction du chapitre 1.
- TÉTARD FRANÇOISE** : Historienne. Ingénieur d'études CNRS au Centre de Recherche Interdisciplinaire de Vaucresson (CRIV). Thèse en cours sur l'histoire des politiques de la jeunesse en France de 1944 à 1966.
- DELERIS DIDIER** : Historien. Thèse en cours sur la politique culturelle de l'Etat en France de 1944 à 1958.
- AUCLAIRE ROBERT** : Militant, cadre dans le mouvement des auberges de jeunesse, collaborateur de Jean Guéhenno à la Direction des Mouvements de Jeunesse et de l'Education Populaire.
- DUMAZEDIER JOFFRE** : Professeur de sociologie à Paris V. Président-Fondateur de Peuple et Culture, ex-Inspecteur Principal de la Jeunesse.
- GUILLAUME CHANTAL** : Ex-chargée de mission auprès de la Direction de la Jeunesse et de l'Education Populaire.
- LEFORT DES YLOUSES NICOLE** : Ex-instructeur auprès de la Direction de la Jeunesse et de l'Education Populaire.
- BASDEVANT ANDRÉ** : Inspecteur Général Jeunesse et Sports honoraire.  
Ancien directeur adjoint de la Jeunesse et de la Culture Populaire (1944-1946)



- CHEROUTRE  
MARIE-THÉRÈSE : Membre du Conseil Economique et Social, Vice-Présidente du CNVA. Ancienne Commissaire générale des Guides de France. Thèse en cours sur l'histoire de ce mouvement.
- LANEYRIE PHILIPPE : Ingénieur CNRS au CRESAL (Saint Etienne). Auteur d'une histoire des Scouts de France.
- GUÉRIN CHRISTIAN : Historien. Travaux sur l'histoire du mouvement scout ; a publié plusieurs articles sur les représentations et l'imaginaire social du mouvement. Thèse d'Etat en cours.
- FRANÇOIS PIERRE : Ancien Commissaire général des Eclaireurs de France et Président-Fondateur des Francs et Franches Camarades.
- HELLER-GOLDENBERG  
LUCETTE : Historienne. Assistante à l'Université de Cologne. Thèse d'Etat *L'histoire des Auberges de Jeunesse en France, des origines à la Libération*, 1985.
- NIZEY JEAN : Sociologue au CRESAL (CNRS) de Saint-Etienne. Travaux dans le cadre du GRMF sur l'histoire des mouvements de jeunesse et familiaux d'origine catholique.
- CHAUVIÈRE MICHEL : Sociologue. Chargé de recherche CNRS au Groupe de Recherche et d'Analyse de la Société et de la Sociabilité (GRASS). Fondateur et animateur du Groupe de Recherche sur les Mouvements Familiaux (GRMF). A publié, articles et ouvrages sur les politiques et les pratiques sociales et familiales, notamment une étude sur l'enfance inadaptée, héritage de Vichy.
- ROVAN JOSEPH : Professeur de civilisation allemande à la Sorbonne. Secrétaire général honoraire de « Peuple et Culture ».
- HENON PIERRE : Secrétaire général de l'association Travail et Culture ; participe à une commission dans l'association responsable de l'histoire du mouvement.
- MALHERBE ALAIN : Historien. Auteur d'un mémoire de maîtrise sur *Tourisme et Travail*.
- PAQUIN CLAUDE : Responsable de formation professionnelle. Auteur de plusieurs articles sur les origines de la FFMJC.
- MALESSET RAYMOND : Inspecteur général Jeunesse et Sports honoraire, ancien responsable dirigeant de l'Union Nationale des Camps de Montagne puis de l'UCPA, auxquelles il a consacré un ouvrage.
- HUGOUVIEUX  
GILBERTE : Formatrice dans le secteur social. Maîtrise et DSTS en cours sur les Francs et Franches Camarades.
- VERNUS MICHEL : Professeur d'Histoire à l'IUT de Dijon. Prépare un ouvrage sur l'histoire de la FCPE.
- MAGNAN NORA  
ET BERNARD : Historiens. Travail en cours sur le Plan Langevin Wallon.
- HANDOURTZEL RÉMI : Historien lauréat de la Fondation de France. Auteur d'un mémoire de maîtrise *La Révolution Nationale contre l'Ecole Républicaine 1940-42*, 1982. Thèse en cours sur Pierre Cot.
- FRANÇOIS LOUIS : Inspecteur Général d'Histoire honoraire. Ancien responsable des Eclaireurs de France, fondateur des Clubs UNESCO.
- TROGER VINCENT : Historien. Auteur d'un mémoire de maîtrise *Naissance et développement des centres de formation professionnelle 1940-45* (1983). Thèse en cours sur l'histoire des centres d'apprentissage entre 1945 et 1955.
- RITCHER NOÉ : Conservateur en chef. Bibliothèque Universitaire de l'Université du Maine. Historien de la lecture politique et des bibliothèques. A notamment publié *Bibliothèques et Education permanente : de la lecture populaire à la lecture politique*. Le Mans : bibliothèque de l'Université du Maine, 1981.



NOTATISIMDA ENU'D BRAYAVA SEL

Un service public de l'éducation, l'organisme notatimpro

prété) selonner par notatimpro enu

— Les « notes » d'une administration (à la fois les « notes » de l'organisme  
des du « service public d'éducation populaire » par F. TESTARD (1941-1942))

— Les « notes » d'une administration (à la fois les « notes » de l'organisme  
des du « service public d'éducation populaire » par F. TESTARD (1941-1942))

— « L'administration démocratique » et la « promesse de France » non déclinée  
de J. GUERIN (novembre 1944)

— L'Etat, le vie associatif et la création des « maisons de jeunesse » sans caractère  
de J. GUERIN (mai 1945)

— Groupements, mouvements de jeunesse et égalité républicaine : note-circulaire  
et instruction du Ministère de l'Éducation Nationale (juin 1945)

— L'organisation des services sociaux de la Direction des Mouvements de Jeunesse  
et d'Éducation Populaire : note administrative (janvier 1945)

— La formation des cadres : la formation des cadres des centres scolaires (1945-1946)

— Les critères de la direction des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation Populaire  
dans le point de vue de l'abbé R. MONTAGNE (1945)

— Révision scolaire et centres post-scolaires : les travaux de la commission pour la  
Révision de l'enseignement (juin 1946)

— L'Éducation populaire dans la réforme de l'enseignement : un cadre de projet  
du Langlois-Waller (1947)

— La création des « classes nouvelles » : un entretien avec G. MOUSSON (1948)

— L'Etat, le subventionnement et le développement de la culture de jeunesse : un débat à l'Assemblée  
Nationale (1947)

— L'Etat, le subventionnement et le développement de la culture de jeunesse : un débat à l'Assemblée  
Nationale (1947)

— L'Etat, le subventionnement et le développement de la culture de jeunesse : un débat à l'Assemblée  
Nationale (1947)

— L'Etat, le subventionnement et le développement de la culture de jeunesse : un débat à l'Assemblée  
Nationale (1947)

— L'Etat, le subventionnement et le développement de la culture de jeunesse : un débat à l'Assemblée  
Nationale (1947)

— L'Etat, le subventionnement et le développement de la culture de jeunesse : un débat à l'Assemblée  
Nationale (1947)

— L'Etat, le subventionnement et le développement de la culture de jeunesse : un débat à l'Assemblée  
Nationale (1947)

— L'Etat, le subventionnement et le développement de la culture de jeunesse : un débat à l'Assemblée  
Nationale (1947)

Choix documentaire

MINISTÈRE ÉDUCATION NATIONALE

10 Sept. 1944 René CAPILLANT  
22 Nov. 1944 P. DIACCIOBI  
23 Jan. 1945 Marcel GARNIER

Service de l'Éducation  
Populaire

Direction Générale  
Éducation Physique  
et Sportive

Direction Générale  
de l'Enseignement

Jacques JALOUARD

Jacques JALOUARD

Jacques JALOUARD

Jacques JALOUARD

« Direction de la Culture Populaire  
et des Mouvements de Jeunesse »  
Circulaire 13-15 novembre 1944

« Direction des Mouvements de Jeunesse  
et de l'Éducation Populaire »  
Circulaire 2 décembre 1944

Jacques JALOUARD  
12 Juin 1945



## L'ESPÉRANCE CONTRARIÉE

### Un service public de l'Education Populaire ?

- Les « avatars d'une administration » : un essai de reconstitution de l'organisation du « service public d'éducation populaire » par F. TÉTARD (1944-1949).
- « Le service public de l'Education Populaire » ; une présentation par A. BASDEVANT (1949) .....
- « L'administration démocratique » et la « Jeunesse de France » : une circulaire de J. GUEHENNO (novembre 1944) .....
- L'Etat, la vie associative et la création des « maisons de jeunes » ; une circulaire de J. GUEHENNO (mai 1945) .....
- Groupements, mouvements de jeunesse et légalité républicaine ; lettre-circulaire et instructions du Ministre de l'Education Nationale (juillet 1945) .....
- L'organisation des services centraux de la Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Education populaire ; une circulaire administrative (janvier 1945) .....
- La formation des cadres à la Direction : une liste des centres éducatifs (1946-1947)
- Une histoire de la Direction de la Culture populaire ? Deux chroniques de Jean GUEHENNO (1952) (1962) .....
- Une critique de la direction des Mouvements de Jeunesse et d'éducation populaire : le point de vue du catholique R. MONTAGNE (1946).....

### Un imaginaire éducatif et culturel ?

- Réforme scolaire et œuvres postsecondaires : les travaux de la commission pour la Réforme de l'Enseignement (Alger 1944) .....
- L'Education populaire dans la réforme de l'enseignement : un extrait du projet dit Langevin-Wallon (1947) .....
- La création des « classes nouvelles » : un entretien avec G. MONOD (1968) ..
- L'Etat, le subventionnement et le principe de laïcité : un débat à l'assemblée nationale (1947) .....
- Une expérience de laïcité ouverte : un projet de mouvement éducatif (1944) ..
- La « vraie culture » et la « vie » : projet d'action du mouvement Peuple et Culture (1944-1945) .....



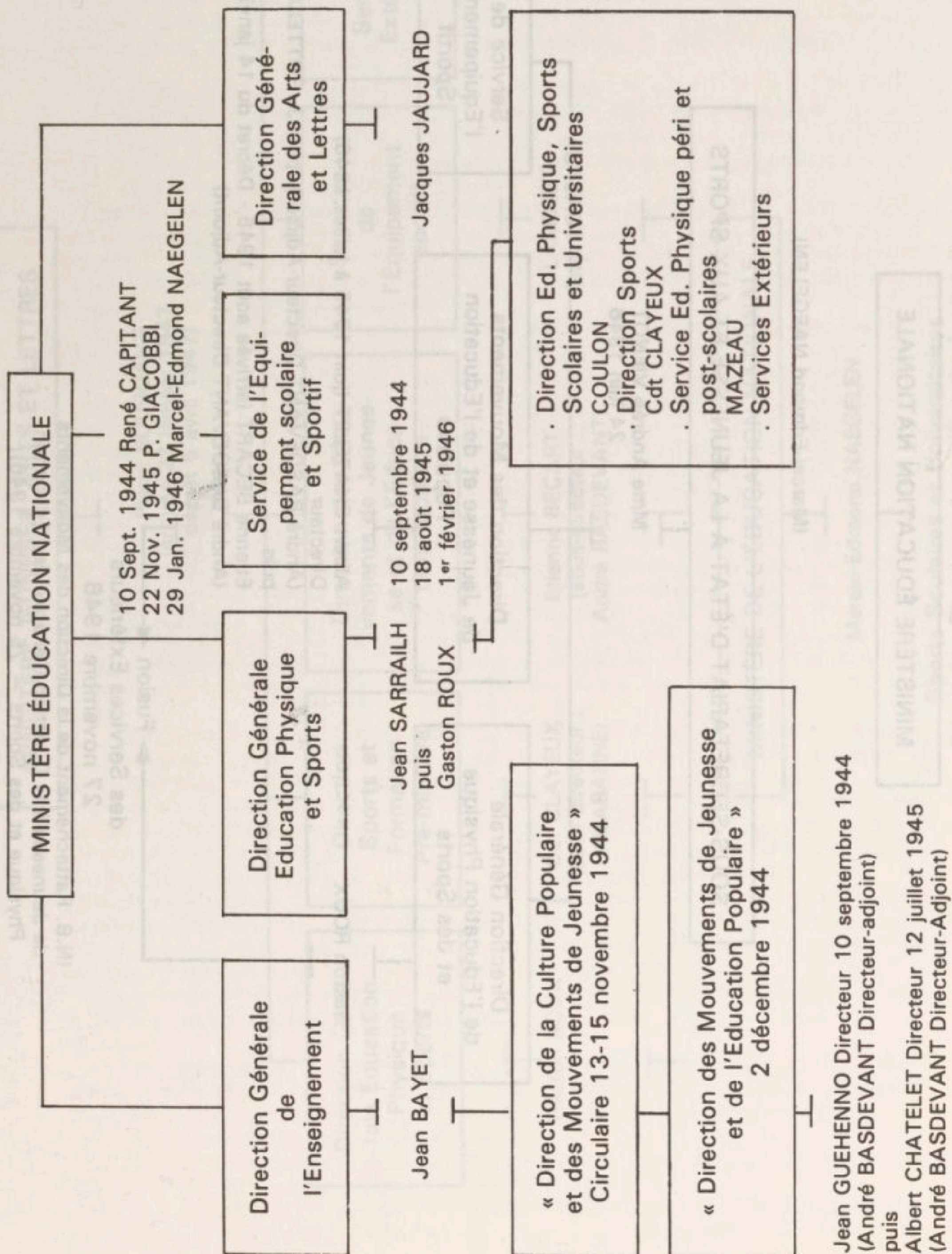
## LES AVATARS D'UNE ADMINISTRATION.

L'organisation du « Service Public d'Éducation Populaire ».

Une reconstitution par Françoise Tétard

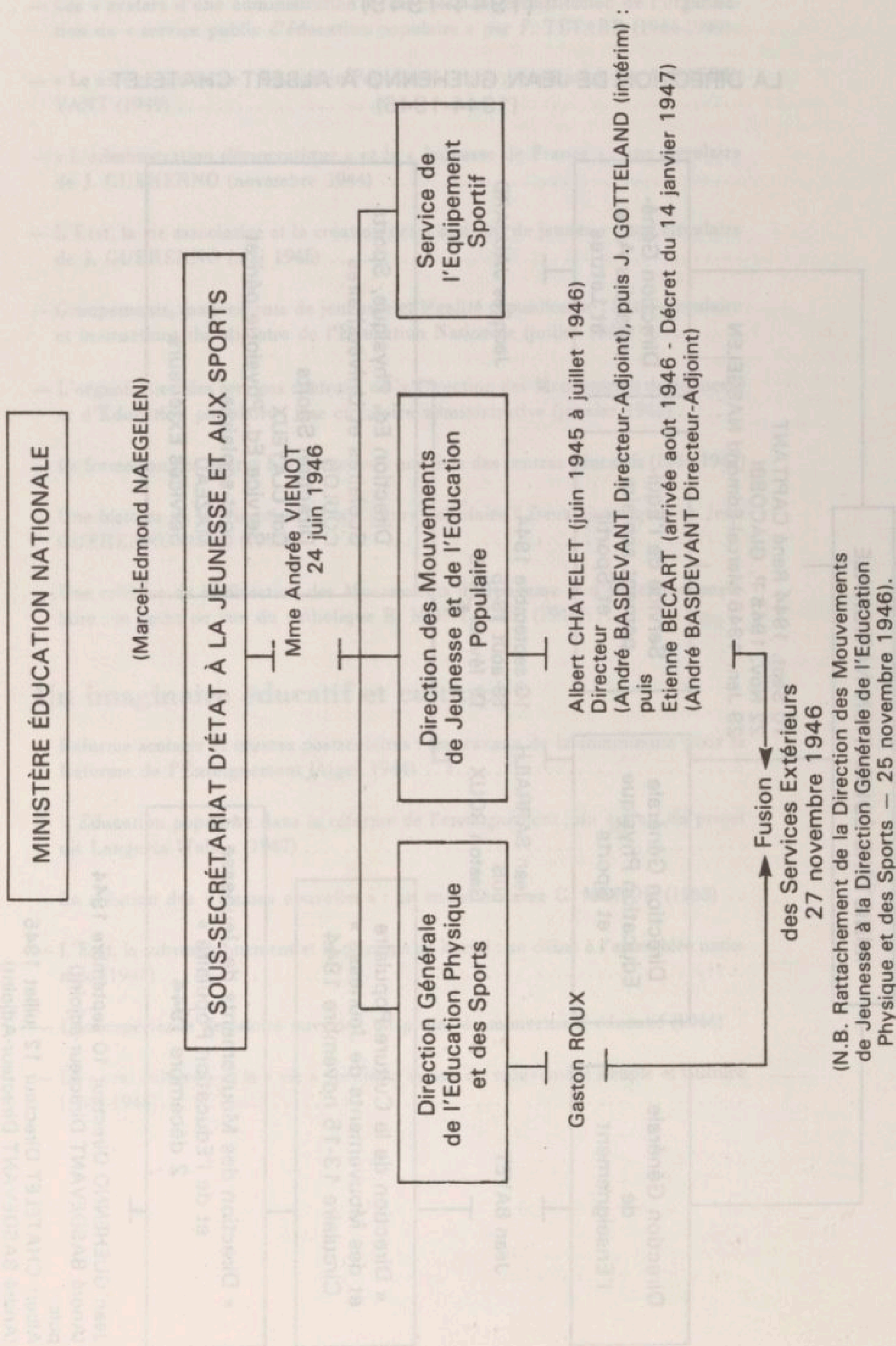
(1944-1949)

### LA DIRECTION DE JEAN GUEHENNO À ALBERT CHATELET (1944-1946)





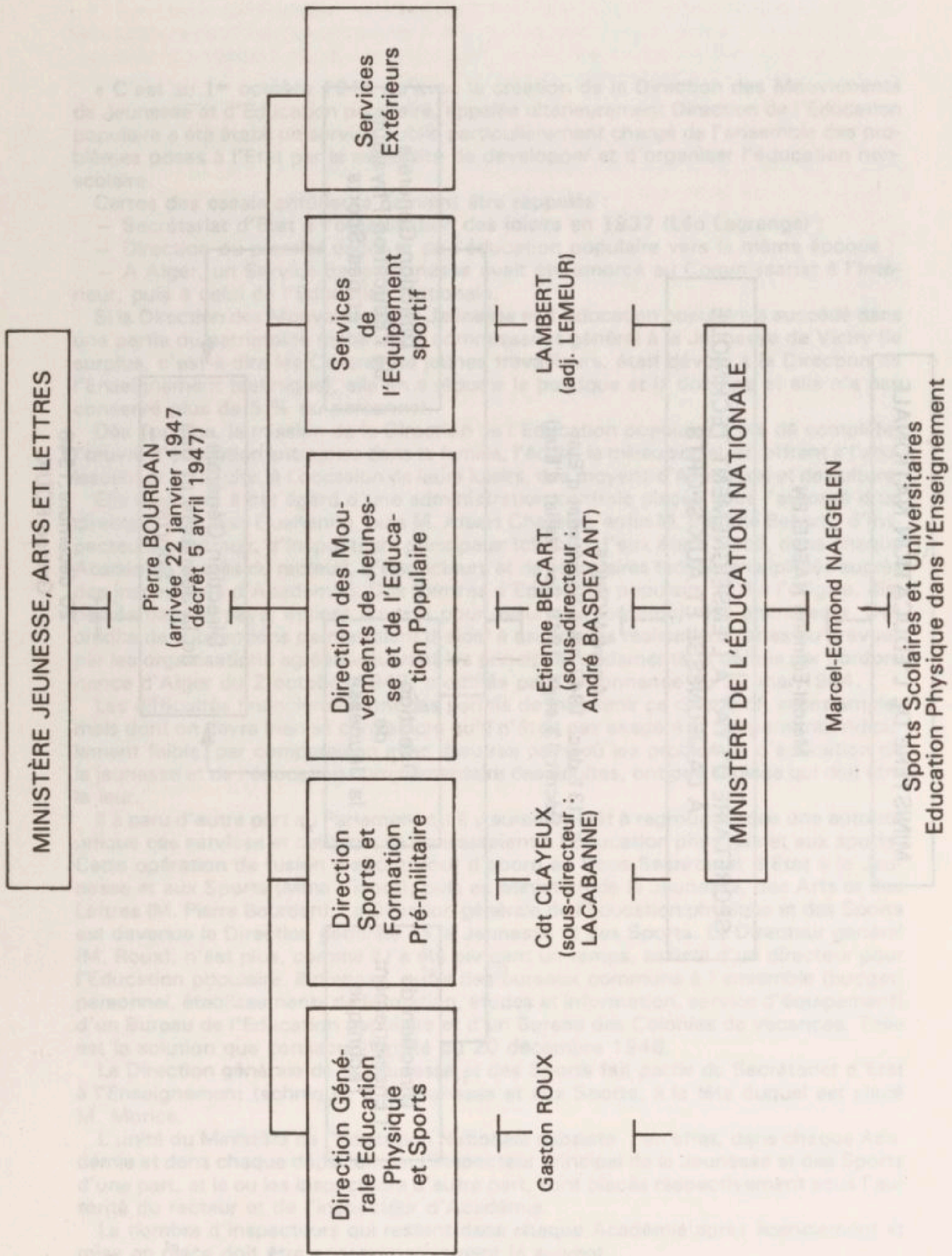
## LE SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS (1946-1947)



(N.B. Rattachement de la Direction des Mouvements de Jeunesse et de l'Éducation Populaire à la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports - 25 novembre 1946).

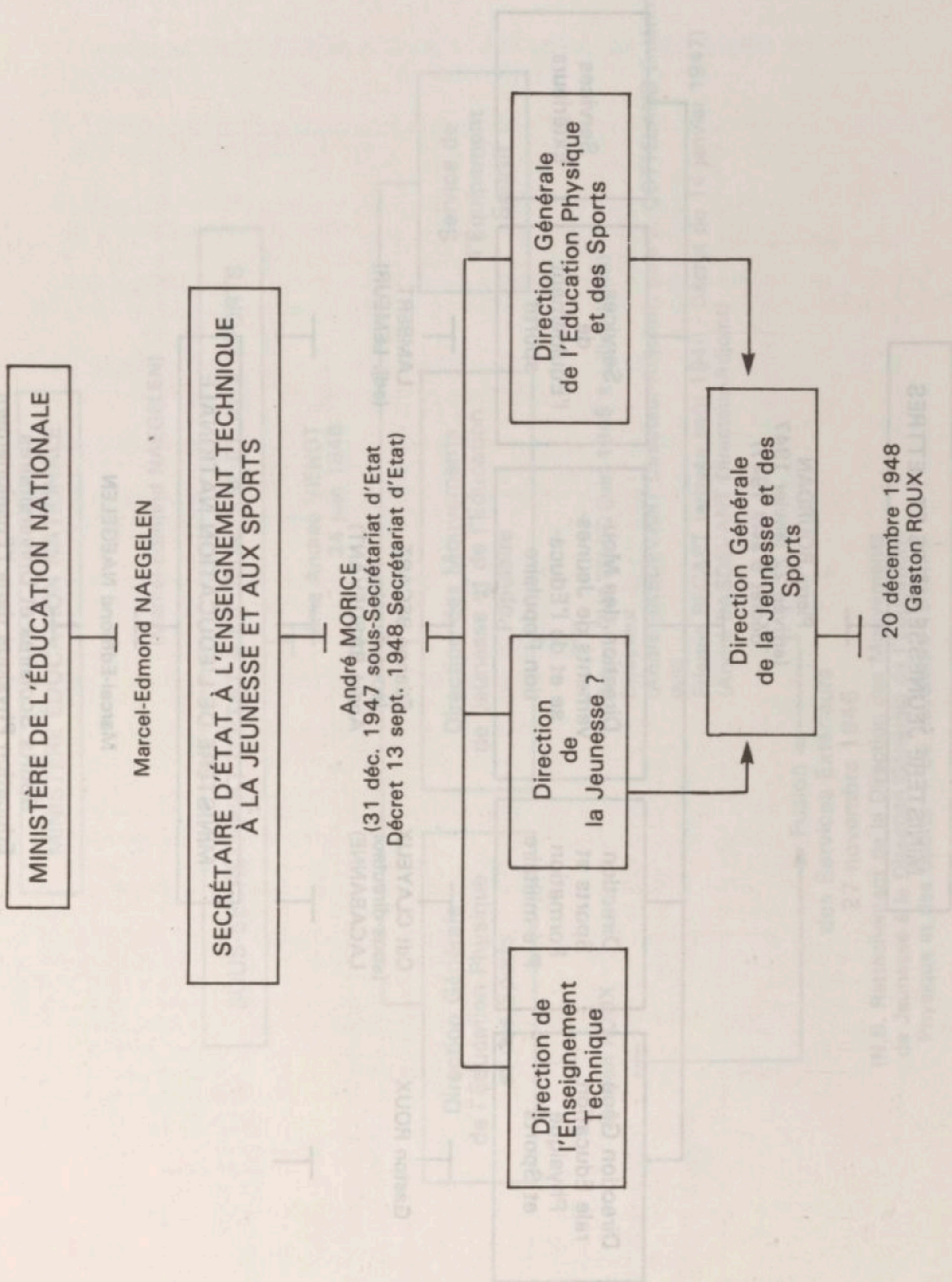


**LES SERVICES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE AU MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES ARTS ET DES LETTRES (1947).**





**LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE  
À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS (1947-1949)**





## « LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ».

Une présentation par André Basdevant,  
chargé des Etudes et de l'Information à la Direction  
de la Jeunesse et des Sports, dans l'Information Pédagogique  
mai-juin 1949

« C'est au 1<sup>er</sup> octobre 1944 qu'avec la création de la Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation populaire, appelée ultérieurement Direction de l'Éducation populaire a été établi un service public particulièrement chargé de l'ensemble des problèmes posés à l'État par la nécessité de développer et d'organiser l'éducation non-scolaire.

Certes des essais antérieurs peuvent être rappelés :

- Secrétariat d'État à l'organisation des loisirs en 1937 (Léo Lagrange) ;
- Direction du premier degré et de l'éducation populaire vers la même époque ;
- A Alger, un Service de la Jeunesse avait été amorcé au Commissariat à l'Intérieur, puis à celui de l'Éducation Nationale.

Si la Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation populaire a succédé dans une partie du patrimoine matériel du commissariat général à la Jeunesse de Vichy (le surplus, c'est-à-dire les Centres de jeunes travailleurs, était dévolu à la Direction de l'Enseignement technique), elle en a répudié la politique et la doctrine et elle n'a pas conservé plus de 5 % du personnel.

Dès l'origine, la mission de la Direction de l'Éducation populaire a été de compléter l'œuvre d'éducation entreprise dans la famille, l'école, le milieu social, en offrant à l'adolescent et à l'adulte, à l'occasion de leurs loisirs, des moyens d'éducation et de culture.

Elle disposait à cet égard d'une administration centrale placée sous l'autorité d'un directeur (M. Jean Guehenno, puis M. Albert Chatelet, enfin M. Etienne Becart), d'inspecteurs généraux, d'inspecteurs principaux (chacun d'eux étant placé, dans chaque Académie, auprès du recteur), d'inspecteurs et de secrétaires techniciens (placés auprès des inspecteurs d'Académie). Des Centres d'Éducation populaire 116 à l'origine, dispersés dans le pays, étaient ouverts pour assurer la formation des animateurs. Des crédits de subventions permettaient d'aider à assurer les réalisations faites ou prévues par les organisations agréées, suivant les principes fondamentaux définis par l'ordonnance d'Alger du 2 octobre 1943, modifiés par l'ordonnance du 22 mai 1944.

Les difficultés financières n'ont pas permis de maintenir ce dispositif, assez ample, mais dont on devra bien se convaincre qu'il n'était pas exagéré et qui paraîtrait ridiculement faible, par comparaison avec d'autres pays où les problèmes d'éducation de la jeunesse et de l'éducation complémentaire des adultes, ont pris la place qui doit être la leur.

Il a paru d'autre part au Parlement qu'il y aurait intérêt à regrouper sous une autorité unique ces services et ceux qui se consacraient à l'Éducation physique et aux sports. Cette opération de fusion a abouti tout d'abord au Sous-Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports (Mme Vienot), puis au Ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres (M. Pierre Bourdan). La Direction générale de l'Éducation physique et des Sports est devenue la Direction générale de la Jeunesse et des Sports. Le Directeur général (M. Roux), n'est plus, comme il l'a été pendant un temps, assisté d'un directeur pour l'Éducation populaire. Il dispose, outre des bureaux communs à l'ensemble (budget, personnel, établissements de formation, études et information, service d'équipement) d'un Bureau de l'Éducation populaire et d'un Bureau des Colonies de vacances. Telle est la solution que consacre l'arrêté du 20 décembre 1948.

La Direction générale de la Jeunesse et des Sports fait partie du Secrétariat d'État à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports, à la tête duquel est placé M. Morice.

L'unité du Ministère de l'Éducation Nationale subsiste : en effet, dans chaque Académie et dans chaque département l'Inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports d'une part, et le ou les inspecteurs d'autre part, sont placés respectivement sous l'autorité du recteur et de l'inspecteur d'Académie.

Le nombre d'inspecteurs qui restent dans chaque Académie après licenciement et mise en place doit être approximativement le suivant :

Aix : 13 inspecteurs ; Besançon : 6 ; Bordeaux : 12 ; Caen : 13 ; Clermont-Ferrand : 10 ; Dijon : 9 ; Grenoble : 11 ; Lille : 17 ; Lyon : 10 ; Montpellier : 9 ; Nancy : 5 ;



Paris : 35 ; Poitiers : 16 ; Rennes : 14 ; Strasbourg : 8 ; Toulouse : 12.

Rappelons que ces chiffres ne font pas apparaître les fonctionnaires qui sont chargés de l'Éducation populaire seulement (y compris les Colonies de vacances, mais ceux qui ont également la responsabilité de toutes les activités de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports (éducation physique scolaire et extra-scolaire, sports, équipement sportif, etc.).

Services centraux et services extérieurs de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports se proposent dans le domaine de l'éducation populaire :

— De soutenir toutes les activités collectives d'éducation extra-scolaires dans lesquelles les principes de la libre adhésion d'éducation active, de formation désintéressée et efficace sont effectivement mis en pratique.

— De permettre, en particulier, la réalisation, partout où le besoin existe et où les moyens peuvent être réunis, d'organismes sans caractère politique ou confessionnel qui accueillent largement jeunes gens, jeunes filles et, s'il y a lieu, adhérents adultes pour parfaire leur culture et leur éducation (Maisons des Jeunes et de la Culture, Foyers ruraux, Colonies de vacances, Auberges de la Jeunesse, etc.).

— De mettre à la disposition des organisations, des cadres capables de provoquer et de retenir l'intérêt des membres de ces groupements en donnant le moyen, à ceux qui se préparent à ce rôle, de s'informer des méthodes et des techniques utilisables en éducation populaire (art dramatique, chant, musique, travaux manuels, arts plastiques, photographie, films d'amateurs, ciné-clubs, radio-clubs, expositions, enquêtes, visites, débats, etc.).

— De rendre possible, en particulier, la formation d'un très grand nombre de directeurs et de moniteurs de colonies de vacances dont le recrutement est des plus urgents (moniteurs qui seront aussi dans un très grand nombre de cas, des animateurs de groupements de jeunesse et d'éducation populaire).

— D'exercer une action constante pour faire servir à la culture et à l'éducation les grands moyens de diffusion que sont la radio, le cinéma, la presse, la théâtre, les musées, les expositions (dans ces domaines, l'action s'exerce plus par l'éducation de ceux qui constituent le public : spectateurs ou auditeurs ; il serait indispensable que l'idée d'éducation populaire pénètre l'esprit de ceux qui sont responsables à quelque degré, de ces moyens de diffusion et qu'elle guide leur action. Le Service de l'Éducation populaire n'a guère encore à cet égard qu'une action d'influence et non d'autorité).

— De lutter contre tout ce qui contrebate l'éducation (ceci nous ramène à ce qui a été dit au paragraphe précédent, car ce sont ces mêmes moyens qui sont les plus nocifs et les plus difficiles à gouverner — surtout si, logique avec soi-même, on tient à demeurer fidèle au principe de liberté d'expression).

Dans le domaine de l'éducation populaire, l'intervention directe de l'État a peu de place, car il s'agit essentiellement de donner à chacun la faculté de se former dans le groupe qu'il aura choisi, suivant son orientation d'esprit, ses goûts personnels et son désir d'activité. Ce qui doit prendre la forme d'une prolongation de l'enseignement échappe administrativement au Service de l'Éducation populaire, pour appartenir, par souci de bonne organisation, à l'une des directions d'enseignement.

Aussi est-ce la tâche de coordination qui s'impose le plus clairement : connaître les initiatives, rapprocher celles qui s'apparentent, faire de certaines transformations la condition d'un appui, afin de réaliser une meilleure organisation, voilà un premier pas. C'est à quoi on songe, par exemple, pour la création d'un réseau cohérent d'Auberges de la Jeunesse.

— Contrôler la valeur des efforts, non seulement pour proportionner une aide éventuelle, mais pour donner aux familles, les garanties indispensables, est une tâche également évidente mais déjà plus délicate. Ce contrôle s'exerce spécialement pour les Colonies de vacances et les camps d'adolescents.

— Donner les assises matérielles nécessaires, c'est le problème des subventions en nature ou en argent, ce sont aussi les subventions pour l'équipement. Elles intéressent l'ensemble des associations, mais là il y a des choix à faire : subventions à l'échelon national pour maintenir un cadre, non d'administrateurs, mais d'animateurs, intervention à l'échelon local pour compenser certaines inégalités (œuvres laïques), ou assurer progressivement un équipement rationnel (Maisons de Jeunes, Foyers ruraux, Auberges de la Jeunesse, Colonies de vacances).

On a pu constater qu'il n'était pas question d'imposer à la jeunesse une doctrine d'État. Là aussi le principe de liberté est la règle dominante. Toutefois, il y a des limites indispensables à marquer et l'ordonnance du 2 octobre 1943 a prévu la dissolution des organisations de jeunesse qui auraient une activité contraire aux institutions



républicaines, comme il l'a fait de celles dont l'organisation ne répond pas aux buts qu'on se propose.

En instituant les centres d'éducation populaire qui sont des établissements d'Etat, on a voulu donner un moyen à la fois souple et efficace et combler une lacune que l'expérience d'avant-guerre avait rendu très évidente, tout en évitant de tomber dans les erreurs de toute nature — et non seulement les erreurs politiques — des « Ecoles de Cadres ».

Le besoin est de préparer des animateurs qualifiés d'éducation populaire, et ceci en fonction des buts précis mais variés des organisations qui les utilisent. Par là est rejetée cette idée de faire lever une génération de « Chefs » dans la jeunesse, idée qui, même libérée de ce qui pourrait s'attacher à elle l'idéologie totalitaire, est une absurdité. Il ne s'agit pas de former des cadres pour la Nation en quelques semaines ou en quelques jours, en faisant manier une pelle, en donnant un comprimé d'une doctrine politique standard et en chantant quelques airs folkloriques, voire en usant de marionnettes ou d'un pipeau. En France, les cadres de la Nation se forment dans les Facultés, dans les grandes écoles. Ceux qui n'ont pu fréquenter ces établissements ont acquis leur maturité par une longue action professionnelle syndicale ou administrative, en un mot, dans la vie.

Pour être plus simple et plus humble, le but des centres d'éducation populaire n'est pourtant pas seulement de créer quelques amuseurs de plus, quelques personnages qui fassent passer le temps de la jeunesse, sans danger pour les adultes ou qui détournent les adultes d'une action politique ou sociale pour le plus grand repos des gouvernements en place.

Il s'agit — dans le domaine restreint, mais néanmoins considérable des loisirs laissés à chacun — de lui permettre de prendre une plus haute conscience de son rôle dans la société et dans le pays, de créer le besoin de contribuer, à la mesure de ses moyens, à élever ceux avec lesquels il vit à un niveau plus haut de connaissance, de culture, de sentiment artistique, de préoccupations sociales, spirituelles et, au sens le plus haut du terme, politiques. Il s'agit de contribuer par des voies qui paraîtront lointaines, mais dont il ne faut pas perdre de vue l'aboutissement, à la formation de l'homme et du citoyen. Si en classe, le maître y contribue par la grammaire et le calcul, pourquoi s'étonner que le ciné-club ou le chant en commun n'y aient pas aussi leur part. Si ceux qui emploient ces moyens ne perdent pas de vue le but lui-même !

Pratiquement les centres d'éducation populaire n'ont pas d'encadrement fixe, en dehors de l'économiste et du directeur. Ce dernier dirige certaines stages avec l'aide des instructeurs nationaux (peu nombreux, mais très compétents), instructeurs qu'exige la nature même du stage (et non pas d'instructeurs dits polyvalents, c'est-à-dire à peu près ignorants de tout) ou de personnalités qu'il a choisies (professeurs, bibliothécaires, critiques d'arts ou de cinéma, ou de théâtre, artistes, etc.). Dans d'autres stages, il accueille une équipe composée (sous son contrôle) par l'association autorisée à faire le stage et dont il vérifie le programme. Il apporte tous les moyens du centre à sa réalisation. Très souvent il y participe activement. En tous cas il aide de ses conseils et de son expérience (...).



## L'« ADMINISTRATION DÉMOCRATIQUE » ET LA « JEUNESSE DE FRANCE »

Circulaire de Jean Guehenno, Inspecteur général chargé de mission aux Mouvements de Jeunesse et à la Culture populaire, du 13 novembre 1944. Archives Nationales, série F44.

« Afin de vous éclairer dès maintenant sur les fins poursuivies par la nouvelle direction de la culture populaire et des mouvements de jeunesse, je crois bon de vous communiquer des fragments de l'exposé des motifs qui accompagne un rapport que je lui ai remis relativement à cette organisation.

Voici ce qu'on peut y lire :

La direction de la culture populaire et des mouvements de jeunesse couvrira :

a) Des services anciens qui jusqu'alors relevaient de l'ex-commissariat général à la Jeunesse :

— Colonies de vacances, formation des jeunes, mouvements de jeunesse, maisons et auberges de la jeunesse, service de l'action civique et sociale.

b) Des services relevant directement de l'instruction publique (œuvres post et périscolaires).

c) Des services nouveaux destinés à promouvoir, à la faveur de l'événement, la culture populaire, c'est-à-dire la culture de tout le peuple.

Il ne saurait être question de laisser se perdre l'effort entrepris depuis des années par des organisations de jeunesse. Mais l'Etat doit sans doute intervenir — selon de toutes nouvelles règles et une doctrine rénovée — dans leur surveillance et leur contrôle.

Le commissariat général à la Jeunesse était un organisme politique avant tout préoccupé de faire une propagande, sa propagande.

La direction de la culture populaire et des mouvements de jeunesse au ministère de l'Education nationale doit être, pensons-nous, un organe professionnel. Et c'est en se plaçant à un point de vue professionnel qu'elle aidera les diverses jeunesses du pays car il y a des jeunesses en même temps qu'une jeunesse.

Une administration démocratique donnerait aux jeunes gens le moyen de prendre conscience de cette variété et de cette unité tout ensemble. La jeunesse de France est, comme la France elle-même, diverse et une. Il convient de l'aider respectueusement selon ses divers caractères et non en mettant en œuvre une mécanique de l'enthousiasme, de l'avilir et de l'exploiter. Les jeunes hommes ne doivent pas être les dupes d'une propagande. Le préjugé politique ne peut jamais être le fondement d'une éducation. Il doit nous suffire que l'éducation humaniste et critique que nous pensons leur donner ne puisse, nous le savons bien, les mettre tous ensemble que sur un seul chemin. Elle en fera les citoyens d'une démocratie. C'est dans cet esprit que nous favoriserons le développement des diverses organisations de la jeunesse.

Un premier et rapide examen nous assure que les seules jeunesses qui soient dans ce pays, si peu que ce soit, aidées et protégées, sont les jeunesses confessionnelles, et nous nous en réjouissons pour elles. Mais la jeunesse non confessionnelle est proprement à la rue et ainsi livrée à toutes les propagandes. La seule équité commande donc que notre premier effort soit pour l'aider à s'organiser, à prendre conscience d'elle-même, à créer ses propres « mouvements » et nous aurons tout de suite à aménager autrement les crédits de subventions. Il faut un juste partage.

Il va de soi que nous aurons d'abord souci de maintenir et de développer ce qui existe déjà (toutes les œuvres post et périscolaires). Mais nous pensons qu'il y a davantage à faire. Il nous plairait que l'année 1945 fut, pour l'éducation nationale, une aussi grande année que le fut l'année 1792, cette année où Condorcet proclamait la nécessité — dans une République — « de rendre la raison populaire », les années 1880 qui virent les écoles publiques fleurir dans toutes les campagnes de France. Les événements mêmes doivent favoriser notre entreprise. Il faut tout mettre en œuvre pour provoquer parmi les masses elles-mêmes un appel, un désir de lumière et, ensuite, pour y répondre.

Cela suppose une profonde réforme de l'état d'esprit de tous ceux qui ont la charge et la chance de la culture : artistes, éducateurs, savants. Chacun s'est, jusqu'ici, trop enfermé dans sa fonction et croyait avoir fait tout son devoir quand il avait fait sa classe, mené plus loin sa recherche, construit son œuvre. Aucune culture profonde du peuple ne sera possible aussi longtemps qu'un fort courant de sagesse et de plaisir ne passera pas de l'enseignement supérieur par l'enseignement secondaire et l'enseignement



technique, à l'enseignement primaire, des instituts aux instituteurs (selon un mot de J. Giraudoux). Il est proprement intolérable qu'on puisse opposer ce que certains appellent « l'esprit primaire » à une prétendue culture qui serait réservée à des mandarins des sciences, des lettres et des arts. Il n'y a qu'une culture et tous les hommes y ont droit. Il faudra donc :

1° Etablir ce courant, créer dans les grandes villes des « foyers de culture » où tous les membres de l'enseignement, tous les artistes, tous les savants pourront se rencontrer, s'aider, s'instruire les uns les autres, surtout reconnaître et chercher ensemble les moyens d'action de cet humanisme militant.

2° Revaloriser la fonction d'instituteur, l'arracher à son isolement, lui donner les moyens d'un enrichissement continu, le former à l'école normale comme ce maître qu'il doit être de la culture populaire, faire de lui au village vraiment le représentant de l'esprit.

Que les instituteurs soient, pour le moment, mal préparés à une action de cette sorte est, hélas, trop évident. Nous les y entraînerons.

Les « écoles de cadres » du pseudo-gouvernement de Vichy qui, plutôt que le jugement politique relèvent du jugement tout court, et n'ont servi, à quelques exceptions près, qu'à mieux enraciner la sottise, nous laissent au moins l'héritage d'immeubles où nous comptons installer des centres éducatifs de pédagogie active, de culture populaire. Les instructeurs spécialisés des mouvements de jeunesse et les instructeurs s'y rencontrent, y recevront une nouvelle formation, guidés par de vrais maîtres dont la compétence sera autre que celle que confère la soumission à une doctrine officielle.

L'école animée par ces nouveaux maîtres sera elle-même toute nouvelle. Nous voudrions qu'après quelques années, une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue une « Maison de culture », une « Maison de la jeune France », un « Foyer de la nation », de quelque nom qu'on désire la nommer, où les hommes ne cesseraient plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière.

Cette maison serait en même temps une maison des jeunes. C'est eux qu'il faut servir d'abord, lancer vivement dans la vie pour qu'ils ne vieillissent pas et ne s'endorment pas trop tôt. Elle serait le point d'appui de ces grandes organisations de jeunesse dont par ailleurs nous avons la charge. Et ainsi, dans les faits mêmes, se feraient reconnaître l'unité de notre entreprise.

Cet admirable travail, nous comptons le mener prudemment avec le souci de conduire aussi loin que possible une expérience décisive dans quelques cantons choisis, plutôt que de gaspiller notre foi et les moyens qui nous sont accordés dans une entreprise vaste mais condamnée à la médiocrité. Nous chercherons en quelles provinces, dans quelles villes, quels villages, l'appel, le désir est le plus fort — et c'est là que nous travaillerons. Nous nous appuierons sur toutes les bonnes volontés locales, sur les mouvements de jeunesse, sur les syndicats et nous pratiqueront une politique de prototypes. Nous provoquerons l'organisation, sur des modes divers, dans les conditions variées des maisons de culture. A l'épreuve nous jugerons de la meilleure méthode et nous la soutiendrons.

Nous ne doutons pas qu'un tel travail, s'il est soutenu par des moyens financiers suffisants ne soit de nature à augmenter la conscience française.

Je vous adresse, Messieurs, à tous, le plus pressant appel pour que vous nous aidiez à lancer ce grand mouvement d'éducation populaire.

J'ai la profonde conviction que nous ne pourrions rien faire sans vous, sans votre bonne volonté et votre dévouement.

Mais tout est possible avec votre aide.

Il dépend de nous tous que les années qui viennent soient dans l'histoire de l'éducation nationale de grandes années. L'Etat doit être décidé à faire les frais de cette entreprise nouvelle, mais il est clair que ces choses sont bien plus qu'une affaire d'argent, une affaire de foi. Elles doivent être l'affaire de notre foi. »



## L'ÉTAT, LA VIE ASSOCIATIVE ET LA CRÉATION DES « MAISONS DE JEUNES »

Circulaire de Jean Guehenno, Directeur des Mouvements  
de Jeunesse et de l'Éducation Populaire, du 8 mai 1945  
Archives Nationales, série F44

« L'intention de la direction des Mouvements de jeunesse et d'éducation populaire est de favoriser le développement sur le territoire français des Maisons de jeunes.

La Maison des jeunes doit être le lieu où les jeunes de milieux les plus divers d'une même ville, d'un même quartier ou d'un village, peuvent se rencontrer pour y trouver des distractions, des avantages matériels et des possibilités de culture.

Il ne peut y avoir de formule unique de Maisons de jeunes mais selon qu'elle s'adresse à des garçons ou à des filles, ou simultanément aux deux et selon les milieux où elle s'implante, il peut exister des types de maisons très différents ; dans certains cas, quelques salles pourront suffire aux besoins des jeunes d'un village. Dans d'autres cas, au contraire, la maison pourra comprendre : salle de réunions, salle de jeux, bibliothèque, atelier, être dotée d'une cuisine et d'une salle de restaurant.

Quels que soient l'importance des organismes et le caractère dominant de leurs activités, ne seront considérées comme Maisons des jeunes et subventionnées à ce titre, que les entreprises n'ayant aucun caractère politique ou confessionnel. Cela ne signifie pas pour autant qu'il est interdit aux mouvements de jeunesse politiques ou confessionnel d'ouvrir des foyers leur permettant de réunir des jeunes de leur organisation ou même de jeunes sympathisants, mais il est bien évident que de tels foyers s'adressent à une fraction seulement de la jeunesse d'un lieu déterminé, et ne peuvent, de ce fait, prétendre au titre de Maisons de jeunes.

On pourrait concevoir que l'Etat crée directement des Maisons de jeunes, y place des fonctionnaires, y développe certaines activités conformément à un programme qu'il se serait tracé et cherche à y attirer les jeunes. Cette solution n'est pas retenue :

1° Parce qu'il faut considérer que l'institution des Maisons de jeunes n'en est encore qu'à sa phase expérimentale et qu'il serait dangereux pour l'Etat de généraliser systématiquement des expériences qui demeurent d'inégale valeur.

2° Parce que de telles maisons risqueraient d'apparaître comme des instruments d'une politique d'Etat et qu'il convient à cet égard de rompre entièrement avec certaines tendances qui s'étaient déjà manifestées au sein de l'ex-commissariat général à la Jeunesse.

La conception qui doit prévaloir est essentiellement celle qui convient à un pays de tradition démocratique. Les maisons doivent naître d'un besoin suffisamment caractérisé et il ne s'agit pas de les implanter, par exemple, dans les chefs-lieux de canton, mais bien d'aider les initiatives spontanées tendant à assurer l'éducation des jeunes gens et jeunes filles actuellement isolés. La Maison des jeunes prendra donc la forme d'une association selon la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, cette association ayant précisément pour objet, soit de gérer une maison déterminée, soit l'ensemble des maisons ouvertes dans un département.

L'Etat se réserve d'agréer chacune de ces associations et de leur apporter une aide. L'importance de cette aide est fonction des crédits ouverts au budget. De toute façon, elle dépendra de la qualité et de l'importance de leur action.

Il est indispensable, en tout cas, que l'association se procure des ressources personnelles, l'aide de l'Etat n'étant que complémentaire. Elle demandera aide aux départements, aux communes, d'une façon générale aux collectivités publiques ou privées. Il est rappelé à cet égard que l'ordonnance du 2 octobre 1943 (art.6), portant statut provisoire des groupements sportifs et de jeunes, interdit aux collectivités publiques de verser des subventions aux organismes qui ne sont pas agréés. L'instruction générale applicable à l'ensemble des associations relevant de la direction des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire fixe les règles qui président à la présentation des budgets et des comptes et propose des modèles de statuts.

Il est indispensable que les résultats des expériences faites par les diverses associations puissent être exploitées par tous pour que des animateurs de Maisons de jeunes reçoivent une formation de base commune.

C'est pourquoi la direction entend appuyer l'action entreprise par la République des jeunes (adresse : 57, avenue de Neuilly) qui se présente sous l'aspect d'une Fédération nationale de Maisons de jeunes. Cette fédération groupe en son sein les représentants des mouvements de jeunesse les plus divers, des militants syndicalistes et des



techniciens de l'éducation. Aussi bien les demandes d'agrément et de subventions des associations seront-elles présentées par l'intermédiaire de la République des jeunes.

Les initiatives locales dont le support juridique ne pourra être constitué immédiatement seront rattachées à titre provisoire directement à la République des jeunes selon des dispositions structurales de cette organisation.

Toutes les anciennes associations gestionnaires de Maisons des jeunes existant avant la Libération ont été dissoutes par arrêté en date du 9 janvier 1945. Elles avaient été créées postérieurement au 16 juin 1940 et sous l'intervention directe des agents de l'ex-gouvernement de fait.

Par cette mesure la direction a voulu que ne puissent subsister sous le nom de « Maisons des jeunes » et avec l'appui de l'Etat, que des organismes répondant aux exigences précisées ci-dessus.

Le liquidateur désigné par l'arrêté susvisé a notamment pour mission d'apprécier la situation de chacune des maisons afin de déterminer les conditions dans lesquelles les initiatives heureuses pourront être continuées et de mettre fin à l'activité des autres.

Il a qualité, en liaison avec les inspecteurs régionaux et départementaux, et après décision de l'administration centrale, pour prononcer la fermeture des organismes. Sauf décision expresse, les maisons pourront poursuivre leurs activités, le liquidateur déterminant dans chaque cas l'organisme ou le personnel chargé d'assurer leur gestion.

Cette période de liquidation devra être aussi brève que possible. Dans tous les cas où la maison sera reprise, il conviendra que sa forme à l'échelon local ou départemental une association qui se mette simultanément en rapport avec la République des jeunes et l'inspecteur des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, pour solliciter son agrément. Cette association devra présenter notamment un budget de fonctionnement faisant connaître le montant de ses ressources propres et celui de la participation financière demandée à l'Etat (...). »



## GROUPEMENTS, MOUVEMENTS DE JEUNESSE ET LÉGALITÉ RÉPUBLICAINE.

Lettre-circulaire du Ministre de l'Éducation Nationale et  
Instructions en date du 15 juillet 1945.

Archives Nationales, série F44

### 1. Lettre aux Préfets, Commissaire de la République, Recteurs et Inspecteurs d'académie, Inspecteurs principaux et départementaux de l'Éducation populaire et des Mouvements de Jeunesse.

« L'ordonnance du 2 octobre 1943 modifiée par l'ordonnance du 22 mai 1944 fixe le statut provisoire des mouvements et groupements de jeunesse.

Sont soumis à ce statut les groupements de jeunesse (c'est-à-dire les associations et les fondations) et les mouvements de jeunesse (c'est-à-dire les unions ou fédérations d'associations ou fondations) ayant pour objet de réunir régulièrement (en dehors des établissements d'enseignements et des centres de formation professionnelle ou des associations sportives) au moins dix jeunes gens ou jeunes filles mineurs.

En sont exceptés :

a. Les cours, leçons et organisations de sports et d'éducation physique attachés à des établissements d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur, publics ou privés ;

b. Les centres et organismes d'orientation professionnelle d'enseignement technique, et d'apprentissage qui sont régis par les lois et règlements en vigueur au 15 juin 1940.

Le régime des camps et colonies de vacances est fixé par des règles particulières.

Les associations dont l'objet essentiel consiste dans la pratique des sports ou de l'éducation physique relèvent de la Direction générale de l'Éducation physique et des Sports. Toutes les autres relèvent de la Direction des Mouvements de jeunesse et d'Éducation populaire. Ce sont des dernières qui font l'objet de la présente instruction.

#### 1° RÉTABLISSEMENT DES ASSOCIATIONS ANCIENNES DANS LEUR FORME ANTÉRIEURE AU 16 JUIN 1940.

L'article 3 de l'ordonnance consacre le principe général de la nullité des transformations imposées de près ou de loin par l'ex-gouvernement de fait. Une intervention de ce dernier s'était fait particulièrement sentir dans les œuvres péri et post-scolaires.

Toutes les dissolutions, fusions, transformation opérées sont annulées : les fédérations, associations ou groupements sont replacés en l'état où ils se trouvaient avant le 16 juin 1940.

Votre rôle consiste à les en avertir et à les conseiller.

Dans le cas où des conflits surgiraient soit entre les anciens dirigeants de ces associations, soit avec les liquidateurs, votre intervention amiable sera souvent utile. Votre préoccupation sera de faire respecter les lois et de faciliter le travail éducatif que ces associations se proposaient. Vous pourrez profiter des circonstances pour suggérer des regroupements, des liaisons ou des affiliations à des organismes nationaux qui donnent plus d'efficacité à des efforts dont il faut toujours redouter l'émiettement.

J'attire votre attention sur le fait que les actes intervenant pour constater ces modifications déterminées par l'ordonnance bénéficient d'un régime fiscal extrêmement avantageux ; il y aura lieu de revendiquer le bénéfice de ces mesures fiscales (art.3 de l'ordonnance du 20 octobre 1943).

Vous voudrez bien me rendre compte des difficultés que vous rencontrerez dans ces domaines afin que je constate éventuellement, par arrêté, les nullités que certains administrateurs d'associations persisteraient à couvrir.

Je vous précise que ne tombent pas sous le coup de la nullité établie par les textes de l'article 3 de l'ordonnance, les transformations d'associations qui, sans intervention des agents de l'ex-gouvernement de fait, ont été librement opérées depuis 1940.

#### 2° DISSOLUTION D'ASSOCIATIONS

Si des associations doivent reprendre vie, d'autres doivent disparaître. Ces associations appartiennent à plusieurs catégories qu'il importe de distinguer.

a. *Associations créées avec intervention de l'ex-gouvernement de fait ou de ses agents.*

L'article 3 en prononce la nullité. Cette nullité est de droit. Si elle n'est pas reconnue par les intéressés, il vous incombe de me le signaler afin que je le constate par un arrêté.



Il ne suffit pas qu'une association ait été créée entre juin 1940 et la libération ; il faut encore que soit établie l'intervention de l'ex-gouvernement de fait ou de ses agents. Vous aurez éventuellement à me donner toutes précisions à ce sujet.

Vous aurez à intervenir dans le transfert des patrimoines des associations dissoutes aux groupements anciens ou à des groupements à créer.

Je tiens à ce qu'aucune solution de continuité n'existe quand l'intérêt de la jeunesse est en cause.

Le liquidateur de l'association dissoute aura qualité pour prendre à cet égard toutes mesures utiles sous votre autorité.

Aucune déchéance et aucun discrédit ne sont attachés de façon automatique par la loi aux administrateurs d'associations de cette catégorie. Toutefois vous vous inspirerez des considérations et des moyens indiqués au paragraphe suivant pour réaliser l'épuration qui savèrerait éventuellement nécessaire.

#### *b. Associations comportant « des collaborateurs »*

Les individus ayant collaboré avec l'ennemi ne peuvent à aucun titre participer à la direction d'associations, groupements, unions ou fédérations de jeunesse. Je vous prie de tenir très fermement la main à l'application de cette prescription. L'exclusion de tels individus devrait être réalisée sans délai, si elle n'a pas déjà été faite.

Toutes infractions à une telle interdiction entraînent automatiquement la dissolution de l'organisation à laquelle ces collaborateurs participeraient irrégulièrement.

Vous voudrez bien inviter les groupements intéressés à se débarrasser de ces individus qui seront désignés comme tels soit par décision de justice, soit par décision administrative, soit par des comités départementaux de la libération. Si, dans les délais que vous aurez fixés, ces associations ont conservé un des individus, vous m'en rendrez compte immédiatement afin que je prononce la dissolution des organismes en cause.

#### *c. Associations dont le fonctionnement est défectueux.*

L'article 7 de l'ordonnance énumère le cas où la dissolution des groupements, associations, unions et fédérations, est possible, soit qu'ils poursuivent en fait un but commercial ou lucratif, soit qu'ils aient une activité contraire à la liberté de conscience et à la liberté de culte, soit qu'ils aient une activité dirigée contre les institutions républicaines, soit que leur organisation ne présente pas les garanties techniques suffisantes par rapport au but assigné par les statuts.

Quand vous estimerez qu'un groupement ou une association se trouve dans l'un de ces cas, vous m'adresserez un dossier complet précisant les griefs formulés en donnant l'indication des preuves.

Ce dossier comportera l'avis du Préfet, du Commissaire de la République, de l'Inspecteur d'Académie et du Recteur. La dissolution doit être prononcée par arrêté ministériel après avis conforme du Conseil de la Jeunesse.

Vous préciserez les noms des dirigeants du groupement en cause, contre lesquels vous demanderez l'application des dispositions de l'article 9, c'est-à-dire l'interdiction d'appartenir à la direction d'un nouvel organisme de jeunesse, à peine de dissolution de ce nouvel organisme.

Cette interdiction sera prononcée nominativement par mes soins.

Ces dispositions ont un caractère permanent. Je vous demande de ne pas hésiter à en faire usage.

Je demande spécialement à MM. les Inspecteurs Primaires de renseigner à cet égard MM. les Inspecteurs Départementaux des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation Populaire.

Il est indispensable, en effet, que seules les associations absolument correctes puissent grouper les jeunes gens ou les jeunes filles. Votre rôle est de mettre en œuvre les ressources de la loi pour y parvenir.

### **3° FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS**

Sous réserve de dispositions qui viennent d'être indiquées, la liberté d'association reste la règle fondamentale. Toutes créations nouvelles, toutes modifications sont possibles. Il suffit que soient respectés les textes en vigueur et spécialement la loi de 1901.

Mais un groupement ou un mouvement de jeunesse défini comme nous l'avons rappelé au début de cette note ne peut être subventionné par l'État, un Département ou une Commune qu'à la condition d'avoir été agréé. Le statut des associations agréées est déterminé par une instruction spéciale ci-jointe (...).



## 2. Instructions sur l'Agrément des Associations de Jeunesse.

Ne peuvent recevoir des subventions de l'Etat, des Départements ou des Communes que les groupements, associations, unions et fédérations de jeunesse agréés par le Ministre de l'Education nationale, après avis du Conseil Provisoire de la Jeunesse ou du Conseil des Sports.

Exception est faite seulement :

a. Pour les cours, leçons et organisations de sports et d'éducation physique attachés à des établissements d'enseignement primaire, secondaire ou supérieure, publics ou privés ;

b. Pour les centres et organisations professionnelle d'enseignement technique et d'apprentissage.

Le régime des camps et colonies de vacances est fixé par des règles spéciales.

Une procédure particulière est prévue pour les associations dont l'objet essentiel consiste dans la pratique des sports et de l'éducation physique. Elles relèvent de la Direction générale de l'Education physique et des Sports.

Toutes les autres associations groupant plus de dix jeunes gens ou jeunes filles relèvent de la Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire, et du Conseil Provisoire de la Jeunesse.

### I. — CONDITIONS DE L'AGRÉMENT

L'agrément des associations est subordonné aux conditions suivantes :

#### 1° CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'ASSOCIATION

L'éducation des jeunes doit être un des buts de l'association : le Ministre de l'Education nationale et ses agents ont qualité pour vérifier qu'effectivement l'association a des activités éducatives.

Le but peut d'ailleurs ne pas être exclusif ou pur et simple. Les associations à caractère politique ou confessionnel pourront être éventuellement agréées, mais elles ne le seront qu'en considération de la tâche éducative qu'elles assument réellement. La partie proprement politique de leurs activités ne relève pas du Ministre de l'Education Nationale. A la partie proprement confessionnelle, le Ministre de l'Education Nationale se doit d'être étranger en vertu du principe de la séparation des églises et de l'Etat.

L'agrément des associations existantes doit sans aucun doute être refusé dans les cas énumérés par l'article 7 de l'ordonnance du 2 octobre 1943, c'est-à-dire lorsque la dissolution même de l'association doit être envisagée :

- a. Association poursuivant en fait un but commercial ou lucratif ;
- b. Association ayant une activité contraire à la liberté de conscience et à la liberté des cultes ;
- c. Association ayant une activité dirigée contre les institutions républicaines ;
- d. Association dont l'organisation ne présente pas les garanties techniques suffisantes par rapport à ses buts.

D'une manière générale, l'agrément doit permettre de lutter contre l'émiettement des efforts et de faciliter au contraire l'union des bonnes volontés et la mise en commun des moyens.

Autant que possible sera encouragée l'intégration des groupements locaux ou régionaux dans les fédérations ou associations nationales.

Les groupements locaux ne seront agréés séparément que s'ils ont juridiquement une existence distincte sous forme d'association. L'agrément d'une association fédérée ne peut avoir lieu qu'avec l'avis favorable de la fédération à laquelle elle appartient. Si la fédération est elle-même agréée, l'avis du Conseil Provisoire de la jeunesse n'est plus nécessaire.

#### 2° STATUTS DE L'ASSOCIATION

Le groupement doit être légalement constitué sous forme d'association, d'union ou de fédération déclarée, ou reconnue d'utilité publique. Les formalités utiles doivent être régulièrement remplies par le groupement auprès des pouvoirs publics. Ces formalités sont résumés plus loin.

En principe les Associations de Jeunesse ou d'Education Populaire fixent librement leurs statuts.

Toutefois deux catégories d'associations devront obligatoirement adopter les *statuts-types établis par le Conseil d'Etat pour les associations reconnues d'utilité publique*.



Ce sont :

- a. Les associations qui sollicitent la reconnaissance d'utilité publique ;
- b. Les associations nationales sollicitant plus de 500.000 francs de subvention.

Pour les autres Associations de Jeunesse et d'Education Populaire des règles ci-après, dont l'observation est de rigueur pour obtenir l'agrément et une subvention du Ministère de l'Education Nationale, devront être observées :

1° Une cotisation annuelle doit être payée par tous les membres sauf éventuellement par les membres d'honneur ;

2° Les membres âgés de moins de 18 ans ne peuvent participer à aucun titre ni à l'Assemblée Générale ni au Conseil ;

3° Le Conseil est élu par l'Assemblée Générale pour trois ans au maximum. L'Assemblée Générale doit pouvoir révoquer les membres du Conseil si la question figure à l'ordre du jour :

Le bureau est élu pour un an par le Conseil :

Le Conseil se réunit obligatoirement au moins une fois par trimestre :

4° Les membres du Conseil doivent être Français et jouir de leurs droits civils et politiques (sauf exception autorisée par le Ministre pour la nationalité française) :

5° Les membres du Conseil ne doivent recevoir aucune rétribution en raison de leurs fonctions. Les collaborateurs rétribués ou indemnisés ne peuvent assister aux séances du Conseil ou de l'Assemblée qu'avec voix consultative. Le rapport financier présenté à l'Assemblée Générale devra faire mention du remboursement des frais de mission, de déplacements ou de représentations payés à des membres du Conseil :

6° Les délibérations de l'Assemblée et du Conseil ne sont valablement prises que sur les questions préalablement mises à l'ordre du jour.

## II. — MODÈLE DE STATUTS

Pour les associations qui seraient embarrassées pour la rédaction de leurs statuts, un modèle de statuts est joint à la présente notice. Il ne présente aucun caractère obligatoire, mais il pourra être avantageusement utilisé par les associations en création et désireuse d'être agréées.

L'article 1<sup>er</sup> devra indiquer le but poursuivre par l'association, c'est-à-dire :

De contribuer à l'éducation populaire dans le département de... ou la ville de...

Ou de créer une maison de culture ;

Ou de créer une colonie de vacances ;

Ou de créer une amicale laïques ;

Ou de créer un patronage ;

Ou de créer une maison de jeunes.

L'article a précisera les moyens d'action dont usera l'association. Par exemple, réunions, sorties éducatives, séances de cinéma, concerts, bibliothèques, discothèques, expositions et musées, publications de bulletins, revues, organisation de concours, distributions de prix et récompenses, et en général tous les moyens utiles au but poursuivi et déterminés par le Conseil de l'association.

Un article fixe sommairement les règles d'organisation intérieure.

Sont également joints en annexe à la présente notice :

Les formalités à remplir pour le fonctionnement des associations :

Les modèles de déclarations :

a. Initiale ;

b. De modifications aux statuts ;

c. De modifications à la composition du Conseil d'administration ;

d. De modifications au siège social ;

e. De création de nouveaux établissements ;

f. D'acquisition ou d'aliénation d'immeubles.

## III. — CONTRÔLE FINANCIER

Le Ministre de l'Education Nationale et ses agents ont qualité pour vérifier le bon emploi des subventions ; cette tâche incombe spécialement aux Inspecteurs Départementaux, aux Inspecteurs Principaux, aux Délégués au contrôle et aux Inspecteurs Généraux des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire, sur les instructions du Directeur des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire (...).



L'attribution des subventions suppose avant tout une appréciation de la valeur et de la qualité de l'Association de Jeunesse ou d'Education Populaire qui la sollicite. Ce sont ces éléments qui doivent déterminer essentiellement l'importance de l'aide de l'Etat.

Toutefois, certains principes doivent guider l'appréciation à faire par les services ; ils doivent permettre aussi de définir le sens dans lesquels les Mouvements de Jeunesse pourront accentuer leur effort d'organisation.

L'Etat subventionne moins les associations elles-mêmes que leur activité.

Les dispositions qui suivent sont faites essentiellement pour les associations en cours d'existence. Des atténuations peuvent être apportées pour les associations qui sont en période de lancement. C'est d'ailleurs à l'égard de ces dernières que les plus graves mécomptes sont à craindre ; c'est d'ailleurs aussi pour elles qu'a été prévue la disposition rendant leurs animateurs responsables du bon emploi des subventions.

1° A l'appui d'une demande de subvention, les associations doivent présenter leur budget total correspondant à l'année pour laquelle la subvention est sollicitée. Elles doivent présenter également le bilan et le compte d'exploitation du dernier exercice.

2° L'Etat possède un droit de contrôle sur l'exécution du budget des associations subventionnées : les fonds doivent être utilisés conformément aux prévisions budgétaires précisées lors de la demande de subvention.

3° Les associations doivent disposer de ressources propres au moins égales au montant de la subvention et le cas échéant des fonds supplémentaires destinés à leur propagande. Les fonds de subventions ne peuvent être utilisés que pour des activités éducatives et culturelles. En cours d'exercice, la partie de ces ressources propres effectivement encaissée par les organisations locales pourra ne pas être obligatoirement intégrée dans la comptabilité générale de l'association.

4° Chacun des membres de l'association doit être inscrit régulièrement et payer une cotisation, dont le Ministre de l'Education Nationale se réserve d'apprécier le taux, en fonction de la nature de l'association, des conditions de son recrutement, et de ses activités.

5° Le pourcentage des dirigeants salariés, par rapport aux dirigeants bénévoles, ne peut être supérieur à 5 p.100. Il est apprécié, pour chacune de ces associations, en fonction de la nature de ses activités.

6° Les associations doivent utiliser une partie substantielle des fonds de subvention aux échelons de base de leur organisation, soit d'une manière directe (par exemple, remise de matériel, paiement de location, organisation technique des régions et groupes locaux, etc., soit d'une manière indirecte (prise en charge des frais de réunions, de séjours à des camps-écoles, remise de documents éducatifs ou culturels, et en particulier de revues et journaux). Cette aide en fonction de la nature des activités de l'association, doit être précisée pour chacune d'entre elles.

7° Il est interdit à toute association ayant reçu une subvention d'en employer tout ou partie à subventionner d'autres associations, collectivités privées ou œuvres, sans l'accord préalable de l'administration.

8° Les demandes de subventions présentées éventuellement à des départements ministériels autres que l'Education Nationale doivent être soumises préalablement pour avis à ce dernier ministère.

9° Les membres du Comité directeur de l'association sont personnellement responsables du bon emploi des subventions, et notamment du respect des prescriptions du Ministre de l'Education Nationale qui accompagnent leur versement.

#### NATURE DE L'AIDE DE L'ÉTAT

L'aide de l'Etat peut se traduire par une subvention en espèces, le prêt ou la location de matériel, la mise à la disposition de locaux ou d'instructeurs.

Cette aide est nécessairement variable suivant les possibilités du moment, la nature des matériels et les approvisionnements, les crédits ouverts au budget. Des instructions spéciales en précisent les moyens, les modalités et les limites pour chaque catégorie et chaque époque.

En tous cas, l'aide de l'Etat ne peut être totale.

Elle constitue un appoint aux ressources propres que les associations doivent se créer elles-mêmes.

Les ressources particulières des associations sont : leurs cotisations, les libéralités qu'elles reçoivent, subventions des collectivités publiques (Communes et Départements), les fêtes qu'elles organisent, les produits divers de leur activité (...) ».



## L'ORGANISATION DES SERVICES CENTRAUX DE LA DIRECTION DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Circulaire du 3 janvier 1945 aux Recteurs, Inspecteurs d'académie, aux délégués régionaux et départementaux, aux directeurs et directrices des Centres éducatifs.

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous divers renseignements d'ordre pratique sur la composition des services centraux de la Direction de la Culture populaire et des Mouvements de Jeunesse, telle qu'elle doit ressortir des textes actuellement en préparation.

Les bureaux et services de cette Direction sont placés sous l'autorité d'un Directeur assisté d'un Directeur adjoint. Divers chargés de mission, attachés à la Direction, assumeront les tâches de caractère temporaire en liaison avec les activités extérieures de la Direction.

Un secrétariat sera chargé de la réception des visiteurs, du service du courrier, de la répartition des pièces et documents entre les différents bureaux et de la centralisation de leurs travaux.

Le Service de l'Inspection générale qui comportera 3 Inspecteurs généraux et 8 délégués au contrôle, sera placé sous l'autorité directe du Directeur et de son adjoint pour exécuter toutes les missions d'inspection et de contrôle de l'action des services extérieurs, pour procéder à toutes enquêtes sur l'activité des inspections régionales et départementales, des œuvres, associations et mouvements subventionnés, et pour assurer les liaisons jugées utiles.

L'Administration centrale comportera un bureau central et cinq bureaux dont les attributions seront les suivantes :

**Le bureau central** connaîtra des questions de personnel et de matériel, à l'exception de celles concernant les Centres éducatifs ; Il contrôlera l'emploi des crédits dont la gestion sera confiée à chacun des bureaux intéressés.

**Le premier bureau — action par l'Enseignement** — sera chargé de l'action sur la jeunesse par l'enseignement. Il assurera une liaison entre tous les enseignements et s'occupera des œuvres péri et postscolaires ; il aura à connaître également de l'organisation et du fonctionnement des Foyers universitaires et des Maisons de culture destinés à diffuser la culture populaire dans tous les milieux de la jeunesse française : ouvriers, paysans, ruraux, employés, étudiants, etc.

**Le deuxième bureau — action par les moyens culturels** — aura dans ses attributions l'action sur la jeunesse par les divers moyens de culture ou d'Information (dont disposera la Direction : presse, radio, cinéma, théâtre, fêtes et manifestation, organisation de visite aux musées, sites et monuments, etc.

**Le troisième bureau — action par les loisirs organisés** — sera chargé de l'installation, du développement et du fonctionnement des Maisons de Jeunes, des Auberges de la Jeunesse, des gîtes d'étapes, des camps et, en général, de toute les activités de plein air. Il aura également à connaître de l'organisation et un fonctionnement des colonies de vacances.

**Le quatrième bureau — action par les Mouvements** — exercera une action sur la jeunesse par l'Intermédiaire des Mouvements de Jeunesse et des Associations en Groupements de jeunes ouvriers, paysans, étudiants, etc. Il assurera la prévision et l'exécution coordonnée des services civiques et sociaux demandés aux jeunes.

**Le cinquième bureau — Centres éducatifs** — aura la charge de l'organisation et du fonctionnement des Centres éducatifs destinés à former les cadres nécessités par la diffusion de la culture populaire et organiser des stages d'Instruction destinés à la formation des cadres nécessaires aux œuvres, associations et mouvements agréées, pour le fonctionnement d'organismes tels que Maisons de Jeunes, Auberges, Colonies de vacances.

Les services extérieurs de la Direction qui comprendront les Inspections régionales de la Culture populaire et des Mouvements de la Jeunesse, placés au siège de chaque Académie sous l'autorité du recteur et les Inspections départementales, placées sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, disposeront du personnel suivant :

Inspection régionale :

Un inspecteur régional ;

Un inspecteur régional adjoint ;







**LA FORMATION DES CADRES À LA DIRECTION  
DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION  
POPULAIRE : UNE LISTE DES CENTRES D'ÉDUCATION  
POPULAIRE À LEUR PLUS GRAND RAYONNEMENT  
(1946-1947)**

**Document du bureau de la formation des cadre à la Direction  
Archives Nationales, Série F44**

<b>SAINT-CLOUD</b>	132 Bd. de la République ST-CLOUD (S. & O.) Tél. : MOL 09-39
Directeur : M. BONHOMME <b>MARLY-LE-ROI</b>	Château du Val Flory MARLY-LE-ROI (S. & O.) Tél. : 211 à Marly
Directeur : M. THIEBAULT <b>MONTRY</b>	« La Haute Maison » MONTRY PAR ESBLY (S. & M.)
Econome F.F. de Directeur : M. MAUGIS <b>SCEAUX</b>	« Le petit château » 9, rue du Docteur Berger SCEAUX (Métro Sceaux) Tél. : ROB 03-31
Econome F.F. de Directeur : M. BROC Académie de <b>LILLE</b> <b>PHALEMPIN</b>	La Beuvrière PHALEMPIN (Nord) Tél. : 5 à Phalampin
Directeur M. PLATEL <b>PAUVRES</b>	Ecole de Plein air PAUVRES Tél. : 9 à Pauvres
Directeur : M. FORTIER Académie de <b>NANCY</b> <b>NANCY</b>	16, rue de la Ravinelle NANCY (M.&M.) Tél. : 50-51 à Nancy
Directrices : Mlle JUREY Académie de <b>CAEN</b> <b>HOULGATE</b>	Ville Rodolino HOULGATE (Calvados) Tél. : 146
Directeur : M. RICORDEAU Académie de <b>DIJON</b> <b>LANTENAY</b>	Château de Lantenay LANTENAY (Côte d'Or) Tél. : 1 à Lantenay
Directeur : M. B. NIOT Académie de <b>POITIERS</b> <b>ROMAGNE</b>	Château du Parc ROMAGNE (Vienne) Tél. : 1 à Romagne
Directeur : M. BOECKLER Académie de <b>CLERMONT-FERRAND</b> <b>CLERLANDE</b>	Clerlande par Varennes a/Horge (P. de D.) Tél. : 10 à Ennzat
Directeur : M. BAILLET Académie de <b>GRENOBLE</b> <b>ANNECY</b>	Centre des Marquisats ANNECY (Hte-Savoie)
Directeur : M. LEVEUGLE Académie de <b>LYON</b> <b>TERRENOIRE</b> Econome F.F. de	Château Terrenoire (Loire) Tél. : 37 à Terrenoire
Directeur : M. OBERTI <b>TOURVEON</b>	Château du TOURVEON COLLONGES AU MONT D'OR (Rhône) Tél. : 118
Directeur : M. JUILLET Académie de <b>AIX</b> <b>MARSEILLE-BELONT</b>	Château de Belmont Quartier St-Jérôme MARSEILLE (B. du R.) Tél. : Nation 08-25
Directeur : M. DELON Annexe de <b>MEYRARGUES</b>	Château de Meyrargues Meyrargues (B. du R.)
Académie de <b>STRASBOURG</b> <b>STRASBOURG</b>	Centre Educatif de la Montagne Verte 60, Route Schireck
Directeur : M. DIENER	STRASBOURG Tél. : 201-52.



## UNE HISTOIRE DE LA DIRECTION DE LA CULTURE POPULAIRE ? DEUX CHRONIQUES DE JEAN GUEHENNO\*

\* « avec l'aimable autorisation de la rédaction du FIGARO »

### 1. Sur l'Éducation Populaire...

Chronique dans le FIGARO du 2 mai 1952.

« Les criaileries, les calomnies de tout ce qui se fit un programme d'avilir la France et de ce qu'il y est depuis si longtemps entraîné ne parviendront pas à nous faire oublier tout ce qu'il y eut de grand dans les années de la Libération. Nous nous sentions précisément libérés de cet avilissement même. La Résistance avait été profondément le refus de la démission de la France que ces gens avaient proposées, et quand enfin avec l'aide des Alliés, elle triompha un admirable espoir l'animait : la conviction qu'elle allait rendre à la France sa grandeur et son mouvement.

Je ne sais qui a dit que « les peuples finissent toujours pas être ce qu'on leur dit qu'ils sont ». C'est pourquoi je ne consens pas à croire ni à écrire que cette ferveur soit tout à fait perdue. Mais il faut bien se rendre à l'évidence et constater que la nation, un instant soulevée par la liberté retrouvée, mais mal remise de ses épreuves, est quelquefois tentée de retourner à ses routines. J'ai assisté à la naissance d'une de ces grandes idées qu'engendra la Résistance. J'ai peu qu'elle ne soit en train de mourir, mais j'ai décidé, quant à moi, de n'assister pas à son entretien.

Parce qu'elle était plus vaste et plus généreuse que tout ce qu'un seul mot peut signifier, parce qu'elle avait les ailes de l'espérance, parce qu'elle était difficile à cerner, à emprisonner, on ne sut d'abord, en novembre 1944 comment exactement la nommer : on parla de culture populaire, d'éducation populaire, mais ces mots ne disaient pas ou disaient mal tout ce qu'on voulait. Ce qu'on sentait, c'était le besoin qu'avaient les peuples de nouvelles lumières. Tous les malheurs que nous avons subis, cette guerre qu'on nous avait faite pour nous asservir, ne venaient peut-être que de l'obscurité où ils étaient encore. Les propagandes, les fascismes les totalitarismes, toutes les mécaniques de l'enthousiasme n'avaient été si puissantes sur l'âme des peuples européens que parce qu'ils avaient assez de lumière pour être émus par les idées, mais non pas assez pour les contrôler. Et notre peuple lui-même, s'il avait été un moment tenté par la servitude... Il était clair qu'il ne suffisait pas de savoir lire et écrire pour être vraiment un citoyen. Même cette culture inachevée, peut-être, augmentait les dangers. Le viol des foules à demi cultivées, des jeunesses surtout, était facile. C'est ainsi qu'on créa, en novembre 1944, une direction de la Culture populaire, à côté des trois directions traditionnelles du ministère de l'Éducation nationale. Sa fonction devait être de poursuivre et d'accomplir le travail de l'enseignement primaire, d'élever au plan de l'enseignement ce qui était livré aux propagandes, la formation, des citoyens, de transformer la petite école de village ; d'en faire un foyer toujours ouvert, toute la vie, non pas seulement aux enfants, mais aussi bien aux jeunes gens, aux hommes adultes, sûrs d'y trouver à des heures fixées ; chaque jour de la semaine, des guides dans leurs divers travaux, dans leurs divers problèmes, dans leurs divers soucis. Il s'agissait peut-être de transformer toute la vieille maison de la rue de Grenelle elle-même par un nouvel esprit ; de faire en sorte que le courant passe enfin d'un étage à l'autre, du Primaire au Secondaire, au Supérieur, « des instituts aux instituteurs », et aux masses elles-mêmes par delà, et inversement. Il s'agissait sûrement de faire un peuple entre les peuples par la puissance de réflexion et de choix qu'on lui donnerait.

La place me manque pour raconter ce qu'a été l'histoire de cette direction, de cette idée. Elle est triste. Et d'abord on la coucha dans les draps du sous-secrétariat vichyste à la Jeunesse. C'étaient des draps sales, difficiles à laver. On l'associa à la direction des Mouvements de Jeunesse, et on devine que ces Mouvements confessionnels ou politiques s'entendirent assez mal avec un nouveau mouvement qui ne se recommandait, lui, que du respect des esprits et de la liberté critique. Un peu plus tard on fit pis ; on la subordonna à la direction des Sports ; comme si c'était à la tête à suivre et aux bras et aux jambes à commander. Il est résulté de tout cela une horrible confusion. J'ai pris part, ces jours derniers, aux débats du Conseil de l'Éducation populaire et des Sports. Les boxeurs, les amateurs de basket, les montreurs de marionnettes y ont débattu de ce que doit être l'Éducation populaire. Par comble, on a discuté d'un projet de loi dite « sur l'Éducation populaire ». Les débats mêmes ont fait la preuve qu'elle ne fera qu'entériner le passé, réglementer la vie des Mouvements de Jeunesse confessionnels et politiques. Qu'on l'appelle donc « loi sur les Mouvements de Jeunesse ». Mais que ce grand mot d'Éducation populaire ne serve pas à la couvrir.



La question de l'Education populaire reste entière. Elle ne peut être résolue par une simple direction. Ce qu'on espère, c'est qu'un homme politique, qu'un grand ministre fasse pour la France des années 1950 ce que Ferry fit pour la France des années 1880 et donne à ce peuple des lumières dont il a besoin pour traverser de nouveaux périls. Les moyens d'étendre sa culture ne manquent pas.

## 2. EDUCATION PERMANENTE : chronique dans LE FIGARO du 5-6 mai 1962

« Au lendemain de la Libération, en 1944-1945, dans cette sorte de fièvre de renouvellement et de liberté qui saisit la France et dont on a si mal tiré parti, j'ai souvenir d'avoir été intimement mêlé aux travaux d'un nouveau service public qui, dépendant du ministère de l'Education nationale, aurait eu au même titre et dans le même esprit indépendance que les directions de l'enseignement primaire, ou secondaire, ou supérieur, à assurer l'éducation permanente des citoyens. On lui chercha un nom : éducation, culture populaire. Le propos était, par des institutions péri ou post-scolaires, par la création de maisons de jeunesse ou de culture, de foyers populaires, d'assurer à travers toute la nation une plus grande circulation de la pensée et des lumières. Je me battis un an. Les souvenirs du secrétariat vichyssois à la Jeunesse empoisonnaient tout. Dans la confusion politique, chaque parti ne pensait qu'aux profits qu'il pourrait tirer de la nouvelle institution. Personne n'acceptait de concevoir que ce qui était l'objet de sa propagande particulière et passionnée pût devenir celui d'une éducation commune, désintéressée et contrôlée par l'Etat. Chaque parti ne pensait à faire des citoyens que pour lui et à flatter sa clientèle. Je n'ai pas le goût de la puissance. Je démissionnai. J'en ai eu quelques fois une sorte de remords. J'ai peut-être manqué de patience et d'opiniâtreté. Mais je suis convaincu que seul un ministre, plein de foi (non un directeur), et ayant un pouvoir politique, pourrait vaincre les résistances particulières et lancer le grand mouvement nécessaire à l'éducation générale des masses. Je m'étonne, depuis quinze ans qu'aucun ministre de la République n'en ait été tenté. Il ne faudrait pas moins qu'un nouveau Ferry.

L'histoire de ce nouveau service, depuis dix-sept ans, a été proprement affligeante. Ce n'est plus qu'un bureau annexé au haut-commissariat de la Jeunesse et des Sports. Il distribue vainement, à mille petites sociétés locales pseudo-culturelles qu'il ne saurait satisfaire, de ridicules petites subventions. Il n'est pas une société de cornemuseux qui n'espère avoir part quelque jour à la manne. L'unité de l'immense travail à faire est détruite. Les ministères de l'Agriculture, des Relations culturelles, de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, prétendent chacun en retenir un morceau, afin d'avoir un budget, et l'on n'a pas le même patron selon qu'on est maison de jeunesse, maison de culture, foyer rural, Centre d'Initiation Sportive et d'Activités Physiques. Par comble, on a mis ce qui est de culture dans la dépendance des sports. Les pieds et les poings commandent ici à la tête. On nous fit croire, il y a deux ans, que nous avions subi aux Jeux olympiques un véritable désastre national, mais personne ne s'émeut de la véritable dégradation intellectuelle où peut tomber une jeunesse uniquement entraînée au jeu sportif. Et certes, il ne s'agit pas de négliger le sport, mais il ne faut sûrement pas en séparer la pratique d'un entraînement plus général de tout l'être humain.

Je ne peux dire quelles espérances ces services de culture populaire, il y a dix-sept ans, ont pu faire naître. Les premières circulaires qui en annonçaient la création provoquèrent d'innombrables lettres d'instituteurs. Ils se réjouissaient, disaient-ils, d'être dans le cas de faire enfin tout leur métier, d'assurer la culture permanente des hommes, après avoir assuré celle des enfants. Ces gens m'écrivent quelquefois encore. Ils sont dans une sorte de désespoir. J'ai pu lire récemment un rapport sur la « culture populaire » d'un de nos départements. Un homme, passionné de son métier, avait eu l'idée d'organiser un concours entre les Centres d'Initiation Sportive et d'Activités Physiques de son service. Hélas ! il fallut constater que toutes les connaissances enseignées à l'école primaire avaient été oubliées.

« L'appareil circulatoire » était, dans l'esprit de la majorité les feux jaunes, rouges et verts de nos villes. La moitié seulement des inscrits savaient que le général de Gaulle est, l'actuel président de la République. Quatre pour cent savaient ce qu'est la force de frappe, mais les autres s'imaginaient qu'elle désigne la force des CRS ou la frappe des monnaies. »



## UNE CRITIQUE DE LA DIRECTION DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE :

le point de vue du catholique Rémy Montagne à la Semaine Sociale de Strasbourg (1946) dans la **Chronique sociale de France**, 1946.

« En présence des tâches écrasantes qui l'attendent, de quel organisme administratif l'Etat va-t-il disposer pour apporter une réponse aux besoins essentiels de la Jeunesse et c'est à lui de prendre les mesures nécessaires.

Nous nous permettons d'affirmer que cette réponse est mauvaise. Elle s'inspire d'une conception de l'éducation qui est fautive et elle est, par surcroît, vouée à l'inefficacité dans un régime qui n'est pas totalitaire.

Elle signifie en effet que la société des jeunes placée à côté de la société des adultes doit avoir son ministère à côté des autres.

C'est la solution qui fut adoptée sous Vichy. « Le chef de la Jeunesse créait et dirigeait (théoriquement !) les Maisons de Jeunes, les Ecoles de Cadres, les Auberges de la Jeunesse et même des Mouvements comme les Equipes Nationales. Il poursuivait au nom de l'Etat, une politique de brassage des classes, d'encadrement de la Jeunesse, d'organisation des Mouvements, etc. Sans lien avec les Ministères du Travail et de la Santé, se constituaient au sein du « Ministère de la Jeunesse » des bureaux du travail et de la santé des jeunes <sup>1</sup>. Tout tendait à isoler les jeunes dans la Nation. Dans le même sens on écrivait récemment encore dans une revue, pourtant sérieuse : « Il faut habituer les jeunes Français à rêver et à imaginer d'abord, à bâtir ensuite leur Cité, avec ses services multiples, ses lois et ses coutumes »<sup>2</sup>.

Nous ne pensons pas que l'éducation de la Jeunesse se déroule en marge de la vie de la Communauté nationale. La Cité des Jeunes dont ont rêvé et dont rêvent encore certains théoriciens de la Jeunesse, ou bien n'est qu'une vaine formule ou bien signifie qu'on peut former l'adolescent en le séparant des communautés naturelles « au sein desquelles normalement son caractère se dessine et son avenir se prépare ».

Il n'est tout de même pas concevable que l'apprentissage de la vie puisse être voulu en dehors d'elle.

Nous ajouterons que cette méthode est inefficace dans un régime de liberté, car il y est pratiquement impossible de séparer les jeunes de la vie réelle. Par une contradiction curieuse, on cherche à former d'honnêtes travailleurs et de bons pères de famille avec des procédés qui ne sauraient normalement donner pour résultats qu'une jeune force disciplinée aux ordres d'une armée, ou d'un parti politique dirigeant un état totalitaire.

Le résultat le plus clair de ces errements est qu'on a jusqu'ici à peu près rien entrepris en France pour transformer les conditions de vie des jeunes.

On a vu les chefs de centres de jeunesse dire à de jeunes ouvriers : Soyez propres ! et ils sont répartis travailler dans des usines sans lavabos. Faites du sport ! a conseillé aux jeunes ruraux le chef des Chantiers et ils sont rentrés dans leur village où il n'y a ni stade, ni piscine, ni moniteur, ni société sportive.

Que votre culture ne soit pas livresque ! reconnaît à de jeunes étudiants le Chef de l'Ecole de Cadres et ils travaillaient dans une université où les étudiants ont à peine le temps de lire tous les livres inscrits au programme. Pas d'immoralité ! apprenait-on dans les Mouvements ; et chaque séance de cinéma est une leçon d'immoralité.

Nous pensons que si l'Etat veut s'outiller pour faire plus que considérer ces problèmes, la solution peut être la suivante : Les besoins des jeunes étant aussi divers et par ailleurs si souvent liés à ceux des adultes, il apparaît que tous les Ministères touchant à un aspect important de la vie sociale doivent être intéressés aux répercussions qu'ont sur la vie des jeunes les mesures qu'ils arrêtent.

On pourrait admettre qu'il suffirait que les différents Ministères prennent conscience des problèmes de la Jeunesse, pour qu'automatiquement une solution leur soit apportée.

1. M. R. Simonnet : « la Cité des Jeunes », *Cahiers de Notre Jeunesse*, N° 27, p.20.  
2. *Esprit*, N° 11, p.603.



A cela il faut bien objecter que, même si le chef du gouvernement inscrit dans son programme la préoccupation « jeunes », même si les différents ministres le suivent dans cette voie, qui donc veillera à la permanence de cette préoccupation ? Qui activera les administrations routinières, peu pressées de se charger de nouveaux problèmes ? « Qui coordonnera l'action entreprise en ordre dispersé par chacune d'elles ? Qui soutiendra l'effort nécessaire pour entreprendre et mener à bien les réformes qui s'imposent ? Qui même entreprendra les enquêtes indispensables pour découvrir les insuffisances, les défauts, les erreurs ? Autrement dit, qui, dans l'appareil administratif, concrétisera la préoccupation du gouvernement et du pays tout entier ? Sans doute il y a le Ministère de l'Education Nationale ou toute autre organisme chargé spécialement des questions éducatives et le problème de la Jeunesse est spécifiquement un problème d'éducation. Mais le Ministère de l'Education Nationale s'occupe des organismes chargés de donner instruction et éducation : des écoles, il ne peut s'occuper, sous peine d'absorber tous les autres Ministères, ou peu s'en faut, des cadres dans lesquels se déroule la vie des jeunes en dehors de l'école » 1.

Alors, il apparaît en définitive que la meilleure solution est d'avoir, dans un certain nombre de Ministères, toutes les fois que ce sera utile, des responsables des problèmes concernant la vie des jeunes : à l'Education Nationale, pour les jeunes du milieu scolaire, à l'Agriculture pour les jeunes ruraux, au Travail pour les jeunes ouvriers, à la Marine ou à l'Armée pour les jeunes marins ou les jeunes soldats, à la Justice pour les mineurs délinquants, etc.

A vrai dire, deux séries d'organismes apparaissent nécessaires : les premiers doivent être l'émanation directe de la Jeunesse française, exprimant ses besoins et sa psychologie. Il paraît indiqué pour cela d'inviter à siéger dans des conseils organisés auprès des différents Ministères, et qui seraient consultatifs, ceux qui représentent indubitablement le mieux cette jeunesse : les dirigeants des Mouvements de Jeunesse, élite militante et désintéressée. La deuxième série d'organismes serait de nature administrative : fonctionnaires peu nombreux organisés en bureaux ou sections ou même directions selon l'importance des problèmes de jeunes se posant dans le cadre des différents Ministères.

Quant à la coordination qui peut se révéler utile et, même parfois, indispensable entre les différents Ministères, nous pensons qu'elle implique l'existence d'un *Comité Interministériel*. Ce Comité, composé des Ministres intéressés, se réunirait à la demande de l'un d'eux pour examiner les problèmes de la Jeunesse. Il serait assisté d'un Secrétariat général permanent à qui reviendrait en fait l'essentiel du travail de coordination. De lui partirait l'appui parfois nécessaire aux initiatives des rouages situés dans les différents Ministères. Ce Secrétariat Général et le personnel qui lui serait adjoint, devrait être rattaché à la Présidence du Conseil.

Cette solution dont le principe avait été présenté dès 1943 par MM. Colin et Gortais au Comité Général d'Etudes du Conseil National de la Résistance avait paru devoir triompher quand, l'année dernière, un Comité Interministériel était décrété et son Secrétaire Général nommé. Hélas, on s'était trop tôt réjoui ! Ce Comité ne devait jamais se réunir et, par contre, l'organisme hérité de Vichy et s'appelant « Direction de la Culture Populaire et des Mouvements de Jeunesse » a poursuivi une carrière qui, pour n'être pas brillante, n'en a pas moins perpétué une idée fautive. Dernièrement d'ailleurs, on vient de la réhausser en Sous-Secrétariat d'Etat... On ne peut mener de front deux politiques aussi opposées. Il faut choisir. Il est permis de regretter que l'Etat ne se décide pas à choisir la bonne route.

Il est permis aussi d'espérer qu'un jour pas trop lointain, on prendra enfin en considération les réformes concrètes qui s'imposent en faveur de ceux qui sont l'avenir du pays (...) ».

1. A. Colin et A. Gortais : Rapport au C.N.R. sur la « Jeunesse Française ». 1943.



## RÉFORME SCOLAIRE ET ŒUVRES POSTSCOLAIRES

Extrait du rapport général sur les travaux de la commission pour la réforme de l'enseignement, par Marcel Durry (Alger, 1944)

— Chap. VII. La transition 27. Œuvres post-scolaires

« On ne pourra franchir la passe, en effet, qu'en renonçant au système de la centralisation, de l'uniformité et de l'irresponsabilité qui a été trop souvent et trop longtemps le nôtre. La carrière de fonctionnaire de l'enseignement, non plus d'ailleurs que nulle autre fonction publique, n'a pas été conçue comme un cocon soyeux où une chrysalide douillette vivrait à l'abri des intempéries et des caprices du sort. L'initiative d'un instituteur, d'un directeur d'école, d'un chef d'atelier-école, d'un proviseur de lycée est aussi importante, aussi nécessaire que leurs connaissances ou leurs qualités pédagogiques. C'est aux membres de l'enseignement qu'il va appartenir de combler le fossé et de nouer des liens entre les différents degrés et les différentes disciplines, c'est à eux qu'il appartient d'élargir les programmes et d'assouplir les méthodes, sans attendre que l'Etat en inscrive l'obligation dans les lois.

Ce serait d'ailleurs de l'aveuglement et de la présomption de croire que les membres de l'enseignement public peuvent à eux seuls combler toutes les lacunes d'une éducation nationale en pleine transformation. Dans le domaine de l'éducation physique et athlétique, dans celui de l'éducation sociale, morale et civique, dans celui de la culture professionnelle, dans celui de la culture artistique ou même celui de la culture générale, des œuvres multiples sont venues depuis longtemps, autour de l'école et après elle, compléter son action auprès des adolescents et des adultes : sociétés sportives, colonies de vacances, auberges de la jeunesse, patronages laïques, mouvements de scoutisme, mutualités, coopératives, cours du soir, universités populaires, chorales, troupes dramatiques, cercles d'études, cours professionnels forment autour de l'enseignement public un essaim de bonnes volontés actives et souvent fécondes. Il est certain qu'au moins pendant la période de transition et en attendant que l'école assume dans son intégrité le rôle immense qui doit être le sien, l'Etat doit reconnaître ces bonnes volontés, s'appuyer sur elles et les utiliser. »



## L'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Extrait du projet soumis au ministre de l'Éducation Nationale  
par la commission ministérielle d'étude (dîte Langevin-Wallon)  
(1947)

« L'éducation populaire n'est pas seulement l'éducation pour tous, c'est la possibilité pour tous de poursuivre au-delà de l'école et durant toute leur existence le développement de leur culture intellectuelle, esthétique, professionnelle, civique et morale.

Dans des temps où les progrès des sciences et le renouvellement des idées et des manifestations artistiques ne peuvent manquer de s'accélérer toujours davantage, les générations qui se suivent deviendraient vite étrangères entre elles et les plus anciennes étrangères à leur époque, si cette possibilité ne leur était pas donnée.

L'éducation populaire ne doit pas être la simple continuation de l'école avec l'emploi de méthodes scolaires pour compléter une instruction jugée insuffisante. S'adressant aux adultes, elle doit partir de leurs intérêts actuels et utiliser leurs aptitudes d'adultes.

Elle doit être à la fois représentée sur tous les points du territoire et garder le contact avec les institutions et les hommes dont la mission est le progrès de nos connaissances culturelles. Elle exige la collaboration de tous à quelque niveau de l'enseignement qu'ils appartiennent : maîtres répandus dans les campagnes et dans les villes d'une part, maîtres des écoles normales et des universités d'autre part. Cette collaboration sera d'autant plus facile que tous les maîtres seront passés par les écoles normales et les universités.

Les écoles normales et les universités seront des foyers de culture où les maîtres, en contact direct avec les populations, devront trouver l'assistance et les collaborations voulues pour organiser dans leur propre circonscription des séances instructives ou récréatives, des excursions géologiques, botaniques, archéologiques, etc., des expositions et des festivités soit de caractère régional, soit de caractère national ou mondial. Cette énumération n'a rien de limitatif.

La fonction d'éducation populaire est d'importance trop fondamentale pour que les maîtres la remplissent à leurs moments perdus. Elle ne saurait s'ajouter à leurs charges professionnelles déjà lourdes, qui doivent être allégées en proportion.

Mais il faut aussi envisager que dans les limites par exemple du canton, des maîtres seront entièrement délégués dans cette fonction. Cette délégation ne sera pas une délégation à vie, mais à temps. Elle permettra d'introduire plus de diversité dans l'existence professionnelle des maîtres, dont la monotonie est parfois trouvée rebutante et peut décourager certains au moment de s'y engager. Des stages d'information pourront être organisés pour les candidats à cette fonction.

Si l'armature de l'éducation populaire doit être formée par le personnel enseignant à tous ses degrés, elle devra également s'assurer la collaboration de toutes les organisations, publiques ou privées, dont le but est culturel : associations pour la connaissance du milieu historique ou naturel, pour le développement des arts et de la littérature.

Ainsi, l'éducation populaire sera un ferment du progrès intellectuel, technique, esthétique non seulement pour les individus, mais pour la collectivité. »



## LA CRÉATION DES « CLASSES NOUVELLES »\*

Extraits d'un entretien avec Gustave Monod —  
Les Cahiers Pédagogiques n° 78/novembre 1968

« (...) - *La première question que nous voulions vous poser est celle-ci : Quelle était votre intention quand vous avez créé les classes nouvelles ?*

Je n'ai pas été le créateur des classes nouvelles. Les classes nouvelles sont issues des classes d'orientation. Le projet en avait été établi à la suite du Congrès du Havre (1936), et ce à l'instigation d'Albert Châtelet, recteur de Lille, qui était devenu directeur de l'Enseignement secondaire. Il a été réalisé par Jean Zay, le jeune ministre du Front populaire. Les classes nouvelles n'en sont qu'une suite, une prolongation. Les classes d'orientation, qui répondaient directement à l'intention première de ceux qui ont fait les classes nouvelles, avaient pour objet précisément l'orientation, mais dans les conditions les plus complètes. A Brive, par exemple, on avait groupé tous les enfants susceptibles d'entrer en Sixième, et à Orléans ce fut la même chose. Les classes d'orientation de la période 37-39 groupaient 25 élèves et on y pratiquait les méthodes actives. Je n'ai pas la mémoire des centres où furent créées les classes d'orientation, je crois qu'il y en eut une vingtaine. Tout l'état-major qui, plus tard, entourait M. Châtelet était déjà à pied d'œuvre, en particulier Condevaux, Gal et Weiler, pour ne parler que de ceux qui nous ont quittés.

Mais les classes d'orientation n'ont été ouvertes en 37 que pour deux ans. Nous devions revenir devant le Conseil supérieur de l'Instruction publique pour rendre compte et obtenir de lui l'autorisation de continuer. Nous avons eu la chance d'être jugés par M. Edouard Le Roy, fut absolument conquis par les classes d'orientation, par l'idée d'orientation telle que nous l'avions conçue et par les méthodes employées pour l'assurer. Il en fit un rapport qui nous ouvrait toutes grandes les portes de l'avenir. Mais l'avenir, ce fut la guerre. En juillet 1939, nous étions bien décidés à continuer, nous en avions l'autorisation, toutes les forces actives capables de nous soutenir étaient derrière nous, mais nous fûmes interrompus par la guerre. (...)

Lorsque la Libération vint en 1944, les ministres d'alors, qui furent d'abord Henri Wallon, puis René Capitant, appelèrent auprès d'eux Paul Langevin (...) qui réclama immédiatement la constitution d'une commission de réforme (...).

Une des premières mesures réclamées par la Commission de réforme fut précisément la continuation des expériences d'orientation. Mais, au nom de « classes d'orientation », on préféra celui de « classes nouvelles », pour mieux marquer que la nouveauté, l'originalité, la rénovation devaient s'étendre à tout le système, et non pas se localiser sur le problème de l'orientation.

Paul Langevin prit deux mesures que le Ministre accepta d'emblée : l'une consistait à réunir une Assemblée du second degré, qui fut désignée en tenant compte des possibilités de séjour à Paris, car à cette époque les voyages étaient extrêmement difficiles. Cette Assemblée, qui siégea dans la salle Jean Dautet, inaugurée je crois à cette occasion, élabora les grands principes des classes nouvelles. Ils furent faciles à dégager, car l'autorité de Langevin était telle qu'on s'en remettait à ses propositions. D'autre part, pour donner plus de notoriété aux intentions ministérielles, il y eut une grande séance à la Sorbonne, dans l'amphithéâtre Richelieu. Elle fut présidée par Jean Bayet et groupa tous les chefs d'établissements parisiens ainsi que le plus grand nombre de professeurs du premier cycle. L'atmosphère de cette assemblée fut impressionnante par l'enthousiasme qui y régna. J'aurai connu deux périodes de grand élan réformateur : c'est l'année 1936, celle du Front populaire et du Congrès du Havre, et c'est l'année 1945, celle de la Libération et de la Commission Langevin. Alors, on eut vraiment l'impression qu'on irait de l'avant, qu'on allait créer quelque chose. En tout cas, cette réunion de la Sorbonne fait date dans ma propre histoire comme un point de départ et un point de départ lumineux... Mais que s'éteignit très vite, car la grande misère de la réforme et des classes nouvelles fut la mort de Paul Langevin en 1946.

Je n'ai pas besoin, je crois, de rappeler les principes directeurs des classes nouvelles : il y avait évidemment la pratique des méthodes actives singulièrement de l'étude

\* Extrait d'un « entretien avec Gustave Monod », publié dans les « Cahiers Pédagogiques » n° 78 de novembre 1968, « avec l'aimable autorisation de la rédaction ».



du milieu. L'idée, qui a toujours sa valeur, est de partir de l'expérience même de l'enfant et donc du milieu, milieu humain et milieu physique. Je crois qu'il y a là un principe pédagogique d'une grande valeur et dont il faut tirer tout le parti possible. Weiler surtout en avait fait l'étude approfondie exploitant toutes les expériences réalisées à ce sujet tant en France qu'à l'étranger. Mais tout cela est très dispersé, car la Commission Langevin n'en a pas gardé d'archives. (\*)

Henri Laborde — l'animateur des Centres d'entraînement, qui a beaucoup travaillé au début avec notre groupe — Weiler et Gal, ainsi que Mlle Roby et Petit, formaient au ministère une sorte de « brain trust » auquel on avait donné le nom de Conseil technique pédagogique.

Donc, pratique des méthodes actives, et en second lieu ce sur quoi j'ai beaucoup insisté, mais avec peu de succès ou de fréquents échecs le conseil des professeurs.

— *Fréquents échecs ? Pourquoi ?*

Echecs parce que je ne réussis que très tardivement auprès des Finances à faire inscrire ces conseils dans l'horaire rémunéré et parce qu'il y eut chez les professeurs une résistance qui est en quelque sorte constitutive de l'esprit universitaire et qui émane de l'individualisme profond qui anime le corps enseignant. Chacun à sa classe, chacun à sa méthode, l'inspecteur est considéré comme un intrus au lieu d'être un conseiller. J'eus ensuite autant de peine à instituer ces conseils de professeurs et à les faire fonctionner. Surtout à instituer ce qu'on appelle aujourd'hui « l'esprit d'équipe ». Je ne conçois pas qu'on puisse entreprendre l'éducation d'une collectivité même réduite à 25 élèves sans qu'il y ait une entente profonde entre les maîtres qui se trouvent engagés dans l'entreprise. L'équipe est une formule que l'on pratique aujourd'hui à tous les degrés de l'activité humaine, de l'activité sociale dans tous les corps de métier, mais je ne sais pas si maintenant encore elle est en vigueur dans l'Université ; or, l'équipe devrait être l'élément animateur de la classe. Il fallait y insister, mais la mort de Langevin m'a privé de tous les moyens d'action directe. C'est une chose à laquelle je tenais énormément, et puis je tenais aussi aux conseils de parents et professeurs, au moins une fois par trimestre, pour qu'ils échangent leurs impressions sur les enfants qu'ils conduisent... Vous n'imaginez pas l'expérience douloureuse que j'ai faite de la vanité des circulaires. La rue de Grenelle était une machine à moulin et à expédier de circulaires (...).

— *Je voudrais vous poser maintenant une question qui nous préoccupe, c'est de savoir si une réforme scolaire ne s'inscrit pas nécessairement dans un contexte social et politique, ou si vous préférez : est-il possible de faire une réforme scolaire sans assister en même temps à la réforme de la société ? (...).*

Non, ce qui marquait la complicité des deux mondes, scolaire et politique, c'était l'adhésion de Langevin au communisme. La position de Langevin était complexe et nuancée, elle s'expliquait assurément de plusieurs points de vue, mais l'un de ceux-ci, très important, était cette conviction qu'une réforme véritable de la vie scolaire en France avait pour condition que la fonction essentielle de l'Etat fût ce que certains ont appelé la promotion des masses ; par conséquent le Ministère de l'Education nationale au sens plein du mot devait être le premier ministère, il devait avoir priorité sur tous les autres exiger ces budgets. C'est ma conviction profonde. Je suis attiré, non par le communisme soviétique (\*\*), mais par la vie communautaire et par la promotion sociale en général, dont la promotion scolaire n'est que le point de départ.

Cette question est difficile et je n'entreprendrai pas d'y répondre. Peut-être des prototypes de classes et d'établissements. Je dis : et d'établissements, car j'ai oublié de dire qu'une de nos grandes pensées, née dans le Jardin du Luxembourg au cours d'une conversation avec René Maublanc en 43-44, avait été de substituer au conseil d'administration des établissements, assemblée de notables, de personnalités souvent étrangères à l'éducation, de leur substituer ce que j'ai appelé les « conseils intérieurs ». Vous trouverez dans les archives de nombreuses circulaires que j'ai rédigées avec l'aide de Louis François sur ces conseils intérieurs. Leur objet était d'associer à la vie de l'établissement les professeurs et les élèves, car j'y admettais non seulement des professeurs élus par leurs collègues, mais encore des représentants des grands élèves. La classe nouvelle était assurément une innovation importante, mais elle est une pierre dans l'édifice, il faut que l'établissement dans son ensemble prenne une autonomie,

(\*) Gustave Monod ignorait alors qu'une partie de ces archives avaient été déposées au « Musée Pédagogique », 29 rue d'Ulm (N.D.L.R.).

(\*\*) Et moins aujourd'hui que jamais (note de G. Monod, du 22 août 1968).



une personnalité locale, qu'il vive, qu'il fasse vivre autour de lui, qu'il rayonne par tout ce qu'il porte en lui de richesse, par ses professeurs et par ses meilleurs élèves ; il faut que les maisons de la culture soient rattachées à l'Education nationale, et ne soient pas des corps entièrement étrangers à l'Université. C'est dans cet esprit que nous avons conçu le conseil intérieur, mais alors que de résistances de beaucoup de chefs d'établissement ! On leur enlevait leur autorité. Certains professeurs eux-mêmes ne voulaient pas entrer dans le jeu. Enfin j'ai eu beaucoup de peine à faire prévaloir cette idée, qui m'était un peu plus personnelle que les autres : je l'avais apportée à Langevin et il en avait été content.

— *Le conseil intérieur existe obligatoirement dans les lycées. Dans certains lycées, disons qu'il ne fait pas grand-chose, mais il assure quand même une certaine participation des professeurs à la vie de l'établissement. Et si le chef d'établissement s'y prête un peu...*

Les élèves y sont-ils admis ?

— *Dans bien des cas, oui.*

J'avais posé le principe. Mais il s'est produit une telle levée de boucliers qu'il a été décidé que le conseil intérieur ne recevrait des élèves que sur sa demande et pour traiter certaines questions précises : ils n'avaient pas à connaître de la totalité de la vie de l'établissement (...).

— *Le rôle des conseils intérieurs est, je crois, un des points, un des nombreux points, qui sont à l'actif des classes nouvelles.*

Oui, parce que les deux choses sont liées. Il s'agissait de créer un esprit collectif et de faire que le lycée ne soit pas un lycée national et anonyme comme le bureau de poste ou la prison, mais devienne l'âme intellectuelle de la cité.

— *Dans cet ordre d'idées, envisagiez-vous une autonomie financière, des possibilités plus étendues d'action indépendante pour le chef d'établissement ?*

Non, je ne suis pas engagé dans cette voie. Je n'y connaissais pas grand-chose. Vous savez : je suis un professeur de philosophie. C'est d'ailleurs mon expérience de professeur de philosophie qui m'a dicté ce que j'ai essayé de faire au ministère. Si j'avais le temps, je vous raconterais cela. Les classes d'orientation de 1936 ont été précédées d'essais locaux, non coordonnés, sporadiques, essais qui ont été l'amorce de ce qu'on a voulu faire ensuite. Plusieurs de ma génération, je pense à Hippolyte Luc, à Laugier, à d'autres encore, nous sommes sortis des tranchées avec la volonté de faire cela. Professeur de philosophie au lycée Saint-Charles à Marseille, j'avais pu disposer d'une grande salle de classe dont les tables étaient mobiles, cela grâce au cher proviseur Jolibois, mort l'année dernière. A 4 heures, on mettait les tables en cercle et on constituait un club. Nous avons décoré la classe de gravures, ce n'était plus une classe de lycée, mais un club, et l'horreur de l'horreur c'est que j'avais obtenu de Jolibois que les élèves aient le droit de fumer. Nous étions plusieurs à faire cela, mais je ne me rappelle plus les noms. Toujours est-il que des essais de ce genre ici ou là, sans accord, sans lien entre eux, ont permis de mûrir les choses jusqu'au moment où avec Ginat et Weiler et grâce à Châtelet il y eut au Congrès du Havre, le premier départ donné nationalement à ce qui aurait pu être la Réforme.

— *Dans les premières années des classes nouvelles, vous comptiez que cela allait se généraliser ?*

Oui si la Réforme avait marché. Seulement, je n'ai pas tardé : rencontrer des obstacles très considérables du côté des Finances. Aux yeux des Finances, les classes nouvelles ont très vite coûté trop cher. (...)

Un autre obstacle était la multiplicité des ministres, qu'il fallait convaincre les uns après les autres. De 1945 à 1951, il y en a eu au moins sept. Il y a eu Wallon, mais je ne le compte pas car il était avec nous. Capitant aussi était avec nous, Capitant aurait pu être un très grand ministre. Il était audacieux, voyait très grand, nous demandai d'étudier un jour la gratuité de l'Enseignement supérieur, un autre jour la suppression du baccalauréat. Ensuite je dus recommencer à zéro avec Naegelen, Depreux, Yvon Delbos, P.O. Lapie... J'ai demandé ma retraite avant André Marie.

— *Le corps enseignant ne vous suivait pas tellement...*

Pas du tout. J'avais surtout, non pas contre moi, mais à côté de moi très à côté et très en réserve, les inspecteurs généraux. Très à côté, très loin. Je n'ai eu le soutien que d'hommes comme Jean Duval — Duval était un inspecteur merveilleux, il avait un contact prodigieux avec les enfants, il était sensible à la poésie de l'enfance... J'ai eu le soutien de Gotteland, de Guéhenno, de Clarac, de Desforge, de quelques autres encore. Mais j'avais contre moi des hommes d'ailleurs très distingués, extrêmement sympathiques... Contre moi : entendons-nous. Ils ont toujours été très gentils avec







## L'ÉTAT, LE SUBVENTIONNEMENT ET LE PRINCIPE DE LAÏCITÉ

Extrait du débat à l'Assemblée Nationale entre Andrée Vienot (S.F.I.O.) et Pierre Bourdan (U.D.S.R.), Ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres, séance du 22 juillet 1947.

« Mme Andrée Vienot... » Nous considérons, nous, que l'Etat n'est pas là pour subventionner, ni les œuvres confessionnelles, ni des organisations politiques plus ou moins rivales, même s'adressant à des enfants ou à des jeunes gens. Quelle que puisse être la valeur intrinsèque des mouvements de jeunesse de cet ordre, ils sont soutenus les uns et les autres par une communauté, église ou parti, qui doit subvenir brutalement à leurs besoins. Les subventionner, c'est porter atteinte au principe de la laïcité de l'Etat.

L'Etat, à l'égard des mouvements de jeunesse, a deux tâches : d'une part, aider à la création d'institutions ouvertes à tous, maisons de jeunes, foyers, auberges ; d'autre part, aider par des subventions directes les œuvres para et post-scolaires véritablement laïques... qui sont regroupées autour de l'école républicaine et n'ont pas d'autre terrain de recrutement. » (p.3376) (...)

« M. le Ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres : ... » En matière de subventions, il peut y avoir deux attitudes également légitimes dans l'absolu. L'une consiste — je parle des subventions aux œuvres et aux mouvements — à considérer que la subvention doit s'appliquer uniquement à l'œuvre scolaire ou péri ou post-scolaire, c'est dans la ligne exclusive de l'école et de l'école laïque. C'est une thèse ; elle est parfaitement défendable, mais je me permets d'attirer l'attention de l'Assemblée et de Mme Vienot en particulier sur le caractère restrictif de cette procédure. Nous ne nous trouvons pas, et vous le savez mieux que personne, dans une époque où l'on peut prétendre conformer des actes politiques uniquement à une doctrine, quelque respectable qu'elle soit. Nous nous trouvons dans une France où la jeunesse est dans un état de déficience ; il faut donc l'aider partout où on le peut.

Ce qui importe en cette matière, c'est certes — et cela est légitime — d'apporter le bloc des subventions à ceux qui représentent l'œuvre péri, post ou para-scolaire. Cependant, quel que soit le moteur, c'est la résultat qui compte.

Lorsqu'on a affaire à un mouvement, si le but de ce mouvement est manifestement et principalement éducatif, peu importe qu'il soit teinté ou bien de politique ou bien de confessionnalisme. Si dans le domaine éducatif, les services rendus sont évidents, j'estime que ce mouvement a droit à une subvention.

Je le dis très nettement. L'Assemblée peut en juger et en décider autrement. Mais il est très facile — et vous le savez d'ailleurs — de faire une distinction entre le mouvement qui a un but essentiellement politique ou confessionnel, et pour qui l'œuvre éducative n'est qu'un prétexte, et celui où, au contraire, l'œuvre éducative est l'essentiel.

M. Deixonne (SFIO). Vous serez donc obligé, Monsieur le Ministre, de juger sur les intentions.

M. le Ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres. Je ne suis pas assez naïf pour juger purement et simplement sur des intentions quelques pieuses ou laïques qu'elles soient, (*Applaudissements au centre et sur certaines bancs à gauche*).

Je ne jugerai donc pas sur des intentions et, si vous me permettez de continuer, je préciserai même que, pour être assurés de ce caractère éducatif, nous subventionnons sur pièces. Nous voudrions savoir — et nous saurons, car nous en avons les moyens — quel est le bilan précis des activités sur le plan local, régional et national, du mouvement intéressé. C'est là-dessus que nous jugerons s'il y a lieu ou non de donner une subvention, étant entendu que, préalablement, nous aurons décidé, à l'échelon national, si le but éducatif était le but déterminant, le but principal.

Je ne crois pas, je le répète, qu'à l'heure présente on puisse faire légitimement une autre politique que de prendre son bien où on le trouve, c'est-à-dire d'aider tout ce qui du point de vue de la jeunesse est une réalité, a une valeur et une efficacité certaines. Je ne crois pas, d'ailleurs, que la limitation de l'action du Gouvernement, tel que le souhaitait tout à l'heure Mme Vienot, aurait l'effet désirable.

L'on risquerait d'avoir, pour employer une formule classique, au centre, une action de l'Etat et, sur les ailes, d'autres actions qui se développeraient sans aucun contrôle, sans aucune vérification, sans aucun lien et sans aucune pénétration entre elles.

Voilà à mon avis, quel serait le principal danger d'une politique aussi limitative que celle que, tout à l'heure, vous disiez souhaiter.



Mme Lempereur (SFIO). Monsieur le Ministre, Vichy n'a rien fait d'autre que cela et, à travers tout son œuvre éducatrice, qui était très grande en apparence, il n'a fait que subventionner très largement les œuvres confessionnelles au détriment des organismes laïques.

Mlle Lamblin (MRP). Vous savez bien qu'il n'en est rien. L'organisation de la jeunesse, sous Vichy, était extrêmement centralisée. M. le Ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres. Vichy était essentiellement étatitique. En outre, il ne subventionnait que dans un seul sens. Telle n'est pas ma façon de procéder.

Mme Lempereur. Je veux dire que le gouvernement de Vichy s'est placé sur le plan essentiellement éducatif. Le critère que vous posez à ce point de vue, Monsieur le Ministre, est uniquement d'efficacité. C'est peut-être une erreur que de choisir ce seul critère. M. Farine (MRP). C'est tout de même ce qui compte !

Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres. Le critère ne peut être que d'efficacité ; autrement, il serait un critère politique et, par conséquent, arbitraire. (Applaudissements au centre et à droite) » (...).

Mme Andrée Vienot : ...« Monsieur le Ministre de la Jeunesse ne sera pas étonné d'apprendre que ses déclarations dans la discussion générale ne nous aient nullement donné satisfaction. En effet, il s'est nettement prononcé contre l'application de la laïcité en matière de subvention. (Applaudissements à gauche et l'extrême gauche. — Exclamations au centre et à droite.)

Nous nous demandons ce qu'auraient dit les vieux radicaux de la grande époque s'ils l'avaient entendu.

Le seul point des déclarations de M. le Ministre de la Jeunesse qui puisse reconforter les laïques est celui où il a dit que le bloc principal de subventions sera réservé aux œuvres parascolaires et postscolaires. Nous en acceptons l'augure, mais cela ne nous suffit pas. » (...).

2°) Les fondateurs et les premiers cadres du Mouvement provenaient en grande majorité du secteur confessionnel. Ils n'avaient pu avoir une vue partielle de la jeunesse française ; ils ignoraient le secteur non confessionnel ; ils n'avaient pas eu de contact avec ce milieu.

3°) Les Compagnons se sont adressés aux aînés (de 15 à 24 ans) constituant leur édifice en commençant par la toiture. L'Entreprise est malaisée dès qu'on ne prend pas pour base des enfants à qui sera donnée une première éducation sous la forme d'initiales élémentaires.

4°) Les Compagnons, dans un mouvement général, ont regroupé très rapidement le maximum d'éléments, ils ont alors introduit dans leur rang la lie de la jeunesse. Elle a tout vicié : par ses dévotions et ses dévotions elle a suscité l'hostilité des populations.

5°) Pour encadrer cette catégorie de jeunes il eût fallu de suite des cadres nombreux et capables. Les Compagnons se sont lancés dans l'entreprise avec un encadrement très précarie.

De toutes ces causes, il est résulté que de 1940 à 1944, la Jeunesse des milieux non confessionnels serait restée dans un total abandon si les Éclaireurs de France n'avaient cherché de toutes leurs forces, à partir de cette époque. Dans le même temps, les milieux confessionnels jouissaient d'une grande faveur et de moyens exceptionnels. Il ne s'agit pas de placer les jeunes confessionnelles dans une situation défavorable, mais d'établir un juste équilibre continuant pour la Jeunesse non confessionnelle un grand mouvement qui ne la rebute pas, qui lui garantisse les loisirs éducatifs dont elle a besoin, qui ne la dressent pas contre les autres jeunes mais qui l'intègrent pleinement dans la nation. Pas plus qu'ailleurs il se doit exister un courant de la Jeunesse.

La liberté de conscience :

immédiatement disons que nous ne voulons pas créer un Mouvement laïque dans ce sens où il ne groupait que des non-croyants. Nous redoutons et repoussons la formule érigée selon laquelle tous les jeunes catholiques seraient aux organisations catholiques, tous les jeunes protestants aux organisations protestantes, tous les jeunes juifs aux organisations juives. Ce cantonnement de la Jeunesse prépare de profondes et multiples divisions dans la nation.

La conscience est à côté de croyants pratiquants de croyants non pratiquants et de non croyants au sein de notre Mouvement doit garantir son unité, fait essentiellement



## UNE EXPÉRIENCE DE LAÏCITÉ OUVERTE

Extrait du Projet d'« un grand mouvement de jeunesse pour le secteur non-confessionnel » du commissaire général des Eclaireurs de France Pierre François —  
Projet proposé le 15 août 1944.

« En 1940, les organisations laïques ont été supprimées sur ordre. Les instituteurs violemment et injustement attaqués ont désormais refusé leur concours aux œuvres extra-scolaires. On ne rencontre plus que des initiatives locales, sporadiques, et sauf exception (Dordogne, Loire), sans liens entre elles.

La transformation de la Ligue de l'Enseignement en Association Nationale des Œuvres Scolaires et Post-Scolaires, n'a donné aucun résultat. Des conditions mêmes de sa constitution sur les ruines de l'œuvre à laquelle le monde laïque était attaché, le choix des mouvements dirigeants ne pouvaient qu'exploiter la défiance et commander la passivité.

Le Mouvement « Compagnons » prétendait à ses débuts constituer un Mouvement de masse, normalement ouvert aux jeunes des milieux non confessionnels. Il n'a pas mordu pour les raisons suivantes dont il est bon de se souvenir.

1°) Il fut créé sur l'initiative et avec l'appui déclaré du Gouvernement qui dans le même temps brimait les milieux laïques. Cette obédience du Gouvernement fut longtemps claironnée par les compagnons.

2°) Les fondateurs et les premiers cadres du Mouvement provenaient en grosse majorité du secteur confessionnel. Ils n'avaient qu'une vue partielle de la jeunesse française ; ils ignoraient le secteur non confessionnel ; ils n'avaient pas au départ la confiance de ce milieu.

3°) Les Compagnons se sont adressés aux aînés (de 15 à 24 ans) construisant leur édifice en commençant par la toiture. L'Entreprise est malaisée dès qu'on ne prend pas pour base des enfants à qui sera donné une première éducation sous la forme d'habitudes élémentaires.

4°) Les Compagnons, dans un mouvement généreux, ont regroupé très hâtivement le maximum d'éléments, ils ont alors introduit dans leurs rangs la lie de la jeunesse. Elle a tout violé ; par ses désordres et ses dépravations elle a suscité l'hostilité des populations.

5°) Pour encadrer cette catégorie de jeunes il eût fallu de suite des chefs nombreux et capables. Les Compagnons se sont lancés dans l'entreprise avec un encadrement très précaire.

De toutes ces causes, il est résulté que de 1940 à 1944, la Jeunesse des milieux non confessionnels serait restée dans un total abandon si les Eclaireurs de France n'avaient cherché de toutes leurs forces, à parer à cette carence. Dans le même temps, les milieux confessionnels jouissaient d'une grande faveur et de moyens exceptionnels.

Il ne s'agit pas de placer les jeunesses confessionnelles dans une situation défavorable, mais d'établir un juste équilibre constituant pour la Jeunesse non confessionnelle un grand mouvement qui ne la rebute pas, qui lui garantisse les loisirs éducatifs dont elle a besoin, qui ne la dresse pas contre les autres jeunesse mais qui l'intègre pleinement dans la nation. Pas plus qu'ailleurs il se doit subsister un prolétariat de la Jeunesse.

### La liberté de conscience :

Immédiatement disons que nous ne voulons pas créer un Mouvement laïque dans ce sens qu'il ne grouperait que des non-croyants. Nous redoutons et repoussons la formule simpliste selon laquelle tous les jeunes catholiques iraient aux organisations catholiques, tous les jeunes protestants aux organisations protestantes et tous les non-croyants ou non pratiquants aux organisations laïques. Ce cantonnement de la Jeunesse prépare de profondes et nuisibles divisions dans la nation.

La présence côte à côte de croyants pratiquants de croyants non pratiquants et de non croyants au sein de notre Mouvement doit garantir son esprit, fait essentiellement



de respect et de compréhension mutuels. Une des règles fondamentales du Mouvement sera d'affirmer et de sauvegarder un tel esprit.

Le fait même qu'un jeune est animé d'une conviction religieuse sera considéré avec sympathie et rien ne sera permis qui puisse contrecarrer l'exercice de sa religion. Réciproquement les Eglises devront manifester une attitude bienveillante à notre égard.

Dès l'abord nous formulons un aspect primordial de l'idéologie de notre Mouvement : la liberté de conscience et le respect des diversités spirituelles, valeurs sans lesquelles il n'y a pas de France, valeurs que la France doit sans cesse représenter.

Que le christianisme s'affirme dans les confessions catholiques et protestantes, ou qu'il s'infuse dans les principes de la morale laïque, on doit admettre qu'il constitue la meilleure défense contre les poisons mortels pour notre pays que sont les despotismes et le totalitarisme. Les jeunes, futurs citoyens, doivent être immunisés contre ces dangers. Cette commune défense doit être le projet départ d'une entente entre les catholiques sans sectarisme et les laïques sans intransigeance, les uns et les autres étant décidés à regarder plus loin que le bout de leur nez. Le Mouvement devrait être un efficace instrument d'union. » (...)



## LA « VRAIE CULTURE » ET « LA VIE »

### Projet d'action du Mouvement Peuple et culture à sa fondation (1944-1945).

« . Rendre la culture au peuple et le peuple à la culture, voilà notre but. On parle souvent de la culture populaire comme d'un enseignement mineur donné à un milieu privé de savoir. Par culture populaire, on entend diffusion de la culture dans la classe ouvrière. Mais que recouvre ce mot « culture » ? Est-ce un moyen de développer harmonieusement ceux qui la reçoivent, de les rendre meilleurs ou mieux armés ? Ce n'est, le plus souvent, qu'une somme arbitraire de connaissances sans unité organique, sans lien avec la vie. La culture bourgeoise est en crise. Ce n'est pas elle que nous prétendons apporter à la classe ouvrière, même si elle lui paraît désirable. Le paternalisme est aussi haïssable dans le domaine culturel que dans le domaine social et économique. Nous ne voulons pas d'une culture aristocratique ou bourgeoise étendue à un nouveau public. La culture populaire ne saurait être qu'une **culture commune à tout un peuple** : commune aux intellectuels, aux cadres, aux masses. Elle n'est pas à distribuer. Il faut la vivre **ensemble** pour la créer. Elle ne saurait être plaquée sur la vie du peuple. Elle doit en émaner. Les porteurs de la culture vraie ne sont pas seulement ceux qui en font profession.

. La culture populaire pose pour tous le problème de la vraie culture. La « culture désintéressée » se désintéresse un peu trop de la vie. Au contraire, **La vraie culture naît de la vie et retourne à la vie**. A partir de son atelier, on peut expliquer au tourneur les lois de la production et de la consommation ; à partir d'une voiture, on peut apprendre la géométrie au charpentier : à partir des scènes de la vie quotidienne, on peut bâtir une philosophie. Ni la littérature, ni la science, ni le droit ne définissent une culture. Ces disciplines ne livrent qu'un aspect des choses. La culture s'appuie d'abord sur la vie de l'homme, la vie de la société, la vie du monde. Elle crée en nous des perspectives ; elle donne de l'ampleur et de la profondeur à notre vie, à travers les sciences, la philosophie et l'art. Elle relie la connaissance à l'action par une philosophie des valeurs. Cette unité lui est **essentielle**. La culture vraie ne se limite pas à la sphère des idées ; elle conduit à un art de s'exprimer et à un art de vivre. L'ouvrier qui résume son idéal dans un style simple et direct est plus proche d'une vraie culture que l'étudiant qui, pour un examen, apprend par cœur une liste de citations.

A travers la connaissance, une culture vraie se courbe vers l'action. Elle ne tend pas seulement à interpréter le monde, mais à le transformer. Cette culture ne prétend pas être une « culture générale ». Mais elle est bien autre chose qu'un amas de connaissances littéraires ou philosophiques, groupées par le hasard, les nécessités d'un concours ou, dans le meilleur des cas, par la curiosité. Elle nous rapproche, au contraire, d'une culture populaire qui est d'abord une culture vivante.

Une culture vivante suscite un type d'homme. Elle suppose des méthodes pour transmettre la connaissance et former la personnalité. Enfin, elle entraîne la création d'institutions éducatives. Ainsi la culture populaire a besoin d'un humanisme, d'une technique, d'une organisation propres — faute de quoi, elle risque de rester prisonnière d'un enseignement périmé. »

#### La liberté de conscience

immédiatement dit que nous ne voulons pas créer un mouvement unique dans ce sens qu'il ne grouperait que des non-croyants. Nous réintéressons et nous nous servons de tous les moyens à notre disposition pour assurer à tous les jeunes catholiques, protestants, musulmans, tous les jeunes appartenant aux organisations catholiques, tous les jeunes appartenant aux organisations protestantes et tous les non-croyants le droit de participer aux activités de notre Mouvement. Ce droit est garanti par la présence de représentants de toutes les confessions dans le conseil d'administration et dans le bureau.

La présence côte à côte de croyants et de non-croyants est une garantie de la liberté de conscience et de la liberté de conscience.







LA « VRAIE CULTURE » ET « LA VIE »  
Projet d'action du Mouvement Peuple et  
culture à sa fondation (1944-1945).

## L'espérance contrariée

### *Repères chronologiques*

*Ces indications chronologiques sont succinctes. Les événements politiques, économiques et sociaux sont présentés en caractères romain ; en caractères italiques, des indications sur l'Ecole et la querelle scolaire ; en caractères gras, une chronologie des principaux événements, textes de lois et administratifs qui marquent l'activité du Service de Jeunesse et d'éducation populaire.*

1943

**JUILLET** A Alger. Décret portant institution d'un conseil provisoire de la jeunesse et d'un Service de la jeunesse rattaché à André Philip. Commissaire à l'Intérieur (le 1<sup>er</sup>).

**OCTOBRE** A Alger. Ordonnance sur le statut provisoire des groupements sportifs et de jeunesse (annulation des mesures de Vichy portant atteinte à la liberté d'association, définition d'un agrément officiel indispensable pour l'obtention d'une subvention d'Etat ou d'une collectivité publique après consultation du Conseil Provisoire de la jeunesse)(le 2).

**NOVEMBRE** A Alger. Séance inaugurale de l'Assemblée consultative (le 3).

1944

**FÉVRIER** A Alger. Ordonnance portant rattachement du Service de la Jeunesse au Commissariat à l'Education Nationale, René CAPITANT étant commissaire (le 5).

**MARS** A Alger. Décret faisant distinction du Service de la Jeunesse et du Service des Sports — Marcel KERGOMARD étant chef du service de la Jeunesse (le 3).

**AVRIL** A Alger. Arrêté sur l'Organisation du Service de la Jeunesse (le 6).

**MAI** A Alger. Décret établissant la composition du Conseil Provisoire de la Jeunesse (cinq membres désignés par le Scoutisme français, trois membres par la Fédération des Oeuvres Laïques, deux membres par le groupement le plus représentatif du personnel enseignant, deux membres par l'Assemblée Consultative provisoire) (le 27).

**JUIN** Le Comité français de Libération Nationale (CFLN) se transforme en Gouvernement provisoire de la République française (le 2).  
Débarquement des forces alliées en Normandie (le 6).



- JUILLET** **A Alger. Décret sur la constitution d'un Conseil Provisoire des Sports (le 3).**  
**Ordonnance portant dissolution des chantiers de Jeunesse (le 5).**  
 Décret sur l'institution de Commissaires de la République et le rétablissement des libertés démocratiques en métropole (le 6).  
**Décret portant modification du Conseil provisoire de la Jeunesse — les jeunesses politiques, les Forces Unies des Jeunesses Patriotiques sont membres de droit (le 26).**  
 Ordonnance annulant la Charte du Travail (le 27).
- AOÛT** Ordonnances sur le rétablissement de la légalité républicaine (le 9), sur la suppression des milices patriotiques (le 10).  
 Dernier conseil des ministres de Vichy (le 17).  
 Combats pour la libération de Paris (le 19).  
 Paris libéré (le 25).
- SEPTEMBRE** **Création d'une Direction de la Culture populaire et des Mouvements de Jeunesse rattachée à la Direction générale de l'Enseignement — Jean GUEHENNO Directeur (le 1<sup>er</sup>).**  
 Premier Conseil des Ministres du G.P.R.F. à Paris (le 2).  
 Formation d'un ministère « d'unanimité nationale » (le 9).  
 De GAULLE, Chef du Gouvernement, du 9 septembre 1944 au 21 octobre 1945.  
 René CAPITANT, ministre de l'Education Nationale.  
**ARRETE portant dissolution des « Equipes Nationales » (le 14).**
- OCTOBRE** Ordonnance sur le droit de vote aux femmes (le 5).  
 Les alliés reconnaissent le G.P.R.F. (le 23).  
 Suppression des milices patriotiques (le 28).
- NOVEMBRE** *Création sous l'autorité de André Philip de la Commission sur les rapports de l'enseignement public et de l'enseignement privé — la Commission cesse ses activités le 12 mars 1945 (le 6).*  
*Arrêté créant une commission de réforme de l'enseignement dite commission Langevin-Wallon (le 6).*  
 L'assemblée consultative élargie est réunie (le 7).  
 Congrès extraordinaire de la S.F.I.O. (du 9 au 12).  
**Circulaire de Jean GUEHENNO présentant le projet politique de la Direction de la Culture Populaire et des mouvements de Jeunesse (le 13).**  
**Ordonnance portant réorganisation du Ministère de l'Education Nationale ; projet de structure de la Direction de la Culture populaire et des mouvements de Jeunesse (le 20).**  
**Ordonnance supprimant la nomination des instituteurs par les préfets ; la nomination est confiée aux recteurs (le 20). Instructions de la Direction de la Culture populaire et les Mouvements de Jeunesse aux délégués régionaux et départementaux (le 21).**  
**Circulaire de J. Guehenno sur les « Ecoles de cadres » créées par Vichy : les anciennes « écoles de cadres » sont dénommées centre éducatifs (le 22).**  
 Congrès Constitutif du MRP (le 26).  
 Retour de Thorez de Moscou à Paris (le 27).
- DÉCEMBRE** **La direction de la Culture populaire et des Mouvements de Jeunesse prend la dénomination de Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire (le 2).**  
 Signature du pacte franco-soviétique à Moscou (le 10).  
 Ordonnance portant institution des Houillères Nationales du Nord et du Pas-de-Calais (le 14).  
 Premier numéro du quotidien Le Monde (le 18).  
 Création d'un comité d'entente PC/SFIO (le 20).



- Création de l'Union Patriotique des Organisations de Jeunesse, l'UPOJ (le 27).  
 Circulaire sur les services de l'ancien Commissariat à la Jeunesse : distinction entre les services d'Education populaire et les services de l'enseignement technique (le 28).
- 1945  
 JANVIER Circulaire sur l'épuration et le reclassement des fonctionnaires et des agents de l'ex-commissariat à la Jeunesse dans le cadre de la direction des Mouvements de Jeunesse et de l'Education populaire (le 2).  
*Rétablissement de la gratuité dans l'enseignement secondaire (le 3).*  
 Organisation des services centraux de la Direction des Mouvements de Jeunesse et de l'Education populaire (le 3).  
 Décret créant le Comité interministériel de la Jeunesse - mesure sans portée directe (le 8).  
 Ordonnance nationalisant les usines Renault (le 16).  
 Comité central du PCF à Ivry (du 21 au 23).  
 Premier congrès national du MLN (du 23 au 28).  
 Congrès du Front National (le 18).
- FÉVRIER Ordonnance sur les Associations Familiales (le 14).  
 Ordonnance instituant des comités d'entreprises dans les entreprises de plus de cent salariés (le 22).
- MARS *Ordonnance supprimant les classes élémentaires des lycées et collèges (le 3).*  
*L'Assemblée consultative se prononce pour la suppression immédiate des subventions aux écoles privées par 128 voix contre 48 (le 28).*
- AVRIL Démission de P. Mendes-France en désaccord avec la politique économique et financière du gouvernement (le 5).  
 Nationalisation des Usines Gnome et Rhône, de Air France (le 9).  
*Ordonnance sur la suppression des subventions aux écoles privées à compter du 15 juillet 1945 (le 17).*  
 Premières Elections depuis la Libération : élections municipales (29 avril, 13 mai).
- MAI Capitulation allemande (le 8).  
 Circulaire sur l'organisation des cours destinés aux représentants des comités d'entreprise (le 10).  
*Fondation du Comité d'action pour la liberté de l'enseignement.*  
 Retour des prisonniers de guerre et des déportés (du 10 au 30).  
 La France obtient un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU (le 16).
- JUIN Circulaire de la Direction sur la situation des organisations de jeunesse (statuts, conditions de l'agrément, aide et contrôle de l'Etat) (le 1<sup>er</sup>).  
 Création du Mouvement unifié de la Résistance Française d'obédience communiste (le 21), de l'Ecole Nationale d'administration (le 22), de l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance après l'Eclatement du Mouvement de Libération Nationale (le 25).  
 Premier Congrès de l'Union des Femmes Françaises (le 20).  
 Jean GUEHENNO quitte la Direction des Mouvements de Jeunesse et de l'Education populaire ; Albert Chatelet lui succède.  
 X<sup>e</sup> Congrès du PCF (26-30).  
 Charte des Nations Unies (le 26).
- JUILLET Etats généraux de la Renaissance française (du 10 au 14).  
 Début du procès du Maréchal Pétain (le 23).



- AOÛT Capitulation du Japon (le 15).  
 Condamnation à mort du Maréchal Pétain, grâce du chef du gouvernement (le 15).  
 37<sup>e</sup> Congrès de la SFIO (du 12 au 15).  
*Circulaire définissant les classes nouvelles (le 20).*
- SEPTEMBRE Elections cantonales (le 23 et le 30).  
*La ligue de l'Enseignement adopte le rapport Seneze sur la nationalisation de l'enseignement (le 24).*
- OCTOBRE Procès et exécution de Laval (du 4 au 15)  
 Ordonnances sur la Sécurité Sociale (le 4 et le 19).  
*Rassemblement des APEL à St Laurent sur Sèvre (Vendée), début de l'affaire des kermesses (le 5).*  
**Décret sur la création et l'organisation des Centres d'Education populaire ; décret sur l'organisation de l'inspection générale et de l'inspection des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (le 17).**  
 Référendum : le Oui aux deux questions l'emporte.  
 Elections législatives (le 21).  
*Circulaire définissant le statut particulier des associations péri-scolaires (le 25).*  
 Création de la Fédération syndicale mondiale (le 30).
- NOVEMBRE *Ordonnance nationalisant les écoles des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais (le 2).*  
*Circulaire sur les œuvres péri-scolaires et post-scolaires de l'enseignement secondaire (le 8).*  
 Formation du gouvernement de GAULLE (le 21).  
 De GAULLE, chef du gouvernement, du 21 novembre 1945 au 21 janvier 1946.  
 Paul GIACOBBI (radical), ministre de l'Education Nationale.  
**Circulaire faisant des inspecteurs de la Jeunesse des membres de droit à titre consultatif des Associations départementales et régionales des Maisons de jeunes (le 30).**
- DÉCEMBRE Nationalisation de la Banque de France, des grandes banques de crédit (le 2).  
*Arrêté : instructions officielles relatives à quatre disciplines de l'enseignement primaire : histoire, géographie, calcul, leçon de choses (le 7).*  
 Création du Commissariat général au plan (le 21).  
 Création du PRL (Parti Républicain de la Liberté) (le 22).  
 Mise en place d'une commission, « Commission de la Hache » pour réaliser la suppression de 50 000 emplois dans l'administration (le 23).  
*Constitution du Cartel d'action laïque (PCF, SFIO, Parti Radical, Ligue de l'Enseignement, SNI, FGE, Ligue des Droits de l'Homme, CGT, Union française universitaire, USRF, FSGT, Jeunesses laïques et républicaines).*
- 1946
- JANVIER Première assemblée générale de l'ONU (le 10).  
 Démission du Général de Gaulle (le 20).  
 Un protocole d'accord de gouvernement réunit le MRP, le SFIO, le P.C. (le 24).  
 Constitution du gouvernement Félix Gouin (le 29).  
 Gouvernement Félix Gouin, du 29 janvier 1946 au 2 juin 1946, Marcel Edmond Naegelen (SFIO), ministre de l'Education Nationale.
- FÉVRIER La loi des 40 heures est rétablie (le 21).
- MARS Suppression des Commissaires de la République (le 26).  
*Constitution de la Fédération de l'Education Nationale (ancienne F.G.E.).*



- AVRIL** Nationalisation des industries du gaz et de l'électricité (le 8).  
Le 26<sup>e</sup> congrès de la CGT (du 8 au 14).  
Loi Marthe Richard (le 13).  
L'assemblée adopte le projet constitutionnel (majorité PC-SOCIALISTE) (le 19).  
Nationalisation des grandes compagnies d'assurance (le 25).
- MAI** Le projet de constitution est rejeté par referendum (le 5).  
*Décret créant un baccalauréat technique. « mathématiques et techniques »* (le 6).  
Loi sur les comités d'entreprise créant des délégués du personnel (le 16).  
Loi de nationalisation de toutes les mines de combustibles minéraux : création des Charbonnages de France (le 17).  
*Création du Conseil Supérieur de l'Education Nationale, des conseils d'enseignement* (le 18).  
**Un conseil Supérieur de l'Education Populaire et des Sports est institué — il comporte la section de l'Education Populaire et de la Jeunesse, et la section de l'Education Physique et des Sports, il remplace le Conseil de la Jeunesse et le conseil des Sports** (le 18).  
*Loi renforçant le contrôle de l'obligation scolaire* (le 22).  
Accord Blum-Byrnes (le 28).
- JUIN** Elections à la 2<sup>e</sup> assemblée constituante : succès du MRP, recul socialiste, stabilité communiste (le 2).  
Création du CNPF (le 12).  
22<sup>e</sup> Congrès de la CFTC (du 8 au 10).  
Discours de Bayeux du Général de Gaulle, sur les problèmes constitutionnels (le 16).  
Constitution du Gouvernement Georges Bidault (MRP) (le 26).  
Gouvernement Georges Bidault, du 26 juin 1946 au 28 novembre 1946.  
Marcel Edmond Naegelen (SFIO) ministre de l'Education Nationale.  
Andrée Viénot, sous-secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.
- JUILLET** **Décret pour la fixation des attributions du sous-secrétariat à l'Education Nationale chargé de la Jeunesse et des Sports** (le 5).
- AOÛT** Loi sur les prestations familiales (le 6).  
38<sup>e</sup> Congrès de la SFIO (le 29).
- SEPTEMBRE** Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO (le 4).  
Loi sur l'assurance vieillesse (le 12).  
L'assemblée constituante adopte le nouveau projet de constitution (le 29).
- OCTOBRE** Referendum sur la constitution. Le projet de constitution est ratifié par 9.263.416 voix, refusé par 8.143.981 voix, il y a 8.467.537 abstentions (le 13). La constitution adoptée fait mention du caractère laïque de la République.  
Loi sur le statut de la fonction publique (le 19).
- NOVEMBRE** Elections législatives : recul socialiste, maintien du MRP, progression du PCF (le 10).  
*Décret sur l'organisation de la formation professionnelle accélérée* (le 9).  
Elections au Conseil de la République (le 24 novembre et le 8 décembre).  
**Rattachement de la Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Education populaire à la direction Générale de l'Education Physique et des Sports** (sous la direction de Gaston Roux) (le 25).  
Unification des services extérieurs de la Direction des mouvements de jeunesse et d'Education populaire et de la Direction générale de l'Education physique et des Sports ; les deux corps d'inspecteurs fusionnent (le 27).



- 1946  
 Le plan Monnet est adopté (le 27).
- DÉCEMBRE Constitution du gouvernement Léon Blum (le 16).  
 Gouvernement Léon Blum du 16 décembre 1946 au 16 janvier 1947.  
 Marcel Edmond Naegelen (SFIO), ministre de l'Education Nationale.  
 Andrée Vienot, sous-secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.  
*Création de la MGEN.*
- 1947  
 JANVIER Mise en application du plan de modernisation et d'équipement (plan Monnet) et du plan de sécurité sociale (le 1<sup>er</sup>).  
**Nomination d'Etienne Becart (le 14) - prend ses fonctions en avril, à la Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Education populaire.**  
*Transfert des attributions des colonies de vacances de la santé publique à l'Education Nationale (le 15).*  
 Vincent AURIOL est élu président de la République (le 16).  
 Edouard HERRIOT est élu président de l'assemblée nationale (le 21).  
 Constitution du Gouvernement Paul Ramadier (le 28).  
 Gouvernement Ramadier du 28 janvier au 19 novembre 1947.  
 Marcel-Edmond Naegelen (SFIO), ministre de l'Education Nationale,  
 Pierre BOURDAN (UDSR), Ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres - les attributions du Ministère sont établies par décret du 5 avril 1947.
- MARS Discours de Truman au Congrès sur l'aide américaine à l'Europe (le 12).  
 Les députés communistes s'abstiennent dans le vote des crédits militaires pour l'Indochine - les ministres communistes votent contre (le 22).  
 Création du salaire minimum vital (le 31).
- AVRIL Insurrection et répression à Madagascar (30 mars-12 avril).  
**Décret fixant attributions du ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres, Ministère Bourdan (le 5).**  
**Pierre Bourdan crée une commission d'étude des problèmes de la jeunesse qui remet ses travaux le 7 juillet 1947.**  
 Fondation du Rassemblement du Peuple Français (RPF) par De Gaulle (le 7).  
 Les ministres communistes refusent de s'associer à la demande de levée de l'immunité parlementaire des députés malgaches (le 16).  
 Elections aux caisses primaires de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (le 24).  
 Début des grèves aux Usines Renault (le 25 avril, jusqu'au 18 mai).  
*Constitution d'une Fédération des Conseils des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques.*
- MAI L'assemblée vote la confiance au gouvernement Ramadier sur sa politique économique et sociale. Les communistes votent contre. Révocation des ministres communistes. Fin du tripartisme (le 4).  
 La SFIO maintient sa confiance au gouvernement (le 6).  
**Circulaire établissant de nouvelles modalités de l'octroi des subventions (retrait partiel de l'intervention de l'Etat, rôle des départements et des communes, aide aux associations de toutes tendances, utilité des Fédérations) (le 30).**  
 Devant la menace de grève, le gouvernement réquisitionne le personnel d'EDF-GDF (le 25).
- JUIN Début de la grève des cheminots (le 2). Ramadier dénonce le « chef d'orchestre clandestin » responsable du « mouvement giratoire de grèves » (le 4).  
 Discours de Marshall à Harvard sur l'aide américaine à l'Europe (le 5).



- Début d'une importante vague de grèves (le 10).  
La France et la Grande-Bretagne acceptent l'aide américaine - le plan Marshall (le 17).  
XI<sup>e</sup> Congrès du PCF à Strasbourg (le 25).  
**Décret sur la réduction des effectifs du Ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres et du Ministère de l'Education Nationale (le 25).**  
*Dépôt d'un projet de loi visant à étendre la nationalisation des écoles des Houillères aux écoles des houillères du Centre et du Sud-Est (le 26).*
- JUILLET** Suite d'accords CGT-CNPF sur les hausses de salaires (du 9 au 12 et le 16).  
*Instructions sur les classes de fin d'études (le 24).*  
Loi sur la création d'une commission administrative pour des mesures d'économies dans les administrations : la commission dite « de la Guillotine » fixe à 30 milliards le montant des économies exigées (le 27).  
**Décret réduisant les effectifs dans les services de la Jeunesse et des Sports (le 28).**
- AÔUT** Nouvel accord CGT-CNPF (le 1<sup>er</sup>).  
Le gouvernement rejette l'accord (le 6).  
Congrès de la SFIO à Lyon ; nouvelle victoire de Guy Mollet (du 14 au 17).
- SEPTEMBRE** Nouvelle vague de grèves et incidents.  
Conférence des partis communistes à Szklarska - Poreba ; les représentants français sont accusés de « crétinisme parlementaire » (le 25).
- OCTOBRE** Thorez dénonce le « Parti américain » (le 2).  
Naissance du Kominform (le 5).  
Nouvelle vague de grèves.  
Discours de Blum sur la « troisième force » (le 16).  
Aux élections municipales, raz de marée gaulliste, recul du P.C. (le 19 et le 26).  
De Gaulle demande la dissolution de l'assemblée et la révision de la constitution (le 27).
- NOVEMBRE** Nouvelle vague de grèves (9 au 26), incidents, émeute à Marseille (le 12).  
Le MRP préconise une « troisième force » (le 12).  
**Décret transférant au Ministère de l'Education Nationale les attributions du Ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres (le 12).**  
Démission du gouvernement Ramadier (le 19).  
Le mouvement de grève se généralise, le PC appelle à la mobilisation pour le succès de la grève (le 27).  
Un comité central de grève est établi (le 28).  
Constitution du gouvernement Robert Schuman (le 28).  
Gouvernement R. Schuman du 22 novembre 1947 au 20 juillet 1948.  
M.E. Naegelen (SFIO) ministre de l'Education Nationale.  
André Morice (radical), sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique - le sous-secrétariat devient en septembre 1948 secrétariat d'Etat à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports.  
Vote des textes dits de « défense républicaine » (le 29).
- DÉCEMBRE** Loi sur la liberté du travail ; l'assemblée approuve le rappel de réservistes (le 4).  
La CGT décide un « repli général » (le 9), reprise générale du travail.  
La tendance F.O. fait scission de la CGT ; démission de cinq membres du bureau confédéral (dont Léon Jouhaux) (le 19).  
La SFIO et le MRP se prononcent pour une « troisième voie » (le 28).  
**Décret sur les attributions du sous-secrétariat d'Etat à l'Enseignement technique (André Morice) (le 31).**



1948

- JANVIER** A St Etienne, De Gaulle lance l'association Capital-travail (le 4).
- FÉVRIER** Congrès de l'alliance démocratique ; plusieurs partisans de Vichy font une rentrée politique ; P.E. Flandin critique l'épuration (le 8).  
Coup de force communiste à Prague (20-27).  
Création du Rassemblement Démocratique Révolutionnaire - J.P. Sartre, D. Rousset (le 28).
- MARS** Discours de De Gaulle à Compiègne ; le général se déclare prêt à assumer le pouvoir (le 7).  
*La Commission de l'Éducation Nationale à l'Assemblée approuve le rapport Deixonne pour la nationalisation des écoles des houillères (le 11).*  
*Autonomie de la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN) (le 23).*
- AVRIL** Le Congrès américain adopte le plan Marshall (le 3).  
Congrès constitutif de la CGT/FO à Paris (le 12).  
Comité central du PCF à Gennevilliers (le 14).  
*Décret créant les brevets professionnels (le 15).*  
Premier congrès du RPF à Marseille (16-17).
- MAI** *La loi Deixonne, sur la nationalisation des écoles des houillères est votée à l'Assemblée Nationale (297 voix contre 267) (le 15).*  
*Décret POINSO-CHAPUIS : les parents d'élèves des écoles privées peuvent être aidés par l'attribution d'une subvention ; l'UNAF est chargée de « créer et gérer tout service destiné à aider les familles éprouvant des difficultés pour l'instruction de leurs enfants » (le 22).*
- JUIN** Appel à la grève de la CGT (le 19).  
Accords franco-américain sur l'attribution de l'aide au titre du « plan Marshall » (le 28).
- JUILLET** *Premiers Etats généraux de la France laïque (le 17).*  
Démission du gouvernement Schuman (le 19).  
André Marie, chef du gouvernement (le 24) - le premier président du conseil radical depuis la Libération.  
Gouvernement André Marie, du 24 juillet au 27 août 1948.
- AOÛT** Nouvelles grèves dans les houillères du Nord (le 9).  
*Décret créant une année de propédeutique (le 9).*  
Démission du gouvernement André Marie (le 27).  
Congrès de Wroclaw : naissance du Mouvement de la Paix (le 28).  
Robert Schuman, chef du gouvernement (le 31).  
Constitution du gouvernement Robert Schuman.
- SEPTEMBRE** Le gouvernement Robert Schuman est renversé dès sa présentation à l'Assemblée (le 7).  
Henri Queuille, chef du gouvernement (le 11).  
Gouvernement H. Queuille, du 11 septembre 1948 au 6 octobre 1949.  
**Décret fixant les attributions du Secrétariat d'Etat à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports (le 13).**  
*Loi créant la sécurité sociale étudiante (le 23).*
- OCTOBRE** Importantes vagues de grèves (du 1<sup>er</sup> au 15).  
Le gouvernement décide l'occupation des cokeries par les CRS (le 7), réquisitionne le personnel (le 8) rappelle des réservistes (le 11). Jules Moch, Ministre SFIO dénonce l'action du Kominform dans les grèves (le 10) ; Henri Queuille dénonce à la radio le « caractère insurrectionnel » des grèves (le 11).  
Congrès de la CGT : B. Frachon fait une violente critique du plan Marshall (le 11).  
La CGT réclame que la police évacue les puits de mines et les cokeries, menace de sabotage (le 18).



L'armée dégage les puits de mine (25-29).

- NOVEMBRE** Elections au Conseil de la République : succès du RPF, recul du MRP, du P.C. (le 7).  
**Circulaire établissant la polyvalence des inspecteurs de la Jeunesse et des Sports (le 19).**  
 Grève générale à Paris (le 13) ; la CGT appelle à la reprise du travail (le 29).
- DÉCEMBRE** Déclaration universelle des Droits de l'Homme (le 10).  
 Discours de De Gaulle au Vel'd'HIV' à Paris : programme social du gaullisme (le 14).  
 Les conseillers de la République reprennent le nom de sénateurs (le 16).  
**Arrêté organisant une direction générale de la Jeunesse et des Sports sous la direction de Gaston Roux ; les Centres d'éducation populaire sont fusionnés avec les Centres régionaux d'Education physique et sportive (le 20).**  
 Premier projet de pacte Atlantique (le 29).







## INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

\*

Cette bibliographie est d'abord un instrument de travail. Ainsi, pour y figurer, ont été retenues surtout des études portant strictement sur la période étudiée au cours du colloque et sur les thèmes qui y ont été abordés, et secondairement sur ses origines immédiates (Vichy, la Résistance). Des ouvrages plus généraux sont cités dans la mesure où ils accordent à cette période une place significative dans le cadre de leur propre thématique, parfois aussi parce qu'ils demeurent, à défaut d'études plus précises, des repères indispensables. On a indiqué également quelques témoignages contemporains qui nous ont paru revêtir une réelle valeur historiographique pour appréhender « l'esprit du temps » sous forme condensée. Dans la partie consacrée aux associations, n'ont pas été prises en compte les monographies de caractère local. On ne trouvera pas enfin d'indications sur les sources d'archives ou sur les publications émanant des associations et mouvements entre 1944 et 1947.

\*

### INDICATIONS POUR UN CONTEXTE

Les deux volumes de RIOUX Jean-Pierre *La France de la Quatrième République*, dans la collection Nouvelle histoire de la France contemporaine. Le Seuil (Tome 14 et 15).

I. *L'ardeur et la nécessité*, 1980 et II. *L'expansion et l'impuissance*, 1983, constituent les meilleurs ouvrages de référence pour aborder le *contexte historique*. Leur caractère de synthèse récent englobant aspects politiques, sociaux, économiques et culturels et leur bibliographie abondante dispensent de citer à ce sujet d'autres publications parfois moins maîtrisées. On signalera cependant l'excellente synthèse due à JULLIARD Jacques. *La Quatrième République*. Réédition Le Livre de poche/pluriel, 1981. On citera l'opportun livre de

BOUVIER Jean et BLOCH-LAINE François *La France restaurée (1944-1954) Dialogue sur les choix d'une modernisation*. Fayard, 1986 (dans lequel l'historien et l'inspecteur des finances dressent la carte des choix politiques et économiques) en mentionnant le prologue de RIOUX Jean-Pierre « L'héritage difficile ou les contraintes de la Libération ».

Sur la **question des élites**, telle qu'elle est posée depuis les années 1930, on consultera l'ouvrage collectif de

HOWORTH Jocelyne et CERNY Paul *Elites in France. Origins. Reproduction and Power*. Londres : Frances Pinter, 1981, en particulier RIOUX Jean-Pierre : « A changing of the guard ? Old and new élites at the Liberation ».

Des précisions importantes dans *les Elites in Francia e in Italia negli anni quaranta*. Mélanges de l'École Française de Rome. Milan-Rome, 1983. Un éclairage indispensable dans *la France en voie de modernisation*. Actes du colloque de la *Fondation Nationale des Sciences Politiques*, 1981 (dactylographié). L'ouvrage de



ASSOULINE Pierre, *L'Épuration des intellectuels*. Bruxelles ; ed. Complexe, 1985, fait un point brillant sur une question passionnelle ;  
 MADJARIAN Georges dresse un sévère réquisitoire dans *Conflits, Pouvoirs et Société à la Libération*, Paris. UGE. Coll. « 10/18 », 1980.

En 1945, aux jeunes Editions du Seuil,  
 GADOFFRE Gilbert a publié la longue méditation de l'Équipe de la Thébaïde à Uriage sur les élites nouvelles : *Vers le style du XX<sup>e</sup> siècle*, dont des extraits figurent en articles dans les premiers numéros de la revue *Esprit* (n° 3 à 6, février à mai 1945).

Sur l'éducation et la culture populaire, on consultera d'abord l'ouvrage attachant d'un pionnier : CACERES Benigno *Histoire de l'éducation populaire*. Coll. Peuple et Culture, Seuil, 1964 ; qui vient d'être réédité en 1985, et celui d'un historien. LEON Antoine *Histoire de l'Éducation Populaire en France*. F. Nathan, 1983 ; à compléter par trois documents déjà publiés par l'I.N.E.P.

- . *Éléments pour l'histoire de l'Éducation Populaire*, document XXII, 1976 (dactylographié) ;
- . *L'Éducation Populaire entre 1920 et 1940*, *Les Cahiers de l'Animation*, n° 32, 1981.
- . *Éducation Populaire et Jeunesse dans la France de Vichy*, *Les Cahiers de l'Animation*, n° 49/50, 1985.

Pour une mise en perspective plus théorique, on citera trois synthèses, la première à la lumière d'une problématique datant du milieu des années 1970, les deux autres à partir de travaux récents de sociologie historique ou de science politique. Ce sont

- . BALDIZZONE José, *De l'éducation populaire à l'animation globale*. *Les Cahiers de l'Éducation Permanente*, LFEEP, (sans date) ;
- . RITAINE Evelyne, *Les stratégies de la culture*. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1983 ;
- . GILBERT Claude et SAEZ Guy, *L'État sans qualité*. Coll. Economie et Liberté, P.U.F., 1982.

Concernant les mouvements et politiques de la jeunesse, l'ouvrage sous la direction de Cholvy Gérard, *Mouvements de Jeunesses Chrétiens et Juifs*. Le Cerf, 1985 est essentiel. On n'hésitera pas à consulter certains textes de l'époque, ainsi,

- . *Mouvements et institutions de jeunesse*, *Esprit*, octobre 1945 ;

à compléter éventuellement, parmi les nombreux ouvrages dus au pasteur JOUSSE-LIN Jean, par :

- . *Présence de la jeunesse*, Privat, 1954,
- . *Jeunesse, fait social méconnu*, Privat et P.U.F., 1959.

Sur l'attitude syndicale vis-à-vis des questions d'éducation ou de formation, il est indispensable de consulter DAVID Marcel *L'individuel et le collectif dans la formation des travailleurs*. Economica, 1976, 2 tomes, dont le premier *Approche historique 1944-1968*, réalisé notamment avec la collaboration de CHATAIGNER Alain, OFFERLE Michel, PUDAL Bernard, analyse les positions de chaque organisation ouvrière. Une approche plus large de la même question est proposée dans TERROT Noël *Histoire de l'éducation des adultes en France 1789-1971*. Coll. Théorie et pratique de l'Éducation Permanente, Edilig., 1983.

Sur l'histoire de l'école et du système éducatif, les deux ouvrages classiques de PROST Antoine font autorité :

- . *L'enseignement en France 1860-1967*. Coll. U., Armand Colin, 1968, et
- . *L'École et la famille dans une société mutation*. Tome IV de *L'Enseignement et l'Éducation en France*. Nouvelle Librairie de France 1981 (ce dernier livre esquisse aussi de rapides mais brillantes synthèses sur les mouvements de jeunesse, l'éducation populaire et les mouvements pédagogiques).

A propos de la création et de la vie culturelle, on se contentera de citer, parmi une littérature abondante :

- . GONTARD Denis *La décentralisation théâtrale*. Sedes, 1973, et
- . CABANE Pierre *Le pouvoir culturel en France*. Olivier Orban, 1981.



Enfin, on prendra commodément connaissance du climat intellectuel de la Libération avec :

- . ORY Pascal et SIRINELLI Jean-François *Les intellectuels en France de l'Affaire Dreyfus à nos jours*. A. Colin, 1986 ;
- . WINOCK Michel *Histoire politique de la revue Esprit 1930-1950*. Coll. l'Univers Historique, Seuil, 1975.

## ÉLITES ET CULTURES MILITANTES

Sur les forces politiques anciennes et nouvelles à la Libération, on consultera deux présentations par grands courants de pensée :

- . REMOND René, *Les droites*, Aubier Montaigne, 1982.
- . DREYFUS François-Georges, *Histoire des gauches en France (1940-1974)*, Grasset, 1975.

Le courant démocrate chrétien qui donne naissance au MRP est présenté dans MAYEUR Jean-Marie *Des partis politiques à la démocratie chrétienne*, A. Colin, 1980. L'histoire des origines du MRP est retracée dans la thèse de DELBREIL Jean-Claude *Le parti démocrate populaire, des origines au MRP 1919-1944*. Université de Paris X, 1985, non publiée, à compléter par deux histoires de l'éphémère mouvement-parti :

- . CALLOT Emile Pierre, *Le mouvement républicain populaire*. Rivière, 1978 ; et
  - . LETAMENDIA Pierre, *Le MRP*, thèse d'Etat, Université de Bordeaux I, 1975 ;
- tandis que le personnel politique démocrate-chrétien à la Libération a fait l'objet d'une mise au point par :

- . BAZIN François, *Les députés MRP élus les 21 octobre 1945, 2 juin et 10 novembre 1946. Itinéraire politique d'une génération catholique*. Thèse 3<sup>e</sup> cycle, I.E.P. Paris, 1981 : dont on lira une présentation dans MAYEUR Jean-Marie *Catholicisme social et démocratie chrétienne*, le Cerf, 1986 (Ch VII « Une nouvelle élite politique dans la France de l'immédiat après-guerre : les démocrates d'inspiration chrétienne »).

L'histoire du premier gaullisme est retracée par CHARLOT Jean, *Le gaullisme d'opposition 1946-1958*. Fayard, 1983 ; tandis que GUIOL Patrick en éclaire le projet politique et social dans *L'impasse sociale du gaullisme, le RPF et l'Action ouvrière*. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985.

Sur le Parti Socialiste S.F.I.O., le témoignage déjà ancien de PHILIP André, *Les socialistes*. Coll. Politique, Seuil, 1967, est à confronter, pour la période 1940-1944, au livre de SADOUN Marc, *Les socialistes français sous l'Occupation*. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1982 ; et, pour l'après-guerre, aux analyses de :

- . GRAHAM B, *The French Socialists and Tripartism 1944-1947*. Londres, Weinfeld and Nicholson, 1965 ;
- . BORG Gil, *Le Parti Socialiste SFIO, la tentative de renouveau*. Maîtrise AES, Université de Paris X, 1980.

Sur l'histoire du Parti radical, on se reportera à :

- . DE TARR Francis, *The French radical party from Herriot to Mendès-France*. Londres, Oxford University, 1981, et à
- . BERSTEIN Serge, *Edouard Herriot ou la République en personne*. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985.

Sur le Parti Communiste, en attendant la thèse de BUTON Philippe, KRIEGEL Annie donne un point précis des stratégies du P.C.F. à la Libération dans *Communismes au miroir français*. Bibliothèque des Histoires, Gallimard, 1974. BECKER Jean-Jacques dans *Le PC veut-il prendre le pouvoir ? Les stratégies du PCF de 1930 à nos jours*. Le Seuil, 1981 ; la revue *Les Cahiers de l'Histoire de l'Institut de Recherches Marxistes* n° 10, 1982 « La France de la guerre à la Libération » ; l'ouvrage paru sous la direction de BOURDERON Roger, *Le PCF, étapes et problèmes 1920-1972*. Editions Sociales, 1981, évaluent avec des points de vue divergents l'action du Parti de la guerre à la rupture



politique de mai 1947. ROBRIEUX Philippe, *Histoire intérieure du PC*. Tome 2, (1945-1972), Fayard, 1982 retrace la vie interne du Parti. L'attitude des intellectuels face au parti est exposée par CAUTE David.

*Le Communisme et les intellectuels français 1914-1966*. Gallimard, 1967, et précisé par VERDES-LEROUX Jeanine *Au service du Parti : le PCF, les intellectuels et la culture*. Ed. de Minuit, 1980. Elle a également fait l'objet de multiples commentaires, parmi lesquels on retiendra celui de MERLEAU-PONTY Maurice, *Humanisme et Terreur*. Idées Gallimard, 1974 (1947).

Sur un aspect, l'ouvriérisme des intellectuels, on dispose de la thèse de LAZAR Marc, *PCF, intellectuels et classe ouvrière : l'exemple du mineur de la Libération au début des années 1950*. EHESS, 1984 (dactylographié).

L'évolution du **mouvement syndical** est retracée par LEFRANC Georges, *Les expériences syndicales en France 1939-1950*. Aubier, 1950, et *Le mouvement syndical de la Libération aux événements de mai/juin 1968*, Payot, 1969. Sur la CFTC, voir ADAM Gérard, *La CFTC 1940-1958*, A. Colin, 1964, à compléter sur le rôle de la minorité « Reconstruction » par VIGNAUX Paul *De la CFTC à la CFDT, Syndicalisme et Socialisme 1946-1972*. Editions Ouvrières, 1980. Sur la création de Force Ouvrière, on consultera :

. BERGOUNIOUX Alain, *Force Ouvrière*. Le Seuil, 1975.

Sur la FEN, outre l'ouvrage collectif de AUBERT Véronique, BERGOUNIOUX Alain, MARTIN Jean-Paul, MOURIAUX René, *La forteresse enseignante : la FEN*. Coll. Saint-Simon, Fayard, 1985, on consultera :

. DELANOUE Paul, *Les enseignants, la lutte syndicale du Front Populaire à la Libération*. Editions Sociales, 1973.

. SAPOJNIK Didier « La FEN choisit l'autonomie », *Le Mouvement social*, n° 92, juillet-septembre 1975, qui résume le mémoire de maîtrise du même auteur. *L'autonomie de la Fédération de l'Education Nationale lors de la scission syndicale de 1947 et son organisation*, 1972.

L'attitude des **catholiques de la guerre à la Libération** est précisée par REMOND René dans la *Revue Historique de l'Eglise de France*, juillet-septembre 1978, dans les Actes du Colloque (1978) de Lyon sous la direction de DE MONTCLOS Xavier, *Eglises et Chrétiens dans la 2<sup>e</sup> guerre mondiale : La France* Presses Universitaires de Lyon, 1982 (en particulier BEDARIDA François, VERLHAC Jean et FOUILLOUX Etienne) ; dans l'intéressant témoignage de l'historien LATREILLE André qui fut aussi sous directeur des cultes à la Libération, *De Gaulle, la Libération, l'Eglise catholique*. Le Cerf, 1978, par POULAT EMILE aux chapitres 3 et 4 de *Une église ébranlée*, Casterman, 1980, par la contribution de TRANSVOUEZ Yvan, à *L'Histoire des catholiques en France*, sous la direction de LEBRUN François, Privat, 1980. Un point de vue précis sur les années 1940-1944 est apporté par :

. DUQUESNES Jacques dans *Les catholiques français sous l'occupation*, Grasset, 1966.

Attitudes politiques et problèmes religieux sont analysés dans les Actes du Colloque de Strasbourg (1963), *Forces religieuses et attitudes politiques dans la France contemporaine*. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, A. Colin, 1965 (sous la direction de REMOND René).

La **question scolaire** dans l'évolution politique de la IV<sup>e</sup> République est présentée par REMOND René dans « Laïcité et question scolaire dans la vie politique française sous la IV<sup>e</sup> République », *La laïcité*, Actes du colloque de Nice. Presses Universitaires de France, 1960. FRANCESCHI Joseph décrit les forces laïques dans *Les Groupes de Pression dans la Défense de l'Enseignement Public*. Librairies techniques, 1964. L'enquête de la Fédération protestante de l'Enseignement, *Laïcité et paix scolaire*. Berger-Levrault, 1957 — avec la contribution de RICOEUR Paul « Les travaux de la Commission Philip (1944-1945) », retrace l'importance de la question laïque dans l'immédiat après-guerre ; l'enquête de CHATREIX Henri *Au-delà du laïcisme*. Le Seuil, collection Esprit, 1946,



les numéros de la revue *Esprit* « L'École de la France libérée », mars 1945, « Propositions de paix scolaire », mars-avril 1949, « Suite aux propositions de paix scolaire », octobre 1949, attestent l'ampleur et l'ambiguïté de la polémique idéologique et politique.

La **Ligue de l'Enseignement** a fait l'objet de peu de travaux. Quelques renseignements sommaires dans TRICOT Michel, *De l'instruction publique à l'éducation permanente*. Les Cahiers de l'Éducation Permanente, Coll. Tema-Action, 1973, et dans deux mémoires de maîtrise (non publiés) : GODIN Alain, *La LFEPP de 1945 à nos jours*, maîtrise d'Histoire, Paris X, 1978 et SAGEOT Claude, *La LFEPP et ses animateurs professionnels*, maîtrise de Sciences Sociales, Strasbourg, 1980.

## LES AVATARS D'UNE ADMINISTRATION

Pour apprécier l'héritage de Vichy en matière de politique de la jeunesse, on se référera aux articles de

- . COUTROT Aline : « Quelques aspects de la politique de la jeunesse », dans *Le gouvernement de Vichy 1940-42*. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1972 ;
- . BASDEVANT André : « Les Services de jeunesse sous l'Occupation », *Revue d'Histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 56, octobre 1964, aux témoignages de
- . DUPOUEY Michel, MOREAU Jean : « Le Bureau des Mouvements de Jeunesse au Secrétariat d'État à la Jeunesse », entretien avec Gallaud Patrick, dans *Éducation Populaire et Jeunesse dans la France de Vichy*. Les Cahiers de l'Animation, n° 49-50, 1985.

Sur un autre aspect, connexe du précédent, à

- . CHAUVIÈRE Michel *Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy*. Economie et humanisme, Editions Ouvrières, 1980 ; à son article
- . « L'efficace de Vichy » dans *Éducation Populaire et Jeunesse...*, op.cit.

Sur les **acquis d'Uriage**, qui ont été déjà abondamment analysés et sont le sujet de travaux en cours, on se contentera de citer

- . COMTE Bernard : « L'école d'Uriage : de la formation des cadres à la Résistance armée » dans *Éducation Populaire et Jeunesse...*, op.cit., (en renvoyant à la bibliographie qui suit cet article).

En regard, l'héritage de la **Résistance intérieure et du gouvernement d'Alger** a fait l'objet de bien peu d'investigations. A défaut d'étude spécifique, on pourra glaner quelques renseignements dans les ouvrages de

- . HOSTACHE René, *Le Conseil National de la Résistance*, Paris, PUF, 1958 ; et
- . GARRIGOU-LAGRANGE Jean-Marie, *Recherches sur les rapports des associations avec les pouvoirs publics*. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1978.

Les **activités de la Direction des Mouvements de Jeunesse et de la Culture Populaire** pourront être appréhendées, pour commencer, à travers quelques documents officiels ou quasi-officiels publiés à l'époque :

- . « La Culture populaire » *Notes documentaires et études* n° 233, 12 février 1946 ;
- . « Nécessité de l'éducation populaire », *L'Information Pédagogique*, n° 3, 1949 (voir surtout l'article d'A. Basdevant « Le service public de l'Éducation Populaire) ;
- . « Aspects français de l'Éducation Populaire » *Notes documentaires et études* n° 1399, Documentation française, novembre 1950 (Avant-propos d'A. Morice).

Le rôle de **Jean Guéhenno** à la tête de cette direction a donné lieu récemment à une synthèse critique de la part d'un témoin privilégié, à laquelle il est indispensable de se référer :

- . BASDEVANT André « Une tentative politique de culture populaire ». *Études dédiées à Madeleine Grawitz*, Dalloz, 1982.



On trouvera quelques données complémentaires dans :

- . AMIOT Michel et FREITAG Michel, *Rapport sur l'étude de l'Administration Centrale de la Jeunesse et des Sports. Essai sur les rapports du politique et du culturel*. Ecole Pratique des Hautes Etudes, Laboratoire de Sociologie industrielle, 1968, 3 vol. dactylographiés (consulter surtout le tome I : Données de base).

Sur la naissance des **instructeurs spécialisés** de l'Education Populaire, des indications fugaces mais suggestives figurent dans :

- . BOULANGER Michel « Un service public de l'éducation populaire ? », in *Les C.T.P. des acteurs de l'Education Populaire, Les Cahiers de l'Animation*, n° 28, 1980.

**Pour connaître Jean GUEHENNO**, on se reportera avec profit à certains de ses ouvrages. En particulier, pour la période, on lira avec intérêt l'étonnant carnet de l'Occupation, *Journal des années noires*. Paris, Gallimard, 1947 ; réédition Gallimard, collection de poche « Folio », 1973. On consultera aussi certains de ses textes sur la formation des hommes et les problèmes de l'Education après la Libération ; en particulier, sa conférence au palais de Chaillot, le 8 mars 1945 : « l'Université dans la Résistance et dans la France Nouvelle », Paris, Office français d'édition, 1945, 27 pages (Bibliothèque Nationale, référence catalogue 8°z 29605 (6)) ; ainsi que plusieurs articles : « La querelle des humanités », pp. 53 à 78, « Humanisme d'aujourd'hui », pp.79 à 168, « Ce qu'il faut savoir », pp.185 à 198, dans *Sur le chemin des hommes*. Paris, Grasset, 1959. On délaissera le déplaisant *Ce que je crois*, l'inévitable *Changer la vie*, pour consulter l'intéressant *Journal d'un homme de quarante ans*, Paris, Grasset, 1934 - réédition Grasset, le livre de poche, 1964, qui résume bien la propension de l'écrivain « autodidacte » à l'autobiographie — on lira le *Journal d'une Révolution*, I, 1937-1938, Paris, Grasset, 1939, ainsi que de son journal d'après-guerre qui atteste le talent journalistique de la chronique politique, et attend son éditeur. Sur la période de l'entre-deux guerres, où GUEHENNO fut une figure importante du monde intellectuel républicain, à la fois quinze ans rédacteur en chef de la revue *Europe*, animateur du C.V.I.A., co-fondateur de l'hebdomadaire du Front Populaire *Vendredi*, on lira son *Caliban parle*, Paris, Grasset, 1928 ; repris en partie dans le « Caliban et Prospero », pp.25 à 68 de *Caliban et Prospero*. Paris, Gallimard, 1969, qui résume la mythologie sociale de l'écrivain publiciste. On consultera son célèbre article : « Lettre à un ouvrier sur la Culture et la Révolution », publié dans *Europe*, qui démêle populisme républicain et littérature prolétarienne, repris dans *Conversion à l'Humain*. Paris, Grasset, 1931 ; réédition Grasset, 1962. ORY Pascal et GUEHENNO Annie ont recueilli certains articles publiés dans *Europe* (entre 1923 et 1935) dans *Entre le passé et l'avenir*, Paris, Grasset, 1979. Les travaux sur GUEHENNO, sa dimension d'intellectuel-universitaire républicain sont très rares ; on se référera en particulier au récent ouvrage de LEROY GIRALDI et ROCHE Anne, *Les écrivains et le Front Populaire*, Presses de la FNSP, 1986.

## L'ÉPREUVE D'UNE TRANSITION

Sur les **mouvements de jeunesse sous l'occupation**, il convient de se référer à une première synthèse de

- . COUTROT Aline : « Les mouvements de jeunesse : approche générale » dans *Education Populaire et Jeunesse dans la France de Vichy. Les Cahiers de l'Animation*, n° 49-50, 1985 (ainsi qu'à d'autres articles de ce numéro).

Pour la problématique des mouvements de jeunesse à la Libération, on consultera d'abord deux documents d'époque :

- . MOUNIER Emmanuel : « Le jeunesse comme mythe et la jeunesse comme réalité, bilan 1940-1944 », *Esprit*, n° 1, 1<sup>er</sup> décembre 1944 ;
- « Mouvements et Institutions de Jeunesse », *Esprit*, octobre 1945 (en particulier les contributions de LEBACHELIER H. : « Vieillesse des mouvements » ; de JOUSSELIN Jean : « Au-delà du pluralisme » de BEYVIN J.Ch. : « Mouvements éducatifs et mouvements politiques » ; de MOREAU J. : « Pour une Charte des Mouvements »).

Le scoutisme a fait l'objet de diverses études couvrant inégalement ses composantes. Peu de choses à notre connaissance sur les Eclaireurs protestants et israélites (en



attendant la thèse de MICHEL Alain) et sur le guidisme (en attendant la thèse de CHÉ-ROUTRE Marie-Thérèse : « Un mouvement au féminin ».) En l'absence de travaux universitaires, les Eclaireurs de France peuvent être appréhendés valablement à travers le livre attachant des deux témoins aujourd'hui disparus :

- . KERGOMARD Pierre et FRANÇOIS Pierre, *Histoire des Eclaireurs de France de 1911 à 1951*. Paris : Editions Eclaireurs et Eclaireuses de France, 1983, dont la dernière partie traite abondamment de notre période.

Les Scouts de France constituent le mouvement le mieux étudié, grâce notamment à

- . LANEYRIE Philippe, *Les Scouts de France. L'évolution du mouvement des origines aux années 1980*. Paris : Le Cerf, 1985 ;
- . BERNARD Philippe, *Les Scouts de France 1938-1945 : Thèmes et actions au travers des revues « Le Chef » et la « Route »*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris XIII, 1975 ;
- . LESTAVEL Jean : « D'un mouvement de jeunes à un mouvement d'adultes : de la Route à la Vie Nouvelle ». *Eléments pour l'histoire de l'Education Populaire*. Document de l'I.N.E.P., n° XXI, Série Etudes et Recherches, 1976 ;
- . GUÉRIN Christian : « Le chef Scout de France : l'ordre ou la société 1920-1960 », *Les Cahiers de l'Animation*, n° 52, 1985 ; et « Le chef Scout de France : du chevalier à l'éducateur 1920-1960 ». *Revue Historique*, n° 274, 1986.

Les autres mouvements de jeunesse confessionnels ont apparemment peu intéressé les chercheurs. Il ne nous a pas été possible de recenser d'éventuels travaux universitaires (type mémoire de maîtrise) portant sur la J.O.C., la J.A.C., la J.E.C., à l'exception de FOURRE Véronique *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne de 1940 à 1947*, mémoire de maîtrise d'histoire, Paris I, 1984. On trouvera quelques renseignements sommaires sur la J.O.C. dans l'ouvrage plus facile à consulter de PIERRARD Pierre, LAUNAY Michel, TREMPE Rolande. *La J.O.C. Regards d'historiens*. Les Editions Ouvrières, 1984. Sur la J.E.C., le témoignage de l'historien REMOND René *Vivre notre histoire* (entretien avec Aimé Savard), Paris : le Centurion, 1976, apporte un éclairage intéressant. Au sujet des mouvements ruraux, les ouvrages.

- . *J.A.C./F - M.R.J.C. 1929-1979 : 50 ans de notre mémoire*. M.R.J.C. éditions, 1980, et
- . *J.A.C. - M.R.J.C. 1929-1979 : 50 ans d'animation rurale*, 1979 ne donnent qu'un survol pour la Libération.

Sur un mouvement d'enfants, on citera,

- . DUPUY Jacques, *Trente ans de vie, trente ans d'histoire*. Histoire des mouvements Cœurs Vaillants et Ames Vaillantes, 1968 (très sommaire aussi), à compléter par
- . FOUILLOUX Etienne : « Des patronages en question : l'exemple parisien 1944-1950 » in CHOLVY (Gérard) *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs*, op.cité.

Sur l'U.N.E.F. et le mouvement étudiant, on se reportera aux premières pages de

- . MONCHABLON Alain, *Histoire de l'U.N.E.F. de 1956 à 1968*, P.U.F., 1983 ; que l'on complètera par
- . LEFEVRE Jacques F *L'U.N.E.F. depuis 1945*, Mémoire IEP, Paris, 1958 ; et
- . BORELLA François, de la FOURNIERE Michel, *Le syndicalisme étudiant*, Paris, 1957.

Sur les auberges de jeunesse, on citera deux travaux récents, la thèse de

- . HELLER-GOLDENBERG Lucette, *L'histoire des auberges de jeunesse en France des origines à la Libération (1929-1945)*. Thèse d'Etat, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, 1985, publiée avec le concours du Centre National des Lettres (voir surtout le tome II : L'ombre) ;
- . POIRIER Nathalie, *Les auberges de jeunesse en France (1930-1945)*, Mémoire I.E.P., Grenoble, 1985 ;

à compléter par le témoignage sur le vif de :

- . TAUZIEDE René : « Des auberges à l'ajisme ». *Esprit*, Octobre 1945.

Sur les CEMEA, les travaux sont peu nombreux. Quelques indications à glaner dans

- . BORDAT Denis, *Les CEMEA, qu'est-ce que c'est ?* Maspéro, 1976 ; et
- . GARDEIX Gilles, *Les CEMEA*. Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris I.



Les mouvements catholiques d'adultes font l'objet d'investigations en cours dans le cadre du G.R.M.F. (Groupe de Recherche sur les Mouvements Familiaux). *Les Cahiers du G.R.M.F.* ont publié à ce jour trois riches numéros rendant compte de journées d'études. On retiendra particulièrement, en se limitant aux seules années 44-47 :

- . SIMONETTI Eric : « La question de la représentation des familles en 1945 », n° 1, (*Les mouvements familiaux populaires et ruraux, naissance de développement, mutations 1939-1955*) ;
- . NIZEY Jean : « La vie du M.P.F. dans la région stéphanoise aux lendemains de la guerre », « La déconfessionnalisation du M.P.F. 1941-1950 », n° 2 (*De l'action catholique au mouvement ouvrier*) ;
- . VIOT Marcel : « Après 1945, les rapports des Associations familiales ouvrières et de l'U.N.A.F. jusqu'à la rupture de 1949 », n° 3 (*L'Action familiale ouvrière et la politique de Vichy*).

Ces réflexions sont à compléter par le livre de

- . DEBES Joseph, *Naissance de l'Action Catholique Ouvrière*. Editions Ouvrières, 1982 ; et, sur le M.L.P., par les travaux de
- . DONEGANI Jean-Marie, *Mouvement populaire des familles et Mouvement de Libération du Peuple (1942-1957)*. De l'action catholique au combat politique. Mémoire I.E.P., Paris, 1972 ; et
- . « De M.P.F. en P.S.U : un mouvement entre un socialisme ». *A gauche ces chrétiens ; groupuscules isolés ou mouvements d'avant-garde, Autrement, n° 8*, 1977.

Sur quelques mouvements féminins à la Libération, on lira « Femmes et Associations » *Pénélope*, Cahier n° 11, Automne 1984. On retiendra surtout trois articles :

- . DERMENJIAN Geneviève : « La mixité et ses implications dans le M.P.F. de 1935 à 1949 » ;
- . LOUPIAC Marianne : « Jeunes Femmes (1946-1984) » ;
- . POINDRON-KARNAOUCH Denise : « L'U.J.F.F. et l'U.F.F. : réflexions sur leur histoire ».

## L'UNANIMITÉ PROVISOIRE

Parmi les mouvements nés à la Libération, **Peuple et Culture** est le mieux étudié, au moins dans ses origines, grâce à la thèse de

- . CARPIER Geneviève, *Fondation du mouvement national « Peuple et Culture » (1944-1948) et étude du groupe de base P.E.C. de Haute-Savoie (1944-1959)*. Thèse d'histoire. Université Paris I, 1974 ;

à compléter par trois textes témoignages, du président-fondateur et d'un acteur éminent :

- . DUMAZEDIER Joffre : « Renouveau de l'éducation populaire à la Libération : les antécédents (1941-1944) de la création de Peuple et Culture », *Education Permanente*, N° 62-63, mars 1982 ; et,
- « Témoignage » dans *Education Populaire — Jeunesse dans la France de Vichy. Les Cahiers de l'Animation*, n° 49-50, 1985 ;
- . LE VEUGLE Jean « Les Marquisats ». *Éléments pour l'histoire de l'Education Populaire*, Document I.N.E.P., op.cit.

et par l'article fondamental d'un historien, dont l'intérêt dépasse de beaucoup la simple analyse du mouvement :

- . RIOUX Jean-Pierre : « Une nouvelle action culturelle : l'exemple de P.E.C. ». *La France en voie de modernisation*, Colloque de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1981 (dactylographié). Ce texte a été publié dans *La Revue de l'Economie Sociale*, n° 4, 1985.

On signalera enfin que **Peuple et Culture** a réédité en 1972, en forme de brochure, son célèbre manifeste de 1945 et a republié, à l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire le livre témoignage de Benigno Caceres consacré à Joffre Dumazedier, sous le titre *Le Président*. Ed. Peuple et Culture, 1985.

Sur **Travail et Culture**, le seul document dont on dispose, en attendant une histoire plus complète, a été élaboré par le mouvement :

- . *Éléments d'histoire du T.E.C.* (Document préparatoire présenté par Robert Aimé en collaboration avec Maurice Delarue), 1985, (dactylographié).



En revanche, le mouvement **Jeune France**, qui fut sa source d'inspiration directe, est mieux connu, grâce à la thèse encore inédite de

- . CHABROL Véronique, *Jeune France*. Thèse 3<sup>e</sup> cycle, Paris III, Institut d'Etudes Théâtrales, 1971, dont l'auteur a extrait un article récent : « Jeune France, un « maillon manquant » pour l'histoire de la décentralisation culturelle ». *Les Cahiers de l'Animation*, n° 53, 1985.

Sur **Tourisme et Travail**, on lira le mémoire de maîtrise d'Histoire de

- . MALHERBE Alain, *L'Association Tourisme et Travail*, ses origines, sa fondation, ses dix premières années d'expériences. Paris VIII, 1984.

Sur la **Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture**, on consultera deux articles qui balisent bien la problématique d'une gestation :

- . PAQUIN Claude : « Approche historique de la F.F.M.J.C. ». *Les Cahiers de la F.F.M.J.C.*, n° 4, décembre 1980 ; et :

- . « La genèse de la F.F.M.J.C. *Les Cahiers de l'Animation*, n° 47, 1984 ;

auxquels font écho deux témoignages :

- . ROUS Jean : « La maison de jeunes », *Esprit*, octobre 1945 ;
- . JANSEN Paul : « La naissance des Maisons de Jeunes et de la Culture ». *Éléments pour l'histoire de l'Education Populaire*, Document I.N.E.P., 1976.

Sur les **Francs et Franches Camarades**, deux mémoires ont été réalisés :

- . TOMCZYK Catherine, *Les Francs et Franches Camarades, un mouvement de jeunesse et une pédagogie (1945-1968)*. Mémoire de maîtrise d'Histoire-Université de Reims, 1977 ; et

- . DUVAL Marc, *Animation populaire et animation socio-culturelle, les F.F.C. d'hier et d'aujourd'hui*. Mémoire de D.S.T.S., Université des Sciences Sociales de Grenoble, 1985.

Sur l'**Union Nationale des Camps de Montagne** et l'**Union Nautique Française**, on verra l'ouvrage de

- . MALESSET Raymond, *Vacances sportives de plein air : de l'U.N.C.M. et l'U.N.F. à l'U.C.P.A.* Editions Chiron Sports, 1985 ;

sur le **Centre nautique des Glénans**, on pourra se reporter à

- . EYBALIN Nicolas, *Le centre nautique des Glénans*. Histoire d'une association née de la Résistance 1947-1984. Mémoire de maîtrise d'Histoire, Paris I, 1984.

## LES AMBITIONS ÉDUCATIVES

Souvent cité et plusieurs fois réédité, le **Plan Langevin-Wallon** n'est pas d'accès facile si on cherche à le lire dans sa version intégrale. L'ouvrage de

- . DECAUNES Luc et CAVALIER Marie-Louise, *Réformes et projets de réforme de l'enseignement français de la Révolution à nos jours (1789-1960)*, Mémoires et Documents scolaires. Publication de l'Institut Pédagogique National, 1962.

demeure indispensable pour une analyse descriptive des projets éducatifs de la Libération et donne le texte intégral du Plan d'Alger (1944). Mais il ne cite qu'une version tronquée du travail de la Commission Langevin. Pour une représentation exhaustive, on se reportera à la dernière réédition, publiée par la F.E.N. :

- . « Le Plan Langevin-Wallon », dans *L'Enseignement Public*, n° 11 bis, juin 1968 ;

ou encore, à l'ouvrage collectif

- . *Le Plan Langevin-Wallon de Réforme de l'Enseignement*. Compte rendu du colloque organisé par le Groupe Français d'Education Nouvelle et la Société Française de Pédagogie. Paris : P.U.F., 1964 (qui comprend aussi un « Hommage à Henri Wallon » par H. PIERON, R. ZAZZO, A. BESLAIS, F. SECLET-RIOU et G. COGNIOT).

Bien que les avatars ultérieurs du Plan Langevin-Wallon dans la politique scolaire dépassent le cadre imparti à ce colloque, on signalera à ce sujet l'article fondamental, exemplaire mise au point de :

- . DONEGANI Jean-Marie et SADOUD Marc : « La réforme de l'Enseignement Secondaire en France depuis 1945 : analyse d'une non décision ». *Revue Française de Science Politique*, décembre 1976.



Pour une synthèse récente de la **politique éducative à la Libération**, on consultera :

- . MIEVRE Jacques : « Le problème de la réforme de l'enseignement à l'époque de la Libération : restauration et modernisation dans la perspective du Plan Langevin-Wallon ». *La France en voie de modernisation*, Colloque de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1981, (dactylographié).

à compléter, sur l'œuvre scolaire de Vichy, par

- . MAILLARD G. : « La Réforme de l'Enseignement ». *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 56, octobre 1964 ;
- . ROSIER A. : *La France sous l'occupation, l'Université et la Révolution Nationale*, P.U.F., 1959 ;
- . HANDOURTZEL Rémi : *La Révolution Nationale contre l'École Républicaine (1940-1942)*. Mémoire de maîtrise d'Histoire, Paris X, 1982.

Sur la personnalité, la pensée et l'action de **Gustave Monod**, il convient de se reporter à l'hommage collectif qui lui a été rendu, à l'initiative des C.E.M.E.A., avec la participation de G. CANGUILHEM, J. DELANNOY, L. FRANÇOIS, M. GENESTET, et. alii,

- . *Un pionnier en éducation : Gustave MONOD — Les classes nouvelles de la Libération*. Comité universitaire d'information pédagogique. Paris : C.E.M.E.A., 1981 (ouvrage coordonné par CROS Louis, avec de nombreux textes et témoignages).

Au sujet des **Centres d'apprentissage**, il est nécessaire, en attendant la thèse en cours de TROGER Vincent, de consulter les travaux déjà réalisés par cet historien :

- . *Naissance et développement des centres de formation professionnelle 1940-1945*. Mémoire de maîtrise d'Histoire, Paris IV, 1983 ;
- . « La naissance des centres de formation professionnelle (1940-1944) », dans *Sources — Travaux Historiques*, n° 1, 1985 ;
- . « A l'origine des L.E.P. de 1940 à 1944 ». Dans la *Revue de l'I.R.E.T.E.P.*, 1985, auxquels on ajoutera une passionnante étude parue à l'époque, de
- . NAVILLE Pierre. *La formation professionnelle et l'école*, PUF, 1948.

Pour apprécier dans une perspective de longue durée, l'importance et les limites du moment Libération pour l'histoire de la **lecture publique** en France, on se référera aux travaux de RICHTER Noé dont

- . *Bibliothèques et éducation permanente : de la lecture populaire à la lecture publique*. Le Mans : Bibliothèque de l'Université du Maine, 1981 ; ainsi qu'à son article : « L'idéologie et l'évolution des institutions de lecture des masses ». *Les Cahiers de l'Animation*, n° 37, 1982.

On consultera l'ouvrage

- . *Régions et régionalisme en France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, P.U.F., 1976 ; actes d'un colloque tenu à Strasbourg en 1974 (en particulier les interventions de DURAND Yves, « la politique régionale de Vichy dans la pratique : la préfecture régionale d'Orléans » et de PHILIPPONEAU Michel, « la Gauche et le régionalisme ») ;
- . *La lecture publique en France : aperçu historique, projets et réalisations en cours*. Direction de la Documentation, Notes documentaires et études, n° 918, 2 juin 1948 ;
- . *Cahiers des bibliothèques de France, II : Lecture publique rurale et urbaine*, 1954, Paris, Bibliothèque Nationale, 1956.
- . *Manuel de la lecture publique rurale en France*. Centre National de Documentation Pédagogique, 1955.

On lira sous la direction de GUEHENNO Jean, *Lecture publique rurale et urbaine*. Compte-rendus des journées d'études (1953 et 1954). Paris : Bibliothèque nationale, 1956 (BN8°Q8713).

Enfin, pour saisir la problématique et les **grands débats éducatifs tels qu'ils ont été vécus** à la Libération par un certain nombre d'acteurs, il n'est pas inutile de relire quelques articles publiés sur tous ces sujets par la revue *Esprit* entre 1944 et 1947. On retiendra particulièrement :

- . GAL Roger : « Pour un plan décennal de l'éducation », n° 4, 1<sup>er</sup> mars 1945,
- . « Où en est la réforme de l'enseignement français ? », n° 9, 1<sup>er</sup> août 1945,
- . « Renaissance de l'éducation française », 1<sup>er</sup> juillet 1946 ;
- . LEBACHELIER Henri ; « Vicissitudes de l'apprentissage », octobre 1946 ;
- . MICHARD Henri : « Le secondaire obligatoire et le problème de la culture populaire », n° 4, avril 1947 ;
- . FRIEDMANN Georges : « De l'unité de l'enseignement », n° 11, novembre 1947, et « un grand problème humain : l'apprentissage », n° 10, octobre 1946.





## Résumé

# L'ESPÉRANCE CONTRARIÉE

## EDUCATION POPULAIRE ET JEUNESSE À LA LIBÉRATION (1944-1947)

actes du colloque des 10, 11, 12 décembre 1985, à l'Institut National d'Éducation Populaire

Après quatre années de guerre, de défaite en victoire, après l'épisode dramatique de Vichy, où la légalité républicaine est confisquée, après une « révolution nationale » qui exalte la ruralité, recherche l'organisation autoritaire de la société, rêve l'encadrement du travail et la jeunesse unique, les premières années de la Libération, dans l'ardeur de la Reconstruction, l'élan du renouveau, l'alliance ambiguë du tripartisme, sont les années d'une « France (qui) recommence » (J. Guehenno). L'attente est grande d'une transformation de la société, de son école, de la culture ; une génération de militants entre dans la vie publique, des mouvements se créent pour rassembler un peuple dans sa culture, une direction administrative s'essaie à un projet d'éducation populaire, alors que se déploie le rôle de l'Etat.

De ces années décisives, ce colloque s'attache à mesurer la singularité et l'efficacité. De nombreuses interventions, des témoignages restituent les espérances, les conflits, les réalisations d'une époque dont les enjeux et les contraintes demeurent encore mal connus.



## Summary



VOUS  
de  
ment  
1985 200 F  
1986 250 F  
Bulletin à renvoyer à :  
Service des Publications  
I.N.E.P.  
78160 MARLY-LE-ROI  
39.58-59.11

## THE THWARTED HOPE

### POPULAR EDUCATION AND YOUTH AT THE LIBERATION (1944-1947)

#### Records of the Conference on December 10, 11, 12, 1985 at the Institut National d'Education Populaire

After four years of war, from defeat to victory, after the dramatic Vichy era, when republican legality was confiscated, after a « national revolution » which exalted rural life, desired an authoritarian organisation of society, dreamt of controlled work and unique youth, the first years of the Liberation, in the ardour of Reconstruction, the surge of renewal, the ambiguous alliance of tripartism, the years of a « reviving France » begin (J. Guehenno). Great is the expectation of a transformation of society, its school, culture ; a generation of militants enters public life, movements are created in order to reassemble a nation in its culture, an administrative direction makes attempts towards a project of popular education, whereas the part played by the State is expanding. The aim of this conference is to evaluate the specificity and the efficiency of these decisive years. Numerous interventions, testimonies express the hopes, the conflicts, the achievements of a time whose stakes and restrictions are still uncharted.

Ville

Code postal

Pays (seulement si vous habitez hors de France)

Tout abonnement part du 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

Joindre à ce bulletin un chèque à l'ordre de M. l'agent comptable de l'INEP

Pour l'étranger : Envoyez un chèque en francs français ou un mandat international.





## THE THWARTED HOPE

POPULAR EDUCATION AND YOUTH AT THE LIBERATION (1944-1947)

Records of the Conference on December 10, 11, 12, 1985 at the Institut National d'Éducation Populaire

After four years of war, from defeat to victory, after the dramatic Vichy era, when republican legality was confiscated, after a « national revolution » which exalted rural life, desired an authority organisation of society, dream of controlled work and unique youth, the first years of the Liberation, in the ardour of Reconstruction, the surge of renewal, the ambiguous alliance of tripartism, the years of a « reviving France » begin (J. Guichennet). Great is the expectation of a transformation of society, its school, culture ; a generation of militants enters public life, movements are created in order to reassemble a nation in its culture, an administrative direction makes attempts towards a project of popular education, whereas the part played by the State is expanding. The aim of this conference is to evaluate the specificity and the efficiency of these decisive years. Numerous interventions, testimonies express the hopes, the conflicts, the achievements of a time whose stakes and restrictions are still uncharted.



## Abonnez-vous

Cinq numéros, à partir de janvier, l'abonnement

1986  France, 200 F  
 Etranger, 250 F

Bulletin à renvoyer à :

Service des Publications  
I.N.E.P.

78160 MARLY-LE-ROI  
39.58.49.11



***DANS VOTRE INTÉRÊT  
COMME DANS LE NÔTRE  
ABONNEZ-VOUS !***

### Bulletin d'abonnement

Nom

Prénom

esc./bât./rés./org.

(si nécessaire)

Numéro et rue

Ville

Code postal

Pays (seulement si vous habitez hors de France)

Tout abonnement part du 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

Joindre à ce bulletin un chèque à l'ordre de M. l'agent comptable de l'INEP

*Pour l'étranger :* Envoyez un chèque en francs français ou un mandat international.



# Abonnez-vous

Cinq numéros, à partir de  
janvier, l'abonnement  
 France, 200 F  
 Etranger, 250 F  
Bulletin à renvoyer à :  
Service des Publications  
I.N.E.P.  
78160 MARYLE-ROI  
39.28.49.11



ABONNEZ-VOUS  
COMME DANS LE NÔTRE  
DANS VOTRE INTÉRÊT

## Bulletin d'abonnement

Achévé d'imprimer IN 6 066 034 P 94

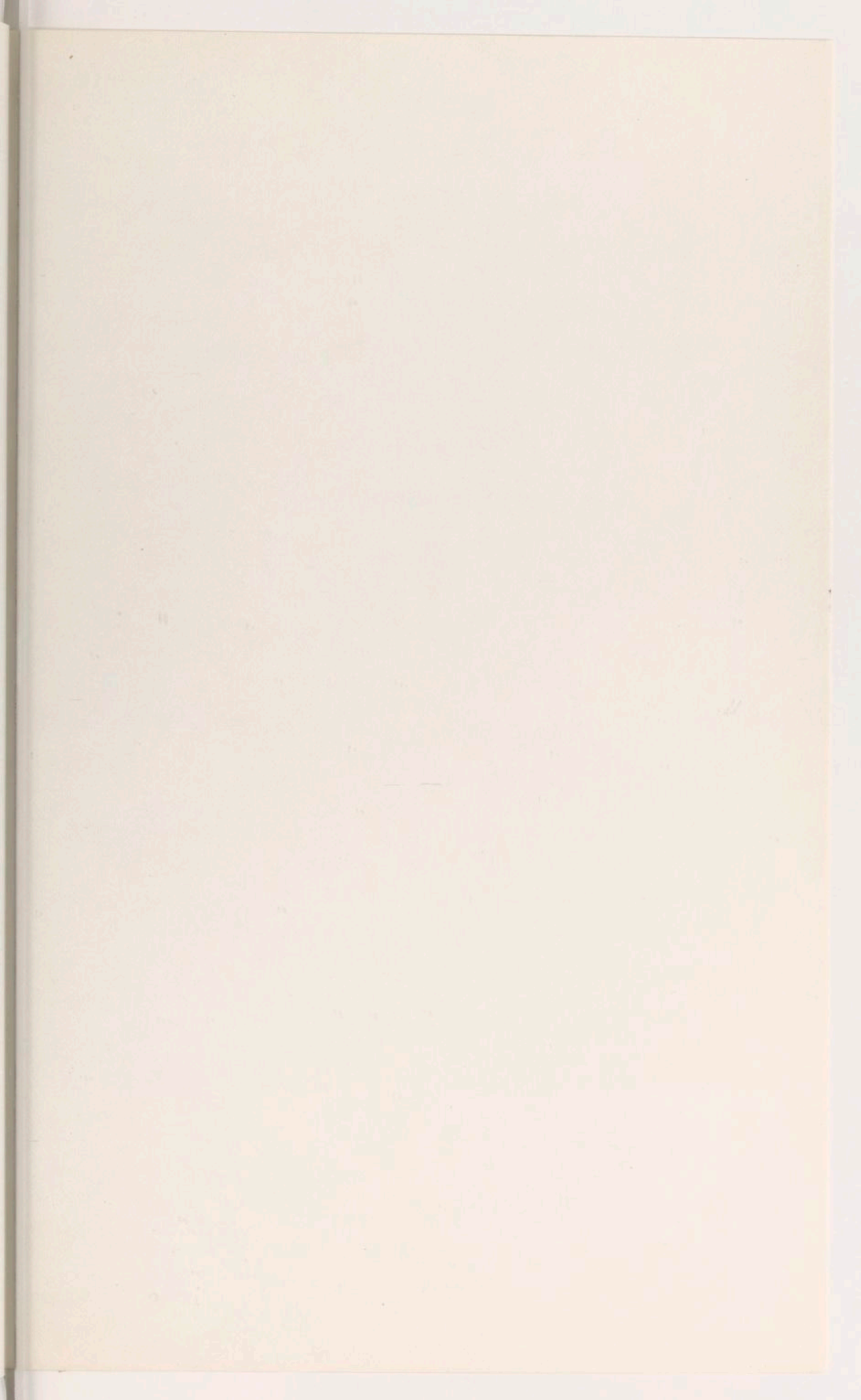
Dépôt légal

4<sup>e</sup> trimestre 1986

	Nom
	Prénom
	Esc. / Dir. / Rés. / Org.
	(si nécessaire)
	Numéro et rue
	Ville
	Code postal
	Pays (seulement si vous habitez hors de France)

Tout abonnement part du 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.  
Joindre à ce bulletin un chèque à l'ordre de M. l'agent comptable de l'INEP.  
Pour l'étranger : Envoyez un chèque en francs français ou un mandat international.







# LES CAHIERS

DE L'ANIMATION

N° 57-58

PRIX : 100 FRANCS  
Décembre 1986

INSTITUT NATIONAL  
D'ÉDUCATION POPULAIRE  
SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUPRÈS  
DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS